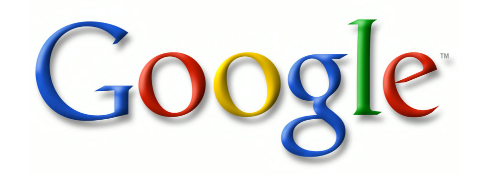
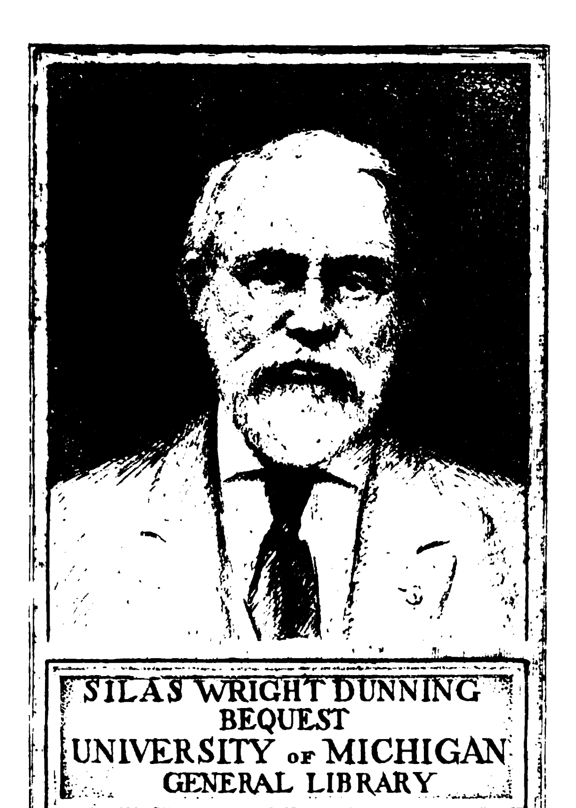



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY





MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE-SUR-MER

LE

PATOIS BOULONNAIS

COMPARÉ

Avec les Patois du nord de la France

VOCABULAIRE

Par Feu

M. le chanoine D. HAIGNERÉ

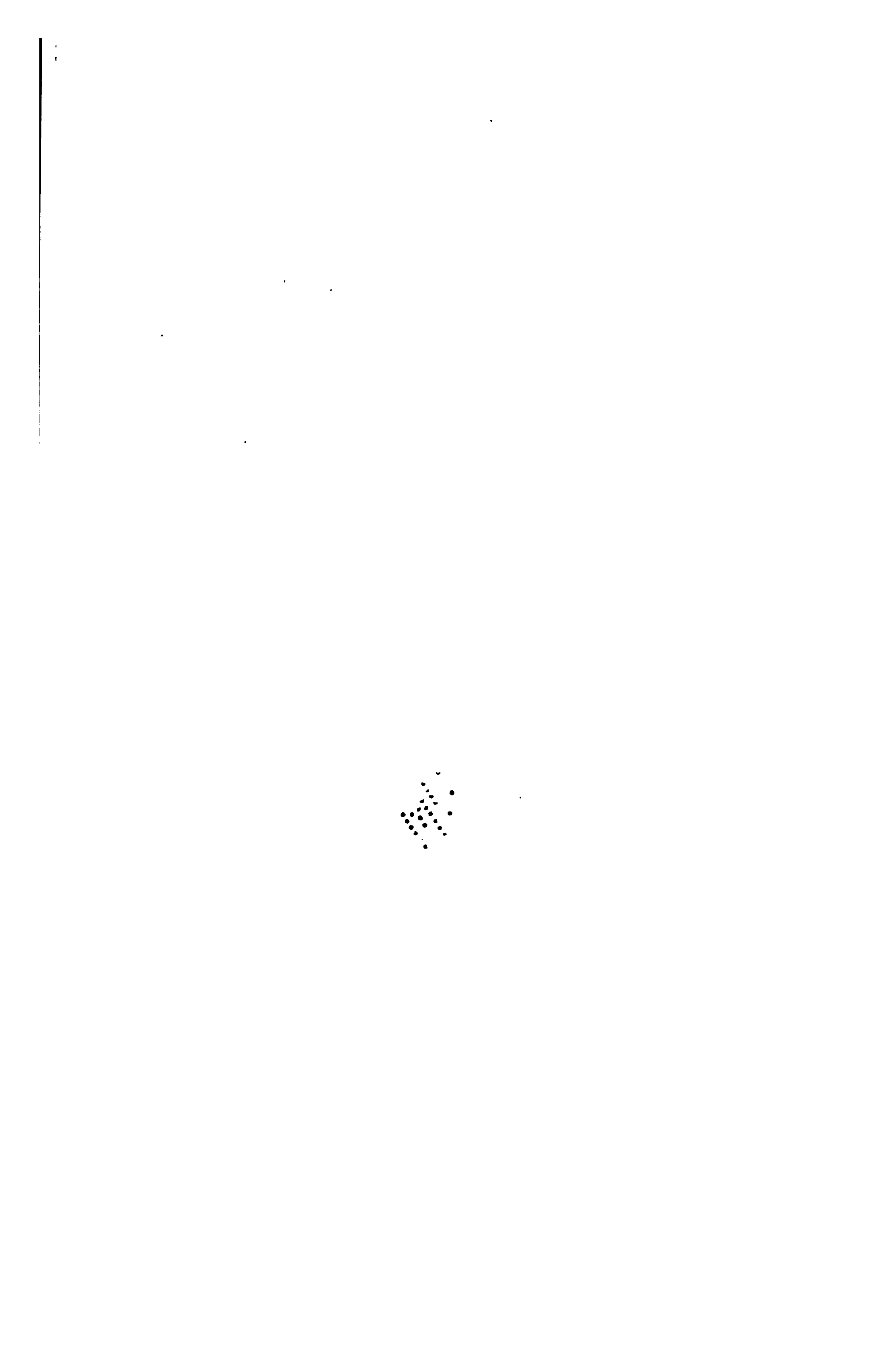


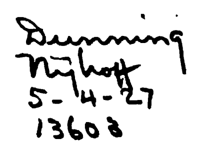
BOULOGNE-SUR-MER

MLLE DELIGNY, LIBRAIRE

37, GRANDE-RUE

1903





AVIS DE L'ÉDITEUR

Le *Vocabulaire du Patois Boulonnais*, appartenant aujourd'hui à la Bibliothèque communale de Boulogne-sur-mer, contient environ 8,000 mots, renfermés dans 5,670 fiches.

« Ces fiches, dit l'auteur, relèvent non seulement les « mots, les idiotismes, les tournures spéciales qui caractérisent le langage de nos paysans. Elles vont plus loin, « elles relatent *tous les mots français qui sont employés* « *couramment dans le langage des affaires et de la conver-* « *sation.*

« Je ne conçois pas qu'un Dictionnaire du langage campagnard se borne à la nomenclature des mots patois, « négligeant de faire connaître les mots français qui leur « servent d'accompagnement.

« Une œuvre de ce genre, à mon sens, doit être complète, de manière que celui qui la possède puisse converser avec les paysans sans sortir du cercle habituel « de leurs connaissances.

« Malheureusement, je m'y suis pris un peu tard pour « intercaler ce supplément parmi les fiches du terroir, et « il y en a beaucoup qui ne sont qu'un appel.

« Je souhaite d'avoir le temps et l'occasion d'y mettre « la dernière main ».

« *3 septembre 1893.* »

L'auteur, pressé par d'importants travaux, entre autres les *Chartes de Saint-Bertin*, n'a pu achever ni revoir son travail.

Le texte des fiches a été scrupuleusement respecté, et rien de ce qui est patois boulonnais n'a été laissé de côté. Pour éviter l'impression d'un second volume, on a dû se borner à mettre le mot vieux français ou roman, et abandonner les citations qui font souvent double emploi avec les exemples donnés dans la *Grammaire*.

Pour faciliter les recherches et mieux lier ensemble les deux

ouvrages, on a pris soin de renvoyer à la *Grammaire* chaque fois qu'un mot y est appelé.

Environ 630 mots patois manquaient d'explication. On a essayé de combler cette lacune à l'aide de la *Grammaire* ou de vieux textes boulonnais. En faisant ce travail, on a pu ajouter environ 350 mots d'ancien langage populaire, dont plusieurs sont inconnus des lexicographes.

Pour éviter toute confusion, on a eu soin de mettre en corps 9 le texte de l'auteur, et en corps 7 ce qui a été ajouté par l'éditeur.

M. l'abbé Haigneré nous a invité lui-même à mettre quelques exemples anciens en disant : « le Cartulaire de Crémarest est un curieux monument de la piété de nos ancêtres, en même temps qu'un spécimen unique en son genre du *langage populaire* usité dans les campagnes du Bas-Boulonnais à cette époque reculée. » (*Dict. Hist. Boulogne*, III, p. 347.)

La *Grammaire* et le *Vocabulaire* ont été communiqués en manuscrit à M. Frédéric Godefroy, qui y a puisé presque tous les mots portant la mention *Boulonnais* dans son Dictionnaire. En renvoyant son travail à l'auteur, il lui a adressé ses plus chaudes félicitations et ses meilleurs remerciements,

Plus M. Haigneré avançait dans l'étude du patois, plus le travail lui semblait difficile. Où trouver en effet les racines des mots patois ? A-t-on un dictionnaire de grec populaire, un autre de bas-latin, qui ne soit pas du français latinisé, un autre de langue franque ?

En aucun pays, on ne connait et l'on ne peut retrouver les sources des patois, puisque ce sont des langues parlées et non écrites. Tout au plus peut-on expliquer les mots conservés dans les langues littéraires. C'est ce que l'on a essayé de faire, en donnant ici quelques extraits de l'*Origine du français* et du *Vrai Dictionnaire* de M. l'abbé Espagnolle.

Ces ouvrages étant le *complément indispensable* des dictionnaires des Littré, des Brachet et des Scheler, peuvent servir aussi pour ce modeste *Vocabulaire*, tout en corrigeant les extravagantes étymologies picardes du sieur Jouancoux.

Voici, en guise de préface. les derniers articles de l'auteur parus dans le *Cabinet Historique de l'Artois et de la Picardie*, et dans la *Revue du Nord*, que l'on a bien voulu nous autoriser à reproduire.

La Parabole de l'Enfant prodigue

En Patois Boulonnais

I.

L'étude des patois devient une science à la mode. Nous sommes loin du temps où l'abbé Grégoire les traitait de jargons informes, et voulait qu'on mît tous ses soins à en détruire jusqu'au dernier vestige (1). On vient de fonder une *Revue* (2), tout exprès pour en recueillir les débris, autant qu'il en existe encore sur la surface de la France.

Malheureusement, on me paraît entrer dans une mauvaise voie, en s'attachant minutieusement à ce qui n'en constitue que l'écorce, c'est-à-dire à la prononciation. Que celle-ci soit plus ou moins lourde et traînante, sonore ou nasillarde, à bouche fermée ou à bouche ouverte, nuancée de teintes ou de demi-teintes, qu'est-ce que cela peut ôter ou ajouter à la composition de la charpente syllabique qui forme l'ossature des mots ?

Que le Français lise :

Tityré, tu patulé récubans' sub tégminé fagi ;

Que l'Italien chante, en sa musique :

Tityrè, tou patoulè rècoubans'-è soub tègminè fadji ;

Que l'Anglais épèle, en son jargon :

Taïtyrei, teu pètioulei rèkioubens' seub tègminei fèdjaï.

Qu'est-ce que cela importe au philologue qui veut savourer l'harmonie de Virgile, se rendre compte des

(1) *Rapport sur la nécessité et sur les moyens d'anéantir les patois*, édition du Bibliophile Normand, 1867, in-8°, pp. 15-38. Cf. pp. 20, 33.

(2) *Revue des patois gallo-romans*, recueil trimestriel, publié par J. Gilliéron et l'abbé Rousselot (Paris, Champion), avec un alphabet spécial, composé en vue de reproduire toutes les nuances de la prononciation populaire.

radicaux latins, chercher à quelle famille ethnologique il convient de les rattacher?

Est-ce qu'on n'a point perdu la prononciation originelle de la langue hébraïque? Est-ce qu'on est d'accord sur le son qu'il faut donner aux voyelles grecques? Est-ce qu'aucune langue s'écrit comme elle se prononce? Est-ce qu'en figurant à la française ces vers de la ballade de Goldsmith (1) :

Teurn, dgennteul eurmitt ov zhi daile,
Annd gaïde mi launelé ouai,
Tou ouèr yonn tépeur chirze zhi vaile
Ouiz ospiteubeul rai ;

on les comprendra, et surtout on les traduira mieux que dans leur orthographe native, réfractaire à la prononciation:

Turn, gentle hermit of the dale,
And guide my lonely way,
To where yon taper cheers the wale
With hospitable ray ;

je me le demande, et plus d'un lecteur saura tirer la conséquence.

II.

Dans nos patois, les nuances de prononciation sont diversifiées à l'infini. Elles varient d'un canton à un autre; mais, pour une même région, ces nuances recouvrent un fonds commun de mots et de tournures semblables, qui ne forment qu'une seule et même langue.

Dégager cette inconnue des broussailles qui l'étouffent, briser la coriace enveloppe qui renferme ce noyau précieux, en reconstituer la véritable forme orthographique, au moyen des analogies que présente l'idiome des trouvères et de nos anciens chroniqueurs, étudier les lois, capricieuses et complexes en apparence, mais en réalité savantes et simples, qui président à la prononciation et à

(1) *The vicar of Wakefield*, chap. VIII. Edit. Glashin, Paris, 1851, p. 254.

la syntaxe, tel devrait être, à mon sens, le problème dont la solution est à chercher.

Au commencement de ce siècle, une tentative a été faite pour arriver à une comparaison synthétique de nos dialectes populaires. Par les ordres du ministre de l'intérieur, alors M. de Champagny, duc de Cadore, on s'est efforcé dans tous les départements de traduire en patois de chaque pays un seul et même morceau, la Parabole évangélique de l'*Enfant prodigue.*

Mais le résultat s'est trouvé insuffisant, malgré le concours empressé des préfets et la bonne volonté de ceux à qui ils s'adressèrent pour cette besogne.

Serait-il vrai, comme l'abbé Grégoire l'avait déjà fait remarquer, que « la majeure partie des dialectes vulgaires résistent à la traduction, ou n'en permettent que d'infidèles ? ». A lire les cent et quelques versions de l'*Enfant prodigue* qui ont été publiées dans divers recueils (1), on pourrait être tenté de le croire ; mais, c'est là, je pense, une erreur.

La vérité, à mon avis, est que l'enquête n'a pas eu en réalité un vrai caractère scientifique. Les traducteurs qui ont été chargés de recueillir, ou de transmettre des textes, ne savaient pas assez la langue dans laquelle ils écrivaient. C'étaient, sans doute, des gens instruits, mais avant tout, le plus généralement, des bourgeois et des citadins. Si, avec une teinture de la langue latine, un écolier intelligent arrive à faire une version passable du Cornelius Nepos, qu'il aille donc essayer d'un thème de Lhomond !

Et puis, par défaut de méthode, sans règles orthographiques, avec la préoccupation futilement exagérée de reproduire la physionomie de la prononciation, ils négligeaient nécessairement le fond pour la forme.

III.

Nos patois sont des langues parlées, qu'il est fort difficile d'écrire. On ne peut le faire utilement, pour ces congé-

(1) Voir, entre autres, les *Mélanges sur les langues, dialectes et patois* (par Cocquebert de Montbret), Paris, 1831, pp. 432-545.

nères du français, qu'en se rendant un compte fidèle de la constitution étymologique des mots, en appréciant les variations que la prononciation leur impose et que la syntaxe grammaticale leur fait subir. Sans cette précaution, la plupart de ceux qui se mêlent de peindre aux yeux par l'écriture les sons que l'oreille perçoit, ne réussissent à les présenter que comme des agglomérations saugrenues de syllabes impossibles. Tels que nous les trouvons sous ce travestissement indigne, ce sont bien là « les jargons lourds et grossiers, sans syntaxe déterminée », dont parle Grégoire pour les flétrir.

Encore, si les écrivains d'un même département parvenaient à s'entendre pour adopter un système uniforme d'orthographe approximative ! Mais non : voyez par exemple les traducteurs Artésiens de la parabole. Tandis que l'un dit, à Carvin, *un homme*, *men père*, *sen père*, *il est r'venu*, *den l' mageon*, l'autre dit, à Arras, *ain homme*, *main père*, *sain père*, *il est r'v'nu*, *dain l' mazon*, et un autre, à Saint-Omer, *eun home*, *min père*, *sin père*, *il est arvenu*, *din l' mason*, sont-ce là donc trois patois différents ?

Et pourquoi, dans un même peuple,

Tam variæ cultu gentes, tam dissona vulgi
Ora ?

IV.

Dans les loisirs que Dieu m'a faits, au fond de mon rustique ermitage, j'ai eu la curiosité de me livrer à une longue étude du patois boulonnais, ma langue maternelle, dans ses rapports avec l'ancienne langue romane ; et je puis espérer d'être arrivé à quelques résultats qui ne sont pas sans importance, au point de vue de la philologie.

On en jugera par le spécimen qui va suivre et qui n'est autre qu'une traduction, dans cet idiome, de la parabole de l'*Enfant prodigue*.

Je l'écris scientifiquement, avec une orthographe qui a la prétention d'être d'une rigoureuse exactitude et de reproduire la prononciation, sans porter atteinte à la forme étymologique des mots. Seulement, pour la lire avec l'intonation qui lui convient, il faut remarquer que :

1° l'*e* muet, c'est-à-dire l'*e* qui n'est suivi que d'une seule consonne appartenant à la syllabe suivante, est toujours absolument et rigoureusement muet, ne se prononce jamais *eu*, et peut-être remplacé par une apostrophe : *che, le, de, se*, sont *ch', l', d', s'*, etc. (1).

2° L'*é*, accent aigu, en finale de substantifs et d'adjectifs, — que cette finale soit, ou non, modifiée, *pour l'œil*, en *ée, ées, és*, au féminin singulier-pluriel, et au masculin pluriel, suivant les habitudes françaises — se prononce uniformément *ey* ou *ai*, comme dans les mots *geai, dey, bey*, etc. — Les autres *é*, soit isolés en épenthèse, soit placés dans le corps des mots, gardent le son habituel de l'*é* français.

3° L'*è*, accent grave, suit la loi française. Employé seul, ou en finale, il sonne comme dans *accès, succès :* mais, suivi d'une muette, il équivaut à l'*é* aigu, comme dans *père, mère*, qui se prononcent *pére, mére*.

4° L'*e*, suivi d'une consonne finale forte, comme dans la conjonction *et* et dans les articles déterminatifs *des, ches*, etc., ou de deux consonnes dans le corps du mot, comme dans *mettre, je sers, aperchu*, se prononce comme l'*è* accent grave.

5° La syllabe *en* ne répond jamais à *an*, ni à *in*, mais reste toujours en *e* nasal, comme dans les mots *hymen, examen, Européen*, ou dans le latin *dens, dentis*.

6° Toute syllabe qui commence par les nasales *m, n*, a la propriété de nasaliser la voyelle de son antécédente : *donnez-me, traitez-me*, deviennent ainsi : *donnen-m', traiten-m'*.

7° Les syllabes finales en *er*, des adjectifs et des infinitifs, *premier, dernier, aimer, rentrer*, conservent leur son français, sans jamais unir leur *r* à la voyelle initiale du mot suivant.

8° Il en est de même du son *ez*, qui équivaut à celui de *nez, rez*, etc.

9° La syllabe *au*, en fin de mots, comme *pourchau*, ou suivie d'une muette, comme *auge*, se prononce à peu près

(1) Voir la *Grammaire du patois boulonnais*, p. 97.

comme si l'on écrivait *awe*, et répond exactement au son de la diphthongue *ou* des Anglais dans *cloud*.

10° La syllabe *eu*, même suivie d'un *s*, ou d'un *x*, comme *deus*, *eux*, se prononce *ëwe*.

11° Quand un mot commence par une syllabe muette, et aussi quand plusieurs muettes se suivent, il faut introduire dans la prononciation un *é* de métathèse, ou d'épenthèse, sur lequel ces muettes puissent s'appuyer. Les monosyllabes *che*, *de*, *le*, *je*, *me*, *ne*, *que*, *se*, sont ainsi sujettes à un renversement accidentel, et deviennent *é-che*, *é-de*, *é-le* ou *el*, *é-je*, *é-me*, *é-ne*. *é-que*, *é-se*, toutes les fois qu'elles arrivent au commencement d'une phrase principale, d'un membre de phrase détaché, ou après une finale à consonne parlante. On trouvera toutes ces épenthèses en italiques dans le texte qu'on va lire.

12° Lorsque la syllabe muette, initiale d'un mot, est le duplicatif *re*, comme dans *revénir*, *retrouver*, l'*e* muet se supprime, comme toujours, par apocope, dans la prononciation, et l'*r* s'unit à la finale du mot précédent: *i revient*, *i va revénir*. Mais, si cette finale du mot précédent est une muette, on doit l'accentuer, ou bien introduire dans l'hiatus un *é* d'épenthèse: *jé reviens*, *al é-revient*, *il est-t-é-revénu*. La plupart des orthographistes patoisants préfèrent écrire: *j'erviens*, *al ervient*, *il est ervénu*; mais il faut se garder de voir là une forme verbale exceptionnelle, même quand l'exagération de l'*è* grave produit — ce qui est familier à certains cantons — un *a* d'épenthèse au lieu de cet *é*, comme dans la parabole (traduction de Saint-Omer), où on lit: *vous frère est arvenu et il a été artreuvai*, tandis qu'à Valenciennes, ainsi qu'à Desvres, on dit *il est ervénu*, *il est ertrouvé*. C'est évidemment perdre son temps et se moquer du monde, que de cataloguer péniblement dans un glossaire les prétendus infinitifs *arvénir*, *artrouvèr*, *ervénir*, *ertrouver*, qui ne sont que des accidents de position.

13° Enfin, pour clore ces remarques déjà longues, j'ajouterai que les consonnes finales d'un mot ne s'unissent jamais au mot suivant, excepté pour les *t* des personnes de l'indicatif présent du verbe *être*, *é-je sut*, *t'est*, *il est*, *i sont*, pour les *s* des articles, des pronoms et des adjec-

tifs monosyllabiques, au pluriel, pour les *l* et les *n* des mêmes espèces de mots, au singulier, pour quelques adverbes et quelques prépositions, comme *par*, *pour*, *den* (dans), *alors*, *quant*, etc. Il s'ensuit que les substantifs ne peuvent jamais prendre la marque du pluriel, et que les seuls déterminatifs qui indiquent ce nombre sont les articles, les pronoms et les adjectifs qui les précèdent.

Sous le bénéfice de ces règles sommaires de prononciation, lisons maintenant la parabole :

LA PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGUE

(Saint Luc, chap. xv).

11) I gny-avoi enne foi en honme qu'il avoi deus fiu.

12) Et don (1), *é*-che pu jonne il a di comme cha à sen père : « Mon pére, donnez-me *é*-le part qu'al doi m'*é*-revénir *é*-de vo bien » ; et che père i lus a partagé sen bien.

13) Quiques jour en suite *é*-de cha, *é*-che jonne fiu, apréz avoir fai en paquet de tout chou qu'il avoi, i s'a en alé den en païs ben lon, d'où qu'il a ieu bétôt briscadé tout sen (2) avoir, en fesant banboche.

14) Quant il a ieu tout ensillié, il a survénu enne grande famingne den chele contrée-là, et il a quemenché à avoir misère.

15) Et pour lors, i s'a en alé sé mettre en condition à maison d'en homme d'*é*-che païs-là, et cheti-lal il l'a envoïé den se ferme pour songner as pourchau.

16) Et là, il éroi ben voulu remplir *é*-se panche aveuque les cosse *é*-que ches pourchau i mengeoyte ; mais personne *é*-ne gni-en donnoi.

17) Pour lors, en *é*-revénan à li menme, i s'a dit : « Quan-

(1) *Et donc*, formule de liaison.

(2) Prononcer *tout s'n avoir*, *e* étant entre deux consonnes simples. Ainsi également, verset 20, *i n'n a ieu pitié*, et verset 27. *chou qu'i n'n étoi*.

men gny-a-t-i pon de gen de journée à maison de men père, qu'il ont du pain pu qu'i ne lus en fau, et mi, *é*-je sut échi à querver de faim.

18) « Fau que j'*é*-me liève et qu'*é*-je m'en vache trouver men père, et qu'*é*-je li diche : « Mon père, j'ai granmen péché contre el ciel et cont*ér*' vous :

19) « J'*é*-ne mérite pu d'être appelé vo éfan : traitez-me comme un de vos houret ».

20) Là de sus, i se liève et i s'en va trouver sen père. Et quant il étoit core ben lon, sen père il l'a aperchu, et i nen a ieu pitié, et il a couru au devan de li, et i s'a jeté à sen cou, et il l'a racolé.

21) Et che fiu il gli-a dit : « Mon père, j'ai granmen péché contre el ciel et cont*ér*' vous ; j'*é*-ne mérite pu d'être appelé vo éfan ».

22) Et pour lors, *é*-che père il a di à ses domestique : « Apportez vite échi se première robe, et habillez-le aveuque, et mettez-li se bague den sen doigt et des cauchure den ses pied ;

23) « Et allez queurre *é*-che viau cras, et tuez-le ben vite, et puis mengeon, et feson en bon repa ;

24) « Pa' che *é*-que, voïez-vous, velà men fiu qu'il étoi mort, et qu'il est *é*-revénu vivan, il étoi péri et l'*lé*-revelà sus ses pied ». Et i s'ont mi à faire *é*-ch'l (1) *é*-repa.

25) Tandis tout cha, *é*-che pu viu fiu il étoi den ches camp ; et conme i rentroi et qu'il arrivoi auprèz de chele maison, il a entendu la musique et tout le grant tapage qu'o fesoi ;

26) Et il a crié un de ches domestique, pour savoir quoy que ch'étoi qu'i gny-avoi à faire ;

27) Et cheti-chil il gli-a di chou qu'i n'en étoi : « Vo frére, qu'i di, il est *é*-revénu, et vo père il a tué *é*-che viau cras, pa'che qu'il l'a retrouvé en bonne santé ».

28) Mais li, i s'a mi en posture, et i ne voloi pon rentrer. Là de sus, sen père il a sorti et i s'a mi à le prier.

29) Mais li, il a répondu tout net à sen père : « Velà j'*é*-

(1) L'adjectif démonstratif *che*, *chele*, devant les consonnes, devient *chel*, *chele*, c'est-à-dire *ch'l*, *ch'le* devant les voyelles initiales, qu'elle soient réelles, ou factices.

ne say quanmen d'ennées qu'*é*-je vos sers, et jamais je n'ay manqué enne séle fois de faire chou qu'os m'avez quemandé, et jamais os ne m'avez donné tasseulemen en cabri pour *é*-me divertir aveuque mes camarade ;

30) « Mais, par example, quant *é*-che fiu-chi, qu'il a mengé tout sen bien aveuque des drouille, il *é*-revien vos vire, os li tuez ben vite *é*-che viau cras ! »

31) Alors, *é*-che pere il gli a dit : « Men fiu, ti, t'est toujour aveu mi, et tout chou que j'aïe est à ti ;

32) Mais, i fauloi ben faire en repa et enne réjouissance, pa'che *é*-que ten frère, qu'il étoi mort, il est *é*-revénu au monde, qu'il étoi péri, et qu'il est *é*-retrouvé.

Ou je m'abuse fort, ou bien c'est là une page qui ne me semble pas trop indigne de figurer, à titre de pastiche, dans les *Analecta* de notre ancienne littérature romane ; et c'est pourtant du pur patois Boulonnais.

D. Haigneré,

(*Cabinet hist. de l'Artois et de la Picardie*, t. III, 1888, p. 194 et 224).

Voir Deseille : *Dictionnaire des choses négligées par l'histoire*, p. 85, une version en patois de la Beurrière.

LE PATOIS PICARD

Monsieur le Rédacteur,

Votre jeune *Revue du Nord de la France* accueille avec faveur la proposition que lui fait un de ses collaborateurs, M. Emile Ozenfant, professeur au lycée Louis-le-Grand, de s'occuper des patois de la région.

C'est assurément une bonne pensée ; et, comme prélude, ses rédacteurs insèrent dans leur première livraison une chanson du moderne trouvère de Lille, M. A. Desrousseaux. Ils ne pouvaient mieux choisir. M. Desrousseaux a fait ses preuves : comme inspiration, comme verve populaire et comme langue, c'est un maître. Mais, au début de ces études, permettez-moi de vous soumettre quelques observations.

Les patois de la France sont des langues — je pourrais

dire sont une langue ; — car, malgré de profondes différences d'articulation, ils renferment presque tous, au moins pour la région du Nord, un fonds uniforme de mots de semblable ossature.

Malheureusement, la prononciation diffère; mais la prononciation n'est qu'une enveloppe, à laquelle on a le tort de trop s'arrêter.

Comme ce sont des langues parlées, chacun les écrit à sa mode, suivant les facultés de son oreille et l'impression qu'il en reçoit, sans souci de l'origine étymologique. De là, pour ainsi dire, autant de patois et de mots différents qu'il y a d'écrivains qui s'efforcent d'en peindre les sons. L'orthographe de M. A. Desrousseaux, de Lille, comme celle de M. Dechristé, de Douai, diffère essentiellement de celle de M. Watteuwe, de Tourcoing ; et, cependant Lille, Douai et Tourcoing sont des villes qui parlent sensiblement le même langage.

Cela tient à ce que, pour noter les intonations du patois, on manque d'une règle uniforme. On s'attache à représenter, comme on peut, les nuances locales de la phonétique, sans s'inquiéter de l'étymologie ; et l'on arrive à produire ainsi, au point de vue scientifique, le plus indigeste *charabia* qu'il soit possible d'imaginer. Autant vaudrait prendre un phonographe Edison, au lieu d'une page de typographie !

Appliqué à quelque langue que ce soit, ce procédé est anti-scientifique, au premier chef.

Je sais bien que la réforme de l'orthographe française, tout étymologique, a ses partisans, qui voudraient la remplacer par l'*ortograf fonétic ;* mais, en attendant que nous soyons arrivés à ce résultat, qui est une chimère irréalisable, il nous faut, si nous voulons faire quelque chose de sérieux en fait de linguistique, il nous faut, et il en est grand temps, réformer notre manière d'agir à l'égard des patois.

Pour faire apprécier le vice du système adopté jusqu'ici, je relève dans l'orthographe de M. A. Desrousseaux, — moins imparfaite, j'ai hâte de le dire, que celle de la plupart de ses confrères — la manière dont il use pour représenter le son de l'*e* nasal.

Par *e* nasal, j'entends le son de la syllabe *en*, telle qu'on la prononce en France dans le corps des mots latins, comme *dentis*, *ventris*, etc., et comme la langue française le donne à faire dans les mots *examen*, *hymen*, *européen*, *bien*, *rien*, et même, ce que beaucoup de personnes ignorent, dans le nom des villes d'*Agen*, de *Mende*, etc. (1).

Or, M. A. Desrousseaux, comme l'universalité de ceux qui se mêlent d'écrire du patois, remplace arbitrairement cette syllabe par celle de l'*i* nasal, *in*. Ainsi (*Revue du Nord*, p. 5), *min frère*, *vint'* (ventre), *j'in sus certain*, *ch' moumin*, et (p. 6), *tin tour*, *sin cœur*, *dins l' nid*, *complimints*, *gaimint*, *viv'mint*, etc.

Je ne saurais trop sérieusement dénoncer ce procédé comme irrégulier.

D'abord, le patois a déjà, pour d'autres catégories de mots, le son *in*, qu'il prononce différemment. Ecoutez le paysan dire *vingt* (chiffre numéral), et vous vous convaincrez que *vint'* (ventre) n'aura pas, dans sa bouche, le même son. Notez attentivement, et s'il le faut, faites-lui dire dans le phonographe, *vin* (liqueur) et *vint* (le vent qui souffle), *q'min* (chemin) et le pronom que vous écrivez *min*, le prénom *Célestin* et le pronom *tin*, et vous reconnaîtrez qu'en vous servant de la même forme orthographique pour exprimer l'un et l'autre, vous commettez une flagrante inexactitude en matière de phonétique.

Pour rendre avec fidélité les sons que votre oreille aurait entendus, si elle avait bien voulu y faire une plus profonde attention, il vous aurait fallu écrire, comme on le faisait à l'époque romane, comme quelques rares patoisants l'ont fait de nos jours : *men frère*, *vent'*, *j'en sus certain*, *ch' moumen*, *ten tour*, *sen cœur*, *den l' nid*, *complimen* (les noms patois ne varient pas au pluriel), *gaimen*, *viv'men* (les adverbes patois n'ont pas de *t* final), etc.

Si l'on ne sort pas de la routine, si l'on n'écrit pas ces langues en se conformant aux règles orthographiques des idiomes connus avec lesquels elles ont la plus frappante analogie, au lieu de faire une œuvre de science, utile

(1) Il y a une réponse de A. Desrousseaux, p. 152, qui prétend qu'en écrivant *en* on prononcerait *an*.

au progrès des connaissances humaines en manière de linguistique, on n'arrivera qu'à reprendre en sous-œuvre la confusion de l'antique Babel, et vraiment ce n'est pas la peine !...

II.

M. l'abbé Corblet, dans les préliminaires de son Glossaire, pose ce principe, assurément très judicieux, que « l'*usage*, la *prononciation* et l'*étymologie* sont les trois bases qui doivent servir de fondement à une bonne orthographe (Chap. v, § 1er) »; puis, après avoir écarté l'*usage*, comme ne pouvant être invoqué en l'espèce, attendu la rareté des documents écrits, il ajoute : « D'autres écri-
« vains ont modelé servilement leur orthographe sur la
« *prononciation*, en rompant la tradition étymologique,
« en supprimant — il devait dire en altérant systémati-
« quement — les signes du genre, du nombre, du mode et
« du temps et les consonnes finales qui restent muettes.
« Nous ne pouvons, disait-il, adopter ce système qui mul-
« tiplie les homonymes, embarrasse l'intelligence de la
« lecture, réduit les mots à des sons fugitifs qui ne parlent
« plus par eux-mêmes, et change un des plus précieux
« débris de la langue romane en un détestable argot indi-
« viduel ».

Or, ce que disait l'auteur en 1851, n'a fait que s'aggraver de jour en jour. Surchargés d'apostrophes, par lesquelles sont indiquées des ellipses que les dictionnaires les plus complets se gardent bien d'expliquer, défigurés par les continuelles tortures qu'on inflige à leurs radicaux, en vue de noter diverses nuances de prononciation, les mots de la langue picarde sont des protées, des caméléons, dont la vraie forme est insaisissable.

M. l'abbé Corblet, arrivant le premier à dresser l'inventaire du langage de ses compatriotes, avait un beau rôle à jouer, qu'il a manqué entièrement par trop de précipitation (1). Au lieu de marcher sur les traces de Furetière,

(1) Son Glossaire a été fait en deux ans pour un concours de la Société des Antiquaires de Picardie.

de Boiste et de Vaugelas, au lieu de remonter sérieusement aux origines romanes et d'en montrer la tradition toujours subsistante dans la prononciation locale et dans nombre d'écrivains, même des plus modernes, il a préféré suivre les errements de la foule et consacrer de son autorité les plus déplorables travestissements linguistiques que l'on puisse imaginer. Il ne s'est même pas donné toujours la peine de désagréger les conglomérats syllabiques transmis à son oreille, et l'on trouve dans sa nomenclature des faux-semblants de mots, comme : *achafin*, *chetichi*, *chetilo*, *ocché*, *stichi*, *stilo*, qui ne sont autres que *à cha fin* (à celle fin), *cheti-chi*, *cheti-là*, *où que ch'est*, *ceti-chi*, *ceti-là*, locutions qu'on dirait empruntées directement à Joinville ou à Ville-Hardouin, et qui sont d'un usage journalier parmi nos paysans. Seulement, pour les comprendre, il faut se donner la peine de les bien écrire !

Si l'on me permet, au risque de me répéter, de revenir sur les formes dont je parlais dans ma première lettre, c'est-à-dire sur les adjectifs possessifs, *me*, *te*, *se*, *men*, *ten*, *sen*, *mes*, *tes*, *ses*, constamment ainsi orthographiés depuis nos plus vieux trouvères jusqu'à nos plus proches contemporains, comment les reconnaître dans *em'*, *eme*, *emn'*, *min*, *m'n*, *emmes*, *em's*, — *et'*, *tin*, *ête*, — *es'*, *esse*, *s'*, *sin*, que l'auteur du Glossaire enregistre soigneusement dans sa nomenclature, et à quoi il conviendrait d'ajouter aujourd'hui d'autres leçons empruntées à l'orthographe spéciale de Hector Crinon, telles que *emm*, *ett*, *ess*, *emm'z*, *ett'z*, *ess'z*, et je ne sais combien d'autres !

Comment se frayer une route au milieu d'un pareil dédale, comment démêler une règle grammaticale dans ce fouillis, et comment ne pas traiter de barbare un aussi manifeste charabia !

Il était pourtant si simple de dire, au moins pour ceux qui écrivent en prose, *me mère*, *te sœur*, *se fille*, *men père*, *ten frère*, *sen fiu*, *mes gambes*, *tes bottes*, *ses maisons*, et, en avertissant de regarder comme absolument muets les *e* placés entre deux consonnes simples, *mes amis*, *tes ez*, *ses œuz*, *men argent*, *ten onque*, *sen honme ;* ou bien, si l'on veut, principalement pour la versification, on pourrait écrire, comme M. A. Desrousseaux, *m'n*, *t'n*, *s'n*, *m's*, *t's*,

s'n, avec une apostrophe qui marque ellipse de l'*e*, tandis que, dans le système généralement suivi, ce signe ne représente rien.

Et il ne faut pas croire qu'en agissant ainsi l'on contredirait la tradition. M. Corblet lui-même, arrivé aux dernières pages de son Glossaire, avoue qu'il eut été peut-être préférable d'adopter pour son orthographe *men*, *ten*, *sen*, au lieu de *min*, *tin*, *sin* (p. 571) ; et dans les pièces qu'il publie,

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret,

on trouve *men bergneux* (p. 51), *men visage* (p. 66), *ten teint* (p. 54).

D'ailleurs *in* ne rend pas *en*. Et si l'on doute de ma parole, à moi, né paysan, vivant et conversant chaque jour au milieu des paysans — qu'on écoute au moins le doyen des patoisants de ce siècle, pour notre région, le plus consciencieux observateur qui se soit mêlé d'écrire sur la matière, Hécart, dont la troisième édition du *Dictionnaire Rouchi-Français* est de 1834 ; et on l'entendra dire, sous le mot *inter :* « Le français n'a pas de nuance pour prononcer différemment *en* et *in*. Le patois ne confond pas ces deux sons ; » et plus loin, sous *men :* « *Men fieu*, mon fils, Grégoire d'Essigny écrit *min fieu* en Picard ; c'est une autre prononciation. *Men* se dit partout en Flandre (1) ».

Toute la tradition, à Lille, comme à Boulogne, est pour *men*, *ten*, *sen*. C'est l'orthograghe favorite de Brûle-Maison, *men visage*, *men coulon*, *sen gros cat*, *men gardin*, *men sermon*, *ten corps*, etc. C'est l'orthographe de notre poète Desvrois, Dezoteux, qui a écrit tout au commencement de ce siècle, et qui dit : *men cousin*, *men coutiau*, *men côté*, *men parei*, *men hatrez*, *ten père*, *sen beurre* et *sen lait*. C'est l'orthographe du traducteur de la *Parabole* en patois de Béthune, rédigée en 1807. C'est la seule orthographe rationnelle, grammaticale, étymologique, la seule qui

(1) Hécart aurait dû dire : « *Men* se dit partout en Picardie, aussi bien qu'en Flandre ». C'est la crainte de voir ce mot prononcé à la Normande, *man*, *tan*, *san*, crainte chimérique et mal fondée, s'il en fut, qui a induit à écrire *min* et à fausser ainsi la prononciation.

rende la prononciation dans son intonation populaire de *en* sec, comme quand l'homme des champs articule son adverbe admiratif *ben*, fort différent du *bin* par lequel on se croit aujourd'hui obligé de le remplacer.

Il me resterait à renforcer ma thèse par l'examen de l'article indéfini, *en*, *enne*, comparé avec l'adjectif numéral *un*, *unne*, au sujet de l'inextricable confusion et de barbarie d'orthographe, mais je ne puis accaparer pour moi seul toute la *Revue* et je renvoie le lecteur à un prochain numéro. D. H.

(*Revue du Nord de la France*, 1890, I, p. 60, 110).

A défaut de l'article promis, voici, à titre de document, l'opinion de M. Raynaud sur la prononciation de l'*en :*

Au XIIIe siècle, les voyelles nasales *ã*, *ē* existaient depuis longtemps déjà, et depuis longtemps aussi les sons *an* et *en* étaient confondus dans la même prononciation.... Qu'elle était cette prononciation? Etait-ce *an* ou *en* (*in*)? Pour le *français*, il n'y a aucun doute, et à défaut d'autres preuves la prononciation actuelle *an* des adverbes en *ent* nous démontre suffisamment que dans cette confusion des voyelles nasales, c'est toujours *ã* qui en *français* a absorbé *ẽ*. Mais en *picard*, où nous remarquons la même confusion dans les rimes et où évidemment la même confusion existait dans la prononciation, *ā* s'était-il partout substitué au son *ē*? Nous ne le croyons pas, et nous pensons bien au contraire que c'est *ē* qui avait absorbé *ā*. Il serait en effet plus qu'improbable que le son *ē*, qui existe encore dans le patois moderne, après s'être prononcé *en* (*in*) dans les premiers temps de la langue, ait ensuite au XIIe siècle passé par le son *an* pour redevenir *en* (*in*) aujourd'hui... Nous ne trouvons pas (dans les chartes du Ponthieu) un *seul* mot qui ayant *en* latin s'orthographie *an*, tandis que nous avons au contraire quelques exemples de mots qui prenant *an* en latin s'écrivent par *en* dans notre dialecte, preuve évidente de l'absorption de *ã* par *ẽ*. *En*, de *annum*, *jenvier*, *pitenchiers*, *ennées* et *Jehen*. De ces exemples et d'autres encore, comme *men*, *sen*, qu'on ne trouve jamais écrits *an*, et que le patois moderne prononce *min*, *sin*, il nous semble facile de conclure : 1° qu'au XIIIe siècle, il y avait confusion de prononciation entre les voyelles nasales *ā* et *ē*; 2° que c'était le son *en* (*in*) qui avait absorbé le son *an*.

Etude sur le dialecte Picard dans le Ponthieu d'après les Chartes des XIIIe et XIVe siècles, par Gaston Raynaud (Bibl. Ecole des Chartes, t. XXXVII, p. 33).

VOCABULAIRE

DU

PATOIS BOULONNAIS

A, s. m., première lettre de l'alphabet. I ne sayt n'A ne B.

à, prép. A, dans les diverses acceptions indiquées par l'Académie. — M. Corblet fait remarquer que cette préposition se supprime quelquefois devant un mot commençant par un A. C'est une apocope. O z'ons té no proum'ner Abbeville (J. Croëdur, 1881). En Boulonnais j'entends dire à une vieille femme de Desvres : Je m'en vai à Lincthun, pour à Alincthun. Elle ne manque jamais d'ajouter : les gens de Lincthun, la ducasse de Lincthun. Dans ce cas là, ce n'est pas la préposition qui se supprime, c'est l'*a* initial du mot suivant qui tombe par apocope. Il est core à bonne hère, de bonne heure (*Grammaire*, pp. 515, 516, 527).

à prép., en vieux Boulonnais avait le sens de : *avec, dans... Pour avoir carié à ses cars et chevaulx* (Plaids de Lenclos, 1460). Il est ordinairement suivi du mot *tout : Pour avoir à tout sen beneau mené argille* (Compte de Longvilliers de 1509).

a', pronom personnel verbal de la 3e personne du singulier, féminin. Elle ne s'emploie que devant *li* et *lus*, *me*, *te*, *se*, *ne*, *nen*. A' n'a ren. A' ne fait ren. A' ne dit ren. A' n'en veut pont. A' n'en sait granment. A' me dit. A' m'a dit. A' m'ainme ben tout de même. A' te connoît. A' s'assit. A' se met à braire. A' li fait amitié. A' lus donne tout chou qu'al' a. Voyez *al.* (*Gr.*, 326).

abacher, v. a., abaisser. Abache chés branques pour qu'éje cueille des noix. Abacher enne digue, en sautois, en pavé.

abacher (s'), v. pr., se baisser..., synonymes : *Bacher*, *Rabacher*. Abache-tè qu'éje monte sus ten dos. I faut s'abacher devant sen maite. I n'a pont voulu s'abacher, ol l'a mis à le cour (*Gr.*, 76. — Du grec ἀβάσσω, j'abaisse).

abaï, s. m., aboi, aboyement. On connoit ben à sen abaï quand que ch'est quiqu'un de le maison qu'i rentre, ou ben en étranger (*Gr.*, 80. — De ἀβοίω, j'aboie).

abaïer, v. a., a-ba-ier. Aboyer, japper, se dit proprement des chiens. Quand che tien il abaïe ch'est qu'i gn'y a quiqu'un qu'i vient. Un maire grincheux disait à un conseiller municipal qui discutait ses volontés : Taijez-vous, os avez assez abaïé comme cha (*Gr.*, 79, 140, 419).

abandon, s. m., abandon. Laicher tout de l'abandon, avec l'ablatif, au lieu du datif français *A l'abandon* (*Gr.*, 511. — De α-βάνδον, sans étendard).

abandonner, v. a., quitter, délaisser. Il a tout abandonné.

abatage, s. m. Action d'abattre des arbres. Les atillons et les branques i payetent l'abatage.

abattre, v. a. Abattre en abre (De ἀβάττῶ, je mets à terre).

abbé, s. m. (Abé). Tout ecclésiastique qui n'est ni curé, ni vicaire, ou dont on ignore l'emploi. S'est dit autrefois de beaucoup de gens qui avaient fait leurs études secondaires, sans être même tonsurés. « L'abbé Bomy, l'abbé Dépierre », (entendu) (*Gr.*, 91, 187. — De ἀβάθ, maître, docteur).

abbéïe, s. f. Abbaye, v. Abbie.

abbesse, s. f. Crasse comme enne mère abbesse.

abbie, (pron. Abie), s. f., Abbaye. Le mot est resté à Boulogne pour désigner l'*Enclos de l'Evêché*, anciennement *Abbaye Notre-Dame ;* — à Saint-Inglevert, pour le lieu de l'ancien prieuré ; ailleurs encore (*Gr.*, 76, 118, 187).

abîmer, v. a. J'abinme, os abimons. Gâter, salir, endommager. — On abînme des habits en les déchirant

ou en les salissant ; on abinme des outils qu'on ébrêche, des légumes ou des fruits qu'on récolte avec trop de brutalité (*Gr.*, 423).

abîmer (s'). On s'abînme en travaillant sans relâche et avec ardeur. I s'abinme à travailler ; ch'est en homme qui a un fameux courage ; tout le jour et tout le nuit i se tue et i s'abinme ! (*Gr.*, 168, 423, 424).

abinme, s. m., abîme, et généralement lieu difficile à traverser. Il est queu den en abinme. I gni a des abinmes à passer pour arriver à se maison (*Gr.*, 119, 168. — De ἄβυσμός, vfr. abisme).

abis de camelot (ung), ancienne forme d'*habit* (Inventaire de Levrient, 1630).

abitans de... (les), habitants (Compte de l'église de Samer, 1630).

ablains, s. m, employé surtout au pluriel. Mot de vieux patois, inusité aujourd'hui. *Il soyera et engrangera les ablains* (Plaids de Lenclos, 1460). — *Ablais* en vieux français, signifie blé ou grains coupés.

abloque, s. f., digue, barrage dans un cours d'eau. Faire enne abloque.

abloquer, v. a., bloquer, arrêter un cours d'eau par une digue. Abloquer chele iaue. Il ont abloqué che ruchos pour faire aller l'iaue dens lu pré. *Abloquer en ouvrage,* en Rouchi, veut dire le faire vite et mal (*Gr.*, 191).

ablouquer, v. a., mettre une boucle (Le Roy, p. 4), attacher avec une boucle. — C'est proprement l'action de fermer quelque chose au moyen d'une boucle et il se dit aujourd'hui plus particulièrement de l'action de fermer une porte au moyen d'un crochet. C'est le contraire de *déblouquer*. Chele porte a n'est pont ablouquée. Ablouque le porte de chele écurie. Eche hecq i s'a ouvert, i n'étoit pont ben ablouqué. E. Lecesne, pour l'Artésien, donne *abloquer* et *débloquer* dans le sens de *boutonner* et *déboutonner*, aussi dérivé de *blouque*.

abolir, v. a., rendre sans forces. Chele maladie là m'a tout aboli ; je ne peux pus me ténir desus (pr. edsus) mes gambes.

— v. a., supprimer quelque chose qui est en usage. On a aboli ches dinmes. Abolir un passage, une servitude. Il ont aboli enne piedsente qui gny avoit là.

abominabelment, adv. Sert souvent de coefficient du superlatif, même en bonne part.

abominable, adj. Mot très usité pour qualifier quelque chose de révoltant, surtout au neutre. Ch'est abominable éde vire des choses comme cha.

abomination, s. f. Ch'est enne abomination. Quelle abomination !

abord, s. m., commencement. Du premier abord, dès le commencement, au premier moment (*Gr.*, 510, 511).

aborder, v. a., approcher. — O n'ose pont l' l'aborder.

abouler, v. a., apporter, avancer; employé dans cette phrase : Allons! aboule, sans régime, ou bien: Aboule ten argent ; est donné comme Artésien par E. Lecesne, p. 344. — Mais n'est-ce pas un mot d'argot ?

Oui, dans le sens de *donner* et de *venir* (De ἀϐολῶ, j'arrive.)

aboutonner, v. a., boutonner. Aboutonne ten gillet, tes maringne, tes guêtres. Aboutonne t'n abit (Henry).

abre, s. m., arbre. Monter de sus en abre. Planter des abres. Abatre des abres. On dit figurément : En abre de molin. — L'abre du vent, la voie lactée (*Gr.*, 194, 253, 257, 265, 272, 289, 297, 306, 344).

abret, s. m., petit abre (*Gr.*, 94, 194).

abrisser, v. a., couvrir d'ombre par le moyen des arbres. Le verbe est plus souvent passif, et au participe. Enne rue fort abrissée. En gardin trop abrissé (*Gr.*, 193, 194).

abruver, v. a., abreuver. Il y a dans la cour des principales fermes un flos pour abruver ches bêtes. Artésien, *Abreviau* (*Gr.*, 193, 425).

De ἀϐρυφῶ, je bois. Le patois est quelquefois plus près que le français de l'étymologie.

abruvois, s. m., abreuvoir. L'*s* ne se prononce pas (*Gr.*, 143, 181).

absinthe, s. f., absinthe, plante (*Gr.*, 195).

absolument, adv., absolument. Seulement dans le sens de *malgré tout*. Il l'a voulu absolument.

absolution, s. f., absolution. Telle confession, telle absolution. Selon la demande, le conseil ; on n'en saurait donner un bon, si la demande n'est pas sincère, si on ne dit pas tout (Hécart. — *Gr.*, 195).

acahieller (s'), v. pr., s'asseoir sur une chaise. Acahiellez vous, Monsieur (Le Roy, p. 4). Il a vieilli, et pour ma part je ne me souviens pas de l'avoir entendu employer. — On trouve dans le Normand se cairer dans le même sens. V. Caïeller.

acamailler, prononcez : acamaglier, v. a., gagner quelqu'un par des caresses ou des flatteries (*Gr.*, 209, 222).

acanner, v. n., crier comme les chiens. Ce mot, donné comme Boulonnais dans le Glossaire de M. l'abbé Corblet, m'est inconnu.

acater, v. a., acheter. *Pour mi j'acat'rai tout peu* (Dezoteux, III, 9). Quoy que t'a acaté à le fête ? Acater du blé. Acater mannée. Chele maison est à mi, j'el l'ai acatée deux mille francs sans les écrits (*Gr.*, 76, 288, 345, 348, 360). (De κατῶ, j'achète, et non de *ad captare*).

acateux, s. m., acheteur. N'est guère usité que dans le proverbe : I gny a pont de sots vendeux, I gny a que des sots acateux.

Acasteresse et *acquesteresse* se rencontrent dans le Compte de Longvilliers de 1509.

acatis, s. m., le fait d'acheter, chose achetée. On dit : O sommes au pain d'acatis, pour dire nous en sommes réduits à manger du pain acheté, au lieu du pain cuit dans la maison. Des habits, des bas, des souliers d'acatis, c'est-à-dire achetés en confection, sur le marché, au lieu d'avoir été fabriqués sur mesure dans la maison (*Gr.*, 116, 181).

acaudelage, s. m., action d'acaudeler (*Gr.*, 78).

acaudeler, v. a., donner aux bestiaux des légumes ou des fourrages verts, hachés menus et baignant dans de l'eau *chaude ;* d'où le mot caud, par lequel cette nourriture est désignée (Le Roy, p. 4, acaudler). Acaudeler des vaques ; leur donner du caud (*Gr.*, 133, 420).

acaudelure, s. f., herbes et légumes servant à acaudeler.

accablant, adj. verb., accablant. Ch'est accablant, pour dire « c'est écrasant », c'est au-dessus des forces des gens, dans le sens moral (De καβλῶ, j'accable).

accaparer (s'), v. pr., s'emparer de. I s'a accaparé éde tout ; i ne laiche ren à les autres.

accident, s. m., malheur fortuit. Ch'est en accident.

Quel accident ! Il sert à des euphémismes : Si l'accident arriveroit, si vous veniez à mourir.

accidenter, v. n., être victime d'un accident. Pauvre homme blessé et accidenté (Compte Eglise Samer, 1601). I s'a fait accidenter, il s'est exposé par sa faute à subir un accident. En Rouchi, *accidenté*, qui a une infirmité.

acclotté, part., agglutiné. Se dit par exemple de la farine qui, en vieillissant, s'agglutine.

acclotter (s'), v. pr., s'agglutiner, se coller ensemble. Le Picard dit *Achoclé*, d'autres dialectes ont *maclottes* pour : grumeaux, matons ; c'est même famille (*Gr.*, 236).

accommunier, v. Communier.

accord, s. m., accord, concorde, entente mutuelle. I sont ou I ne sont pont d'accord. Là ọù qu'i gny a pont d'accord, cha ne va jamais ben.

— **(d'),** locution affirmative.

accorder (s'), v. pr., se mettre d'accord. Volez-vous nous accorder nous deux. I ne peuttent pont lus accorder. — Terme de vente : Ol gli a accordé, pour : on lui a cédé.

accorion, (pr. acorion), s. m., lacet de cuir. Ce mot est dérivé du latin *corium*, cuir, peau. Eje m'en vai à l' maison d'éche cordonnier, pour qu'i me cope enne paire d'accorions, pour lacher les chabots dé me sœur (*Gr.*, 76, 141, 170, 187). Vieux français : *corion*. — Picard : *corion*, *ékorion*. — Rouchi : *écoroie*, *écorièle*. Une chanson du Bouhourdis en patois de Doullens de 1649 (Corblet, p. 109), donne ce vers à propos d'un soulier perdu :

« *Par l'escorion l'ay ramassé* »,

ce qu'un chroniqueur parisien a cru pouvoir traduire par le mot *empeigne* (*Grelot* du 17 décembre 1882) !

accostable, adj., qui est d'un abord facile. C'hest in homme fort mal accostable (*Gr.*, 187, 191).

accoster, v. a., aborder (*Gr.*, 230).

accouchement, s. m. et **accoucher,** v. n. et actif ; sens français.

accoucheux, èse, adj. subs., accoucheur, peu usité.

accourre, pr. acourre, v. n., accourir, se conjugue sur *courre* (*Gr.*, 187, 480).

accoutumer (s'), v. pr., sens français. Ce verbe ne se dit pas à l'actif. On l'emploie peu au pronominal, mais fréquemment au passif, le plus souvent au participe : J'y sut accoutumé.

accroire, v. n. (faire), faire croire ce qui n'est pas (*Gr.*, 143, 236).

accroupir (s'), v. pr., s'accroupir. I s'a accroupi. On dit mieux : Se mettre à crou-crou.

accueil, s. m., réception bienveillante. O m'a fait ben de l'acceuil den chele maison-là.

accueillant, adj. verbal, qui fait bon accueil. Ch'est des gens fort accueillants den lu maison.

accueiller, v. a., attaquer, atteindre. Se dit des bêtes qui s'attaquent aux plantes. Les carplues ont accueillé nos cabus, os n'en porront pus récourre. S'i les accueillent, ch'est fini. Des éfants qui sont accueillés de vermingne.

acculer (s'), v. pr., se buter.

a cet' heure, voyez Astère.

a cha fin, cons., afin. L'abbé Corblet dans son *Glossaire* le donne en un seul mot. C'est évidemment une corruption de *A chel fin* ou *à chal fin.* V. Fin.

achaindre, v. a., assaillir, attaquer quelqu'un, se précipiter sur lui dans des intentions hostiles (*Gr.*, 458). Corblet dit : *Atteindre en frappant de grands coups.* Je crois que l'idée de frapper n'est pour rien dans la signification du mot, qui représente simplement une irruption soudaine et en force sur la victime. Roman, *Açaindre* :

De totes parz me vi açaindre (Renard, 8716).

achemanté, adj., animé au travail, transporté d'ardeur pour une œuvre quelconque. Il étoit si tellement achemanté, qu'o ne povoit li ren faire entendre.

achi, s. m. Essieu, du latin *Axis.* L'achi dé che car, dé che benniau, de chele carette. — On est famèsement rétantué, quant on est assis à carette sus chel achi. Picard : *Achu.* — Rouchi : *Assi.* — Normand : *Essi* (*Gr.*, 116, 196).

achochonner (s'), v. r., se mettre en concubinage. I s'a achochonné aveuc enne fille éd ren. I sont achochonnés. Vivre achochonné. — Voyez Chochon, qui n'a pas ce sens

particulier mais qui néanmoins est le simple d'où ce mot dérive.

acier, s. m., acier.

aclairchir, v. a., éclaircir, rendre plus clair semé, terme de jardinage et de culture. Ches carottes i sont trop drues, i fauroit les aclairchir.

acœurcheuz, s. m., tablier (*Accorcheu,* Griset, p. 22. — *Acorcheu,* Le Roy). En acœurtheuz de toile, d'indienne. Quez biau acœurcheuz ! (*Gr.,* 137, 186, 226, 237). Picard : *Accourcheu, Ecorchu.* — Artésien, aussi *Ecorchu.* — Wallon : *Scourchet, Scoursué, Escoursué.* — Rouchi : *Escourcœulz.*

aconduire, v. a., amener, conduire. — Jel l'ai aconduit. I s'a fait aconduire.

acout, s. m., vogue, faveur, accueil. No tarte al a de l'acout, c'est-à-dire, est recherchée, obtient faveur auprès des convives.

— **(a bon),** adv. composé, à bon accueil. Voyez *coup* (*à*) qui est distinct (*Gr.,* 145, 182, 505).

acouter, v. a., écouter, entendre. Acoute ! Acoute ! quoy qu'i no conte là ! Acoutez en peu, qu'èje vos parle en mot. Je n'acoute mie tout cha (*Gr.,* 314). N'acoute pont à te mère (Dez., III, 3).—(De ἀσκούτω ou ἀκούστω, écouter).

acouveter, v. a., couvrir complètement, recouvrir. Un homme sur qui s'éboule une meule de foin, un monceau de terre ou de sable, en est acouveté. On ne l'emploie guère qu'au participe (Le Roy, p. 4). Picard : *Acouffeté.*

acquéreux, èse, adj. subst., acquéreur. I s'a rendu acquéreux des biens Charlot.

acquisition, s. f. O n'avez pont fait là enne brillante acquisition.

acranquillage, s. m., outillage, outils ou meubles divers, rassemblés dans un même lieu. Ol-l'a fait démarer avec tout sen acranquillage. On a vendu tout sen acranquillage, c'est-à-dire tout ce qu'il possédait. Picard : *Acrinquiage, Acrunquyage, Atrinkillage, Acrenquillache,* etc. (*Gr.,* 78, 160. — Le Roy, p. 4, Acrunquillage).

acranquiller (s'), s'outiller. Se fournir de tous les

meubles ou de tous les outils nécessaires à l'état qu'on veut exercer, ou à l'œuvre particulière que l'on va entreprendre.

acte, s. m., acte. Acte ède batenme, ède naissance. Dire ses actes, réciter les Actes des Vertus théologales.

action, s. f., activité. Travailler d'action, mettre de l'action à quelque chose.

— action, acte. I faut être fou pour faire èche l'action là, des actions comme cha.

— **(bonne)**, acte digne d'approbation. I n'a pont fait enne bonne action den sa vie (*Gr.*, 141, 170, 182, 202).

actionner, v. a., animer, exciter. C'est plus qu'activer : c'est mettre en activité ardente, ou, comme dit l'Académie, faire faire *avec action*. Ce verbe est aussi réfléchi : Pus que che lièvre i cueurt, pus que che tien i s'actionne à le poursuire (*Gr.*, 202).

— , intenter un procès.

addition, s. f., addition, en tant que règle d'arithmétique. I ne sayt pont faire enne addition (*Gr.*, 76).

Adenne, s. f., prénom, féminin d'Adam. *Adenne des Marquais* (Aveu de Preurelles, xv[e] siècle).

adès, interj., (*s* muet), adieu. Je té dis adès. Picard : *Adé* (*Gr.*, 94, 181). V. Adiu.

adeté, v. Adité.

adevancher, v. a., aller au devant. Il l'a adevanché (*Gr.*, 100).

adevant, adv., l'heure ou le jour d'avant.

— **-z'hier**, avant-hier.

— **-nonne**, s. f., avant-midi. J'ai travaillé tout men adevant nonne. Picard : *Arevant-nones*.

adeviner, **adviner** ou **adevignier**, v. a., deviner. J'adevingne, os adevinons. Adevingne en peu che qué je viens de faire. Picard : *Agueviner*, *Agviner*. — Rouchi : *Adeveiner* (*Gr.*, 100, 212, 424).

adevingne, s. f., devinette.

adeviser (*Gr.*, 100), v. Deviser.

adhérer, v. n., consentir, donner son assentiment à un projet. I n'a pont voulu adhérer.

adité, adj., fixé d'avance, connu, habituel. Le jour adité.

VOCABULAIRE

DU

PATOIS BOULONNAIS

A, s. m., première lettre de l'alphabet. I ne sayt n'A ne B.

à, prép. A, dans les diverses acceptions indiquées par l'Académie. — M. Corblet fait remarquer que cette préposition se supprime quelquefois devant un mot commençant par un A. C'est une apocope. O z'ons té no proum'ner Abbeville (J. Croëdur, 1881). En Boulonnais j'entends dire à une vieille femme de Desvres : Je m'en vai à Lincthun, pour à Alincthun. Elle ne manque jamais d'ajouter : les gens de Lincthun, la ducasse de Lincthun. Dans ce cas là, ce n'est pas la préposition qui se supprime, c'est l'*a* initial du mot suivant qui tombe par apocope. Il est core à bonne hère, de bonne heure (*Grammaire*, pp. 515, 516, 527).

à prép., en vieux Boulonnais avait le sens de : *avec, dans... Pour avoir carié à ses cars et chevaulx* (Plaids de Lenclos, 1460). Il est ordinairement suivi du mot *tout : Pour avoir à tout sen beneau mené argille* (Compte de Longvilliers de 1509).

a', pronom personnel verbal de la 3e personne du singulier, féminin. Elle ne s'emploie que devant *li* et *lus*, *me*, *te*, *se*, *ne*, *nen*. A' n'a ren. A' ne fait ren. A' ne dit ren. A' n'en veut pont. A' n'en sait granment. A' me dit. A' m'a dit. A' m'ainme ben tout de même. A' te connoît. A' s'assit. A' se met à braire. A' li fait amitié. A' lus donne tout chou qu'al' a. Voyez *al.* (*Gr.*, 326).

VOCABULAIRE

DU

PATOIS BOULONNAIS

A, s. m., première lettre de l'alphabet. I ne sayt n'A ne B.

à, prép. A, dans les diverses acceptions indiquées par l'Académie. — M. Corblet fait remarquer que cette préposition se supprime quelquefois devant un mot commençant par un A. C'est une apocope. O z'ons té no proum'ner Abbeville (J. Croëdur, 1881). En Boulonnais j'entends dire à une vieille femme de Desvres : Je m'en vai à Lincthun, pour à Alincthun. Elle ne manque jamais d'ajouter : les gens de Lincthun, la ducasse de Lincthun. Dans ce cas là, ce n'est pas la préposition qui se supprime, c'est l'*a* initial du mot suivant qui tombe par apocope. Il est core à bonne hère, de bonne heure (*Grammaire*, pp. 515, 516, 527).

à prép., en vieux Boulonnais avait le sens de : *avec, dans... Pour avoir carié à ses cars et chevaulx* (Plaids de Lenclos, 1460). Il est ordinairement suivi du mot *tout : Pour avoir à tout sen beneau mené argille* (Compte de Longvilliers de 1509).

a', pronom personnel verbal de la 3e personne du singulier, féminin. Elle ne s'emploie que devant *li* et *lus*, *me*, *te*, *se*, *ne*, *nen*. A' n'a ren. A' ne fait ren. A' ne dit ren. A' n'en veut pont. A' n'en sait granment. A' me dit. A' m'a dit. A' m'ainme ben tout de même. A' te connoît. A' s'assit. A' se met à braire. A' li fait amitié. A' lus donne tout chou qu'al' a. Voyez *al.* (*Gr.*, 326).

agir, v. n., agir, travailler à, suppléer au défaut de quelqué chose. I faut agir à cha : travailler à réparer une brèche, à remédier à quelque défaut, à boucher un trou.

agissant, agichant, e, adj. verbal, courageux, aimant à se remuer, à travailler. Le fenme al est ben agichante, mais l'homme il est si paresseux qu'éche n'est ren de le dire.

agiter (s'), v. pr., s'inquiéter, s'occuper avec sollicitude de quelquę chose. Ne vos agitez pont de cha, laichez me faire tout ira ben. A s'agite toujours mal à purpos.

agniau, s. m., agneau (*Gr.*, 133, 210). Anciennement : *Agnel* (Plaids de Lenclos, 1460). Picard : *Aigneu* (D'*agnus*, qui vient du grec ἀμνός).

agoniser, v. a., insulter, accabler d'injures. Agoniser de sottises, c'est-à-dire de reproches injurieux. Picard : *Agonir*.

agrandir, v. a., rendre plus grand quelque chose qui existe déjà et qui a une étendue restreinte. Agrandir en treu.

agrappe (pr. Agrape), s. fr., agraffe, fibule, broche (Compte de l'Eglise de Samer de 1601), se dit surtout des agraffes en métal, à l'aide desquelles le *ragrappeur* raccomode la vaisselle de faïence. Mettre des agrappes à en plat, en saladier, enne assiette, en pot, en baquet.

Mieulx tenu que d'agrappe (Molinet).

(*Gr.*, 78, 172. De ἀγράφω, j'attache).

agréïable, adj., agréable. Che n'est pont granment agréïable pour des père et mère de vir cha devant ses yus à la fin de ses jours (*Gr.*, 191). *Agriable* en Normand et *Agriape* en Rouchi.

agréïer, v. a., contenter quelqu'un, lui faire plaisir, lui plaire (*Gr.*, 419). I faut ben agréïer sen maite le pus qu'o peut. Os ne l'avez jamais agréïé à ren.

agreyment, s. m., agrément. Eje n'ay pont là granment d'agreyment, allez !

agrimelle, s. f., agrés, outil. C'est plutôt un terme de plaisanterie ou de mépris. Ramasse tous tes agrimelles. Il est venu échi aveuc tous ses agrimelles (*Gr.*, 188). En Picard : *Agobilles*.

agripper, v. a., gripper, empoigner, saisir convulsivement (Henry, p. 232. — *Gr.*, 240). I m'a agrippé par le bras en passant. Chés cats il ont bétôt agrippé ches soris. *Agriffer* en Picard, *Agraper* en Wallon.

agroet, adv., mauvaise orthographe, v. Grauet.

— adv., d'état ou de manière, s'appliquant à la raideur momentanée que le froid ou la maladie cause aux membres. J'ai mes doigts tout agroet. Mes mains sont comme agroet. Henry donne *agroé* comme adjectif avec la signification d'engourdi. Ce n'est pas un adjectif et l'*e* final est un *é* ouvert.

Le Picard a le verbe *agroer* ou *agrauer* avec le sens de *saisir, accrocher*.

agu, ad., aigu. Che cat il a des dents agus comme des pointes d'épiules. En coutiau agu. En bâton agu. Enne epingne ague (Henry, 232. — *Gr.*, 126).

aguescher, v. a., agacer, animer, exciter. Chés garçons il agueschent chés filles, pour dire, les taquinent. N'agueschez pont ches tiens, mes éfants, autrement o les rendrez méchants et o vos ferez mordre. Picard : *Agucher*.

aguet, mot dont j'ignore la signification. Il est employé dans cette locution adverbiale *à l'aguet*, qui signifie privé d'abri, de défense, de protection. Une cour est *à l'aguet*, quand elle manque de barrière ou de clôture. Une chose est *à l'aguet* quand elle est comme abandonnée, sans que rien de ce qui pourrait la couvrir et la protéger ne se trouve autour d'elle. On dit aussi *de l'aguet* (*Gr.*, 506). Le pluriel comme en français.

Aguet est le radical des mots guet, guette, guetter, guetteur, de ἀγάττω, je guette. Vieux français *agaiter, agaister, agueter, esgaiter*, etc. ; *agueter* est devenu *gueter* par la chute de l'*a* initial (J. Espagnolle). Pour expliquer le sens patois il faudrait que l'*a* d'*aguet* fut un *a* privatif : *a-guet*, sans garde, à l'abandon.

agugle, s. f. (prononcé avec *gl* italien ou *ll* mouillés), aiguille. On a cet *l* mouillé dans *soleil* par exemple, mais il n'y a pas de caractère pour le peindre aux yeux. Il en est de même d'*aiguillon*, que l'auteur du roman d'Eustache le Moine écrivait, au XIII[e] siècle, *aguillon*. Wistasces tint un aguillon, v. 1016. Donnez-me men agugle qu'e je quède. Il a cassé sen agugle (*Gr.*, Aguille,

Aghille et Agwille, 209 (Agule, Le Roy. — De ἀκκύλα, pointe).

aguglée, s. f., aiguillée (*Gr.*, 91). Enne aguglée de soie rouge.

agugliettes, s. f., pluriel, aiguillettes, plante. *Scandix pecten veneris.* On donne le nom d'*agugliettes rouges* à une espèce de *fumaria* (*Gr.*, 189).

aguillettes, s. f., mot ancien, petites aiguilles. *Deux solz pour avoir des aguillettes* (Cœuilloir Ant. de Dixmude, 1540).

agujer, v. a., aiguiser, rendre aigu. Agujer enne sarpe, lui donner du fil. Agujer en piquet, le tailler en pointe. On dit figurément agujer sa langue pour bavarder, médire du prochain. Une figure *agujée*, maigre et en pointe (*Aguger*, p. 164 de la *Grammaire*, est une faute. — De ἀ-κίζω, j'aiguise).

agujoire, s. f., pierre à aiguiser (*Gr.*, 143, 176).

aherer, v. a., labourer, mot ancien disparu du langage moderne. *Pour avoir emprins de se karue aherer à plate roye... sus le terre et aveuc ce ahere de present* (Plaids de Lenclos, 1460).

ahocquer, v. a., accrocher. Le sens primitif est : Suspendre à un *hocquet* ou crochet, mais il est peu usité, v. *Hocquet*. Il signifie plus ordinairement heurter dans la marche ; deux voitures qui passent trop près l'une de l'autre en se rencontrant s'*ahocquent* par les moyeux des roues. Celui qui passe auprès des haies *ahocque* ses vêtements aux ronces et aux épines (*Gr.*, 200).

Les moutons sahocquoient aux épines (Mol., f. 43, r°). Hécart cite cette locution, sans vestige de ce mot dans son patois :

Les bellés files et les (*vieilles*) *loques*
Trouf'té toudi qui l' z'ahoque.

ahouper (s'), v. pron., s'arrêter, se fixer en parlant d'une bande d'oiseaux ou insectes qui volent : Chele cornaille al est ahoupée sus chés tilleux. Chel échain il est ahoupé à enne branque ède séhu (Ahoupé signifie en ce cas : *forme la grappe, fait le bouquet*, v. Houppe).

ahure, s. f., malheur, accident. Il gli a arrivé ahure. Hector Crinon dit : L' première ahure, p. 162 (*Gr.*, 127, 176).

ahurichement, s. m., état de quelqu'un qui est ahuri. *Tout ahuri, tout honteux et tout bête* (H. Crinon, p. 54).

ahurir, v. n., rendre interdit, étonné, stupéfait, ne sachant que dire et que faire. Cha m'ahurichoit ben, allez, dé le vir dens chel état là! J'en sus core tout ahuri. Allons ne reste pont là comme en ahuri (De ὑρίω, être troublé).

ahurter (s'), v. pr., s'arrêter immobile et boudeur dans un coin, s'entêter. I s'a là ahurté. Il étoient là ahurtés, sans povoir les faire démarer. Henry dit *aheurté*, entêté. L'abbé Corblet distingue à tort *aheurté*, d'*ahurter*. Joinville fait dire à un controversiste : Je ne puis mon cuer *ahurter* à ce que je croie au sacrement de l'autel, c'est-à-dire arrêter, fixer, déterminer mon cœur à croire... (*Gr.*, 240).

aï-aïe, interj., aïe, cri de douleur. A. Desrousseaux a une chansonnette dont le refrain est :

Aïe-iae-iaé!
Aïe-iaé!
Aïe-iae-iaé!
Aïe-iaé!

aïasse, s. f., crise, douleur prolongée. L'*aïasse* diffère de l'*angouche* en ce qu'elle dure plus longtemps. Un malade a des aïasses ; un homme qui se fait arracher une dent a une angouche. Il gli a prins enne aïasse ; os croièmes qu'al alloit passer. I li prend comme cha des aïasses de tans en tans (*Gr.*, 139, 188).

aïde (épelez *a-ï-de*), s. f., aide, assistance. O m'a donné de l'aïde, sans cha je nen éroye pont peu widier. C'est le même qu'*aïude*, et je l'ai entendu (De ἀΐω, j'aide), v. Aïe.

aidier, v. a., aider. Futur: il aidera. Viens m'aidier. I n'a pont voulu m'aidier (*Gr.*, 85, 140, 141, 325).

aïe, s. f., aide, ancien mot conservé dans la locution suivante, à l'usage des gens épuisés de forces ou rompus de fatigue. Je n'en peux pus aïe : c'est-à-dire, je ne puis plus rien faire, mot à mot : je ne peux plus me donner d'aide, ni en donner à personne (*Gr.*, 80). V. Aïde.

aïe, s. f., arbre d'une charrue. L'aïe d'enne carue.

aigle, s. m., aigle (*Gr.*, 205).

aigre, adj., aigre (De ἄγριος. — *Gr.*, 220).

ail, s. m., ail (pr. aglie). Ede l'ail, des ails (*Gr.*, 80, 221, 222).

aile, s. f. (pr. êle). Casser enne aile. Prendre par les ailes (pa'l'z ailes). Aile ède molin (*Gr.*, 131).

ailette, s. f., petite aile, pièce du rouet à filer, faite en forme de fer à cheval, servant à recevoir le fil tordu par le fuseau, afin de l'enrouler sur la bobine ou bulotte (*Gr.*, 189).

aillère, adv., ailleurs. Je men vai aillère. Je ne reste pont chi (*Gr.*, 287, 481*).

— (aussi **d'**), d'un autre lieu, et de plus, en outre, comme en français.

aillots (pr. agliot). (*Gr.*, 120, 182, 222). V. Craillots.

aimer, **ainmer**, v. a., aimer. V. Imer. On prononce généralement *ein-mer* plutôt que *ai-mer*. Vfr. : Ainmer. (*Gr.* 348).

ain, s. m., hameçon. V. Hain.

ainchois, **ainçois**, adv., aussitôt. Dans le Cartulaire de Crémarest (1413-23), on rencontre les deux formes.

aine, voyez Angne.

ainette, s. f., canne, femelle du canard (V. Enette). Terme générique pour désigner une troupe de ces volatiles : des ainettes (*Gr.*, 182, 249, 307). On dit aussi **anette**, qui a vieilli et qui dérive comme l'autre du latin *Anas* (Le Roy, p. 5).

ainsi, adv., ainsi. Ne s'emploie qu'absolument en manière de conjonction. Ainsi, tè ne veux pont venir ? (*Gr.*, 499). Anciennement : *Enssi*, *en si*, en telle manière (Cartulaire de Crémarest. p. 6, 12).

ainsin, adv., ainsi. Ech' garçon ainsin renvoyé (Dezoteux, I, 2). — On le dit encore à Lille, mais le Boulonnais ne l'a plus (De ἐν ἴσει).

air, s. m., air, souffle, brise, vent ; aussi air de musique (*Gr.*, 131, 176, 257). Locutions : A l'air du tans, en plein air, sans abri, sans protection.

— I' ne fait pont n'aucun air, il ne souffle pas la moindre brise.

— Mettre le buée à l'air, exposer la lessive à l'air pour la

faire ressuyer. — On dit : Etre en air pour être en l'air; se tenir en air, etc. (*Gr.*, 369).

air, Avoir air de quelque chose, avoir une vague connaissance, un soupçon, une idée.

— Avoir l'air, paraître, sembler.

airain, s. m., bronze, cuivre jaune. Des caudrons d'airain luijants comme de l'or (*Gr.*, 83).

airi, s. m., aire. *Airie*, en Rouchi. C'est proprement le sol en terre foulée et unie, qui sert à battre le grain dans la grange ; mais on le prend aussi pour la place elle-même où se fait l'opération du battage. On appelle encore *airi* le sol d'une maison, d'une chambre, lorsqu'il n'y a point d'autre pavé qu'un terrassement d'argile (*Gr.*, 115, 116).

airier, v. a., aérer. Faut ouvrir ches fernêtes pour airier en peu chele cambre, pour airier ches lits.

Variantes anciennes, comprenant, outre le verbe, le substantif et et l'adjectif : *Maison suffisamment ayriée* (Bail de la maison du chat, à Boulogne, 1597). Le propriétaire de l'hostellerie du chat était mort de la contagion et sa veuve avait dû payer l'*hériage* de la maison et les *hérieulx* qui l'avaient *heryé* (Inventaire, d°, 1597).

aisance, s. f., aisance, facilité. Il a granment d'aisance pour parler.

aise, adj., aise. Eje nen sut ben aise (*Gr.*, 131, 182).

aisé, adj., facile à faire. Ch'est ben aisé. Voir le doublet *aju* (De αἶσα, fortune).

aiséyement, adv., aisément. Il a fait cha ben aiséyement.

aïude ou **ayude**, s. f., aide, assistance : il a vieilli. Donner de l'aïude (*Gr.*, 127, 156).

Ce mot est resté dans un nom propre : *Malayude*.

aju, **e**, adj., aisé, facile, commode. Ch'est en honme qui n'est pont aju. En travail mal aju (*Gr.*, 126, 164).

ajutées, s. f., aises, facilités. Avoir ses ajutées. Aussi Artésien. Picard, *aisiuté, éziuté* (*Gr.*, 91).

al, pron. pers. verbal fém. de la 3e pers. sing., *elle*.

Al a ben voulu de ten père (Dezoteux).

Al dit comme cha, par ses raisons, qu'**a'** n'a pont allé à le danse. Al fait chou qu'al peut. Al est malade. Voyez A' (*Gr.*, 324, 326, 327, 330).

alarguir, v. a., élargir, et v. neutre, devenir plus large. Cha va tout en alarguichant.

alée ou **allée**, s. f., allée, dans le sens français. Alée d'abres ; l'alée d'une maison, corridor conduisant aux diverses places dont elle se compose (*Gr.*, 91, 132).

— (*A le male*). C'est aller dans les courtils, dit M. Le Roy, pour voler des fruits, des pommes. C'est aussi le cri par lequel les petits paysans dénoncent leurs camarades en fraude. *Al mal allée !* Dans ses *Observations* sur le *Petit vocabulaire*, p. 9, M. l'abbé Haigneré rectifie l'orthographe et dit qu'il faut écrire *A le male allée* (De ἄλη, allée).

Alemangne, Allemagne (*Gr.*, 210).

alène, s. f., alène. Poinçon servant d'aiguille à percer le cuir, pour les cordonniers.

alentour, adv., alentour. Tourner tout alentour.

— aussi préposition : Alentour ède mi. Alentour d'èche bos (*Gr.*, 481*).

aler, **aller**, v. n., aller. — au pain, mendier de porte en porte. — à l'aumonde, se quêter à domicile. — au bos, ramasser du bois mort ou perdu. — à le querque, voler du grain dans les champs. — à l' l'iaue, chercher de l'eau quelque part. — à l'argent, aller en recettes. — au diable, imprécation. — à le perdition, imprécation. — à le liche, se dit des chiens, et figurément de leurs maîtres. — aveuc une fille, la courtiser (*Gr.*, 76, 187, 270, 411, 414*, 415, 416. — De ἀλῶ, aller).

— s'en aller. Alons nous en, partons.

— v. a., *Pour avoir allé à Hardelo* (Compte de Longvilliers, 1509).

— **allons, véyons !** Allons, voyons ! Interjection pour dire : chose étonnante à laquelle il faut se résigner.

— On se sert souvent en fin de phrase du mot **allez**, à l'impératif : Al est belle, allez ! (Hécart).

aliner, v. a., rendre maniable, souple, facile, aiguiser, affiler ; se dit des outils, des vêtements, etc. Aliner un vêtement, c'est lui donner un certain degré d'usage. Corblet donne encore dans le même sens *aviner*, qui paraît une mauvaise leçon (*Gr.*, 212).

aliter (s'), v. pron., prendre le lit, garder le lit en cas de maladie : I s'a alité.

alles, s. m., anguilles salées que l'on nomme *alles*, mot vieux boulonnais disparu (Aveu de la baronnie de Liannes, 1604). En vieux

français on avait *alès*, sardines, *ales* ou *allés*, menus poissons et *alètes*, même sens.

alliance, s. f., alliance. I sont parents par alliance.
— anneau de mariage : Enne alliance.

allure, s. f., employé avec l'épithète *grande* pour dire *très vite*. Vfr. : Aleure (*Gr.*, 127, 512).

Ch'est d'nos marier grande allure (Dezoteux).

allures, au pluriel, signifie des démarches, des apparences qui vous font remarquer : Al a des allures !

alois, s. m., passage, allée étroite. Peu usité, mais entendu. Une pâture à Macquinghen est nommée l'Allois. *Annales Judiciaires.*

alors, adv. (pr. Alorse) (*Gr.*, 487, 488*).

alouette, s. f., alouette. V. Pied-d'Alouette (*Gr.*, 188).

Diminutif du roman *aloe*, dérivé du latin *alauda*. Ce mot est Gaulois, d'après l'abbé Espagnolle, et vient de λαύώ, je chante.

aloy, s. m. (pr. Aloi-ie). Bon état, bonne condition. Le mot français *aloi*, qui sert à exprimer le titre légal de l'or ou de l'argent, est employé ici pour signifier qu'une chose est dans les conditions normales d'existence : Je ne sus pont tout à fait de bon aloy, veut dire : Je ne me porte pas bien. Prendre en peu d'aloy (*Gr.*, 144).

altérer (s'), v. pr., se fatiguer, s'user au travail ou à la recherche de quelque chose : A quoi bon tant vos altérer ? O nen emporterez pont pus que mi den l'autre monde. I s'a trop altéré à travailler jour et nuit : à chete hère qué le vlà mort, ses éfants sont ben avanchés.

alun, s. m., de même qu'en français (De ἄλυν, sel astringent).

alunir, v. a., rendre uni, plane, non raboteux. Che pavé il est aluni.

alunmer, v. a., allumer. Alunmer che fu, — chele candeille, etc. (*Gr.*, 265).

alunmette, s. f., allumette (et non allemmette, *Gr.*, 188).

amande, s. f., amande.

amare, **amerre** et **ormoire**, s. m., suivant les lieux. I serrent lu argent dens lu amare. Amare au pain. Veux tu ben travailler, fainéant, ches souris i crèvent è de faim dans ten amare. V. Grauer (*Gr.*, 79, 176, 289, 296).

Dans les vieux textes Boulonnais nous trouvons *amoire de chesne* et *des aurmoires de Hollande* (Inventaire du chat 1597 et Inventaire B. de Disquemue, 1681).

amarette, s. f., petite armoire. Se dit d'une petite case, ouverte dans la maçonnerie du foyer, pour servir à déposer différents petits objets d'un emploi usuel, des fers à repasser, des allumettes, une pipe et du tabac, etc. Picard : *Amerette* et *Amelle* (*Gr.*, 176, 189).

amari, adj., étonné, surpris. Vfr. : *Esmari*. Je sus ben amari de vos vir. J'éroye été ben amari s'il étoit venu aujourd'hui. Henry qui écrit *amarri*, traduit à tort par désolé, attristé (*Gr.*, 116).

amasser, v. a., assembler en javelles les grains fauchés dans les champs. Au pronominal et au participe passé passif **amassé** s'emploie pour *agglutiné*. I gny a enne séquamment longtemps qu'éje tourne êche beurre, i ne finit pont de s'amasser ; i n'est po' cor amassé (De ἀμᾶσαι, amasser).

amatir, v. a., rendre mat, incommodé par des odeurs fortes. T'as mis de l'huile antique sus tes caveux, t'amatis les gens. Cache èche tien à le cour, i nos amatit.

ambition, s. f., ardeur pour le travail, activité, désir et volonté de réussir à quelque chose.

ambitionner (s'), v. pr., se mettre en ambition de réussir à quelque chose. Quoy qu'il a beson de s'ambitionner : i n'arrivera mie jamais à cha. Che tien i s'ambitionne à défuire le treu dé che rat.

âme, s. m. Men âme. V. Anme (*Gr.*, 291).

amelette, s. f., omelette (De ὠμελετὰ ou ἀμελατα. — *Gr.*, 188).

amende, s. f., engrais. Lé che-ti qui dépouille i fait de l'amende : sans amende o ne peut ren avoir den ches camps (*Gr.*, 96, 156).

amender, v. a., mettre de l'engrais dans les champs. Che fermier là il amende ben ses tères. Ches défritures il ont beson d'ête fort amendées.

— signifie aussi devenir meilleur, plus fort en santé. I n'amende pont.

amendon, s. m., supplément, bonification. No laitière a ne manque jamais de nos donner en petit amendon.

Amindos et *Ramindos* en Picard. Le Roy, *Amindon*, p. 5. (*Gr.*, 122).

amener, v. a., amener, conduire au lieu où l'on est. J'amaine (pr. j'amangne) ; oz amenons ; qu'il amaigne ; futur : j'amarrai (*Gr.*, 264, 418).

améquantir, v. n., devenir moins bien portant, plus pâle et plus maigre que l'on n'était. S'emploie principalement au participe : Il est améquanti enne séquamment. V. Méquant.

amer, **e**, adj., amer. Amer comme du sui (*Gr.*, 87).

amère, s. f., ameur. Ce mot dérive probablement d'*amour* et sa forme primitive doit être *ameur*. Les plantes qui ont de l'ardeur à pousser sont dites *avoir de l'amère*. Les jeunes coqs sont *en amère* quand ils deviennent adolescents et commencent à rechercher les poules, etc. (*Gr.*, 87, 176, 511).

ami, **e**, adj. subst., ami. En bon ami (un amoureux). Des amis.

amidouler, v. a., amadouer. On dit aussi **amidouiller.**

amiteux, **èse**, ou **amitieux**, adj., caressant, qui est d'un caractère amical, qui a des manières aimables, qui aime à manifester son amitié. Ch'est des gens fort amiteux. I gn'y a des gens pus amiteux les uns que les autres (*Gr.*, 138, 185).

amitié, s. f., amitié. Faite mè l'amitié d'emme dire chou qu'o pense ède mi.

amont, adv., le nord-est. C'est le haut des cartes de géographie. Le vent est d'amont (*Gr.*, 124, 481).

— signifie aussi : en haut, vers le haut. Che cat i monte amont ches abes.

— Les messes de mariage sont appelées messes des beÿe-amont, parce que les assistants y vont par curiosité plutôt que par dévotion.

— On dit aussi : un *mile amont*, pour désigner un écervelé qui a toujours les yeux en l'air. *Le cul amont*, locution adverbiale, se dit de tout ce qui est dans une position renversée, personnes et choses.

Amont est du pur gaulois et vient du grec ἀγμὸν.

amorcer, v. a., allécher, attirer. S'emploie à l'actif et au passif pour désigner le fait d'allécher ou d'attirer par friandise quelque personne ou quelque animal, de manière qu'en ayant goûté une première fois, ils soient tentés d'y revenir, même quand on ne les y appelle pas et le plus souvent en maraude. Quand i sont enne fois amorcés à cha, o ne peut pus nen jouir. Il ont amorcé de froucher pour aller den ce pré (De ἀμόρζω, j'amorce. — *Gr.*, 226, 240).

amouiller, v. n., se préparer à donner du lait. Se dit des vaches dont le pis se fait, vers la fin de la gestation. Vo vaque al amouille, al vêlera bétôt. Cf. Ramouiller (De μύλλειν, être pleine).

amour, s. m., amour. Comme en français. V. Amêre.

amouracher (s'), se passionner pour une femme; nuance de reproche ou d'ironie.

amoureux, èse, adj., amoureux. S'emploie aussi substantivement au masculin. Une fille a un *amoureux*, mais un garçon a une *maîtresse* (*Gr.*, 138).

amunition, s. f., munition, fournitures militaires. Du pain d'amunition (*Gr.*, 141).

amusement, s. m., amusement, chose qui amuse, qui divertit, qui retient.

amuser, v. a., retenir par amusement ou divertir par des choses amusantes. Amuser en éfant.

— **(s')**, pron., dans les deux sens.

amusette, adj., sujet à s'amuser, se dit d'un homme qui aime à s'arrêter dans ses sorties, de manière à rester longtemps hors de sa maison. Ch'est enn' amusette (*Gr.*, 188).

— , passe-temps, joujou d'enfant.

an, s. m., an, année. Employé dans la locution : le nouvel an ; le jour de l'an ou le jour du nouvel an. On a tous les ans un an de plus. Tous les ans et non toutes les ennées. Bon an, mal an. Luer enne maison pour en an. A l'âge ède dix ans. Al est morte à vingt ans (*Gr.*, 81, 170).

anatomie, s. f., squelette. V. Atomie. Ce mot se prononce souvent avec apocope. Il est maigre comme enne 'atomie: o li voyt tous ses os. Ch'est en pauvre petit monchelet

d'os, enne vraie 'natomie. Picard et Artésien : *Atomie* et *Atomi.*

ancien, enne, adj., ancien. En honme ancien, un homme fort âgé, de mœurs et de langage surannés. Enne fenme ancienne, déjà ancienne, à l'ancienne mode.

andain, s. m., pas, enjambées. On dit de quelqu'un qu'il fait des *andains*, quand il fait de grands pas allongés et cadencés. — L'*andain* est aussi la quantité de grain qu'abat le faucheur en avançant d'un pas (*Gr.*, 83, 170).

M. l'abbé Haigneré ne donne que le sens figuré. *Andain* signifie réellement l'amas de foin ou de paille que la faux laisse à chaque pas du faucheur : c'est un synonyme du mot patois *cache*. Il vient du grec ἀνδῶ ou ἀνανέω, j'accumule.

andouille, s. f., boyau farci de viandes hachées. Au figuré : personne d'un caractère mol et sans énergie (De ἀνδόλλα ou ἀντόλλα. — *Gr.* 146).

anellière, adj., voir **annellière** (*Gr.*, 88).

ange, s. m., esprit céleste (*Gr.*, 82, 160).

— s. m., sorte de poisson.

angélique, s. f., plante.

angelot, s. m., littéralement *petit ange ;* insectes divers, à ailes grisâtres, qui voltigent le soir dans les appartements (*Gr.*, 120).

Angélus, s. m., prière de l'Eglise : Sonner l'Angélus.

angle, s. m., partie de la grange où l'on met le grain en tas (*Gr.*, 206).

angne, s. f.. aîne. Il a reçheu en coup de corne den l'angne. J'ai mal den l'angne (*Gr.*, 210).

angola, adj., angora. Ch'est en angola, en cat angola, en biau angola.

angouche, s. f., douleur vive, plutôt physique que morale ; par où ce mot se distingue d'*angoisse*, son congénère. Tudieu ! Quelle angouche (Le Roy, p. 5). Ch'est enne angouche à endurer (*Gr.*, 199).

angwille, s. f., anguille, poisson (*Gr.*, 199).

aniau, v. Anniau (*Gr.*, 149).

anicher (s'), v. pr., s'établir confortablement dans son lit, dans de la paille, dans un tas de feuilles, comme dans un nid. I s'a là aniché. Il étoit là aniché, den che fain.

Ses jones il étoient anichés au caud den en biau nid. On est si ben aniché den sen lit !

anicroche, s. f., embarras, contrariété.

— adj., m.-f., imbécile (De ἀνύχρωχος).

anille, pièce de bois qui se passe au-dessus d'un sommier, d'une poutre, dont le bout est pourri, et qui s'attache audit sommier par un anneau en fer, ou par un boulon (De ἀνείλημμα, béquille).

animal, s. m., animal. Ne s'emploie guère que figurément comme terme injurieux. Espèce d'animal que t'est. Ch'est en animal.

animelle, s. f., lame de couteau, prise isolément, comme détachée du manche. L'Académie écrit *alumelle*, mais *animelle* vaut mieux, étant plus près du type latin *animella*, conversion de *laminella*, petite lame. L'animelle étant censée une lame de rebut, on dit d'un couteau qui ne coupe pas que c'est une animelle (*Gr.*, 188).

En vfr. et en Picard, *alémelle* et *alumelle* (De ἔλαμα, petite lame).

anis, s. m., boisson anisée. Enne goutte d'anis.

anisette, s. f., liqueur composée avec de l'anis. En verre d'anisette.

anme, s. f., âme. Ches saintes anmes. Le jour des anmes, le jour des Trépassés, 2 novembre (*Gr.*, 82, 168). Vfr. : Asme (De ἀασμός, âme).

anne, s. f., anne, mesure. Il y avait dans le Boulonnais deux *annes*, le grant anne de 1^{m},20 et le petit anne, ou anne de toile de 0^{m},70. Enne anne de drap, enne anne de toile, enne anne de boudin (*Gr.*, 82. — De ὠνήν ou ωλήν).

anne, s. m., aulne, arbuste. Chel anne, ch'est du bos terre, mais qui dure longtemps den chelle iaue. En boquelet d'annes (*Gr.*, 82, 170).

anne, s. m., âne, bête de somme. Peu employé, on dit plutôt *baudet*. — Ce mot s'emploie figurément pour désigner un ignorant ou un stupide; mais dans ce cas encore, on dit plutôt aussi *baudet*. — Le féminin *anesse* est inusité.

Anne, nom propre ou prénom, sainte Anne (*Gr.*, 82).

anneler, v. a., agneler. Se dit d'une brebis qui met bas son agneau. N'est guère employé qu'à l'infinitif et au participe avec *être*. Al est près d'anneler.

annelière, adj. f., se dit de la vache qui n'a pas produit dans l'année. Dérive tout droit d'*annus*. Une jonne annelière (Vente Flahault, 1654).

anniau, aniau, s. m., anneau. Aniau de mariage. — Il signifie aussi un chainon : Il a cassé en aniau de se cangne.

annois annoys, s. m., aulnaie, bosquet planté d'*annes* (aulnes). (*Gr.*, 83, 144).

anonche, s. f., annonce. No curé i parle si bas qu'o n'entend pont ses anonches (*Gr.*, 199).

anoncher, v. a., annoncer, publier, faire connaître. Anoncher sen arrivée, se marchandise.

— **(s')**, v. pr., faire de la réclame.

Ansez, prénom, Ansel (*Gr.*, 85).

antenois, adj., poulain d'un an, aussi mouton ou chevreau d'un an. Ch'est en antenois, des antenois (*Gr.*, 144).

Deux viaux sommes de Boullenois
Deux viaux et deux antenois.
(Dictier de Verjus, Molinet, f. 22).

antenoise, brebis qui a porté l'année précédente (De ἀντ'ἔνος, bête d'un an).

anticiper, v. n., usurper. No vojin il a anticipé sur nos tères.

antienne, s. f., antienne. **Idiotisme**: Conter enne antienne, leu antienne. Aussi : dire à quelqu'un sen antienne, son compliment.

antillette, s. f., languette de bois servant à tenir suspendue la pièce supérieure d'une souricière dite *clapoire*. Quand la souris vient manger la farine avec laquelle on amorce le piège, l'*antillette* se déclique, et la pièce suspendue, qui est lourde, tombe sur la petite maraudeuse et l'écrase (*Gr.*, 188).

anuit, adv., pendant cette nuit (sens très exact, ne signifie jamais aujourd'hui). Quez temps qu'il a fait anuit ! Il a gelé anuit. I pluvoit anuit comme si ol l'eut versé. No vaque al a vêlé anuit. A nuit ou Ennuit, en vieux français (*Gr.*, 147, 182, 334, 497, 488*).

anuiter (s'), v. pr., se laisser surprendre par la nuit de manière à être obligé de voyager le soir. Je m'en vai, je

ne veux pont m'anuiter. I s'a anuité. — Ce verbe est à l'impersonnel dans le conte du roi Flore : Cant il fut anuitié, quand la nuit fut venue.

août, s. m. (pr. a-oût), mois de l'année, se dit du mois lui-même au sens propre, comme saison des récoltes, v. Au et Oût.

apaisement, s. m., tranquillité. Faire quelque chose à sen apaisement, c'est-à-dire en prenant son temps, sans être pressé (Apaiser vient d'ἀππάζαι ou ἀμπάζαι).

apâlir, v. n., se décolorer, pâlir. Ches coulêres là seront bétôt apalies. Cha s'a apali tout d'en en coup. Cha quemenche à s'apalir.

apart (à sen), loc. adv. A part mi, à part li en Picard (*Gr.*, 508).

apatelée, s. f., becquée. Donner l'apatelée.

apateler, v. a., donner la becquée aux oiseaux et la première nourriture aux enfants. Ches oujaus ne mengent po core tout seus, i feut les apateler. Ch'est triste quant o vient à ne pus povoir se servir de ses membres et qu'on est obligé de vos apateler. M. E. Lecesne le dérive à tort de *spatule*. Je crois que c'est de *pastus*, la pâtée (*Gr.*, 420).

apenser (s'), v. n., être d'avis. N'est plus en usage que dans la locution adverbiale m'apense, pour dire : suivant moi, suivant ma pensée, mon avis, à mon idée. On l'emploie aussi à la troisième personne : s'apense Monsieu, s'apense Madame, dans le récit, c'est-à-dire, suivant l'avis de monsieur ou de madame, suivant son dicton, sa manière de dire et de penser. En Rouchi il s'emploie dans le sens de réfléchir, se raviser.

aperchuvoir, v. a., apercevoir. J'ai aperchu en liève au gite. I ne s'a pont aperchu qu'ol le ravisoit (*Gr.*, 226, 237, 445).

apied, s. m., base, support. Mettre enne chérangne sus sen apied.

aplacher, v. a., ranger, mettre en place avec ordre. Tous ses habits, tout sen linge, sont ben aplachés den sen amare.

— **(s')**, se mettre à l'aise.

aplatir, v. a., aplatir, rendre plat (*Gr.*, 224).

aplomb, s. m., aplomb. D'aplomb; heurs d'essen aplomb.

apostolo, s. m., sorte de vêtement de femmes.

Mi, j' li dis : j'ai deux cornettes
Et un biau apostolo (Dezoteux, III, 10).

Le Roy écrit : *Apolo*, sorte de casaquin qui flottait sur la taille et descendait jusqu'aux hanches. Dans le Normand on trouve : *Apolon*, camisole.

apotager, v. a., fournir le potage. J'y sut apotagé, c'est-à-dire on m'y donne le potage, mais je cherche ailleurs le reste de ma nourriture. Au figuré : *Arranger, accommoder*.

apothicaire, s. m., apothicaire. Au sens propre. — Au figuré : Draule d'apothicaire, drôle d'homme, impliquant l'idée de tromperie.

apôtre, s. m., apôtre. — Au figuré : Chel apôtre-là, cet homme singulier.

app est une orthographe compliquée, à laquelle il faudrait renoncer pour ne mettre partout qu'un seul *p* : **ap.**

appareis, s. m., appareil, faste, étalage. Quel appareis ! (*Gr.*, 139, 180).

apparence, s. f., apparence. **Idiotisme** : I gny a apparence ède biau tans (*Gr.*, 26, 154).

apparence ! exclamation d'interjection pour dire il semble, il paraît, il est croyable.

appariller (pr. ap-pa-ri-glier), v. a., accoupler. J'appareille, os apparillons. Appariller des pingeons. Ches oujaus i s'appareillent le jour de Saint-Valentin, 14 février. Picard : *Appareiller*, mettre par couple (*Gr.*, 222).

appartenir, v. n., appartenir. Locution : Donner à un ouvrier chou qu'i gli appartient, ce qu'il convient pour son travail. Il appartient ben enne pistole pour chéle ouvrage-là (*Gr.*, 240).

appeler, v. a., nommer. I s'appelle Charles ; il a appelé esse fille Charlotte, lui a donné au baptême le nom de Charlotte (*Gr.*, 420).

apperhender, v. a., appréhender. Ainsi écrit et prononcé par métathèse de la syllabe *re* (*Gr.*, 226).

apperhension, s. f., appréhension. Chest enne apper-

hension de sortir d'éche tans-là, c'est-à-dire on appréhende...

appétit, s. m., appétit. Bon appétit. L'appétit ne va pont fort.

— de... Voyez A pétit, sous ce dernier mot.

appiau, s. m., appel. Se dit aujourd'hui d'une manière de sonner les cloches, à l'occasion des décès. Quand il s'agit d'un enfant, on ne fait qu'un *appiau* entre les volées. Quand il s'agit d'un adulte femme, on fait deux *appiaux*, mais pour un adulte homme on en fait trois, comme lorsqu'on sonne l'*Angelus* (*Gr.*, 149).
C'est le mot *appel*. On lit dans un compte du domaine de Boulogne pour 1347, en parlant des appels de justice : *Appiaus fait dont li appelant sont morts. — Apiaus de murtre, d'omicide* (Glossaire de droit).
Aussi terme de chasse, *appeau*, de ἀπαλῶ, attirer.

appoïer ou **appoyer**, v. a., appuyer. Appoïer enne vieille maison. Appoïer quiqu'un, lui donner un appui physique ou moral (*Gr.*, 122, 187).

— **(s')-à** ou contre quelque chose, v. pr., s'appuyer.

Appolène (sainte), sainte Apolline, vierge et martyre, invoquée contre le mal de dents. En Boulonnais on lui fait cette étrange prière :

Sainte Appolène j'ai ma' aux dents
J'peux pont maquer d' pain.
— Si té n' peux pont maquer d' pain
Maque du b...

(Les Corps Saints de Montreuil, par R. Rodière, 235).

appoy, s. m., appui moral ou physique. Mettre des appoys à chele grange. Donner de l'appoy (*Gr.*, 144).

apporter, v. a., apporter. Apporte cha échi. Al li apporte mille francs en mariage.

apprendre, v. a., comme en français (*Gr.*, 458).

apprenti, s. m., apprenti.

apprentissage, s. f., apprentissage. Al a mis se fille en apprentissage à maison de chele couturière.

apprête, s. f. Préparatifs, action de se préparer à quelque chose, principalement à partir pour une course, un voyage, une promenade. Chele fenme là al est famèsement de longue apprête (*Gr.*, 98).

apprêter, v. a., préparer (*Gr.*, 187).
approchant, adj. verbal, qui approche en ressemblance, qui est à peu près semblable.
— s'emploie aussi comme adverbe : Ch'est approchant la même chose, c'est-à-dire, à peu près, presque la même chose (*Gr.*, 86, 225, 487, 488*, 504*, 515, 516*).
aprez, préposition, après. Aprez nous la fin du monde ! Os varrez aprez mi.
— Expression superlative : I gny a pont aprez li pour. Il n'y a personne au-dessus de lui pour (*Gr.*, 510, 517).
— **oût**, s. m. (on prononce le *z* de liaison), automne, après août. Den l'aprez-oût. — Henry, *après-août*.
— **nonne**, après-midi.
— **demain (d')** (*Gr.*, 510, 528).
— **être aprez de**..., être désireux ou amateur de...
— **demandez aprez** quelqu'un ou quelque chose.
Le vieux français dit *amprès*, du grec ἀμπρὲς.
aprin, adv., à l'ordinaire, suivant l'habitude. *A prin*, *A primo*. Il est comme aprin. Baillez me nen comme aprin (Le Roy, *auparavant*, p. 6). Il est venu le jour d'aprin. Ch'est toujours comme aprin.
apuer (s'), v. pr., se dégoûter. Il est apué de chele viande. Je ne peux pus le vir, je n'en suis apué. Se dit uniquement des choses que l'on mange. Picard : *Apoué*. — Rouchi : *Apoé* (*Gr.*, 146).
aquevaler, v. a., monter sur, se hisser par dessus, enjamber, comme fait celui qui monte à cheval. I devient vieux, ses gambes sont encrampies, i ne peut pus aquevaler ches sautois. On le dit aussi d'une chose qui avance sur une autre (Le Roy, p. 6). Picard : *Akevaler*.
arabe, s. m., arabe, c'est-à-dire homme dur et rapace.
aragne, s. f., araignée. Je ne l'ai pas entendu prononcer autour de moi. On dit plutôt *Erignez*. Le Roy le donne p. 6.—L'abbé Corblet donne comme Boulonnais *Iraigne*, qui a un autre sens (De ἀράχνη, latin *aragna*). V. Iragne.
araser, v. a., mettre de niveau (*Gr.*, 76). V. Arraser.
arc, s. m., arme de jet. Tirer de l'arc.
arc-de-Saint-Michez, s. m., arc-en-ciel. Le Picard dit *Arc de Saint-Jean*.

archelle, voir Harchelle.

Archille, prénom masculin, Achille. J'ai vu Archille. A s'a mariée aveuque Archille (*Gr.*, 226).

Arci, le même en contraction. Arci Leleu, brasseur au Wast, était bien connu dans tout l'arrondissement, sous ce prénom.

ardant, s. m., tadorne, sorte de canard sauvage. Donné par l'abbé Corblet comme Boulonnais dans son *Glossaire*. Je n'entends pas ce mot.

Cet oiseau, le plus beau et le plus gros des canards sauvages, est extrêmement rare. Seuls, les habitants de la côte ou les chasseurs des dunes ont pu eu voir un ou deux dans leur vie. Il n'est donc pas étonnant que le mot *ardant* soit inconnu dans le canton de Desvres.

arder, v. n., se dit du feu qui brûle de manière à chauffer excessivement. Che fu là, il arde trop, on ne peut mie l'approcher.

En vieux Boulonnais il signifiait simplement brûler : *copons de chyre* (cierges) *quy arderont* (Cartul. de Crémarest, 1396. — *Gr.*, 227, 240).

ardillon, s. m., comme en français (De ἄρδις ou ἄρδιλ).

ardillonner, v. n., scintiller, lancer des étincelles. Ches étoiles il ardillonnent à che vêpre. Che caillou il ardillonne quand o tape desus aveuc en martiau. Tout ardillonne à l'entour ed mi, c'est-à-dire, j'ai des éblouissements (*Gr.*, 240).

arecque ou **érecque**, s. f., arête. Du pichon sans arecques. L'arecque du dos, l'épine dorsale. Lu tien i crève de faim ; quant ol l'afflate, sen arecque al équipe tout le long de sen dos. Se dit aussi avec l'*h* aspiré : Des **harecques.**

arée, s. f., averse, grain, pluie de courte durée, ondée. Enne arée de pleuve, de neige, de grêle, de soleil, de misère (Le Roy, p. 6). On écrit aussi **harée** qui est plus régulier.

argent, s. m., métal. Cuillère d'argent, blouques d'argent, croix d'argent.

— monnaie. De l'argent blanc. Il a granment d'argent à dépenser. Aller à l'argent, aller en recette (*Gr.*, 227).

argentine, s. f., plante, herbe de coton. *Potentilla anserina* (*Gr.*, 117).

argille, s. f., argile, dont les deux *l* sont mouillées (De ἄργιλος, latin *argilla*).

arias, s. m. pl., grandes démonstrations de politesse affectée, salutations bruyantes. I m'a fait des arias sans pareils. — Picard : *Arrois*. — Normand : *Arrias*. L'abbé Corblet et Hector Crinon emploient *arias* dans le sens d'*embarras* (De ἀρειά, embarras. — *Gr.*, 77, 139, 176, 181).

arme, s. f., arme. Arme à fu (*Gr.*, 228).

armée, s. f., armée (De ἀρμά, armée).

armer, v. a., armer. Armer sen fusi, mettre la détente au point.

armes, s. f., exclamations, témoignages d'admiration, de bon accueil ou même d'effroi, de surprise, d'indignation. — Contracté sans doute d'*alarmes*. Faire des armes. Al a fait des armes, fauloit vire cha ! Quez armes qu'al faisoit.

armongne, s. f., adresse, habileté. Che tien, i n'a pont l'armongne de léquer cha. Ch'est en éfant qui n'a pont d'armongne (*Gr.*, 213, 228).

armurier, s. m., fabricant ou marchand d'armes.

arnu, s. m., électricité dans l'air, qui agit, en temps d'orage, sur le lait et d'autres substances. I fait de l'arnu. L'arnu est entré den no dépense. Sorcier qui conjure l'*arnu :* Grand détourneux d'arnu. — En Artésien, tempête, ouragan, bourrasque. — En Picard, *arnu, harnu* ou *hernu*, tonnerre, orage. — Hécart donne ce mot comme adjectif : *le temps est arnu ou renu,* orageux (*Gr.*, 126, 228, 240).

arnuer, v. n., subir l'influence de l'*arnu*. Che beurre il est arnué.

aroquer, v. a., accrocher. Le Roy, p. 6 : Min volant il est aroqué à celle branque d'abre. — Le mot est Picard, mais pour mon compte, je ne l'ai jamais entendu prononcer devant moi.

arouté, adj., habitué à un genre de travail ou d'exercice quelconque. Il est arouté à chel ouvrage-là. En Roman, s'*arouter*, se mettre en route.

arpentage, s. m., arpentage.

arpenter, v. a., arpenter.

arpenteux, s. m., arpenteur.

arquet, s. m., baguette garnie (d'une ficelle ou d'une petite ronce et) de lacs en crin que l'on tend sur le bord des haies pour prendre des oiseaux. Tendre des arquets (*Gr.*, 94, 228).

arrabler, v. n., enrager. Il a vieilli. On l'emploie comme exclamation injurieuse dans l'apostrophe : *Arrabi!* En Roman : *Enrabier.*

arrachage, s. m., action d'arracher (*Gr.*, 78, 198).

arracher, v. a. (pr. aracher), arracher (sens académique), mais plus généralement déplanter. On *arrache* tous les légumes qui tiennent à la terre par racines. C'est le mot propre en agriculture : arracher des carottes, des punmes de terre, des betteraves, des ognons, du porriau, du céleri, etc. On *arrache* aussi tout ce que l'on extirpe du sol, arracher des haïes (*Gr.*, 187. — De ἀῤῥάσσω).

arracheux, s. m., qui fait métier d'arracher. Menteux comme en arracheux de dents.

arrager, v. n., enrager. I m'a fait arrager, c'est-à-dire il m'a taquiné. Au participe, *arragé*, signifie furieux. Chet homme là est arragé. Ches tiens i devientent arragés, quand ils sont atteints d'hydrophobie. — *Arragé* signifie encore passionné pour quelque chose. Il est arragé après chel argent. On dit encore : Arrager de faim ; arrager de misère ; arrager sa vie (*Gr.*, 315, 374).

arragonne, s. f., plante, famille des *Juliennes* (*Gr.*, 124, 170).

arraisonner, v. a., chercher à amener quelqu'un à un avis en lui en donnant des raisons ; sermonner quelqu'un. J'el l'ai arraisonné, sans povoir ren gagner sur li.

arraser, v. a., mettre une chose au niveau d'une autre, *à rase* d'une autre. Terme de terrassement ou de maçonnerie.

arrêt, s. m., arrêt, obstacle. En tien d'arrêt. I n'a pont en moumen d'arrêt, il remue sans cesse. — J'ai entendu un vieux paysan me dire qu'il n'aimait pas le style des meubles d'église que l'on faisait en gothique, parce qu'il y avait *trop d'arrêts*, voulant dire pas assez de parties lisses et planes, mais toujours des crochets.

arrêter, v. a., arrêter. Arrêter enne vouture, enne horloge, en malfaiteux. Arrêter le fu, couper le feu ; arrêter le sang, l'étancher (De ἀρέσται, arrêter).

— **(s')**, v. pr., comme en français.

arrière, adv., arrière. Il est de l'arrière den ses affaires, de l'arrière pour payer sen terme (*Gr.*, 511. — De ἄῤῥε. *Derrière* et *drière*, ont la même origine).

— **-garde**, comme en français.

— **-saison**, comme en français.

arringer, v. a. (pr. aringer), arranger, mettre en ordre. J'avoye ben arringé tout den no maison. No cat et no tien i ne peutent pont lus arringer.

Signifie aussi dire son fait à quelqu'un. *I sa fait ben arringer*.

— **(s')**, v. pr. I s'arringent ben ensanne (*Gr.*, 187. — De ἀρχιῶ, j'arrange).

arriver, v. n., arriver. Emme vlà arrivé, à forche. Jel gly arriverai, veut non veut. Vos berbis sont arrivées. Il arrivera che qu'i porra. Vlà en fameux accident d'arrivé (De α-ῥίφω, je me hâte).

arrousage, s. m., arrosage (*Gr.*, 78).

arrouser (pr. arouser), v. a., arroser (*Gr.*, 187. — De ἀρῶσαί, arroser).

arrousois, s. m., arrosoir.

arrousure, s. f., arrosement, le fait d'être arrosé. Il a core rechu eune bonne arrousure.

arsouille, s. m., homme de rien, homme méprisable, qui se conduit mal de toutes les manières (*Gr.*, 146, 229, 240).

artique, s. m., article (*Gr.*, 200).

Artisien, enne, adj., Artésien, qui est de la province d'Artois (*Gr.*, 240).

arunner, v. a., arranger. En Roman et en Picard *aréner* ou *arunner*. Henry le donne, mais je ne connais pas ce mot.

as, s. m., as (on prononce l'*s*). L'as ède cœur, l'as ède pique ; avoir ède l'as den sen ju.

— article déterminatif, au cas datif, pluriel, pour *à les* ; indiquant l'usage auquel sert une chose, ce qu'elle est destinée à contenir, etc. En nid as œus, as jonnes, c'est-à-dire nid d'oiseaux où se trouvent des œufs, etc. Pénier

as œus, panier qui sert à porter des œufs. Glingne as pouchins. Fenme as éfants. Boîte as images. Etable as vaques, as cochons. Riu as angwilles. Le cren as œus, lieu-dit à Audinghen. Gardin as punmes, as légunmes. Mettre les vaques as patures. Tères as camps. Piège as rats. Grand père as os, le vieux qui ramasse des os. Grand mère as croquants, la vieille qui vend des croquants. Jean as glingnes, Jean qui aime les poules. Treu as bourbes. Caje as oujaus, as cochons, as volailles (*Gr.*, 257, 258). — Le potier d'Eustache-le-Moine allait criant par les chemins As pos! as pos (v. 1073). — J'ai entendu le marchand de balais crier par les rues de Boulogne : As ramons !

asile, s. m., asile. I n'a pont d'asile.

aspergès, *aliàs* **aspergesse**, s. f., aspergès, aspersoir, goupillon. Le mot est latin, et tiré du premier mot de l'Antienne *Asperges me, Domine*, que l'on chante avant la messe, au moment où le prêtre fait l'aspersion de l'eau (*Gr.*, 188, 230).

aspic, s. m., aspic (*Gr.*, 117).

aspirer, v. n., désirer vivement. Il aspire aprez cha.

assaïe, s. m., essai. Donné comme Boulonnais, d'après Henry, dans le *Glossaire* de l'abbé Corblet. — M'est inconnu. Il faudrait écrire *assaï* (*Gr.*, 80).

assamblée, s. f., assemblée. Se dit principalement des séances du Conseil municipal : I gny a aujourdhui enne assamblée (De Σάμϐληµαι, assembler).

— **de famille**, réunion d'un conseil de famille pour délibérer sur des intérêts communs, sur des affaires de tutelle, d'héritage, etc.

assassin, s. m., assassinat. Commettre en assassin (De ἀσάσσυν).

asse, s. f., asthme (*Gr.*, 188).

asseurer, v. a., assurer. J'assère. I sa fait asseurer (*Gr.*, 374, 421).

— un enfant, lui donner le baptême des femmes.

— **(s')**, v. pr., s'informer, se rendre certain.

asseuré, adj. adverbial. Ben asseuré que (*Gr.*, 503).

assez, adv., assez, dans le sens académique. Ne s'emploie qu'après l'adjectif : Grand assez, fort assez ; — après le verbe : Menger assez, travailler assez (*Gr.*, 86. — De ἄσε ou ἄζης).

Idiotisme : Tant que ch'est assez, pour dire beaucoup, à satiété. Il a maingé tant que ch'est assez. I nen a dit tant que ch'est assez.

assiégé, part., assiégé. Etre assiégé, importuné par des visites, surtout par des nuées de quémandeurs.

assiète, s. f., assiette (*Gr.*, 89, 140, 182).

assiètée, s. f., plein une assiette (*Gr.*, 91, 139).

assination, s. f., assignation.

assiner, v. a., assigner, donner une assignation. I s'a fait assiner devant le juge (*Gr.*, 212).

assire (s'), v. pr., asseoir (s'). Je m'assis, os nos assions, i s'assitent. Je m'assioye, os nos assièmes. Assit-te là (*Gr.*, 187, 462*, 463).

— **enne glingne**, v. n., c'est lui donner un certain nombre d'œufs à couver dans un nid préparé *ad hoc*.

— **des punmes**, les disposer sous le pressoir.

assis, participe passé, invariable. No fenme al est assis (*Gr.*, 463).

assister, v. a., aider, secourir, ordinairement absolu, sans régime. Diu vos assiste ! I sont assistés d'èche catiau. Si os porrètes m'assister de quèque cose.

assommer, v. a., assommer. Au propre et au figuré. Il l'ont assommé à coups de trique. Ch'est des gens assommants (De ἀσῶμαι, assommer).

assoter (s'), s'éprendre sottement de quelqu'un, de quelque chose. Où diabe qu'i s'a assoté de chele canipelle là ? Cha ne gli est pont propre du tout. S'employait autrefois à l'actif :

Ly amour de sa femme tellement l'asota (Cygne, 230).

assujétir, v. pr., assujétir. Ch'est en métier fort assujétichant.

astère, adv. (pour *à cete hêre*), présentement, maintenant. Ce mot dérive de *à cette heure*, mais il est assez déformé pour mériter un article à part. La forme régulière serait ach' l'hêre-chi (*Gr.*, 487, 488*).

astère, est aussi employé comme interjection avec le sens de : *Pas possible*, chose étrange, incroyable.

asticoter, v. a., taquiner, chicaner, ergoter (De στίχχω, je pique).

astrononme, s. m., astronome.

atage, s. m., étage. Maison à double atage (*Gr.*, 178, 182).

ataï, s. m., étai. Mettre en ataï (*Gr.*, 180).

ataïer, **atayer**, v. a., étayer, appuyer.

— **(s')**, v. pr., se soutenir, s'appuyer. Je sut obligé de me'ataïr aveuc en bâton sans cha je carroye. Je m'ai ataïé à chele parois (*Gr.*, 79, 140, 419).

atarger (s'), v. pr., s'attarder. — Atargier dans les chartes de Beaulieu, 1269.

atelle, voir Atillon.

atiennir (s'), v. pr., s'abandonner par paresse ou par lassitude; ne plus bouger de son foyer ; y demeurer sans courage et sans énergie. Dérive sans doute de *tien* (chien), s'abandonner paresseusement à dormir comme font les chiens au coin du feu. En français *s'acagnarder*.

atillon, s. m., éclat de bois. Se dit proprement des éclats que font les bûcherons en abattant un arbre, ou des morceaux que les charpentiers détachent avec leur hachette, en travaillant le bois. J'ai acaté en mont d'atillons pou' me cauffer chel hiver (*Gr.*, 122). V. Hacquette.

atillonchez. Il est set comme en povre atillonchez. Henry donne aussi *Atelle*, qui est perdu.

atelle, atillon, *les atelles de quarante-deux chesnes*, compte de Longvilliers, 1509.

— pour *attelle*, trait : *Un coleau de cavalle avec les treiz et botreau duquel il y a une atelle rompue* (Vente J. de Flahault, 1654).

atomber, v. n., tomber, dans le sens d'écheoir, arriver, réussir. Cha seroit ben atombé qué che billet-là arriveroit aujourd'hui. Che n'est pont tout de chercher à le vir, i faut le gly atomber. Tiens, mi, jel gly atombe du premier coup.

atomie, s. f., squelette. V. Anatomie.

atout, s. m., atout, terme de jeu de cartes.

— dans le sens de coup : donner ou recevoir un *atout*, c'est-à-dire un coup bien asséné. J'ai rechu en rude atout (*Gr.*, 145). V. Tout (à).

att ou **at**, il conviendrait de s'en tenir à une seule forme *at.*

attache, s. f., attachement, amitié. I n'a pont d'attache pour personne (il n'a pas d'amitié). V. Attaque.

attaindre, v. a., atteindre (*Gr.*, 187, 203, 458).

attainte, s. f.; attaque d'apoplexie. Il a eu enne attainte, il est mort d'enne attainte.

attaque, s. f., estache, pieu ou pivôt sur lequel tourne l'arbre d'un moulin à vent (*Gr.*, 78, 174).

— , attache. N'est guère en usage que dans cette locution: tenir à l'attaque, qui signifie tenir attachée. Enne vaque, en tien, enne tiève à l'attaque.

Dans son *Dictionnaire Historique*, t. II, p. 182, à l'article du village des *Attaques*, M. l'abbé Haigneré dit que ce nom vient de l'ancien français *Estaques* et de l'anglo-saxon *Staca*, anglais *Stake*. On nous permettra de donner la source grecque, qui, comme toujours, est préférable. *Attaque* vient, selon l'abbé Espagnolle, d'ἀττάχῶ, j'attache, et *estaque* (pieu, pilotis), ainsi qu'*estacade*, vient de ἔσταxα, attache, ou du verbe ἑστάχω.

attaquer, v. a., attacher, lier. On attaque des boutons à un habit, une pièce à un soulier. On attaque de même une vache dans une étable, un chien dans sa niche.

Les verbes français *attacher* et *attaquer* ont la même source, toujours ἀττάχω.

attelée, s. f., attelage. Le Picard et le Normand l'emploient dans le sens d'*épointe* (*Gr.*, 91).

atteler, v. a., atteler. Attelle chele jument rouge (De στέλλω, atteler).

attendre, v. a., attendre ; subjonctif : que j'attenche, qu'os attendonche, qu'il attenchent (*Gr.*, 203, 456).

attenir (s'), v. pr., se retenir, s'abstenir. Je m'attiens de menger ou de boire, le pus qué je peux (*Gr.*, 187).

attente, s. f., attente. L'attente est souvent pire qu'el ma. Gny a pont d'attente su li ; il n'y a pas à l'attendre.

attention, s. f., attention. Fais dont attention à che qu'éje tè dis.

atterrir (pr. atérir), v. n., s'attendrir, dans le sens physique du mot. Che bos-là il est atterri, parche qu'ol la laiché trop longtans au soleis et à le pleuve. Les mains des lessiveuses sont atterries par leur séjour prolongé dans l'eau chaude. Tes punmes sont elles atterries; atterrissent-elles ? (*Gr.*, 187).

attirer, v. a., attirer, tirer à soi ; voir Ratirer et Tirer.

attrape, s. f., attrappe (Acad.), chose destinée à tromper, à faire une malice. Nel l'acoute pont : té voys ben que ch'est enne attrape. Aler à l'attrape, aller chercher ce qui n'existe pas (*Gr.*, 78, 250).

attraper, v. a., tromper ; atteindre par subtilité ou avec effort (Acad.) (*Gr.*, 237).

En ton attrape as la vigne attrapée (Molinet, f° 50).

attremprer, v. a., régler, modérer, arranger.

attrempure, s. f., partie de la charrue servant à régler le travail, au moyen du déplacement méthodique du *templet* par lequel la chaîne d'attache est retenue. Elle consiste dans une pièce de fer percée de trous. Le mot vient du latin *temperare*, régler, mais je ne connais pas le verbe *attremper* (*Gr.*, 237).

attriner, v. a., apporter quelque chose en le traînant (*Gr.*, 237).

atuire v. a., tutoyer ; se conjugue sur *lire*. Il atuit sen père, se mère, tout le monde. Veux-tu ben sans atuire ches gens (*Gr.*, 471).

au, particule pour *a le*. Au bout, au couplet, au courant, au desous, au de sus, au fait, au fond, au fur à mesure, au liu, au long, au mitan, au prez, au rados, au risque, au tour (*Gr.*, 515, 527, 528).

au, s. m. Août, mois de la récolte, anciennement *aust.*

Ej' says ben faire el' mois d'Au (Dezoteux, III, 5).

Le mot appartient au langage du Haut-pays. V. Oût et Août.

aubade, s. f., aubade, air de musique joué en l'honneur de quelqu'un. En patois Boulonnais c'est surtout une réprimande à grand tapage (*Gr.*, 78, 155).

auberge, s. f., auberge. Diner à l'auberge, coucher à l'auberge, mettre esse vouture à l'auberge (De ἡβήρια, eberja, auberge).

aubergiste, s. m., celui qui tient une auberge.

aubier, s. m., aubier ou obier. De l'aubier.

aucun, adj. indéf., aucun, pas un, dans le sens négatif. En patois, *aucun* au singulier ne s'emploie pas sans la négation. Il faut dire *n'aucun*, *n'aucunne*. Chès punmes

là, i' n'ont pus n'aucun goût. Ch'est du vin qui n'a pont n'aucunne forche. Il conviendrait peut-être d'écrire *naucun*, ou mieux *n'auque-un*. Dans le sens affirmatif pluriel, voyez Auques-uns (*Gr.*, 128, 303, 305*).

audience, s. f., audience. Aller à l'audience pour entendre ches avocats plaider l'un contre l'autre.

auge, s. f. (pr. Euge), auge. L'auge dé che cochon. Les quat' pieds dans l'auge (*Gr.*, 160. — De ἀγή ou ἄγγος).

augmenter, v. n., augmenter. Il augmente, grandit, se fortifie, tous les jours.

aujourd'hui, adv., aujourd'hui. On prononce souvent *oujourd'hui*. Au jour d'aujourd'hui (*Gr.*, 487, 489*).

aumonde, s. f., aumône. Aller à l'aumonde. On dit aussi **amonne** et **amonde** (*Gr.*, 124, 156, 339).

auprez, prép. et adv. de lieu. Auprez de mi. I demeure auprez de nous. Au lon et auprez. Il est là auprez, chi auprez (*Gr.*, 86, 481, 482*, 486, 492, 504, 517).

auques-uns, adj. indéf., aucuns, quelques-uns (pr. auq' z'uns (*Gr.*, 128, 305). Ne s'emploie que précédé de la conjonction partitive *de*. Le patois dit *d'auques-uns* (quelques-uns) ou *d'auques-unnes* (quelques-unes), comme Molière le faisait encore de son temps : *Il y en a d'aucunes* (Malade imag., II, VII).

— ou *alques* pour *aucuns*, existait déjà dans la langue romane au XIIe siècle.

aussi, adv. (*Gr.*, 492. — De ὡσεί, également).

aussitôt, adv., ou **oussitôt** (*Gr.*, 487, 489*).

autant, adv., autant. Autant l'un que l'autre : cha m'est égal. Autant vaut s'en aller. Autant dire.

— s'emploie avec *comme*. Autant comme ou tout comme li.

— **dire**, loc. adv., comme si l'on disait (*Gr.*, 492*, 510. — De αὐτάν, la même chose).

autère, s. m., auteur, cause de quelque chose. Si vo viau est péri, je n'en sut-i l'autère, mi ? Se dit des causes inanimées, comme des causes volontaires (*Gr.*, 87).

auteux ou **osteux**, maisons : vieux patois : *Quemin qui maisne as auteux de...* (Aveu de Preurelle, XVe s.). *Jehan des auteulx* (Cartul. de Crémarest, 1429).

autez, s. m., autel, meuble d'église. Le grand autez. Les

petits autez. L'autez de la Vierge. L'autez de Saint-Pierre. En Roman, *aultés*, *autés* ou *autex* (*Gr.*, 85, 186).

autour, prép., autour. Tout autour ède mi. Il est aussi adverbe. Raviser tout autour. *Outour* en Picard (*Gr.*, 481, 482*, 517*).

autre, adj. Comme dit l'*aute* (Hécart). (*Gr.*, 231. — De αὔτρος, contracté d'ἄτερος).

autrefois (pr. auterfois), autrefois (*Gr.*, 487, 489*).

autrement (pr. auterment), autrement (*Gr.*, 135, 232).

ava ou **aval** avec *l* muette, aval, côté du sud-ouest. Le vent d'ava (*Gr.*, 76, 264, 481, 482*).

Ava ou *aval* est le contraire d'*amont* et vient de ἀβάλλω, je descends ou je fais descendre.

avale-tout, locution composée, formant substantif masculin ou féminin pour désigner un ivrogne.

avaler, v. a., avaler. Il l'a avalé tout d'enne bouquie (*Gr.*, 184).

avalljon, s. f., avalaison. Cours impétueux d'eaux torrentielles qui ravagent les moissons. J. Henry, p. 232, donne *avalage* que M. l'abbé Corblet lui a emprunté. Je ne connais pas cette forme. Le Normand dit *avalasse* (*Gr.*, 122, 164).

avaloire, s. f., avaloire (Acad.), gosier. L'abbé Corblet met *avaloir* au masculin ; Hector Crinon emploie le féminin *avaloire* (*Gr.*, 143).

avalon, s. m., gorgée. Boire en avalon. I nen a bu qu'en avalon (*Gr.*, 122, 181).

avanche, s. f., avance, avantage. Belle avanche ! Famèse avanche ! D'avanche (*Gr.*, 369).

avancher, v. a., avancer. Avanche en peu. Les vlà ben avanchés ! Cha ne m'avanche pont granment. — Se dit de quelqu'un qui offre ses services à tort et à travers. Faire l'avanche (De ἀπανσῶ, avancer).

avangne, s. f., avoine. De l'avangne noire ; de l'avangne blanque. Donnez l'avangne à ches quevas. En picotin d'avangne. *Avaine* en Roman, *avène* ou *aveine* en Normand (*Gr.*, 210).

avant, adj. et adv., invariable. (V. Avante), profond. Creuser avant. Che pu il est avant. Tout avant no maison. Tout avant no cour, c'est-à-dire plein la maison, la cour, etc.

— Aussi dans le sens ancien ; Queste faite *avant* (dans) la ville (Compte de Samer, 1601. — *Gr.*, 81, 182, 492. — De ἄϐαντα, avant).

avant, part. passé d'avoir, pour aïant (*Gr.*, 391).

avant (être de l') ou de l'avante, locution adverbiale. Etre avancé dans ses affaires, dans son travail (*Gr.*, 511).

avantage, s. m., avantage (De ἀϐαντα/α, heureux sort).

avante, adj. (*Gr.*, 82). Chelle fosse al est avante.

avantère, s. f., profondeur, avanteur. Che pu il a granment d'avantère (*Gr.*, 87, 259, 308).

avariche, s. f., avarice (*Gr.*, 176).

avaricheux, èse, adj., avare (*Gr.*, 176).

Avé, s. m., Avé, prière de l'église, *Ave Maria.* Dire en Avé en passant à chele église.

avenant (à l'), loc. adv., c'est tout comme (*Gr.*, 507).

avenir, v. n., parvenir, arriver, atteindre. I ne peut pont y avenir, il ne peut réussir ou parvenir à son but. J'ai biau gagner de l'argent, ou j'ai biau travailler, jen ne peux pont y avenir, c'est-à-dire gagner assez pour pouvoir subvenir à tous mes besoins.

avent (*t* aphone), s. m., l'avent (*Gr.*, 95, 182).

aventure, s. f., aventure. Chose qui arrive inopinément, quelquefois accident. I m'a arrivé aujourd'hui enne aventure (*Gr.*, 127).

Qué bonne aventure ! (Dezoteux, III, 1).

aventurer, v. a., gâter, abîmer, compromettre par accident et quelquefois même par sa faute.

averdier, s. m., plante. C'est une espèce d'*angélique.*

avers, adv., étrange, contraire. Cha me vient famèsement avers de ne pu vos vir là. Un homme dépaysé, ou sorti de sa condition première, dira que cha li vient ben avers, aussi bien en bonne qu'en mauvaise part (*Observations* au *Petit Vocab.*, p. 9). Le Roy écrit *aver* (*Gr.*, 229, 299).

avertanche, s. f., avertissement. Ch'est enne avertanche: vo tour varra bétôt (*Gr.*, 198, 240).

avertir, v. a., avertir. Os m'avertirez d'éche qu'il arrivera (*Gr.*, 229, 240).

avêtis, s. m. pl., moissons sur pied. En Artésien *avéties* (*Gr.*, 116, 184).

avêtu, participe de l'inusité *avêtir*, couvert d'herbes ou de moissons. Che gardin est tout avêtu d'ordures.

aveu, s. m., aveu, raison, motif. Je sus venu aujourd'hui vos vir, par l'aveu que j'avoye beson d'argent.

aveuc, **aveuque**, **aveu**, prép. Viens aveuque mi. Quelquefois devant les consonnes le *c* reste muet. En Picard et en Normand *aveu.*

I s'ront brulés
Aveuc chel' iau benite (Dezoteux, I, 8).

(*Gr.*, 138, 174, 345, 347, 348, 358, 504, 515, 517*, 518. — De αὔη, avec).

avironné, part., environné. Employé dans cette locution: le tans est avironné tout à l'entour, pour dire, l'horizon est couvert de nuages sur toute sa circonférence.

avisé, adj., résolu, comme quelqu'un qui est bien informé:

Polingne tout avisée
S'quennée eut remportée,
A n'éroit pensé null'ment
Qu'al étoit faite aveuc du bren (Chansonnette).

avocat, s. m., avocat. Parler comme en avocat.

avoindre, v. a., tirer quelque chose d'un lieu élevé ou profond. L'Académie écrit *aveindre*, qui est Picard, avec le même sens. J'ai entendu prononcer aussi **avaindre** et **aveindre**, ce dernier est Normand (*Gr.*, 184, 203, 458).

Participe : *avoint* ou *aveint* (*Gr.*, 126). Une femme distraite disait un jour en intervertissant les verbes : Avoindez che tien, ouvrez le porte à che beurre (De αὔω (avo), j'atteins).

avoir, v. actif et auxiliaire, avoir (*Gr.*, 374, 387*, 392, 407, 413, 431, 433, 439, 447*. — De αὔω, j'ai, je touche).

Forme ancienne : *Ceux qui n'aviont point donné* (Compte de l'Eglise de Samer, 1601).

avojiner, v. a., avoisiner. Principalement au participe : Os ne sommes pont là fort ben avojinés.

avolé, adj., venu on ne sait d'où : gens sans aveu. En Rouchi, léger, étourdi.

avri, s. m., avril, quatrième mois de l'année (*Gr.*, 116).

Le trois d'avri
On sait si le coucou est mort ou en vie.

Au mois d'avri
O doit vir ses bras den sen lit.

avriller (en), locution adverbiale ; se dit d'une personne en manches de chemises, ayant ôté son vêtement de dessus. Le mot dérive de *en avril*, parce que c'est le commencement du printemps et de la saison relativement chaude. Se mettre en avriller. Etre en avriller. Vo vlà déjà en avriller. Le Normand dit Blé d'avrillée pour blé de mars.

avron, s. m., folle avoine (contraction d'*aveneron*). V. Haveron.

avrondelle, s. f., aurone, plante. Picard, *avrogne*.

avué, s. m., avoué, homme d'affaires.

avuer, v. a., avouer.

avugle, adj., aveugle (*Gr.*, 126, 206).

avugler, v. a., aveugler.

avuglette, s. f., aveuglette, employé en locution adverbiale *à l'avuglette*, à tâtons. Picard, *à l'avulette*. (De ἀϐϐυκλω, j'aveugle).

awanières, s. f., terre semée d'avoine. *Avainaches* en patois de Lille et *aveinerie* en Normand.

awaser, v. a., couvrir de vase. Après chele grande orage tous ches près il ont été awasés. Du fain awasé.

awases, s. f., pluriel, vase, bourbe sableuse dont les cours d'eau recouvrent les surfaces qu'ils arrosent (*Gr.*, 79, 182).

ayrier, v. Airier.

B, s. m. (pr. bèy), seconde lettre de l'Alphabet.

baba, adj. m., badaud, enfant gâté. Ch'est ein grand baba ! (Deseille).

babillard, arde, adj. subst. Comme en français.

babiller, v. n., babiller. I babeille, os babillons (*Gr.*, 422. — De ϐαϐάλλω).

babines (pr. babingnes), s. f., babines, grosses lèvres. *De monsieur Babinet les savantés babingnes !* (*Gr.*, 211).

babiole, s. f. Je prends cha pour babiole ! Dezoteux (*Gr.*, 140).

bac, s. m., bateau plat servant au passage d'une rivière (*Gr.*, 77, 154). V. Bacquetier.

bacchanal, s. m. Il ont fait le bacchanal ou en bacchanal du cent diable, tout le nuit.

bacher, v. a., baisser. V. Abacher.

— **(se)**, v. pr., se baisser.

— v. n., baisser. Les iaues i sont bachées. V. Rabacher.

bachin, s. m., bassin, cuvette (*Gr.*, 118, 170, 198).

bachiner, v. a., chauffer avec une bassinoire: Je bachingne (*Gr.*, 212).

bachinet, s. m., renoncule, plante. C'est le nom donné en général à un grand nombre de plantes dont les fleurs sont d'un jaune luisant comme l'intérieur de petits vases de laiton; mais il appartient plus spécialement à une petite renoncule (*Ranunculus ficaria*), qui est la première à donner des fleurs au printemps, et dont le principal habitat est le pied des haies, où elle trouve un abri contre le froid. — Les bachinets des blés sont la *Ranunculus arvensis* (*Gr.*, 94).

bachinets, s. m. pl., bassinet, petit bassin.

bachinoire, s. f., bassinoire. Apportez che bachin. Allez queurre chele bachinoire, pour bachiner le lit dè chel éfant. — La *bachinoire*, poêle de cuivre à couvercle (et à manche), dans laquelle on mettait des braises allumées et dont on se servait pour bassiner les lits, est un vieux meuble qui tend à disparaître. Elle avait, par son couvercle, un caractère artistique, à cause des découpures en trèfles, fleurs de lys, croisettes, cœurs, piques, carreaux, que sais-je! dont le couvercle se trouvait percé. J'en ai vu dont les fleurages étaient en repoussé, au marteau, et pas seulement enlevés à l'emporte-pièce. Il serait intéressant d'en recueillir les derniers échantillons (*Gr.*, 143. — De βάχινος, vfr. : bacin).

bacot, adj., folâtre, qui aime à folâtrer; se dit surtout des jeunes gens et des jeunes filles qui s'amusent à s'agacer mutuellement. Veux-tu te ténir tranquille, grand bacot! Le Picard a *bacouais*, niais, et *bajouate*, qui aime à jouer, à folâtrer (*Gr.*, 120).

bacoter, v. n., faire le bacot.

bacquetier, s. m. *Le bacquetier d'Athin*, celui qui tient le bac de... (Compte de Longvilliers, 1509).

bacu, s. m., badinage qui consiste à prendre quelqu'un par les épaules et par les jambes, pour le soulever ainsi à plusieurs reprises, en lui frappant le derrière contre terre. — M. Corblet donne le vieux Picard *bacule* dans le même sens, et ailleurs *bacus*. Ce doit être *bas cul* (*Gr.*, 126).

M. Jouancoux écrit *bat-cul*.

badaud, adj. subst. N'est employé qu'au masculin (*Gr.*, 133, 155. — De βάδδω, regarder avec stupéfaction). Voir Badou et Bâiller.

badinage, s. m., plaisanterie. Tout cha ch'est du badinage, ch'est du pur badinage.

badiner, v. n., plaisanter. Os badinez, suppose ! Jou qu'os volez badiner ? (De βαδύν, badin).

badou, **badoule**, adj., badaud, niais, qui a un grain de folie dans la tête. On dit aussi, au masculin, comme en français, *badaud*, dont *badou* paraît être une sorte de diminutif de pitié ou de tendresse (J. Henry, p. 233. — *Gr.*, 145).

badren, autre forme diminutive du même mot. Une mère dira à son enfant : Veux-tu te taire, badren ? quand celui-ci lui fera des questions auxquelles elle ne voudra pas répondre (*Gr.*, 95, 170).

bâfrer, v. m., manger avec excès (*Gr.*, 205. — De βραφῶ, manger gloutonnement).

bagatelle, s. f., bagatelle, comme en français (De βάγα, choses vaines).

bagner, v. n., baigner, prendre un bain. Viens bagner den chele rivière, den chel mare, den chel étang. *Bagnier, baingnier* en Roman (*Gr.*, 210*. — De βαννῶ).

bagnole, s. f., pauvre maison, mauvaise voiture (*Gr.*, 121, 167).

bagou, s. m., bagout, facilité d'élocution, bavardage intarissable. Il a du bagou. En fameux bagou. I noz a fait là en bagou qu'on n'en étoit échoui. D'où le verbe *débagouler* (De βάκκῶ, parler. — *Gr.*, 145).

bague, s. f., bague. Plus communément employé qu'*an-*

neau. Aller à bagues, faire avec son fiancé un voyage à la ville pour acheter des anneaux de mariage (De βαγά, anneau).

baguette, s. f., baguette.

bah! interj., exprime le doute, la surprise, l'étonnement. Joint à la particule *ouite* ou *ouiste*, il marque un doute accentué, même l'incrédulité complète. Os croyez qu'i va venir, comme il l'a dit? Bah! ouite, i se fout ben de cha. I n'est mie venu, bah ouiste! (De βᾶ, même sens).

bahut, s. m., bahut, coffre voûté. Il n'y a plus de bahuts chez les paysans d'aujourd'hui, ils n'en parlent que de souvenir (De βαύθος, coffre ou armoire bombée).

bahuter, v. a., berner, moquer, huer. En Picard, malmener, chasser (Corblet).

baïe, s. f., crémaillère. Hocquer le baïe, pendre la crémaillère (*Gr.*, 80).

Dans ses *Observations* sur le *Petit Vocabulaire* de M. Le Roy, M. l'abbé Haigneré disait: J'écrirais plutôt *baye* avec l'*y*, proprononcé comme Blaye, Biscaye, ainsi qu'on le faisait autrefois pour les mots *payen*, *mayeur* et autres.

Le vieux français avait le mot *baïe* ou *baye* dans le sens d'*étoffe de laine*, on le trouve avec cette signification dans plusieurs actes boulonnais, mais il a disparu. Le Picard a conservé le diminutif *bayette*, jupon de laine.

bail, s. m., bail, contrat de location. Ou bout d' sin bail. H. Crinon. (De βάλλω, je baille. — *Gr.*, 80).

baillard, s. m., orge printanière. M. l'abbé Corblet l'orthographie à tort *bayard*. C'est ce que l'Académie appelle *bayade*, s. f., orge qui se sème au printemps. Cinq boisteaux de baillart. Un boistel de baillart (Compte de 1338, Boul.). Terre semée de baillart (Compte de 1339, Boul.). Baillarcq (Compte de Longvilliers, 1509). (De βάλαρις, orge. — *Gr.*, 227).

baille, s. f., barrière. Le mot est resté en Picard, mais n'est plus employé en Boulonnais. Il y avait autrefois à Boulogne *le baille Notre-Dame* et *le baille Saint-Michel*. Même origine que *bâiller*.

bâiller, v. a., bâiller. I bailloit à se démonter la maquoire (De βάδδω, vfr. : bader, badailler, bâiller).

bailler (pr. baglier), v. a., donner, mettre en main. Il a vieilli. Baillez-me de l'argent pour payer chet homme. Le futur et le conditionnel *baillerai*, *bailleroie*, se con-

tractent en *barai*, *baroie* avec l'*r* doux. En vfr. : *barrai* et *baurrai* (*Gr.*, 222, 362, 419. — De βαλλειν, donner).

Pourquoi én' t'en barois-jou pont ? (Dezoteux, I, 3).

baillet, adj., qui a le poil gris, roux. Rat baillet, loir. Cheval baillet, qui a une étoile blanche au front(Corblet). M. de Blosseville (Patois Normand) définit : animaux dont le pelage offre des parties blanches, tranchant sur des couleurs foncées ; le *rat baillet* a le corsage et le ventre blanc, tandis que son dos est brun. C'est exact.

J. Henry dit : poil roux tirant sur le brun (De βαλιός, de différentes couleurs. — *Gr.*, 95).

bain, s. m., bain. Le mot est plus français que patois, aussi le prononce-t-on *bin*. Ol l'a mis den les bains.

baïot ou **bayot**, s. m., bénêt, qui a l'habitude de regarder curieusement les gens sans rien dire. Grand nigaud qui, la bouche ouverte, ne cesse de bayer aux corneilles. Paraît dérivé de *bayer* ou *béer*. *Grand baïot* (Le Roy, p. 6. — *Gr.*, 140, 182).

On s'en est servi en guise de prénom : J'ai connu *Baïot Monthuy*, frère de Jean.

bais, s. m., colostre, premier lait sorti du pis de la vache après qu'elle a fait son veau (*Gr.*, 131, 161).

baise, s. f., presqu'inusité : Donnez enne baise (De βάζω, j'embrasse).

baisot, s. m., baiser, terme de cajolerie. On dit à un enfant : donnez en petit baisot. Ce mot paraît être un diminutif de *baise*.

bajer, v. a., baiser. I m'a bajé. Viens qué je té baje ! (*Gr.*, 164).

— *aliàs* **bager**. Il l'o bagéye (Parabole).

bajoter, v. a., baisotter, fréquentatif du précédent.

bajure, s. f., baisure. L'endroit par lequel un pain en a touché un autre dans le four (*Gr.*, 127, 164).

bal, s. m., bal. Tenir en bal ; aller au bal.

balader (se), v. pr., se promener en flânant. I ne fait qué se balader du matin au vêpre.

balafre (pr. balafe), s. m., bâfreur, qui mange goulument. En grand balafre de tien (*Gr.*, 205).

balanche, s. f., balance. Il est plutôt pluriel : des ba-

lanches, ches balanches (*Gr.*, 198. — De βαλάντιον, balance).

balangne, pour *balaine*, s. f., baleine. Ce mot désigne non le cétacé lui-même, qu'on ne connait guère, mais les fibres des fanons, employés pour raidir les *buscs* de femme, les toiles de parapluie, etc. J'ay cassé enne balangne à men parapluie (De βάλαινα ou φάλαινα).

balaud, s. m., folâtre. Se dit d'un écervelé qui se livre pour la moindre chose à de grandes démonstrations; et plus souvent des grands chiens, qui, encore jeunes, fatiguent les gens à force de caresses et de folâtreries. Ch'est en grand balaud de tien.

En Lillois: *balou*, *balouchez*.

baler ou baller, v. a., pencher, incliner. I faut baler en peu no bari au chitre, i ne piche pus. Baler en benniau.

— est plus souvent neutre : En abre qui bale à droite ou à gauche. Quand il a trop bu, i ne peut pus se tenir, i bale. Vo moye à n'est pont ben dréchée, al bale.

La locution *les bras balants* est identique.

Baler a ces deux sens en Normand ; pour l'actif il se dit bailler ; pour le neutre baller.

baller, v. a., balayer (De βάλλειν, pousser devant soi).

ballette, s. f., petit balais à main, à manche court.

ballures, s. f., balayures (*Gr.*, 127).

baliverne, s. f., baliverne (De φάλιφα ou φαλίττω, faire des sottises.

baliviau, s. m., baliveau, arbre réservé dans la coupe des forêts. Coper en baliviau (J. Henry, 233. — *Gr.*, 149. — De βαλί-φαλος).

balle, s. f., paquet, charge de marchandise (De μάλλα, paquet.

— **(porte-)**, colporteur (*Gr.*, 188).

baller, v. n., danser (*Gr.*, 187. — De βάλλω, je danse).

baloncher, v. a. et n., balancer, recevoir un mouvement de balancement. Il est généralement synonyme de branler, et se dit des choses qui ne tiennent pas fermement sur leur base. Chele pierre-là, al balonche. Le vent fait baloncher la flèche de chele église. Ches abres i balonchent au vent : o diroit qu'i vont casser.

— **le menton**, manger.

baloncholre, s. f., balançoire, escarpolette (*Gr.*, 143).
balotter, v. a., marchander.
balotteux, s. m., marchand de blé en détail, qui achète et revend par petites quantités dans les marchés. Sen père, ch'étoit en balotteux.
balouffes, s. f., grosses joues, joues plates et larges. Terme grossier ou de mépris. Se dit peut-être primitivement du chien, quand on le rebuffe, pour réprimer sa gloutonnerie. Je té relèverai les balouffes. Je li ai donné cha su les balouffes. Je li ai donné cha su les balouffes (*Gr.*, 145, 159).
balourd, adj., balourd, avec le sens particulier de pris de boisson, ne tenant pas bien droit sur ses jambes. Quand il a sorti dè che cabaret, il étoit déjà en peu balourd (*Gr.*, 227).
— se dit aussi des choses, dans le sens de *berlong*, plus incommode que pesant à porter. Che n'est pont à dire que ch'est enne querque, mais ch'est fort balourd, on a des ruses à le porter.
balus, s. m., balustrade. M. l'abbé Corblet donne le mot *balus* comme boulonnais. Ce n'est évidemment qu'une syncope du mot *balustre* (De *vallus*, palissade).
balustre, s. m., balustre. Eche balustre, dans une église, c'est la grille de communion.
bamboche, s. f., orgie, ribote (De βαμβάζω, je bamboche, *Gr.*, 199).
— s. m., homme qui bamboche.
bambocher, v. n., riboter, s'enivrer.
bambocheux, s. m., même sens que bamboche.
ban, s. m., ban, publication. I fait publier ses bans ; écrire les bans, en rédiger la formule, au domicile de la future épouse. V. Embanquer (De βᾶν ou φᾶν, ban).
banal, **e**, adj. ouvert à tout venant, sans défense, à tous les vents. La cour al étoit toujours banale, i ne frumoytent jamais lu barrière.
banc, s. m., banc, sorte de siège. S'assire sus che banc (De βάνκος, banc).
— monceau, tas : *banc de sable, de neige.*
— au figuré, nuages très bas et allongés qui se montrent aux limites de l'horizon (*Gr.*, 81).

bancal, s. m., homme qui a les jambes cagneuses ou tortues.

bandit, s. m., polisson; terme de caresse, ou de réprimande mitigée. Je l'entends adresser comme épithète à de tout petits enfants : T'est en bandit, va !

baume ou **bâme**, s. m., baume, parfum extrait du suc de baumier (De βωμός. — *Gr.*, 82).

baumes, **bâmes**, s. m., menthe, plante odoriférante. Toutes les espèces, surtout l'aquatique, qui croît sur le bord des ruisseaux. Vfr. et Picard : *Baume*.

banque, s. f., banque. Mettre é-sen argent à la banque.

banquetier, s. m., banquier.

banquette, s. f., banquette, bordure d'un grand chemin. Aller à banquette ; carier à banquette (*Gr.*, 504).

baque, s. m., auge, baquet.

— au cabaret, double verre, ou mi-potée.

baquet, s. m., vase de cuisine ou de laiterie, cuvette. En français : espèce de petit cuvier de bois qui a les bords fort plats. — En patois : cuvette en terre cuite, servant à resserrer le lait dans la cave, sur une baquetière. On s'en sert à divers usages : baquet de coilliots ; baquet de caudiau ; baquet de chendres : baquet de braises (De βακός ou γαχός, vase. — *Gr.*, 94).

baquetière, s. f., étagère dressée dans une cave ou une dépense, pour y disposer en ordre les baquets de lait (*Gr.*, 88, 176).

baraguin, **baragwin**, s. m., baragouin, langage inintelligible. Il a fait là en baragouin qu'o n'y a ren connu. (De βάρβαρον λογον, parler barbare).

barbe, s. f., barbe. Faire, ou faire faire è-se barbe. Il a se barbe faite ; porter se barbe, enne longue barbe. — Le mot *raser* est à peu près inusité (*Gr.*, 226).

Barbe, nom propre, sainte Barbe.

Barbette, s. f., nom par lequel on désignait jadis la dernière *reine* d'église, qui portait la chandelle de sainte Barbe.

barber (se), se couper la barbe, se raser. Là, me vlà barbé.

barbier, s. m., barbier, perruquier.

barbifier (se), dit en plaisantant au lieu de se barber.

barbois, adj. m., qui sert à la barbe (*Gr.* 144).

— (plat); bassin de faïence, servant à faire la barbe. — Bachin barboire (Vermesse).

barboter, v. n., barboter. Ches canards i barbotent-ès den che flos (De βάρϐος, boue).

barbouillage, s. m., barbouillage.

barbouiller, v. a., enduire de peinture ou de toute autre chose analogue, considérée comme sale et malpropre (De βαϐορῶ, couvrir de boue).

barbu, adj., barbu, qui porte toute sa barbe.

barguigner, v. n., marchander. Je vos acate sans barguigner. Je barguingne (De βαργύνω ou βραγύνω, marchander, hésiter. — *Gr.*, 211, 227, 240).

bari, s. m., baril. En bari de bière, d'eau-de-vie (*Gr.*, 116, 176).

— **au tondre**, barillet miniscule dont se servent les fumeurs pour battre le briquet (De βάρις, tout corps de forme ronde).

barillet, s. m., diminutif du précédent, petit baril (*Gr.*, 176).

barique, s. f., barrique, grosse futaille. Barrique ède vin, ède chitre, ce que l'on appelle ordinairement un *six-vingts*.

baromète, s. f., baromètre (*Gr.*, 262).

baron, adj. subst., baron, baronne (De βάρων, homme noble et distingué).

baronnerie, s. f., baronnie.

barque, s. f., petit bateau (*Gr.*, 228).

barracher (se), v. pr., se soucier, s'inquiéter. C'est une contraction du français *s'embarrasser*, dans le même sens. I se barrache ben de cha ! Jé me barrache ben dé cha qui fait !

barraque, s. f., baraque, chétive maison (De βάρακα ou βάλακα, cabane).

barraquette, s. f., petite barraque. I n'ont qu'enne povre pétite barraquette.

barre, s. f., barre. Le barre du lit, le devant du châlit. Coucher à le barre, coucher sur le devant du lit, tandis

que le compagnon couche au cuin, du côté de la muraille (*Gr.*, 188).

barre. Enne barre de pain d'épiche.

— Enne barre de chocolat.

— Juer à le barre, jouer à toucher barre.

barrer, v. a., fermer avec une barre, avec un objet quelconque faisant obstacle. On barre une porte ; on barre un chemin, un sentier, un passage quelconque. Le quémin il étoit barré, aveuque défense d'y passer.

barrette, s. f., petite barre. Se dit principalement des barres qui unissent les deux brancards d'une voiture, derrière la place réservée au cheval. Les charretiers ont souvent l'habitude de s'y asseoir les jambes pendantes, et alors on les dit assis à barrettes (*Gr.*, 189, 504, 505).

barriau, s. m., barreau. Les barriaus d'une cage, d'une fenêtre, d'une grille, etc. (*Gr.*, 149).

barrière, s. f., barrière.

— **-tournoire**, barrière à bascule qui tourne sur un pivot. Frunmer chele barrière, ches barrières.

bas, basse, adj., bas. On dit à Boulogne basses chambres, pour latrines, mot resté dans un ancien nom de rue (De βάσσον, bas).

—, —, vil, avilissant. Chest bas, pour un homme comme li (*Gr.*, 77).

— lourd, menaçant la pluie : le tans est bas.

— **(A soleis)**, au coucher du soleil.

— **le Bas-Pays**, pays de plaines, *la Flandre.*

— **le Haut-Pays**, le haut-Boulonnais.

— **(den che)**, le bas-Boulonnais.

— **(A)**, adv. (*Gr.*, 505).

bas, s. m., bas, vêtement qui couvre la jambe et le pied. Mes bas ; men bas ; mettre ses bas ; des bas treués (*Gr.*, 77. — De βάσσα, bas).

bascule, s. f., bascule. Se dit principalement de la bascule à peser (De βαγκύλη, bascule).

basculer, v. n., se renverser.

basenne, **bazène**, s. f., basane, peau de mouton tannée (*Gr.*, 96).

Loups plus pelez que basenne (Molinet, 74).

basser, v. a., panser une plaie en la fomentant avec du jus d'herbes médicinales. Le Picard dit *blasser* (Corblet).

bassesse, s. f., bassesse, au sens moral. Faire des bassesses.

basset, s. m., bât, partie du harnachement des chevaux, sur lequel porte la dossière qui soutient le poids de la voiture sur le dos de l'animal (*Gr.*, 94).

bassure, s. f., vallon, lieu bas, endroits creux d'un village, même d'un champ.

Terme marin : *la bassure de bas* (*Gr.*, 127).

bastaud, s. m., badaud, toqué : Ch'est en bastaud, il est bastaud (*Gr.*, 133, 230).

baste, interj., marquant le dédain, le mépris, analogue à l'italien *basta* (De βάστω, je suffis).

Bastien, prénom, diminutif de Sébastien. J'ai connu Bastien Dumont.

bastier, subst. m., fabricant de bas ; ancien mot usité à Desvres dans les registres de catholicité. V. Bas.

bastiquer, v. a., façonner ou fabriquer à la hâte, avec la plus grande négligence. On dira d'un fagot mal assemblé et mal lié, d'un paquet mal ficelé, d'un habit mal coupé et mal cousu : Quèche qu'i m'a bastiqué cha ? (*Gr.*, 230).

bastringue, s. f., mauvais violon. Che n'est pont en violon, ch'est enne bastringue.

— Se dit aussi d'un bal de faubourg, dernière classe du genre : Je ne vais pont là, ch'est enne bastringue.

— On appelle encore *bastringue* une femme de bas étage (*Gr.*, 119, 160, 237).

bataclan, s. m., amas de divers objets mobiliers. Il est parti aveuc tout sen bataclan (*Gr.*, 81, 199).

bataille, s. f., bataille, au sens de *batterie* d'homme à homme, ou de peu de combattants (*Gr.*, 81).

— (**En fu à**), un grand feu.

batailler, v. n., faire des batailles et surtout, au sens moral, disputer pied à pied sur des conventions.

batailleux, **èse**, adj., qui est prompt à se battre, querelleur.

bâtard, e, adj. subst., bâtard. I n'est pont bâtard; a ne doit pont être batarde. Il, ou elle, doit être traité comme les frères et sœurs légitimes. — Le Wallon de Mons a l'expression *rendre bâtard*, pour deshériter (De βάσταρα, courtisane).

batelée, s. f., contenance d'un bateau. Batelée, Compte de Boulogne, 1339 (*Gr.*, 91).

batenme, s. a., baptême. Porter au batenme, donner le batenme.

baterez, baterel, s. m. (*Gr.*, 85). V. Batrez.

batiau, s. m., bateau.

Petit batiau,
Qui vas su l'iaue
As-tu des pieds ?

Quand os érons des batiaux prêts (Dezoteux, II, 4).
En Roman, *batiau, batiaus* (*Gr.*, 149. — De πάκτων).

batijée, s. f., fête de famille, à l'occasion d'un baptême. Ch'est demain qu'on batije chel éfant ; o varrez à le batijée (*Gr.*, 91 et non *batigée*). — *Batiziot* en Picard.

batijer, v. a., baptiser, donner le baptême (*Gr.*, 164).

batistaire, s. f., certificat de baptême.

bâtiment, s. m., bâtiment. Ches bâtiments, ensemble de constructions.

bâtir, v. a., bâtir (De βαστίω ou παστίω, je construis).

Batiste, prénom, Baptiste. Batiste Martez.

bâton, s. m., bâton, morceau de bois ou canne rustique (*Gr.*, 122. — De βάστον ou παστὸν).

batonchelet, s. m., diminutif de bâton (*Gr.*, 94).

batonchez, s. m., petit bâton. *Batonchau* en Wallon, *Batoncel, Batoncelez* en Roman (*Gr.*, 86).

batrez, s. m., battant d'une cloche. — Batte à beurre, bâton de seringue, etc. La forme primitive doit être *baterel.*

batte, s. f., partie du fléau qui s'emploie à battre le grain. M. l'abbé Corblet l'écrit à tort en un seul mot: *batafli.* Il fallait dire : Batte à fli, à flaïel ou à flaïez.

— **-fu**, s. m., briquet. Le *batte-fu* est le fer qui fait jaillir l'étincelle du caillou. *Tape-feu*, en Rouchi (De βάττω, je bats).

battée, s. f., quantité de beurre que la ménagère vient de battre. Vo beurre i me sanne bon : je vorroye ben nen avoir deux ou trois battées (*Gr.*, 91).

— Quantité de mortier battu, suffisante pour remplir le cuvier des maçons. En Rouchi, *bataison*.

battement, s. m., battement. Il a des battements de cœur.

— s. m., ensemble des choses nécessaires pour battre une faux, c'est-à-dire une petite enclume portative et un marteau. *Battouère* en Picard.

batteux, s. m., batteur en grange. Che batteux (*Gr.*, 139, 373, 377).

battre, v. a., battre. S'emploie absolument pour signifier battre le grain : Ej' says battre (Dezoteux, III, 4).

— v. n., se dit aussi absolument, d'un mal battant.

— **le beurre**, — **en grange** (*Gr.*, 238, 373, 457*).

battu de ma', part. passé, en proie à une douleur, à un mal qui revient sans cesse. Battu de ma' de rains, de ma' d'estoma, etc.

batture, s. f., mal battant, mal blanc au bout du doigt. Autrefois signifiait coups reçus : *batures et navrures*.

bauchet, s. m., fléau de balance, petite poutre pour suspendre la balance. *Un bauchet de bois avec deux platteaux de balanche* (Invent. Huet, 1674). A encore ce sens en Picard.

baudesse, s. f., ne s'emploie qu'au figuré, pour désigner une personne ignorante (*Gr.*, 188).

baudet, s. m., lit de sangle.

— s. m., âne, au propre et au figuré (*Gr.*, 505).

baudet, esse, adj. (*Gr.*, 94, 182, 278).

bavaloise, s. f., infusion, espèce de thé, *bavaroise* (*Gr.*, 143, 182).

— aussi pont-levis d'un pantalon.

bave, s. f., bave (*Gr.*, 79, 182).

baver, v. n., baver (De βαβάζω, baver).

bavette, s. f., linge qui se met sur l'estomac d'un enfant (*Gr.*, 188).

— Partie supérieure d'un tablier, protégeant la poitrine contre l'humidité de la bouche : Acœurcheuz à bavette.

— Rabat du prêtre et de certains religieux.

— **(tailler enne)**, babiller, calauder.

baveux, adj., trempé, humide. Les chemins sont *baveux*, quand une pluie légère ou un dégel commencé en a détrempé la surface (*Gr.*, 138).

bavillard, de, adj. subst. m. f., qui *baveille*.

bavillier (pr. ba-vi-glier), v. n., baver fréquemment. Je baveille, os bavillions, il a bavillié. Se dit le plus souvent d'un vase avec lequel on verse des liquides, lorsqu'il s'en écoule une partie en dehors : Il a bavillié sus chele tabe ; che pot, che siau i baveille (*Gr.*, 222, 422).

béatilles, s. f., fanfreluches, objets sans utilité et sans valeur. Lacombe cite, sous le mot *coquille*, ce vers :

Et par dessus ont belles béatilles,

qu'il interprète par *fleurs*, dont les filles aiment à orner leurs bonnets (*Gr.*, 118).

Les *béatilles* étaient, d'après V. Gay, des toiles de coton claires et crêpées, genre mousseline : c'était aussi les divers agréments de la coiffure des femmes.

bébecque, bebèke, s. m., mot enfantin dont on se sert pour dire : saleté, ordure. Laiche-là cha, ch'est du bébecque. Picard, *babaque*. On trouve aussi *bèke*, exclamation de dégout (*Gr.*, 201).

Bébert, prénom enfantin, pour Albert ou Robert.

bébéte, s. f., petite bête, terme enfantin, servant à signifier un animal quelconque, et plus généralement de la viande. — M. l'abbé Corblet écrit à tort *bébette*. — Le mot est Rouchi.

Bébette, prénom de femme, diminutif d'Elisabeth. Bébette Carlu.

bec (pr. bèque), s. m., bec des volatiles. V. Bègue et Bèque. Ce mot est employé figurément comme synonyme de baiser.

— **(béïer le)**, locution : rester bouche ouverte. V. Béïer (*Gr.*, 87, 154).

bécache, s. f., bécasse. Sourd comme enne bécache (*Gr.*, 83, 198. — De βέσκας, bécasse).

bécachine (pr. bécachingne), s. f., bécassine. Aller à l'affut à bécachines (*Gr.*, 211).

bécot, s. m., petite bécassine, bécasseau, et non pas *jeune* bécassine *qui n'a encore qu'un bécot* (petit bec), comme dit M. Jouancoux.

— s. m., diminutif de *bec*, baiser.

bécoter, v. a., donner des baisers nombreux et répétés. I se bécotent comme des amoureux (V. Béquoter).

becquet (*Gr.*, 94). V. Béquet.

becquie, s. f., bouchée (*Gr.*, 118). V. Béquie.

bécu, v. Béquu.

bédeau (che), s. m., bedeau (De βίδυος, surveillant. — *Gr.*, 271).

bègue, adj. subst., bègue. En Picard, *bégueux*. Wallon, *béguard*. — Hécart dit « rester beique et borne », *beique* pour *bègue* (De βηκαίω, je bégaie).

bèguer, v. n., bégayer. *Tè bèque*, tu bégaies, en Rouchi (*Gr.*, 420).

béïard, adj., tien béïard, quand il s'assit auprès des gens qui sont à table pour demander qu'on lui jette des morceaux.

béïer ou **béyer**, v. n., bayer. En Roman, *béer*. Tenir la bouche ouverte en regardant longtemps quelque chose. Regarder avec un sentiment de désir. Avec le premier sens on dit : béïer le bec, et cette locution s'étend à différentes choses qui ordinairement fermées viennent à s'entr'ouvrir : des huîtres, des moules, et jusqu'à des cosses de pois et de fèves, qui, dilatées par la sécheresse en arrivent, comme des personnes, à béïer le bec (*Gr.*, 419). — Des souliers béytent quand ils sont trop larges. — Dans le patois Picard on dit beïe à ti pour regarde à toi, fais attention.

Béjamin, prénom, Benjamin.

bel, belle, adj., bel, resté dans certaines tournures, remplacé par *biau*. Tout cha ch'est bel et ben, bel et bon; bel homme (*Gr.*, 188, 278, 279, 281, 283).

belitre, s. m., belitre, dans le sens de vaurien, paresseux, fainéant. *Blite* en Picard (*Gr.*, 231).

belle-fille, -mère, -sœur, -nièche, etc. Comme en français (*Gr.*, 276, 279, 284).

belle, s. f., la lune; La belle al luit. Le mot est boulonnais, selon Corblet. Il est aussi Rouchi et Wallon.

— **(la)**, l'as d'atout du jeu de cartes.

— s. f., ou adj. fém., sous entendu *chose*, *affaire*.

belle. L'avoir belle, avoir ses aises, ses commodités.
— Vire ses belles, voir une belle occasion de faire quelque chose.

bellement, adv., doucement. Il a venu là tout bellement (*Gr.*, 96, 49).

bellenée ou **belnée**, s. f., quantité que contient un *béniau* (Bellenez de sable, belnées d'argille. Compte de l'Eglise de Samer, 1601). M. l'abbé Corblet le donne comme ancien Picard, avec signification de tombereau. C'est le contenant pour le contenu. — *Bannelée* ou *bennelée* en Normand (*Gr.*, 91, 171).

belletée, s. f., beauté, ne se dit que dans le sens abstrait. Belletée sans bonnetée, ch'est lumière sans clertée (Dicton). (*Gr.*, 91. — De βέλτατος, beauté).

bellot, otte ou **bélot**, bellot (Académie). Men petit bellot ; vo fille al est bellotte (*Gr.*, 120).

belsamine, s. f., balsamine, fleur (*Gr.*, 117, 223).

ben, adv., quelquefois s. n., bien, beaucoup.

I s'ra ben aveuc mi (Dezoteux, III, 19).

Ch'est ben. Ch'est pour en ben. Il a ben fait. Il a ben du ma'. Il est ben là. Os avez ben de quoy (*Gr.*, 95, 171, 287, 324, 491, 499, 500*, 501).

— **là**, veyons, i faurra ben le gli aller.

— **n'en vient**, locution ordinairement suivie de *que*, pour dire *heureusement que* (*Gr.*, 510).

— **sère**, adv., bien sûr (*Gr.*, 510).

Tout l' quémeune est ben seure (Dezoteux, I, 6).

bendage, s. m., bandage. I porte en bendage (*Gr.*, 78).

bende, s. f., troupe, bande. Enne bende de gueux. Il ont venu en bende (*Gr.*, 96. — De βάνδημα, bande).

bender, v. a., mettre une bande. Il a sen bras bendé. Même sens en Roman :

Une coife ot d'orfroi bendée (Eust. le Moine, v. 2,171).

bendoulière, s. f., bandouillère, baudrier du garde-champêtre.

bénédicité, s. m. Dire sen bénédicité.

bénêt, s. m., bénêt. Grand bénêt.

bénette, s. f., panier d'osier en longueur, d'après J. Henry. Corblet le donne comme Boulonnais. Je ne connais pas

ce mot. L'Académie donne *banne*, espèce de grande manne faite de branches d'osier. *Bène* en Rouchi, grande manne montée sur roues : bène d' carbon (de bois).

béniau ou **benniau**, s. m., tombereau, sorte de véhicule étanche (à deux ou trois roues), servant à transporter des cailloux, du fumier, de la terre, etc. Querquer en béniau, baler en béniau, monter à béniau. Roman, *benel*, *bennel*, *benneau*. Picard, *benieu*, *begneu*, *bergneu*, *bigniau*, etc.

Une *huche de benniaux*, coffre de tombereau (Vente de Flahault, 1654).

Il a été trop à caroche
Astère i va à béniau (Dicton).

Benimé, prénom, Bienaimé.

bénichois, s. m., instrument pour bénir. Usité seulement dans cette phrase : Qué le bon Diu te béniche aveu sen grand bénichois (*Gr.*, 143).

bénir, v. a., bénir. Se conjugue sur finir.

bénit, **ite**, adj., bénit. Du thé et de l'iaue bénite, o nen fait tant qu'o veut. Du bos bénit ; en bouquet bénit ; du pain bénit (*Gr.*, 116, 117).

S'i vont à l' messe, i s'ront brulés
Aveuc chel' iau bénite (Dezoteux, I, 8).

bénitier, s. m., bénitier. Tremper sen doit den che bénitier.

bénoite, s. f., plante, aussi nommée herbe de saint Benoit, *Geum urbanum* (*Gr.*, 143, 182).

bèque, s. m., bec, employé figurément comme synonyme de baiser. Donner en bèque ; Donne ten bèque, men fiu (De βήκης, pointu). — Le Normand dit *faire un bec*. Le Picard, *bé*.

— est aussi pris figurément pour dire goût, appétit, etc. Il est à sen bèque, comme on dirait : Il est à se bouque, c'est-à-dire gourmand. Un fin bèque est un gourmet. Il a resté là beique et borne, stupéfait, en sachant que dire (Hécart). V. Bègue.

— **en bos**, s. m., sorte de petit mollusque ou coquille fluviatile.

En Picard, *bekebos* veut dire pivert, oiseau qui *becque le bos*.

béquer, v. a., donner des coups de bec, ou piquer avec le bec. Je becque. Che pinchard i m'a béqué (*Gr.*, 421).

béquet ou **becquet**, s. m., mâchoire de porc, considérée avec sa chair, comme morceau de lard, frais, salé ou fumé. Menger du béquet, — les béquets. J. Henry, *béquet,* groïn de cochon. Corblet, *béket,* moitié d'une tête de porc, coupée dans sa longueur. On dit aussi figurément de quelqu'un à qui on donne un soufflet qu'on lui relève les becquets.

béquie, s. f., bouchée; quantité que peut contenir un bec d'oiseau. I nen a prins enne béquie. Je nen ai mengé qu'enne béquie.

béquille, s. f., béquille. Aller à béquilles.

béquillon, s. m., dard des abeilles et des insectes analogues. Une abeille, une guêpe, un frelon donnent le béquillon, c'est-à-dire piquent de leur dard celui qui les moleste. J. Henry écrit *béguillon*; *Item*, Corblet; Le Roy, *béquignon.* Le Normand a *béquillon* pour désigner tout ce qui est pointu et saillant. Les anciens disaient *pétillon* qui est peut-être la forme originale:

Elle a derrier un petillon
Autressi comme un auguillon
Qui venin porte et enfléure (Dolopathos, v. 1683-1685).

Becquillon est un dérivé de *bec* et vient de βήχης (*Gr.*, 122).

béquoter, v. a. V. Bécoter.

béquu, **béquuse**, adj., qui a la mâchoire inférieure proéminente. Picard, *bégu.* M. l'abbé Corblet donne *bécu* comme Boulonnais, signifiant « qui a un bec ». C'ést Rouchi (*Gr.*, 126, 129).

ber, s. m., berceau d'enfant. On devrait écrire *bers* ou *berch* avec la même prononciation comme dans l'ancien français. *Berche* et *berchet* en Picard. — (Un baire, dans un Inventaire de 1681).

berbiettes, s. f. pl., littéralement, petites brebis. Le Normand a *berbiotte.*

— fleurs de coudrier ou de noisetier ; M. l'abbé Corblet écrit : *Berbillette* pour le Picard et *berbigeotte* pour le dialecte de Vervins.

berbis, s. f., brebis. En troupiau de berbis (De βάρβις ou βέρβις. — *Gr.*, 116, 194, 226, 304, 307, 357).

berchachette, s. f., mot dont le sens est perdu. Inconnu à Gode-

froy. *Une payre de gans et une payre de berchachete* (Plaids de Lenclos, 1546).

berchant, s. m., pou de la brebis.

bercher, v. a., agiter un berceau pour endormir un enfant (*Gr.*, 226).

berdale, s. f., gros ventre. Qué berdale ! (*Gr.*, 78, 167, 227, 240).

berdalée, s. f., ventrée. I n'en a prins enne berdalée ! Se dit aussi en général de toutes sortes de grands repas (*Gr.*, 91, 240).

berdeler, v. a., mettre en boue liquide, synonyme de *bourbeler*. Ches berbis, quant i passent, i berdellent ches rues. Chés treuées i sont tout berdelées, i gn'a pus moyen d'y passer. Ches quemins sont berdelés (*Gr.*, 240, 420).

Le Picard donne un autre sens au mot *berdeler*, c'est celui de murmurer, gronder, etc. Dans l'acception de crotter, salir de boue, il emploie *beudeler*. Le Rouchi a *berdoule* et *bédoule*.

berdrick-berdrack, expression adverbiale, équivalente au *bredi-breda* de l'Académie. Il y en a qui disent par déformation *patrick-patrack*. I nos a conté cha et cha, et berdrick-berdrack, tout che qu'il a volu, tout che qu'il gli a passé par le tête (*Gr.*, 77, 250, 510).

M. l'abbé Corblet donne *berdif*, *berdaf* et *berdouf* qu'il n'entend pas dans le même sens, mais qui sont analogues comme onomatopées.

berdrouillard, adj. Ch'est en berdrouillard ; on ne comprend pont che qu'i dit.

berdrouiller, v. a. et souvent neutre, bredouiller. Je ne say pont che qu'i berdrouille, che qu'i noz a là berdrouillé (*Gr.*, 194).

Bergitte, prénom féminin, Brigitte.

berhon, s. m., espèce de grosse guêpe qui fait son nid en forme de poche suspendue aux toitures des granges ou des étables (*Gr.*, 122).

Ce mot est employé figurément pour désigner un homme qui tâtonne en travaillant et qui ne finit de rien. Ch'est en berhon, d'où

berhonner, v. n., travailler en musant. Je ne sai pont quoyqu'i berhonne là. Il ont berhonné tout le journée à l'entour de chà : on ne voyt pont le plache. En Picard, *brahon*, *brehon*, frelon.

berlaudes, s. f., brebis mères, vieilles brebis. Terme de mépris. Vlà che berquer qui arrive aveuc ses berlaudes. De là, en terme de boucherie : tuer, vendre, menger del berlaude, pour dire de la mauvaise viande de mouton. *Berleude* et *berleuse* en Picard (*Gr.*, 134, 154, 240).

berlinguer, v. a., jeter au loin par soubresaut. Une voiture qui verse en courant berlingue les voyageurs et les objets qui composent son chargement. Quelqu'un qui accroche un étalage en courant, berlingue, c'est-à-dire envoie tomber à droite et à gauche tous les objets qui sont dessus. J. Henry donne *brélinguer*, jeter (*Gr.*, 240).

berlinguette, s. f., petite cloche qu'on fait osciller sans peine. I n'ont mie qu'enne berlinguette à lu église (Le Roy, p. 7).

berlique-berloque, adv., comme ci, comme ça, tel quel, à peu près, moitié l'un moitié l'autre.

berlong, adj., barlong, qui est d'une longueur mal proportionnée, qui est plus long d'un côté que de l'autre (*Gr.*, 123, 240, 510).

berloque, femme qui a la tête perdue; mauvaise horloge détraquée.

— **(battre la)**, déraisonner (*Gr.*, 121, 174, 195, 240).

berloquer, v. n., osciller comme un pendule, branler au vent. En dent qui berloque, une dent qui branle dans son alvéole (*Gr.*, 240).

berloufer, v. n., manger avidement en laissant tomber de sa bouche une partie de la nourriture qu'on y a introduite. On le dit de l'homme, mais principalement des animaux, et surtout du porc (*Gr.*, 240).

berlu, ue, adj., louche. En Artésien, *berlou*. M. l'abbé Corblet le rattache à tort au mot berlon. C'est berlou que l'on dit à Béthune et non berlon (*Gr.*, 126, 228, 240).

berluque, s. f., grain de poussière, un rien. Aussi en Picard. Je l'entends dire, pour *buque*, par une femme originaire du Haut-Boulonnais.

bernatier, s. m., vidangeur. Dérive de *bren* comme le suivant (*Gr.*, 84, 228, 240).

berneux, bernèse, adj., breneux. V. Eberner (*Gr.*, 138, 194, 240).

bernique, s. f., sorte de jeu. On emploie ce mot sous forme d'interjection pour dire : Il n'y a plus rien, tout s'est évanoui (De πέρνικα, moquerie. — *Gr.*, 117, 174, 228, 240).

berquer, s. m., berger. *Berquier* en Picard (*Gr.*, 84, 229).

El' berquer éd' no' village
I jûra del' pipe-à-sa (Dezoteux, III, 17).

— **(L'étoile du)**, la planète Vénus.

— **(Des roses de)**, roses d'églantier.

berquerie, s. f., bergerie, étable à moutons. Plus souvent pluriel : Ches berqueries (*Gr.*, 118).

bers. V. Ber (*Gr.*, 229).

bersiller, v. a. (*Gr.*, 194). V. Berziller.

bertaquer, v. a., attacher, lier grossièrement et avec maladresse. Je ne say pont quement qu'il ont bertaqué cha, o ne peut mie venir à bout de le déneuer.

bertecque, s. f., ne s'emploie que dans la locution : *nom de bertecque*, pour dire : sobriquet, surnom.

— s. m., bretèque d'un château, créneaux. Bertèke selon l'abbé Corblet est un instrument de tailleur de pierres (*Gr.*, 195, 201, 240. — De βρήττω, je taille, je fais des coupures).

bertelle, s. f., bretelle. Querquer à bertelles, disposer une charge de manière qu'on puisse la charger sur le dos, en l'y soutenant au moyen de liens dans lesquels on passe les bras, comme dans des bretelles (*Gr.*, 188, 194, 229, 240).

Berzi, bois de Brésil, dans cette locution : Set comme Berzi (Hécart).

berzille ou **bresille**, s. f., soupe au lait (dont le pain est réduit en miettes) (*Gr.*, 118, 240).

berziller, v. a. (pr. Ber-zi-glier). (Le *z* est pour la prononciation, à cause de la métathèse de la première syllabe, *ber* pour *bre*). — Briser en menus morceaux. C'est sans doute un augmentatif du mot *briser*. Tout ce qui est léger et délicat, comme par exemple, le verre, est berzillé en tombant par terre. Je berzeille, os berzillons, i berzeillent, je berzilloie (*Gr.*, 194, 222, 240. — De βρῖσαι, briser).

bésache, s. f., besace (*Gr.*, 198).

besachie, s. f., quantité que renferme une besace. Je nen ai été queurre, je nen ai rapporté enne besachie (*Gr.*, 198).

bèser, v. n. (*Gr.*, 180). V. Bèzer.

bésoins (Faire ses), locution de politesse pour dire aller à la selle.

beson ou **béson**, s. f., besoin, utilité, services. J'ai beson ou béson de cha. Quoi qu'os avés béson de vos agiter ?

Et' n'as pont b'zon d' t'ennuyer (Dezoteux, III, 2).

En Roman : *besong* (De βέσσον, besoin. — *Gr*, 122, 369).

Al besong voit l'on son ami (Brut., 5585).

bésongne, s. m., besogne (*Gr.*, 213). Donné à une servante 26 sols pour acheter des « *chausses, des souliers, et autres petites besongnes* ». (Cœuilloir Ant. de Disquemue, 1540. — Même origine que *beson*).

bésot, v. Baisot (*Gr.*, 120).

bésuquage, s. m. (*Gr.*, 78).

bésuquard, adj., qui bésuque (*Gr.*, 227).

bésuquer, v. n., s'occuper à des riens, faire peu d'ouvrage (Le Roy, p. 7). Jen ne travaille pont, je bésuque. Quoy que tè bésuques-là ?

bétail, s. m., troupeau de bêtes domestiques, employé surtout au pluriel. Mes bétails, chés bétails.

Dans la *Grammaire* on trouve cette autre forme *bétailles*, p. 80.

On l'emploie aussi en particulier pour une espèce quelconque : chest en vilain bétail, fort malaisé à élever (*Gr.*, 80).

bétat, s. m., béta, imbécile (*Gr.*, 77, 182).

bête, s. f., animal domestique en général, mais plus particulièrement bête d'harnas, chevaux et juments. Ses bêtes i sont en bon état. Il a chinq bêtes den sen écurie. Mettre ses bêtes à minette. Tout cela se dit des chevaux. Eje n'ay pus de bête, je n'ai plus de cheval (*Gr.*, 89).

— s. f., sot, imbécile. Bête à menger du fain.

— s. f., dénomination générale de tous les animaux malfaisants, redoutés dans la basse-cour, tels que les fouines, les putois, les belettes, etc. La bête al a étranné no glingne.

bêtelette, s. f., petite bête, terme de tendresse et d'amitié

pour les animaux domestiques de petite taille. Donnez à menger à ches bêtelettes. Ne fais pont de ma' à chele bêtelette. On dira encore : pétite bêtelette (*Gr.*, 189).

bêtement, adv., bêtement.

bêtise, s. f., bêtise, locution : Hurler el bêtise (*Gr.*, 117, 182). **Idiotisme** : la bêtise, *id est :* l'amour.

bétôt, adv., bientôt (*Gr.*, 121, 262, 487, 489*).

betterave, s. f., betterave. Le mot est restreint aux betteraves de jardin potager, servant de légumes ; tandis que celles qu'on cultive dans les champs pour l'industrie ou les bestiaux sont des raves champêtres : Ch'est des betteraves cha-ichi ; ch'est pont des raves champêtres.

Beude, nom propre, Baude (*Gr.*, 135).

beuette. V. Boitelette.

beugnet, s. m., beignet (*Gr.*, 94). V. Bungnet.

beuresse, s. f., lavandière (bueresse), femme qui va en journée pour la lessive. Le Roy écrit (à tort) *buresse*, item Corblet, etc. (*Gr.*, 176, 188, 240).

beurre, s. m., beurre. Dezoteux écrit *beure*, en deux endroits, mais il faut deux *rr* à cause de l'*r* dur. M. de Blosseville cite : Avoir des mains de beurre, laisser tomber de ses mains ce qu'on y tient. C'est Boulonnais (*Gr.*, 190. — De βυῤῥός, beurre). V. Bure.

beurret, s. m., petit pain de beurre, équivalent au quart d'une livre (*Gr.*, 94).

— s. m., sorte de poire, beurré.

beurrets, s. m. f. *Ajuga reptans*, plante.

beurrier, s. m., vase au beurre.

bezer, v. n. Se dit des vaches qui sous l'influence de la grande chaleur (et en entendant le bourdonnement des mouches) courent comme éperdues pour échapper à la piqûre des insectes. Ches vaques i bèzent, i faut les rentrer à l'étable.

beziner (pr. Ebziner), v. n., diminutif du précédent. V. Vésiner.

Biane, nom propre, diminutif de *Bibiane*. Voir ce mot.

biau, **belle**, adj., beau. Biau-père, biau-fiu, biau-frère. Horribellement biau. Quelquefois ironiquement :

Tous tes parens ont eun biau renom (Dezoteux, I, 3). En Roman, *biaus*. — En Picard, *bieu* (*Gr.*, 149, 181, 277, 279, 288, 301, 308).

biaurres ou **bieurres**, s. f. pl., plante aquatique. Les paysans désignent sous ce nom deux sortes d'herbes, la *veronica beccabunga* et .... (*Gr.*, 134, 190).

biberon, s. m., biberon. J. Henry, suivi par l'abbé Corblet, donne ce mot comme spécial au Boulonnais avec la signification de *bec d'un vase*. C'est tout simplement une extension du terme français.

Bibiane, nom propre, sainte Vivienne, qu'on trouve écrit en abrégé *Biane* ou *Bine* dans le compte de l'Eglise de Samer de 1601.

bibine, s. f., dénomination enfantine de la chèvre domestique. Os avons enne bibinne, astère, pour n'être pont obligé d'acater du lait. Eugénie, al ramasse de l'affourrée pour se bibine. V. Maguette (*Gr.*, 117).

— nom propre, diminutif d'Albine.

bibite, s. m., mot enfantin, partie naturelle des petits garçons (Hécart).

bibloque, s. m., bibelot, petits objets, petites billes de bois, avec lesquelles jouent les enfants (*Gr.*, 121).

bibus, s. m., on prononce l'*s*, des bibus, des riens. Sens académique (De βίϐυς, rien).

bic-bac, locution adverbiale. On dit : mettre quelque chose à *bic-bac*, quand on place l'objet de manière à former contre-poids. On se met à cheval *à bic bac*, jambe d'un côté, jambe de l'autre. — Le Rouchi a le mot *bilbac*, qui sert à désigner une sorte de bascule, au moyen de laquelle les brasseurs tirent l'eau de la rivière pour la jeter dans la chaudière (*Gr.*, 77, 153, 505).

Vermesse dit : *faire l' bic-bac*. Toute chose imitant le mouvement d'une bascule ou d'une balançoire *fait l' bic-bac*.

biche, s. f., biche, la femelle du cerf est à peu près inconnue de nos paysans. Autrefois on donnait aux gens de Samer le sobriquet de *mengeux de biche*. On donne aujourd'hui ce nom à la chèvre domestique. Il a enne biche, du lait de biche (De βῖκα, chèvre). V. Bique.

bidaller, v. n., littérallement courir à cheval (à bidet) au

loin, de côté et d'autre. Par extension, il se dit aussi de longues courses que l'on fait à pied. Nos paysans aiment à forger des mots, j'ai vu donner le surnom de *Bidallin* à un grand jeune homme efflanqué qui avait de longues jambes.

bidaillon, s. m., diminutif de *bidet*, petit cheval. Le Picard a aussi *bidalin* pour petit cheval.

bidet, s. m., mauvais cheval (Acad.). On se sert beaucoup de ce mot en Boulonnais pour désigner le cheval en général, servant à la charrette ou à la monture (Ce dernier est dit: bidet d'allure). Monter à bidet. Sen povre bidet ne durera pont longtans à che métier-là. Chele fenme-là, ch'est toujours sur ches quemins à porter, triner : ch'est fort comme en bidet (*Gr.*, 94, 290, 505. — De βιδῶ, je trotte).

— **(numéro)**, numéro un, au tirage au sort ; probablement à cause de la forme du chiffre *un : equitare in arundine longa.*

bief, s. m., terre compacte, incultivable.

biéfeuse, adj., tère biéfeuse.

bien, s. m., fortune, possession territoriale. Il a du bien au soleis, en biau bien (*Gr.*, 141, 170, 324).

— s. m., ce qui est bon, utile, moral. Il a tout fait hormis le bien.

— **(faire du)**, profiter, être utile: Buvez, mengez cha, cha vo fera du bien.

— bonheur, repos, tranquillité. N'avoir pas en momen de bien, être plein de sollicitude, d'inquiétude, être sans repos.

bière, s. f., bière, boisson. Bière forte, bière moitié, bière ède marche, bière ède garde, petite bière. — Au figuré : Ch'est de le pétite bière, c'est une chose de peu de valeur, ou un homme de peu de mérite (*Gr.*, 88).

bigarré, ée, participe. Robes bigarrées (*Gr.*, 281).

bignau, s. m., tombereau (*Gr.*, 171). V. Béniau.

bignautée, s. f., contenu d'un tombereau (*Gr.*, 171). Voir Bellenée.

bigorne, s. m., sorte d'enclume dont les deux bouts sont terminés en pointe (*Gr.*, 228, 240).

bigot, te, adj., qui a une dévotion exagérée. Espèce ède bigot, tė ferois miux de rester à te maison qu'ède venir, faire tout ches manières-là den chele église.

bigre, espèce de juron. Bigre de bigre (De πικρί. — *Gr.*, 220).

bihaï, adv., biais. Il est tout de bihaï. Il a posé cha tout de bihaï, c'est-à-dire tout de travers (*Gr.*, 80, 510).

bihitre, tempête, donné comme Boulonnais par M. l'abbé Corblet, m'est inconnu (Il est Picard !). Molinet dit : Tempeste behistre. En Roman *behistre* signifie tempête. En l'Ile de France on dit *besitre*.

bile, s. f., bile. On l'emploie le plus souvent au pluriel. Ch'est des biles. Il a rendu enne séquamment de biles.

billet, s. m., petit écrit. Il a rechu en billet d'èche percepteur ; billet vert ; billet rouge.

— de banque.

billettes, s. f., boutures d'aulne, de peuplier, de bouleau, etc., qu'on plante dans un terrain pour le reboiser. Dérive de *bille*, pièce de bois de toute la grosseur d'un arbre, séparée du tronc par deux traits de scie. Le Rouchi appelle billettes l'osier commun.

Ce ne sont pas des *boutures* mais de *jeunes plants avec racines* d'essences variées. On ne fait pas de *boutures* d'aulne, de bouleau, etc. Celles de peuplier, saule et orme sont les seules usitées. Vient de βύλη, pièce de bois (*Gr.*, 188).

billon, s. m., tranche de terrain labourée en dos d'âne, synonyme du mot *ados*. Donné comme spécial au Boulonnais par l'abbé Corblet. Je ne l'entends pas. Le mot, me dit-on, est Artésien.

Il est donné comme Picard par M. Jouancoux dans le sens de bâton ou tranche de bois. Cet auteur ajoute le verbe *billonner* signifiant : scier un arbre en billots, et frapper avec un bâton.

billotaige, s. m., diminutif de *billot*, gros tronçon de bois. *Pour avoir pavé 3 étables de billotaige et pierres plates* (Compte de la Maladrerie de la Madeleine, 1563).

binel, le, adj., personne ou enfant qui sert le faucheur. En Picard, on dit *couploire*.

binot, s. m. J. Henry la définit très bien : « Charrue sans versoir, sans coutre et sans oreilles, avec laquelle on flobe la terre ». Semer au binot, remoter au binot (*Gr.*, 120).

binoter, v. a., labourer au binot.

bique, s. f., chèvre domestique. V. Biche. Terme d'injure pour une femme laide et vieille : Vieille bique ! (*Gr.*, 117).

bis, **bise**, adj., qui est d'un blanc sale, gris. *Pain bis*, pain dont la couleur n'est pas tout-à-fait blanche. — *Piau bise,* peau qui tire sur le noir.

— **bœu**, viande de bœuf où il n'y a pas de gras.

— *De le caux blance et bize* (Compte de l'Eglise de Samer, 1601).

— s. m. pl. Dans les plaines du Marquenterre, dans les marais et les dunes, on se sert de l'expression *les bis* pour désigner tout ce qui, la nuit, ne brille pas comme l'eau des étangs. *Ches halbrans sont queus den ches bis* (De βίς, gris).

bisaigue, s. m., bisaigue ou astic, instrument en buis dont les cordonniers se servent pour polir les tranches de la semelle des souliers qu'ils veulent mettre au point (*Gr.*, 131, 160).

bisailles, s. m., pois de champ que l'on sème parmi les fèves et dont le mélange s'appelle *warats*. Bisaille doit venir de *pisailles*, tas de *pois*. J. Henry l'écrit *bizailles* (*Gr.*, 80).

Un septier de bysaille (Cœuilloir Antoine de Dixmude, 1540).

bisbille, s. f., querelle, dispute.

biset, s. m., biset, sorte de pigeon de couleur foncée.

bisette, s. f., terme de boulangerie, petit pain rond de 0,20 c. — *Pain de bisette* (Compte de M. de Baduy, 1638). — Petit pain bis (Deseille).

bisquer, v. n., éprouver du dépit (*Gr.*, 230. — De βίσχω, désirer avec dépit).

bistencuin (de), adv., de travers, irrégulier, inégal de forme. *Bistenchint* et *bistincoin* en Picard. *Bisque-en-coin* en Normand (*Gr.*, 148, 510).

bistourné, adj., tourné à l'envers, tourné deux fois, ancien *bétourné*, ne se dit plus que de la situation mentale d'un individu. Il est *bistourné* pour signifier : troublé, éperdu, hors de sens (*Gr.*, 230).

bistraque, s. m., timbré, tête à l'envers. Le Picard dit *de bistrac*, de travers, et *débistraque*, adj., difforme (Corblet). (*Gr.*, 78, 237).

bitaclé, adj., qui est tacheté de deux couleurs. Un cheval

bitaclé, une fleur bitaclée (Le Roy, p. 7). Le Normand a *taquelé* dans le sens de *tacheté.*

bite, s. m., partie naturelle des hommes et des animaux (*Gr.*, 117, 182).

bitelin, **bitelot**, diminutifs de *bite*. Je l'ai connu en Boulonnais, employé par métaphore, pour servir de surnom à Jacquet Fayolle, dit *Bitelin*, tandis que son frère portait le nom de *gros bite* (*Gr.*, 119, 120).

biuler, v. n., altéré par l'humidité, se dit du bois qui perd sa consistance en restant exposé au soleil et à l'humidité. Du bos biulé. I ne faulloit pont laicher biuler ten bos au soleis et à le pleuve (*Gr.*, 140).

biuler (se), v. pron., s'attendrir, devenir blet en parlant du bois des fagots à brûler. Che bos i se biule.

blague, s. f., mensonge, plaisanterie (*Gr.*, 78, 160).

blaguer, v. a., plaisanter (De βλακεύω, dire des bêtises).

blagueux, s. m., qui dit des blagues, qui a coutume de blaguer (*Gr.*, 139).

blanc, fém., **blanque**, adj., blanc, qui est de couleur blanche.

— **(Argent)**, par opposition au billon et à l'or.

— **-bec**, s. m., jeune et novice.

— **-bonnet**, s. m., femme en général. Ches blancs-bonnets.

— **-bos**, s. m., blanc bois, peuplier blanc, *populus alba.*

— **-bouillon**, s. m., plante.

— **d'œu**, s. m., blanc d'œuf.

— **-Diu**, s. m. Jeudi saint. Aller au blanc-diu, c'est aujourd'hui aller demander l'aumône du jeudi saint ou de la semaine sainte, à l'occasion de laquelle on tolère la circulation plus nombreuse des pauvres.

— **-fer**, s. m., fer blanc. Enne casterole de blanc-fer.

Vient de βλάξ ou βλάνξ (*Gr.*, 81, 82, 154, 191, 278, 509). V. *Blanque* ci-dessous.

On trouve aussi le féminin *blance: caux blance et bize.* V. *Bize.*

blancs, s. m. pl., des blancs, craie, pierre à bâtir. Voir Croye.

blanchir, v. a., blanchir. S'emploie sous cette forme pour blanchir une maison, blanchir du linge. Voyez Blanquir, qui est l'ancien mot.

blanchissois ou **blanchichois**, s. m., brosse à blanchir, gros pinceau (*Gr.*, 143, 195).

blanfate, adj., blanchâtre, qui tire sur le blanc. Devrait s'écrire blanfâtre. Le Rouchi a *blancate* (*Gr.*, 231).

blanque-Pâque, s. m., le dimanche des Rameaux. A le Blanque-Pâque. Le dimenche dé le Blanque-Pâque.

blanques, adj., f. pl., blanches, pris substantivement pour désigner les femmes. Ches blanques, nos blanques.

Anciennement : *Blancques bestes*, moutons (Plaids de Lenclos, 1452).

blanquet, ette, adj., qui est de couleur pâle, presque blanc. Se dit du teint des personnes maladives ou convalescentes. Il est tout blanquet. Al est core tout blanquette (*Gr.*, 95).

blanquir, v. a., blanchir, et v. n., devenir blanc. On blanchit le linge et les parois d'une maison; mais on *blanquit* de la toile en l'étendant sur l'herbe et en l'arrosant d'eau claire à mesure que le soleil la sèche.

blaque, s. f., vessie (*Gr.*, 78).

— **à tabac**, anciennement faite avec des vessies de porc.

blaquée, s. f., flambée, feu de paille. Fais-nous Marie-Jenne, enne blaquée pour nous secquir en peu (*Gr.*, 91).

blaquer, v. n., flamber, brûler à grande flamme. Che fu i blaque.

— Il est quelquefois actif et alors il signifie faire passer vivement dans la flamme des branches de bois en sève, dont on veut détacher l'écorce : Blaquer enne fourque, enne manche à ramon, en bâton d'épingne, de cornillet, de merlier, etc.

blatier, s. m., blatier, marchand de blé (*Gr.*, 84).

De βλάττα, blé, ainsi que tous les dérivés de *blé*.

blé, s. m., blé, froment. Du blé à rosiaus, comparaison, du blé dru et roide comme des roseaux (*Gr.*, 91, 151).

— **de Turc**, de Turquie, maïs.

— **-millet**. V. Millet (*Bley*, 1338, Compte de Boulogne).

Dans le Compte de Longvilliers de 1509 on note les expressions *blé molin* et *blé francq moullu* qui paraissent avoir la même signification.

blécher, v. a., blesser. Elle le blécha un poi (Comtesse de Ponthieu, p. 178). (De βλῆσαι, blesser. — *Gr.*, 347, 420).

blère, adj., qui a la tête tachée de blanc. Enne vaque blère. On pourrait écrire *blair*, à la condition de le prononcer avec l'*é* fermé. M. Aug. Scheler a donc tort de dire qu'il n'existe pas de trace d'un adjectif français *blair*, d'où serait dérivé le nom de *blaireau* ou *bléreau*, animal *tacheté de gris*, que les Anglais appellent *gray* (Diction d'étymologie française, *verbo* Blaireau). (*Gr.*, 88, 359. — De βλέφον, trou. *Origine du Français*).

Jacquemart Giélée, de Lille, dans *Renart le Nouvel* en fait un nom propre qu'il donne à une vache :

Une des dames ot non Blere
De poil ert moult luisans et clere (p. 181).

blet, blette, adj., tendre, arrivé à complète maturité, quelquefois aussi trop mur : poire blette. Normand, *blèque* (*Gr.*, 95, 278).

— **(Ver)**, ver luisant. — **Vers blets**, vers mous qui s'engendrent par la piqûre de certaines mouches sur le dos des vaches entre cuir et chair. V. Bézer.

— Guerzeille blette.

blettir, v. n., devenir blet. Rouchi, *blédir*. Wallon, *blétir* (De βλίττω, je suis mou).

bleu, se, adj., bleu (*Gr.*, 138. — De βλαύω ou βλύω).

bleuâtre, adj. (*Gr.*, 231).

bleuir, v. a., colorer en bleu (*Gr.*, 137).

— v. neutre, devenir bleu. *Bleutir* et *bleusir* en Picard. V. Bluichant.

bleuse, s. f., ecchimose, marque laissée sur la peau par un coup reçu ; ce qu'on appelle des *bleues*. Il est tout couvert ed' bleuses (*Gr.*, 138, 182).

— Ce mot signifie encore une bourde, un mensonge joyeux. I nos a conté un tas de bleuses ! A Lille, *des bleusses*.

bléyot, s. m., petit blé, blé chétif (*Gr.*, 120).

blo, est le mot *bloc* dans le sens académique.

Un *idiotisme* est de donner en certains lieux à des *sabots* le nom de blos : faire faire des blos ; enne paire de blos ; monter, ferrer, dacher des blos. A Lille *porter à blos*, veut dire porter un enfant à dos (*Gr.*, 120, 191).

blocailles, s. f., pierres de moyenne grosseur, non taillées, servant à remplir les vides d'une maçonnerie, ou

à paver des routes. Pierraille amassée en tas, selon J. Henry (*Gr.*, 80).

blond, de, adj., blond, se dit seulement des cheveux, ou sert à qualifier celui qui les a de cette couleur : en blond, chele blonde (De βλόν, blond).

— (*En bidet*), cheval alezan, *pouliche blonde*, pouliche alezane.

bloquer, v. a., bloquer. On dit plutôt à l'actif *abloquer*, quand il s'agit de dresser un obstacle contre la marche de quelque chose. On dira cependant : il étoit bloqué par ches neiges (De βλώσκω, bloquer).

blouque, s. f., boucle. Des blouques à souliers, des blouques à bertelles. En Picard et en Wallon, *blouke* et *blouk*. *Des blouc dorées* (Inventaire de Levrien, 1630. — De βλοχή, boucle).

blouse, s. f. Blaude *aliàs* blouse; peu usité, on dit plutôt *roulière*.

blouser (se), v. pr., se tromper, se mettre dans l'embarras.

bloutir (se), v. pr., blottir. I s'a blouti au cuin de chele haie (De πλώττω, je me cache).

bluichant, participe présent du verbe bleuïr (*Gr.*, 146).

Bobo, prénom féminin, pour Ysabeau, Elisabeth. J'ai connu au Plouy de Colembert Bobo Torquat, fille de Torquat-Tiesset.

— s. m., mot enfantin : avoir du bobo (De βωϐός, blessé).

boboche, mot enfantin ; familièrement et par caresse on appelle un bossu, un boboche.

boche, s. f., bosse (*Gr.*, 199. — De βώσις, bosse).

bocher, v. a., bossuer, faire une bosse.

bochu, use, adj., bossu (*Gr.*, 126).

boette. V. Boîte.

bœu, s. m., bœuf. Gros bœu. Signer comme en bœu. Labourer aveuque des bœus. Viande ède bœu, morciau de bœu, et même souvent morciau de viande, absolument, par opposition à morciau de lard ; soupe au bœu, ou bouillon, par opposition à soupe au lard ou simplement soupe crasse (*Gr.*, 142. — De βοῦς et βῶς, bœuf). V. Langue ède bœu.

boïau, s. m., boyau. On dit d'un grand mangeur qui bâfre

sans cesse ou d'un chien affamé : Il a toujours en boïau de wide (*Gr.*, 122).

boïau-de-cat, s. m., plante. *Veronica agrestis.*

boichon, s. f., boisson (*Gr.*, 122. — De πόσιον).

boire, v. a., boire. Je bois, o buvons, i boitent. Je buvoye, je buvrai, je buvroye. Que je boiche, qu'os buvonche.

En viau qui n'a jamais bu n'a jamais sois (Proverbe).

— absolument, c'est s'adonner à la boisson : Enne femme qu'al boit (*Gr.*, 143, 352, 476*, 477. — De πώω, je bois).

boistel, s. m., **boistiaux**, au pluriel, ancienne forme de boisseau. *Dix boistiaux d'avaine* (1453). En Picard moderne : *Boitel* (De βόσιος, boisseau). V. *Botiau.*

boîte, s. f. Ancienne forme : boëtte (De ποστίς. — *Gr.*, 143).

boîtelette, s. f., petite boîte (Anciennement, beuette : une petite beuette aveuc plusieurs plotons de soye. Vente Hibon, 1680. — *Gr.*, 143, 189).

boiter, v. n., clocher.

boiteux, **èse**, adj., boiteux (De βυήτης, boiteux).

bombe, s. f., bombe (*Gr.*, 153*, 169, bonbe, *sic*).

bomber, v. a., bomber, rendre convexe. On l'emploie aussi au neutre.

bon, interjection (*Gr.*, 324).

bon, **ne**, adj., bon. A la valeur d'un efficient du superlatif dans la locution : bon et caud. Se dit des personnes et des choses : J'ai bon et caud ; men lit est bon et caud (*Gr.*, 123, 278, 279, 281, 510).

En vieux patois on disait *boin* comme en Picard. *Boin sens, boin grey, boins poins, y semblera boin* (Cart. de Crémarest, 1352-1430, *passim*).

— **-apôtre**, s. m., sens français.

— **-Dieu**, s. m., bon Dieu. V. Dieu.

— **-éfant**, s. m., bon enfant.

— **-touillaud**. V. Touillaud.

bonasse, adj., bonasse. Ch'est en bonasse, un homme sans détour, facile à duper (De βονᾶς, simple).

bond, s. m., bond. Faire faux bond, manquer à un rendez-vous donné (*Gr.*, 123, 155).

bondis, s. m., replis que l'on fait à une robe pour la raccourcir (*Gr.*, 116, 122).

bonge, s. f., bonde (*Gr.*, 124, 160).

bonger, v. a., fermer avec une bonde.

bonhêre, s. m., bonheur. T'as du bonhêre. Chest en fameux bonhêre (*Gr.*, 87).

— De bonne heure, s'écrit à bonne hère (*Gr.*, 505). V. Hère.

bonjour, s. m., ou interjection, bonjour. *Bonjou* en Normand.

bonne, ancienne forme du mot *borne*. Du grec βόνα ou φόνα, borne. *Retournant par estache à le bonne* (Aveu de Souverain-Moulin, 1550). En Picard on dit *bonne* ou *bourne, bonage* et *bonnage*.

bonnement, adv., bonnement. Jel gli ay dit tout bonnement.

bonnet, s. m., bonnet (De βουνός).

— **noir**, toque, ou couvre-chef, de couleur noire.

— **de coton**, ordinairement bonnet de nuit.

— **(Blanc-)**, femme ou fille. En blanc-bonnet, ches blancs bonnets (Tend à disparaître). Dans le même ordre d'idées on appelle un homme en capiau.

bonnetée, s. f., bonté, excellence de qualité. Chet homme là, il est ben connu pour se bonnetée. Si cha seroit en effet de vo bonnetée, os me dorrêtes en viux coteron : je n'ai pu ren à me mettre (*Gr.*, 92).

bonsoir, s. m., bonsoir. Peu usité. On le dit comme souhait de politesse aux personnes que l'on rencontre, après dîner, et si on les connaît par leur nom il est bien séant de les nommer. Bonsoir, Monsieux ; Bonsoir, Jean-Louis, etc. On disait jadis: bon vêpre, qui a vieilli. Quand on se quitte, après une conversation ou une assemblée quelconque, le souhait usité est plutôt de dire: la bonne nuit.

boquelet, s. m., petit bois. On peut écrire boclet (*Gr.*, 94).

boquet, s. m., pomme sauvage, fruit du boquetier. Sûr comme des boquets (*Gr.*, 94).

Pommes de bosquetz (Compte de Longvilliers, 1509). — *Boquet* en Picard signifie petit bois.

boquetier, s. m., pommier sauvage. Ch'est du boquetier. En bâton de boquetier (*Gr.*, 84).

boquillon, s. m., bûcheron. On devrait peut-être écrire **bocquillon**, de *boc* ou *bosc*, ancien français bois. *Bos-*

quillon et *bosquellon* en Roman. *Bokillon* et *boquion* en Picard (De βόσχος, bois. — *Gr.*, 120, 122).

bord, s. m., bord. Partie supérieure d'un contenant : bord d'un ruisseau, d'une rivière, d'une forêt, d'un vase quelconque.

— **-à-bord**, absolument plein, prêt à déborder (*Gr.*, 510).

— Au bord d'esse fosse, près de mourir.

Le diminutif se fait avec le *t* : *Bortelet*. V. Bort (De βόρος ou ὅρος, bord).

bordée, s. f., limite, frontière, terrain qui borde quelque chose (*Gr.*, 92).

border et **bordier**, v. a., être sur la limite de quelque chose : Les terres de chele ferme là, i bordent chele forêt, ou i borditent chele forêt (*Gr.*, 227).

— v. a., mettre une bordure : Border des souliers.

bordereau, s. m., bordereau. Eche percepteux i m'a envoyé men bordereau.

bordure, s. f., bordure.

borgne, **borgnesse**, adj., qui est privé d'un œil.

Calémuchon borgne
Montre-mé tes cornes. Vieux Normand (Blosseville).

(De βορνῶ ou πορνῶ, je suis borgne. — *Gr.*, 188, 237, 238, 240, 278).

bornage, s. m., bornage.

borne, s.m., borne, limite. Vlà là bas en borne, che borne (*Gr.*, 228. — De βόνα ou ὅρον, borne, limite). V. Bonne.

borné, adj., borné, qui a peu de conception, peu d'esprit. Il est borné : ch'est pont d'esse faute.

borner, v. a., délimiter par des bornes.

bort, s. m., bord. Au bort, bort à bord (*Gr.*, 509, 510).

bortelet, s. m., diminutif de bord, bord extrême. Tout au bortelet dit plus que tout au bord (*Gr.*, 509).

bos, s. m., bois, forêt. Che bos, ches bos (*Gr.*, 121, 285, 306, 339).

— Il se dit aussi du bois considéré comme matériaux, ou comme chauffage. Abattre, soïer, travailler, brûler du bos. Du bos d'hêtre, de quêne, d'onmiau ; du blanc-bos, du bos dur, du bos terre. Du gros bos, du fin bos. Che bos coûte plus cher qué che carbon.

I n'est mie si petit oujau den che bos qui ne treuve sen pareis. — (De βόσχος, bois).

bos-bénit, s. m., bois bénit, rameau de buis.

bossiau, s. m., boisseau. Il y a le grand bossiau qui est de huit à l'hectolitre, et le petit bossiau qui est de dix. En bossiau de blé, d'avangne, de fêves, d'ognons, etc. (*Gr.*, 149. — De βόσιος. — Anciennement *un bossiau* valait *un biguet*).

botiau, s. m., boisseau, moins usité que le précédent. C'est la forme ancienne; voici d'autres variantes : *Boistel*, pluriel *boistiaux*, *botteau* et *botteaulx*: *10 botteaulx de lin, de febves* (Cœuilloir Ant. de Disquemue, 1540. — De βωτίον, tonneau).

botte, s. f., faisceau lié de choses de même nature. Botte de blé, de soile, d'avangne, de warats. Botte d'alunmettes, de paille, de fain, d'affourée, d'herbe, de trainme, etc. On ne dit pas botte de bois, mais fagot, morin, bourrée, bourriquet (*Gr.*, 190. — De βωτίς, botte).

— s. f., chaussure, dans le sens académique; se dit au singulier, une botte : Je té fous ma botte au cul (De βαύτη, chaussure).

— **courtès-bottes**, se dit d'un nain. M. Sigart écrit à tort : Ein court èt bot, enne courte et botte, nabot, nabotte.

botteler, v. a., lier en botte. Botteler du blé, des warats, etc.

— aussi v. n., être abondant en bottes. Cha bottelle, mais cha ne rend pont.

bottelette, s. f., diminutif de botte (*Gr.*, 189).

bouboule, s. f., terme enfantin, boule (*Gr.*, 145).

bouc, s. m., bouc. I pue comme en bouc ; mener au bouc (De βύκος et βίκος).

boucan, s. m., bruit, tapage. Faire du boucan, faire le boucan. Le Rouchi a *boucaner*, faire tapage (*Gr.*, 81).

bouche, s. f., bouche. Se dit du cheval, animal noble, pour lequel on ne peut dire ni gueule ni bouque. Il faut parler français ! (De βύκα, bouche).

boucheler, v. n., se mettre à boutons, en parlant des arbustes qui vont fleurir ou pousser des feuilles.

bouchelot, s. m., petit sac en cuir, servant à mettre le tabac à fumer. Dérive de *bourse*, *bourselot* (*Gr.*, 120).

boucher, v. a., boucher. Boucher en treu, en passage. Il a le cu bouché, il est constipé.

Anciennement *boucer : Pour boucer des verrieres* (Compte de l'Eglise de Samer, 1601. — De βύκα ou βύσσω, boucher).

— s. m., boucher, industriel qui vend de la viande de boucherie (De βοῦκος).

bouchère, s. f., Mimi (Marie) la bouchère.

boucherie, s. f., boucherie.

bouchon, s. m., bouchon, ce qui sert à boucher. Bouchon de liège, de paille, etc. (*Gr.*, 123).

boudin, s. m., boudin. Enne anne de boudin ; s'en aller en iaue éd boudin, à rien (*Gr.*, 118. — De βυδός, boyau).

boudinée, s. f., repas de famille que l'on fait lorsqu'on a tué un porc. On l'appelle ainsi, à cause du boudin qui en est l'accessoire obligé. Aller à le boudinée, faire enne boudinée, prier à le boudinée (*Gr.*, 92, 377).

bouffée, s. f., bouffée. Bouffée de vent, de funmée.

bouffer, v. n., manger gloutonnement, de manière à avoir toujours la bouche pleine et les joues tendues. Ch'est chà, comme chet homme-là i bouffe ! Le Wallon de Mons a *bouffon*, gourmand, et *bouffonnerie*, gourmandise (De βυφώ, souffler).

bouffeter, v. a., emboîter. Se dit des planches qu'on emboîte l'une dans l'autre au moyen d'une rainure. Planches bouffetées.

bouffeux, adj., qui va par bouffées. Se dit du vent. Le vent est bouffeux, oujourd'hui (*Gr.*, 138).

bouffir, v. n., bouffir. Participe **bouffi**. V. Bouffer.

bougeon, s. m., traverse qui unit les deux pieds d'une chaise, les deux montants d'une échelle, ou de quelque meuble analogue. En bougeon de caïelle, d'équelle, de baquetière. En Picard, Lillois, Artésien et Wallon, on écrit : *boujon* (De βόζον, bâton. — *Gr.*, 123).

bouger, v. n., remuer, se mouvoir de l'endroit où l'on est. Se dit aussi bien affirmativement qu'avec la négative. I bouge toujours. I ne bouge pont non pus qu'en terme (De βυζω).

— v. quelquefois actif. Bouger se caïelle, bouger chele table.

bougre, s. m., méchant, terme injurieux qui se joint à d'autres qualifications pour les renforcer. Bougre dé fou ; bougre d'imbécile (pr. bouguer d'imbécile) ; bougre dé salop (*Gr.*, 220, 236, 240. — De βυγρός, infâme).

— **(En bon)**, un fier à bras, qui ne craint rien.

— **(Povre)**, terme de compassion, n'est plus une injure. *Ech' tchot bougre ed fermier* (H. Crinon, p. 71).

bougrement, adv., en locution superlative. I gny avoit bougrement du monde, beaucoup, extraordinairement de monde (*Gr.*, 96, 491).

bougrenne, s. f., bougrane, ou arrête-bœuf, plante. *Ononis arvensis* (*Gr.*, 96. — De βουχράνιον).

bougresse, s. f., méchante femme (*Gr.*, 188).

bouhourd, s. m., feu de paille, de broussailles ou de ronces, qu'on allume dans la soirée du premier dimanche de carême; torches de paille enflammée que l'on porte, à cette occasion, autour des arbres du verger, en dansant et en chantant : Bouhourd, Bouhourd ! (*Gr.*, 227).

On allume aussi des feux sur les hauteurs, quand le temps est sec, en embrasant des bruyères et des herbes desséchées.

bouhourder, v. n., faire ou allumer des bouhourds.

bouhourdis, s. m., jour où l'on allume des bouhourds. *Le jour du Behourdich* (Compte de Longvilliers, 1509. — *Gr.*, 116).

bouillard (pr. bougliard), s. m., bouleau, arbre. *Betula alba*. On coupe de jeunes *bouillards* dans les bois pour en orner les églises le dimanche de la Fête-Dieu. Les rameaux ou brindilles de *bouillards* servent à faire des balais grossiers que l'on appelle : ramons de bouillards ou de bouillets (*Gr.*, 222, 227).

bouille, s. f., pustule, ampoule (*Gr.*, 146).

bouillet, s. m., bouleau, variante de *bouillard* (*Gr.*, 94, 146).

bouillon, s. m., fondrière, partie de chemin, de prairie ou de champ, où l'eau sourd en bouillonnant (*Gr.*, 123).

— aussi inégalités qui se trouvent dans le fil. V. Délions.

— s. m., bouillon. Boulir à petits ou à gros bouillons.

— soupe au bœuf, ou au veau. En bon bouillon. — Nourrir quelqu'un au bouillon et au vin, idéal des rentiers !

— **(Blanc-)**, plante. V. Blanc.

boujette, s. f., *aliàs bougette*, valise, porte-manteau, sac de voyage. *Une boujette bendée de fer fermant à clef* (Inventaire Bl. d'Oultremepuis, 1561).

boujour, interj., bonjour. *Boujou* en Normand. V. Bonjour.

boulant, s. m., sable mouvant, terre humide où l'eau sourd en hiver. Des boulants.

— participe présent du verbe *boulir*. Tout caud, tout boulant.

—, **te**, adj. verbal. Un sang boulant, une personne vive. (*Gr.*, 81, 82).

boule, s. f., boule. Il a abattu les neuz quilles d'en coup de boule. La boule d'èche co, sus che cloquer (*Gr.*, 145, 167. — De βῶλος).

— **-vue**, locution adverbiale, qui ne s'emploie qu'avec la préposition *à*. — **A boule-vue**, à tâtons, au hasard, par à peu près. Jem m'y en vai à boule-vue. Il a fait cha à boule-vue (*Gr.*, 505).

bouler, v. n., rouler comme une boule. Bouler court, ou trop court, épuiser sa matière avant d'avoir fini l'ouvrage ; aussi dépenser plus d'argent que l'on en a. Le Rouchi et le Wallon ont *bourler*.

boulet, s. m., boulet, — de canon. — Triner le boulet, être aux galères.

boulie, s. f., boisson faite avec de la farine, après fermentation. Un baril à bouillye tout neuf, estimé à xx soulz (Inventaire de 1660 à Desvres). (*Gr.*, 118).

boulinger, s. m., boulanger, qui fait et qui vend du pain (*Gr.*, 84).

bouli, part. du verbe boulir. Du cuir bouli. Du lait bouli.

— aussi s. m., bouilli. V. Lait et Lébouli.

boulir, v. n., bouillir (*Gr.*, 145, 435).

Boullenois, s. m., Boulonnais, province (*Gr.*, 144).

Deux veaulx sommes de boullenois,
Deux veaulx et deux vieux antenois
Je n'ay vaillant soixante noix...
(Molinet, Dictier de Verjus, f° 119).

Boullenois nous tresperce (Robe de l'archeduc, f° 122).

Je suis méchant vieulx et barbus
Tout chargé de menus envois
Ung chetif veau lourd et phebus
Du plat païs de Boullenois.
(Id., à Mgr le doyen de Vorne, f° 104).

bouloire, s. f., bouilloire.

Boulongne (pr. Boulōn-ne), Boulogne-sur-mer (*Gr.*, 330, 348, 351, 374).

boulot, otte, adj. subst., servant à désigner des personnes de petite taille qui offrent un certain embonpoint. Voir Boule.

bouque, s. f., bouche. Ne se dit que de l'homme. Comme organe de la parole, on dit : Parler à plain bouque, pour signifier : parler grossièrement. Freunme te bouque, pour dire : Tais-toi. — I ne peut pont tenir se bouque (*Gr.*, 145, 174, 288. — De βύκα, latin *bucca*).

— comme organe de la manducation. Grande bouque, pour dire gourmand. I ne pense que pour se bouque ; mettre den se bouque; il a le diable à le bouque.

— en général : Ouvrir enne bouque comme en four, comme en couet. I faisoit enne bouque, faut vir ! C'est-à-dire : il était stupéfait.

bouquet, s. m., bouquet, assemblage de fleurs. Idiotisme : I gny a des biaux bouquets den vo gardin, de belles plantes en fleurs, et non pas, comme en français, un assemblage de fleurs cueillies (*Gr.*, 94).

— **(Donner le)**, ou gagner le bouquet, légère éruption qui se produit sur les lèvres, dans les cas d'*herpès*.

bouquette, s. f., petite bouche, diminutif de tendresse (*Gr.*, 189).

bouquie, s. f., bouchée ; quantité que peut contenir la bouche : petit morceau ; un peu. Il a mengé enne bouquie de pain ; enne bouquie de viande. I n'en a mengé qu'une bouquie. Alle première bouquie i nen a été rond (*Gr.*, 118).

bourbaille, s. f., boue épaisse. Quéz bourbaille ! (*Gr.*, 80. — De βόρβος, comme les suivants).

bourbe, s. f., boue, fange, qui se forme à la surface des chemins par l'effet de la pluie ou du dégel. Il est plutôt pluriel : des bourbes, aller den ches bourbes (*Gr.*, 226, 253, 271).

bourbeler, v. a., rendre boueux. Ches berbis il ont bourbelé che quemin. Chele rue al est bourbelée.

bourbette, s. f., boue légère (*Gr.*, 188).

O sait tertous q' bourbette
Pour s'mer du blé eq' cha veut miux q' poudrette.
(H. Crinon, p. 24).

bourbier, s. m., bourbier.

bourbiller, v. n., patauger dans la boue. I bourbeille, i bourbilloit (*Gr.*, 222, 226).

bourdon, s. m., tige de légume qui monte, au lieu de pommer.
(De βόρδον, branche. — *Gr.*, 123, 227, 240).

bourdonner, v. n., pousser un bourdon : salade bourdonnée, oseille bourdonnée.

bourgeois, eoise, adj. subst., bourgeois, dans le sens de citadin, habitants des villes. Ches bourgeois (De βύργος, bourg).

— se dit aussi du maître et de la maîtresse de la maison. No bourgeoise, la bourgeoise.

bourgeonné, e, adj., bourgeonné, c'est-à-dire marqué d'élevures ou d'eczémas sur la figure (De βοργῖον, qui pousse).

bourque, s. m., bourg. Locution : Den ches bourque'-et-villes, par opposition à den ches villages. V. Bourgeois.

bourrade, s. f., bourrade, action de bourrer, c'est-à-dire de repousser quelqu'un avec violence.

— s'emploie aussi dans le sens moral, pour dire des rebuffades.

bourre, s. f. Bourre à fusi.

bourrée, s. f., botte de menu bois, comme de ronces, de broussailles, d'épines, etc., qu'on emploie le plus ordinairement pour le chauffage des fours, ou pour faire cuire la nourriture des bestiaux. En chent de bourrées. En quarteron de bourrées. On se chauffe avec du *gros bois* ou des *bourriquets*, mais non avec des *bourrées* (*Gr.*, 92). — A Lille, la *bourrée* est un fagot à deux liens (Vermesse).

bourrelet, s. m., bourrelet.

bourrer, v. a., remplir quelque chose de matières quelconques, enfoncées et tassées comme une bourre dans le canon d'une arme à feu : Bourrer enne pipe.

— se dit aussi des personnes qui sont réunies en grand

nombre dans une place quelconque : On y étoit tassé, bourré (De βυλλόω ou βυλλῶ, remplir).

bourrer, signifie encore pousser violemment, heurter avec les coudes dans une presse : I m'a bourré (De βοθρέω, frapper). V. Bourrade.

bourriau, s. m., bourreau, au propre et au figuré. Il est bourriau de sen corps, c'est-à-dire qu'il ne l'épargne pas (*Gr.*, 149).

bourriez, s. m., rognures et débris de cuir, balayures des ateliers de cordonnerie. On les brûle dans le poêle, ou dans le foyer, ce qui produit une fumée âcre et une odeur désagréable. Os avez mis du bourriez den che poile, on est empoisonné aveuque.

bourrique, s. f., bourrique. Restreint au sens de vieux méchant baudet, et par extension, mauvais cheval, vieux et sans force. Le mot est masculin en Picard (Vient de βύῤῥιχος, roussâtre).

bourriquet, s. m., fagot de branches d'arbres, de haies ou de bois taillis : faire, lier, charrier, brûler des bourriquets (*Gr.*, 94).

300 de bouriquets (Inventaire B. de Disquemue, 1681).

bourse, s. f., bourse (De βύρσα).

boursette, s. f., petite bourse.

boursicot, s. m., bourse, petite bourse, terme familier.

bousa ou **bouza**, s. m., bouse de vache. Il a queu den en bouza ; sus les bords de la mer, i font du fu aveuc des bouzas. — (La fontaine du bousacq, lieu-dit à Hesdin-l'Abbé. — De βουσία, bouse. — *Gr.*, 76).

bousin, s. m., bruit confus et discordant, comme celui que font plusieurs personnes qui se battent et se chamaillent. Il ont fait en bousin du diable ! (*Gr.*, 119).

— ou **bouzin**, espèce de tuf ; c'est à la surface de la pierre de taille ce que l'aubier est au bois, c'est une terre pétrifiée à demi (*Bull. Soc. Acad.*, t. V, p. 101).

boustifaille, s. m., mangeaille, mets préparés pour manger. I ne vit que pour la boustifaille (*Gr.*, 230).

bout, s. m., bout, extrémité. Tout de bout, tout le long ; ou mieux encore : Tout de bout en bout. — De bout à l'eute ; le bout sera le bout. Dans ces locutions le *t* se

prononce devant les voyelles. — Au bout de tout, locution adverbiale qui veut dire : *à la fin du compte* (*Gr.*, 145, 505, 509, 510, 511. — De βύθος).

M. l'abbé Corblet donne avec le même sens : *de bitimbout*, tout droit, en ligne directe, tout au long ; et encore : de bout en bout, d'après Joinville.

bout. On dit aussi être de sus bout, c'est-à dire *debout*, sur ses pieds, occupé à travailler sans relâche : quand on a été de sus bout depuis quatre hêres du matin jusqu'à dix hêres du vêpre : je vos assêre qu'on a ben gagné sen lit. On ne calinge pont pour sy mettre.

— En bout à l'autre, ça et là. Raviser, chercher, aller, rouller en bout à l'autre (Le *t* final ne se prononce pas devant la voyelle) (1).

— Etre au bout du coup, à bout de ressources.

— Au bout du compte, ou du conte, en définitive.

— Ch'est le bout du monde ; c'est tout ce qui est possible.

— Ch'est tout le bout si..., c'est tout ce que je puis faire de...

— (**A**), locution adverbiale, à bout. Le patois Boulonnais l'emploie dans le sens physique : Etre à bout, être épuisé de forces, n'en pouvant plus, prêt à tomber en syncope (*Gr.*, 505).

— Un malade est tout à bout, quand il est à l'extrémité et qu'il va mourir.

— Il l'emploie aussi dans le sens moral, comme l'Académie : Pousser quelqu'un à bout ; venir à bout de quelque chose.

bouteille, s. f., bouteille. Bouteille ède grez, ède verre, d'osier (garnie d'osier), à l'eau-de-vie, al l'huile, au vinaigre, etc. (De βυτίλη).

bouter, v. a., mettre, placer. On le trouve encore dans le Dictionnaire de l'Académie. Chez nous, il a vieilli et

(1) P. 85, dernière ligne et 86, première ligne : *De bout à l'eute...*, dans ces locutions le *t* se prononce devant les voyelles.

P. 86, ligne 13 : *En bout à l'autre*, le *t* final ne se prononce pas devant la voyelle.

Voici une contradiction que seul l'auteur aurait pu expliquer. Bien que le mot *eute* manque au Vocabulaire, l'éditeur croit que l'un et l'autre se dit ou se disent.

n'est plus guère employé. On disait : Boute-là cha, men fiu ! Boutez-me là chele querque d'affourée.

Pour avoir bouté des pillots de quesne... (Compte de Longvilliers, 1509. — De βώττω, je place).

Je ne souffrirai pont qu'un sorcier
Ed' sus mi boute es' patte (Dezoteux, I, 4).
I s'a bouté à braire (Ibid., I, 7).

Molière fait dire à Nérine : Je boute empêchement au mariage (*M. de Pourc.*, II, IX) ; — à Lucas : J'avons bouté le nez dessus (*Méd. malgré lui*, I, sc. VI).

bouticle, s. m., boutique. Aller au bouticle (De ἀποθείκη, boutique. — (*Gr.*, 200, 249).

On prononce plus souvent, comme en français, *boutique;* mais on dit :

bouticliage, s. m., dettes de boutique : I n'a pont payé sen bouticliage (*Gr.*, 200).

bouticlier, s. m., boutiquier (*Gr.*, 84, 200).

boutignu, adj., dont la boutine présente une hernie. No cochon il est boutignu (*Gr.*, 126).

boutillette, s. f., petite bouteille.

boutillie, s. f., contenu d'une bouteille. Che médecin il li a ordonné enne boutillie à prendre (*Gr.*, 118).

boutine (pr. boutingne), s. f., nombril. Al a revenu cholée ; a nen avoit jusqu'à le boutingne (*Gr.*, 41, 211).

boutinette, s. f., diminutif du précédent. En Picard, *Boutaine, Boudenne* et *Boudinette.*

boutive, s. f., vessie ou boyau gonflé (*Gr.*, 117, 184). Boutife (Corblet).

bouton, s. m., bouton (*Gr.*, 505. — De βόττον).

— **d'or**, s. m., plante, sorte de renoncule de jardin.

boutonnière, s. f., boutonnière.

bouture, s. f., bouture (branche de bois tendre plantée sans racines) V. Billette.

bouveter, v. a., bouveter. V. Bouffeter.

bouvière, s. f., sorte de pomme.

bove, s. m., vieux Boulonnais, cave, souterrain. Il y avait jadis à Boulogne, la *rue des Boves*, aujourd'hui rue Saint-Martin. Le mot est conservé en Picard, en Artésien et en Wallon dans le sens de *cave.*

brabant, s. m., sorte de charrue (qui porte le nom de son pays d'origine. — *Gr.*, 81, 193, 240).

brache, s. f., brasse. Mesure de longueur, comprenant la longueur moyenne du corps d'un homme, les bras étendus. On s'en sert encore ordinairement pour indiquer la profondeur des puits (*Gr.*, 198).

brachie, s. f., brassée. Enne brachie de bos, d'affourée, etc. Prendre quelqu'un à brachie, c'est-à-dire à bras-le-corps (*Gr.*, 118).

brachières, s. f., brassards en cuir de truie dont se servent les ouvriers des champs pour se protéger les bras contre les épines et les chardons. Apporte mes brachières. On est malhèreux à faire des bourriquets d'haïes sans brachières (*Gr.*, 88).

bracon, s. m., support, pièce de charpente. M. l'abbé Corblet, qui donne le mot comme Boulonnais, écrit par erreur *bracou* (*Gr.*, 123, 240).

L'ancien mot *braie* ou *braye*, palissade, rempart, a la même origine. Tous deux viennent de βράχον, palissade.

braconner, v. n., braconner, au sens français.

braconnier, s. m., braconnier.

brader, v. a., prodiguer, employer ou consommer abusivement quelque chose, sans prudence, sans économie, sans mesure. On brade son argent, son beurre, ses œufs, quand on les dépense ou qu'on les consomme avec prodigalité. Un tailleur brade le drap qui lui est donné pour faire un habit, lorsqu'il le fait maladroitement.

braderie, s. f., action de brader (*Gr.*, 118).

bradier, **bradière**, adj., celui ou celle qui a l'habitude de brader. I ne fera jamais ses affaires : se fenme al est trop bradière.

braïes, s. f., culottes. Grandes culottes, d'après J. Henry (*Gr.*, 80. — De βράχες, vfr. *brague*).

braïette, s. f., fente de devant d'un haut de chausses, de pantalons, de culottes. Des patalons à braïette.

braillard, e, adj. subst., brailleur, qui braille, c'est-à-dire qui parle beaucoup, dans le sens académique de *brailler*. V. Brayard.

brailler, v. n., parler avec vanterie, comme un gascon,

de sa fortune, de son courage, de son habileté, etc. — N'a pas le sens indiqué par l'Académie (D'ἀϐραλέω, brailler).

braire, v. n., pleurer, comme en vieux français. Il a brait pour l' l'avoir, il s'est plaint, humilié plus que de raison pour se le faire donner.

De βράω, ainsi que tous ses dérivés. — *Gr.*, 131, 182, 240, 315, 322, 339, 463*.

brames, s. f., p., pierres roulantes, cailloux qu'on rencontre épars dans les champs. Le mot m'est donné par M. Edm. Rigaux : je ne l'ai pas entendu.

brandis, dans la locution adverbiale : tout de brandis.

— Tout entier, d'un trait, tout d'une fois, de plein saut. *La vertu... de son estomach apte à moulins à vent tous brandifz digerer* (Rabelais, IVe liv., ch. XVII). Dans le patois de la Sarthe, Godefroi a trouvé un exemple qui a bien la même signification : « *Elle vient, elle est toute brandie*, c'est-à-dire toute prête (*Cf.* Dictionnaire, Godefroi).

— Le vfr. offre aussi la signification d'empressé, ardent, impétueux.

Mais trop furent mautalentis
Et de bien ferir trop brandis (Brut.).

branlant, te, adj., qui branle, qui penche d'un côté et d'un autre. Ménage branlant, couple mal assorti.

branle, s. m., impulsion. Tout va d'en branle, tout marche d'après une seule impulsion mécaniquement transmise, c'est-à-dire qu'un accident en entraîne un autre et ainsi de suite, sans nouvelle cause (Vfr. *brander* et *brandeler*, de βραδαλῶ, ébranler, agiter).

branler, v. a., s'emploie rarement : on se sert plutôt du mot *baloncher*.

branque, s. f., branche. Énne branque de bos. Prends garde, en montant su chel abre, que chele branque al casse (*Gr.*, 82, 174, 271, 272, 279, 344. — De βράχη).

branquette, s. f., petite branche. Va me cueillir enne branquette den chele haïe (*Gr.*, 189).

branque-épingne, s. f. Nerprun, arbrisseau. *Rhamnus catharticus*.

braque, adj., qui n'a pas l'esprit bien équilibré, fou, écervelé. Espèce de braque ! V. Briaque, qui est le même, avec une nuance d'ironie.

braquer, v. a. et neutre, tourner, diriger. Braquer à

droite, à gauche, pour dire prendre une direction oblique (*Gr.*, 193. — De βράκα ou βλάκα, diriger).

bras, s. m., bras. Caïelle à bras, fauteuil. Porter à bras, sur les bras. Casser les bras, locution, pour dire décourager. Avoir les bras cassés, même sens (*Gr.*, 77. — De βράχις).

braser, v. a., souder deux morceaux de fer.

brasser, v. n., se dit du bruit de la mer qui se brise avec fracas sur les rochers. Le mer al' brasse (*Gr.*, 259, 261).

— signifie aussi en général faire quelque chose, et dans ce dernier sens il est aussi Picard : Je ne sais pont quoi qu'i brasse-là.

— v. a., faire de la bière (De βράσσω, agiter, faire bouillir).

brasserie, s. f., établissement où l'on fabrique de la bière (*Gr.*, 118).

brasseux, s. m., brasseur, qui fait de la bière (*Gr.*, 139, 195).

brassin, s. m., brassin, quantité de bière que l'on cuit en une fois (*Gr.*, 119).

Braure, nom propre (*Gr.*, 176). V. Breure.

brave, adj., probe. Il est brave (*Gr.*, 79, 240).

brayard, e (brai-iard), adj., pleureur. Chele cloque-là al a en son brayard (*Gr.*, 132). V. Braire.

brayou, ouse, adj., pleureur. On appelle aussi *brayoux*, les coupons de cire que les gens du deuil portent à l'offrande, pendant les messes d'enterrement (*Gr.*, 132, brayon (par erreur), 145).

brazoir, s. m., vieux mot pour *ébraisoir*, pelle pour tirer la braise. Il s'agirait plutôt ici d'un *étouffoir*. *Braze* vfr., braise. *Pour avoir remis nouvelle porte au brazoir couvert* (Compte de Longvilliers, 1509).

brecque, adj., brèche-dent. Il est brecque-dent (De βρηκά, brèche. — *Gr.*, 201, 278).

bregeoir, s. m., germoir, endroit où l'on fait germer le grain dans les brasseries. *Un bregeoir en la brasserie de la beurière, 1710.* Le vfr. a *bregie*, espèce de grain.

brehaigne, adj., stérile. Je n'entends plus articuler ce mot, qui, sans doute, a vieilli, et qui est, du reste, Académique. En Picard, *braine* (par contraction).

brelles, s. f., plante, civette. *Allium schœnoprasum*. En Normand, *beille*.

bren, s. m., bran, matière fécale (*Gr.*, 95, 194, 240).

De βρήν, mot commun à toutes les langues occidentales.

— **d'oreille**, s. m., cérumen. Rouchi et Wallon.

— **d'agache**, gomme des cerisiers, des pruniers, etc.

— **de Judas**, tâches de rousseur (Vermesse).

— **de vin**, eau-de-vie.

— **de tien (du)**, chose sans valeur.

brèse, s. f., braise, charbon. On ne l'emploie point dans le sens abstrait (*de la brèse*), mais toujours enne brèse, un charbon, enflammé ou éteint. — Au pluriel : des brèses (*Gr.*, 89, 182. — De πρῆσις, bois brûlé).

— **de faude**, charbon de bois.

— **de four**, charbons éteints, provenant du chauffage du four.

brésette, s. f., diminutif du précédent. Marchand d' brésette (*Gr.*, 189).

brésier, s. m., tas de braises enflammées dans l'âtre (*Gr.*, 84, 193).

Breure, nom propre. Braure (*Gr.*, 135, 176).

— s. m., mot dont le sens est oublié; n'est dans aucun dictionnaire. Un breure et un pertrichoir (Invent. Hibon, 1679).

breuz, s. m. pl. (De *breu*, buisson. — *Gr.*, 137).

brévier, s. m., épervier (ou plutôt buse). *Breuvier* en Picard (*Gr.*, 84).

briaque, adj. m., fou, écervelé : En grand briaque. Rouchi *briate*. Picard *ebréaque* (*Gr.*, 78, 193).

bricoles, s. f. pl., objets de menue valeur, choses sans importance. Tout cha ch'est tout bricoles! En tas de bricoles ! (*Gr.*, 121).

bricolier, ère, adj., qui emploie toutes sortes de moyens pour parvenir à ses fins ; qui fait plusieurs métiers plus ou moins honnêtes pour gagner de l'argent. Ch'est en bricolier (*Gr.*, 85, 88).

bride, s. f., bride (De βρυτά, bride).

brider, v. a., brider.

bridon, oule, adj., écervelé, légèrement fou, original, qui a des idées et des goûts d'enfant (*Gr.*, 145).

brife, s. f., gros morceau de pain. En Roman *brifer*, manger gloutonnement (*Gr.*, 117, 159, 240. — De βρυφέω ou βρυφῶ, manger avec avidité).

brignon, s. m., pain que l'on faisait autrefois avec de la farine dont on n'avait point ôté le son. — J. Henry traduit ce mot par *croûton; item*, Corblet. C'est inexact. Vermesse le définit : Pain de chien, fait avec du son (*Gr.*, 123, 240).

brillante, s. f., croix d'or, ornée de pierreries vraies ou fausses, que les femmes portaient au cou, et qui se transmettait religieusement de la mère à la fille. Cet usage tend à disparaître ; mais les brillantes méritaient bien leur nom (*Gr.*, 240).

bringand, s. m., brigand (*Gr.*, 81, 155).

bringue, s. f., grande femme mal bâtie (Corblet), coureuse de rues : Grande bringue de fenme. — Se dit aussi d'une jument de grande taille, maigre et efflanquée (*Gr.*, 119).

brinqueballe, s. f. V. Trinqueballe (*Gr.*, 188).

brinqueballer, v. a. V. Trinqueballer. J. Henry écrit *brimballer*, avec la signification de sonner fortement.

brique, s. f., brique (*Gr.*, 117. — De πρίκας, brique cuite au feu).

briqueterie, s. f., briqueterie.

briquetier, s. m., briquetier.

briquettes, s. f., petites briques.

briscader, v. a., employer mal à propos, à tort et à travers. Il a tout briscadé, à cete hère i n'a pus ren. Os n'avez qu'à lu donner enne forteune, il l'éront bétôt briscadée. *Briscander* et *brichauder* en Wallon (*Gr.*, 230).

bro, s. m., broc, vase (*Gr.*, 120. — De πρόχοος, vase).

broche, s. f. Cuire à la broche (*Gr.*, 199. — De βρόχος). V. Broque.

brogner, v. a., étreindre quelqu'un fortement en l'embrassant. Ce mot, donné comme Boulonnais par M. l'abbé Corblet, m'est inconnu. Deseille donne *brognée*, subst. :

recevoir une brognée, dit-il, c'est être battu. Je ne connais pas ce mot. Le Wallon a *brougner*, écraser (Dans le Picard de M. Jouancoux brongne signifie tête).

broïer, v. a., broyer (*Gr.*, 122, 419).

broïonner, v. a., broyer menu. Se dit principalement d'une étoffe (*Gr.*, 122).

broquer, v. a., percer avec une broche, percer un trou dans les chairs. On broque à l'oreille les cochons malades et l'on y entretient la suppuration au moyen de l'herbe de Saint-Antoine.

— *en tien, en furet;* leur couper les *crocs*. *Ebroquer* en Picard.

broques, s. f., broche. N'est guère usité que dans cette locution : Faire des dents comme des broques à vielle (*Gr.*, broque, p. 121. — De βρόχος, broche).

broquette, s. f., en français, clou à tête, ou petite cheville de bois. En patois : partie naturelle masculine (*Gr.*, 189).

brosquin, s. f., bottine de cuir, déformation du mot *brodequin :* Enne paire de brosquins. En Flamand *brosekin* (*Gr.*, 119, 230).

brou, s. m. En Picard, *vase, boue liquide.* En Rouchi *broc à bière.* Aussi écale verte des grosses noix, dont on fait une liqueur de ménage (*Gr.*, 193, 240).

brou-brou, adj., empressé, qui agit avec précipitation, qui brouille tout. Chet homme là est en peu ou fort broubrou (*Gr.*, 145, 250).

brouée, s. f., tourbillon de pluie ou de bruine qui ne dure pas. Che n'est mie qu'enne brouée.

— se dit aussi d'une bordée d'injures lancée par quelqu'un qui se met passagèrement en colère. Oz avons rechu enne brouée (*Gr.*, 92, 240).

brouette, s. f., brouette (*Gr.*, 188, 505).

brouïchage, s. m., action de brouïr (*Gr.*, 78).

brouillements, s. m., mugissements. Il est pluriel et se dit non seulement des vaches, mais encore figurément des grands cris poussés par des hommes. On entendoit des brouillements effrailes (*Gr.*, brouillement, 95. — De βρύω, bruire).

brouiller, v. n., mugir. Se dit des bêtes à cornes. Che tor

i brouille ; Ches vàques i brouillent den chel étable (*Gr.*, 240).

brouiller (se), v. pr., cesser d'être ami, être en mésintelligence. I sont brouillés à mort.

brouilles, s. m. pl., mugissements. Faire des brouilles (*Gr.*, brouille, 146, 240).

brouine (pr. brouingne), bruine, petite pluie (*Gr.*, 211, 240).

brouiner, v. n. impers., se dit d'une petite pluie qui tombe. I ne pleut pont, i brouingne (*Gr.*, 212).

brouïr, v. n., bruire, rendre un son sourd. Men oreille al brouït. Chele rivière al brouït. Che poële i brouït. O n'entendoit pont enne mouque brouïr. En Rouchi, *bruïre* (*Gr.*, 240. — De βρύω, bruire).

brouois, s. m., brouillard. I fait du brouois, — en brouois qu'on n'y voit ne ciel ne tère (*Gr.*, 143, 240, 264).

Brouois sus ches monts,
Pauvre homme, va-t-en à te maison.
Brouois den ches vallées,
Pauvre homme va-t-en à te journée.
(Proverbe météorologique).

brousillettes, s. f., menues broussailles. Ramasser des brousillettes, c'est-à-dire des brindilles de bois mort, pour faire une flambée (*Gr.*, brousillette, 188, 240).

brousser, v. a., cueillir avec la main le sommet des herbes ou des plantes. Les animaux *pâturent* l'herbe, mais ils *broussent* les jeunes bois qui poussent sur les haies (*Gr.*, 240).

broustilles, s. f., broutilles, menus objets sans valeur. Ch'est tout broustilles (*Gr.*, 118, 240).

broutée, s. m., charge d'une brouette. Enne broutée de funmier.

brouter, v. a., brouetter, transporter avec une brouette. Brouter funmier, des cailleux, dele tère, etc.

Pour avoir brouté cron (Compte de Longvilliers, 1509).

— On dit absolument sans régime *brouter* pour signifier : travailler à porter diverses choses de çà et de là : Tout le journée i broute.

— Marie-broute, sobriquet d'une servante de ferme.

brouteux, èse, adj. subst., brouetteur, qui pousse la brouette.

broutoire, adj., vache qui revient périodiquement en chaleur, bien qu'on l'ait fait saillir, et qui ne retient pas le veau. No vaque al est dévenue broutoire (*Gr.*, 143). — En Picard le mot *broutoire*, prononcé *broutouère*, dérive de *brouette*, et signifie « femme qui porte à la *brouette* la tourbe extraite au grand louchet » (Jouancoux).

bruche, s. f., brosse. Enne paire de bruches. On emploie le plus souvent ainsi ce mot au pluriel (*Gr.*, 199. — De βρύσσος, brosse).

brucher, v. a., brosser, nettoyer avec une brosse. Prendez ches bruches pour brucher men capiau, mes habits, mes souliers.

bruchette, s. f., bouquet de graines de la Benoîte.

bruït, s. m., bruit, se prononce en deux syllabes. Le bruït queurt..., faire du bruït..., en grand bruït (*Gr.*, 116, 146, 182).

Pont tant d' bruït (Dezoteux, I, 8).

brûler, v. a. et v. n., dans les sens académiques.

Un *idiotisme* du patois Boulonnais est de dire d'un homme, d'une famille, qu'ils ont été *brûlés* lorsqu'ils ont subi un incendie. Os avons été brûlés ; quand on a été brûlé (*Gr.*, 193, 240. — De πυρλῶ, brûler).

brûlin, s. m., état d'une chose brûlée, surtout en fait de cuisine. On dit d'un mets qu'il a le goût de brûlin, quand il a reçu un coup de feu dans la casserole. M. Sigard le donne comme synonyme de *tondre*. Voyez ce mot (*Gr.*, 119).

brulôter, v. n., brûler doucement, à petit feu.

brûlure, s. f., brûlure.

brun, brunne, adj., qui tire sur le noir. Du drap brun, en habit brun. I fait brun, pour dire : il fait nuit noire (*Gr.*, 240. — De ἀбρυνειν, brunir).

brunne, s. f., nuage épais. Vlà enne brunne qu'a' se cueille de sus ches mers, i pluvra bétôt (*Gr.*, 128, 170, 261).

brunnetée, s. f., état du ciel quand il fait noir. Quez brunnetée ! I fait enne brunneté à ne pont osoir sortir (*Gr.*, 92, 129).

brunnette (pr. brun-nette), s. f., sorte de petit oiseau, nommé *traîne-buisson* (J. Henry). En nid de brunnette den ches bourriquets aveuc des biaux œus blancs (*Gr.*, 129).

brunnir, v. a. et n., brûnir, rendre brun, devenir brun.

brunquer, v. n., courber. Il est tout brunqué, c'est-à-dire qu'il a le corps plié en avant : I va tout brunqué (*Gr.*, 129, 240).

brutal, adj., dur, raboteux. Che quémin-là il est brutal ; des cailleux cornus, ch'est brutal.

brutaliser, v. a., brutaliser.

buchon, s. m., buisson. Eche Buchon de Mai, arbre sur la colline de Lottinghen. Buchon d'épingnes, d'épingnes noires, de houx, de genoivre, de rouches, etc. (*Gr.*, 123, 196. — De πυξών).

buchonnoire, adj. fém., buissonnière. Faire l'école buchonnoire.

bucq (pr. buque), s. m., cadenas. Ches étables i sont frunmées au bucq. J'ai perdu le clé de che bucq, J. Henry (*Gr.*, 201).

buée, s. f., buée, lessive, opération par laquelle on blanchit le linge. Faire le buée, frotter le buée, couler le buée, mettre le buée à l'air. No buée al est secque. Aller à le buée. Voyez beuresse pour bueresse. Le Roy, p. 8 (*Gr.*, 92, 147. — De βύω, je lave).

buffet, s. m., buffet, sorte d'armoire ordinairement vitrée, servant à mettre la vaisselle. En biau buffet vitré (De βυφός).

buhot, s. m., tuyau saillant ou tête de cheminée. Le funmée al sorte par che buhot ; che buhot i funque ; le vent i corne den che buhot.

— (Cléz à), clef forée (*Gr.*, 120, 344).

Vfr. *buhos*. Le mot est Normand dans un autre sens, mais toujours pour une sorte de tuyau (Blosseville).

buïr ou **buhir**, v. n., moisir, se couvrir de moisissures. Che pain i buït. Mes souliers sont tout buïs, depuis que je ne les ai pont mis (*Gr.*, 147).

buis, s. m., buis, arbuste. Coutiau à manche ède buis. En buis, un pied, une touffe de buis. — Souvent pluriel,

comme ensemble de plantation : des buis ; planter des buis ; coper ches buis (*Gr.*, 147, 181).

buise, s. f., tuyau de poële (*Gr.*, 147, 182).

buletage, s. m. (action de bluter).

buleter, v. a., bluter, passer au blutoir. Le temps passé o fesoit du pain aveuc de le fringne qu'a n'étoit pont buletée. — (C'est une métathèse de *beluté*).

Sil y a quelque farinote
Mal tamisée ou bultée (Molinet, f° 53).

buletois, s. m., blutoir ou bluteau. Auterfois ches manniers il avoitent des buletois qui faisoitent en tapage d'infer. Les che-ti d'aujourd'hui o ne les entend pus du tout (*Gr.*, 143).

bulotte, s. f., bobine en bois tourné, sur laquelle s'enroule le fil, dans un rouet à filer. — Au figuré, affaire embrouillée, difficile à éclaircir, telle qu'une faillite ou des comptes fort compliqués. I gny a là enne famèse bulotte à détortiller, à dewidier (*Gr.*, 190).

bungnet, s. m., beignet. L'Anglais a *bun*. Le nôtre est un diminutif (*Gr.*, 94, 210). V. Beugnet.

Le vieux français a *bugne*, *bune* ou *bigne*, signifiant tumeur, enflure. Il a aussi *bingne* et *begne* pour beignet, qui viennent tous de βουνός, élévation, bosse. L'Anglais n'a rien à faire dans le Patois boulonnais.

bunner (pr. bun-ner), v. n., se dit des vaches qui restent immobiles, la tête basse, sans vouloir pâturer. No vaque al bunne (*Gr.*, 129).

— se dit aussi figurément de l'homme qui, au lieu de répondre quand on lui parle, reste la tête basse, sans bouger de place et sans donner aucun signe d'intelligence, ni d'attention. Quoi que tè bunnes-là, donc ? As-tu fini de bunner ? — Corblet : être morne, pensif (Boul.) ; de même en Roman.

buque, s. f., grain de poussière. J'ai enne buque den men œil. Den chele maison là, tout est toujours si ben houssé, si ben bruché, qu'o n'y voit jamais enne buque nulle part (*Gr.*, 127).

— Le mot *buque* est encore synonyme de *rien*. Chele personne-là est avugle : a n'y voit pus enne buque, c'est-à-

dire, elle n'y voit plus du tout. Le Roy, p. 7, a tort de traduire par *fêtu.*

buquer, v. n. et a., retentir, éclater. Dans le sens actif, frapper, heurter. Ch'a buqué comme en coup de fusi. O buque à chele porte. J'ai buqué à che contervent, personne ne m'a répondu. Cha buque comme del tonnoire (*Gr.*, 126).

buquoire, s. f., jouet qui se compose d'un bout de branche de sureau dont on a ôté la moelle, et dont on se sert pour lancer des projectiles en papier mâché, au moyen de l'air comprimé, poussé par un *batrez* ou tampon garni de filasse. *Bukoir* dans Corblet et *buquo* en Rouchi (*Gr.*, 143. — Le Roy, p. 8).

buraliste, s. m., buraliste. Eche buraliste.

bure, s. m., beurre. Le mot est ancien, et aujourd'hui inusité en Boulonnais, quoique connu. On l'emploie seulement quelquefois encore comme un mot exotique et de fantaisie.

Trois pieches de burre (Compte de l'Eglise de Samer, 1601).

Est resté dans certains nomps propres : j'ai connu madame Bat-le-bure, qui demeurait à Boulogne en face de ma maison (De βυῤῥός. — V. Beurre).

burrette, s. f., burette (De βύρον, petit vase rond).

busc, s. m., busc, lame de bois (De βύσκα, bûche).

but, s. m. (on prononce le *t*). Signifie seulement un jeu d'enfants qui consiste à poser des sous sur un léger billot de bois, qu'on cherche à abattre au moyen de palets. Jouer au but. Le Normand dit jouer à la butte, et appelle butte le bouchon sur lequel on met l'enjeu (*Gr.*, 127, 182. — De βύθος, hauteur).

butelage, s. m., action de butter (*Gr.*, 78).

buter, v. n., broncher, heurter le pied contre un caillou ou un obstacle quelconque. — Se dit de l'homme, aussi bien que du cheval. — I bute à chaque pas. Il a buté contre en cailleu, contre enne rachingne (De βύττῶ, heurter).

Butez, nom propre, Butel (*Gr.*, 85).

buvable, adj., buvable. Chest du vin qui n'est pont buvable.

buveux, buvèse, adj. s., buveur. Enne buvèse ède café. Ch'est en fameux buveux de coco.

bzz, bzz ! onomatopée. Imitation du bourdonnement des mouches, employée pour faire *bezine*r les vaches. V. *Bezer*.

c, troisième lèttre de l'Alphabet.

cabaret, s. m., cabaret (De κάβαρα, endroit où l'on fraude).

cabaretier, ère, adj. subst., cabaretier (De κάβαρος ou καπηλος, voleur. Vfr.: *capeleur*).

caben, s. m., cabane, pauvre maison. O sommes échi den en mauvais caben, qu'on n'y voit pont cler (*Gr.*, 95). On dit aussi :

cabenne, s. f., même sens. Cabenne ède berquer (*Gr.*, 96, 170).

cabinet, s. m., cabinet (De κάβιν, espace resserré).

caboche, s. f., clou à grosse tête, dans le genre de ceux qui servent à ferrer les chevaux (et les souliers). Se dit aussi métaphoriquement de la tête humaine, mais en mauvaise part, ou en plaisanterie (*Gr.*, 199. — De κάββος, tête).

— mauvaise tête, comme en Artésien, Rouchi et Normand.

cabot, s. m., chabot, petit poisson à grosse tête. *Cottus gobio.*

— aussi les dents de la herse, par le côté où ils sont le plus gros et le plus courts (*Gr.*, 120).

cabri, s. m., chevreau. Il est gai comme en cabri. Roman, *cabril* (*Gr.*, 116. — De κάπρα, chèvre).

cabus, s. m., chou pommé, chou à grosse tête. Soupe as cabus. Gros cabus (*Gr.*, 126, 181.—Vient aussi de κάββος, tête).

caca, s. m., terme enfantin, excrément. On a dit : couleur caca roi de Rome; couleur caca Dauphin. Où la flatterie ne va-t-elle pas se nicher? (De κάκκα, latin *cacare*).

cache, s. f., rangée de grains, d'herbe, de trèfle, etc., couchés à terre par la faulx.—Ete au bout de ses caches, ne plus savoir à quel expédient recourir.

— s. f., chassie. Avoir de le cache à ses yux (De κηκίς, humeur grasse).

cache, s. f., chasse. Ne se dit que de la recherche et de la poursuite du gibier.

— **(Avoir à)**, poursuivre avec persévérance un but quelconque. Il a cha à cache.

— **-mannée**, subst., celui qui va chercher la mannée.

— **-marée**, celui qui *chasse* vite sur le grand chemin la marée fraîche pour la porter dans la ville voisine (*Gr.*, 198, 505).

cacher ou **cachier**, v. a., chasser, dans ses divers sens. En Artésien signifie *chercher.*

— éloigner d'un lieu. Cache ches glingnes. Cacher ches vaques à pâture, les mener au pâturage (*Gr.*, 265).

— aller chercher en errant. Cacher se croûte, cacher mannée.

— Etre caché perdu, ne savoir où donner de la tête (Hécart et Vermesse).

— Le pleuve al cache (De κάσσω ou κάζω, chasser).

cacheron, s. m. (ficelle servant de) mèche au fouet ou à la cachoire (*Gr.*, 123).

cacheux, s. m., chasseur.

Cacheux, péqueux, tendeux
Trois métiers de gueux.

—, **èse**, adj., chasseur ; au féminin cachèse, se dit à Desvres d'une personne qui fait le métier d'acheter du beurre pour le revendre à Boulogne. A distinguer du *cocassier* qui, lui, vend surtout de la volaille (*Gr.*, 139).

cachingne, **cachine** et **cachaine**, s. f., pluie fine et persistante, qui, chassée par le vent, s'attaque vivement au voyageur (*Gr.*, 211). V. Cacher et Crachiner.

cachoire, s. f., fouet de charretier. Donner en coup de cachoire ; faire claquer se cachoire. *Quachoire* en Rouchi et *clachoire*, Vermesse (*Gr.*, 143).

cachoirer, v. a., frapper avec une cachoire.

cachotier, **ère**, s. m., homme qui fait mystère des moindres choses, qui est secret et réservé. On n'a jamais vu en pareil cachotier. Ch'est enne cachotière (*Gr.*, 85, 88. — De κάσω, cacher).

cachotterie, s. f., choses cachées, ou plutôt action de faire le cachotier (*Gr.*, 118).

cadavre, s. m., cadavre, dans le sens modifié de corps. En grand cadavre, un homme de grande taille.

cadeau, s. m., cadeau, se prononce à la française, *cado* (De κᾶδος, échange d'objets).

cadénette, s. f., ordinairement pluriel, partie de la barbe qu'on laisse pousser sans la couper, sur le haut des joues, près de l'oreille. On donne à cela aussi le nom de *favoris* (*Gr.*, 188).

cadet, s. m., sens indéfini, signifiant un individu, un personnage quelconque. I faut s'attendre à tout aveuque ches cadets-là. — On donnait autrefois fort souvent le nom de *cadet* au chien de cour (*Gr.*, 94. — De κάδεττος, très cher).

cadot ou **cados** (*caïelle à dos*), s. m., fauteuil de paille, à grand dossier, que l'on met ordinairement dans le coin à droite de la cheminée, sous le manteau ; c'est la place d'honneur réservée au maître de la maison. On n'a jamais vu *che maîte* offrir *sen cadot* à qui que ce soit. Quand il vient une personne de marque, il lui offre soit une chaise, soit un autre *cadot* que l'on met au coin gauche. Même sens en Picard.

cadoter (se), v. p., se mettre dans un *cadot*.

cadre, s. m., gravure encadrée. Quez biau cadre ! (*Gr.*, 203).

cadren, s. m., cadran d'horloge, dérivé du précédent.

cafader, v. a., boucher quelque trou avec des débris divers. A quelque rapport avec *calfater*.

cafarins, s. m., rognures. Se dit, par exemple, de débris de bois, de terre, ou autres, laissés sur leur passage par les souris, les rats ou autres rongeurs (*Gr.*, cafarin, 119).

café, s. m., café, se prononce avec l'*é* ouvert. Café au lait; tasse ède café ; faire du café. — Je vois finir l'usage, en vigueur autrefois, de ne pas servir de café dans les repas mortuaires. C'était une façon de deuil (*Gr.*, 93. — De κᾶφε, café).

cafetier, s. m., cafetier, qui tient un café.

cafetière, s. f., vase employé pour servir le café.

cafignion, s. m., trognon de pomme. E. Deseille dit, d'après Henry : les plus petites pommes (*Gr.*, 123, cafignon).

cafiot, s. m., café faible, mauvais café. Ch'est du cafiot qu'os nos servez là ! (*Gr.*, 140).

cafournos ou **cafournot**, s. m., caveau placé au-dessous du four. En Picard, *caferniot* et *cafernot* (*Gr.*, 121, 240). V. Fournos.

cage, s. f. Cage as oujaux, as lapins, as cochons (De καία ou καλία, cage).

cahier, s. m., cahier. Picard, *coyer*.

cahot, s. m., assemblages de javelles, dressées l'une contre l'autre, liées à la naissance des épis, et couvertes d'un *capitrez* formé d'une ou de plusieurs autres javelles placées en sens contraire, les épis en bas, de manière à y faire une sorte de toiture. On arrange ainsi les moissons nouvellement fauchées, pour que le grain puisse sécher sur place, sans souffrir de l'injure du temps. *Caot*, *caout* et *calout* en Picard (*Gr.*, 120; pluriel, cahos, 511).

cahoter, v. a., faire des cahots.

cahou, s. m., matou, chat mâle. On devrait peut-être écrire cat-hou, en ne prononçant pas le *t*. Os avons en cat qui est fameux pour ches soris ; mais i queurt granment déhors ; ch'est en cahou (*Gr.*, 145).

cahouant, s. m., hibou, chouette. Faire des yux comme en cahouant (*Gr.*, 81).

A midy estoile ne luit, cahuant ne sort de son nid.
(Génin, *Récr. phil.*, II, p. 234).

cahute, s. f., mauvais bâtiment, pauvre maison mal bâtie (*Gr.*, 128. — De κάφυτον, fait de terre et bois).

cahutelette, s. f., diminutif du précédent. Enne pitite cahutelette au bord d'èche quémin. *Cahuette* en roman de Lacombe (*Gr.*, 189).

caïelle ou **cahielle** (anciennement caïère), s. f., chaise. Apportez enne caïelle. Assiez-vous su vo caïelle. — M. Le Roy écrit cahielle. Une chéielle (Inventaire, 1630). (*Gr.*, 140, 154, 184). V. Chaise.

— **-à-bras**, s. f., fauteuil. V. Cadot.

— **préchoire**, s. f., chaire d'église.

— **-à-dos**. V. *Cadot*.

— **caquetoire**, chaise basse, à dos très élevé, sans bras. Picard et vieux français.

caïeller (se), v. pr., s'asseoir sur une chaise. *Caïellez-vous don, monsieu* (V. *Acahieller*).

caille, s. f., oiseau, *Tetras coturnix*. On dit qu'elle crie dans les blés : Calcaillot, calcaillot ! M. Sigard donne en Wallon *cayecayot* (De ἰ/χάλα. — *Gr.*, 81).

caillettes, s. f., charbon de terre en (moyens) morceaux. *Galiète*, en Rouchi, se dit du *tout-venant* (*Gr.*, 189).

cailleu ou **caïeu**, s. m., caillou, toute espèce de pierres en petits morceaux (*Gr.*, 138. — De χάλος, caillou).

— **-cornu**, s. m., silex. Maint quaillel cornu. B. de B., v. 1350, que Scheler interprête à tort par : massif, volumineux.

cailleuer, v. a., jeter des cailloux.

cailleuet, s. m., petit caillou (*Gr.*, 94).

cailliers, s. m., 1° *caïlliers*, fabricants de *caïelles ;* 2° *cailliers*, tasses, gobelets en bois : ceux qui les tournent font aussi les chaises et portent le même nom.

calabre, adj. m. f., faible et sans forces (*Gr.*, 94).

calandre, s. f., calandre, charançon. Du blei à calandres, du pain as calandres ; i gny a des calandres den no guernier : os ne povons pont nos en défaire (*Gr.*, 203. — De χαλαμία, calandre).

calatte, **caulatte**, s. m., *chaulatte*, ancien terme de charpentier, éspèce de chevron. *Reilles de chesne pour faire des calattes* (Compte Eglise de Samer, 1601). — *117 piedz d'ouvraige pour le grange tant pour caulattes que aultre bois et 100 piedz de asselin* (Compte de Longvilliers, 1509. — De χαλατή, pente ; français, *calade*). Deseille écrit *canlattes :* pièces qui traversent la cheminée d'une corresse (*Patois des matelots*).

calaudage, s. m., action de calauder, bavarder (*Gr.*, 78. — Vfr. : *calenger ; calender* en Picard).

calaudée, s. f., bavardage, longue causerie entre deux femmes (Le Roy). — M. l'abbé Corblet écrit par erreur *calander* et *calandier* (*Gr.*, 92).

calauder, v. n., bavarder : ce mot ne s'applique qu'aux entretiens et aux longues causeries des femmes les unes avec les autres.

calaudière, s. f., personne qui aime à calauder (*Gr.*, 88).

calée, s. f., nichée, portée, se dit des chiens, des chats, des lapins, des rats, des souris et des plantes qui provignent (*Gr.*, 92).

calémuchon, s. m., colimaçon, et en général toute espèce de limaces (*Gr.*, 123. — De κοχλεῖμαχον, colimaçon).

Calémuchon borne
Montre-moi tes cornes !

Calamichon, *colimachon* et *calimachon* en Picard et Normand.

caler, v. n., mettre bas (*Gr.*, 84).

Sept kiens d'une lisse tous nouviaus kaielés (Cygne, 2242).

calibot, s. m., escargot, ou, comme disent les Desvrois calémuchon à hotte. — Il existe au *Caraquet* de Desvres un bal public nommé le *Calibot*. Ce nom lui vient du sobriquet que portait son premier propriétaire, un sieur Leporcq. On avait donné à ce dernier le surnom de *Calibot* parce qu'ayant un jour acheté à Saint-Omer un vieux coffre dans une vente publique, comme il déplaçait ce meuble pour l'emporter, on entendit quelque chose cliquer dedans. Les personnes présentes ayant fait observer que ce pouvait être de l'argent, l'acheteur répondit : « Che n'est mie ren dont, ch'est des calibots ! ». V. Carivari.

calin, **calingne**, adj., calin, caressant (*Gr.*, 119, 211, 278. — De χαλεῖν, caresser).

caliner, v. n., se reposer ; se dit des brebis qui sont rassemblées à l'ombre, dans l'été, pour se reposer.

C'est pour éviter le soleil et les mouches que les bergers les rassemblent et les font se serrer les unes contre les autres au point qu'elles sont obligées de mettre la tête sous le ventre les unes des autres : elles ont l'air de faire les *calingnes*.

Le Picard *caliner* signifie, d'après l'abbé Corblet, faire reposer les moutons dans un champ pour le fumer. Le mot Boulonnais n'a pas cette nuance. Les brebis fument un champ par le *parcage* en y passant la nuit. Elles ne *calingnent* que pendant le jour.

— v. a., traiter avec chatterie, caresser (*Gr.*, 212, 424).

calinger, v. n., hésiter, tergiverser. *Calenger* dans Henry, avec le sens de *tromper*.

calit, s. m., châlit, bois de lit, *rapoticher ung calit* (Plaids de Lenclos, 1453). Le mot est resté en Picard.

calotte, s. f., soufflet sur la joue, sur les oreilles, sur la tête. Jel gli ai donné enne bonne calotte (*Gr.*, 190).

calotter, v. a., donner des calottes.

calvaire, s. m., grande croix plus ou moins monumentale, portant l'image du Christ, et plantée dans un lieu public.

calvi, s. m., calville, sorte de pomme (*Gr.*, 116, 223).

camamille, s. f., camomille, plante médicinale, *Anthemis nobilis*. — On nomme encore ainsi par corruption, la cameline (*myagrum sativum*), plante oléagineuse, dont les tiges servent à faire des balais : Ramon de camamille (Vermesse). (*Gr.*, 118).

camarade, s. m., camarade (Est employé comme surnom).

camberhou, s. m., la voie lactée. On l'appelle aussi l'*abre du vent*.

cambre, voir Canbre (*Gr.*, 154, 194).

cambuse, s. f., pauvre habitation, terme de mépris. On applique aujourd'hui ce mot aux maisons des garde-barrières, sur la ligne du chemin de fer (De καπύς, cuisine).

camion, s. m., voiture de brasseur, sorte de véhicule composé de deux pièces de bois unies par des traverses et qui sert à transporter des tonneaux ou d'autres objets de poids (*Gr.*, 141. — De ἀχάμιον, char).

camou, adj. m., qui s'applique seulement au lait (qui mousse) au sortir du pis de la vache, et qui est bu dans sa chaleur naturelle (Voir Le Roy, p. 8. — *Gr.*, 145).

camp, s. m., champ, espace de terre mis en culture. On l'emploie souvent au pluriel, et alors il signifie d'une manière plus générale une plaine, un espace de terre qui n'est point fermé de haies. On dit aussi *ches camps*, par opposition à la ville et aux lieux habités. Aller den ches camps ; vivre den ches camps ; être toujours den ches camps. Ches camps de Belle, de Lianne, etc. *Cans*, en Roman (*Gr.*, 81, 154, 171, 181).

camps (être à), expression métaphorique pour dire sortir de son tempérament ordinaire, *s'effouquer*. Voir Le Roy, p. 8.

camphre, s. m., camphre (De κάφωρα, camphre).

camphré, part. Ede l'iaue de vie camphrée.

camuche, s. f., petite cabane servant de retraite aux chiens, aux lapins. Camuche à tiens ; camuche à lapins ; Tarquin, passe à camuche ! (*Gr.*, 199, 505).

Le Roy lui donne le sens de *cachette*, c'est *muche* qui a cette signification.

canaille, s. f., canaille (*Gr.*, 81, 209).

canard, s. m., canard. Des canards: on dit plus ordinairement *des aïnettes* (De χανάριον, petite oie).

canbre ou **cambre**, s. f., chambre. Une maison de village se compose de deux pièces principales. La première s'appelle el maison: elle sert de cuisine et de chambre à manger. La seconde se nomme el canbre: c'est l'appartement réservé aux jours de fête, c'est là que le lit du chef de famille est placé. *Cambe* et *campe* en Rouchi (De καμάρα, voûte, ou *camera*).

canbrée ou **cambrée**, s. f., chambrée, c'est-à-dire, contenu d'une chambre (*Gr.*, cambrée, 92).

canbrette ou **cambrette**, s. f., petite chambre (*Gr.*, cambrette, 189).

cancheler, v. n., chanceler, marcher d'un pas mal assuré (*Gr.*, 420. — De κιγχέλω, latin *cancello*).

canchon, s. f., chanson.

Qu'est-che qu'a composé el canchon ? (Dezoteux, I, 11). Cante-nous enne canchon; enne belle canchon (*Gr.*, 123, 154, 260, 358, 397).

canchonnette, s. f., petite chanson.

cancongner, v. n., quereller, se faire des reproches et des observations l'un à l'autre, comme font des époux entre eux, ou comme des vieux garçons avec leur servante. I cancongnent du matin au vêpre, et i font bon ménage tout de même.

candeille, s. f., chandelle. Candeille de sui (de suif). Candeille al l'huile (lampe). Candeille de jonc. Candeille de chire. Travailler à le candeille. Henry écrit candelle (*Gr.*, 137, 260).

Dans les vieux textes on trouve *chandeille de chire* et la *chandeilleur*, la chandeleur (1509).

candillette, s. f., petite chandelle ; se dit des stalactites de glace qui pendent aux chevrons des couvertures de chaume en temps de gelée (*Gr.*, 189).

Chaqu' noquère ara s' candléliète (Desrousseaux, II, 109).

candillier, s. m., chandelier, porte chandelle, se dit aussi en demi-français : chandeillier ou chandeiller. Candillier de bos, de cuivre, de blanc-fer.

— aussi la fête de la Chandeleur. Ches reines i déposent à le candillier (*Gr.*, 84).

candrouille, s. f., chandelle, terme de dérision.

canette, s. f., petite *cane* ou *quenne* (espèce de petite cruche à couvercle) ou vase à boire, contenant environ un litre (ou deux pintes), employé dans les cabarets à servir de la bière aux clients. Boire enne canette ; servir enne canette ; payer enne canette. Ce n'est pas la même chose cependant qu'une *quennette* (*Gr.*, 188).

cangeage, s. m., déménagement (*Gr.*, 78).

cangement, s. m. Du cangement de tans (*Gr.*, 95).

canger, v. a., changer. Canger enne pièche chent sous ; canger sen queva borgne pour en avugle.

On dit aussi *çanger* et *çangement*. — *Il canga de plache* (Compte Eglise de Samer, 1601).

— v. n., changer de maison, déménager. Os cangez souvent. En dix-huit ans, il a cangé dix-huit fois.

cangne ou **caine**, s. f., chaîne. *Caine* en Normand. Che tien il a cassé se cangne. Attaqué aveuc enne cangne (*Gr.*, 154, 210).

— ou **cagne**, adj. m. f., qui a les cheveux blancs. Il est core ben jone, et le vlà déjà tout cagne (J. Henry, 233. — *Gr.*, 210).

canicule, s. f., canicule. On dit : les canicules.

canif, s. m., canif (De χαινίς, petit couteau).

canion, s. m., chaînon. Se dit principalement d'un lien d'archelle à l'aide duquel on attache une haise à un piquet de bois, pour la tenir fermée. Ce mot vient par analogie du mot chaîne, parce qu'un canion représente assez bien une des mailles dont les chaînes sont formées (*Gr.*, 141).

canipelle, s. f., femme de mauvais renom ; terme injurieux. Quoi qu'i font là ches canipelles ? *Canpelle* en Picard (*Gr.*, 188).

canne, s. f., canne, bâton de voyage, de parade, de main-

tien. Se proumener la canne à le main (De κάννα, roseau).

canelle, s. f., cannelle.

canneval, s. m., canevas. Plusieurs morceaux de *canneval* (Inventaire Hibon, 1680). Variantes *quesnevach* (1540) et *quenneval* (1679). — De κάναβος, canevas.

canoine, s. m., chanoine. Je n'entends plus dire ce mot, et pourtant il a existé en Boulonnais, car on l'avait donné comme sobriquet de collège à un de mes condisciples qui était de Longueville, et qui était avec nous, chez Mgr Haffreingue, dans la division du Sacré-Cœur. On l'appelait che canoine, je ne sais plus pourquoi (*Gr.*, 126. — De κανόνα, celui qui suit une règle).

canon, s. m., canon (De κανών, objet creux, tube).

canonner, v. n., tirer le canon. On a canonné tout le journée.

canonnier, s. m. Il a servi den les canonniers.

canotte, s. f., canot. Enne canotte (De κάννωτον, petite embarcation).

canp, s. m. (*Gr.*, 169). V. Camp.

canter, v. a., chanter. Canter enne canchon.

— quelquefois v. n. — I cante à l'église.

Ch'est comme ch' curé de Cormont
I cante et i répond.

(*Gr.*, 84, 154, 322, 358, 392*-397, 399-408, 411, 412).

canterie, s. f., action de chanter.

canteux, **èse**, adj., chanteur, euse (*Gr.*, 139).

cantiau, s. m. Le sens propre du mot est: quartier, quatrième partie d'une surface discoïde. On coupe un pain, une tarte, un gâteau en quatre cantiaux ou quartiers. D'où morceau de gâteau qui est remis par celui qui rend le pain bénit à la personne qui doit le rendre après lui. Passer le cantiau. *Cantel* en Picard (*Gr.*, 149).

— morceau d'une dimension quelconque: I gny a pus qu'en cantiau de lunne.

— nuages: I gny a là bas des gros cantiaux sus ches mers; os érons core dele neige.

cantique, s. m., cantique, chant sacré en langue vulgaire. Canter des cantiques à chele église. — Distinct des chants profanes qui sont des canchons.

canton, s. m., canton. Den no canton (De χαμπτόν, canton).

cantonnier, s. m., cantonnier.

cantour (au), adv., aux alentours de. Au cantour du Noëz (*Gr.*, 145, 176, 509).

Ou cantour ed' la mort (H. Crinon, p. 14).

canule, s. m., tuyau de la seringue, dans le sens académique (*Gr.*, 127, 167).

Comme *idiotisme*, notez le genre, et ce dicton proverbial : Curieux comme en canule.

caon, s. m., poil, cheveux, restes de cheveux. On le dit plutôt au pluriel : ses caons.

Doit être un diminutif de l'ancien français *chaaignon*, d'où *chaon*, *caon*, chignon.

Je viens d'entendre appeler *caons* des houchettes d'étoupes, employées pour essuyer l'huile sur les membres des malades, dans l'administration du Sacrement de l'Extrême-Onction, 12 décembre 1882 (Henry, *kaons*, mauvaises étoupes. — *Gr.*, 123). V. Ecaonner.

capable, adj., qui est doué de capacité, d'habileté à faire quelque chose.

Ches pus capabe i s'in vont d'ech village (H. Crinon, 145).

Idiotisme : En parlant des choses, on dit avec la négation : Cha n'est pont granment capable ! pour signifier : cela n'est pas fort suffisant (*Gr.*, 191).

capacité, s. f., capacité. S'emploie surtout au pluriel : avoir des capacités, des talents, et aussi des moyens pécuniaires.

capelet, s. m., petit chapeau. Se dit encore d'une sorte de chapeau ou bonnet que font les enfants, pour se jouer, avec des joncs ou des tiges de blé.

— s. m., chapelet, grains enfilés sur lesquels on récite des *ave-maria*. Ne se dit plus guère que comme un vieux terme, tombé en désuétude et presque dérisoire.

Métaphoriquement, le mot est resté plus vivace, pour dire : une litanie d'injures ou de reproches, adressés à quelqu'un. Al gli a défilé grain à grain tout sen capelet, sans y ren oublier (*Gr.*, 94).

capelette, s. f., petite chapelle (*La capelette ed Brèquerecque*). *Chele capelette ed Lianne* (*Gr.*, 189).

— **(la** ou **le)**, nom de plusieurs lieux-dit.

capénal, s. m. (campenard), muraille qui s'élève au-dessus d'un pignon d'église, et qui est percé d'une ou deux ouvertures pour y placer les cloches. Il avoient deux cloques den lu capénal, i nen ont pus qu'unne. *Capenard* en Picard (Corblet). (*Gr.*, 77, 167).

caperon, s. m., chaperon, pièce d'étoffe marquée d'une croix qui se porte sur l'épaule. Porter le caperon, être d'une confrérie. Caperon de Saint-Hubert ; Caperon de Saint-Pierre.

capeux, adj., qui regarde en dessous, Le Roy, p. 8. Je ne l'ai pas entendu (*Gr.*, 138).

capiau, s. m., chapeau. Un capiau rond (Dezoteux).

— Au figuré, ce mot signifie les hommes, par opposition aux femmes qui sont des blancs bonnets.

(*Gr.*, 149, 154, 181, 254, 345.— *Un chapiaux gris*, Vente Ducrocq 1654).

capigner, v. a., peigner, c'est-à-dire battre en mordant et en arrachant le poil. Se dit des chiens : il l'a capigné ; no tien il a été capigné par en tien mauvais. I se capingnent. — Se dit aussi figurément des personnes qui se battent avec acharnement. Den chele maison-là, l'homme et la fenme i se capingnent tous les jours comme des tiens. En Roman, *chapigner* (*Gr.*, 211).

capitaine, s. m., capitaine. Ch'est en moïen capitaine: c'est un homme sur qui l'on ne peut compter sérieusement, même un homme peu estimable. Quelques-uns prononcent **capitingne** — (est employé comme surnom).

capitrez, s. m., capitrel, chapiteau. Se dit de toute espèce de couverture arrondie posée sur quelque chose ; mais désigne principalement un faisceau de paille dont on épanouit les tiges autour d'un objet à couvrir, tel qu'une ruche, un *cahot*, ou autre chose analogue (*Gr.*, 85).

capon, s. m., chapon ; mainger, vendre, faire cuire, plunmer un capon (*Gr.*, 123).

Anciennement *cappon*. *Deux paires de cappons* (Cartul. de Crémarest, 1430).

caponner, v. a., chaponner (De κάπων ou κοπτός, coupé).

caporal, s. m., caporal. Sen fiu il est passé caporal (*Gr.*, 77). — On donne le nom de caporal au tabac de cantine. I funme du caporal.

(C'est un surnom à Questinghen).

capot, s. m., vêtement de nuit des femmes. *Capo* en Rouchi, sorte de manteau à capuchon avec lequel couchent les femmes. En vfr., c'est un pardessus à manche en manière de caban.

capote, s. f., capote, vêtement d'homme.

capout, adj., on prononce le *t* final, mort.

— (faire), mourir.

M. Sigart (Wallon de Mons), écrit *capoutt* et dit « ce mot, quoique non germanique, était souvent dans la bouche des soldats allemands. On le croit emprunté au français *capot*; terme du jeu de piquet. On ne le trouve pas dans les dictionnaires ». Le Wallon (Remacle), possède le mot *kapotreie*, plaisanterie, malice, méchanceté, qui pourrait bien être le substantif de l'adjectif *capoutt*. Lorsque les Allemands, en 1870, sur le point d'être faits prisonniers, criaient: *Nous pas capoutt, nous cinq ou dix enfants !!* ne voulaient-ils pas dire : Ne nous faites pas la mauvaise plaisanterie de nous tuer, etc.

cappe, s. f., faîtière, tuile courbe, servant à couvrir la partie angulaire du sommet d'un toit. — On met quelquefois des cappes au sommet d'une tête de cheminée, pour servir de protection contre la pluie et le vent. (*Gr.*, 188).

caprice, s. m., caprice. Jen ne say pont par quez caprice (De καπρίζω, faire un caprice).

captive, adj. subst., captif. S'o ne seroit pont toujours ténu captive à se maison.

capture, s. f., capture. Té n'as pont là fait enne famèse capture.

capuche, s. f., capuce, capuchon. Se dit principalement de celui qui est au mantelet des femmes (*Gr.*, 199).

capuchin, s. m., capucin.

capuchot, s. m., petit capuce. C'est principalement un petit couvercle en cuivre, percé de trous, que les fumeurs mettent sur le fourneau de leur pipe, afin qu'aucune étincelle ne s'en échappe, de peur des incendies (*Gr.*, 120).

caquet, s. m., caquet.

caqueter, v. n., caqueter (*Gr.*, 42. — De κακκάττω). L'un et l'autre ne se disent que du ramage des poules.

caquetoire, s. f. (enne caquetoire). V. Caïelle.

car, s. m., char à quatre roues (*Gr.*, 77, 154, 176, 272).

car pochet, s. m., constellation du *chariot* ou la grande ourse. V. Cariot.

carabin, s. m., officier de santé (On prononce l'*r* dur). (Vfr. calabin, de καλαβίν, tuyau, seringue).

carabinier, s. m., carabinier.

caraco, s. m., caraco, sorte de casaque, vêtement de femme. Mettre sen caraco, vêtir sen caraco (On prononce l'*r* dur comme s'il y avait *carraco*. — *Gr.*, 120, 176, 240).

caractèle, s. m., caractère. Ch'est sen caractèle comme cha (De χαρακτήρ).

carafe, s. f., carafe (De καράφα, carafe).

carbon, s. m., charbon, braise. — En carbon, c'est une braise allumée. Des carbons, ce sont des braises. Du carbon, c'est du charbon de terre (*Gr.*, 10, 123, 226).

Un bon fu de carbon (Eustache le Moine, v. 1034).

carbonnier, s. m., charbonnier, qui fait du charbon de bois et qui en vend. Noir comme en carbonnier (*Gr.*, 84).

carcasse, s. f., carcasse (De χάρακας, appui).

carchier, v. a., ancienne forme de *carquer* ou *querquer*, charger. *L'église sera tenue et carchié de faire dire un obit* (Cartul. de Crémarest, 1430). — Ansel de Humières *s'est carchiés et a promis*, etc. (*Ibid.*, 1413). On devait prononcer le *ch* dur.

carcul, s. m., calcul (*Gr.*, 126, 167, 226).

Erreur de carcule (Compte de l'Eglise de Samer, 1601).

carculer, v. a., calculer, compter.

cardon, s. m., chardon, plante. En cardon ; des cardons gris (*Gr.*, 123, 173, 195, 227, 240).

— On appelle aussi cardon l'épine de cette plante. J'ai en cardon den men doigt, viens me le tirer.

cardoré, s. m., chardonneret. Ce mot appartient au patois de la ville. En Picard, *cadoreux*. En Rouchi, *cardonète*. En Normand, *cardonet* (*Gr.*, 240).

carée, s. f., charge ou contenu d'un char (*Gr.*, 92).

carenme, s. m., carême.

caressant, te, adj. verb., qui fait des honnêtetés, des politesses, engageant. Ches gens-là sont fort caressants den lu maison. — Par ironie, on dit d'une terre argileuse et collante, qui s'attache fortement à la chaussure que ches teres i sont caressantes (De καρέσσω, καταρέζω, je caresse).

caresse, s. f., caresse.
caresser, v. a. (*r* dur). Faire la cour aux jeunes filles.
De sen jonne tans, Chois i caressoit le fille Tantanne.
Jean Frenchoi
I caressoit Jacqu'lingne (Dezoteux, I, 1). (*Gr.*, 176).
caretée, s. f., contenance d'une charrette (*Gr.*, 92, 176).
careton ou **carton**, s. m., celui qui fait profession de charrier avec une charrette.
carette, s. f., charrette, petit char à deux roues (On trouve carête dans la *Grammaire*, 172, 188, 190, 505).
Un careton qui une carete menoit (Eust. le Moine, 160).
carfouiller, v. a., chercher quelque chose en remuant divers objets. *Cafouiller* en Rouchi et en Wallon (*Gr.*, 227).
cariable, adj., susceptible d'être charrié (*Gr.*, 191).
cariage, s. m., action ou façon de charrier. Ch'est du bieu cariage. Cariage et kariages dans le Compte de 1415.
(*Gr.*, 78, 190. — *Pour cariaige de bos*, Plaids de Lenclos, 1453. — Selon M. Griset, les enfants du Boulonnais, jouant aux barres, s'écrient au moment d'être pris : **carriage ! carriage !** L'explication qu'il en donne est loin d'être satisfaisante. — Aussi mal expliqué par M. Deseille le mot **cari ! cari !** cri de protestation contre les exacteurs, qui était plutôt un cri d'appel au soulèvement, à l'émeute, et même aux armes. — Malgré la diversité de leurs sens, ces mots pourraient bien être de la même famille que *carivari*).
carier, v. a., charrier. Carrier les fains de Hardrelo (1339, Compte de Boul. — *Gr.*, 173, 176, 190, 373).
Cars qui ont carié le fain (Compte de Longvilliers, 1509).
caringue, s. f., espèce de poisson.
cariot, s. m., chariot, petit char (*Gr.*, 140).
— aussi constellation de la grande ourse. V. Car-pochet.
— sorte de cadre en bois, plus long que large, porté par quatre pieds ; l'intérieur présente une rainure dans laquelle glisse une planche échancrée par le milieu ; on y met un petit enfant que cette planche enferme et soutient sous les bras, de manière qu'il puisse aller et venir dans toute la longueur du cadre. C'est ce qu'on appelle en cariot.
carivari, s. m., charivari, tapage que l'on fait en frap-

pant sur des bassinoires ou des casseroles, pour bafouer quelqu'un. Ol gli a fait en carivari (*Gr.*, 116).

(De χαλαβῶ, faire vacarme; *calibot* ci-dessus paraît avoir la même origine. — *Caribari.* Corblet).

carmine (pr. carmingne), s. f., bête maigre et étique, souvent vicieuse et méchante (*Gr.*, 41, 211, 228, 284). Le Roy donne *carmègne,* charogne. — En Rouchi *carmène,* viande de la plus mauvaise qualité. *Carmeine* et *kermeine* en Picard, méchante femme, mauvaise viande.

carminette, s. f., petite carmine; terme de tendresse ou de compassion (*Gr.*, 189).

carnage, s. m., charnage, temps où l'on mange de la viande. M. Corblet le donne comme Boulonnais. Je ne l'ai jamais entendu prononcer.

carnassier, ère, adj. subst., carnassier. Che n'est pont en honme fort carnassier (Ce n'est pas un grand mangeur de viande).

carnassière, s. f., carnassière ou gibecière.

carne, s. f., charme, arbre, *carpinus betulus* (*Gr.*, 228, 240).

carniau, s. m., son moulu, farine de basse qualité, employée pour nourrir les animaux, principalement les porcs. C'est à peu près la même chose que du *rebulet.* — En sa d' carniau.

carnoie, s. f., lieu planté de charmes; M. Corblet qui donne le mot comme Boulonnais, écrit par erreur : *canoye.* Ce mot n'est plus employé que comme nom de lieu (*Gr.*, carnoy, 144).

caroche ou **carroche**, s. f., carrosse. As-tu vu chele belle carroche ? (De καρούχα, carrosse).

caron, s. m., charron, ouvrier qui travaille dans la charronnerie. Che caron ; le métier de caron (*Gr.*, 123, 173, 190, 271, 286).

caronnage, s. m., charronage.

carongne, s. f., charogne, bête morte, chair en putréfaction. — Les chiens sont dits aller à le carongne, quand ils vont déterrer les bêtes mortes pour s'en repaître dans les champs. On dit d'une mauvaise viande que c'est de le carongne (De χαρῶνίον, qui sent mauvais).

Figurément, *carongne* s'emploie aussi comme épithète injurieuse à l'adresse des femmes (*Gr.*, 176, 216).

carotte, s. f., carotte, légume (De χαρωτόν, carotte).

— (Du toubaque en), feuilles de tabac liées en forme de carotte.

Est écrit deux fois *carrotte* dans la *Grammaire*, 176, 190, 265.

carotter, v. a., duper quelqu'un, lui tirer une carotte.

carottier, **ère**, adj., subst., qui fait profession ou qui a l'habitude de duper les gens.

carpe, s. f., carpe, poisson (De χάρπος ou κάπρος, carpe).

carpent, s. m., tapage, dispute bruyante. As-tu fini ten carpent ? En carpent du diable (*Gr.*, 95, 228).

carpente, s. f., charpente (*Gr.*, 96, 182).

carpenter, v. a. Au figuré, faire du tapage, disputer. I carpentent du matin au soir (*Gr.*, 228).

carpentier, s. m., charpentier. Feut faire venir en carpentier, pour vir si le carpente de che hangar al est core bonne (*Gr.*, 84).

carpiller, v. n., remuer, s'agiter, se débattre. Le poisson qu'on tire hors de l'eau carpeille un instant sur la terre avant de mourir. Une souris, qui va et vient et court de place en place, carpeille dans un local...

carpir, v. a., carder. Carpir del laine, pour filer. Carpir en matelas (De κάρρω, je carde).

— v. n., travailler activement et péniblement. I carpit tant qu'i peut pour nourrir se famille.

carpis, s. m., charpie. Faire du carpis pour un blessé. Henry donne *carpie* (*Gr.*, 116).

carplue, s. f., chenille (De car-pelue, *caro pilosa*). Vo guerzilliers sont mengés as carplues; ches oujaus i ramassent granment de carplues. *Capleuse*, *capluche*, *caplure*, *carpluse* et *catepleuse* en Picard et Normand (*Gr.*, 126).

— aussi *vers de mer*, ayant l'air d'une chenille.

carquier, v. a., forme ancienne de *querquier*, charger. *Sans ce que les églises soient plus avant carquiées* (Cartul. de Crémarest, 1423). *Carquer* et *cairquer* en Picard. V. *Carchier*.

carraco, s. m. (*Gr.*, 120). V. Caraco.

carré, s. m., chose qui a quatre côtés égaux (*Gr.*, 509. — De κάρα ou τάρα et τέτταρα, quatre).

—, **ée**, adj., carré, qui est d'une figure à quatre côtés.

carréiment, carréyment, adv., carrément, d'une façon carrée (*Gr.*, 93).

carrelage et **carreler**, comme en Français.

carrelet, s. m., poisson (*Gr.*, 94).

— s. m., aiguille.

carrer (se), v. pr., se redresser en marchant, faire le fier en se promenant avec solennité. — Le mot est Académique.

carriau, cariau, s. m., carreau, soit de terre cuite, soit de verre à vitre. Lu maison alle est pavée en carriaux. Ches cariaux de vitre i sont embrouillés oujourd'hui. Casser en carriau (*Gr.*, 149).

carrier, s. m., carrier, ouvrier travaillant dans une carrière.

carrière, s. f., carrière. Ouverture dans la terre pour extraire à ciel ouvert, du marbre, de la pierre, du sable, de la marne, etc. Ches carrières du Haut-Banc. Le carrière des Pichottes (De χεράς ou χαράρ, pierre, monceau de pierres).

— chemin chariable dans une forêt (*Gr.*, 88).

carrure, s. f., carrure. Sens français.

Deux carreures de lin, ouvraige de blanc (Inventaire Blanche d'Oultremepuis). C'était jadis la garniture de robes décolletées.

carte, s. f., carte, dans le sens de carte à jouer. Juer as cartes (*Gr.*, 229, 240. — De χάρτης).

carter, v. n., remuer les cartes pour une partie, avant de les distribuer aux joueurs, Ch'est à mi à carter. Ch'est ti que tè viens de carter (*Gr.*, 229, 240).

carton, s. m., carton : boîte portative en carton. Carton as bonnets (*Gr.*, 123, 240). V. Careton.

carue, s. f., charrue. Aller à carue, c'est labourer la terre. Le cache d'enne carue, c'est la quantité de terre labourable qu'on peut cultiver avec une seule charrue. — En varlet de carue, domestique de ferme engagé pour mener le carue, c'est-à-dire pour labourer (*Gr.*, 10, 126, 505).

cas, s. m., estime. Tenir du cas. Ne pont tenir granment de cas.

casaque, s. f., veste de drap, de velours ou simplement de toile, qui tenait lieu autrefois de ce que l'on appelle un habit, un paletot, une redingote. La *casaque de toile bleue* était jadis l'habit ordinaire des paysans. M. l'abbé Corblet traduit ce mot par *camisole* (De κασᾶς ou κασᾶχ. — *Gr.*, 78, 180).

Pour fair' des casaques
Ed's étoup' te says filer (Dez., III, 6).
J'ai eun' casaque à Dimenche (Id., III, 8).

casaquin, s. m., petite casaque. Ce mot est aujourd'hui restreint au sens de le dos, les épaules : Ol li a mis cha sus le casaquin, c'est-à-dire on lui a imputé ce dont il est question ; on l'en a rendu responsable (*Gr.*, 119).

caserne, s. f., caserne. On donne aussi ce nom par dérision à une grande maison qui a de l'apparence, mais peu de commodité, délabrée, ouverte à tous les vents. Chele maison-chi, ch'est comme enne grande caserne, fort mal commode.

casi, **casiment**, adv. (J. Henry). On prononce casi, casiment, mais il faut écrire quasi, quasiment (*Gr.*, 96).

cassement, s. m., action de casser. Ne se dit guère que de ce qui casse la tête, c'est-à-dire de ce qui fatigue, ou de ce qui ennuie. Cassement de tête ; d'où casser la tête, c'est-à-dire ennuyer quelqu'un, l'assourdir (*Gr.*, 95. — De κάσσω, casser).

I feut conv'nir qu'i feut ête bien bête
Pour s'enrichir d' prend' tant cass'ment d' tête.
(H. Crinon, p. 79).

casser, v. a., casser, rompre, sens académique.
Idiotismes : Casser les bras, décourager.
— Se casser le nez, échouer dans une entreprise.
— Casser la tête à quelqu'un, l'ennuyer.
— Il est tout cassé, il a une hernie. V. Cassure.

Cassez, **Cassel**, nom propre (*Gr.*, 85).

cassieux, **ièse**, adj., chassieux (*Gr.*, 138, 141, 149). Voir Cache.

cassine, s. f., petite maison en mauvais état ; vieille

maison incommode. Aussi Normand, Wallon, Artésien et Rouchi (*Gr.*, 117).

cassis, s. m., châssis. Le cassis de chelle fernête (*Gr.*, 116. — De κάσσις, châssis).

— ou **cacis**, liqueur de ménage faite avec des groseilles noires (De κασσία).

cassure, s. f., rupture. Au sens académique et en outre avec la signification de *hernie* dans cette phrase : Il a enne cassure, il est affligé d'enne cassure (*Gr.*, 127). V. Casser.

caste, s. f., cire à cacheter. De le caste, casté aveuque de le caste (*Gr.*, 230).

caster, v. a., cacheter. Enne lettre castée. Un paquet casté sous bandes, cire ou pain à caster (Délibérations municipales de Menneville, ans IX et X. — *Gr.*, 230).

casterole, s. f., casserole. No casterole al fuit, al bout (*Gr.*, 121. — Deux castrolles, Invent. B. de Disquemue, 1681).

casterolée, s. f., contenu d'une casserole (*Gr.*, 92).

castonnade, s. f., cassonade. Le mot est dans Ménage. Del castonnade. Normand et Lillois ; *Castonate* en Rouchi (*Gr.*, 78).

castouille, s. f., castille, querelle, dispute.

De κατίλλω, je plaisante. En vfr. *catille* signifie chatouille, agacement et, par extension, querelle (Abbé Espagnolle).

El roi de Suède i nos a cherché
Castouil... (Dezoteux).

casuel, elle, adj., fragile, cassant : Ch'est casuel (*Gr.*, 87, 167).

cat, s. m., chat, en général, *felis catus*. On dit co et cot en Artésien et Picard (*Gr.*, 77, 154, 262, 265).

Silence ! no cat i danse (Formulette).
J'ai perdu men cat
Cha me fait du ma (Chansonnette).

— **-hou** (pr. cahou), chat mâle.

— **-de-souris**, s. m., chauve-souris. V. Cate-souris.

— **-cornu (Le)**, lieu-dit ; remarquer que *Cacornu* est un mot Wallon pour dire hibou, chat-huant.

— **de fer**, s. m., grappin, crochet à quatre becs dont on

se sert pour retirer les seaux qui sont tombés dans les puits (Cat, de χάττης, chat).

catapla, **cataplame** et **cataplasse**, s. m., cataplasme. Eche pharmancien il a ordonné ède li mettre en catapla.

cate-souris, s. m., chauve-souris. *Caute-soris*, en Rouchi (Vfr. caude soris, *calva sorex*). V. Cat.

catéchimer, v. a., reprendre quelqu'un, lui remontrer ses devoirs. — Dérive de *catéchisme*. Jel l'ai ben catéchimé : j'espère qu'i ne requémenchera pus (*Gr.*, 423). V. Caticinme.

catelaine ou **catelangne**, s. f., couverture de laine. Jel gli ai mis deux catelangnes à sen lit, pour qu'i n'euche pont froid anuit (*Gr.*, 210).

En Picard l'on dit encore *catelongne*, comme en vieux Boulonnais l'on disait *castelongne* et *catelonne*. *Une catelonne rouge* (Inventaire du Chat, 1597). *Une couverture de castelongne* (Inventaire Blanche d'Oultremepuis, 1561).

catelet, s. m., petit chat, dénomination qui ne s'applique pas seulement à ces animaux quand ils sont jeunes, mais qui est aussi quelquefois un terme de tendresse (*Gr.*, 94). — On donne également le nom de catelet aux fleurs du saule, qu'on appelle en Picard des *minons* et en Normand des *catons*. V. Catin.

— encore : petit château. En Roman, *castelet*.

Catelingne, Catherine, prénom. C'est un vieux mot resté dans cette phrase : Enne Marie Catelingne, une femme de peu d'esprit et de peu d'astuce (*Gr.*, 211).

D'mande à Mari' Catlingne (Dezoteux, I, 3).

caterinette, s. f. V. Catrinette (*Gr.*, 189).

caterneux, adj., en mauvais état, ruineux, peu solide (*Gr.*, 138, 228, 240. — Corruption de *catharreux*, selon M. Jouancoux).

catiau, s. m., château. Eche catiau de Bellebronne. Eje m'en vais à che catiau. Les dames d'èche catiau (*Gr.*, 149, 154, 181).

— se dit quelquefois ironiquement : No catiau, pour dire « notre pauvre maison ».

On disait jadis *chastel*, *chastiau* et *chastellerie*, pour château, châtellenie, 1453 et 1610).

caticinme, s. m., catéchisme. Apprendre sen caticinme. Répondre au caticinme. Faire le caticinme (*Gr.*, 119).

— se dit aussi figurément pour remontrances, correction verbale : faire en caticinme à quelqu'un. V. Catéchimer.

catier, v. a., châtier, corriger. Peu usité. Je l'ai néanmoins entendu dire à Menneville : I faut les catier, ches gens-là, Monsieur.

catimini (En), adv., en cachette.

catin-meuron ou **mûron**, s. m., baies de la ronce des haies. Cueiller des catins-meurons. Quelques-uns disent catelet-meuron ou mûron. *Catimuron* en Rouchi (*Gr.*, 123). V. Catrinette.

catoire, s. f., ruche à miel. Est aussi Rouchi, Lillois, Wallon, Artésien et Picard (*Gr.*, 143).

Ici dedenz est le chastoire, Renard, 10,289,

que Méon traduit à tort par *friandise*.

catouillard, arde, adj., qui aime à chatouiller (*Gr.*, 227).

catouiller, v. a., chatouiller. — Est aussi v. n., employé sans régime avec un nom de chose pour sujet. Il l'ont catouillé tant qu'i n'en povoit pus. Cha me catouille (De κάθῶ, chatouiller).

catouilleux, èse, adj., sensible aux chatouillements (*Gr.*, 138).

catrer, v. a., châtrer, émasculer.

catreux, adj. m., homme qui fait métier de châtrer les animaux domestiques. Vlà che catreux de cochons qu'i vient den no cour.

catrinette, mieux **caterinette**, s. m., mûre ou baie de la ronce traînante. Menger des catrinettes (*Gr.*, 189).

catte, s. f., chatte (*Gr.*, 188).

cauche, s. f., bas de pied, chaussettes. V. Chaussons. Courtes-cauches, fille dégourdie, d'après Le Roy, p. 11.

Eun' pair' d' cauch' ed' filé bleu (Dez., III, 9).

(*Gr.*, 196, 199).

caucher, v. a., chausser (Anciennement cauchier). Caucher ses bas, caucher ses bottes, ses souliers, ses blos. — Un cordonnier cauche son client, c'est-à-dire lui fait des chaussures : quique ch'est qu'i vos cauche ? Os êtes ben cauché (*Gr.*, 133, 134).

cauchie, s. f., chaussée, chemin pavé. On appelle spécialement *cauchie*, ou même *couchie*, la chaussée pavée qui règne le long des bâtiments de la ferme pour servir à la circulation des bestiaux. No cauchie al a beson d'être reparée. Belle cauchie, mauvaise cauchie (*Gr.*, 118, 154. — De χῶσις).

— c'est aussi la partie pavée d'un grand chemin.

Le cauchye Brunehault (Compte de Longvilliers, 1509). *Terre tenante à le chauchie qui maine...* (Aveu de Souverain-Moulin).
— nom de lieu : la ferme de *La Cauchie*, à Isques, etc.

cauchure, s. f., chaussure (*Gr.*, 127, 133).

J'ai eun' cauchur' comme él' tienne (Dez., III, 11).

caud, **caude**, adj., chaud. Prends garde, ch'est caud ! I fait caud. Reste au caud (De κάλος. — *Gr.*, 133, 154, 173, 277, 279, 281, 509).

caud, s. m., boisson chaude, mêlée d'herbes et de racines, que l'on donne aux bestiaux pendant l'hiver. Donner du caud à ches vaques. Voyez Acaudeler.

caudement, adv., chaudement.

cauderon, s. m., chaudron. V. Caudron et ses composés.

cauderonnée, s. m., contenu d'un chaudron.

cauderonnier, s. m., chaudronnier.

caudiau, s. m., chaudeau, bouillie faite avec de la farine et du lait. Voir Le Roy, *Petit Vocab.*, p. 9 (*Gr.*, 133, 149).

Eun' fois qu' j'ay mengé l' caudiau (Dezoteux, III, 5).

caudière, s. f., chaudière (*Gr.*, 88, 133).

caudron, s. m., chaudron (*Gr.*, 123, 133, 265).

caudronnée, s. f., contenu d'un chaudron (*Gr.*, 92).

caudronnier, s. m., fabricant de chaudrons (*Gr.*, 84).

cauette. V. Coette.

cauffage, s. m., matériaux qui servent à chauffer. Avez-vous en peu de cauffage pour chel hiver ? (*Gr.*, 78).

cauffer, v. a., chauffer, rendre chaud. Cauffer le caud de ches vaques ; cauffer le four.

— v. n., devenir chaud. Che four i cauffe (*Gr.*, 133, 136. — De κάλφᾳρ). V. Coffer.

caufour, on dit aussi **confour** et **coufour**, s. m., four à chaux.

Anciennement *cauffours* (1453). — *Gr.*, 134, 145.

caufourer (se), v. n., éprouver une chaleur excessive. Aussi en Rouchi (*Gr.*, 134).

caufourier, s. m., chaufournier (*Gr.*, 84).

caulatte, s. f., chaulatte. V. Calatte.

cauque, s. f., sillon ouvert dans un terrain que l'on fouit avec une bêche. Ouvrir se cauque ; frunmer se cauque.

caurre, s. f., coudrier ou noisetier, *corylus avellana*. Del caurre ; des branques de caurre J'écris caurre et non *cor* ou *core* comme en Rouchi, d'après l'analogie des noms de lieu : *le Cauroy*, *Belcauroi*. — Molinet parle aussi des « *cauriers chargez de noisettes* », f° 123 (*Gr.*, 190, 344. — De καύρα, noisetier).

cause, s. f., cause (*Gr.*, 173, 182).

— **(A)**, loc. adv., à cause (*Gr.*, 505).

causer, v. a. et n., causer (*Gr.*, 134).

caution, s. f., caution (cauxion dans le compte de Longvilliers).

cautionnement et **cautionner**, comme en français.

caux, s. f., chaux. Faire dele caux. Dele caux blanque. Dele caux bise. Blanchir à le caux. Etaindre dele caux. Dele caux vive. *Caus* en Picard et *cauche* en Rouchi.

Commenchierent à ruer caus *bien molue.*

(Roman d'Eustache le Moine, v. 2290).

De le cauch, 1339, compte de Boulogne.

Deux polquins de cauch (Compte de Longvilliers). — *Ung baril de caulx* (Compte de La Magdelaine, 1563. — *Gr.*, 133, 154, 185).

cavalerie, s. f., cavalerie. Il a servi den la cavalerie. — Prends garde aprez li, hé, i gny a dele cavalerie (des poux).

cavalier, s. m., sens académique. Idiotisme : morceau de lard sur un morceau de pain : faire des cavaliers.

cavalle, s. m., jument ; *une cavalle poil noir* (Vente mobilier Flahault, 1654). — *Six cavailles* (Invent. Ph. de Disquemue, 1670).

cave, s. f., cave. Den chele cave, des caves... (*Gr.*, 79).

cavelure, s. f., chevelure. Quez belle cavelure ! (*Gr.*, 127).

La cavelure est hure (Molinet, f° 92A).

caveron, s. m., chevron, terme de charpenterie.

cavet, s. m., chevet. Le cavet de sen lit. En haut cavet. Artésien et Rouchi. En Roman, *cavech* (*Gr.*, 94).

Ess' porte ouverte, et l'espoir pour cavet.
(H. Crinon, p. 98).

caveu, s. m., cheveu. I n'a pus de caveux sus se tête. Des caveux blancs, gris, noirs, etc. En Picard, *cavieu*, à Lille *cavios* (*Gr.*, 138, 154, 184).

cavin, s. m., trou, précipice. — M. l'abbé Corblet donne le mot comme Boulonnais. Je ne le connais pas. Il est Rouchi et Wallon, où il signifie *trou* creusé par les eaux pluviales.

cavron, s. m., crêque, sorte de prune. Des cavrons. Du caudiau as cavrons (Le Roy, p. 9. — *Gr.*, 123, 233). Voir Crecques.

cavronnier, s. m., crêquier, sorte de prunier (sauvage) qui produit des cavrons (*Gr.*, 84).

cay-de-pointe, s. f., couvre-pieds (Invent. du Chat, 1597). Voir *Queute-pointe*.

céder, v. a., céder, vendre.

— v. n., se soumettre.

célébral, adj., cérébral (*Gr.*, 77).

célèbre, adj., célèbre, renommé pour son activité, sa pétulance, son insubordination. Ch'est en célèbre (En Picard a le sens de *vaurien*, *polisson*).

céleri, s. m., céleri, légume. *Cerri* en Picard.

cense, s. f., métairie, ferme (a vieilli). Le mot est resté pour désigner certaines fermes dont il est devenu le nom propre : Le cense de Pittefaux, Le cense d'Houllefort (*Gr.*, 96). — Le Picard (et le Lillois) ont conservé aussi *censier*, fermier, occupeur de la *cense*.
Variante ancienne : *cencier*, 1604, titre de Bédouâtre.

censément (pr. censéyement), adv., soi-disant, suivant la commune estimation. Se maison, ch'étoit censément enne auberge. Normand, Rouchi et Wallon (*Gr.*, 93, 96, 491).

centy, s. m. ?... *Quatre paires de draps, douze serviettes, ung centy* (Inventaire de Levrient, 1630).

cep, s. m., même sens qu'en vieux français, entrave de bois pour les pieds, les mains, espèce de carcan. *Une tronche de chesne pour un cep* (Compte de Longvilliers). Le mot patois doit être *chep* d'où *enchepé*. V. *Chepaige*.

cercle, v. *Chercle*. De κίρκος, cercle.

cérimonie, s. f., cérémonie religieuse. I gny avoit aujourd'hui den no village enne belle cérimonie : o bâtijoit chele nouvelle cloque (*Gr.*, 118).

— façons de politesse. Allons, mengez hardiment, ne faites pont de cérimonies. Rouchi et Normand.

certificat, s. m., certificat.

certifier, v. a., certifier. Eje vos certifie que ch'est vrai.

certin, **certingne**, adj., certain. Ch'est ben certin, os povez m'en croire.

— comme en français, est souvent employé comme pronom indéfini. En certin homme ; enne certingne badoule de fenme ; en certin fou ; en certin meuble ; enne certingne machine ; des certins bouquets (*Gr.*, 41, 119, 211, 240, 278, 303).

certingnement, adv., certainement, même sens que l'adjectif. Certingnement, que jel gly irai. En bonnet si certingnement rélevé. — Dezoteux écrit *chertaignes personnes* ; ce n'est pas la prononciation actuelle (*Gr.*, 42).

cérusien, s. m., chirurgien et par extension médecin. Aller queurre che cérusien. *Séruzien* en Wallon.

Dans le Compte de l'Eglise de Samer, 1601, on trouve la forme de *chirugien* (*Gr.*, 141, 324 — De χειρουργία, chirurgie).

ceux, pron. démonstratif pluriel (*Gr.*, 351, 355). V. Cheux.

cha, pron. subst., çà, ceci, cela, au sing. neutre. Prendés cha ; voyez-vous cha ? Quoy que cha fait là, cha ? Cha ne vaut mie ren. Jen ne sut pont à cha près (*Gr.*, 195, 271, 287, 301, 349, 353*, 354).

— Est employé comme particule affirmative : Batiste varra-t-i à le ducasse ? — Cha !

— (**A**), A cha mais ! interjection. A cha, véïons, çà voyons ! avec une nuance d'impatience ou de menace (Rouchi).

chabot, s. m., sabot. Le sabot boulonnais est une chaussure de cuir dont la semelle est en bois. On les appelle aussi des blos. Il y a aussi des chabots tout bos, qui sont des sabots tout en bois d'une seule pièce (*Gr.*, 120, 198. — De σάββαλα, chaussure).

D's esquerfins et des chabotz (Dez., III, 8).

chabotage, s. m., action de marcher avec des sabots (*Gr.*, 78).

chaboter, v. n., marcher pesamment avec des sabots.

chabotier, s. m., faiseur de sabots (*Gr.*, 84).

chabraque, s. f., mauvais outil. Ch'est enne chabraque. Enne vieille chabraque. Je ne peux mie ren faire avec enne chabraque du pareis. — On le dit aussi d'une femme maladive : Enne grande chabraque de fenme (*Gr.*, 78).

chacun, unne, pronom, chacun. Ne s'emploie, comme sujet, qu'avec l'adjectif numéral *un*, ou l'article indéfini *en*. Un chacun ou en chacun nen dit sen entente, nen prend se part, nen pense che qu'i veut.

— comme attribut, *chacun* peut s'employer seul. I sont venus chacun lu tour. I n'en ont yeu chacun six (*Gr.*, 128, 349, 357*, 358).

Vfr. *caden* de καθἕν. Dans la vieille langue, on disait *en* et non pas *un* (J. Espagnolle).

chaise, s. f., formes anciennes : *Chaize preschoire*, *cheize de vérité*, *chèges*, *chaise à fenme* (Registre de Saint-Nicolas 1551, Contrat de mariage Caboche-Scotté 1683, Inventaire d'Oultremepuis 1561. — (De χάση, chaise). V. *Caïelle*.

chalaud, s. m., tapage, bruit assourdissant que produit une conversation générale à laquelle plusieurs personnes prennent part en même temps ; conversation bruyante (*Gr.*, 133).

chalêre, s. f., chaleur. I fait enne chalêre ! Le chalêre d'éche poile ; el chalêre éde sen corps (*Gr.*, 87, 253, 259, 260, 369, 511. — De κάλωρ, chaud).

chamail, s. m., chamaillis, action de se chamailler. Il ont fait en chamail du diable (De κάμιλλῶ, disputer).

chamailler, v. a., chasser, épouvanter quelqu'un par une ostentation de tapage et de grand bruit. Je les ay chamaillé dur.

— v. n., faire grand bruit.

— **(se)**, v. pr., se quereller, se disputer, se battre confusément avec grand tapage.

chambuquer, v. n., faire du bruit en frappant. Par extension, au pronominal, **se chambuquer**, se donner les uns aux autres des coups retentissants ; se battre.

L'honme et le fenme i se chambuquent du matin au vêpre.

chamoise, s. f., siamoise, sorte de cotonnade. Etoffe dont la chaîne est en fil et la trame en coton (Hécart. — (*Gr.*, 143).

Champangne, nom de province, la Champagne (*Gr.*, 211).

champerelle, s. f., robinet de bois. En Picard et en Normand, *campleuse, champleuse* ou *chantepleuse* (*Gr.*, 188).

champêtre, adj., champêtre. Ne se dit que comme qualificatif de *rave ;* voyez ce mot.

champignon, s. m., champignon (De χαμπύνον).

chancre, s. m., chancre, sens français. Al a en chancre.

chancreux, èse, adj., qui a des chancres ; se dit des arbres.

changle, s. f., sangle, courroie (*Gr.*, 196, 206).

changler, v. a., serrer avec une sangle. Henry donne *cengle*.

changrin, s. f., chagrin, peine, contrariété. Chele fenme-là al a ieu en fameux changrin, depuis le mort de sen homme. Mes éfants, i' m'ont fait ben du changrin (De χ'άγριν, peine. — *Gr.*, 119, 240).

changriner, v. a., chagriner, causer du chagrin, tourmenter, vexer. Che qu'i me changringne le davantage, ch'est d'être si malade, de vir tant d'ouvrage à faire, et de ne pus povoir travailler (*Gr.*, 212).

chantre, s. m., chantre d'église.

chapelle, s. f., chapelle. Petite église, oratoire, reposoir de la Fête-Dieu, du Jeudi-Saint.

chapin, s. m., sapin, arbre (*Abies*). Planche ède chapin. Du chapin rouge. Du chapin blanc. Sentir el chapin (être prêt à mourir, à être mis au cercueil).

Une dresse en bois de chappin (Inventaire Huet, 1674. — *Gr.*, 119).

char, s. f., chair, viande, comme en Roman. J'ainme mieux menger del char que du pichon. O li voit se char au travers de ses habits. Chal gli a entré den le char, en ne séquamment avant (De χᾶρ, chair. — *Gr.*, 77, 155).

charcuitier, s. m., charcutier (De χάρχύττεν, couper la viande).

charge, s. f., charge d'une arme à feu.

charger, v. a., charger une arme à feu.

charitable, adj., charitable, qui fait volontiers l'aumône aux pauvres. Ch'est des gens ben charitables.

charité, s. f., charité. La charité, enne pétite charité s'i vous plaît !

Le carité Saint-Léger en Recque (Compte de Longvilliers).

charu, adj., charnu.

chaud, e, adj., chaud. Prononcé en patois suivant les règles qui régissent la diphtongue *au*, sert à qualifier certaines choses de préférence à *caud*, sous l'influence du français. On dit : des *pois chauds*, des pois hâtifs ; prendre enne chaude, se chauffer un instant (De κάλος).

chaufferette, s. f. Jadis : Une chauffette de fayance (Invent., 1750). V. Couvet.

chausson, s. m., chausson, en Picard *cauchon*.

V. *Cauches*. Vieux Boulonnais : *6 paires de caussons* (Inventaire de 1630).

chavate, s. f., savate. Enne vieille chavate, qu'al a été dix fois à mon de che chavetier (*Gr.*, 72, 182, 287).

chavetier, s. m., savetier. *Chafetier* en Rouchi (*Gr.*, 84. — De σάπατης, savetier).

chavir (se), v. pr., se sustenter, se nourrir (absolument), s'approvisionner (absolument), se suffir à soi-même pour sa nourriture. Entendu dans le Haut-Boulonnais et à Menneville. I gny en a qu'i se chavitent, là où que d'autes i meurent éd fain. Vfr. : *se chevir*, clef : *chevance*.

che, adj. démonstratif, ce, cet, au masculin et au neutre singulier. Che tien, che cat, che coq. Che qui me fait du ma' ch'est qu'os ne volez pont venir à maison (*Gr.*, 104, 195, 264, 267, 285, 286, 323, 342*-344, 349, 354*, 355, 510).

chéche, s. f., cerise sauvage (*Gr.*, 199).

chécher, s. m., cerisier sauvage. Monté sus en chécher pour cueillir des chéches, i n'en a pont rapporté unne, il les é mengeoit à mesure (*Gr.*, 84).

Anciennement *chechier : Incompris ung chechier cheu auprez de le maison* (Plaids de Lenclos, 1453).

chef, s. m., chef, supérieur, chargé d'un commandement : obéir à ses chefs (De κέφ-αλη, tête).

chef-liu, s. m. *Manoir qui est le cief-lieu du fief* (Compte de Longvilliers, 1509).

chel, **chele**, adj., démonstratif, ce, cet, cette. Chel abre, chel oujau, chel achi ; chele fenme, chele barbe, chele maison, chele étoile, chele idée, chele envention (prononcez ch' l'invintion). Chele-chi, chele-là ; chele-chil, chele-lalle (*Gr.*, 264, 265, 285, 286, 324, 349, 351).

chenapan, s. m., chenapan.

chendré, adj., couleur de cendre.

chendrée, s. f., cendrée, cendres de chaux (*Gr.*, 92).

chendres, s. f., cendres : Cueiller des chendres (*Gr.*, 203, chendre).

chendrier, s. m., toile dans laquelle se mettent les cendres pour faire de la lessive (*Gr.*, 84, 139).

chendrillon, s. m.

Diminutif de *cendrée*. Parait avoir le même sens qu'en Picard : *Chaux en poussière*.

cheneil, s. m., poutrage volant, fait avec des perches, au-dessous du toit des étables, pour recevoir un tas de foin ou de grains en gerbes. — L'*e* s'accentue après une muette : Monter sus che chéneil, le chéneil dé che l'étable. Picard : *cheneil* et *chenaire*. Wallon : *chiniau* (*Gr.*, 137. — Des cheneilles, titre du Hert, 1710).

chenet, s. m., chenet. S'accentue après une muette. Enne paire ède chénets (De χαμνεία ou χαμινεία, cheminée).

chent, adj. numéral, cent (*Gr.*, 196, 300).

chentième, adj., centième (*Gr.*, 302).

chenu, adj. invariable, bon, délicieux. Ch'est du chenu. Rouchi et Wallon (De ψεδνός, chenu. — *Gr.*, 126).

cheoir, v. n., tomber, choir, *chéchier cheu*. V. *Chécher* et *Quère*.
— **(se)**, s'asseoir, *place pour se cheoir*, banc où *se chiet madame Stricq* (Registre de Saint-Nicolas, 1551).

chepage, s. m., vfr. : *chepaige*, prison, *avoir droit de chepaige* (Compte de Longvilliers, 1509).

chepée, s. f., cépée, au sens académique, touffe de plusieurs tiges de bois qui sortent d'une même souche (*Gr.*, 92).

cher, **ère**, adj., cher. On disait anciennement quer, quier et tier (*Gr.*, 87).

cheraine (pr. chérangne), s. f., baratte. Il y en a de deux

sortes : une qui est montée sur pivots et que l'on fait tourner horizontalement, cheraine tournoire ; l'autre en forme de tonneau posé debout, dans lequel on bat la crème avec un batrez ; c'est la cheraine buquoire. *Serenne* en Wallon (*Gr.*, 210, chérangne).

chercher, v. a., chercher (*Gr.*, 226, 237).

On dit aussi *chercer* (Compte Eglise de Samer, 1601. — De χερχῶ, je cherche).

chercheux, adj., qui cherche. I gny a pont de meilleux chercheux qu'el mucheux.

chercle, s. m., cercle. Aussi Normand (*Gr.*, 237).

Ung chercle de seau (Compte de la Madeleine, 1563).

chercler, v. a., cercler, mettre des cercles à un tonneau, etc. *Cherqueler* en Rouchi (*Gr.*, 237, 425*).

chercœuil, s. m., cercueil. *Cerquelle* en Rouchi. V. Cherqueuil.

chérenc, s. m., on ne prononce pas le *c* final, séran, (peigne ou carde). Drus comme des dents de chérenc (*Gr.*, chéren, 95).

chérencher, v. a., sérancer, passer au séran.

Chéraincher ses deux mains dins ses cavieux.

(H. Crinon, p. 17).

cherf, s. m., cerf, on prononce le *f*. Courir comme en cherf (*Gr.*, 196, 227).

cherfeul ou **cherfeuz**, s. m., cerfeuil, plante. Ceuillez du cherfeul pour mettre den no soupe (*Gr.*, cherfeuil, 138).

chergeant, s. m., sergent. Prononciation accidentelle et peut-être forme ancienne du mot, à cause de son analogie avec *cierge.*

chéri, adj. et participe (*Gr.*, 195).

chérije, s. f., cerise. *Chérisse* en Rouchi (*Gr.*, 117, 164, 196).

chérijier, s. m., cerisier, arbre (*Gr.*, 84, 164).

chérion, s. m., poignée de lin ou de chanvre, préparé pour être filé. En chérion de lin, de quenve, d'étoupe (*Gr.*, 141).

cherqueler ou **chercler**, v. a., sarcler (Vfr. sacler ; de σάκλω). L'indicatif se conjugue : je cherquelle, os cher-

clons, i cherquellent. Le futur et le conditionnel : i cherquellera, os cherquellerêmes. Le mot est donné par Roquefort dans le *supplément* de son *Glossaire*. Hécart a douté de son existence. Je l'affirme pour le Boulonnais.

cherqueuil, s. m., cercueil (*Gr.*, 138).

chervelle, s. f., cervelle. El chervelle à l'invers (H. Crinon. — *Gr.*, 188).

chés, adj. démonstratif au pluriel des deux genres. Chés honmes, chès fenmes, chès éfants, chès villes ; chès-chi, chès-là ; chès-chil, chès-lalle (*Gr.*, 94, 323, 349*, 351*).

chet, adj. démonstratif, au singulier masculin, employé devant les voyelles au lieu de chel. On prononce *ch't*. Allez parler à chet honme là.

ch'étant (che étant), locution adv., cela étant, ceci posé. Se lie toujours à quelque idée antécédente : Si os ne gny allez pont, i faurra que j'y vache, mi, ch'étant. — En interlocution, on le met au commencement d'un membre de phrase : Le gly allez-vous ? — Non. — Ch'étant, mi, je n'y vai pont non pus.

cheti, pronom démonstratif, masc. sing. et plur., celui, ceux. Cheti se construit avec *le*, *les* : le cheti (pr. l'éch'ti) qu'il l'a dit, i nen a menti. Les cheti (même pron.) qu'il ont dit cha, ch'est des foutus menteux. Cheti-chi, cheti-là, cheti-chil, cheti-lalle. Quoiqu'i veut cheti-lalle? (*Gr.*, 262, 286, 289, 308, 349*, 351*).

cheux, adj. déterminatif, ceux. Dezoteux a dit : Wi, tous cheux de t' famille (I, 8) ; mais c'est un calque du français. En patois on dirait : Tous tes gens, ou tous les gens dé te famille.

chévronne, s. f., extrémité des *chevrons* soutenant la couverture d'un bâtiment, et faisant saillie au dehors ; partie saillante d'un toit. I s'a mis au rados desous chele chévronne. Vfr. : *severonde*, latin *subgronda* (*Gr.*, 124).

chi, adv., ici. Viens-chi qué je tè parle. On dit aussi échi et ichi (*Gr.*, 195, 287, 481, 484).

chicane, s. f., chicane.

chicaner, v. n., chicaner (De σικανῶ, je chicane).

chicanier, **ère**, adj. subst., chicanier.
Des ciquaneurs (Registre du Roy, II, 1560).

chicon, s. m., chicon, laitue romaine. Os avez en bieu parquet de chicons den vo gardin (*Gr.*, 123).

chicot, s. m., chicot. Un reste de vieilles dents : Quiques viux chicots.

chierge, s. f. V. Cierge.

chifernée, s. f., enchifrenement, rhume de cerveau. J'ai attrappé le chifernée : ch'est famèsement gênant. Inchifernure (Corblet). (*Gr.*, 92, 240).

chiffon, s. m., chiffon (De σκιφός).

chiffonner, v. a., chiffonner.

chiffre (pr. chifre), s. m., chiffre, numéro (De κύφερα).

chigéz (chigel), s. m., ciseau de menuisier (*Gr.*, 85).

chijaus, s. m. pl., ciseaux. Mes chijaus ne copent pus. Enne paire de chijaus (*Gr.*, 133, 165, 181).

Un chigeau de fere (Invent. B. de Disquemue, 1681).

chiment, s. m., ciment. Dur comme en chiment. Ch'est en fameux chiment (*Gr.*, 95, 198).

chimentière ou **chémentière**, s. f., cimetière (*Gr.*, 88, 271).

Le chimentierre de Longvilliers (1509). *La chimetière, chimentière, chimestiere,* ou *le chimettière de Samer* (Comptes de l'Eglise, 1601). — *Le chementière de Crémarest* (Cartul. — De κοιμητήριον).

chimer, v. n., travailler fort et dur (*Gr.*, 423).

chimettes, s. f., rejetons que poussent les troncs du chou, lorsqu'on en a coupé les têtes (*Gr.*, 188).

chinq, adj. numéral, cinq. On prononce le *q* devant les voyelles, et l'on dit *chin* devant les consonnes : Chinq hommes, chin sous. Vfr. : *Chiunc* et *chuinc* (*Gr.*, 119, 174, 299).

J' boutrai d' quatre ou chinq sort' d'herbes.
(Dezoteux, III, 16).

chinquante, chinquantième, adj., cinquante, cinquantième (*Gr.*, 262, 300, 302).

chinquième ou **chintième**, adj. (*Gr.*, 175, 302).

chintre, s. m., cintre. Le chintre de no four, i ne vaut pu ren (*Gr.*, 23).

chintrer, v. a., construire en forme de cintre.

chinture, s. f., ceinture. Crotté jusqu'à le chinture (*Gr.*, 127).

chip et chop, locution adverbiale, employée dans le sens de côté et d'autre. Aller de chip et de chop. Marcher in chip in chop (Vermesse). (*Gr.*, 121, 171, 250, 511). Voir *chope* et *chopper*.

chipie, s. f., femme acariâtre, difficile, avare (*Gr.*, 118. — De κιπία).

chipoter, v. n., chicaner en marchandant. Aussi Normand, Rouchi, Lillois et Artésien.

chipotier, ère, subst. mixte, qui chipote. *Chipoteux* en Wallon (*Gr.*, 85, 88).

chique, s. f., bouchée de tabac mâché. Aussi gros morceau : chique de pain, de viande. Jen gni en ai copé enne bonne chique (*Gr.*, 117).

chiquer, v. a., mâcher du tabac (De ψίκα, mâcher ou couper en petits morceaux).

chiquet, s. m., morceau. Che savetier il a mis en chiquet au talon de men soulier (*Gr.*, 94).

chiqueter, v. a., couper, taillader.

chiqueux, s. m., celui qui a l'habitude de chiquer (*Gr.*, 139).

chirage, s. m., cirage (*Gr.*, 78).

chire, s. f., cire d'abeilles (*Gr.*, 117, 176, 196).

Des coppons de chyre (Cartul. de Crémarest); *des sierges de sire* (fournis par) *le chirier* (Comptes de l'Eglise de Samer, 1601). — *Une livre de chire* (Compte de Longvilliers).

chirer, v. a., cirer. O chire ses souliers aveu du chirage et ses meubles aveu dele chire.

chirier, s. m., cirier, qui travaille et qui vend de la cire (*Gr.*, 84).

chirot, s. m., sirop (De σίριος).

chiroter, v. n., bouillir lentement sur le feu jusqu'à consistance de sirop.

En Picard, selon M, Jouancoux, *chiroter* serait un diminutif de *chirer*, cirer.

chitadelle, s. f., citadelle. On dit d'une vieille femme indestructible que c'est enne vielle chitadelle (*Gr.*, 188. — De *civitatula, civitas tuta*).

chitre, s. m., cidre, boisson faite avec le jus des pommes. On l'appelle bon chitre, quand il n'est pas trempé d'eau,

et petit chitre, quand on a jeté de l'eau sur les pommes pour les presser une seconde fois. *Chide* et *cite* en Picard. *Chite* et *citte* en Wallon (*Gr.*, 231, 274. — De κίδρα, cidre).

chitron, s. m., citron (*Gr.*, 123. — De κίτρον).

chitronnelle, s. f., citronnelle, plante (*Gr.*, 188).

chitrouille, s. f., citrouille. Del soupe à chitrouille (*Gr.*, 146).

chiverée, s. f., charge ou contenu d'une chivière. Gni en avoit core enne bonne chiverée.

chivière, s. f., civière. — Guillaume d'Andres, dans sa chronique, écrite au commencement du XIIIe siècle, l'appelle en latin *chiveria* (*Gr.*, 88, 271. — De κύφήρ, accusatif de κυφή).

chivots, s. m., ognons plantés en bulbe, pour donner des verts au printemps. En Normand *chibot*, d'où *ciboule* (*Gr.*, 120, 184).

chloffe (A), locution, aller à chloffe, aller se coucher. De l'allemand **schlaffen**. Peu usité, mais je l'ai entendu en Boulonnais plus souvent sous la forme **à chloppe** (*Gr.*, 189, 236, 506).

cho ! interjection, cri par lequel on chasse les poules. J'ai bieu crier cho ! Ches glingnes i sont toujours den no maison (*Gr.*, 120, 195).

chochon, s. m., association, ou associé. Faire chochon, c'est s'associer à deux ensemble pour s'entr'aider dans les travaux de la culture. Le Normand a le verbe *chochonner* (*Gr.*, 123). Voyez Achochonner.

chœur, s. m , chœur d'église, sanctuaire. Den che chœur.

Chois, prénom masc., diminutif de François. Chois Quéhen. Chois Quentin. On a dit anciennement Frinchois (*Gr.*, 144).

Le B. Benoit Labre, dans une de ses lettres, parle de son oncle *Chois*. — Le Rouchi, qui dit *Chos*, a le féminin *Choisse*, Françoise.

cholard, arde, adj., homme ou femme qui aime à choler, dans le sens neutre, et figurément, c'est-à-dire à vivre dans la misère, la saleté et le déshonneur (*Gr.*, 227).

choler, v. a., rouler dans la boue, salir. J'ai revénu ben cholé. Où que tè t'as cholé comme cha ? Al étoit cholée comme enne raïe. Dérive de *cholle* ou *cholet*, ballon soufflé que l'on poussait dans les rues.

Le monde en ce bas empire,
Me choule (Molinet, f° 15).

Le patois Wallon a conservé *chouler* dans le sens de *crosser*, pousser avec une crosse ; puis, extensivement de fouler aux pieds, maltraiter, malmener (Voyez Le Roy, p. 9).

chonglée, s. f., coup de verge dans les yeux. On attrappe aisément une chonglée, quand on frouche à travers les bois, en écartant des branches qui se rabattent sur vous tout aussitôt qu'on les laisse aller (*Gr.*, 92).

chop. Voir Chip et Chope.

chopard, s. m., bouvreuil, oiseau chanteur, *Loxia pyrrhula*. Quéz biau chopard ! Rouge comme en chopard. On dit au féminin : Enne **choparde** (*Gr.*, 227).

chope, **chopine**, s. f., mesure de liquide (*Gr.*, 195). Vient de κοπή, coupe ; on a dit aussi **chipe** qui est le grec σκύφος ou σκύπος, petit vase à boire. En Normandie on disait : *boire de chipe en chope* (J. Espagnolle).

choper, v. n., toucher à quelque chose. Mot roman, signifiant heurter, toucher, prend deux *pp* en français Os n'oserêtes pont y choper (*Petit vocab.*, p. 11).

Et même é qu'si te m'choppois cor (Dezoteux, I, 4).

Vient du grec κόπω ou κόπτω, je choppe, je frappe.

choque, s. f., souche de gros bois, bûche. Le choque du Noëz, la bûche de Noël (*Gr.*, 121).

On donne aussi le nom de *choque* à la ruche mère d'où sont sortis des essaims et que l'on conserve durant l'hiver.

choquelet ou **choclet**, s. m., petite souche. *Chouclet* en Picard, *chouquet* en Normand (*Gr.*, 94).

Deux charez de choquelet (Invent. B. de Disquemue).

choquer, v. n., choquer, trinquer. Viens-tu choquer aveu nous ? — Chuquer, Vermesse (De ψοχῶ, choquer).

chorus, s. m., chorus, dans le sens d'*absoute* donné à un corps mort, dans l'église. Faire el chorus.

chose, s. f., chose, sens académique. On dit en patois : I n'a chose du monde, pour dire il n'a rien du tout. — On se sert aussi du mot *chose* au masculin, pour remplacer un nom propre dont on ne se souvient pas, ou pour désigner un objet dont on ne sait pas le nom. J'ai vu chose, j'ai parlé à chose ; en chose, un objet (*Gr.*, 121, 182).

chotier, s. m., eau de fumier, purin. I pue le chotier. Al a queu den che chotier (*Gr.*, 84, 198). V. Echau.

chou, pronom relatif, *ce*, dans le sens neutre, au singulier (*Gr.*, 155, 349, 355), 356).

I' m' dit, n'acout' pont à t' mère
Car a n' sayt pont chou qu'al' dit (Dezoteux, III, 3).

Acoute bén chou que j'ai à te dire. Dis-me chou que tè veux. Chou qui gn'a de désagréiable den che métier-là, ch'est de ne pont avoir ses dimenches à li. Vfr. : *Çou* et *chou*.

— s. m., légume. Chou cabus...

Christ, s. m., crucifix.—Locutions : En povre pétit Christ, un enfant maigre et décharné. Maigre comme en Christ. — On dit aussi **chrime**, En pover chrime d'éfant. Voir Crime et Crimisse.

chucher, v. a., sucer, têter. De même en Normand, Wallon et Rouchi. Le Picard a aussi *chuchionner* et *chuker*.

chucherole, s. f., sucerole, nom donné au *cranquillier* (viorne), à cause de ses fleurs dont le calice renferme une goutte de liqueur sucrée que l'on suce. — Le Roy donne *sucerole*, chèvrefeuille.

chuchette, s. f., bonbon à sucer. — Nouet rempli de pain bouilli et de cassonnade que l'on donne à sucer aux enfants, dans leur berceau (*Gr.*, 188, 198).

Rosette et Violette
Ont bu du lai' à l' même chuchette
(A. Desrousseaux, II, p. 140).

chucrades, s. f., choses sucrées. On trouve *chucades* dans Molinet, f°s 31, 112 (*Gr.*, chucrade, 78, 201).

chucre, sucre. V. Chuque. — **chucrer** et **chucrier**, sucrer, sucrier (*Gr.*, 84, 201). V. Chuque.

chuin, s. m., suint, toison grasse, non lavée ; *Un chuin et demy* (Reg. de Saint-Nicolas. — De σύϊνον, graisse).

chuine, s. f., femme de mauvaise vie. Ch'est enne chuine. —Peut-être une forme du mot *gouine*, renseigné dans le *Dict. Rouchi-Français* d'Hécart, comme dérivé de l'anglais *quean* (prononcez *quouine*). (*Gr.*, 117, 147, 170).
Antigo la chuine (Molinet, f° 73).

Dérive plutôt de *chuin* et doit signifier : sale femme).

chuque, s. m. Locution : attraper du chuque, en morciau de chuque, se cogner la tête contre un corps dur. Sigart (Wallon) le dérive de *chuquer* pour *choquer*. V. Chucre.

chuquerrie, s. f., sucrerie (*Gr.*, 118, 201).

churchine (pr. churchingne), s. f., grande quantité de rats et de souris. — M. l'abbé Corblet qui donne le mot sous la forme *churchaine*, comme Boulonnais, le traduit par vermine. — Ailleurs il traduit le Picard *chorchine*, par grande quantité de souris.

Le mot doit être une contraction de *sorichine* qui a fait churchine, comme *sorcière* a fait chorchelle chez nos voisins de Picardie et d'Artois. Je n'ai jamais vu enne pareille churchingne, i consommetent tout den no grange. Jen ne sai pont m'inmaginer d'où qu'al peut venir enne churchingne du pareis.

Les vieillards superstitieux prétendaient que les sorciers fabriquaient des souris à volonté, par douzaines, avec n'importe quoi, et qu'ils en envoyaient ainsi des légions, des churchingnes, à certaines personnes. On voyait ces souris, ou ces rats, arriver en bataillons serrés, comme une nappe mouvante, envahissant tout (*Gr.*, 41, 211, 226).

ciboire, s. m., ciboire (Anciennement çiboile).

Dans le *Compte des desgats* commis à Notre-Dame de Boulogne, de 1568 (*Mém. Soc. Acad.*, t. XVII, p. 397), on trouve *une cibolle de menuiserie*. C'était un *dais* ou *baldaquin* soutenu par des colonnes et placé au-dessus de l'autel (Godefroy).

cié ! exclamation. V. Si est.

ciel, s. m., ciel. Ce mot n'a pas de pluriel (*Gr.*, 140. — De κιέλλη, ciel).

cierge et **chierge**, s. m., cierge, chandelle de cire, à usage d'église.

Un chierge benist, des sierges de cire (Comptes de l'Eglise de Samer. — De χηρίω, *cerjo.* Vfr. : *cerge*).

ciguë, s. f., ciguë, plante.

civil, adj., civil, dans le sens de poli, honnête.

civilité, s. f., civilité.

clabaud ou **clabeud**, adj. *En grand clabeud de tien*, un chien qui crie beaucoup.

clam ou **claim**, s. m. En vfr. : appel en justice. *Claim* en Picard. *Après le clam fait* (Plaids de Lenclos, 1453. — De κλήμαι, je fais appel).

clamère, s. f., clameur, au pluriel : des clamères famèses.

clape, s. f., femme qui aime à bavarder (*Gr.*, 78).

clapes, s. f. pl. En Picard, espèce de chaussure sans quartier, qui clape dans le pied à chaque pas que l'on fait.

A Boulogne on dit des *clapettes*.

claper, v. n., clapper, faire du bruit, faire le mouvement plus ou moins bruyant d'une chose qui se lève et se baisse alternativement. Ainsi d'un fer qui n'est pas bien attaché au pied d'un cheval, on dit : Vlà un fer qui clape. Un volet mal fermé clape toute la nuit sur la muraille ; une porte entrebaillée clape sur son chambranle, etc. (*Gr.*, 199. — De κλάπω ou κολάπω, clapper).

clapet, s. m., instrument composé d'une planchette sur laquelle frappe un maillet de bois qu'on agite en le secouant avec la main. Les enfants s'en servent en guise de crécelle. — On dit figurément d'une personne très bavarde, qui fait grand bruit à babiller sans cesse, ou d'un chien qui aboie continuellement ch'est en clapet (*Gr.*, 94, 195).

clapitard, adj. Vo tien est en fameux clapitard.

clapiter, v. n., parler haut sans discontinuer, aboyer sans repos. Che tien il a clapité tout le nuit.

clapoire, adj. fém., qui clappe, qui se reclappe, épithète d'une sorte de souricière en bois. Sorisière clapoire (*Gr.*, 143).

claque, s. f., coup du plat de la main donné sur la figure des gens (*Gr.*, 78, 506. — De κλάκκω, je claque).

All' li ficha eun' claque (Dezoteux, I, 1).

Une claque sur les fesses, d'après l'Académie ; c'est plutôt une *clique*.

claquedent, adv., avec claquement de dents.

— **(A)**, c'est-à-dire avec un grand froid, qui fait claquer les dents les unes sur les autres (**A claque-dent**. *Gr.*, 506).

claquer, v. a., souffleter, donner une claque.

— v. n., faire du bruit, claquer des mains. Faire claquer sen fuet.

classe, s. f., classe, étude, école (De κλᾶσις, lat. *classis*).

— classement, pour le tirage au sort.

clâtre, adj., mou, peu consistant. Le Roy, p. 10 : « Une pomme de terre est clâtre, quand elle est aqueuse, ramollie et qu'elle a perdu le goût farineux qui lui est propre ». En Picard (Jouancoux), a le sens de *clitre* (*Gr.*, 231).

clave, s. f., trèfle, plante, du Flamand *klaver*. En Rouchi et en Lillois on dit *tranelle* ou *tranène* (*Gr.*, 79).

clavettes, s. f. pluriel, petit trêfle sauvage ; des clavettes. L'abbé Corblet a écrit à tort *olave* sous la lettre *o* (*Gr.*, clavette, 189).

clavière, s. f., champ de trèfle (*Gr.*, 88).

clenche, s. f., clinche, loquet d'une porte, ce qui sert à soulever la cliquette. *Clinque* en Rouchi et *clenque* en Normand (*Gr.*, 199. — De κλιγκίς ou κιγκλίς, clenche).

cler, **ère**, adj., clair, lumineux, limpide, I fait cler (prononcez l'*r*). Vir cler. Les étoiles i sont clères. Tous lus siaux et lus caudrons sont clers comme de l'argent. Il a enne piau clère. Entendre cler. En son cler.

— Signifie aussi transparent, liquide, peu épais ; et dans ce sens il se dit : Boire dele l'iaue clère, de l'eau qui n'est pas additionnée de quoique ce soit. — La soupe est clère quand elle ne contient pas beaucoup de légumes ni de pain. — Une étoffe est clère quand on voit le jour au travers. — Un œuf est cler, lorsque, non fécondé, il reste sous la couveuse sans éclore. — Un coq est cler lorsque ses efforts pour cocher la poule ne produisent point de résultat (*Gr.*, 87).

clerc, s. m., maître d'école (*Gr.*, 226).

clergée, s. f., clergé. La clergée (Vfr. *clergie*, de κληρία).

cléron, s. m., éclaircie de beau temps entre deux ondées. J'attends qu'i vienche en cléron pour m'en aller (*Gr.*, 123).

clérot, e, adj., un peu clair, transparent, liquide. Chele toile-là al est en peu clérote (*Gr.*, 120).

clertée, s. f., clarté. A le clertée de le lunne (*Gr.*, 92, 240, clerté, 253).

clète, s. f. (éclat), lame mince et concentrique détachée du corps d'un arbrisseau. En Rouchi, *éclète*, éclat (*Gr.*, 95, 182).

clèter, v. a., détacher des clètes. Certains bois, le noisetier ou coudrier, par exemple, se clète plus facilement que les autres, au moyen d'une légère torsion qu'on leur fait subir en les pliant un peu. L'osier se clète aussi fort bien. Les os de la jambe et du bras sont également susceptibles de se clèter (*Gr.*, 199, 421).

cleu, s. m., clou. Taper des cleux, arracher des cleux, assujétir aveuc en cleu (*Gr.*, 138. — De γλός ou κλός, clou).

Deux cent de cleux (Compte de Longvilliers, 1509). *Cleux picarts* (Compte de la Magdelaine, et Compte de l'Eglise de Samer). Ils devaient être en fer doux, parce qu'on en trouve d'autres dans les mêmes comptes désignés comme *durs*.

— se dit aussi figurément d'un furoncle : avoir des cleux, souffrir aveuc en cleu.

cleuer, v. a., clouer (*Gr.*, 137).

— figurément : cleuer le bec à quiqu'un, lui riposter de manière à le faire taire.

clez, s. f., clef (De κλής, clef).

clic-clac, onomatopée, bruit sec produit par un corps dur et plat qui en frappe un autre ; par le cacheron d'un fouet qui frappe l'air, etc. (*Gr.*, 77, 250).

climat, s. m., climat. Os sonmes d'en climat oubliâtre (*Gr.*, 77).

Climence, prénom, Clémence (Cart. de Crémarest, 1423).

clincaillerie, s. f., quincaillerie (*Gr.*, 118).

clincaillier, s. m., quincaillier, qui vend de la quincaillerie (*Gr.*, 84. — Arthus de ron, clincalier, Grande-Rue, 1592).

cliner, v. n., pencher. Vo carée al cline (pr. clingne) à droite, ou à gauche (*Gr.*, 212. — De κλίνῶ, pencher).

clinquant, s. m., clinquant.

clipon, s. m., bout de bois, gaule. En Rouchi, *clipot* (*Gr.*, 123).

cliponner, v. a., lancer des bouts de bois ou d'autres projectiles dans le branchage des arbres pour en faire tomber le fruit. Les enfants vont ainsi cliponner les pommiers après la cueillette d'automne, pour recueillir les fruits qui sont restés sur les arbres, après qu'on les a hochés. C'est ce qu'on appelle en Picardie, la refute as pommes (H. Crinon).

cliquailler, v. n., fréquentatif de cliquer. Il a des sous qui cliquaillent den se poche. On fait cliquailler des bouteilles cassées, des clefs suspendues à un anneau, etc.

clique, s. f., clique, petite société de gens qui s'accordent pour intriguer. Il est de la clique (De κλύκος, réunion).

— s. f., coup donné du plat de la main sur les fesses. C'est ce que l'Académie appelle improprement une *claque* (*Gr.*, 117. — Même origine que *cliquer*).

— Prendre ses cliques et ses claques, qui est aussi Picard, signifie prendre toutes ses affaires, tout ce qui vous appartient, et filer ailleurs. De même en Rouchi, Lillois et Normand. *Klik* et *klak* en Wallon.

— **-as-os**, s. m., personne fort maigre, dont les os, pour ainsi dire, cliquent les uns contre les autres. Ch'est en clique-as-os.

cliquer, v. a., rendre uu son métallique en s'entre-choquant. Faire cliquer ses écus. — Donner une clique à quelqu'un (*Gr.*, 199. — De κλίγκω, faire du bruit en s'agitant).

cliquet, s. m., crochet qui sert à fermer une porte, en s'ablouquant dans un crampon (*Gr.*, 94).

cliquette, s. f., targette, loquet. On la fait mouvoir avec une clenche, pour la faire sortir du mentonchez où elle repose (c'est ouvrir), ou bien on l'y fait retomber (c'est fermer). Ichil à la clikete (Eustache, v. 1415).

(*Une cliquette hossoire*: Dégats à Notre-Dame, 1568. — *Gr.*, 188).

clitre, s. m., terre glaiseuse fort compacte, difficile à

labourer et de peu de rapport pour la culture (*Gr.*, 231). En Flamand *klit* ou *klyt*, glaise mêlée de terre calcaire et de fer sulfuré (Chotin, *Flandre Occ.*, p. 111).

clitreux, èse, adj., qui est de la nature du clitre. Des terres clitrèses (*Gr.*, 138).

clocher, v. n., clocher. On dit plus ordinairement *boiter* (De χλώχα, je cloche).

cloque, s. f., cloche. — Aussi ampoule, enflure sous la peau.

En vieux Boulonnais on disait aussi *cloce*, *clocet* et *closse* (Compte Eglise de Samer. — De κλόχος, cloche. — *Gr.*, 121, 271).

cloqueman, s. m., celui qui sonne les cloches. Henry écrit *cloque* et *cloquette*, et donne *clockman* (du Flamand *klicke-man*).

cloquer, s. m., clocher, tour où sont les cloches. En Roman, *clocquier* (*Gr.*, 84, 199, 290).

cloquette, s. f., petite cloche, clochette. Cloquette à berbis. — Porter et sonner chelle cloquette à le procession (*Gr.*, 189).

Bedons, clarons, cloquettes et sonnettes (Molinet, f° 36).

clotiau, s. m., grumeau, agglomération de choses quelconques, d'où le verbe accloter, plus usité que son radical.

clotis, s. m., clôture de branches sèches, entrelacées, servant de protection à une haie, ou simplement de clôture, ainsi appelé de ce que cela répond au mot cloye (*Gr.*, 116).

Le mot est (ou était) en usage à Vieil-Moutier et sur le mont. A Bellebrune on disait une haie trillée.

clouque, s. f., poule qui closse ou glousse (*Gr.*, 145).

clouquer, v. n., closser. No gli(ng)ne al clouque, ch'est si(ng)ne qu'al va bêtôt couver. I feut surveiller chele clouque, pour vir où qu'al va couver. Le mot est Roman, Rouchi et Lillois.

cloye, s. f., claie, treillis de branches, qu'on emploie pour fermer un parc à brebis.

cloye a toutes les acceptions du mot *claie :* dans les vieux textes nous trouvons : *cloies de geniaux* (Compte de Longvilliers). — *Cloyes pour servir aux couvreurs* (Compte de l'Eglise de Samer). — Le mot est resté dans plusieurs noms de lieux et de personnes : *Le Cloy* au Portel, *La Cloye* à Hardinghen et à Wierre-Effroy;

Les Cloies à Saint-Etienne, à Wimille et à Neufchâtel ; les *Lacloy* à Isque. En Picard *cloion*, venant du grec χλοίον, claie (*Gr.*, 144).

clungner, v. n., cligner de l'œil. Le Roy donne cleugner (*Gr.*, 129, 213).

clungnon, s. m., clignement d'yeux. I m'a fait en clungnon, c'est-à-dire il m'a fait un signe de l'œil. Faire des clungnons à ches filles (*Gr.*, 123, 129, 199, 210).

Wistace au viel homme clungne
(Eustache le Moine, v. 124).

co, s. m., coq, mâle des gallinacées. En co pour enne douzangne de glingnes, ch'est le portée. En biau co. En co du venderdi Saint, i cange de plunmage tous les ans. Che co i cante ; no co est parti mener ches glines (glingnes) as camps. Plunmes de co. Enne gline qu'al cante el co, c'est-à-dire qui cherche à imiter le chant du coq. En co glignard (*Gr.*, 120, 195, 265). V. Coq et Coquelet.

coaille, s. f., caille, oiseau, d'après J. Henry. Je ne l'ai jamais entendu. On dit aujourd'hui comme en français, une caille, des cailles. J. Henry donne aussi :

cocagne, s. m., abondance ; m'est également inconnu. Est Picard et Français (De κοκκάνος, *kermès*, animal).

cocalenne, s. f., coq-à-l'âne, bourde, plaisanterie (*Gr.*, 96).

cocassier, s. m., coquetier, celui qui achète des poulets, des œufs, des volailles, du gibier et même du beurre, etc., etc., pour les revendre sur un autre marché (*Gr.*, 85).

cocassière, femme qui fait le métier de cocassier. Les cocassiers de Desvres sont renommés dans tout le pays. On les appelait autrefois des *giboyeurs*. Le Picard et le vfr. ont *coconnier* et *coconnière*, le Rouchi *coconier*, marchand de pigeons ; à Douai, on dit : *pouletier*, etc.

coche, s. f., coche, truie (Une coce, vente Ducrocq, 1654. — De κόκκος).

cochon, s. m., cochon. Celui qui veut parler poliment dit porque (Neuf coçons, vente Ducrocq).

cochonnaille, s. m., viande de cochon. Menger des cochonnailles.

cochonnée, s. f., portée d'une truie (*Gr.*, cochonée, 92).

cochonner, v. n., se dit de la truie qui met bas sa portée.

cochonnerie, s. f., saleté en général (*Gr.*, 118).

cochonnet, s. m., petit cochon (*Gr.*, 94). V. Pouchelet.

coco, s. m., coco, fruit.

— s. m., liqueur factice. Marchand de coco ; par extension eau-de-vie, buveux de coco.

cocote, s. f., nom donné souvent par les cultivateurs à une de leurs juments. Dia ! Hu ! cocote.

— (s. f., fièvre aphteuse).

cocu, s. f., cocu (Acad.).

codaque, **cocodaque** ou **codake** et **cocodake**, s. m., onomatopée qui reproduit le chant de la poule. Quelquefois employé comme terme enfantin pour désigner un œuf (Corblet). *Cod ! cod ! codache !* en Picard (*Gr.*, 78, 250).

codin, s. m., dindon ou coq d'Inde. Menger du codin. Elever des codins. Songner à codins (*Gr.*, 119, 296. — Le Picard a le féminin *codainne*). V. Pouldingue.

— Au figuré, comme en français, un *imbécile*. Grand codin, foutu codin !

codrou, s. m., le mâle du volatile qu'on appelle en général coq d'Inde. La femelle s'appelle pouldingne (*Gr.*, 145). V. Coudrou.

coëtte (peut-être **cauette**), s. f., corbeau de clocher. Entendez-vous ches coëttes ? En nid de coëttes (*Gr.*, 189).

cœur, s. m. Idiotisme : J'ai le cœur, c'est-à-dire le désir, la volonté (De χῆρ, cœur).

— **(A) de journée**, toute la journée (Le Normand dit à cœu' de jou).

— **(Avoir à** ou **sur le)**, ressentiment (*Gr.*, 142, 176, 506, 511).

coffer (se), v. pr., se chauffer. I se coffetent ben (*Gr.*, 339). V. Cauffer.

coffin, s. m., étui en bois, de forme allongée, servant à mettre des aiguilles. Il n'y a pas une femme qui ne porte journellement dans sa poche son dé et son coffin. *Cafotin* en Rouchi et Wallon (*Gr.*, 119. — De κόφινος, étui, corbeille).

coffre, s. m., coffre. C'était le meuble habituel qui servait à mettre le linge et les effets mobiliers (*Gr.*, 237).

coffret, s. m., coffret, petit coffre.

cognanche, s. f., accointance, relation, connaissance.

coïette (A se), locution adverbiale, à l'aise, tranquillement, dérivé de *coi*, tranquille. En Picard et en Wallon *coyette ; coïète* en Rouchi ; *al' coïète*, entre soi, loin des fâcheux (*Gr.*, 189. — De κῶ, je me tiens tranquille). V. Quoïète.

coiffe, s. f., coiffe, bonnet de femme (De κοιφή).

coiffer, v. a., couvrir la tête d'un bonnet ; aussi arranger les cheveux d'une femme.

coiffette, s. m., diminutif de coiffe, tombé en désuétude (*Gr.*, 189).

Deux qu'miges, puis trois coiffettes (Dez., III, 10).

coiffure, s. f., coiffure.

coillots (pr. cogliots), s. m., caillebottes, lait caillé. L'Académie dit : un caillot de sang, c'est-à-dire un grumeau. Baquet de coillots. Caudiau de coillots. Menger des coillots. V. Le Roy, p. 10 (*Gr.*, 122, 140, 209).

coillotter (pr. cogliotter), v. n., se grumeler à froid. Den chele saison chi, che lait i coillotte tout de suite (*Gr.*, 122).

coire, adj., gras, *une vaque coire*, une vache grasse (Inventaire de Flahault, 1654). De l'ancien mot *coireau*, ou *coirau*, gras.

colère, s. f., colère. Se mettre den des grandés colères.

coléreux, adj., irritable, porté à la colère (*Gr.*, 138. — *Colérieux* en Picard ; de κολέρα, colère, bile).

colidor, s. m., corridor (*Gr.*, 121. — De χωρρίδω, je sépare).

colique, s. f., colique. Avoir des coliques (rouges, rendre du sang).

collation, s. f., goûter. C'est le repas que l'on fait entre le dîner de midi et le souper du soir. De la Toussaint à Pâques, on ne collationne plus. Faire collation. Le verbe manque, c'était autrefois rechiner ; resté en Picard.

colle, s. f., colle.

coller, v. a., coller (De κολλῶ, je colle).

collet, s. m., collet : faire au collet, se colleter.

collier, s. m., collier, sens académique.

comble, s. m. (câble, grosse) corde qui sert à lier une charge de grains, pour la maintenir sur la voiture, où

on l'a mise dans le champ, pour la transporter dans la ferme. Serrer che comble. Se tenir à che comble (*Gr.*, 192).

comble, s. m., faite. *Un boistel à comble et un boistel à rez* (1450). Le premier est plus que plein.

comédie, s. f., comédie. — Aussi dans le sens de théâtre où on la joue.

comédien, ne, adj. s., comédien.

comète, s. f., comète.

comique, adj., comique, qui prête à rire.

comme, adv., comme. Locution : I veut comme pluvoir, il semble qu'il va pleuvoir. I pleut comme, on dirait qu'il pleut. Se dit aussi en Rouchi (Hécart) et en Lillois (Vermesse). Chest comme ti qué je voie-là ! — I ne le dit pont : mais chest tout comme, c'est-à-dire, cela revient au même.

— **tout**, extrêmement, beaucoup (De κ'ομή, semblable. — *Gr.*, écrit conme, 124, 504, 510).

commerçant, s. m., commerçant, qui fait le commerce.

— adj., où l'on fait le commerce, avec succès, avec ardeur. Ch'est en bourque fort commerçant.

commerce, s. m., commerce. Le commerce i ne va pus.

commère, s. f., commère, au sens propre et au sens extensif.

commis, s. m., commis. Ches commis, les employés des contributions indirectes (En Picard a le sens de valet, domestique).

commissaire, s. m., commissaire de police.

commode, adj., commode. Je note le mot pour indiquer le fréquent usage qu'on en fait dans le sens de : facile dans les relations de la vie. Ch'est en maitre qui est commode, en vojin commode. — Le contraire se dit : mal commode, en parlant des choses et des personnes (*Gr.*, 121, 156).

commodité, s. f., commodité. — Les commodités, les lieux d'aisance.

commun, unne, adj. commun, vulgaire, bas.

communautée, s. f., biens de communauté, particuliè-

rement les meubles qui garnissent la maison. Il a laiché se communautée à se fenme, sa vie durant.

communiant, adj., communiant.

« Pasques accomeniant », jour de Pâques, 1464.

communier, v. n., communier.

Anciennement v. a. *Accommunier les paroissiens* (Reg. de Saint-Nicolas, 1551).

communion, s. f., communion.

compagnie, s. f. Bonsoir la compagnie.

compagnon, s. m., compagnon (De κ'οπιώνν, copain).

comparaison, s. f., comparaison. — Ce dicton, *sans comparaison*, s'emploie dans un récit où l'on parle de choses, d'animaux, par exemple, que l'on compare à l'homme ; ce que la politesse commande de ne faire que sous cette expresse réserve.

— a aussi un autre sens, qui est celui d'attention, de politesse. On dit de quelqu'un qui vous reçoit avec indifférence : I ne m'a fait naucune comparaison.

compas, s. m., compas.

(Entendu : *Quez compas qu'os avez*, dans le sens de quelles enjambées vous faites !)

compère, s. m., compère.

— **-loriot**, s. m., loriot, oiseau.

— —, aussi *orgelet*, terme de médecine. Dicton Boulonnais : T'as tié den l' quémin dé che curé, t'as en compère Loriot (Vermesse dit en Lillois : T'as piché à l' porte du curé).

complainte, s. f., complainte, dans le sens de chanson populaire faite sur quelque évènement ou quelque sujet inspirant la compassion. On en publie et on en colporte à l'occasion des causes célèbres.

complaire, **complaisance**, **complaisant**, comme en français.

complice, s. f., complicité. Etre ède complice aveuque...

complies, s. f. pl., complies, office de l'Eglise (après vêpres).

compliment, s. m., compliment.

complot, s. m., complot. Etre ède complot ; du complot.

composer, v. n., travailler à une composition scolaire. Ches éfants il ont composé hier.

composition, s. f., composition, dans le sens d'exercice scolaire. Prémier den les compositions.

comprendois, s. m., intelligence. I n'a pont granment de comprendois.

comprendre, v. actif et neutre, comprendre. As-tu comprins (*Gr.*, 203, 458) ?

compros, s. m., couperose. Che cordonnier i noirchit sen cuir aveuc du compros. No clerc i faisoit de l'inque aveu du compros, des noix de galle et je ne sai pus quez inguerdiens (*Gr.*, 121, 225).

comptable, adj., comptable, sur qui l'on peut compter. En honme comptable (*Gr.*, 191).

compte et **compter**, comme en français (*Gr.*, 226).

comptoir, s. m., comptoir. Serrer sen argent den sen comptoir.

comte, s. m., comte. Monsieur le comte (De Κόμης, chef).

conception, s. f., intelligence. Chel éfant-là i n'a po' core grant conception.

concévoir, v. a., concevoir, comprendre, se rendre compte. Quement concévoir enne pareille chose ?

conchierge, s. m., concierge. *Le conchierge de le maison* (Compte de Longvilliers). De *cum* et *serviens*.

condamnation, **condamner**, comme en français.

condition, s. f., service. No fille al est den chele ville en condition, c'est-à-dire en service comme domestique.

conduijant, participe (*Gr.*, 147).

conduire, v. a., conduire (*Gr.*, 147, 471).

conduite, s. f., conduite.

confer, s. m., broche de fer, que l'on fait rougir au feu pour percer des trous dans le bois.

confour, s. m., four-à-chaux. Idiotisme de prononciation pour caufour.

confesse, s. m., confesse. — **Confesser**, **confesseux**, confesseur, **confession**, **confessionnal**, comme en français.

confiance, s. f., confiance.

confiant, adj., confiant. Il a été trop confiant aveuque ches gens-là : il l'ont attrapé.

confirmation, s. f., Confirmation, sacrement de l'Eglise.
confirmer. v. a., donner la Confirmation.
— v. n., recevoir la Confirmation.
confiture, s. f., confiture, et généralement confiture de pommes.
conformer (se), v. pr., se résigner à. I faut se conformer à sen sort.
confrère, s. m., généralement membre d'une confrérie. Les confrères ède Saint-Pierre.
confrérie, s. f., confrérie.
congre, s. m., congre, poisson.
conjir, v. a., choisir, prendre par préférence. Conjir les plus belles fleurs, les plus beaux fruits, etc. Cujir en Artésien, couésir (Corblet). (*Gr.*, 360. — De κάζειν, choisir).
connaissance, s. f., connaissance.
— **(Avoir)**, se souvenir.
— **(Perdre)**, s'évanouir, tomber en syncope.
— **(N'avoir pus de)**, n'avoir plus son intelligence, par suite de la gravité de la maladie. — *Des connaissances*, des personnes que l'on connoit.
connaisseux, adj. subst., connaisseur.
connins, **conguins**, s. m., connils, lapins. Mot disparu du patois et du français, Ces deux formes sont employées dans le Compte de Longvilliers de 1509 De κόνιλος, lapin . A Desvres on s'en sert encore comme diminutif dans un sens peu propre.
connoitre, v. a., connaitre. I ne connoit pus personne, il a la raison troublée par la colère, ou par la maladie.
— **(se)**, v. pr., — à quique chose, être connaisseur. I n'esse connoit pus, il ne sait pas se tempérer (*Gr.*, 231, 474*, 475*).
conscienche, s. f., conscience. Conscieinche, H. Crinon.
consciencieux, **èse**, adj., consciencieux.
conseil, s. m., conseil. Donner en mauvais, en bon conseil.
consentant, **te**, adj. verb., consentant.
consentement, s. m., consentement.
consentir, v. n., consentir ; se conjugue sur *sentir*. Se fenme al a consentu à...
M. de le Fresnoye a consentu à.. (Cartul. de Crémarest, 1413).

conséquant, te, adj., conséquent, important, ayant de la valeur.

conséquence, s. f., valeur. Che n'est pont pou' le conséquence (conséquance serait préférable. On ne prononce pas conséquince).

conserver, v. a., conserver. Un homme, une femme sont core ben conservés, quand ils n'ont pas trop souffert des injures de l'âge.

consiller, v. a., conseiller (*Gr.*, 137, 222, 422).

consillier, s. m., conseiller (*Gr.*, 84, 223).

consolant, te, adj. verb., consolant.

consolation, s. f., consolation.

console, s. f., consoude, oreille d'âne, plante.

consoler, v. a., consoler.

consommation, s. f., consommation, grand usage de certaines choses. I se fait enne famèse consommation de chitre den chele maison là.

consommer, v. actif, détruire, réduire en petits morceaux. Ches soris consommetent tout den no grange.

— **(se)**, v. pronominal, se brûler fortement. Ouche! je me brûle, je me consomme !

— signifie aussi se consumer, et dans ce sens il a un passif : chele éclèche al est déjà consommée.

consoude, s. f., plante vulnéraire (*Gr.*, 145, 156). Voir Console.

constantin, s. m., voiture-traîneau, espèce de charrette basse, sans brancards, montée sur deux roues, dont l'avant repose sur des *sabots*, qui sert en Boulonnais pour charrier dans les endroits difficiles où une charrette ordinaire pourrait verser.

construction, construire, comme en français.

conte, s. m., narration de fantaisie. Quez conte éque tè nos fais-là ! I fait des contes à tuer des leus à coup de capiaus. — Té fais des contes ! exclamation qui signifie : tu n'as pas besoin d'en dire davantage, nous te croyons sur parole.

contelet, s. m., petit conte, radotage. I nos a fait des contelets de vieilles gramères.

contenage, s. m., provisions de ménage. En Wallon on dit *coquenage* qui signifie : beurre et fromage.

C'est un vieux mot (*compenage*) qui n'est plus usité aujourd'hui que pour désigner le marché au beurre, aux œufs, aux légumes et aux fruits, dans la ville de Boulogne : marché au contenage. Les provisions de ce genre qu'une paysanne y porte s'appellent aussi contenage : chest tout che que j'ai de contenage (*Gr.*, 78).

M. Hécart donne à ce sujet, sous le mot *compénage* les détails les plus satisfaisants et les plus concordants sur la signification de ce mot.

M. Vermesse donne *copennaches* avec le sens d'herbes potagères.

Quant Adam eut frappé la mer de sa baguette et en eut fait sortir la brebis, suivant la gracieuse légende qui ouvre le récit des aventures de Renart, il s'écria :

Tant nos donra let et fromage
Assez i aurons compenage (Renart, v. 57, 58).

Cela revient parfaitement au sens Wallon, et Méon se trompe en traduisant le mot par *dariole*, espèce de pâtisserie.

Voir le *Recueil Hist. du Boulonnais*, t. II, p. 506-507.

content, te, adj., **contentement, contenter** et **se contenter**, comme en français.

contenure, s. f., ensemble de terres ou de pâturages formant le domaine territorial sur lequel est assise une maison rurale. — Le mot est distinct de *contenu* et de *contenance* qui sont des appréciations de quantité et de mesure. — Contenure renferme la notion d'ensemble d'un tout réuni (*Gr.*, 127).

conter, v. a., conter, raconter, sens académique.

conterbende, s. f., contrebande. Toubac de conterbende. Marchandise de conterbende. Faire le conterbende. Porter dele conterbende (*Gr.*, 96, 233).

conterbendier, s. m., homme qui fait la contrebande (*Gr.*, 84).

conter-cœur (A), locution adverbiale, à contre-cœur (*Gr.*, 506).

— s. f., plaque de cheminée. *Une placque et contre cœur de fer qui sert dans la cheminée* (Invent. B. Huet, 1674). *Contercuer* en Rouchi.

conterdanse, s. f., contredanse.

conterdiction, s. f., contradiction.
conterdire, v. a., contredire (*Gr.*, 233, 240).
conterfachon, s. f., contrefaçon.
conterfaire, v. a., contrefaire.
contermaite, s. m., contremaître.
contertans, s. m., contretemps, avec le sens idiotique de « époque voisine », comme en français « les environs ». — Den le contertans du Noez, des Pentecoûte, des Pâques, etc. Den che contertans-là, sur ces entrefaites.
contervent, s. m., contrevent, sorte de volet (*Gr.*, 95, 518).
conterverse, s. m., controverse. — Ce sont tous mots français composés de *contre*, dont l'*e* muet se renverse pour faire *conter* (*Gr.*, 233). V. Contre.
continuation, s. f., continuation ; **continuel**, **continuellement**, comme en français.
continuer, v. a., continuer. Travailler à continuer, d'une manière continue. I pleut à continuer, etc.
contraire, s. m., contraire. — Au contraire, locution adverbiale. — Avoir du contraire, avoir quelque maladie intérieure contraire à l'état de santé.
— adj., contraire.
contrariant, te, **contrarier** et **contrariétée**, comme en français.
contrat, s. m., contrat. Des viux contrats, de vieilles paperasses.
contre, prép. et adv., contre. Se tourne en conter avec l'*r* vibrant, devant les mots ou les composants qui commencent par une consonne. Conter-mi, conter-nous, contre-eux (*Gr.*, 231, 515, 518*).
contrée, s. f., contrée, région. Ches orages, cha va par contrées (De *contracta regio*).
contribuer, v. n., contribuer.
contribution, s. f. pl., contribution, impôt public. Payer ses contributions ; les vieux disent encore payer ses tailles.
convenable, adj., convenable.
convenir, v. n., convenir. Cha ne me (pr. n'ème) convient pont du tout.

convertir, v. a., convertir. Se dit d'un changement de conduite, en matière de morale ou de pratique religieuse.

cop. V. Coup.

cope, s. f., coupe, action de couper, ou résultat de l'action. Le première cope de che fain, de chele clave, etc. (*Gr.*, 121, 172. — De κόπω ou κόπτω, je coupe).

— (**Bos de** ou **à**), bois parvenu à l'âge ou au développement nécessaire pour être mis en coupe. — Figurément se dit des personnes assez avancées en âge pour que l'on doive s'attendre à les voir mourir.

coper (anciennement cauper), v. a., couper, trancher. Coper de l'herbe. Coper le tête. Coper enne branque. Coper du pain. Coper se barbe. Copé en deux, maltraité par la souffrance, par la douleur.

Il avoit coppé un abre Plaids de Lenclos, 1453).

copiau, s. m., copeau, rognures de bois raboté. *Copon* en Rouchi. Voyez Hacquette.

copis, s. m., paille ou herbe coupée, hachée menu, pour la nourriture des vaches. On met du copis dans leur acaudelage. — M. Vermesse donne copache, même sens, pour la nourriture des chevaux (*Gr.*, 116).

cople, s. f., couple; on prononce absolument cope (*Gr.*, 224). V. Paire.

copon, s. m., coupon, mince chandelle de cire que l'on distribue aux assistants pour aller à l'offrande pendant les messes d'enterrement.

Cinq coppons de chyre (Cartul. de Crémarest, 1396).

— **d'étoffe**, — **de tans**, etc. (*Gr.*, 123).

Un copon de ruben, — de galon (Vente Hibon, 1680).

copure, s. f., taillade, blessure, coupure. I s'a fait enne famèse copure à sen genou aveuque se fauque (*Gr.*, 127).

— (**De l'herbe de**), plante utile pour guérir les coupures.

coq (on ne prononce pas le *q*), s. m., coq, mâle de la poule.

Dans tous les exemples donnés sous ce mot, l'auteur, en une dernière correction, a supprimé la dernière lettre. On a donc reporté ces exemples au mot *co*, ci-dessus. Mais on a tenu à laisser la forme *coq*, bien que privée d'exemples, parce qu'elle est plus près de l'étymologie. Vient de κοκκός, coq. Le bas latin *coccus* est du français latinisé.

coque, s. m., tanaisie, plante, *tanacetum balsamita*. Du coque, cha sent fort.

coquelet, s. m., cochet, jeune coq (*Gr.*, 120).

coquelinard, s. m., jeune coq chaponné naturellement. Pourrait être le même que *co glinard*.

coquemart ou **cocquemart**, mot ancien : bouilloire à large ventre : *un coquemart de cuivre rouge* (Invent. B. de Disquemue, 1681, et Invent. J. Scotté, 1693).

coquenne ou **coquêne**, s. m., bourdaine, arbrisseau dont le bois entre dans la composition de la poudre à canon. *Rhamnus frangula.* En Normand c'est le *Viburnum opulus* (*Gr.*, 96).

coquer, v. a., cocher, action du coq couvrant la poule. *Coquier* en Wallon et *cauquer* en Normand.

coquette, s. f., coquette, qui aime la coquetterie.

coquille, s. f., mâche, ou doucette, plante légumineuse, *Valeriana locusta* (*Gr.*, 118).

coquin, **ine**, adj. subst., coquin.

coquoire, adj., qui demande à être *coqué*. Se dit des volatiles : No pouldingue al est coquoire. Chele pouliette al est coquoire (*Gr.*, 143).

corbattre (se), v. p., se débattre sur place.

corbiu, interj., sorte de jurement (*Gr.*, 141, 226).

corde, s. m., corde (*Gr.*, 240. — De χορδή).

cordelette, s. f., petite corde. Locution : **A se cordelette**, à sen apart, sans effort, sans dérangement (*Gr.*, 189, 508*).

corder, v. n., être d'accord, contraction du mot s'accorder.

S'fenme avu l'quelle i n' serot pus corder (H. Crinon, 129).

cordiau, s. m., corde de moyenne grosseur servant à conduire les chevaux ; ce sont les rênes usitées à la campagne (*Gr.*, 149).

cordier, s. m., fabricant de cordes. — **Cordon**, **cordonnet**, comme en français.

cordonnier, s. m., cordonnier. Cordonnenier (Aveu de 1450).

core, adv., encore. En Picard, *coir* et *couère*.

N'i en a deux qui sont cor *bonnes* (Dez., III, 7).

On n'en varra core *d'pire* (Dèz., III, 19).

(Vfr. *encores*, de ἀγκορές. — *Gr.*, 121, 298, 301, 338, 373, 492*).

coriache, adj., coriace, dur comme du cuir (*Gr.*, 198).

corluis, s. m., courlis, oiseau aquatique qui émigre parfois et que l'on entend crier la nuit. Les paysans disent alors que c'est : Le cache du roi Artus qui passe (En Berry, *querlu*, de γελώριος, courlis. — *Gr.*, 147, 228, 240).

cornaille, s. f., corneille, nom générique du corbeau, mâle ou femelle. Enne volée de cornailles. Songner à cornailles. En nid de cornailles. Des œufs de cornaille (*Gr.*, 181, 228, 240, 249. — De κορνήλ ou κορωνήλ, corneille).

corne, s. f., corne. Corne de bœuf servant à corner. Aussi chausse-pied (*Gr.*, 228, 240).

— **cornes** ou **cornets**, coin : *terre à trois cornes*, — *terre aboutant d'un petit cornet à*, ou *faisant cornet* (Compte de Longvilliers, 1509. *Un cornet de bois de demie mesure* (Ibid.).

corner, v. a., appeler au son de la corne. J'ai biau les-ès corner, i n'arrivent pont pus vite.

— v. n., sonner de la corne pour rappeler les ouvriers des champs. — Par extension, au neutre, on dit : Le vent i corne den che buhot.

cornet, s. m., petite trompe en corne, à l'usage des chasseurs (*Gr.*, 94, 228).

— Ecritoire de corne : J'ai oublié men cornet à chele école.

J'ai entendu plusieurs fois qualifier de *cornet* une vache qui a l'habitude de beugler plus souvent qu'il ne faut : Veux-tu te taire, cornet. Acoute che cornet.

cornette, s. f., cornette, coiffure de femme.

corniche, s. f., étagère. Ce mot est employé pour désigner le dessus de la cheminée, ordinairement formé d'une planche qui sert à dresser des pots et des assiettes.

On dit aussi, dans le sens français, la corniche d'une garde-robe (*Gr.*, 199, 228, 240. — De κόρνις ou κορώνις, corniche).

cornillot, s. m., cornouiller, arbrisseau qui produit des cornouilles (*Gr.*, 120, 240).

Le Picard a *corneules*, cornouilles, et *cornillot*, avec le sens de *cornet de papier*.

cornu, adj., cornu. Cailleu cornu, silex (*Gr.*, 228).

corporer, v. a., porter, conserver dans son corps. Se dit principalement des aliments. I n'a pont peu le corporer: il a foulu qu'il l'euche rendu. — Corporer de la boisson : Quement qu'i peut corporer cha ? (*Gr.*, 228).

corps, s. m, corps. On prononce cor. — El corps humain. Sen corps (*Gr.*, 237. — Vfr. *cors*. — De κόρσος, corps).

— **-mort**, cadavre ; et dans ce sens absolument : corps, el corps, che corps.

corrèche, s. f., coresse, chambre où l'on sèche le poisson par le moyen de la fumée. Anciennes formes: *couresche*, *coroy*, *corroy*, *conroy* et *couroy*. Ce dernier mot signifie aussi magasin au charbon : *le couroy ou charbonnerye du sieur Hibon* (Registre de Saint-Nicolas).

correction, s. f., correction, dans le sens de châtiment.

corriger, v. a., corriger, même sens. — On dit aussi corriger, de l'action du froid et de la gelée sur une volaille tuée. On les met corriger à le gélée pour les attendrir.

(La gelée *corrige* les terres).

corroïeux, s. m., corroyeur. *Corrier* en Picard.

corrompre, v. a., tempérer. On corrompt de l'eau fraiche en y ajoutant du vin, de l'eau-de-vie.

corset, s. m., corset. Chez les femmes le corset est surtout le vêtement qui sert à soutenir les seins et qui est renforcé par un busc ou des baleines. — Il s'entend aussi du corsage de la robe ou du vêtement en forme de gilet à manches qui couvre le buste. — Les hommes ont le corset de langne, en tricot, pour l'hiver ; les femmes le corset d'indienne, de toile, etc., pour l'été (*Gr.*, 94, 229, 240).

corti ou **courti**, s. m., terrain en culture fermé de haies. En Rouchi, c'est un verger clos.

J. Henry (*Gr.*, 230, 240, 262, 287, 290). Anciennement on distinguait trois sortes d'enclos autour des habitations. Le *manoir* était le plus grand, puis venait la *masure* et enfin le *courtil*, qui contenait jusqu'à deux et trois mesures. Les deux premiers étaient *amasés, id est* bâtis, le courtil ne l'était pas. *Ung petit courtillet* (Aveu de 1450). *Les courtieulx* (Compte de Longvilliers). *Ung petit courtiliet, ung courtil, des courtieux* (Aveu de Souverain-Moulin).

cortillage ou **courtillage**, s. m., jardin maraicher, des-

tiné à la culture des légumes. Vo mère al fuit den sen cortillage ; et vo père il est à carue den che corti.

J. Henry se méprend quand il dit : *courtillage, assemblage de courtis* (sic).

cortillet, s. m., diminutif de corti (*Gr.*, 94).

corwée, s. f., corvée, travail non rétribué. — Ne se fait plus que pour des pauvres ou pour des amis, par les ouvriers de la ferme, principalement le dimanche. Aller à le corwée ; faire enne corwée (*Gr.*, 92. — Formes anciennes : corouées, courouées, 1453, 1509).

cose, s. f., chose. Ne pont faire, ne pont dire grand cose ; ne pont menger grand cose ; peu de cose. — On dit d'un homme de peu de renommée que c'est en pont grand cose (*Gr.*, 121, 324, 325).

cosette, s. f., petite chose. En cosette, un peu ; En petit cosette après, Vermesse (*Gr.*, 189, 511).

cossats, s. m. pl., colzas, plante oléifère du genre des choux, *brassica arvensis*. De l'huile de cossats.

(*Gr.*, *cossat*, p. 77. — *Cossos* en Picard. — Du Flamand *koolsaed*).

cosse, s. f., cosse, gousse, enveloppe de certaines graines. Des cosses de pois, de fêves, de haricottes, etc. (*Gr.*, 190. — De κῶς, cosse).

côte, s. f., côte. Se fouler enne côte, les côtes. I resanne à ches leux : il a les côtes en long, se dit de quelqu'un qui est paresseux à travailler.

— chés côtes, les côtes de la mer ou bien le penchant d'une montagne. Enne rude côte à monter.

côte-côte, loc. adv., pour côte-à-côte. Aller côte-côte. Aussi en Normand (*Gr.*, 510).

côté, s. m., côté. Au côté de ; du côté de ; dans la direction, comme du côté de Licques, dans les environs de Licques. — Point de côté ; j'ai ma den men côté.

cotelé, adj., qui est marqué de stries, formant des côtes ; un verre cotelé.

côtelette, s. f., côtelette, terme de boucherie. Côtelette ède mouton.

— aussi petite côte, dans le sens de colline.

Dans les vieux textes boulonnais *cotelette* ou *cottelette* avait aussi le sens de *petite cotte*, habit. *Une cotelette de noir*, *une cottelette de drap rouge* (Invent. Bl. d'Oultremepuis). V. *Cotte*.

côtier, v. a., côtoyer, longer. J'ai venu en côtiant che bos tout du long. *Costier* en Roman.

coton, s. m., coton. **Cotonnade**, comme en français (De χοώτον, plante couverte de duvet).

cotron, s. m., cotteron, jupon de femme. Cotron de droguet, de tirtangne. Al portoit de le conterbende desous ses cotrons.

L'Académie le donne encore sous la forme cotteron avec le sens de petite cotte, courte et étroite.

J'ai un biau cotron d' tirtagne (Dez., III, 12).

A Ennechon, baillé... quand elle acheta sen cotteron à Monstrœul (Cœuilloir Ant. de Disquemue, 1540). — *Ung coteron* de cramoisy (Invent. du Chat, 1597, etc.).

cotronchez, s. m., cotronchel, petit cotron, cotron mince (*Gr.*, 86).

cotte, s. f., peau de brebis avec la laine, toison. Enne cotte de langne (*Gr.*, 190. — De κώτη, peau). V. Côtelette.

cou, s. m., cou, partie du corps.

couanne, s. f., couenne, peau du pourceau. Enne couanne de lard. Menger de le couanne. — Extensivement: gratter se couanne, se faire la barbe (*Gr.*, 82. — De κ'υηνή (δόρα), peau de cochon).

— métaphoriquement : s. f., sot, niais, imbécile. Grande couanne, ten ne voy pont qu'o se moque de ti !

couche, s. f., couche, terme de jardinage (De χύσις).

— s. f., enfantement. Fausse couche, faire ses couches. Aussi les langes de l'enfant : ses couches (De κύω ou κυνέω, enfanter).

coucher, v. a., coucher (On dit aussi couquer, comme en Picard. — De κώσσω, dormir).

coucheux, adj., subst., coucheur. Mauvais coucheux.

coucou, s. m., coucou; *cuculus canorus*. Sé comme en coucou (Vfr. *cocu*, du grec κόκκυξ).

— **(Pain de)**, s. m., plante. V. Pain.

— s. m., primevère, *primula veris*. Cueiller des coucous.

— **de gardin.**

— **de Notre-Dame**, s. m., primevère commune, odorante, *primula officinalis*.

coucou de tien, s. m., primevère commune sans odeur, *primula elatior.*

coude-pied, s. m., coude-pied.

coudrou, s. m., dindon mâle. V. Codrou.

couet ou **cuet**, s. m., pot de terre à deux oreilles avec une large gueule, servant à divers usages. Ce n'est pas un vase à manche en forme de queue comme le suppose M. Hécart (*Gr.*, 94).

coulage, s. m., action de couler. **Coulage de buée**, soirée où l'on coule la lessive (*Gr.*, 78).

coulant, s. m., cours, courant. Ermettre el l'iaue den sen coulant. V. Coulote.

couler, v. a. Verser de l'eau sur un cuvier de linge en lessive, de manière à ce qu'elle s'écoule ensuite au dehors par une champrelle, c'est : couler enne buée.

— **sen lait**, le filtrer, le passer au tamis qu'on appelle coulois (*Gr.*, 84).

coulère, s. f., couleur. Vo beurre i n'a pont enne belle coulère ganne (*Gr.*, 87).

couliche, s. f., coulisse (De κυλίω, rouler).

coulois, s. m., couloir ; en style académique *une couloire*, passoire. Vaisseau propre à laisser passer et à faire égoutter la partie la plus liquide ou le suc de quelque substance qu'on veut en séparer. *Couloire d'apothicaire.* Le coulois de nos paysans sert à passer le lait pour le purifier de toute ordure en le transvasant du siau à moudre dans le baquet. — Quez biau coulois qu'os avez-là, Marie-Louise, disait une paysanne à une autre, en voyant un abat-jour de lampe ! — En Picard, *coulouère*, petit tamis (*Gr.*, 143).

coulon, s. m., colombe, pigeon (Le Roy, p. 11).

— **massart**, ramier (Corblet). (*Gr.*, 123).

Un blancq coullon (Compte de Longvilliers). On trouve aussi : *le coulombier* (ibid.). De κόλυμβος, colombe, latin, *columbâ.*

Des coulombes torsses, des colonnes... C'est un mot estropié, relevé dans le Registre de Saint-Nicolas, qui vient de κολώνη, colonne.

coulote, s. f., rigole, passage ouvert pour l'écoulement des eaux. C'est un diminutif de coulant (Le Picard dit *coulot* ou *couliot*).

coup, s. m., choc, meurtrissure et autres sens académiques.

Ancienne variante *cop ; donner ung cop en chief* (Plaids de Lenclos, 1453. — *Gr.*, 145, 171, 173. — De κόπος, coup).

— **Idiotismes** : abondance, quantité, richesse. I gn'éra en coup de punmes chel ennée chi, abondance de pommes. (A ce sens se rattache l'adverbe français *beaucoup* et *faire le coup*).

— **(Boire en)** ; — I n'en a mengé en coup, une quantité.

— **(Cha nen vaut pont le)**, cela n'en vaut pas la peine.

— dans sa signification française, employé par **idiotisme** dans à-coup, à bon à-coup, c'est-à-dire opportunément. On dit de même en Picard (*Gr.*, 506).

couplet, s. m., coupeau, sommet d'un arbre, d'une plante, d'un édifice. Au couplet de che popilier, de che frêne, etc. On a copé le couplet de che l'ommiau, pour en faire enne touse. Il a monté au couplet de che cloquer pour déchendre che co (*Gr.*, 94, 224).

(Le vieux boulonnais a aussi la forme *coupier : fait des fagots des coupiers des chesnes*, Compte de Longvilliers, 1509).

— **(A)**, adverbe composé, tout plein.

— s. m., couplet, stance. Locution : I nen a dit sen couplet, il a fait ses réfléxions, dit son mot, sur la chose.

cour, s. f., espace enclos et découvert qui est devant ou derrière une maison. No cour, chele cour, basse-cour, tien de cour.

Le mot est synonyme de *dehors* et forme plusieurs locutions adverbiales : Mettre quelqu'un à le cour, c'est le chasser, le renvoyer de la maison (*Gr.*, 145, 507. — De κόρτος, cour, Vfr. *court*).

courage, s. m., courage, résolution au travail... (De κυρχία, *curaja*, pouvoir, puissance).

— s. m., multiplicité de courses, action de courir sans cesse.

courageux, èse, adj., dans le premier sens du substantif.

courant (Au), loc. adv., pour dire informé de quelque chose. Etre au courant de ses affaires, les faire sans gêne (*Gr.*, 509).

courante, s. f., courante, diarrhée.

courbet, s. m., serpe dont le tranchant est courbé comme une faucille. Le mot a vieilli. Apporte men courbet pour que j'écharte chele haïe (*Gr.*, 94, 226).

Je laisse....
Marchans meurdris et mutillez
De grans cousteaulx et de corbetz.
(Molinet, Testament de la guerre, fol. 125).

courée, s. f., foie et poumon d'une bête de boucherie. Fressure de veau, d'après J. Henry. En Picard *corée*, fressure (*Gr.*, 92). V. Courillot.

A Desvres j' m'en iray queurre
Un' courée, ou deux ou trois (Dezoteux, III, 25).

courette, s. f., petite cour.

On a dû dire aussi *courchelle*, comme en Picard, puisque l'on trouve *courselle*, petite cour, dans le Compte de l'Eglise de Samer de 1601.

coureux, **èse**, adj. subst., coureur, coureuse, qui a l'habitude de courir.

courillot, s. m., fressure de bœuf, d'après J. Henry. V. Courée.

courir ou **courre**, v. n., avec le sens français, mais irrégulier dans sa conjugaison. Je cœurs ou queurs, os courons, i cœurrent ou queurent, que je cœurche, qu'os couronche, qu'i cœurchent ou queurchent. En Rouchi : Corir, j' queurs, té queures, i queurt, nous courons, etc.

Min pays, chest en biau pays
Chés pourchaux queur'tent tout rôtis (Brûle-Maison, X, 1).

(Voir la *Grammaire*, pp. 190, 437-439, 480. — Vient de *χόρω*, je cours).

couroire, s. f., coureuse (*Gr.*, 143).

Té veux dir' que j' sus-t-eun' couroire ?
(Brûle-Maison, IV, 13).

couronne, s. f., couronne (De κορώνη).

couroy. V. Corrèche.

couroye, s. f., courroie, lanière de cuir (*Gr.*, 144. — De χωρέα, courroie).

courrier, s. m., courrier.

courselle. V. Courette.

court, **te**, adj., court, qui a peu de longueur. Courte-és-

bottes. Courte-ès-cauches. En Rouchi, *courtès botes*, *courtès cauches*. — *Courté cotte* en Wallon (*Gr.*, 230, 506).

courtaud, e, adj., petit, court; a vieilli. *Une vache brune courtaude* (Invent. de Flahault, 1654).

— aussi s. m. Un cheval de poil noir *pour servir de courtau* (Cœuilloir Ant. de Disquemue, 1540). — En vfr., c'était un cheval d'allures vives, presque un cheval de course. Il avait souvent les crins et les oreilles coupées. *Courtaud* n'a ici que la signification de *monture*.

courti. V. Corti.

courtingne, s. f., courtine, rideau. On appelle plus spécialement chele courtingne la bordure d'indienne qui pend au *jau* de la cheminée, pour rabattre la fumée du foyer. En Rouchi c'est un *rabatiau* (*Gr.*, 211, 230, 240).

cousage, s. m., action de coudre. Je n'ainme pont granment sen cousage. Che cousage-là ch'est pont grand cose (*Gr.*, 78).

cousin. s. m., cousin, moucheron (*Gr.*, 119).

cousin, cousingne, adj. subst., cousin, cousine.

Os prirons em' n'onque et m' tante,
Nos cousingnes, nos cousins (Dez., III, 14).

(*Gr.*, 41, 211, 295. — De κόσιν, cousin).

cousinage et **cousiner**, comme en français.

Cousinot, adj. subst. m., surnom donné à certaines personnes. J'ai connu Cousinot Le Comte, mort il y a quelques années célibataire à Vieil-Moutier (*Gr.*, 120).

coussin et **coussinet**, comme en français.

cousu, participe passé du verbe *quèdre* (coudre). V. *Grammaire*, p. 479-480.

Le Picard conjugue régulièrement le verbe *cueudre* et dit: *os coudons, os coudez, coudu*, etc.

coûtage, s. m., prix, dépense, coût. Jen ne veux pont faire de coûtage. Quez coûtage, mon Diu sengnère!

coutelet, s. m., petit couteau.

coûter, v. n., coûter. — Locution : coûte qu'i coûte, à tout prix (*Gr.*, 510).

couteux, èse, adj., coûteux.

coutiau, s. m., couteau. J'ai perdu men coutiau. En coutiau de table, de poche, etc.; coutiau de six liards (*Gr.*, 149, 181).

coutillière, s. f., coutelière, étui à couteau. *Trois coutillières* (Invent. B. de Disquemue).

coutre, s. m., coutre, (couteau qui se met devant le) soc de la charrue. J. Henry l'appelle *fer tranchant* de la charrue (*Gr.*, 231).

couture, s. f., couture.

couturier, s. m., tailleur d'habits, ouvrier ambulant qui allait de maison en maison exercer le métier de couture. Aussi Normand (*Gr.*, 85).

couturière, s. f. (femme allant en journée faire le métier de couture. — *Gr.*, 88).

couvée, s. f., couvée, nitée (*Gr.*, 92).

— aussi contenu d'un *couvet*, chaufferette.

couvent, s. m., couvent.

couver, v. a., couver, se tenir sur les œufs pour les faire éclore. Je cœuve ou queuve (*Gr.*, 84, 424*).

— action d'employer le *couvet* ou chaufferette.

couverquez, s. m., couvrechef. Ce mot, qui se rapporte à un usage aujourd'hui disparu, désignait le voile blanc qu'on étendait autrefois sur la tête des époux, tandis qu'ils recevaient la bénédiction nuptiale, pendant la messe, au pied de l'autel. — On lit *cuverché* dans un acte de 1631 (Registre de catholicité de Saint-Joseph, à Boulogne). H. Crinon se sert du mot *couvercheu* comme synonyme de couvercle (*Gr.*, 86, 229).

Dans les *Statuts des savetiers*, on trouve cette forme : *le couvre-ceuil dû au saint.*

couvert, s. m., couvercle. I gn'a si petit pot qui ne treuve sen couvert (*Gr.*, 229, 241).

Anciennement *couvaiscle : une esguière d'arain garnye de son couvaiscle* (Invent. Bl. d'Oultremepuis, 1561).

— pour couverture de livres, etc. : Payé pour couvert des régistres de l'Etat civil (Délibérations, Menneville, an X).

couverte, s. f., couverture de lit. Couverte de langne, couverte piquée. Se dit aussi en Picard, en Rouchi, à Lille, et en Wallon.

couverture, s. f., couverture. I n'a point d' si vieux pot qui n' trouve s' couverture (Vermesse, Lille).

couvet, s. m., couvet, pot à couver, chaufferette. *Couvé*

en Rouchi, chaufferette de terre. On dit plus communément pot couvois (*Gr.*, 94).

couvillier ou **couviller**, v. n., couver; se dit d'un feu qui est mal éteint et qui couveille, c'est-à-dire qui reste allumé sous la cendre (*Gr.*, 222).

couvis, adj., couvi, qui a été couvé ; se dit des œufs qui ont été altérés par l'incubation. Des œufs couvis. Chel œuf-là il est couvis. *Couviche* en Picard (*Gr.*, 116).

Alors Léda croca ses ouefz couvis (Molinet, f. 105, v°).

couvoire, s. f., poule qui couve. Donnez à menger à chele couvoire (*Gr.*, 143).

— adjectif, chele gline-là (glingne-là), al est couvoire, c'est-à-dire qu'elle montre des dispositions pour se mettre à couver.

couvois, adj., qui sert à couver. Pot couvois (*Gr.*, 144).

couvreux, s. m., couvreur. Che couvreux d' paille.

couvrir, v. a., couvrir, se conjugue irrégulièrement. Je cueuvre... (*Gr.*, 233, 345, 439, 440*, 441, 442. — De κρύβω, couvrir).

— v. a., féconder, se dit de certains animaux. Ol l'a fait couvrir.

couyon, onne, adj., coïon, poltron, lâche. Couyon comme la lunne (*Gr.*, couïon, 141).

couyonnade, s. f., mauvaise plaisanterie. *Coulionate* en Rouchi et Wallon.

couyonner, v. a., plaisanter.

cra. V. Cras.

crabe, s. m., crabe, crustacé (De κάραβος, crabe).

crac, onomatopée ou interjection (De κράγος).

crache, s. f., crasse, saleté, résultant d'un dépôt de matière animale. I gny a enne sçquamment de crache sus le collet de me casaque. Le crache de se tête, de ses caveux, etc. A le sens de *graisse* en Wallon (De κράσος, crasse. — *Gr.*, 198). V. Crape.

craché, adj., qui est d'une parfaite ressemblance. Ch'est li tout craché (*Gr.*, 240).

crachet, s. m., lampe de bronze ou de cuivre, à suspension, brûlant à mèche découverte, à la manière des

lampes antiques. Il y en avait aussi en fer blanc (Corblet). — L'usage a disparu, mais non l'objet, qui reste suspendu comme ornement dans beaucoup de maisons. En Picard, *crasset*, *crinchet*, *créchet* (*Gr.*, 94).

crachin, s. m., tache de verdure, herbes qui poussent par touffes dans une pâture à l'endroit où les vaches ont déposé leur fiente. — Les bêtes bovines s'en détournent avec dégoût, les chevaux s'en régalent (*Gr.*, 119).

crachine (pr. crachingne), s. f., pluie légère, mais persistante (*Gr.*, 211).

crachiner ou **crassiner**, v. n., pleuvoir à petites gouttes. I crachingne. Voir Le Roy au mot *crassiner* (*Gr.*, 212).

craïe (*r* dur), s. f., mauvaise femme, méchante, vindicative, acariâtre. Ch'est enne craïe. En velà enne craïe ! (*Gr.*, 80, 240).

craillot (pr. cra-gliot), s. m., plante de jardin, bulbeuse, donnant des fleurs jaunes dans le genre des Narcisses. Quelques-uns les nomment des **alllots** (*Gr.*, 120, 240).

crainboulie, s. m., contraction du mot crainme boulie, c'est-à-dire, crême cuite, préparée avec de la farine et du sucre (*Gr.*, 118).

Deux grasses vaches de vertu
Sont là qu'on lieve à la poullie,
Lune donne le laict batu
Et l'autre la cresme boullie (Molinet, fol. cxix, v°).

crainme (*r* doux), s. f., crême (*Gr.*, 83. — De χρῖσμα, crême). V. Crimer et Ecramer.

cramiller, v. n., fourmiller. Ches fermiers il étoient héreux den che tans-là ; ches marchands de poulains i cramilloient den lu cour. — Quoi qu'i gn'y a là qui crameille ? (*Gr.*, 222, 240).

cramillie, s. f., crémaillère de foyer ; presque inusité (depuis l'introduction du charbon et des poêles). On dit baïe. — Une cramillye prisée à xxx s., Inventaire de 1660, à Desvres.

Une cramily. Invent. Ducrocq, 1654 (*Gr.*, 118, 240).

crampon, s. m., crampon. Ch' crampon (*Gr.*, 195).

cramponner, v. n., travailler péniblement, en ayant de

la peine à réussir. Vlà enne demi-hère qué je cramponne à l'entour de cha.

crancu, adj., tortu, de travers. Hécart explique mal le mot. V. Cranquu.

cranne, s. f., crâne, boîte osseuse, qui renferme le cerveau. Enne cranne. Le cranne de le tête (De *cranium*).

— adj. subst., crâne, résolu, qui marche et se déporte avec suffisance (De κράνος, crâne).

crannement, adv., d'une manière crâne. Ch'étoit crannement biau.

cranque, s. f., crampe. J'ai des cranques den mes mollets (*Gr.*, 82).

cranquillier, s. m., plante, *clematis vitalba*. Crunquillier dans Le Roy, chèvrefeuille (*Gr.*, 84).

cranquu, adj., *crancu*, tortu (*Gr.*, 126).

crapaud, s. m., crapaud (avec l'*r* dur). Enne nitée de crapauds. I pluvra demain, che crapaud i cante (*Gr.*, 133, 201, 240. — De κραπόστος, crapaud).

crape, s. f., crasse, saleté qui se dépose sur les membres de ceux qui ne se lavent pas. Se prononce avec l'*r* doux (*Gr.*, 78. — Doublet de *crache*).

crapeux, èse, adj., qui est couvert de crape. — Par suite, terme de mépris ou de compassion adressé aux enfants : Vilin crapeux, ou povre crapeux. Crapèse, va, je te rejoindrai ! (*Gr.*, 138, 201).

crappe, s. f., grappe. Enne crappe de rojin (*Gr.*, 188. — De γράπις, grappe).

craquard, adj., qui pétille, qui éclate en bruits secs dans le feu. Des pois craquards.

— s. m. pl. Des craquards, plante, *stellaria holostea* (*Gr.*, 227).

craque, s. f., mensonge, conte bleu. I nos a conté enne craque (*Gr.*, 78, 240. — De κράκα).

craquelin, s. m., sorte de gâteau (en forme de tresse, qu'on mange à Noël). (*Gr.*, 119, 240).

craquelot, s. m., hareng légèrement fumé et salé (*Gr.*, 120).

craquement, s. m., craquement (*Gr.*, 95).

craquer, v. n., mentir, se vanter.
— v. n., éclater, pétiller (*Gr.*, 84. — De γράζω, faire du bruit).

craquerie, s. f., vanterie, mensonge (*Gr.*, 118).

craqueux, **èse**, adj. subst., qui a l'habitude de conter des craques (*Gr.*, 139).

cras, **crasse** et **cra**, adj., gras. En cochon cras. Vo jument al est crasse comme en pâté. Soupe crasse. Menger du cras de bœuf. En cra oujau (*Gr.*, 77, 277*, 278*, 279*, 281, 360). V. Coire.

crasse, s. f., vilenie inspirée par l'avarice (On prononce le *r* dur). Faire enne crasse à quelqu'un, c'est ne pas reconnaître ses peines, ne pas lui payer ce qu'il convient: c'est le fait d'un crasseux (*Gr.*, 188, 240).

crasses, s. f., scories, ou lave des hauts-fourneaux où se fait la fonte du minerai de fer. Bâtir aveuque des crasses ; empierrer ches quemins aveuque des crasses.

crassette, s. f., sorte de pomme (*Gr.*, 189).

crasseux, adj., avare (*Gr.*, 138).

crassiner, mieux *crachiner*, voir ce mot.

craventé, adj., accablé de fatigue. Vfr. *accravanté.*

craventement, s. m., excès de fatigue. Il a attrapé en craventement, et oujourdhui il est couché tout plat den sen lit (*Gr.*, 95).

craventer (se), v. pr., se donner un excès de fatigue (*Gr.*, 240).

crayon, s. m., crayon. — J'ai entendu aussi croyon (De γραφίον).

créature, s. f., terme de mépris ou de compassion, appliqué aux femmes. On prononce souvent créïature ou créyature. Al est ben malade, je ne sai pont si al en revarra, pauvre créature. C'hest enne triste créature. Où que ch'est qu'il a allé queurre enne créature du pareis? *Criature* en Rouchi comme en vfr. (*Gr.*, 92).

crecques, s. f., prunes sauvages ou graines de l'épine noire. *Neuf solz pour vente de crecques* (Plaids de Lenclos). Le mot est encore employé en Picardie. V. *Crêque.*

crédit, s. m., crédit. Faire crédit; acater, vendre, à crédit.

cren, s. m., entaille, cran (aussi : gorge, anse, crique).

Le verbe est querner par métathèse. Le mot est roman (*Gr.*, 95, 201, 240. — De κράν ou κράνμα, cran).

En vieux Boulonnais, *le cren-as-œufs, le cren de Sangatte, le cren Monsieur*, etc. Voir le *Dict. topogr.* de l'abbé Haigneré.

crêpe, s. f., pâte cuite dans la poële, à l'instar des beignets. Faire les crêpes. Menger des crêpes (J. Henry, p. 234. — De κρηπίς, crêpe).

crêque, s. f., crête. Le crêque de che co. Nos glingnes al pondront bêtôt : lu crêque al rougit. *Crête* en Picard (*Gr.*, crecque, 210. — De κρῆστις ou κρέτα, crête).

crête, s. f., crêpe, étoffe de deuil. Porter enne crête à sen capiau (*Gr.*, 95, crêpe, étoffe, de κράσπεδον, crêpe).

creuïable, adj., croyable. Ch'est creuïable, équivaut en Boulonnais à : c'est probable (*Gr.*, 191, 101). V. Croïable.

creuïance, s. f., croyance. V. Croïanche.

creuz, s. m., cavité, creux (*Gr.*, 137, 240, 279. — De κρώς ou κράος, creux).

—, **e**, adj., creux. V. Crû.

creuze, s. f., trou profond et large, échancrure dans une colline, ravin. El creuze ède Quêques. El creuse ède Bernes, etc.

Voir *Les creuses*, lieux-dits dans le *Dict. topogr.* de l'abbé Haigneré.

creuzer, v. a., creuser.

crever, voyez Querver. On dit crève quand la finale est muette, et querv quand la finale est forte (*Gr.*, créver, 201).

créyature, s. f., créature (*Gr.*, 92). V. Créature.

créyer, v. a., créer (*Gr.*, 92).

cri, s. m., cri. En cri ; des cris fameux (De κρίω, je crie).

criage, s. m., action de crier. — J'ay entendu comme en certin criage (sens général). — Aller au criage (sens *idiotique*), aller à l'enfantement.

criard, **arde**, adj., criard, qui crie.

crier, v. a., appeler. Os me crierez demain au matin à six hêres. J'ay vu passer en homme, jel l'ay crié. Criez-le, i varra tout de suite. — (Quoy qu'al a qu'al crie ? Al a qu'al a queu, que Deseille donne sous forme d'énigme : Quékalakalcrie ? — Alakalachu. — *Gr.*, 139).

crier, v. n., pousser un cri, des cris. J'ay entendu en cochon crier.

— *Idiotisme* : Al crie, elle est dans les douleurs de l'enfantement.

crignon, s. m., grillon. — Se dit aussi des enfants ou des jeunes animaux qui restent petits, malingres et souffreteux : Ch'est en crignon. Le Rouchi dit *crénon* et *grinchon* dans les deux sens (*Gr.*, 123, 195, 201, 240).

crignu, use, adj., qui a le poil hérissé, dur comme du crin. — Il y a une raison d'écrire *crignu* dans l'existence du vieux mot *crigne*, chevelure. *Crenu* et *crinu* en vfr.

— Se dit aussi des plantes dont la tige porte beaucoup de brindilles. En Artésien, *crignu*, *crignusse* a le sens de chétif, malingre: in tiot crignu, un enfant délicat.

crime, s. m., enfant malingre : En crime d'éfant. V. Crimisse.

crimer, v. n., se couvrir de crême. En baquet de lait qui quemenche à crimer.

— Se dit aussi de l'eau qui commence à geler, avant que sa surface soit formée en glace.

criminel, s. m., criminel, souffreteux.

crimisse, subst. m., enfant malingre et souffreteux. Ch'est en pauvre 'tit crimisse. En vray crimisse (*Gr.*, 189, 240). V. Christ.

crin, s. m., crin. Du crin, en crin, des crins.

crinière, s. f., crinière.

crincher, v. a., crisser, frotter avec force une chose sur une autre en la faisant glisser par un mouvement de va et vient. L'archet du violon crinche sur les cordes. — Le tamis, ou le crule, crinche, ou est crinché sur le support où on l'appuie pour l'agiter (*Gr.*, 201).

— **(se)**, v. p., se frotter le corps contre les habits quand on se sent du froid, des frissons, des démangeaisons : dans ce dernier sens il est Picard, Normand et Rouchi.

cristal, s. m., cristal. Verre ède cristal ; cler comme en cristal.

cro, s. m., croc, crochet. — Aussi **Crocq**, lieu-dit, monticule, élévation. C'est un nom propre et en même

temps un nom commun. On dira : i gny a là en crocq, sans savoir si on l'appelle communément ainsi. Le Flamand a *knocken*, élévation (*Gr.*, 120).

Dans les dunes, tous les monticules de sable s'appellent des *crocs*.

crochant, s. m., croissant de la lune, et croissant, sorte de serpe (à long manche) qui sert à l'élagage des haies.

croche, s. f., crosse, bâton courbé par le bout. On se sert figurément et familièrement du mot croches au pluriel, pour désigner les jambes. Allonge tes croches. Retire tes croches, tè nos emblaye (*Gr.*, 199, 201).

crochet, s. m., sens français. Ancienne forme : *crocet*. *Deux crocets de fer* (Compte de l'Eglise de Samer).

crochette, s. f., petite crosse, bâton muni d'une traverse en forme de T, ou de croix de Saint-Antoine, béquille. Marcher aveuc des crochettes (*Gr.*, 189).

crochu, **use**, adj., qui est contourné comme une crosse. Bâton crochu, branque crochuse (*Gr.*, 126).

crocrœu, s. m., cartilage dans la viande cuite. Menger du crocrœu, ches crocrœux. Donner che crocrœu à che tien. Ch'est plain de crocrœux. En Picard, *cro-cro*, nez (*Gr.*, 142, 240).

croïable, adj., variante de creuïable.

croïanche, s. f., croyance. Il est en peu d' elgère croïance. V. Creuïance.

croïe (cro-ie). V. Croye. (*Gr.*, 121, 122).

croire, v. a., croire. Conjugaison irrégulière. On l'emploie avec *de* devant un verbe. Je creuyoy ben del gli aller, mais je n'ai pont peu. Il a cru de le povoir faire (*Gr.*, 143, 463*-466*).

croix, s. f., croix (*Gr.*, 144, 185).

— **de Jérusalem**, s. f., *lychnis*, plante.

crojée, s. f., croisée (*Gr.*, 92, 165).

crojer, v. a., croiser. Je croije (*Gr.*, 424).

crojette, s. f., croisette, petite croix (*Gr.*, 189).

— Synonyme de *Syllabaire*, parce que cet opuscule élémentaire commençait par une petite croix.

crojie, s. f., carrefour, lieu où deux chemins se rencontrent et se croisent. Chele crojie (*Gr.*, 118).

crojure, s. f., croisure (côtes sous les épaules), partie du corps. Cha me tient den les crojures.

cron, s. m., *du cron, des crons*, même sens que *cronailles*. — *A Jehan le Maistre, dit Jésus, pour avoir brouté cron...* XIV sols Compte de Longvilliers, 1509. En Artésien *cron* signifie : morceau de pierre blanche à bâtir... V. *Croye*.

cronailles, s. m. pl., décombres, débris de pierres à bâtir, de platras, etc. Même sens dans J. Henry (*Gr.*, 80, 240. — M. Jouancoux l'écrit craonaille).

croquant, s. m., croquet, sorte de bonbon en pâtisserie. Marchande ède croquants.

croque-noix, s. m., muscadin, espèce de mulot (*Gr.*, croquenois, 301).

croquer, v. a., outre le sens académique de croquer, écraser avec les dents, et de croquer (neutre), faire du bruit quand on appuie dessus, ce verbe a pour idiotisme en patois : éreinter, priver quelqu'un de ses forces. Chet homme-là i s'a croqué. Il l'ont croqué, à forche de li faire faire che qu'i ne povoit pont (*Gr.*, 84, 201. — De κρώγω, croquer).

crotignon, s. m.

M. Haigneré n'explique pas ce mot, qu'il n'a trouvé dans aucun Glossaire. Est-ce un diminutif de *crotte?* de crottin ? — Dans le vieux français, on a dit *crote* pour *grotte* et *crotesque* pour *grotesque ;* on croirait assez volontiers que *crotignon* est une contraction de *gros tignon*, grosse touffe d'herbe, de cheveux, etc. (*Gr.*, 123).

crotte, s. f., excrément durci, principalement des animaux. Crotte ède bidet, de berbis, de tien ; faire enne crotte ; ramasser des crottes. — Nourrir quelqu'un pour ses crottes, c'est-à-dire, sans profit (*Gr.*, 190. — De κρόττα, chose durcie).

crotter (se), v. pr., se crotter.

crottin, s. m., diminutif de crotte, se dit principalement au pluriel : des crottins (*Gr.*, 119).

crou-crou, adv. A crou-crou, en s'accroupissant. Se mettre à crou-crou (En Normand : être accroué). Aller à crou-crou, c'est-à-dire en étant accroupi (*Gr.*, 145, 506).

crouler, v. n., crouler (De κραυλῶ, je croule).

croupant, ante, adj., croupissant. Le mot est Rouchi.

croupør, v. n., croupir. Aussi en Wallon.

croûtailles, s. f., amas de croûtes de pain. Jen ne say pont quoy faire de tous ches croûtailles-là ; che tien i nen veut pont. En tas de croûtailles qu'i reste dé chel repas (*Gr.*, 80).

croûtas, s. m., tranche de bois en long, sciée du côté de l'écorce ou de la croûte. *Cruteaux* en Picard (*Gr.*, 77).

croûte, s. f., croûte. **Idiotismes** : Cacher se croûte, mendier son pain de porte en porte. — Casser enne croûte, manger un morceau entre les repas, rapidement et souvent sans se mettre à table (*Gr.*, 145, 182).

croûtelette, s. f., diminutif de croûte (*Gr.*, 189).

croûton, s. m. Croûton de pain.

croye, s. f., craie, pierre tendre, qui sert à écrire ou à marquer. On dit aussi, dans ce sens, du marlon. — La craie proprement dite, servant de pierre à bâtir, se dit plutôt des blancs. En Artésien on dit *cron*, et *craon* ou *cran* en Picard (*Gr.*, croïe, 121, 122, 144).

cru, adj., cru, qui n'est pas cuit : Viande crue.

— part. de *croire*. S'i m'avoit cru, cha ne seroit pont arrivé (*Gr.*, 201).

crû, s. m., crû, terroir. En bon crû, se dit surtout du terroir qui produit de bonnes pommes à cidre.

On a dit aussi *creu*, que l'on devait prononcer crû : *Grains du creu du païs*, Reg. du Roi, III, p. 53.

crûchon, s. f., croissance. Esse crûchon al est faite à cete hère, i ne grandira pus (*Gr.*, 123).

crule, s. m., tamis grossier, dont les mailles sont peu serrées. C'est une déformation du mot *crible* ? — *Creule* et *creuler* en Rouchi (*Gr.*, 127, 201).

Le vfr. a *crulure* pour *criblure*. — *Crule* a encore une autre signification qui se trouve dans l'Inventaire de la vente Leclercq, 1750 : *Deux crulles ou pétrissoir vendus 1 livre.*

cruler, v. a., tamiser avec le crule. Cruler du son.

crunquelet, s. m., monticule, butte. — J. Henry donne crunquet, groupe ; et crunquelet, petit groupe. *Cronkelet* et *crinket* en Picard (*Gr.*, 94).

crupe, s. f., croupe. Monter en crupe. Etre à ses crupes, ou vivre aux crupes de quelqu'un, pour aux dépens de... (Hécart). (*Gr.*, 127, 172. — De κορυπή, κρουπή, croupe).

crupion, s. m., croupion (*Gr.*, 141).

Je fu bouté en prigon
Piet et mayn lié de chaine
Moy étant à crupeion...

(Complainte de Claude de Bécourt, gouverneur du Monthulin, *Cabinet hist. de l'Artois et de la Picardie*, XIII, p. 281).

cu, s. m., le derrière, le fondement (prend un *l* final devant une voyelle). V. Cul. — Assis sus sen cu. Donner du pied au cu. Faire long cu. Au cu de l'enne l'eute, à le file, à le suite (*Gr.*, 127).

— **(Bas-du-)**, adj., homme de très petite taille.

— **de glaine**, s. m., fruits du rosier sauvage, ou églantier.

— **(Pétir pu haut que le)**, avoir plus de prétentions que de mérite (Sigart, Wallon).

J'ay trois paires de maronnes
Qui sont faites d'ssus men cu (Dez., III, 7).

cus-bénits, s. m. p., des dévotes.

cus-maillots, s. m., têtards de grenouilles.

— **-murlets** (faire des), ou des

— **-tromblets** (id.), faire des culbutes ou des cabrioles, se mettre la tête sur la terre comme point d'appui afin de lancer son corps dans le sens opposé. C'est ce que le *Dictionnaire* de l'Académie appelle une *culbute*. Cutournieu, en Rouchi.

— **tous nus**, s. f., colchique des jardins, plante, ainsi nommée parce que les corolles de leurs fleurs sortent de terre sans feuilles.

cueiller, v. a., cueillir. Cueiller des fraises, des punmes, des poires, des bouquets. Cueiller des chendres. — Cueiller du suis, du tour, de le graisse, c'est grossir.

cueillotte, s. f., collecte, résultat d'une quête.

— *Item*, de l'action de cueillir (*Gr.*, 190).

cugnie, s. f., coignée, outil de bûcheron. *Cuignie* en Roman (*Gr.*, 118).

Formes anciennes: *cuignye, cungnie. Avoir féru d'une cungnie* (Plaids de Lenclos, 1453). V. *Cungnet* et *Cuignie.*

cuiche, s. f., cuisse de l'homme et des animaux. J'ai ma' à me cuiche. Cha me tient den le cuiche. Enne cuiche de volaille (*Gr.*, 196, 199. — De κύσσος, cuisse).

cuichon, s. m., cuisson, façon de cuire (*Gr.*, 123, 147).

cuignie, s. f., pour *cuignet*, encoignure. *Une petite garde-robbe servant de cuignie* (Invent. du Chat, 1597).

cuin, s. m., coin, angle, petite portion de quelque chose. Le cuin du fu, locution indivisible. No cuin du fu, sen cuin du fu (*Gr.*, 119, 148, 170).

cuinot, s. m., petit coin. Cuignet (Corblet). (*Gr.*, 94).

cuir, s. m., cuir. Ne pont tenir den sen cuir, être inquiet, agité, turbulent.

cuire, v. a., cuire. En cuijant (*Gr.*, 147, 471).

cuisage, s. m., cuisson. *Pour une année de cuisage de pain* (Invent. Huet, 1676).

cuisinier, s. m., cuisinier. On relève cette forme peu ordinaire dans le Registre de Saint-Nicolas: *Rue des Cuiginiers*, bas de la Grande-Rue, Boulogne.

cuit, s. m., carré dans lequel les enfants mettent leur enjeu, dans le jeu de billes. Abrégé de *circuit ?*

cuite, s. f., ivresse. Il a attrapé enne bonne cuite. I s'a donné enne cuite.

cuiti, s. m., coutil, étoffe. Patalon, gillet de cuiti (*Gr.*, 116, 147, 182).

Un traversin de cuitis (Invent. Huet, 1676).

cuiture, s. f., action de cuire (*Gr.*, 127, 147).

cuive, s. m., cuivre.

Un *cuivreau à clef* pour fontaine, robinet (Godefroy).

cul, s. m., le derrière, le fondement. On ne prononce pas le *l* final, autrement que devant une voyelle. Cul-à-tête. Se mettre le cul amont (*Gr.*, 126, 127, 510). V. Cu.

— **(Renaut treu de)**, *Chartes de Samer*, 2e supplément (*Mém. Société Acad.*, t. XVI, p. 121), avec cette note : Toute grossière qu'elle soit, l'appellation n'est pas tombée en désuétude. Le patois populaire s'en sert encore de nos jours, et l'on n'apprendra pas sans stupéfaction qu'elle est même souvent employée comme terme de tendresse. Au lieu de dire par exemple, en berçant son enfant sur ses bras « mon petit chéri », ou « mon petit chou-chou », plus d'un père et d'une mère articulent sans vergogne : petit treu du c... Où la tendresse ne va-t-elle pas se nicher !

culasse, s. f., la partie de derrière d'un fusil, d'une cartouche, etc.

culée, s. f., partie d'un arbre abattu qui tient aux racines, à la naissance du tronc (*Gr.*, 92).

culeuvre (pr. culeuve), s. f., couleuvre, serpent (*Gr.*, 233).

cullière, s. f., cuillère (*Gr.*, 88. — De κοχλιάριον, cuiller).

cullérée, s. f., contenu d'une cuillère (*Gr.*, 92, 139).

culot (*t* muet), s. m., culot, oiseau dernier éclos, et en général le dernier né d'une famille. Che ti-chi, ch'est le culot ! *Culo* en Rouchi (*Gr.*, 120).

cultivateux, s. m., cultivateur : mot nouveau qui remplace celui de fermier ou de labourier.

cultiver, v. a., cultiver. Exercer le métier de cultivateur. Ch'est en honme qui cultive ben, qui s'entend à le culture.

culture, s. f., culture.

Le vfr. disait *cousture* pour culture. En vieux boulonnais *cousture* avait plutôt le sens de côte, côtière. *Terre seans ou gisans en le cousture ; Flégart qui maisne à le cousture.* Ces expressions sont employées couramment dans le Compte de Longvilliers, pour la terre de ce nom et au chapitre des rentes de Marquise.

cungner, v. a., fixer, affermir, rendre solide au moyen d'un coin (*Gr.*, 213).

cungnet, s. m., coin de fer, ou de bois, servant à fendre le bois ; toute pièce de quelque chose, coupée à angle, en forme de coin. Cungnets de fer, de bos ; cungnet de pain, tranche en forme de coin (*Gr.*, 129). V. Cugnie.

cungnette, s. f., petite coignée, outil de charpentier. Le Roy écrit à tort queugnette, petite hache (le mot venant de *cognée* ne comporte pas de *q*). (*Gr.*, 89).

cungnettes, s. f. pl., plante ; cungnettes blanques, narcisse des jardins.

curé, s. m., curé, prêtre chargé de la direction d'une paroisse. Eche curé, ches curés. Tâche d'être curé, men fiu, tè buvras dn vin (De κυρός, maître).

cuverée, s. f., quantité que contient un cuvier. Enne cuverée d'iaue, èd léchive, d' linge. *Cuvelée* (Rouchi), *Cuvelle* (Wallon), *Cuviellée* (Lillois). (*Gr.*, 92).

cuvier, s. m., cuve pour la lessive.

cygne, **cyne** ou **cyngne**, s. f., cygne. Enne cyne (De κύκνος, cygne).

D, quatrième lettre de l'alphabet, pr. dèy.

dà, particule postpositive, que l'on met après un autre mot, pour donner plus de force à une négation ou à une affirmation, à un commandement, etc. L'Académie ne l'emploie guère qu'après *oui* et *nenni*.

Le patois boulonnais en fait usage à tout propos: Je vai sortir, dà. Je le l'ai dit, dà. Ch'étoit en homme riche, dà. Je nen ai cueillé granment, dà. I pleut, dà.

Il y a aussi **enne-dà**, qui s'emploie seul et qui est peut-être une forme contracte de *nenni-dà* (De δά, oui, certes).

dache, s. f., clou à ferrer les souliers. On appelle encore daches certains furoncles qui viennent sur la figure. Le Picard a aussi dachette dans les deux sens (*Gr.*, 198).

dacher, v. a., ferrer les souliers avec des daches. Des souliers dachés. Des souliers sans daches.

dada, s. m., dada, mot enfantin, pour cheval. Aller à dada; hu, dada; des dadas (Première syllabe répétée de δάμνος, cheval).

daïe, pour *dia;* à daïe, locution adverbiale, à gauche. A vieilli (*Gr.*, 80).

daïe-et-daïe, locution adverbiale, *dare-dare*, c'est-à-dire vite et vite, au plus vite (*Gr.*, 510).

dalot, s. m., ruisseau, égout, caniveau des rues (J. Henry. — De δάλῶ, je tranche. — *Gr.*, 120).

Damas, s. m., Damas. Sorte de prune: Cueiller des Damas (*Gr.*, 77).

— lame d'acier très fine. I cope comme en Damas.

damner ou **danner**, v. a., damner.

danger, s. m., danger. — **Idiotisme**: I gn'a pont de danger: il n'y a pas à craindre; locution par laquelle on exprime la confiance qu'une chose ne se fera pas, ou la résolution que l'on a prise de ne pas la faire. Cette phrase est ordinairement suivie de *que :* I gn'a pont de danger qué je fache enne chose pareille. — On dit de même : I gn'y a pont de péril (De δαμίω, *damjo*).

dangereux, adjectif et adverbe, exclamation dont on se sert pour dire qu'une chose ne sera pas faite, ne doit

pas se faire. Employé en composition le mot veut dire: Il n'y a pas de danger que, c'est une sorte de résumé de la locution précédente. — Irez-vous à chel repas (ch'l' erpas) de neuches ? Oui, dangereux ! — Dangereux que j'iroi là dépenser men argent ! (*Gr.*, 138, 503).

danme, s. f., femme mariée, maîtresse de maison. C'est aussi une femme de haut parage. No danme. Chelle danme. Vêtue conme enne danme (De δάμας, épouse. — *Gr.*, 82).

— **(Noter-)**, la Vierge Marie. Aller servir ele bonne Noter-Danme (ed Boulonne).

danse, s. f., danse. Donner une danse, c'est rosser ou du moins réprimander vertement. Je tel gli ai foutu enne danse qu'i s'en souvarra longtans.

danser, v. n., danser.

— v. a., dans la locution. Danser enne danse, danser la polka, ou un air quelconque. Aussi souffrir une douleur (De δάγσαι ou δάνσαι, danser).

danseux, èse, adj., qui danse.

dard, s. m., dard, aiguillon de certains insectes, aussi morsure de quelques reptiles. Donner le dard (De δάρδα, pointe. -- *Gr.*, 227).

— s. m., petite faux ou faucheron. *Dare* en Picard. *Daille* en vfr.

darder, v. n., lanciner. Cha me darde d'enne forche ! (*Gr.*, 241).

daridard, adj., qui daride. Quez daridard ! — On dit souvent aux chiens : Veux-tu passer, daridard, t'es toujours den mes gambes ! (*Gr.*, 227).

darider, v. n , rôder, circuler, piétiner de côté et d'autre. As-tu fini de darider ? — Quoiqu'i daride-là comme cha ?

davantage, adv., sens académique. **Idiotismes**: davantage que, plus que: I' n'en a ieu davantage que mi. — On l'emploie au superlatif pour dire *le plus*. Che qui m'embête le davantage, ch'est de savoir que ch'est de me faute. — On dit cumulativement : grandement davantage, pour beaucoup plus (*Gr.*, 78, 345, 492*).

day, s. m., dais, poële en ciel de lit. Porter le day, aller desous le day, suire le day (*Gr.*, 132). V. Ciboire.

de, préposition, de. — Se retourne en ède après une

muette ou une consonne parlante ; reste de, avec l'*e* strictement muet après une syllabe forte. Fille ède boutique. Fiu de fermier (*Gr.*, 93, 104, 515, 518, 519).

de jour, de retour, prononcez : ed jour, d'ertour. Voir Droit.

— **là ; — de delà**, pr. d'éd-là (*Gr.*, 481, 485).

Manoir amazé seant della le pont (Compte Longvilliers, 1509).

« Les monosyllabes *che, de, le, je, me, ne, que, se,* sont sujettes à renversement et deviennent *é-che, é-de, é-le,* etc. ». Voir la règle au § 11 de l'article qui sert de préface à ce *Vocabulaire.*

L'auteur seul aurait pu appliquer cette règle à tous les exemples donnés dans son ouvrage : aussi ne faut-il pas s'étonner de trouver : *dè che tans là,* p. 181, *I s'a défait dè se vaque,* p. 182, etc. *Del soupe à chitrouille,* p. 133. *Défaire dele flère,* p. 182, etc., etc.

dé, s. m., dé à coudre, prononcez dey. Jen ne peuz pont quèdre sans men dé. Où qu'il est men dé ? (De δέελος, dé. — *Gr.*, 91).

— Petite quantité au fond d'un verre à boire. Pont granment, seulement en dé, là !

débagouler, v. a., débagouler, lâcher un flux de paroles. Aussi Normand.

débaler (se), v. pr., se décourager, être tout-à-fait découragé et le dire aux autres. Il faut l'écrire avec un seul *l*, parce qu'il dérive de *baler*, pencher, pour le distinguer du français *déballer*, qui dérive de *balle*, *ballot.* I se débale tous les jours. Il est tout-à-fait débalé. (Le Picard a *débalation*, même sens, même origine.)

débarracher, v. a., débarrasser, tirer d'embarras.

débarras, s. m., débarras. Ch'est en bon débarras (Rouchi).

débatijer (se), v. r., protester vivement et avec discussion contre quelque chose. Le mot vient de ce qu'en pareil cas on jure et on renie même son baptême. *Débatisier* en Rouchi.

debâtir, v. a., démolir, détruire, renverser un bâtiment. Débâtir enne grange, en hangar, enne vielle maison. On a débâti chele église, chele école, chele tour, etc.

débattre, v. a., débattre. I se débat comme en diable den en bénitier (De δέβάττω, débattre. — *Gr.*, 456).

débaucher, v. n., comme en français (*Gr.*, 134).

débender, v. a., débander, débarrasser de ses bandages.

débeuche, s. f., débauche (*Gr.*, 134).

débiller, v. a., déshabiller, ôter les vêtements. Ol l'a débillé tout nu. O vos fait débiller.

— **(se)**, v. pr. I se débille. *Débilier*, Rouchi (*Gr.*, 222).

débit, s. m., débit.

débitant, s. m., débitant de boissons.

debiter, v. a., debiter. On prononce d'biter.

Ch'est à un sou
Qu'à s' maison i les d'bite (Dez., I, 11).

— **du bois**, le mettre en morceaux pour la charpente ou pour la vente en détail.

déblai, s. m., déblai. En bon déblai, quand un fâcheux, un importun, mal reçu, a été mis à la porte (*Gr.*, 80. — De δέβλημμα ou διάβλημμα, déblai).

déblaïer (pr. dé-bla-ïer), v. a., déblayer, faire cesser un emblai (*Gr.*, 79, 419).

déblouquer, v. a., détacher une boucle, la dégrafer. Déblouquer en collier, enne courroie. Déblouquer ses patins. — Au figuré : déblouquer sen compliment.

— **(se)**, v. pr., dire ce que l'on a sur le cœur.

déboquer, v. a., tirer hors du bois. Déboquer des bourriquets, des fagots, etc.

— v. n., débusquer, apparaître soudainement. Il a déboqué tout d'en coup, pour faire pêre à les gens (Le Roy, p. 11).

débouger, v. n., sortir d'un endroit. Chel ouvrier-là ne débouge pont dé che cabaret ; il y est du matin au vêpre.

déboucher, v. n. Déboucher enne bouteille, en dalot.

débourrer, v. n. I débourre (par en haut ou par en bas).

débourser, v. a., débourser.

debout, adv., debout. Seulement dans le sens de *en long*: Du bos debout par opposition à du bos à plat.

déboutonner, **se déboutonner**, et **débrider**, comme en français.

débrouiller (se), v. pr., se tirer d'affaires dans une circonstance embarrassante : Il y est : qu'i se débrouille !

décaloffer, v. a., ôter les écaloffes, ou les enveloppes qui

tiennent en un seul bloc les cayeux multiples d'une plante bulbeuse.

décanapelé, adj., dépenaillé. *Déchenapé*, en Rouchi. Voir Dénapelé.

décannié ou **décainié**, adj. (*é* fermé), déchaîné, délivré de ses chaînes. Il est méchant comme en décanié, c'est-à-dire comme une bête que l'on a tenue longtemps à l'attache, et à qui on vient de rendre la liberté. — Employé dans le Haut-Boulonnais.

décantourner (se), v. pr., se détourner. Ce verbe est formé du mot *cantour*. Le Wallon de Mons dit *se cantourner* (*Gr.*, 241).

décarner, v. a., déchirer, mettre en pièces. Ce mot a l'air de venir de *caro*, *carnis* (chair), priver de sa chair, comme le français *décharner ;* mais en patois il s'entend surtout des habits que l'on décarne dans les bois et dans les haies par la morsure des ronces et des épines (*Gr.*, 228, 241).

décarpir, v. a., mettre en pièces et pour ainsi dire en charpie. C'est pire que décarner ; car on peut raccommoder ce qui a été décarné ; mais ce qui est décarpi est détruit sans ressources.

— s'emploie aussi pour exprimer des douleurs aigues, névralgiques ou articulaires. O diroit qu'o me décarpit les ortaux (*Gr.*, 228).

décarrer, v. n., partir grand train, sans demander son reste.

décarsure, s. f., violente lessive, trempure soignée, subie par quelqu'un qui reçoit une grande pluie sur le dos. Le Rouchi a *déquerchir*, verbe, dans le même sens.

Le verbe **décarser**, est dans la *Grammaire*, mais n'a pas été relevé dans le *Vocabulaire* (*Gr.*, 127, 229, 241).

décarter, v. n., ôter ou changer les cartes. Se dit de quelqu'un qui n'ose plus soutenir et même qui corrige ce qu'il avait avancé (*Gr.*, 241).

décaster, v. a., décacheter : Le maire, voyant ce paquet, l'a décasté (Délibérations, Menneville, an IX).

décati, adj., qui a perdu son apprêt, son empois, et qui par conséquent n'est plus sur le neuf. — Se dit figuré-

ment de quelqu'un dont la figure a été altérée par la maladie ou par les souffrances.

décatouiller, v. a., chatouiller. *Dégatouiller* en Picard.

décaucher, v. a., déchausser. Décauche tes souliers, tes bas, tes bottes. — Se décaucher devant sen lit, c'est se dépouiller de ses biens en faveur de ses héritiers.

décaus, adj., déchaussé. A piés décaus (*Gr.*, 133, 323).

décesser, v. n., cesser, finir, se reposer. I parle toujours : i ne décesse. Le pleuve a ne décesse pont. V. Discontinuer.

décharger, v. a., décharger. Oter la charge d'une arme à feu. Décharger sen fusil.

déchembre, s. m., décembre (*Gr.*, 194).

déchendre, v. n., descendre.

— v. a., descendre. Il a déchendu en sa de blé de che guernier (*Gr.*, 203, 456).

déchenir, v. n., déchoir, diminuer, vieillir. I déchenit (De διαχύω ou δεχύω, déchoir).

déchercler, v. a., ôter les cercles qui maintiennent un ouvrage de tonnellerie.

décidé, adj., décidé. Ch'est enne chose décidée. — Aussi un homme d'un caractère résolu (Ch'est en vrai décidé).

déclaquer, v. a., dire avec vivacité et sans ménagement quelque chose de désagréable à quelqu'un. Il gli a déclaqué cha. Déclaquer sen compliment (sens ironique).

— **(se)**, v. r., se replier avec bruit. Un ressort se déclaque, lorsqu'après avoir été tendu, il se détend bruyamment. — D'où : parler avec rudesse, dire quelque chose avec vivacité, ce qui est le sens picard.

décleuer, v. a., déclouer.

décli, s. m. (déclic, ressort). Sonnette à décli.

décliquer, v. n., agiter le *cliquet*. Décliquer chele porte, c'est-à-dire en agiter la cliquette. — Une chose se déclique d'elle-même, quand elle se détache avec un bruit métallique sec et perçant. Décliquer sen fusi. — Le Rouchi l'emploie aussi dans le sens de déclaquer (De διακλίκκω, faire tomber).

décoller, v. a., décoller, détacher ce qui était collé.

Saint-Jehan-decolache, 29 août, décollation de Saint Jean-Baptiste (1509).

déconsiller, v. a., déconseiller, dissuader. O m'a déconsillé...

décoper, v. a., découper. Décoper à table. Décoper du bouli, du viau, du lard (De δεκόπω, découper).

découpure, s. f., découpure. Rouchi et Lillois.

découcher, v. n., découcher.

décourager (se), v. pron., se décourager.

décours, s. m., décroissement. Den le décours de le lunne.

décousu, part. de *déquédre*. Voir ce mot.

découvrir, v. a., découvrir.

décramiller (se), v. pr., se mettre en état dispos, en se retirant en quelque sorte des mille embarras qui vous crameillent entre les jambes. J'ai ben du ma à me décramiller che matin (*Gr.*, 222, 241).

décrampir (se), v. pr., se reposer, faire disparaître ainsi les *crampes* qui engourdissent les membres des gens fatigués.

décrunquer, v. a., tirer, faire tomber quelque chose d'un lieu élevé où elle se trouve placée. On décrunque d'un coup de fusil un oiseau perché sur un arbre. *Décrinquer*, en Picard.

deden ou **déden**, adv., subst., dedans, à l'intérieur de quelque chose. Le déden vaut miux que le déhors (prononcez : El déden vaut miux qu'el déhors). Par deden ; là deden ; ichi deden ; en deden (*Gr.*, 95, 181, 349, 481, 482*). — Mettre ses vaques deden, c'est les rentrer à l'étable ; les tenir deden, c'est ne plus les envoyer aux pâturages, à cause du mauvais temps. Où qu'à' sont vos vaques, dé che tans-la ? I' sont deden ; o' n'oseroit mie les tourner d'en tans pareil, povrès bétes ! — Le dedens (pr. l'eddens. — *Gr.*, 156).

dédés pour **adés**, locution enfantine signifiant adieu, et employé pour dire je m'en vais loin (*Gr.*, 94).

— **(Je m'en vai à)**, veut dire aussi je tombe en syncope.

dédire, v. a., désavouer, démentir, contredire.

En Picard : *I n' dédit*, signifie il ne cesse de parler.

dédraquer (se), v. r., se dit de la terre des chemins, qui

se détache du sol, lorsqu'on marche dessus, après une pluie fine ou un dégel. — Le Picard a *se dédraguer* dans le même sens ; il a aussi *s'endraguer*, *s'embourber*. Voir Déplaquer et Déraquer.

défaire, v. a., défaire. — *Idiotisme* : Défaire dele flère, démêler de la farine. Défaire des gauffres, des crêpes, démêler de la farine avec du beurre et des œufs, pour cuire des gaufres, etc.

— **(se)**, v. pr., se débarrasser de quelque chose, s'en faire quitte. I s'a défait dé se vaque.

défaufiler, v. a., ôter la faufilure, c'est-à-dire le fil qui forme la couture provisoire d'un habit neuf.

défaut, s. m., défaut. En mauvais défaut. — On le dit aussi avec l'*e* muet : prins en defaut.

défendre, v. a., défendre, prohiber (*Gr.*, 456).

— v. n., comme en français.

défense, s. f., défense. Chele fille-là n'a pont de défense : elle ne sait pas se défendre de faire la volonté des garçons. — Enne haie à défense, une haie bien garnie, capable de défendre la propriété qu'elle enclot (*Gr.*, 96, 180).

défenses, s. f. pl., signes indicateurs (bouchon de paille au bout d'un bâton) plantés à l'entrée d'un terrain, pour en interdire l'entrée ou le passage ; on les appelle aussi des *sergents*. I gny a des défenses.

déférer, v. a. et n., Déferrer, ôter le fer, dans le sens académique.

déferloquer (se), v. pr., s'en aller en lambeaux, en ferloques, comme on dit en Rouchi (*Gr.*, 241).

deffacher, v. a., effacer, faire en sorte qu'une chose écrite, peinte, ou marquée d'une manière quelconque, ne se voie plus. — Pour les écritures on distinguera ce qui est deffaché, c'est-à-dire, n'est plus lisible, ne paraît plus, d'avec ce qui est *traché*, c'est-à-dire raturé.

défi, s. m., défi. Mettre au défi. Le verbe est *endifier*.

défichant, adj., contrariant, impatientant. Ch'est i pont défichant !

défigurer, v. a., défigurer.

défiler, v. a., défiler. Défiler sen agugle.
— aussi défiler sen capelet, se litanie. V. Capelet.

définir, v. n., finir, terminer. I ne peut pont nen définir. I ne définit de ren. En Picard on dit aussi *définer*.

défiquer, v. a., détacher en ôtant une épingle. Une femme dira que son mouchoir de cou est défiqué. — *Défiquié* en Rouchi.

défiepper ou **défiéper (se)**, v. pr., s'en aller en fleppes ; se dit des étoffes qui s'usent en s'effilochant. Des patalons tout défleppés. Le collet de te quemije i se défleppe (*Gr.*, 204, 421*).

déflourir, v. n., perdre ses fleurs, défleurir. Ches ginofrées i sont déflouries. Ches punmiers i déflouritent sans avoir ieu de gélée : faut espérer qu'on éra de quoy faire du chitre chele ennée chi (*Gr.*, 204).

défoncer, v. a. Défoncer un terrain.

défourner, v. a. Défourner che pain.

défourquer, v. a., tirer hors de la fourche. Ne se dit que des patins, lorsque les fourches de leur fer se tirent de la planquette ; ou lorsqu'on les démonte pour les réparer. Quant i sont mal enfourqués, o les ès défourque, pour les ès renfourquer (*Gr.*, 229).

défourrer, v. a., ôter la nourriture qui est servie aux bêtes de l'étable. Che varlet de carue i défourroit ches vaques, pour rafourrer ses juments. Quand i sont attaquées trop près de l'unne l'autre, les pus méchantes i défourrent les cheti qui sont auprès d'eux.

defourrins, s. m. pl.

Ce doit être l'herbe, la paille ou le foin avec lesquels on les a affourées, que les bêtes laissent devant elles lorsqu'elles en ont trop, et qui sert à faire de l'*étramure* (*Gr.*, 119).

défoutre, v. a., rendre honteux, confus, découragé, désolé. Chèle nouvelle-là, al va ben le défoutre. Cha nen défout pus d'un. I sont défoutus on ne peut pont davantage. Même sens en Picard et en Wallon.

défréchir, v. a., défricher. *Défréquir* ou *déréquir* en Picard.

défriper, v. a., friper.

défriser, v. a., s'emploie avec *avoir*. Le mot est de meil-

leur ton que défoutre et s'emploie en compagnie plus honnête, moins grossière. Cha le défrise (*Gr.*, 205).

défrisé (Etre), part., se montrer confus, contrarié, déçu dans son attente. Il est tout défrisé.

défritures, s. f., portions de terres qu'on n'a point laissé reposer durant l'année de jachère, mais où l'on a planté des légumes, du lin, du trèfle, de la lupuline, etc., et que l'on sème de nouveau en blé. — J. Henry, p. 173, donne *dessolis* comme synonyme. — J'ai semé tous mes téres ; i ne reste pus que ches défritures (*Gr.*, 127).

défroncher, v. a., défroncer, déplisser.

défreumer ou **défrunmer**, v. a., donner la liberté à quelqu'un qui est enfermé. Jel l'ai défrunmé.

défuire, v. a., déterrer, exhumer, retirer de la terre ce qui y a été enfoui. Ches tiens il ont tant dégratté qu'il ont défui chele carongne : ol l'avoit pourtant enfuie ben avant.

défuler, v. a., veut pour régime l'objet qu'on ôte de dessus sa tête. Défuler sen bonnet, sen capiau, se casquette (Le Roy, p. 11, décoiffer.— En Picard, tête défulée, tête nue).

— **(se)**, v. pron., se découvrir la tête, pour saluer quelqu'un. I ne s'a pont défulé devant che Monsieur.

défunqueter, v. n., mourir. Ne s'emploie, il me semble, qu'au participe : al est défunquetée, et n'appartient pas au langage sérieux. *Défunquer* en Rouchi et *défuncter* en Picard.

défunt, adj. invariable qui se place devant les noms de personnes, pour indiquer que l'on parle d'un mort ou d'une morte, comme on le fait dans le français académique par le mot *feu*. Défunt Pierre, défunt Rose, défunt Tantanne, défunt Gogote, défunt Joly. — On dit aussi, à l'instar des noms de personnes : Défunt Monsieur, défunt Madame, défunt che maitre, défunt che caron, défunt che gourlier, défunt men pére, me mère, me tante, men frère, me sœur, etc.

défunt, défunte, subst. m. f., comme en français (*Gr.*, 128, 182).

dégager (se), v. pr., s'éclaircir. Le tans i se dégage : il est en peu dégagé, c'est-à-dire que le ciel se rassérène.

dégaîne ou **déguenne**, s. f., tournure, port, manières. I n'a pont granment de dégaîne. Il a enne dégaîne come enne truie qui caufe l' four (Hécart).

dégarnir, v. a., dégarnir.

dégarouler, v. n., dégringoler, tomber en roulant à bas de quelque chose (Le Roy, p. 1). *Dérivouler* en Rouchi et *dégrouler* en Normand.

dégarrotter, v. a., débarrasser des garrots. Dégarrotter mes chabots, mes patins.

dégat, s. m., dégat.

dégaverlé, adj., décolleté. Ches fenmes il étoient è dégaverlées, bêtôt jusqu'à le boutingne ! (*Gr.*, 241).

dégelée, s. m., avalanche de coups, de choses qui descendent et qui tombent. Enne dégelée de punmes. Donner enne dégelée à quelqu'un, le rosser. De même en Wallon, Rouchi, Normand et Lillois.

dégeler, v. n., dégeler, au sens académique ; puis tomber avec une fréquence précipitée. I dégéloient-ès dur. Les coups de bâtons i dégéloient-è de sus sen pauvre dos comme del grêle en hiver.

dégez, s. m.; dégel. Le dégez est arrivé. Ch'est en biau dégez (*Gr.*, 85).

dégobillage, s. m., action ou résultat du vomissement.

dégobiller, v. n., vomir. En Wallon *dégauvier* (*Gr.*, 222).

dégommer, v. a., destituer, priver de ses fonctions.

dégorger, v. a. et n., dégorger. — Se dit aussi des *pigeons* qui donnent la nourriture à leurs petits, en la tirant de leur gorge.

dégoter, v. a., dégoter, rendre quelqu'un plus hardi, plus gaillard, moralement plus développé.

En Picard et en Rouchi **dégoté**, participe, signifie fin, rusé, spirituel. V. Dégaine.

— **(se)**, v. pronominal ; devenir plus hardi (Le Roy, p. 11).

dégourdir, v. a., dégourdir, faire sortir hors de l'engourdissement ; par suite, réchauffer, éveiller, donner de l'aplomb et de l'entregent. Os avons mengé le soupe presqué toute froide ; a n'étoit casiment pont dégourdie. Ch'est cha comme vo fille alle est dégourdie astère : o n'éroit pont dit cha l'ennée passée (*Gr.*, 241).

dégoûtable, adj., dégoûtant, par sa laideur morale ou physique. Grand dégoûtable. Ch'est dégoûtable. Dégoûtable bête !

dégoûter, v. a., ôter le goût, l'appétit, donner de l'aversion pour quelque chose. Il est dégoûté de chele viande.
— Aussi inspirer un sentiment d'aversion par laideur morale ou physique. En ce sens il n'est guère employé qu'à la seconde et à la troisième personne du présent de l'indicatif. Tè me dégoûtes, tiens ! I me dégoûte si fort que jen ne peux pont le vir.

degoutter, v. n., couler goutte à goutte. On prononce d'goutter.

degouttins, s. m. pl., ce qui tombe en degouttant. Les degouttins de ches chévronnes, de ches abres... Du chitre dé degouttins, le premier écoulement de jus de pommes, qui sort du pressoir (*Gr.*, 119).

dégraisser, v. a., dégraisser (Dégraisser les tères, le contraire d'*engraisser*, mettre de l'engrais).

dégratter, v. a., gratter la terre en en rejetant les débris d'un côté et de l'autre.

Dégratter est le fait de la poule qui de ses deux pattes fouille les ordures pour y trouver quelque chose à manger. — C'est le fait du chien terrier qui se creuse un chemin pour atteindre sa proie.

On dit figurément qu'un homme a besoin de bien dégratter, pour gagner sa vie en travaillant la terre, ou en récoltant avec peine ce qu'elle produit (*Gr.*, 219, 241).

dégréïement ou **dégréyment**, s. m., action de dégréïer. Il est parti de dégréïement (*Gr.*, 93).

dégréïer ou **dégréyer**, v. a., rendre confus, honteux, par désappointement, ou par reproche. Jel l'ai famèsement dégréïé. I se dégréïe aisément. J'ai été tout dégréïé de vos vir là (*Gr.*, 92, 241, 419).

dégriffer, v. a., égratigner. V. Dégritter.

dégrioler, v. n., glisser sur la glace. Le Roy l'écrit dégriauler (*Gr.*, 220).

dégrioloire, s. f., glissoire sur la glace.

dégriser, v. a., faire sortir quelqu'un de son état d'ivresse. Quand i sera dégrisé, i sera ben défoutu de

tout che qu'il a fait. — Au figuré, faire cesser l'enthousiasme : A cete hêre qu'il est dégrisé, y voyt ben qu'il avoit prins des vessies pour des lanternes.

dégritter ou **dégriter**, v. a., griffer, déchirer avec les griffes. Che cat i m'a dégritté. Ches épingnes et ches rouches i m'ont tout dégritté les mains (*Gr.*, 219, 241).

dégrochir, v. a., dégrossir (*Gr.*, 219).

dégueuler, v. n., dégueuler, vomir des injures.

déhalé, adj., se dit de quelqu'un dont les pantalons descendent disgracieusement à bas des hanches, et menacent en quelque sorte de tomber. C'est ordinairement le signe d'une grande nonchalance dans la tenue. En grand déhalé, qui n'a pont le courage de relèver ses cauches.

déhamonner, v. a., débarrasser un animal de l'entrave, ou hamon qu'on lui avait mis.

déharnaquer, v. a., ôter les harnais. Men bidet il est déharnaqué. *Déhernequier* en Normand (*Gr.*, 241).

deheurs. V. Déhors.

déhocquer, v. a., décrocher. Déhocquez chele baïe pour le récurer. Chele servante al ira déhocquer chele buée, cha ne rechue pus à chele hère-chi.

débodder, v. a., défricher, aplanir les *hoddes* improductives qui bordent la haie d'un champ, afin d'en livrer le terrain à la culture. V. Hodde.

déhonté, adj., qui a perdu la honte, qui ne sait plus rougir.

déhors, adv., dehors, à l'extérieur. Le déhors par opposition à le dédens. On dit aussi **deheurs** que l'on prononce ed-heurs (*s* aphone). Quement qu'o peut core être deheurs à chele hère-là. Il l'ont mis déhors ou deheurs de se maison; deheurs de ses droits (*Gr.*, 229, 324, 481, 482, 483*, 524).

déhourder, v. n., ôter le hourd, l'échafaudage d'un mur en construction. Ches machons i quemencheront demain à déhourder (*Gr.*, 241).

déhouser, v. a., détacher la peau, comme si on tirait des houseaux (guêtres). Un paysan goulu, qui mangeait une douzaine de harengs en n'en faisant qu'une bouchée

de chaque, disait : Je les-è prendoye comme cha par le tête et par le queue, et je les avoye bétôt déhousés (Voyez Le Roy, p. 11).

déhouser (se), v. pr., en Picard, ôter ses guêtres (Corblet).

déhutter, v. n., sortir de sa hutte, ou de son trou, de l'endroit où l'on était retiré ou caché. Il l'a fait déhutter. Faura ben qu'i déhutte, enne fois ou l'autre.

déjà, adverbe de temps, déjà. Os êtes déjà levé (*Gr.*, 491).

déjoint, te, part. de déjoindre, comme en français (*Gr.*, 344).

déjouquer, v. n., déjucher, descendre du juchoir (jouquois) où l'on était monté, Les poules déjouquent le matin. Le mot se dit figurément de l'homme qui sort de son lit : il est déjà déjouqué. Au déjouque (Picard), au matin (De ὑψῶ, je suis juché).

— v. a., signifiant : faire tomber. Le chasseur déjouque l'oiseau qui perche haut sur un arbre.

déjunner, v. n., déjeûner.

— s. m., déjeûner. Men déjunner est-i prêt ? (*Gr.*, 129).

délacher, v. a., délacer, desserrer les cordons par lesquels on a lacé quelque chose. Délacher ses souliers. Sortir aveuc des souliers délachés.

dele, del ou **delle**, particule comme *du*, composée de la préposition *de* et de l'article *le*. *Dell' iaue* (*Gr.*, 274, 275, 338).

délibérer, v. n., examiner, consulter ; part. prés., délibérant (*Gr.*, 83).

— **(se)**, v. pr., se délivrer, se libérer d'une dette ou d'une obligation quelconque.

délicate, adj., m. f., délicat. Ch'est en garchon ben délicate (*Gr.*, 79).

délicater (se), v. pr., se délicater, se traiter avec délicatesse et s'amollir ainsi le tempérament.

delicoter, v. a., ôter le licol des bêtes chevalines et les mettre en liberté. — Au figuré, c'est aussi déniaiser.

— **(se)** les gambes, les délier par la promenade, l'exercice, la danse.

délier, v. a., délier.

délions, s. m. pl., inégalités, nœuds qui se rencontrent dans le fil (*Gr.*, 141).

M. l'abbé Corblet dit textuellement « inégalités qui se rencontrent dans le fil. — Synonyme : *bouillons* ».

M. Jouancoux trouve une grande différence entre les deux mots et dit avec raison (une fois n'est pas coutume), que les *délions* « sont des inégalités qui se trouvent aux endroits où le fil est trop menu, tandis que les *bouillons* sont les excroissances du fil ».

délité, adj.-part., changé de lit. O' ne dort pont ben quand on est délité.

délivrer et **déloger**, comme en français.

déloïances, s. f. pl., doléances, plaintes, histoire de ses malheurs et de ses infortunes. I m'a conté ses déloïances. Le cahier de la paroisse de Bimont, pour l'assemblée primaire aux élections de 1789 est intitulé : Déloyances, plaintes et remontrances, etc. (*Gr.*, 82, 141, 154).

déloqueté, participe, vêtu d'habits qui sont en loques, déguenillé. *Deloketé* en Picard et *delocté* en Lillois.

déloufer, v. a., vomir. *Dégover*, *délofer* et *délover* en Picard.

déluge, s. m., déluge. I pleut comme au déluge ; ch'est en vrai déluge.

déluré, adj., luron, gaillard, malin (Corblet. — De βδελυρός, déluré). C'est le contraire d'*inchepé* (Le Roy, p. 12).

démacatif, adj. m., pâle et défait comme quelqu'un qui vient de vomir. Il a en air démacatif (*Gr.*, 117). V. Démaquer.

demain, adv., demain. Demain au matin, d'après demain (*Gr.*, 83, 487, 489*, 511).

démancher, v. a., démancher.

demander, v. a., demander. La première syllabe de ce mot, qui est muette, prend l'accent aigu, lorsqu'elle est précédée d'une autre muette. Jen ne say pont quoy qu'i me démande (*Gr.*, 103, 179).

D'mande en peu den no' village (Dez., III, 4).

démantibuler, v. a., démantibuler, démembrer, disloquer.

démaquage. s. m., vomissement, chose vomie (*Gr.*, 78).

démaquer, v. a., vomir. C'est le contraire de *mâcher* (Le Roy). En Picard, au figuré, vomir des injures.

démarcher (se), v. pr., se mettre en marche, se donner

du mouvement. Je sus si recrand que je ne peux pus me démarcher.

démarer, v. n., partir, sortir de l'endroit où l'on est.

démengeaison, s. m., démangeaison. On dira plutôt gratte. *Démenjure* en Picard.

démenger, v. a., démanger. Eje sus démengé.

démépriljer, v. a., dire du mal de quelqu'un, le mésestimer ; critiquer et rabaisser la valeur d'une marchandise.

démerler, v. a., démêler, distinguer les uns des autres (*Gr.*, 241).

démettre, v. a., démettre. Idiotisme : Démettre le tans, le faire changer de beau en laid. Le tonnoire al a démis le tans (*Gr.*, 238, 462).

demeure, s. f., demeure, maison. Enne démeure, deux demeures (*Gr.*, 103, 138). Voir le mot suivant.

Etre en demere de... (Cartul. Crémarest).

demeurer, v. n., habiter, résider, être domicilié à... La première syllabe, qui est muette, prend l'accent aigu quand elle est précédée d'une autre muette. I va demeurer à Boulongne. Je démeure éde sus che port. Où qu'os demeurez ? (*Gr.*, 103).

Le Cartulaire de Crémarest donne une forme de subjonctif qu'on ne peut laisser de côté « *Que le lieu soit et demeureche au droit de...* » (1430, f° XIII).

demie, s. f., demie, demi-heure, demi-centime. Le mot s'accentue après une muette. Enne démie. *De* est muet après une forte : Enne hère et demie. On n'emploie guère demie devant les substantifs, où l'on se sert plutôt de la particule *mi*.

demingler, v. a., détruire, mettre en pièces. Un jeune chien *démingle* du papier, des chiffons, tout ce qu'il attrape, pour jouer. *Démanglé* en Picard, défait, mal dépecé (*Gr.*, 118).

démises, s. f., vêtements qui ont été portés et qui sont mis au rebut par les gens riches. *Démêtures* en Picard (*Gr.*, 117).

démoiselle, s. f., demoiselle. Se fille al est habillée, al est mis, comme enne démoiselle.

démoiselle, s. f., insecte ailé, libellule.

démoli, participe, démoli dans le sens académique ; puis comme *idiotisme*: fatigué, brisé de fatigue. Je sut entièrement démoli : je n'en peux pus.

démon, s. m., démon. Employé surtout comme comparaison : Hardi comme en démon ; fort comme en démon ; travailler comme en démon ; ch'est en démon pour la gueule, etc. (*Gr.*, 123).

démonter, v. a., décourager par moquerie, par confusion. I s'a trouvé tout démonté.

— v. n., désassembler les parties d'un ouvrage. Mes souliers i sont démontés, décousus, faisant eau.

démucher, v. a., ôter quelque chose de l'endroit où on l'avait caché. Démucher sen trezor (pr. terzor).

— **(se)**, v. pr., se tirer hors d'une cachette.

den, prép., dans. Latin *de in*, comme *de intus*. Le mot Boulonnais ne peut s'écrire avec un *s* comme le français *dans*, ni comme le Picard *dins* ; car le *n* se fait entendre devant les mots commençant par une voyelle. Den en baril, den enne maison. Tout den en coup (Prononcez denn' en baril, etc.). L'ancien français emploie constamment *dens* ou *denz* (*Gr.*, 95, 170, 171, 287, 324, 325, 511, 519*, 520. — De δ'ενς, dans).

dénapelé, adj., mot raccourci, de décanapelé, dépenaillé.

déneuer, v. a., dénouer, défaire un nœud, détacher. *Dénoer* en Rouchi.

déniché, adj., déniché, sorti du nid ; par suite espiègle. Cependant voyez Niche. — *Idiotisme* : O n'étoit pont déniché den che tans-là comme à cete hère.

dénicher, v. a., dénicher. Dénicher des nids, et par suite trouver des choses cachées. Où qu'il a été dénicher ches choses-là.

dénicheux, adj., dénicheur.

dénier, s. m., denier, monnaie de compte. Les déniers de mariage.

dénoncher, v. a., dénoncer.

dent, s. m., dent. On remarquera la différence du genre, lequel est ici conforme à l'origine latine et à l'ancienne langue française. Avoir des dents comme des broques à

vielles. Faire des dents comme en cat qui menge des étoupes. Espèce de grands dents ! J'el mengeroye as dents. — Figurément : des dents de herche, de ratiau, de soie. Donner en dent, herser (*Gr.*, 95, 249). V. Herchage.

dents-de-tien, s. m. pl., chiendent, plante.

dentier, v. a., provoquer, défier. I m'a dentié ! I dentie les gens. Henry le donne ainsi que *daintier*, montrer les dents. Le Picard a encore *dentieux*, qui agace.

denture, s. f., ensemble des dents. Che tien-là, i n'a pont enne famèse denture (*Gr.*, 127).

dépaqueter, v. a., dépaqueter (*Gr.*, 421).

déparilller, v. a., déparier (ou dépareiller).

dépasser, v. a., dépasser. **Idiotisme** : une chose qui *dépasse*, qui est plus longue qu'elle ne doit être, dans un faisceau. De même en Rouchi.

dépaver, v. a., dépaver.

dépécher (se), v. pr., se hâter (De δεσπέσχω, je me hâte).

dépénaillé, participe, dépenaillé. Vêtu de loques qui s'en vont en pièces, en pénées (de *pannus*, haillon).

dépendeux, s. m., qui dépend ; ne se dit guère que dans cette phrase : En grand dépendeux d'andouilles, qui veut dire un coureur, un libertin qui fait des farces aux gens. Hécart en Rouchi dit : un homme de haute taille, fort effilé (*Gr.*, 139).

dépendre, v. n., être au pouvoir de... Si cha avoit dépendu de mi... (*Gr.*, 203, 456).

— v. a., dépendre, décrocher ce qui est pendu (Normand).

dépens, s. m., dépens, frais. Faire quelque chose à ses dépens, à ses frais. Il l'apprendra à ses dépens, aux dépens de sa bourse, ou de sa peau.

— **(Gagner ses)**, gagner sa nourriture, sans recevoir de gages.

dépense, s. f., sorte de cabinet, ou de caveau, qui sert à conserver le lait et d'autres provisions, dans les maisons rurales. I fait froid, ou i fait caud den no dépense. L'arnu est den no dépense, c'est-à-dire que l'ozone y est en abondance et fait tourner le lait. Che cat il est entré den chele dépense (*Gr.*, 96).

Viers le diespense andoi s'en vont
(Renard le nouvel, 3185),
Méon traduit à tort par *buffet*, *office*, puisque Renart y trouve de la crême.

dépenser, v. a., dépenser. Le mot le plus anciennement usité est ensiller (*Gr.*, 85, 88).

dépensier, ère, adj., comme en français (*Gr.*, 85, 88).

dépêtrer (se), v. pr., se dépêtrer.

dépiauter, v. a., écorcher, enlever la peau des animaux morts. De même en Lillois, Rouchi, Normand. *Dépiauler* ou *dépieuler* en Picard.

dépiécher, v. a., dépiécer, dépecer, couper en morceaux, mettre en pièces. Dépiécher de la viande. *Dépicher* en Rouchi et en Normand, et *dépiécheter* en Rouchi ont le même sens (De δέφεσαι, dépecer ou πεσσός, pièce).

dépiéter, v. a., ôter ce qui entoure et affermit le pied d'un arbre ou d'une plante quelconque. En fuijant no gardin, il a dépiété tous ches espaliers (Che vent il a dépiété nos chapins).

— **(se)**, v. pr. I se dépiette (*Gr.*, 421).

dépiffé, participe : fatigué, portant les traces d'une mauvaise nuit, par suite des débauches de la veille. Quand on a fait enne ribotte, on est ben dépiffé le lédemain.

déplacher, v. a., déplacer, tirer de sa place.

déplaire, v. n., déplaire.

déplaquer, v. a., ôter le placage en argile qui constitue l'essence des constructions faites en torchis. No grange al est tout déplaquée ; a se déplaque. Idiotisme artésien : I déplaque, pour dire que la boue s'attache aux souliers par suite du dégel sur les chemins.

déploïer, v. a., déplier. Déploïer en mouchois, enne serviette, enne paire de draps, enne gazette, etc. (*Gr.*, 419).

dépluger (se), v. pr., se désoler, se lamenter, faire entendre l'expression de sa désolation. I se dépluge tous les jours (*Gr.*, 339).

déplunmer, v. n., déplumer, perdre ses plumes. Nos glingnes i ne pondront pus : vlà qu'i déplunment. Che chopard il a déplunmé de bonne hère. Le Rouchi a *dépleumer*.

dépouille, s. f., récolte des champs. I n'a pont fait enne famèse dépouille chele ennée chi. Il a core eu enne bele dépouille de blé (*Gr.*, 146).

dépouiller, v. a., récolter la moisson. Quand en fermier i ne dépouille pont, faut qu'i viche et qui paieche tout de même (*Gr.*, 146).

Andrieu de Broustul a *despouliet* le pré de... (Compte Longvilliers, 1509).

déprijonner, v. a., faire sortir de prison. Tè vlà déprijonné, men povre fiu, tâche den ne pont requémencher.

Au figuré : Déprijonner ches glingnes, ouvrir leur poulailler au matin pour les laisser sortir. — Che tien il est déprijonné.

depuis, préposition et adverbe, depuis (*Gr.*, 491, 515, 520*).

déquèdre, v. a., découdre, se conjugue sur *quèdre*. *Déqueudre* en Picard (*Gr.*, 203, 479, 480).

déquerquer, v. a., décharger. Il a déquerqué se vouture (*Gr.*, 229).

déquevaler, v. n., descendre de cheval. C'est le contraire d'aquevaler (Le Roy, p. 12).

déquirer, v. a., déchirer. Le bon Diu i déquire des loques (il neige). (Vfr. *désirer* et *desquirer*, de δεσύρω, déchirer).

déracer, v. n., n'avoir pas les qualités de sa race ; être dégénéré de la valeur de ses ancêtres (*Gr.*, 176, 241).

dérachiner, v. a., arracher de terre une chose qui y tient par racines, un arbre ou une plante quelconque.

Dans les dunes, où le sable vole facilement, on dit lorsqu'il *vente* fort : *I fait en vent à dérachiner ches carottes !* (*Gr.*, 176, 212, 241).

déraquer, v. a., dégager. — **Déraqué**, participe, sorti de la raque, c'est-à-dire de la fondrière où l'on était enfoncé. — Figurément : sorti d'embarras (*Gr.*, 176, 241). V. Dédraquer.

dératé, adj., dératé (Acad.). Courir comme en dératé. Le Picard a *dérateux*, chipeur, voleur.

derière (pr. drière comme en Roman), adv. subst., derrière, de l'autre côté. Derière chele maison. Derière mi. Venir par derière, par les derières (*Gr.*, 88, 511, 513, 515, 520*, 524*).

derière (En) de..., à l'insu de..., ou adverbialement : dire en derière, médire en cachette.

On disait autrefois rière (de *retrò*). Le patois Boulonnais en disant de rière ou d'rière, est plus voisin des origines que le français *derrière* (Chevallet, III, p. 290). *Par drière* (Registre St-Nicolas, p. 231. — De δ'ἐῤῥε, en arrière).

déringement, s. m., dérangement (*Gr.*, 95).

déringer, v. a., déranger. Je viens vos déringer ? Quement cha ? Ben non, non ! i gn'a pont de déringement : Assiez-vous enne époınte aveu nous. *Dérenger*, *dérengement* en Rouchi (*Gr.*, 176, 241).

derlot pour guerlot, lequel est lui-même pour *grelot*, ayant d'abord signifié *pendeloques* de tout genre, mais aujourd'hui restreint au sens académique du mot (*Gr.*, 120, 241).

Les marins Boulonnais, comme les Picards, disent *dorlot*: *aller à dorlots*, aller acheter les bijoux de fiançailles.

dernier, ère, adj., dernier. Locution : se battre au dernier (Dezoteux, I, 4), c'est-à-dire se battre jusqu'à épuisement de forces (*Gr.*, 85, 89, 241, 509).

déroïer, v. n., sortir de la ligne, ne pas suivre la roye ou le sillon tracé par la charrue dans les champs (*Gr.*, 176, 241).

dérouchег, v. a., ôter, dégager les ronces que les bêtes à laine traînent quelquefois acorochées à leur toison.

— **(se)**, v. pr., se débarrasser des ronces auxquelles on s'était accroché (*Gr.*, 176, 241).

derrée, s. f., denrée, marchandise. Bon marché, mauvaise derrée. Ce mot s'est transformé sous l'empire de la même loi qui a fait *terre* de *tenre*, latin *tener* (tendre). (*Gr.*, 92).

derrez, derrèle, adj., qui ne sait contenir ses appétits, qui se livre à la maraude et au pillage. Se dit des animaux domestiques, principalement des chiens et des chats, qui profitent de toutes les occasions pour dévaliser le garde-manger. No cat, il est fort derrez ! Ques bête derrèle ! O ne peut ren laicher sus sen quemin (*Gr.*, 85. — Vfr. *déroïé*, déréglé).

des, article, des. — **fois**, quelquefois (*Gr.*, 94, 273, 274, 276, 511*).

desastrer (pr. d'zastrer), v. n., endommager, ou détruire par accident. El pays a été tout desastré par les grêles.

désenfler, v. n., désenfler.

desert, s. m., désert. Ainsi prononcé dans le nom du château et du hameau du Desert (D'zert), à Desvres, Menneville, Courset (*Gr.*, 229, 241).

deserter, v. a., plus souvent neutre, déserter, quitter son poste, d'serter (*Gr.*, 229).

deserteux, s. m., déserteur, d'zerteux (*Gr.*, 139).

desespérer (se), v. pr. Se suicider. I s'a desespéré (prononcez d'zespéré). Dans le sens actif : mettre en mauvais état, mettre en pièces. Il a desespéré tous ses habits ; ses pieds, ses mains étoient tout desespérés, déchirés, mis en sang, pleins de blessures. — Dezoteux l'emploie dans le sens ordinaire du français :

Car vrayment i s' d'zespère (I, 9).

desir, s. m., désir ; on prononce d'zir (et non désir comme dans la *Grammaire*, p. 117, 176).

desirer, v. a.. désirer. On prononce avec l'*e* muet : d'zirer.

désirer, v. a. et n., digérer ; employé aussi au neutre sans régime. Le menger i désire. — Désirer des cleux, pour dire : digérer facilement les mets les plus durs, V. Digestion.

desireux, èse, adj., qui désire. On prononce d'zireux. Il est desireux, al est desirèse (*Gr.*, 138).

désolation, s. f., désolation. Ch'est enne désolation de vir cha.

désolé, adj., désolé, chagrin. Dezoteux n'accentue pas la première syllabe :

Ech' pauvre garçon, ben d'zolé (I, 7),

ce qui est contre l'usage actuel.

desous, préposition, sous, dessous. On prononce suivant les circonstances d'zous, dézous ou edzous.

I faut qu'i quèchent ed'zous nos coups (Dez., II, 4).

Par désous ou pa' desous chele chevronne. Le désous ne vaut quique fois pont le dessus. Passez desous che sautois, desous che pont. *Desous* en Roman (*Gr.*, 145, 181, 481, 483, 513, 515, 520, 521, 524*. — De εσσον ou δ'έσσον).

dessaler, v. a., dessaler. Mettre de le mourue dessaler.

dessaquer, v. a., tirer hors d'un sac.

— v. n., sortir, se montrer au dehors.

dessoder, v. a., dessouder. Le manche de no casterole al est dessodée.

dessoler, v. a., changer l'assolement d'une terre en culture, de manière à lui faire porter quelque récolte durant l'année de repos.

dessolis, s. m. pl., synonyme de défritures, terre dont on change l'assolement, en lui faisant porter trois récoltes successives au lieu de deux (Voir J. Henry, p. 173. — *Gr.*, 116).

dessorcheler, v. a., faire cesser un ensorcellement; tirer quelqu'un d'une suite de malheurs dont il attribuait la cause à *un sort*, que des sorciers auraient fait tomber sur lui (*Gr.*, 420).

dessoûler, v. a., faire sortir de l'état d'ivresse. Le verbe est actif et pronominal : on dessoûle quelqu'un par des drogues ; — ou bien on se dessoûle soi-même, soit artificiellement, soit naturellement après le repos et la diète.

Il est aussi neutre : I ne dessoûle pas, al ne dessoûle jamais, c'est-à-dire : ils ne cessent jamais d'être ivres.

dessur ou **dessus**, préposition, dessus, sur. La première syllabe muette s'accentue après une autre muette.

dessur, ou plutôt de sur, est préposition. Che tien, i s'a jeté de sur mi.

dessus, se prend substantivement : Le dessus ; lécheti du dessus ; tirer le dessus.

— **(Au)**, prononcez au de sus ; **par dessus**, sont adverbes. Au d'sus d'mi. Par dessus chele rivière (De δ'ἔσσυς, dessus. — *Gr.*, 115, 126, 127, 156, 176, 481, 484*, 513, 515, 521, 524).

Je n' souffrirai pont qu'un sorcier
Ed'sus mi boute es' patte (Dez., I, 4).

Anciennement *deseure :* pour avoir ouvré... au chasteau de Longvilliers à faire le grange *deseure* l'estable... (1509).

destin, s. m., sort fatal, destinée ; s'entend en Boulonnais de l'inclination naturelle, de la vocation d'un indi-

vidu. Ch'étoit sen destin de se mettre soldat. Ch'est sen destin comme cha : i faut le laicher faire (*Gr.*, 119).

Desvres, nom de ville. **Desvrois**, habitants de Desvres (*Gr.*, 144. — Dans les vieux textes on rencontre l'abréviation *Deūne*, pour *Deverne ;* et *Desurene*, qu'il faut toujours lire *Desvrene*.

détail, s. m., détail.

détaillant, s. m., débitant, marchand au détail (*Gr.*, 81).

détaindre, v. a., éteindre. Détaindre che fu. Che fu, il est détaint. No candeille, al est détainte. Hécart, qui écrit *détinte*, à l'infinitif, pour les deux acceptions (I faut détinte le feu ; détins l'candèle), cite néanmoins de vieux textes, où l'on dit : Je destains le feu. Le feu fut destaint ; et constate que l'on disait en vieux français *destaindre* (*Gr.*, 458).

— v. n. et pronominal, déteindre, perdre sa couleur. Men cotron i s'a détaint. Ches mouchois-là ; i détaintent den che cuvier.

détaler, v. n., détaler.

détaquer, v. a., détacher, dans les deux sens de délier et d'ôter les taches qui maculent une étoffe. Détaquez chez vaques, pour les mener à pâture. Détaquer che tien : pauvre bête, i gn'a longtans assez qu'il est attaqué. — Ches serviettes i sont belles, astère. Les taques i sont en allées aveuc chele iaue de javelle ; ch'est enne drogue qui détaque ben.

détasser, v. a., ôter du tas, c'est-à-dire de la *tassoire*. De même en Wallon, Rouchi, Normand. I faut détasser l' fourache (Hécart).

Ce que j'entasse, ung autre le detasse (Molinet, f° 131).

dételer, détendre et **détente**, comme en français.

déterminé, part., hardi, décidé, violent, qui n'a pas peur. Ch'est en garçon ben déterminé : o ne li fera pont avoir père aisément.

— se dit aussi du temps, lorsqu'il est très mauvais. I fait en tans déterminé.

déterrer, v. a., déterrer (Il faudrait écrire détèrer puisqu'on écrit tère et entèrer).

détester, v. a., détester.

détijer, v. a., détiser (Acad.), ôter les tisons du feu.

I faut détijer che fu : o ne peut mie durer auprès. C'est le contraire d'*attijer*, qui a été oublié.

détiquer, v. a., arracher ce qui a été *entiqué*, fiché ou planté dans la terre. N'est guère usité en Boulonnais.

détombir, v. n., chauffer légèrement ; se dit de l'eau, des boissons ou des aliments que l'on fait tiédir auprès du feu. Che n'est pont core caud ; ch'est seulement détombi.

détordre et **détortiller**, comme en français (*Gr.*, 222).

détouillage, s. m., action de détouiller.

détouiller, v. a., démêler les cheveux. I ne s'a pont détouillé aujourd'hui : le vlà crignu comme en hérichon. Hécart cite ce couplet d'une chanson picarde :

Frère Françôs il avôt un fieu,
Avec un gros clau i détouliot ses q'veux ;
Et quand i l' zavôt ben détouliés
Il avôt tout l'air d'un mal peigné.

détouillois, s. m., démêloir, peigne à démêler (*Gr.*, 143). J'ai cassé men détouillois.

détoupage, s. m., action de détouper. Les pauvres gens se chauffent l'hiver avec le bois du détoupage.

détouper, v. a., ôter les branchages dont on s'est servi pour rétouper, c'est-à-dire pour boucher les entrées des courtils ensemencés, pour en fortifier les haies et les clôtures, afin d'empêcher les bestiaux d'y pénétrer.

détour, s. m., détour.

détourier, ère, adj., homme qui use de détours, de tromperies. Ch'est en détourier : o ne sait jamais che qu'i pense (*Gr.*, 85, 88).

détrèche, s. f., détresse, angoisse. J'entends dire : suer de détrèche, c'est-à-dire entrer en transpiration, moins sous l'influence du travail et de la peine, que par suite de l'appréhension et de la crainte (*Gr.*, 199. — De δ'εστρήσις, détresse).

détribouler, v. n., rouler de haut en bas, synonyme de dégarouler. En parlant des choses on dit : ses bas i sont détriboulés, c'est-à-dire mal retenus par la jarretière, ils sont descendus le long des jambes. Mes quenneçons i sont détriboulés.

détrier et **détraier** (dyssyllabe), v. a., trier, faire le triage de quelque chose. *Détrayer* en Picard et en Roman. *Détricher* en Rouchi (*Gr.*, 139).

détruire, v. a., détruire. En patois *truï* forme deux syllabes, contrairement à la prononciation française. I vaut miux se dédire qué se détruïre (*Gr.*, 231, 471).

dette, s. f., dette. Etre cousu de dettes. Payer ses dettes (De δετή, dette).

deuil (pr. deu-glie), s. m., deuil. Mener le deuil, être du deuil, porter le deuil ; ce dernier mot se dit le plus souvent de celui et de celle qui accompagnent le plus proche de la parenté (Vfr. *duel*, de δύηλος, deuil. — *Gr.*, 138, 142, 221, 222).

deuillant, adj. subst., qui est en deuil, se dit des personnes de la parenté du défunt, des plus proches parents ; on l'emploie le plus souvent au singulier, et alors il signifie le plus proche parent, celui qui mène le deuil (*Gr.*, 81).

deux, adj. numéral, deux. L'*x* sonne comme *s*, ou plutôt comme *z* devant un nom commençant par une voyelle ou une *h* muette. Deux amis, deux hommes, prononcez deu-z-amis, deu-z-hommes. On dit cependant deu ou trois (*Gr.*, 138, 302*).

— **à deux** (pr. deu à deu), ou deux par deux, répond au latin bini.

— **(Lus)**, pour *eux deux*, équivaut à *tous les deux*, latin *ambo*. *Leu deux*, en Normand.

deuxième (pr. deuzième), adj. ord., deuxième (*Gr.*, 141, 302).

dévaler, v. a. et n., dévaler, descendre, aller en bas (J. Henry), se dit aussi en Artésien, Rouchi, Lillois, Normand, etc. V. Aval.

devant, prép., devant, avant. I s'a posé tout de droit devant mi. Aller au devant, par devant.

— **-z-hier**, ou à devant-z-hier.

— **(A) nonne**, dans la matinée.

— **(Le nuit dé)**, (pr. l' nuit d'edvant), la nuit avant le jour dont on parle, la nuit précédente. De même en Wallon.

devant, s. m., devant. On dit : sen devant, de la partie antérieure des animaux, considérés au point de vue de la beauté (*Gr.*, 81, 487, 490*, 506, 513, 515, 521*, 524, 525).

dévanture, s. f., façade d'une maison (*Gr.*, 127).

Le Picard a *devantieu* pour tablier. A Boulogne (1680), on disait un *devanteau*.

dévériner, v. a., dévisser, détourner le vérin (grande vis en bois). No machine al est dévérinée.

— **(se)**, v. pr. I se déveringne (*Gr.*, 212).

dévêtir, v. a., dévêtir. On le dit absolument, du fait de retirer certains vêtements de luxe pour en mettre de moindre valeur : I s'a dévêtu en rentrant de le messe.

dévisager, v. a., regarder fixement une personne, de manière à bien remarquer les traits de son visage.

dévise, s. f., conversation, esprit de causerie. J. Henry écrit *devise*, discours : I n'a pont granment de dévise, pour dire il ne sait pas tenir une conversation. En Wallon *d'visses*, pour paroles (*Gr.*, 117, 250).

Anciennement : devis « *Ouvrages mis en adjudication... sur la devise qui sera representée* » (Registre de Saint-Nicolas, 1550).

deviser, v. n., s'entretenir familièrement, causer, converser. Il a devisé aveu li pus d'enne hère durant (De δεβίζω, babiller. — *Gr.*, 345).

— **(se)**, v. pr. Os nen parlerons, os nos deviserons.

devoir, s. m., devoir, chose à laquelle on est obligé par profession. Quand le chien aboie, il fait sen devoir : Laiche abaïer che tien, i fait sen devoir, chele bête (*Gr.*, 454, 455).

— v. a., être en dette. I doit as tiens et as gens, c'est-à-dire au tiers et au quart.

dévot, ote, adj., dévot, pieux. Il est dévot, al est dévote.

dévotion, s. f., dévotion.

devourer, v. a., dévorer, manger avec avidité. On prononce d'vourer. I ne menge pont, i devoure. Vo tien il est méchant, i veut devourer les gens. Le mot est Roman.

déwagner, v. a., désarticuler, desserrer un assemblage quelconque, une machine, une voiture, une brouette. Se carette, al est tout déwagnée. On le dit aussi d'un individu qui se tient mal sur ses jambes : En grand déwagné. *Déouagné* en Picard.

déwidier, *aliàs* **déwidjier**, v. a., dévider (*Gr.*, 85, 185, 422).

dewidioire ou **dewidjioire**, s. f., femme qui dévide (*Gr.*, 149, 176, 185).

dewidiois ou **dewidjiois**, s. m., dévidoir. As-tu vu chele déwidioire, là-bas au pied de che Buchon de Maï ; quand o passe par là le jour des Trépassés, a vos suit aveuc sen dewidiois, pour vos faire déwidier aveuc elle, en vos menant perdre den en précipite (Légende de la Dévideuse du mont de Lottinghen. — *Gr.*, 143, 185).

dia, interjection dont on se sert pour crier aux chevaux d'aller à gauche. Dia, bélotte ! I n'entend ni à hu ni à dia, il a la tête dure, il ne comprend rien de ce qu'on lui dit (Hécart).

Dio en Picard. *Dia* sert en Bretagne pour faire aller les chevaux à droite (*Gr.*, 139, 157).

diable, s. m., diable, malin esprit. En Picard et en Rouchi : *diale*.

Du diable vient, au diable reva, Proverbe.

Ch'est le diable, vlà le diable, c'est difficile. — Cha ne vaut pont le diable, pas grand chose. — Quand le diable y seroit ; le diable le gly est ben ! — Envoyer quelque chose au diable, à tous les diables, aux cinq cents, aux chent mille diables. — Le diable m'emporte, si... ! Qué le diable emporte l'imbécile qu'il a fait cha ; le diable t'emporte ! Imprécations trop souvent employées.

Dezoteux s'en sert sans régime :

I m' dit, l' diable emporte, Magritte
I faut tout d' suit' nos marier (III, 2).
Ej' sus t'en diable à l'ouvrage (III, 4).

Avoir le diable à le gueulle, être un gourmand, un avale-tout. A la diable. — Sigart (*Wallon de Mons*), cite : On n' saroit peigner en diape qui n'a gnié d' kéveux, on ne peut rien tirer d'une personne sans ressource. En Boulonnais on dirait : On ne pingne pont en diable qu'i n'a pont de caveux. Et cet autre que le Boulonnais comprend aussi : El diape va marier s' fiye, qui se dit quand il pleut, en même temps qu'il fait du soleil :

Du dyable vient, au dyable va (Mol., f° 125).

(De διάϐολος, latinisé en *diabolus*. — *Gr.*, 139, 157, 191, 193, 506).

diablement ou **diabelment**, adv., formule du superlatif. J'ai diabement mal fait (Parabole Saint-Omer. — *Gr.*, 14). *Diabelmen* en Rouchi. V. Diantrement.

On voit aussi dans la *Grammaire* les formes *diabe*, *diape* et *diabelment*, pp. 193, 308.

diablerie et **diablesse**, comme en français.

diagnostic (pr. diaguenostic), s. m. (*Gr.*, 209, 210).

diamant, s. m., diamant. Restreint, je crois, au sens de *diamant de vitrier* (De ἀδάμαντα, latinisé en *adamantem*).

diantre, s. m., euphémisme populaire du mot *diable*. Certaines religieuses de la campagne faisaient épeler à leurs élèves, *d*, *i*, *di*, *a*, *b*, *l*, *e*, *ble*, *diantre !*

On dit en Boulonnais, par exclamation : Diantre ! ch'est le diantre, c'est le difficile. Le diantre le gly est ben ! En tapage du diantre (*Gr.*, 141, 231).

diantrement et **diantremen**, adv., beaucoup, fort, extraordinairement. Ch'étoit diantrement grand, diantrement biau, etc. (*Gr.*, 491).

dicque ou **dique**, s. f., digue. Anciennement *disque : hauchier les disques* (Compte Longvilliers, 1509).

dicton, s. m., dicton, sentence, proverbe. En vius dicton de vielles gens.

diète, s. f., diète ; mettre à le diète.

différence, s. f., différence.

difficile, adj., difficile. Se dit seulement des personnes, dans le sens de *malaisé à contenter*. Son doublet est *malaju*, qui se dit des choses, et quelquefois aussi des personnes.

diffigultée, s. f., difficulté. Aussi en Lillois. *Défigulté* en Rouchi et Wallon (*Gr.*, 92).

difforme, adj., mal formé.

digestion, s. f., digestion. On prononce digécion.

dijard, **arde**, adj., qui aime à *dire*, ou en d'autres termes à faire des observations et des réprimandes continuelles. Ch'est en dijard : i ne faut pont faire attention à li (*Gr.*, 227).

dijau, s. m., dizeau, tas de dix bottes posées à terre dans les champs, prêtes à être chargées sur les chars. En

dijau de blé, de warats, etc. — Henry donne *dizeau*, et Le Roy *dijau ;* il ajoute : « les femmes âgées comptent leurs années par *dijaux*... huit dijaux font quatre-vingts ans » (*Gr.*, 133, 165, 369).

dije-huit, **dije-neuf**, adj. num., dix-huit, dix-neuf (*Gr.*, 300, 302). — *Dixehuit* (Aveu de Souverain-Moulin, 1560).

diligenter (se), v. pr., faire diligence, se presser. Aussi Normand.

Dimenche, s. m , Dimanche, premier jour de la semaine dans le calendrier grégorien. Des habits à Dimenches, des souliers, enne casquette, enne quervate à Dimenches. Al a mis se belle robe des Dimenches (*Gr.*, 199, 506).

J'ai eun' casaque à Dimenche (Dez., III, 8).

dimer, v. n., dîmer, lever la dîme. I dinme, I dimoyent.

diminuer, v. a. et n., et **diminution**, comme en français.

dîner, v. n., dîner. Ce verbe fait ses finales muettes en *ingne*. Je dingne, je dînoy (*Gr.*, 212. — De δειπνῶ ou δειπνῶ, je dîne).

— s. m., dîner. *Déner* et *denner* en Rouchi.

dingne, adj. fém., digne (*Gr.*, 41).

dinme, s. m., dîme. O' parle éde rétablir ches dinmes.

Vfr. *disme* ou *desme* de δασμός, tribut, et non de *decima* (J. Espagnolle).

dire, v. a. et n., dire. Eje dis, tè dijois, os dijons, j'el l'ai dit, que je diche, dijant (*Gr.*, 165, 471. — De δ'ίρεν, dire).

disangne, s. f., racontars, médisances, calomnies ; dérive de *dire*. Des disangnes. V. Dizangnes.

discontinuer, v. n., discontinuer. Doublet : *décesser*. Il a plu enne hêre ede long, sans discontinuer.

disgrâce, s. f., disgrâce, dans le sens d'évènement fâcheux.

disparu, part., disparu, évadé, parti on ne sait où.

dispos, adj., dispos, agile.

disposer, v. n., disposer, dans le sens d'*user*, avoir à sa disposition. Os povez disposer, faire usage de ce dont on parle et qu'on vous offre.

disposition, s. f., disposition, usage. Même sens que disposer. Ch'est à vo disposition.

dispute, s. f., dispute.

disputer, v. a., quereller, réprimander. Jel l'ay disputé enne séquamment fort.
— v. n., faire des disputes, des querelles, avoir des discussions.
dissiper, v. a., distraire. Je m'amuse core en peu à tapoter sus chel inglunme, pour me dissiper.
disteux, **èse**, adj., désireux, qui promène ses désirs d'un objet à un autre, qui convoite tout ce qu'il voit. Ch'est en disteux. Il est toujours disteux. L'Académie a *disetteux*, dans le sens de besogneux. En vfr. *disceteus* est le contraire de *plentureus* (*Gr.*, 138).
distinguer, v. a., voir clairement. O ne peut ren distinguer.
distribuer et **distribution**, comme en français.
disvorcer (se), v. pron., divorcer, rompre le mariage, se séparer de corps et de biens. I s'ont disvorcés. A s'a disvorcée de sen honme. I lus ont disvorcé.
Diu, s. m., Dieu. Prier Diu. Le bon Diu. Diu merci ! Héreux comme en Diu ! Mon Diu ! — A Diu lever, l'élévation de la messe (*Gr.*, 140, 157. — De Δίος ou Δεύς, latinisé en *Deus*).
diverticheinent, s. m., divertissement. A ceux qui vont s'amuser, on souhaite : Bon divertichement !
divertir (se), se divertir, s'amuser. I s'a ben diverti.
divin, **ine**, adj. (*Gr.*, 184).
divinement, adv., divinement : employé comme coefficient des adjectifs, pour les porter au superlatif. Ch'étoit divinement biau.
dix, adj. numéral, dix. Absolument, on prononce **disse**. On écrit et l'on prononce *dij*, dans dij-huit, dij-neuf ; mais on dit, comme en français diz hommes ; devant une consonne *di*, dix francs, comme en français : on dit aussi di ou douze (*Gr.*, 117, 185, 300, 302. — De δές ou δίς pour δέκα).
dixième, adj. ordinal, dixième ; on prononce dizième (*Gr.*, 302).
dizangne, s. f., dizaine, total ou paquet de dix. Enne dizangne éde jours ; enne dizangne éde bottes font en dijau. Vermesse (Lille) donne *dijaine*.
Dji, s. m., Dieu (*Gr.*, 158).

doane, s. f., douane. On prononce dwane, en faisant *oa* diphthongue (De δοάνη ου δοκάνη).

doannier, s. m., douanier (même remarque).

doare, s. m., douaire ; on prononce dware, en faisant *oa* diphthongue (Vfr. *doaire*, de δ'οάρα).

doarière, s. f., douairière (même remarque).

dodenne, s. f., dos-d'âne, digue ou levée de terre faite plus ou moins en dos d'âne (*Gr.*, 96).

dodiner (se), v. pron., se dodiner, se dandiner, se balancer en marchant. I se dodingne (De δανδαίνω, dandiner. — *Gr.*, 212).

dodo, s. m., dodo, terme enfantin, signifiant le sommeil, et même le lit où l'on se couche. Il est den le dodo. Faire dodo. Aller à dodo (De δαύω, dormir. — *Gr.*, 506).

dodole, s. f., femme sans énergie, qui a toujours mal quelque part, qui ne s'occupe point de son ménage.

Dodophe, prénom enfantin pour Adolphe.

Dodore, prénom enfantin pour Isidore ou Théodore.

dogue, s. f., patience, plante. Aussi appelée parelle, rhubarbe des moines. *Rumex acutus*, *seu obtusifolius* (Normand, Blosseville), *seu Lapathum pratense*. Ch'est enne dogue, des dogues (*Gr.*, 121).

dogues puantes, s. f. pl., bardane, plante. *Lappa major*,

doïen, s. m., doyen, prêtre qui a la charge d'un doyenné ecclésiastique. Monsieur le doïen. *Dien* en Picard.

doïennée, s. f., doyenné, siège et circonscription territoriale où se trouve un doyen. La doïennée ède Desvres. El doïen est maître den se doyennée.

doigt, s. m., doigt. *Oi idiotique*. — En doigt, men doigt, mes doigts ; les doigts de la main, les doigts d'un harnas de fauque.

Donner le doigt à un veau qu'on abreuve, c'est tremper son doigt dans le breuvage, et le lui mettre dans la gueule, pour qu'il le suce comme il ferait de la tette de sa mère. Le breuvage se trouve absorbé par là même, et peu à peu l'animal s'accoutume à boire.

En parlant de quelqu'un qui est adonné à la boisson, on dira figurément qu'il ne faut pas lui donner le doigt.

— **(Le petit)**, cinquième de la main, est présenté aux

enfants comme un malin rapporteur qui sait tout. Men petit doigt i m'el l'a dit ; i m'el dira (*Gr.*, 144, 182).

dol, adv., mal, douleur. Faire dol, c'est (au neutre) faire souffrir, être douloureux. J'ai queu su men cul ; le plache a me fait dol. Henry en fait un adjectif ; *dol*, douloureux (*Gr.*, 121, 167).

dolande, adj., déjeté, n'étant pas droit. Se dit d'une planche qui est plus ou moins tourmentée, ou courbée. Terme de menuiserie.

dolereux, èse, adj., sensible à la douleur. En Picard on dit *doreux* et *doureux*, en Normand *douloreux*. *Dolereus* est la forme Romane ((*Gr.*, 138, 176, 241).

domestique, adj. subst. des deux genres, domestique, serviteur ou servante de la maison.

Domine (pr. Dominé), mot latin, employé substantivement, est usité dans les deux locutions suivantes : Etre à sen premier Domine, toujours au même point. Revénir à sen premier Domine, revenir toujours au même point, n'avancer à rien. Cette expression est tirée de l'usage où l'on était de faire lire aux écoliers les sept psaumes de la pénitence, dont le premier commence par les mots *Domine, ne in furore tuo arguas me.*

dommage, s. m., dommage. Un champ est à dommage, quand il est mal clos, mal défendu contre le dommage. Faire du domage ou adomager. V. ce mot (Vfr. *damage*, de δαμιάζω. — *Gr.*, 78).

dompter, v. a., dompter, au sens académique. On prononce le *p*. Le Boulonnais emploie ce mot principalement pour dire *vaincre* quelqu'un, le faire plier, en venir à bout. On ne peut pont le dompter : ch'est en vrai diable (*Gr.*, 226).

dondon, s. f., grosse dondon (Voir Corblet, p. 371).

donner, v. a., donner, au sens académique. Conjuguez : je donne, je donnoye, je dorrai, je dorroye. — Donnème-z-en.

Ches vaques i donnent, idiotisme pour dire qu'elles sont à lait, qu'elles donnent du lait. — On dit de quelqu'un qu'i n'est pont donnant, quand on ne peut rien tirer de lui (*Gr.*, 250, 324, 362, 368, 426*).

dont et **don**, conjonction, donc. C'est le Roman dont. — **Et don**, formule de liaison.

(De δ'ὦν ou δ'οὖν. — *Gr.*, 124, 301, 323).

doré, adj., doré, couvert d'or. En cadre doré.

dorloter, v. a., dorloter (V. Derlot).

dormage, s. m., action de dormir. Tout che dormage là, cha n'est pont bon singne pour en malade. *Dormache* en Rouchi.

dormeux, s. m., dormeur, qui aime à dormir.

dormir, v. n., dormir (*Gr.*, 120, 432, 433*).

dormoire, adj., qui sert à endormir. Canchon dormoire.

dos, s. m., dos, se mettre quelqu'un à dos, s'en faire un ennemi. Picard *dosse* ou *dous* (*Gr.*, 506).

double, adj. des deux genres, double (*Gr.*, 192).

doubler, v. a., doubler. Je doubelle (*Gr.*, 425).

doublier ou **doublyer**. *Ung doublyer delié*, grande nappe à mettre en double (Inventaire Blanche d'Oultremepuis, 1561).
Le mot est resté en Picard pour *duelle* ou *touaille*.

doublure, s. f., doublure. Fin conter fin, i ne faut pont de doublure.

douche, adj. f. (*Gr.*, 196, 199). V. Doux.

douchemen, adv., doucement (*Gr.*, 96, 491).

douchemennette, loc. adv., diminutif de *douchette*. Tout douchemennette (*Gr.*, 151).

douchère, s. f., douceur (*Gr.*, 87).

douchette, locution adverbiale, à le douchette, en douceur, sans qu'il y paraisse. I a venu à le douchette ; i fait cha tout à le douchette (*Gr.*, 189).

doucreux, **èse**, adj., qui est d'une douceur fade. Se dit seulement des fruits ou des bonbons (*Gr.*, 138, 241).

douille, s. f., raclée, volée de coups (sur la tête). Donner à quelqu'un enne bonne douille. Il a rechu se douille, chal li apprendra à ne pont dentier ches gens.

(*Gr.*, 146. — En vfr. *douille* signifiait oreille, de δῶλα).

doutance, s. f., doute, hésitation. Etre en doutance si l'on fera, ou non, quelque chose (*Gr.*, 82).

douter, v. n., douter. Employé au pronominal : se douter de ou que (De δοάττω, je doute).

doux, douche, adj., doux, sens académique, se dit des personnes et des choses. Le tans est doux ; i fait doux, pour dire il fait chaud (Vfr. *dous*, de δύς, doux. — *Gr.*, 145, 185).

doux-doux, adj. des deux genres. Ch'est en doux-doux, qui affecte la douceur.

douzaugne, s. f., douzaine.

douze, adj. num., douze (De δώσεκα ou δώδεκα).

douzième, adj. num. ord., douzième.

dover, v. n., sommeiller. I ne dort pont: i dove. J'ai dové tout le nuit.

J. Henry et Jouancoux expliquent *dover* par *dormir*. Le Picard a aussi *endover*, endormir.

dragée, s. f. Donner des dragées (De τράγημα).

dragon, s. m., cerf-volant (*Gr.*, 123, 203. — De δράκων).

drap, s. m., drap, étoffe de laine. Enne casaque ède drap.

— s. m., drap, terme de lingerie. En drap, des draps.

draques, s. f., drague ou drèches, résidu des grains qui ont servi à brasser la bière (*Gr.*, 78).

draule, adj., drôle, singulier, extraordinaire. On prononce dreule suivant la loi de l'*au*. Ch'est draule. Je sus tout draule. Ch'est eune draule dé chose (Vfr. *draule*, de τραυλός, plaisant. — *Gr.*, 264). V. Dreule.

draulet, otte, adj., gentil, ou *gentillet*, plaisant, agréable. Vo petit fieu est ben draulet ; vo fille al est drolette, fingne draulette. V. Drolet.

dravie, s. f., mélange d'avoine et de vesce, semé dans les champs pour être donné en vert aux animaux de la ferme, principalement aux chevaux (*Gr.*, 118).

dravière, s. f., champ de dravie. Corblet le donne d'après Henry (*Gr.*, 88).

drèche, s. f., buffet, dressoir. Il n'y a plus de drèche à la campagne (Voyez Hécart au mot Dresse). — La fille L. a déposé ce paquet de sur une dresse de la maison (Délib. Menneville, an IX). — Une dresche (Inventaire de 1670. — *Gr.*, 199).

drécher, v. a., dresser, mettre droit, servir. Drécher la soupe (*Gr.*, 203, 299).

drès, dret, adv. et conjonction, tout droit, aussitôt. Tout drès le matin. Dret que... (*Gr.*, 94, 241, 511). *Dreit* en Picard avec le sens de *dès*.

Dret qu'el richesse al rentre par el porte
El bonne humeur par el fenêtre al sorte.
(H. Crinon, p. 79).

dreule et **drœule**, adj., variantes de draule. Drœule dé corps (*Gr.*, 142, 203, 264).

drienne, s. f., lierre terrestre, plante. *Glechoma hederacea.*

Drienne, nom propre, abréviation d'*Adrienne* (*Gr.*, 96, 203).

drisse, s. f., dévoiement, flux de ventre. Il a drissé sus che quémin ; ches ruelles i sont plangnes ède drisses (*Gr.*, 189, 203, 241).

drisser, v. n., foirer, avoir la foire.

drissou, adj., foireux, qui a l'habitude de drisser ; par suite : individu de mauvaise santé.

drochi, drolà ou **drot-chi, drot-là**, adv., ici et là même. La tournure est Wallonne et se traduit par droit-ci, droit-là (directement ici et là). (*Gr.*, 481, 484*).

Droit chi amont (Eust. Le Moine, v. 1356).

drogue, s. f., drogue (médicaments ; en argot : *vieille drogue*, vieille femme. — *Gr.*, 203. — De τρωγάλια, drogues).

droguer, v. n., rôder sans but, piétiner sur place, en attendant quelqu'un qui ne vient pas. Aussi Rouchi et Normand. I m'a fait droguer là pus d'enne hère de long. I passe sen tans à droguer tout le journée.

droguet, s. m., droguet. Cotron de droguet.

droit, droite, adj., droit, direct. Locution : aller sen quemin droit, et non pas aller droit sen quemin. On l'emploie avec *de :* se tenir de droit, aller de droit ; en bâton ben de droit ; enne rue qu'a' n'est pont de droite (*Gr.*, 143, 144).

droitemen, conj., justement, à la suite de cela, sur ces entrefaites. S'emploie très souvent en conversation dans le cours d'un récit (*Gr.*, 143).

droiture, s. f., comme en français (*Gr.*, 127).

drolà, adv. (*Gr.*, 481, 484*). V. Drochi.

drolet, ette, adj., variante de *draulet*, voyez ce mot (*Gr.*, 95).

drouille, s. f., femme malpropre, coureuse ou de mauvaise conduite. On dit *droule* en Picard et Rouchi, et *trouille* en Normand. Trouille a le sens de *truie* en Wallon (*Gr.*, 146, 203, 241).

dru, adj., dru, dans le sens de rapproché, serré. L'Académie ne s'en sert qu'adverbialement, mais notre patois en fait un adjectif. Che blé là il est trop dru ; drus comme des dents de chéren (*Gr.*, 126. — De δρῦς).

— aussi adverbe ; semer dru.

drunme, s. f., dépôt d'excréments liquides. Che tien il a fait enne drunme den che quémin (*Gr.*, 128, 203).

ducasse, s. f., fête patronale d'un village, kermesse. Le mot est une contraction de *dédicace* (*Gr.*, 188).

Voyez l'article de l'abbé Haigneré : DUCASSES ET FÊTES PATRONALES, *Recueil hist. du Boul.*, t. III, p. 285, qui est contradictoire.

ducasser, v. n., faire ducasse, s'amuser aux divertissements de la ducasse.

ducassier, **ère**, adj. subst. m. f., gens qui vont à la ducasse. Nos ducassiers i sont partis.

Ducatez, nom propre, Ducatel (*Gr.*, 85).

duelle, s. m., touaille. Terme inconnu en Picardie. *Doué* en Rouchi. *Dwael* en Flamand (*Gr.*, 147, 188). V. Waschinguer.

dueller, v. a., laver avec un duelle.

duit, **te**, adj., habitué, endurci, acclimaté. Etre duit à quelque chose.

dunne, s. f. (pr. dun-ne). Dune, garennes. Enne dunne, ches dunnes (De δουνός, dunne ; *dunum* est un mot latinisé).

duques-à (pr. ducq'zà), prép., jusqu'à. C'est le mot français modifié par transposition de lettres. Cha ne va pont duques-à là. J'irai duques-à Boulongne. *Dusques-à* en Picard et *duska* en Rouchi (*Gr.*, 522*). V. Dusque.

dur, **e**, adj., dur. Aussi adjectif-adverbial. I croit cha dur comme du fer, pour dire très fermement (*Gr.*, 127).

durant, prép., durant (*Gr.*, 515, 522).

durchir, v. a., durcir, rendre dur. Le tère al est si durchie par le gelée, qu'o ne peut pont le fendre.

durchir, v. n., signifie devenir dur. Ches carottes i durchitent.

— se dit aussi du cidre qui perd son goût sucré pour tourner à l'aigre. Normand (*Gr.*, 126).

durée, s. f., durée. Chele étoffe-là, a' n'est pont de durée (*Gr.*, 92).

durer, v. n., persister, résister. On a biau voloir : on n'est pont capable de durer à che métier-là. I ne vit, ne dure, c'est-à-dire il est fort impatient.

duret, ette, adj., duret, diminutif de *dur*.

duretée (pr. durtée), s. f., dureté, qualité de ce qui est dur. Ce pain là il est d'enne duretée ! (*Gr.*, 92, 230, 241).

dusque, préposition, jusque. Le Picard écrit *duque* et *dique*.

Dusqu'au matin o dansera (Dez., III, 17).

E, prononcez eye, cinquième lettre de l'alphabet.

ébardrir ou **éberdrir**, v. a., écraser, se conjugue sur *finir*. Se dit des choses molles et tendres qui s'écrasent en s'aplatissant, lorsqu'elles tombent par terre (*Gr.*, 241). V. Le Roy, p. 12.

ébaubir, v. a., étonner, rendre stupéfait. Le participe est académique. Il étoit si ébaubi qu'i gn'avoit pont moyen d'en tirer enne parole. *Abaubi* en Roman (De εσβίω. — *Gr.*, 166).

éberlifofé, adj., maladroitement empressé, sottement effarouché dans son travail (*Gr.*, 241).

éberluer, v. a., éblouir de manière à donner la *berlue*. Il est éberlué, il regarde sans voir, il ne sait plus où il en est, ni ce qu'il fait. *Eberluker*, Corblet (*Gr.*, 241).

éberner, v. a., nettoyer l'ordure, ébrener, dans le sens académique. Faut-il l'avoir nourri de sen lait, l-l'avoir élevé, l-l'avoir éberné, et nen être si peu récompensé ! (De βρήν. — *Gr.*, 241).

éberquer, v. n., ébrécher. Faire brèche à des instruments tranchants, à des pièces de vaisselle, etc. On dit aussi équerber. V. ce mot.

ébléré, adj., troublé, perdu, ne sachant ce qu'il fait, synonyme d'*éberlué*. *Eblairé* en Normand (*Gr.*, 191).

ébluir, v. a. (dyssyllabe), éblouir, aveugler, dans le sens académique. Se conjugue sur finir. *Ebleuir* en Picard (D'εσβλύω).

ébocquer, v. a., ébaucher, dégrossir. Vos relles i sont ébocquées, mais i ne sont po cor finites.

éborgner, v. a., éborgner (*Gr.*, 237).

éboulement, s. m., éboulement (On dit aussi *éboulis*).

ébouler (s'), v. pron., s'ébouler. Se dit figurément pour *tomber malade*, et dans ce sens il est passif : Eje sut tout à fait éboulé.

ébrancage, s. f., ébranchage, opération qui consiste à couper les branches. Payer l'ébrancage de ses arbres. Acheter des bourriquets d'ébrancage, c'est-à-dire des fagots faits avec les branches que l'on a retranchées aux arbres (*Gr.*, 78).

ébranquer, v. a., ébrancher, couper les branches superflues d'un arbre à haute tige (Henry). Le mot est Normand et Rouchi.

ébrouer, v. a., passer le linge à l'eau pour la première fois. — (Le Picard dit aussi, au figuré : adresser des reproches, laver la tête à quelqu'un. — De βρύω, je détrempe. — *Gr.*, 241).

— **(s')**, v. pr., tousser fortement et avec affectation pour secouer un léger enrouement. L'Académie le dit d'un cheval qui fait un ronflement à la vue d'un objet qui l'effraie. Le patois boulonnais le dit de l'homme.

ébruîter, v. a., ébruiter. Cha s'a ébruïté ben vite.

écache, s. f., échasse. Si gny a trop d'iau sus che quémin, os irons as écaches (*Gr.*, 198).

Molt bien sot aler à escache (Eust. le Moine, v. 1424).

écaille, s. f., écale, coque, gousse de légume, valve de coquillage. Des écailles d'œus, menger des œus à l'écaille. Enne écaille de noix, de fêves, d'haricottes (De σκαλίς, écaille. — *Gr.*, 81, 83).

écailler, v. a. (Picard, Normand et Rouchi, *écaler*). Oter le grain qui est renfermé dans des écales, c'est-à-dire *écosser*. Ecailler des pois. — Figurément : écailler ses écus, pour dire les disperser, faire de folles dépenses.

— **(s')**, v. pr., s'en aller en écales, au sens académique.

écallet, s. m., partie d'un chariot de ferme, qui a la forme d'une échelle et qui sert à en fermer les deux côtés. L'*écaliet* est mobile de sa nature et peut être remplacé par des planches à car.

Une paire d'escaillier daoust (vente de Flahault, 1654). — *Pour faichon d'une escaliere d'aoust et une paire d'escaliers à fumier* (Plaids de l'Enclos).

écalipe, s. f., valve de coquillage, telles que celle des *hénons* (*cardium edule*), qu'on trouve à profusion sur le sable de nos côtes. Ramasser des écalipes.

— **de Saint-Jacques**, valve de palourdes. Elles servaient jadis aux quêteurs dans les églises, et leur tenaient lieu de platelets.

Le pourchas des escalippes (Compte Eglise Samer), la quête faite avec des écalippes (*Gr.*, 117, 172).

écaloffe, s. f., cosse de certains légumes, par exemple des *fèves ;* — enveloppe verte (brou) des noix. — Rutebeuf appelle *escalope* la coquille des limaçons (t. II, p. 215). — *Ecaflot* en Picard (*Gr.*, 189). V. Ecaille.

écangne, s. f., écheveau de fil ou de laine. Déwidier sen écangne. Je nen ai ensillié enne écangne. *Ecaine* en Picard. Trois eschevaulx ou escaignes de filé (1409, Lettres de rémission). — (*Gr.*, 210. — De σχοινία, écheveau).

écanter (s'), v. r., sortir de son aplomb, s'écarter de la position verticale pour s'incliner sur la ligne oblique. Ne se dit que des choses. Chele parois al est écantée. Che potiau-là i s'a écanté. Vo grange al est exposée de crouler, véyez comme a s'écante. *S'accanter* ou *se canter* en Normand.

écaonner, v. a., tirer au poil, aux cheveux. Se dit des chiens qui se tirent aux poils, soit par amitié, soit par bataille. T'as-tu fait ben écaonner ! V. Caon.

écappée, s. f., échappée, action non habituelle, furtive, accidentelle.

— **(A l')**, locution adverbiale, c'est-à-dire en se dérobant à ses occupations ordinaires pour se livrer à une autre action de courte durée (*Gr.*, 92. — De σκάπω).

écapper, v. n., échapper.

— **(s')**, v. pr., s'échapper. Un **idiotisme** boulonnais est de dire d'un enfant qui commence à grandir : Il est écappé

astère, ou bien I s'écappe, pour signifier qu'il n'a plus besoin qu'on s'occupe de lui.

écarbotte, s. f., escarbot, insecte (*Gr.*, 190. — De Σκάραβος).

écarbouiller, v. a., attiser les braises ; Le Roy dit : remuer les cendres pour voir s'il y a encore du feu.

écarbouillé, participe. Au figuré : éveillé, vif, pétulant (Corblet).

écardonner, v. n., échardonner, couper les chardons qui poussent dans les terres cultivées (*Gr.*, 241).

écardonnette, s. f., chardonneret (*Fringilla carduelis.* — *Gr.*, 189, 249).

— s. f., outil muni d'un tranchant recourbé au moyen duquel on coupe les chardons dans les champs.

écart, s. m., tesson de faïence ou de poterie, morceau de pot ou d'assiette brisés. Quand os étêmes jonnes os juêmes au ménage aveu des écarts. Ramasser en écart, des écarts. — On donne quelquefois plaisamment le nom d'écarts à toute la vaisselle de faïence qui garnit la maison. Os avons-là quiques écarts ; che n'est pont grand cose (*Gr.*, 229).

écarteler, v. a., mettre en quartiers, fendre. Ecarteler un morceau de bois, des bûches, etc.

écaudé, s. m., échaudé, sorte de pâtisserie. Aussi en Picard.

écauder, v. a., passer à l'eau chaude. Ecauder no pot à le soupe ; y faire bouillir de l'eau pour le laver avant de s'en servir.

En Picard, laver la vaisselle ; *écaudures*, eau de vaisselle.

— veut dire encore : *brûler* par la chaleur. Les blés sont *écaudés*, quand une forte chaleur vient cuire les épis avant la complète formation du grain (*Gr.*, 136).

écauffement, s. m., échauffement (*Gr.*, 95).

écauffer, v. a., échauffer, rendre chaud.

échaim, s. m., essaim (De ἑσσήν. — *Gr.*, 82, 167, 196).

échalote, s. f., échalote.

échamer, v. a., chasser, disperser une troupe d'enfants. Je les ai échamés gran train : I n'y revarront pus.

— v. n., essaimer, donner un essaim. Nos ez il échament. Chelle catoire al est échamée (Le Roy, p. 12 et les *Observations*, p. 12. — *Gr.*, 168).

échancrer et **échancrure**, comme en français (De κίγκρω, je fais des entailles).

échanger, v. a., essanger, faire subir au linge un lavage préparatoire. *Esanger* en Normand.

échangle, s. f., échandole, petite planche ou ais de bois servant à couvrir les moulins à vent. Je lève le mot dans une annonce de vente de 1853 : « couvert en bois dits *Echangles* ». (De σκινδύλα, ais).

échapi, adj., mourant de soif, épuisé de fatigue. On prononce, il me semble, eschapi. *Essapi* en Picard, *assapi* en Rouchi (*Gr.*, 116).

écharter, v. a., élaguer le pied des haies. Le mot Roman est *essarter*, émonder, défricher (*Gr.*, 241).

échau, s. m., puisard, où s'écoulent les eaux d'une étable, d'une écurie, d'une cuisine. Pucher dele pichantingne den chel échau, pour arrouser ches ognons. *Essiau* et *eiseau* en Picard. On trouve aussi *esseau* synonyme de canal, dans une charte du comte de Guînes de 1256, pour le pays de L'Angle (Voir le *Bull. de la Soc. Acad.*, t. V., p. 392 : *Eschau, eschauer* et note. — *Gr.*, 133).

échez, s. m., écheveau. En échez de soie, de filé, de langne, etc. *Eschez* ou *eschiefs* en vieux français (*Echet*, dans la *Grammaire*, p. 94).

échi, adv., ici. Il est arrivé échi. Veux-tu venir échi ? Os sommes partis d'échi. Les cheti d'échi (*Gr.*, 345, 374, 484*. — De εἰχι, ici). V. Ichi.

échigner (s'), v. pr., échiner, s'échîner. I s'échingne à travailler : i s'a échiné (*Gr.*, 211).

échives, s. f., gencives. J'ai ma' à mes échives. J'ai les échives tout emportées (*Gr.*, échive, 117).

échois, s. m., brise de vent qui fait sécher le linge. I fait de l'échois, granment d'échois, no buée al sera vite secque (On dit aussi *échu*, comme en Picardie. Voir la note de la p. 392, *Bull. Soc. Acad.*, t. V. — *Gr.*, 143).

échouarter, v. n., avorter. Ne se dit que des animaux : No vaque al a échouarté, al est échouartée. *Echorter* et *ensorter* en Picard (*Gr.*, 229, 241).

échouartin, s. m., avorton. *Echortin* en Picard (*Gr.*, 119).

échouir, v. a., étourdir quelqu'un, lui casser la tête par son caquet (Le Roy, p. 12. — *Gr.*, 116).

échourder, v. a., assourdir, rendre sourd à force de bruit. Che vent là, il échourde les gens (*Gr.*, 227, 241).

échucher (s'), v. pron., se dessécher, s'épuiser, se ruiner. *Eschucher nos vivres par morseaulx* (Molinet, f° 84). Le Picard a le verbe actif *échucher*, dans le sens d'épuiser (*Gr.*, 198).

échue-mains, s. m., essuie-mains. V. Eschuimains.

échuer, v. a. (dyssyllabe), essuyer (*Gr.*, 146, 150. — De ἐσσύω, j'essuie). V. Echois.

— **(s')**, v. pr., se dessécher. Chele viande a s'échue à rester là au set den chele amare.

éclaffer, v. a., fendre par éclats. On éclaffe quelque chose, le bois par exemple, sans aucun autre instrument que la main, en désagrégeant les fibres au moyen de tiraillements en sens contraires. Quand on se pend à une branche et qu'on la détache du tronc par le seul emploi de la force musculaire, on l'éclaffe. *Eclifer* en Picard.

éclair, s. m., éclair, dans le sens académique, lumière qui jaillit dans les nuages, à la suite des décharges électriques. — Un idiotisme Boulonnais est d'appeler *éclair* le soupirail d'une cave. Boucher chel éclair, ouvrir chel éclair. I pleut par chel éclair. — En Picard on dit *éclair* ou *éclitre* (*Gr.*, 131).

— On le dit aussi d'une personne qui passe rapidement sans s'arrêter. Il a filé comme en éclair.

éclairchir, v. imp., faire des éclairs ; se conjugue sur finir. Il éclairchit sus le nord. Il éclairchichoit tout dru. — Le vfr. l'emploie dans le sens de *devenu clair :* le jour est esclarchi. V. Eclairer.

— **(s')**, v. pr. Qui menge du pain set i s'éclairchit les dens (Griset).

éclaire, s. f., chélidoine, plante.

éclairer, v. imp. Il a éclairé toute la nuit (Doublet d'*éclairchir*). V. Cler et Clertée.

— v. a., éclairer, donner de la lumière pour mettre en

vue ce qui était dans l'ombre. On dit aussi *éclairer quelqu'un*, tenir la lumière pour qu'il y voie clair.

éclèche, s. f., morceau de gros bois, fendu en long pour être brûlé dans un foyer. D'une souche, ou *glaue*, on fait plusieurs *éclèches*. Enne éclèche de frêne. En fu d'éclèches. En mont d'éclèches (*Gr.*, 499).

éclicher, v. n., jaillir sous l'effet d'une pression. En Picard *clicher*, jaillir.

éclichoire, s. f., seringue d'enfant. L'Académie donne *clifoire*, espèce de seringue que font les enfants avec un bâton de sureau. *Clissoire* en Picard (*Gr.*, 143).

éclidon, s. m., traîneau, véhicule sans roues, qui sert à charrier du bois de chauffage, des fourrages verts et autres choses d'un usage journalier pour la ferme. M. l'abbé Corblet le donne comme spécial au Boulonnais (Peu usité, on dit plutôt en trinet ou tranniau). Flamand: *slede;* Allemand : *schlitten* (*Gr.*, 123). V. Constantin.

éclier (s'), v. pr., se disjoindre (s'ébarouir). Le mot se dit des tonneaux et cuvelles qui se fendillent sous l'effet de la sécheresse ou de la chaleur. No cuvier il est éclié : i faurra le faire renaïer. Hécart donne *être écli*, desséché (*Gr.*, 139. — De ἐκκλίω, je brise, ou σκλίμος, desséché).

écloppé, part., écloppé (De χλόπυν, clopin, boîteux).

éclore, v. n., éclore, se dit des œufs couvés (De ἐκκολάω, éclore).

écluse, s. f., écluse (De *clusum*, endroit fermé).

écolage, s. m., droit payé au maître d'école pour les soins donnés à un enfant. Six mois d'écolage. Je nen ai été à douze francs d'écolage, chele ennée-chi, pour me fille.

Pour deux mois de l'escolage des enfans, 24 s. (Inventaire Huet, 1676. — *Gr.*, 78).

école, s. f., école. No clerc i fait enne bonne école, il enseigne bien (en 1872). Aller à l'école, assister aux cours; aller à chele école, à la salle où l'on enseigne.

écolier, s. f., écolier.

écoqué, part., éraillé. Se dit des boutonnières et des œillets dont l'ouverture est rendue beaucoup trop grande ou mise hors de service, par suite de l'usure, ou d'un effort violent.

écoquer, v. a., érailler, briser les œillets. Il a écoqué tous les œillets de ses escarpins et tous les boutonnières de se casaque. En Picard signifie : écraser, presser.

écoquer (s'), v. pr., devenir éraillé.—D'après M. Corblet *ékoker* ou *écloker*, c'est rompre en tirant trop fort, non la boutonnière, mais le lacet qui y passe.

écorche, s. f., écorce. Des écorches de quêne (*Gr.*, 226).

écorcher, v. a., écorcher, arracher la peau. I crie comme si ol l'écorcheroit (Vfr. *escourser*, de σκύλσαι. — *Gr.*, 226).

écorner, v. a., écorner, casser une corne. Se dit des vaches qui brisent leurs cornes en luttant avec d'autres vaches par joyeuseté, ou par humeur batailleuse. No vaque al a écorné lé cheti Jean-Pierre. Prends garde, houret, tes vaques i vont se faire écorner (*Gr.*, 241).

écosse, s. f., cosse de légumes, pois, haricots, fèves, etc., qui ont leur fruit en grains.

écosser, v. a., écosser.

écoucher, v. a., briser les arêtes du lin et en débarrasser complètement la filasse, avant de le passer au séran.

écoucheux, s. m., celui dont le métier est d'écoucher le lin. I gny a en écoucheux de lin quil est arrivé den no pays pour chercher del ouvrage (*Gr.*, 139).

écourter, v. a., écourter.

écoussin, s. m., menue paille de seigle dont on a tiré le glui pour servir à faire des liens. Cette menue paille se met en bottes auxquelles on donne le nom d'*écoussin*, et sert à remplir le fond des lits. Che maîte i m'a donné deux écoussins pour recanger men lit. *Ecossures* et *écossin* en Picard (*Gr.*, 119).

écoutir, v. a., faire subir une contusion à un fruit ou aux muscles d'un membre. — Ches punmes et ches poires sont écouties, quand elles ont reçu des chocs qui leur ont fait des contusions. — Une personne peut avoir un doigt, une jambe, un pied écoutis, quand ils ont été meurtris et non tout à fait écrasés. — Le Roy donne *équatir*, écraser, du latin *quatere*, p. 13.

écramer, v. a., ôter la crême du lait, écrémer. Il écranme (*Gr.*, 168).

Battre el' beure et écramer (Dez., III, 6).

écramure, s. f., quantité de crême que l'on ôte de dessus un *baquet* de lait. Os nos apporterez enne écramure pour mettre den nos crêpes (*Gr.*, 127).

écrampi ou **encrampi**, participe ; engourdi par des crampes, pour être resté longtemps immobile dans la même position. Je sus tout écrampi ; jen ne peux pu me démarcher.

écraper, v. a., nettoyer en raclant ou en grattant. On *écrape* un chaudron. *Ecraper* des souliers, c'est gratter la boue qui s'y est attachée. — On *écrape* aussi l'écorce d'un arbre (pour enlever la mousse).

écrapette, s. f., instrument qui sert à *écraper*, tel qu'une poignée de racines de chiendent, de barbes de baleine, etc., pour nettoyer les poêlons, les casseroles, etc., en grattant la crasse qui y est adhérente (*Gr.*, 189).

écrapin, s. m., agrafe. L'*écrapin* ne va pas sans *portelette*. *Agrippin* en Rouchi et Lillois (*Gr.*, 119).

écraser, v. a., écraser.

écraule, écreule ou **écrœule**, s. f., lisière d'une pièce de drap. Enne écrœule. Attaquer avec enne écreule. Des *écreules*, en Picard, ce sont des chaussons de lisières (*Gr.*, 142).

écrier (s'), v. pr., pousser un cri. Le patois Boulonnais diffère ici du Français académique en ce sens que *s'écrier* s'emploie absolument, c'est-à-dire sans être jamais suivi d'aucune phrase où la parole criée soit exprimée. Chele fenme a s'a écriée. Mi j'ai couru à sen secours pour vir quoye qu'i gny avoit à faire : ch'étoit sen cat qu'il l'avoit dégrittée ! (*Gr.*, 241).

écrire, v. a., écrire (*Gr.*, 473*, 474).

écrit, s. m., écrit.

Chele parole, ch'est chele femelle, mais chel écrit, ch'est che mâle.

écriture, s. f., écriture.

écrivin, s. m., écrivain.

écroelle (Agache-), s. f., sorte d'oiseau.

écroelles, s. f. pl., écrouelles, scrofule. Il a les écroelles (*Gr.*, *écroelle.* — De χοιρίλος ou χροῖλος).

écrotoire, instrument de fer, composé d'une ou plusieurs lames, de formes variées, servant à décrotter les souliers. *Decrotto* en Rouchi. — *Deux escrottoirs* (Invent. de Disquemue, 1681).

écu, s. m., écu, monnaie de compte. On disait autrefois *écu de trois livres* et *écu de six livres* ou de 6 francs. On compte encore par écus de trois livres (De σκῦτος).

écuelle, s. f., écuelle, assiette. Laver les écuelles. Porteur d'écuelles. — Au figuré : Jel gli ai salé sen écuelle, je lui ai dit son fait, je l'ai vivement réprimandé. Jel gli ai mis cha den sen écuelle, je lui ai donné l'occasion de trouver une réprimande sur son chemin, lorsqu'il ne s'y attendait pas (*Gr.*, 188. — De σκυτέλα).

éculée, s. f., contraction d'*écuellée*, contenu d'une écuelle. Enne éculée de soupe, de lait, de coillots, de caudiau, etc. (*Gr.*, 92).

éculer, v. a., éculer.

écunme, s. f., écume. L'écunme de chele soupe, de chele bière, etc. (*Gr.*, 83, 128, 168. — De ἔσκυμα).

écunmer, v. a., écumer.

écunmette, s. f., écumoire, instrument qui sert à écumer (*Gr.*, 128. — Deux equmettes, Invent., 1681).

écurie, s. f. — **à l'écurie**, adv. composé (*Gr.*, 507).

édrué, part., se dit du linge lavé, dont l'eau s'est retirée, qui commence à sécher. No buée a n'est pont secque ; a n'est qu'édruée (*Gr.*, édruer, 146).

édruir, donné comme Boulonnais par M. l'abbé Corblet, est le même. *Edruire*, mettre dehors, aérer, en Picard.

effacher, v. a., effacer.

effant ou **éfant**, s. m., enfant. Avoir en effant, des effants, chel effant, ches effants. *Effant* en Picard et Normand, *éfant* en Rouchi et Wallon (*Gr.*, 81, 182).

effantiu ou **éfantiu**, adj., enfantin. Parler effantiu, parler le langage des enfants : dodo, ninette, dada, tiutiu, tété, voyez ces mots. — Il est core effantiu, malgré son âge, il a encore toutes les manières d'un enfant (*Gr.*, 141, 257, 265, 276, 277, 279, 285, 348, 374).

effaroucher, v. a., effaroucher.

effet, s. m., pièce d'habillement. Se dit principalement au pluriel. Abimer ses effets ; acater des effets, des biaux effets.

effleppor, v. a., écharpiller. Un vêtement usé, dont les bords se détachent par *fleppes*, est *efflépé* (Le Roy, p. 12).

effort, s. m., hernie. Il a attrapé en effort. C'est le nom de la cause pour celui de l'effet (*Gr.*, 230).

effouqué, adj., emporté, lancé, essouflé d'enthousiasme ou d'une passion quelconque. Il est venu me trouver tout effouqué. Le Normand l'emploie comme verbe actif et le dit de l'action d'effaroucher : Su quien là effouche toujou nos poules.

effouquer (s'), v. pr., s'effaroucher, s'emporter.

effraile, adj., effroyable, qui fait peur. Se dit des personnes et des choses. En coup effraile. Chel effraile. Des effrailés bêtes. En vent effraile (*Gr.*, 131, 236, 241, 278, 281).

effrayer, v. a., effrayer. On dit plutôt avoir pêre ou faire pêre (De ἀφρίζω, j'effraie).

effrouer, v. a., mettre en miettes. On effroue du pain, du bois sec, de la terre, des pierres, etc. (*Gr.*, 236, 241).

égal, le, adj., égal. Principalement dans le sens d'uni, non raboteux (*Gr.*, 77. — De ἴκαλος).

égaliser, v. a., égaliser et égaler.

égambée, s. f., enjambée. I fait des égambées d'enne demi-liue, des grandès égambées (*Gr.*, 92).

Quelques-uns disent **engambée**, qui est, du reste, conforme à l'orthographe du verbe **engamber**.

égaré, adj., égaré, aliéné, ou à peu près. Al avoit la vue égarée.

Eglise, s. f., église, temple consacré au culte (De ἐκκλησια).

églisette, s. f., petite église (*Gr.*, 189).

égouttois, s. m., égouttoir, instrument de buanderie, servant à passer la lessive (*Gr.*, 143).

— autre servant à égoutter le lait caillé pour en faire du fromage.

S'i veut menger du fromage,
J'li en f'rai plain no' égoutois (Dez., III, 18).

égorger, v. a., égorger, couper la gorge. Se dit de « tuer un cochon ». — On dit aussi égorger du blé, pour en couper les épis en laissant les tiges debout sur place (De γόργη, gorge).

égriffer, v. a., dégrader par des rayures, comme par des

coups de griffes. A force d'essuyer et de frotter des verres de lunettes, avec un linge ou quelque étoffe dure, on les *égriffe*, on les raie.

Egriffer du beurre sus du pain, c'est en mettre très peu, en le raclant, de manière qu'on dirait que la couche de beurre a été rayée à coups de griffes (*Gr.*, 241).

égrigner, v. a., émousser, érailler les deux pointes d'une plume, de manière à ce qu'on ne puisse plus écrire avec. Me plunme al est égrignée ; a s'égringne.

Jouancoux donne *s'égrigner*, se plaindre en criant, et *égrignard*, criard, piailleur (*Gr.*. 211, 241).

éhouper, v. a., ôter le dessus, le sommet de quelque chose. L'Académie le dit de « couper la cime d'un arbre ».

Le patois Boulonnais le dit principalement de l'action d'ôter la crême du lait : du lait éhoupé. — Il le dit aussi de l'action faite par le moissonneur qui, après avoir lié une gerbe de grain, en retire la partie de la houppe qui n'est pas prise dans le lien.

élandré, adj., mince, effilé, allongé. Se dit des plantes qui poussent à l'ombre, dans des terrains trop humides et qui grandissent sans forces. *Elangré* en Picard.

élarguir, v. a., élargir, rendre plus large. Elarguir les gambes, les ouvrir, les écarter. Se conjugue sur finir.

élavé, part., lavé par l'effet d'un orage, d'une grande pluie qui dégrade les surfaces. Che quémin il est élavé.

elle, **elles**, pronom (*Gr.*, 188, 324*, 325*, 333, 339, 343).

élever, v. a., hausser. Il éliève (*Gr.*, 422).

élinguer, v. a., lancer au loin avec une certaine vivacité.

Elingue en Picard signifie *fronde*, et *élinguer*, lancer avec une fronde. Du Flamand *slinge*, fronde ; ou mieux d'εἴλιγγα, corde.

Eloi ou **Eloy** (pr. Elo-ie), prénom (*Gr.*, 121, 122, 144).

élocher, v. a., ébranler quelque chose qui tenait fixement. On éloche une cheville, un clou, un piquet fiché en terre. *Eloquer* en Picard. — On pourrait peut-être rapporter ce mot à celui de *locher*. Voyez *Origine et formation de la langue française*, par A. de Chevallet, I, p. 242, et Le Roy, p. 31.

élongner, v. a., éloigner, remettre à plus tard, différer.

élourdir, v. a., alourdir, rendre lourd ; signifie surtout énivrer quelqu'un légèrement. Il a revenu élourdi (*Gr.*, 241).

Em. V. Im.

embanquer (s'), v. pr., avoir des bans de mariage publiés avec quelqu'un. Il est embanqué. Al va s'embanquer. Quand on est embanqué, che n'est pont biau de reculer.

embarracher, v. a., embarrasser, mettre dans l'embarras (*Gr.*, 170. — De εμϐαράσσω). V. Imbarras.

emberlificoter, v. a., embarrasser (*Gr.*, 241).

Hector Crinon l'emploie comme euphémisme de mari trompé, p. 137 :

Doutance pire eq la réalité
Qui forche ein père imberlificouté
D'ernier sin sang ou d'aimer chtid d'ein eute.

— **(s')**, v. pr., s'embarrasser dans ses vêtements ou dans une affaire dont on ne peut sortir. *Emberlificoquer* en Rouchi.

embernaqué, part., embarrassé par toutes sortes d'objets (Le Roy, p. 12. — *Gr.*, 241).

embernaquer (s'), v. pr., s'embarrasser, s'empêtrer. Dérive peut-être du Roman *emberloqué*, qui a la tête couverte par un manteau.

Jouancoux dit « se salir », le dérive de bren, et donne *embranquer*, dans le sens de s'embarrasser.

emberner, v. a., embrener, couvrir d'ordures. — Au figuré, se jeter dans une affaire embarrassante. I s'a emberné jusqu'au cou.

embêter, v. a., étourdir, vexer, rendre hébêté, soit par des paroles, soit par des procédés quelconques. I m'a embêté tant que jen ne say pus où qué je nen sut (*Gr.*, 170, 182).

emblai, s. m., chose encombrante. I gna de l'emblai den chele maison là, granment trop d'emblai (*Gr.*, 80, 191).

emblaïer (pr. em-bla-ier), v. a., donner de l'embarras, mettre de l'*emblai*, de l'encombrement dans la maison de quelqu'un (*Gr.*, 79).

emblaver, v. a., semer en blé. Vfr. *emblaer*, Picard *emblayer*.

emblavure, s. f., terres semées en blé (*Gr.*, 127).

emboblner, v. a., allécher, séduire, gagner par caresses et belles manières. *Embobeliner* en vieux français (*Gr.*, 212).

embouillonner (s'), v. pr., s'enfoncer dans des *bouillons*. Voyez ce mot.

embourber (s'), v. pr., s'embourber.

embramé, adj., embrasé, qui a la figure rouge, enflammée. J'entends employer ce mot par des personnes nées dans le *Haut-Boulonnais*, mais il manque au Vocabulaire des gens du *Bas*.

embrouacher (s'), v. pr., se couvrir de brouillard. Le tans i quemenche à s'embrouacher (*Gr.*, 241).

embrouillamini, s. m., trouble, confusion, désordre.

embrouiller, v. a., embrouiller, mettre dans un état de trouble et de confusion.

— **(s')**, v. pr., s'embrouiller.

embrouiné, part., trempé de brouine. Ne s'emploie que figurément, pour dire : troublé par les fumées de l'alcool. Il étoit en peu embrouiné.

embrouiner, v. n. Il embrouingne (*Gr.*, 212, 241).

embrungner, couvrir, devenir brun. Donné comme Boulonnais par M. l'abbé Corblet, m'est inconnu.

émeute, s. f., émotion, dans le sens de trouble, remue-ménage, désordre. Ne faites pont d'émeute, ne mettez pas les gens en l'air (De μῦθος).

emmaïer (pr. em-ma-ier), v. a., planter un *mai* dans le jardin de quelqu'un, lorsque le premier jour du mois de mai arrive, sans que ce jardin soit entièrement *fait*, c'est-à-dire foui et planté. Os vos ferez emmaïer (*Gr.*, 79, 419).

emmancher, v. a., emmancher, dans le sens académique, avec un **idiotisme**, qui consiste à employer ce mot quand on veut désigner la manière dont quelqu'un s'y prend pour faire quelque chose. C'est aussi le sens du substantif. I n'est pont granment ben emmanché. I ne s'emmanche pont là pour réussir.

emmanchure, s. f., manière de s'y prendre pour com-

mencer un ouvrage. Os n'avez pont granment d'emmanchure pour enterprendre en ouvrage comme cha.

emmantelé, adj., qui a un manteau. Ne se dit que d'une sorte de corbeau gris que l'on appelle : Enne cornaille emmantelée.

Menoit cornix la noire emmantelée (Molinet, f° 115).

emmaronner, v. a., mettre à un enfant ses premières culottes ou maronnes. J'avoye quatre ans quand o m'a emmaronné. Vo fiu n'est pont core emmaronné.

emmener, v. a., emmener, mener avec soi au dehors (*Gr.*, 418).

emmiélas, s. m., rouille des végétaux, principalement des céréales (*Gr.*, enmiélas, 77).

emmiéler (s'), v. pr., se couvrir de rouille, de matière visqueuse produite par les pucerons. De même en Rouchi et Wallon.

emmitoufler (s'), s'envelopper soigneusement contre le froid.

emmoïer, v. a., mettre en meulons, en meulettes, en muttes (ou en moïes, meules. — *Gr.*, 122).

émondies, s. f, immondices.

émouquettes, s. f., mouquettes. *Emouquoires* en Picard (*Gr.*, 189. — De μύκκω).

émoustiller, v. a., exciter, émouvoir, comme on l'est quand on est piqué par les mouches (*Gr.*, 222. — Le Roy, p. 31).

empaqueter, v. a., empaqueter.

emparquer, v a., mesurer, loter le bois : *pour avoir emparquié le vente des bos* (Compte de Longvilliers).

empatoulé, adj., englué dans de la pâte molle ou autres corps gras. Me vlà empatoulé aveu dele graisse dessus mes mains ; j'en ne peux pont m'en défaire. Lorsque le blé à moudre n'est pas sec, les meules du moulin s'empatoulent.

empêchement, s. m., empêchement.

empêcher, v. a., empêcher. Picard, *empêquer* (De ἐμπεσῶ. — *Gr.*, enpêcher, 169).

empeigne, s. f. (pr. enpeigne), partie de la chaussure qui recouvre les doigts de pieds (D'ἐμπῆγναι).

empester, v. a., empester. C'est le doublet d'*empunajer*.

emplâtre, s. f., emplâtre, au propre et au figuré.

emplette, s. f., emplette (De ἐμπλητά).

emplir, v. a., emplir, se conjugue sur *finir*. **Idiotisme** : *faire emplir*, dans le sens de faire saillir une vache, une jument, etc. Il ont fait emplir lu géniche (De ἐμπλίω).

emploïer, v. a., employer. Le participe offre un **idiotisme** : on dit ch'est ben emploïé, pour dire c'est bien fait, il n'a que ce qu'il mérite.

Douze solz pour être empliés à la fondation d'un obit (Reg. Saint-Nicolas. — De ἐμπλοέω. — *Gr.*, 122, 170, 224, 419).

empoisonner, v. a., empoisonner. Se dit aussi des vapeurs fétides. Va-t-en, tè nos empoisonnes.

emporter, v. a., porter dehors avec soi.

empotiner (s'), se noircir autour des pots, des chaudrons, des surfaces teintes en noir, etc. (Voir dans Le Roy les mots *empotinées* et *endoriqué*, p. 13. — *Gr.*, 170, empotiner, et 212).

empotinure, s. f., résultat de l'action d'empotiner. Quand un pot-au-feu, ou un chaudron, posé à terre, y a laissé une tache noire sur le pavé, on dit : I gn'a là enne empotinure (*Gr.*, 127).

emprendre, v. a., entreprendre, le mot est Roman (*Gr.*, 458).

empreux, s. m., empereur, Il y avait en 1641, à Boulogne, une maison, rue des Cordeliers, qui avait pour enseigne l'*enpreux* ou l'*empreux* (Reg. Saint-Nicolas).

emprins, adj., sans doute dérivé du verbe *emprendre* (entreprendre), mais ici avec la signification d'arrivé, fait, accompli. — Locution : ch'est ben emprins, pour dire : c'est bien fait, il n'a que ce qu'il a cherché.

emprunt, s. m., emprunt. Aller à l'emprunt ; aller à tout propos, chez les voisins pour demander le prêt de quelque chose (D'ἐμπόρευμα).

emprunter, v. a., emprunter.

empunajer, v. a., empester, incommoder par une mauvaise odeur. Té m'empunajes aveu te pipe. Che tien-là, il empunaje les gens. Où que t'as marché donc, tè nos empunajes ! La forme romane est *empunaisir* (Lacombe),

et la Picarde offre *emputer* et *empunaiter*, dans le même sens (*Gr.*, 165).

émuvoir, v. a., émouvoir, remuer (*Gr.*, 445).

En, voir Im.

— préposition ; sert principalement à former les gérondifs avec le participe présent. En alant et venant, en dormant, en dinant, en soupant. Il s'emploie dans la généralité des sens académiques : homme en colère, fenme en couches, gens en sueur, peint en rouge, être en enge, etc. En attendant, en deden, en deheurs, en drière, en état, en haut, en bas (de εν βάς), en train, en véïanche (*Gr.*, 171, 511, 515, 522, 528. — De ἐν, ἐνς et ἐς).

— pronom relatif (*Gr.*, 95, 275).

— pronom démonstratif, faites-en (*Gr.*, 362).

en, enne, art. indéfini, un, une, différent de l'adjectif numéral. En homme, enne femme, en tien, en bâton, enne table, etc. D'en bout à l'autre. Le mot est ancien : Ens pour *un*, dans les Lois de G., § 39. La chronique des ducs de Normandie dit *en niefs* pour *un neveu*. Roquefort dans son glossaire mentionne le féminin *enne*, une. *Ein* en Picard, en Rouchi et en Tudesque. — Hécart constate aussi que dans le dialecte Rouchi on dit *en* pour *un* à la campagne.

Dézoteux varie beaucoup, il a écrit un, eune, in peu, en peu et en diable (*Gr.*, 95, 171, 271, 272*, 287, 301*, 511).

enavrillez, adj., *enavrillé* en Picard (*Gr.*, 86). V. Avriller.

encamuchoté, adj., bien enfermé, bien couvert et comme emmaillotté dans un abri quelconque.

encaucher, v. a., lessiver le blé de semence avec de l'eau de chaux. Encaucher sen blé ; ou absolument et sans régime : J'ai encauché aujourd'hui, pour povoir semer demain.

C'est J. Henry qui le premier en a donné la définition. M. l'abbé Corblet et Jouancoux l'ont simplement copiée (*Gr.*, 134).

enceinte, s. f. (*Gr.*, 97, 182).

encens (pr. incens), s. m., encens. L'odère dé chel encens à m'amatit den chel église. *Enchens* en Picard et *encènse* en Rouchi (*Gr.*, 95).

encenser, v. a., encenser. No curé, il encense tous les dimenches au salut.

encensoir, s. m., encensoir. Picard *enchensoir* et *acensoir*.

encheper. I s'encheppe (*Gr.*, 421). Voyez Incheper.

enchiferné, e, part., enchifrené, enrhumé du cerveau. Je sut tout enchiferné (De σκιφρόν ou σπιφρόν, enchifrené). Voyez Chifernée.

enclaner, v. a., serrer comme dans un étau.

— aussi v. n., enclore, entourer de toutes parts : *Vo pièche ed tère al est enclanée den les nôtres. Sept journaulx qui sont esclanées ès terres* (Compte de Longvilliers). *Enclos enclané au manoir* (Reg. de Saint-Wlmer, 1503).

enclin, s. m., penchant, inclination ; avoir de l'enclin à... (*Gr.*, 119).

encloage, s. m., clôture. *Un chappon de rente pour l'encloage du manoir* (Plaids de l'Enclos).

encontre (A l'), locution adverbiale, auprès, à côté. Che tien il a venu se ringer à l'encontre de mi, tout à l'encontre (*Gr.*, 231, 507).

— signifie aussi *à l'opposé*. Jen ne vai pont à l'encontre, je ne vous contredis pas.

encrunquer, v. a., placer quelque chose dans un lieu élevé, l'y faire tenir, l'y accrocher (Voyez Le Roy, p. 12). *Incronker* et *ingrinker* (Corblet), *incrinquer* (Artésien), *encrinquer* en Rouchi, *incranquer* et *incrinquer* à Lille, *enjerquier* en Normand et *eingrinquier* en Wallon (*Gr.*, 129).

encuinure, s. f., encoignure, coin, en tant qu'angle creux. Se mettre den enne encuinure (*Gr.*, 127, 148). V. Cuignie.

endaubure, s. f., eau dans laquelle on a battu du savon blanc, pour être versée sur le linge après le premier flottage (*Gr.*, 127).

endêver (Faire), v. n., endiabler, vexer quelqu'un.

endiabler, v. n., endiabler, enrager. Le mot est souvent employé (comme le précédent), et doit son origine aux anciennes pratiques de sorcellerie. I ne sait quoy faire pour faire endiabler les gens, pour les vexer, les mettre en colère.

endifler, v. a., défier. V. Défi.

endijeler, v. a., mettre des grains en dijaux, c'est-à-dire les placer par tas de dix bottes, formés par quatre, trois, deux et une. *Endizeler* en Picard et Normand (*Gr.*, 165).

endoriquer, v. a., barbouiller avec une matière grasse, de l'huile, de la peinture, du beurre, de la graisse, etc.

Voir Le Roy, p. 13, qui établit la distinction entre *empotiné* et *endoriqué*.

endormir (s'), v. pr., s'endormir, commencer à dormir. Eje m'endors, i s'endormoit, a' s'a endormie.

endosse, s. f., charge ; avoir l'endosse, c'est avoir la réputation de quelque action dont le public vous met *sur le dos* la responsabilité (*Gr.*, 190).

endove, s. f., plante. Achillée, herbe de mille feuilles ; elle devient aujourd'hui plus généralement connue sous ce dernier nom (*Gr.*, 121, 184).

endover (s'), v. pr., s'ensommeiller. J'étoie déjà tout endové ; je m'avoie endové.

endroit, s. m., endroit. L'endroit et l'envers d'enne étoffe.

— s. m., lieu, hameau, village. Les gens de l'endroit connoytent ben cha. Demeurer den l'endroit, chel endroit chi (La *Grammaire* contient un exemple au féminin : Trouvez-vous à enne telle endroit, 144, 322*. — De ἔνδοξος).

endurchir, v. a., endurcir.

endurant, te, adj. v., endurant. I n'est pont endurant.

endurer, v. a, endurer, souffrir, permettre.

enêt, s. m., pièce de bois, de forme arrondie, qui sert de manche à la faux. Le faucheur tient l'enêt de la main gauche par la tige, et de la main droite par une poignée ou *pugnie*, sorte d'éperon qui y est attaché vers le milieu (*Gr.*, 94).

énette, s. f., canard femelle, mieux *ainette*. Le mot sert à désigner le canard, sans distinction de genre, quand on en parle en général. Avoir des énettes, enne trope d'énettes. des œufs d'énette, en marle, enne femelle d'énette. En Roman *anette* (*Gr.*, 189).

enféráiller, v. a., garnir de fer. J'entends dire d'un charron qui exerce en même temps le métier de forgeron : I fait des voutures et i les enféraille li même, c'est-

à-dire qu'il les garnit de tous les accessoires en fer qui sont nécessaires.

enfermerie, s. f., infirmerie; *l'enfermerye des frères mineurs* (Reg. Saint-Wlmer, 1503).

enfiler, v. a., enfiler.

— **(s')**, v. r., partir, se mettre en train, se diriger. I ne s'enfile pont ben. Ne vos enfilez pont par là : os n'en sortirez pont. Il est fort mal enfilé.

enfilure, s. f., adresse, habileté, mise en train. I n'a pont grant enfilure. J'ai vu cha à sen enfilure. Chele affaire-là, al a enne mauvaise enfilure (*Gr.*, 127).

Quand ell' veut faire du fricot
N'y a d' quoi rir' de s'n infilure.
(Derousseaux, I, p. 141).

enfle, s. f., enflure (*Gr.*, 204). — **Enfler**, v. n. ; **s'enfler**, v. pr., et **enfoncer**, v. a., comme en français.

enfondrer, v. a., enfoncer, crever le fond, effondrer.

Chelle tarte étant infournée,
Elle n'y fut point un quart d'heure
Qu'elle étot tout infondrée (Brûle-Maison, III, 3).

enfourquer, v. a., enfourcher, prendre et tenir par une fourche.

enfourqûre, s. f., enfourchure. Centre de la *fourche*, à l'endroit où les deux dents qui la composent se réunissent à une tige commune. — On dit aussi l'enfourqûre d'un pantalon. — C'est encore l'ensemble de la fourche par laquelle le fer d'un patin s'attache à la planquette (*Gr.*, 127).

enfrummer, v. a., enfermer (*Gr.*, 128).

enfuire, v. a., enfouir, se conjugue sur *lire*.

— **(s')**, v. pr., s'échapper. Ne se dit que des liquides qui s'échappent des vaisseaux où ils sont renfermés. No soupe a s'enfuit. Vo bière al va s'enfuire.

enfunquer, v. a., enfumer. On est enfunqué den le maison ! Rouchi et Lillois.

engager, v. a., j'engageoy (*Gr.*, 159).

engambée, s. f., forme préférable à *égambée* et plus conforme à l'orthographe du verbe.

engamber, v. a., enjamber, franchir d'un saut, ou d'un

pas allongé. Il se dit avec un régime, pour signifier passer par dessus : Engamber en ruchot, enne flaque, en mauvais pas. On l'emploie au neutre : Engambe par de sus. Rouchi et Normand.

engancer, v. a., mettre quelqu'un dans une situation embarrassante, à l'étroit. — M. l'abbé Corblet le donne comme Boulonnais sous la forme enganter, embarrasser quelqu'un de quelque chose. C'est plutôt le Picard *engoncé*, perdu dans ses vêtements, gêné dans ses habits. De même en Rouchi.

enganter (s'), v. pr., se mettre près des *gantes* (côtés des grandes cheminées), ou rester accroupi près du feu. Par extension : rester oisif (Jouancoux).

engarrotter (s'), v. pr., s'emplir de garrots ; ne se dit que des chaussures, des roues de voitures, de la corne du pied des animaux, sous lesquels la neige s'épaissit par adhérence, lorsqu'on marche dessus. Mes souliers, mes chabots, mes patins i s'engarrottent, i sont engarrottés.

engaveler, v. a., enjaveler, amasser des javelles en quantité convenable pour constituer une gerbe, ou une botte. Pendant la moisson les femmes *engavellent*, c'est-à-dire qu'elles préparent les bottes, de manière que les hommes n'aient plus qu'à les lier. — Le Normand a *hauveler*, où l'aspiration du *G* germanique est traduite par une autre initiale (*Gr.*, 420).

enge, s. m., assortiment, provision. Le Normand écrit *ange*, aussi *enge*, signifiant espèce, nature, race : Vache, poule de bonne enge. *Inge* en Lillois.

Une enge nouvelle de poulcins (Molinet, f° 99).

— **(En)**, adv. composé. Se mettre en enge, se fournir, s'approvisionner (*Gr.*, 511). V. s'enger.

engéler (s'), v. pr., devenir gelé, glacé par un froid vif. Je sut engélé (*Gr.*, 420).

Au XVIe siècle, on avait affublé de surnoms les trois montagnes qui occupent le centre du bassin du Bas-Boulonnais. Montlambert ou Boulambert s'appelait *l'éventé*, Herquelingne, *le pelé*, et Quéhen *l'engélé*.

engélure, s. f., engelure.

engendrer, v. n., engendrer, dans le sens restreint de

produire ou se produire, sans idée de génération. Engendrer des vermingnes.

engeôler, v. a., engeôler ou enjoler, attirer quelqu'un, le gagner par de belles paroles pour le tenir ensuite dans ses filèts comme dans une geôle.

La forme *enjoler* semble préférable, parce qu'elle vient de αἰολῶ, je trompe. *Engeôler* est dans le Dict. de l'Académie; est-ce une excuse ? — Vermesse et Desrousseaux donnent *injoler* et *injoleux*.

enger (s'), v. pr., se mettre en possession, se fournir d'une chose dont on manquait. — Molière a dit *anger*, (M. de Pourc., I, 1). Nicot écrit *enger*, d'où le mot *engeance*. Génin dans le *Lexique de la langue de Molière*, veut dériver le mot de *augere*, ce qui n'est pas soutenable.

Enger, naître, vieux français et *enge*, race, famille, viennent du grec ἐγγάω ou ἐγγῶ, naître, engendrer (J. Espagnolle).

englacher (s'), v. pr., se couvrir de glace.

engolles, s. f. pl., ancolie, plante, *Aquilegia vulgaris* (*Gr.*, 118, engolie).

engouloire, s. f., ouverture, trou en forme d'entonnoir, qui se fait en certains endroits dans la terre, pour absorber les eaux torrentielles et les porter aux rivières souterraines. Dans le patois de Laon (Corblet), *engouler* signifie manger, absorber (*Gr.*, 143).

engraisser, v. a. et n., engraisser.

Encresser les pourcheaulx (Compte de Longvilliers).

engraver, v. a., mettre dans le gravier, enfouir dans le gravier (*Gr.*, 220). *Engravé*, incrusté en Rouchi.

engroïner ou **engrouiner**, v. a., mettre un anneau (ou un fil de fer) dans le groïn d'un porc pour l'empêcher de fouir la terre. C'est une *infibulation*.

engueltier ou **engletier**, s. m., églantier, rose des haies, à feuilles odorantes (*Gr.*, 84, 206).

enguermoine, s. f., aigremoine, plante que les campagnards recueillent et font sécher, pour (en faire des infusions) et s'en servir comme de thé (*Gr.*, 126, 228).

enguerner, v. a., engrener, c'est-à-dire verser le grain dans le moulin. Quand on est enguerné, i faut meurre ; proverbe qui veut dire que, quand une action est commencée, il faut qu'elle suive son cours.



enguilbauder, v. a., prendre quelqu'un dans ses filets, l'engeôler (enjoler). Corblet dit : entraîner à...

Rappelons qu'il y a en Boulonnais la ferme de la *Guilbauderie*, à Alincthun, et celle de la *Guilbeudrie* à Saint-Martin-lez-Boulogne. *Enguilbauder* se dit, en Picard, pour *embillebauder*.

enhamonner, v. a., mettre un *hamon* à un animal domestique quelconque, pour l'empêcher de *froucher* à travers les clôtures. Os avons enhamonné nos cochons. Nos glingnes i sont enhamonnées. I faura enhamonner che tor.

enharnaquer, v. a., enharnacher, mettre les harnais aux bêtes de somme. On dit plus simplement **harnaquer** Inhernachi dans Crinon (*Gr.*, 241).

enhuiler, v. a., enduire d'huile. En parlant des choses, on le dit de toutes les opérations qui consistent à les imbiber d'huile. — En parlant des personnes, c'est leur donner le sacrement de l'Extrême-Onction. *Enheuler* en Picard.

enjuer, v. a. (dyssyllabe), attacher les ailes d'un oiseau, de manière qu'il ne puisse s'envoler. Ches pingeons, i sont enjués. Ol les a enjués.

enlaidir, v. a., et v. n., enlaidir.

enlicoter, v. a., passer un licol au cou d'un cheval, d'une vache, etc. Aussi Normand.

enmiélas. V. Emmiélas (*Gr.*, 77).

ennée, s. f., année. Je vos souhaite enne bonne ennée et enne parfaite santé tout le long de l'ennée : formule populaire des souhaits du nouvel an. Chele ennée-chi. Chele ennée-là. Se luer à l'ennée, ou au mois. L'ennée faite, l'année finie (*Gr.*, 92, 260, 303).

Trentte enné d'arrieraiges (Registre Saint-Nicolas).

ennui, s. m., ennui.

ennuyant, ante, adj. v., ennuyant.

ennuyer (s'), v. pronom, s'ennuyer (De ἀχνύω ou ἀνιῶ, vfr. *anier*).

enquêtes, choses à enquérir, à rechercher. On ne se sert guère de ce mot que pour dire par plaisanterie aux gens trop curieux : ch'est des enquêtes ; réponse par laquelle on paie leur curiosité. Quoi qu'os avez là den vo pennier ? Ch'est des enquêtes (*Gr.*, 95).

enraïer, v. a., enrayer.

enraquer (s'), v. r., s'embourber, demeurer embarrassé dans des mauvais pas sans pouvoir en sortir (Rouchi). Se dit figurément de celui qui s'arrête au milieu d'un discours ou d'une conversation, sans pouvoir continuer. *Arraqué* en Normand et *araskié* en Wallon (*Gr.*, 241).

enroïer, v. n., mettre la charrue en train, ouvrir une *raie* (roye) ou sillon dans le champ. — Se dit figurément de toute entreprise que l'on commence. Cha n'ira pont, il est mal enroyé (*Gr.*, 122, 241).

enroucher (s'), v. pr., s'embarrasser dans des ronces, s'y accrocher. Je m'ai enrouché den en buchon. Ches berbis i sont enrouchées (*Gr.*, 241).

enrouiller, v. a. et pr., rendre ou devenir couvert de rouille. Le participe enrouillé, tient lieu du mot simple *rouillé* que le patois Boulonnais ne connaît pas (*Gr.*, 241).

enrummer, v. a., enrhumer.

ensanne, adv., ensemble. Os irons ensanne, os resterons ensanne, os travaillerons par ensanne. *Ansanne* en Roman et *essonne* en Wallon (*Gr.*, 82, 260, 499, 500*).

ensaquer, v. a., mettre dans un sac. Ensaquer du blé, des punmes, des noix, etc. Rouchi, Lillois, Normand : *insaker*, Corblet (Ensacquer, *Gr.*, 373).

enscraiche, adj., empressé, impatient d'avoir ou de faire quelque chose. Il est ben enscraiche, toujours enscraiche. Ch'est cha qu'il est enscraiche. Che tien il est famèsement enscraiche de courre (*Gr.*, 199, 237).

ensévelir, v. a., ensevelir, mettre dans un linceul.

ensigner, v. a., tacher de sang. Ses draps i sont tout ensignés. Os avez ensigné vos mouchois, vo serviette, etc. (*Gr.*, 212. — *S'essaner*, en Picard, perdre son sang).

— v. a., enseigner, donner un enseignement. O m'a ensigné cha. Ensignez-me le quémin pour aller à Wirewingnes. Ensingne-li (De ἐνσῆναι).

ensiller, v. a., employer, dépenser. En écu cangé, est en écu ensillé. Il enseille tout sen argent à des ren du tout. On le dit Boulonnais, mais Crinon l'emploie. Vfr. *essiller*, dissiper. *Essilier* et *incheiller* (Corblet). *Enselier* en Rou-

chi, *échiller* en Artésien et *assilier* en Wallon de Mons (*Gr.*, 222).

ensine pr. *ensingne*, s. f. *Maison ou pend pour ensengne l'essequier* Compte de Longvilliers. *Maison ou pend pour ensine l'enpreux* Reg. Saint-Nicolas.

ensommiller (s'), v. pr., s'assoupir, s'endormir d'un léger sommeil. Je m'avoye ensonmillé. I s'ensonmeille (*Gr.*, ensommiller, 222).

ensopiter, v. n., endêver, ne s'emploie qu'avec le verbe *faire.* I fait ensopiter les gens. Le populaire dit dans le même sens *faire enrager*. *Désipiter* ou *dissipiter* en Rouchi.

ensorcheler, v. a., ensorceler. Eje sut conme ensorchelé.

ensuite, adv.; après (*Gr.*, 487, 490).

entamper, v. a., écraser, piler ; forme plus régulière qu'étamper.

entampois, s. m., pilon pour écraser des légumes cuits.

entamure, s. f., morceau, ou entaille, enlevé par celui qui entame. *Entamure* se dit absolument du premier morceau coupé à même d'un pain par celui qui l'entame : Donnez-me chele entamure (*Gr.*, 127. — De ἐντάμω, j'entame).

entasser, v. a., entasser (De θίς, tas).

ente, s. f., jeune arbre à fruit, élevé et greffé en pépinière pour être transplanté en saison. Acater des entes, planter des entes, ch'est enne belle ente (*Gr.*, 96. — De ἐνθῶ, je greffe).

entendement, s. m. (*Gr.*, 95).

entendre, v. a., entendre. Qui entend d'en autre, entend de li même. Par entender dire (*Gr.*, 95, 203, 204*, 456).

entente, s. f., avis, pensée. Chacun nen dit sen entente, chacun en dit ce qu'il en pense et fait ses réflexions (*Gr.*, 96).

enter. V. Entre.

enterbeïé, part., entrebaillé. Chele porte al étoit enterbéïée. *Interbéyer* en Picard (*Gr.*, enterbéïer, 419).

enterdeux, s. f., espace entre deux choses. Passez den l'enterdeux. Il étoit dans l'enterdeux.

— adverbe. Passer enterdeux (*Gr.*, 241).

entèrement, s. m., enterrement, inhumation. Aussi la pompe des funérailles (en bel entèrement).

entèrer, v. a., enterrer, inhumer.

enterfent, s. m., entrefend, mur de refend, cloison intérieure. Rouchi et Wallon (*Gr.*, 95).

enterlacer, v. a., entrelacer (*Gr.*, 241).

enterprendre, v. a., entreprendre (*Gr.*, 95, 203, 458).

I n'a jamais él' démenti
D' chou qu'i veut enterprendre (Dez., II, 2).

enterprinse, s. f., entreprise (*Gr.*, 120, 182).

entersuire, v. n., continuer, suivre sans interruption. On dit de quelqu'un qui commence un cours d'études et qui l'abandonne avant de l'avoir suivi jusqu'au bout : I n'a pont entersui. S'il avoit entersui, il éroit fait en bon sujet. Che n'est pont tout de quemencher : i faut, pour ben, entersuire (*Gr.*, 95, 241).

entertenir, v. a., entretenir, maintenir en bon état. I vaut miux entertenir qué de bâtir (proverbe). Promettre et ne pont tenir, cha ne coûte ren à entertènir (Rouchi. — *Gr.*, 241).

entertien, s. m., entretien, soin de maintenir une chose en bon état. Ch'est en fameux entertien. Chele maison-là, al démande granment d'entertien (*Gr.*, 141, 241).

entervir, v. a., entrevoir (*Gr.*, 95).

entêter, v. a., porter à la tête. Che poile, i m'entête.

Entêté, part. Tout le monde connait l'enseigne de village « *aux deux entêtés* », représentant une paysanne tirant sur la bride de son baudet qui résiste et s'accule.

entière, adj. m. f., entier (*Gr.*, 88. — Vfr. *antier*, de ἄντίος).

entiète, adj., inquiet. Aussi en Rouchi, qui a de plus *entiétute*, inquiétude.

entique, s. f., piquet, pieu, branche fichée en terre (V. Le Roy, p. 12. — *Gr.*, 117).

entiquer, v. a., planter en terre, en enfonçant par la pointe. — On dit figurément entiquer pour dire placer quelque chose dans un lieu qui n'est pas habituel, ou bien s'introduire soi-même dans un mauvais trou. Où

qu'i va là s'entiquer ? Où qu'il a entiqué cha ? I s'entique toujours tout partout.

Douze solz d'amende pour avoir venu tapper et esticquier estocz pour atacquer ses bestes (Plaids de Lenclos).

entiquette, s. f., étiquette, servant à marquer ou à distinguer une chose d'une autre (*Gr.*, 189. — De ἐστιχα, faire une marque).

entombi, part., engourdi, immobile de stupéfaction. — Substantivement, un *entombi* est un homme timide et sans caractère. *Etombi* à Lille et *entomi* en Picard.

entombir, v. a., rendre engourdi, stupéfier. Se dit d'un bruit violent qui étourdit les gens.

C'est le mot roman : en patois on dit aussi *étombir* et *étombi*.

entonner, v. a., frapper du tonnerre ; abasourdir par de violents éclats de voix. Aussi Rouchi.

entonnois, s. m., entonnoir. *Entono* en Rouchi, un *intounoire* en Picard (*Gr.*, 143).

entortiller, v. a., enrouler. Enne corde entortillée à l'entour de sen bras. Entortiller del fichelle, du filé, que sais-je, à l'entour de quelque chose.

— On dit aussi *entortiller* quelqu'un, pour l'amadouer, le gagner, le faire entrer par persuasion dans une affaire.

Q'meint résister à s' fille si malaine
Qui l' l'intourtelle, el flatte et pis l' calaine ?
H. Crinon, p. 93.

— Aussi dans le sens d'*envelopper*. Entortiller en sou den du papier (*Gr.*, 222, 241).

entour, s. m. (*Gr.*, 145).

entournure, s. f., entournure. On dit d'un homme embarrassé qu'il est gêné den les entournures.

entre, prép., entre. On prononce avec la métathèse de l'*r*, enter. Enter li, entre soi (*Gr.*, 311).

— **-les-deux**, qui tient de l'un et de l'autre, ni trop fort, ni trop faible. Est-i grand ? Enter les deux (Voir Hécart, *Dict. Rouchi*, p. 180. — *Gr.*, 138, 231, 515, 522, 523).

entrée, s. f., entrée.

entrer, v. n., entrer. On dit plutôt *rentrer* (*Gr.*, 231).

Entrant aoust ; au commencement d'août (1540).

envaquer (s'), v. pr., se mettre en possession d'une ou

de plusieurs vaches. On est mal envaqué, quand on a des vaches qui ont quelque défaut. Il est fort difficile de ben s'envaquer. Quand on est mal envaqué, o ne fait pont de profit.

envers, prép., vers. Envers le vêpre (*Gr.*, 229, 515, 523*).

Terre aboutant envers le mer (Reg. aux reliefs de St-Wlmer, 1503).

envie, s. f., envie ; seulement dans le sens de désir, volonté, besoin, émulation.

— de femme grosse.

envies aux doigts.

envier (s'), v. pron., se porter envie, s'efforcer de surpasser son adversaire par émulation. I s'envient-ès l'un sus l'autre.

environ, adv., comme en français (*Gr.*, 492. — De ἐν γύρον).

envoie. V. Voye.

envoïer, v. a., envoyer. J'elz envoye. Je l' gli-ès envorai (*Gr.*, 122, 322, 324, 419).

envoler (s'), v. pron., s'envoler.

envré. V. Evré.

envrimé, part., envenimé. C'est une contraction de la syllabe *en* en *er*, très commune en français, aussi bien qu'en patois : *havene*, *havre*, etc.

envrimer (s'), v. réfléchi. Sen ma i s'envrinme, i va s'envrimer. *Envlimer* en Rouchi (*Gr.*, 168, 241, 423).

enwacheler ou **envacheler**, v. a., mettre en ruche, littéralement en vaisseau (*vachau*). C'est l'opération qui consiste à faire entrer un essaim d'abeilles dans la ruche, lorsqu'il s'est fixé sur une branche d'arbre. On a jadis appelé la ruche du nom de *vachau*.

épagnoter (s'), v. pron., se trémousser sur l'herbe ou dans la poussière, au soleil. Se dit principalement des poules, perdrix, faisans, etc. Hector Crinon le dit du voyageur fatigué :

I s'épagnotte et s'indort au radous, p. 32.

épaichère, s. f., épaisseur.

épaichir, v. n., épaissir (De ἐσπήσσω).

épais, aisse, adj., épais. — Aussi adverbe : i gny en a pont épais.

épaler, v. a., mesurer au moyen des pas. C'est une mesure approximative, pour laquelle il y a des personnes qui ne manquent pas d'habileté. I gn'en a approchant six vergues, jel l'ai épalé. Enl l'épalant, on voyt ben à pu près le distance qui gn'y a.

épardre, v. a., épandre, éparpiller, disperser. Le français académique n'en emploie que le participe *épars*. — On épard du foin dans les près, du fumier dans les champs, du sable sur un pavé, etc. — On épard aussi son argent en le prêtant au premier venu, en vendant à crédit, etc. *Epartir* en Normand et *dépardre* en Rouchi (*Gr.*, 229, 237, 460).

éparnier, v. a., épargner. J'éparnie, il éparnie.
Sans esparnier (*Cygne*, I, 1487).

épaterné, adj., se dit de quelqu'un qui est posé les jambes écarquillées, par exemple, devant un feu, de manière à prendre toute la place pour lui seul ; se dira aussi de quelqu'un qui sera tombé ou couché à terre les membres étendus, de manière à tenir beaucoup de place.

La *Grammaire* donne le verbe *épaterner*, p. 24.

épaule, s. f., épaule. *Epeule* en Picard (De σπαλίς). Voir Epeule.

épaulée, s. f., charge que l'on peut porter à l'épaule. Cha fait core enne bonne épaulée. Enne épaulée de bos. Porter à l'épaulée (*Gr.*, 92).

épauler, v. a., charger sur son épaule (*Gr.*, 134).

épautrer, v. a., écraser, crever en foulant aux pieds. *Espautrer* en Roman. En Wallon il a le sens de réduire en bouillie. Normand, *épautir*.

épeautre, s. f., orge printanière. Boulonnais d'après M. Corblet, m'est inconnu.

C'est, comme en français, une espèce de froment.

épée, s. f., épée (*Gr.*, 92. — De σπάδα).

épeler, v. a., épeler.

épénir, v. a., sevrer un enfant. Rouchi.

— Se dit aussi dans le sens d'*épanouir*, ouvrir ses fleurs, et alors il est neutre et passif. Ches roses i vont bêtot

épénir. I sont tout épénies. *Espanir* en vieux français, *épanir* en Artésien, *spaenen* en Flamand.

épêque, s. f., pivert ou épeiche, pic, sorte d'oiseau (On dit aussi pic-épêque). En nid d'épêque. Des œufs d'épêque Le biau temps ne durera pas : vlà chele épêque qu'al crie : pleut, pleut, pleut ! — *Pleu-pleu* est aussi le nom du pivert en Normandie (*Gr.*, 87, 174. — De ἐσπείχω, je pique).

éperon, s. m., éperon (De ἔσπερον).

épeule, s. f., épaule (*Gr.*, 134).

épeutenard, s. m., épouvantail pour les oiseaux. J'ai mis enne paire de vieilles marongnes en haut de no chérijer pour faire un épeutenard, pour épeuter ches gais (gays) (*Gr.*, 227).

épeuter, v. a. et passif, épouvanter (variante phonographique du roman *épanter*. *Epaveuder* en Picard).

— **(s')**, v. pron. Vlà che poulain qu'i s'épeute (Le Roy, p. 12-13).

épi, s. m., épi. En épi de blé. Le Picard a aussi *épiot*, petit épi (*Gr.*, 116).

épiches, s. f., épices, aromates (*Gr.*, 199).

Den les petites boîtes sont les fines épiches
(Brûle-Maison, IX, 2).

épier, v. n., pousser son épi. Ches soiles i sont épiés. *Espier* en Roman.

épillage, s. f., bois qui vient de l'opération d'épiller. On distingue, par exemple, en fait de fagots : les bourriquets d'épillage, d'avec les bourriquets de haies et les bourriquets de bois ou de forêts (*Gr.*, 78).

épiller, v. a., élaguer des arbres de haute futaie, en coupant les branches qui poussent le long de leur tige, afin de ne laisser que la couronne du sommet (*Gr.*, 222, 223, 422).

épillé, adj., tères à l'épillé, se dit de terres qui composent un domaine, quand elles sont éparses au milieu d'autres biens, une pièce par ci, une pièce par là. Ches biens-là sont fort épillés. Des tères épillées. — Le patois de Lille a le verbe *épiller*, dans le sens de vendre un domaine en le démembrant pièce par pièce.

épinches, s. f., pinces de foyer ou pincettes; item *tenailles*, le même mot sert pour les deux. *Epinces* (Le Roy, p. 13. — *Gr.*, 199. — De πίνζω, pincer).

épine ou **épingue**, s. f. *Cratœgus oxyacantha*, arbuste qu'on appelle *aubépine*. Epingne blanque, épingne noire.

Une viele espingne (Plaids de Lenclos. — *Gr.*, 41, 211).

— signifie aussi les pointes aigues qui existent aux branches de plusieurs arbrisseaux.

épiné, part., qui est piqué ou excité comme par des épines. C'est ce qu'on appelle avoir des inquiétudes dans les membres, être picoté. — Au moral, il signifie être inquiet, pressé, n'avoir pas de repos.

épiner, v. a. Inusité, je crois, dont il reste le participe passé.

Le mot reste usité dans cette phrase: *épiner en camp* ou *en gazon*, le planter ou le parsemer d'épines pour empêcher le pannotage du gibier (*Gr.*, 212).

épingle, s. f., épingle. On disait autrefois plus ordinairement *épiule* (*Gr.*, 206. — De σπίγγος, fin).

épinoque, s. f., épinoche, ablette, poisson dont le dos est pourvu d'une epine. *Gasterosteus pungitius.* — *Epeinnoque* en Lillois.

épirolles, s. f., graminée qui pullule dans les blés. Les vieux laboureurs prétendaient que sous l'influence de la mauvaise saison, du froid et de l'humide par exemple, les blés s'en allaient en épirolles, dégénéraient au point de devenir des épirolles (*Gr.*, 121, 262).

épiu, s. m., épieu, bâton aiguisé en pointe par le bout (*Gr.*, 140).

épiule, s. f., épingle. Le mot a vieilli et ne se dit plus guère que par les anciens (*Gr.*, 140, 167).

éplinguer, v. a., éclabousser, faire jaillir des gouttes d'eau, ou de boue liquide sur les habits. — A la campagne, les petits garçons se font un malin plaisir d'*éplinguer* les fillettes et de gâter ainsi leurs belles robes des dimanches. Pour cela, ils sautent en plein dans la boue, en passant à côté d'elles.

— **(s')**, v. pr. On *s'éplingue* soi-même, en s'efforçant *d'éplinguer* les autres, ou simplement en marchant dans la boue.

épluquer, v. a., éplucher. On *épluque* des légumes, en en ôtant toutes les parties superflues. — On *épluque* la soupe, en préparant tous les légumes qui doivent entrer dans le potage. — On *épluque* ses écus, en les dépensant vite et bien. — Un oiseau de proie qui a saisi un petit oiseau, se pose quelque part pour l'*épluquer*, c'est-à-dire qu'il le plume avant de le manger (*Gr.*, 224. — De πιλώσσω, enlever les plumes).

épluqûres, s. f., épluchures. Locution : Ch'est tout che qu'i gny a de pus fin den les épluqûres, pour dire : c'est quelqu'un qui est absolument taré. Rouchi et Normand (*Gr.*, 127).

époînte, s. f., espace de temps composé d'un demi-jour, soit le matin, soit l'après-midi. Il y en a qui prononcent *épainte*. Faire enne époinle, c'est faire le travail d'une demi-journée. Che labourier est parti à l'époînte, c'est-à-dire qu'il est allé faire une demi-journée de travail. — *Epinte* en Picard : enne boine épinte, assez longtemps. (*Epente* dans Jouancoux, origine inconnue). — Le Roman avait *empaindre* ou *empoindre*, attaquer, et *empainte* ou *empointe*, attaque, entreprise. Faire une *empointe* c'était, pour un chevalier, faire une attaque, un effort, *poindre* sur l'adversaire, puis se reposer, pour recommencer une autre attaque. N'est-ce pas là l'*époînte* du travailleur ? — Cesté empointe, Rutebœuf, I, 92, dans le sens « d'entreprise » (*Gr.*, 126, 182).

épointer, v. a., épointer, casser la pointe. Men (pr. emn) agugle al est épointée.

éponge, s. f., levain de pâte. On ne se sert plus guère d'*éponge* pour faire le pain, depuis que la facilité des communications a rendu plus accessible à tous le *gez*, ou levure de bière, qui remplace l'ancien levain. C'était un morceau de la pâte levée d'une fournée de pain qu'on laissait aigrir et se dessécher, jusqu'à la fournée suivante, où on l'employait (*Gr.*, 124).

éponger, v. a., mettre le levain dans la pâte.

éponner, v. a., aplatir, écraser, déformer ce qui est mou de sa nature et généralement rond de forme. — On s'assied sur un chapeau, sur un pain, sur un sac rebondi

contenant des choses légères, sur le ventre de quelqu'un, on les *éponne*. — Une poule, une femme, dont le ventre se relâche et tombe par infirmité ou par négligence, est *éponnée*. — Bien plus, une personne qui vient d'écraser son pot-couvois en terre cuite, plein de braises et de cendres, dit qu'elle l'a *éponné*. — Corblet donne s'*apponer*, s'appuyer, s'accroupir.

épourrer, v. a., chasser vivement et à grand bruit. On *épourre* les importuns, les mendiants, les gêneurs qui encombrent à certains jours la porte de la ferme.

— **(s')**, v. pr. On *s'épourre* quand on secoue la poussière qui s'est attachée aux vêtements. — Les poules (perdreaux, faisans, etc.), *s'épourrent* (ou font pourrette), quand elles s'épanouissent au soleil, dans le sable ou dans la poussière, en faisant voler cette poussière sur leur plumage. Normand : *époudrer*.

épourrie, s. f., éclat de colère bruyante, de reproches tapageurs. On laisse sans rien dire et patiemment les gens trop vifs et trop bouillants faire lu épourrie, sauf à y revenir ensuite pour leur parler raison (*Gr.*, épourie, 118).

Tirez canons, faictes grans espourris (Molinet, f° 57).

épouvente, s. f., frayeur, épouvante (*Gr.*, 26).

épouventer, v. a., épouvanter, terroriser. Dans le patois Boulonnais, ces mots se disent particulièrement du cheval; et, comme celui-ci, quand il est épouvanté, se livre à une course folle, on dit métaphoriquement d'un homme à qui il arrive de s'émouvoir plus qu'à l'ordinaire : Te t'as épouventé aujourd'hui. I s'épouvente. Mi, je ne m'épouvente pont, mais je vai toujours (Vfr. *espaer*, de σπάω).

éprêcher (s'), v. pr., s'étirer, allonger les bras et les étendre pour s'étirer, lorsqu'on se sent engourdi. Je m'éprêche.

éprendre (s'), v. pr., éprins (*Gr.*, 459).

éprouver, v. a., essayer, tenter de faire quelque chose. Se conjugue sur *trouver*. J'ai éprouvé mes soliers neus, i sont trop petits, jen ne peux pont aller aveuque. Peux-tu casser che bâton-là ? Epreuve en peu (*Gr.*, 424).

épucher, v. a., épuiser. C'est une opération qui consiste à vider peu à peu un récipient quelconque dans lequel on puise avec un vase. On *épuche* un puits, une mare, une flaque d'eau. Le Boulonnais ne dirait pas, comme le Picard, il me semble, qu'on *épuche* un tonneau.

éputé, part., imprégné de mauvaise odeur.

éputer (s'), verbe réfléchi. L'eau s'épute dans un vase où on la laisse croupir sans la renouveler.

èque. Voyez Que.

équéïanche, s. f., hasard ; ne se dit plus qu'adverbialement : à l'équéïanche, au hasard, comme cela pourra arriver. C'est aussi quelquefois une interjection de résignation : à l'équéïanche ! — Travailler à l'equeïanche, c'est faire quelque chose sans y voir, sans être sûr de réussir, au hasard (*Gr.*, équéyanche, 199, 508).

équelle (pron. équèle), s. f., échelle. Lillois et Normand (*Gr.*, 188. — *Ekèle*, dans Griset).

Variantes anciennes : *Deux longue escel.* — *Une esquelle* (Inventaires, 1654, 1670).

équellon (pr. équelon), marche d'une échelle. *Equelion* en Rouchi, *écaillon* en Picard, *escalons* ou *escaillons* dans Brûle-Maison (*Gr.*, 123).

équerber, v. a., ébrécher un vase de faïence ou de poterie. Al avoit trois baquets tout equerbés (V. Eberquer).

équère, v. n., écheoir, arriver, réussir, tomber. N'est guère employé qu'au participe équeu : ch'est ben équeu, c'est bien tombé. Che n'est pont tout d'enterprendre, y faut équère (*Gr.*, 89, 466). V. Equeu.

équerviche, s. f., écrevisse. *Ecréviche* en Picard et *équeurviche* en Normand (*Gr.*, 199, 230).

équeu, participe d'*équère*. Cha seroit ben équeu, ce seroit bien tombé. Il y a équeu, il y a réussi par hasard.

équeuer, v. a., couper les queues. *Equeuter* en Normand. Se dit des légumes, carottes, navets, etc., dont on retranche les parties inutiles. Velà en biau mont de carottes, mais quand i seront équeuées, cha ne tarra pont granment de plache.

équeulier, s. m., porteur d'écuelles, et

équeulière, s. m., porteuse d'écuelles. Marchands ambulants qui partaient autrefois de Desvres avec une hotte pour colporter des écuelles, c'est-à-dire des poteries de ménage, dans les campagnes (*Gr.*, 85, 88).

equine, **équingne**, s. f., échine. *Eschine* en Roman (*Gr.*, 41, 211).

équinée, s. f., morceau de l'échine d'un porc tué et dépecé. *Ekinée* en Artois.

équinoque, s. m., équinoxe (*Gr.*, 121).

équipage, s. m., état, situation dans laquelle se trouve quelqu'un. Ne se dit qu'en mauvaise part. Il étoit den en équipage. Il est revenu den en équipage à faire pêre, crotté jusqu'au mitan du dos. Té vlà den en bel équipage ! (*Gr.*, 78).

équiper, v. n., faire saillie en dehors de quelque chose. Une pierre qui sort de l'aplomb, équipe hors du mur. Cha équipe. Faut tondre chele haie et coper toutes les branques qui équipent.

érable, s. m., érable. *Acer campestre*, dit *bos de rape* en Rouchi. V. Erœule.

erbifer, **erbut**, **ercrand**, etc. Voyez Rebifer, Rebut, Recrand, etc. ; et ainsi en général de tous les prétendus mots en *Er* qui ne sont que des métathèses.

erca, s. m., archal, du fi-d'erca, voyez ce mot (*Gr.*, 76).

érésipèle, s. f. Erysipèle.

erfenderesse, s. f., scie à refendre. Le mot régulier est *refenderesse*, adj., comme *poteresse*. Quelques-uns disent *arfendresse* par exagération de l'*é* initial ouvert.

ergot, s. m., ergot. Il est fier sus ses ergots.

érifler, v. a., érafler. Se dit de l'action d'écorcher légèrement un de ses membres, ou même un objet quelconque, par un frottement soudain et imprévu contre un corps dur, ou épineux (*Gr.*, 176, 204, 241).

érifiure, s. f., éraflure, écorchure (D'ἐρράφα).

érigner ou **érignez**, s. m., araignée. En gros érignez. Toile d'érigner. Housser ches érignez. Voyez pattes d'érigner (*Gr.*, 84).

ermana, s. m., almanach (*Gr.*, 76).

ermitage, s. m., ermitage.

ermite, s. m. I vit conme en ermite.

ermuris, s. m., œillets, fleurs de jardins. En biau ermuri. Cueiller en bouquet d'ermuris. *Armeries* en Roman (*Gr.*, ermuri, 116, 297).

ernottes, s. f. pl., terrenoix, plante bulbeuse, dont les racines sont mangées quelquefois par les enfants. *Bunium bulbocastanum*. Du flamand *eernote*, d'*eerd*, terre, et *noot*, noix, Hécart. — J. Henry écrit *gernottes*, espèce de truffe, qui est une corruption de *des ernottes*, d'z ernottes, à cause de la tendance générale du patois Boulonnais à remplacer l'*s* doux par le *j* (*Gr.*, 121, 182, 241. — De ἐρνύτη, ernote).

érœule, s. m., érable (*Erele* en Rouchi. — *Acer campestre*. — *Gr.*, 167). V. Erable.

éroquer, v. a., briser les mottes de terre. *Déwaroquer* en Rouchi.

éroquois, s. m., instrument en forme de maillet à long manche, avec lequel on éroque les mottes de terre après la *fuiture*, dans les jardins (*Gr.*, 143).

errêre, s. f., erreur. Os ête en errêre edsus men compte, vous avez de fausses idées sur mon compte (*Gr.*, 87).

ersource, s. m. (*Gr.*, 305). V. Ressource.

es, s. m., ancienne forme pour *ais*, petite planche servant à couvrir les moulins. *Anselot lescarmoitier, soyeur d'es* (Compte de Longvilliers). — Aussi *essaim*. V. *Ez*.

esbrouffe, s. m., pétulance. Faire de l'esbrouffe ou des esbrouffes, faire des embarras (*Gr.*, 145. — Vfr. *esbufer*, de βυφῶ, tromper).

esbrouffer (s'), v. pr., se récrier avec pétulance, faire des embarras.

escabiau, s. m., escabeau. *Une douzaine d'escabiaux* (Invent. de Levrien, 1630). On disait aussi *escamel*, que l'on trouve dans les Plaids de Lenclos.

escalier, s. m., escalier. V. Ecaliet.

escarbilles, s. f., résidus de charbon de terre, à moitié consumés. Ramasser des escarbilles, brûler des escarbilles. *Ecabile* en Rouchi et *escabille* en Wallon (*Gr.*, 118).

escargot, s. m., escargot, limaçon à coquille (De σκάραβος ou σκάρβος, escarbot).

escarole, s. f., sorte de salade d'hiver.

escart (A l'), adv., à l'écart (De σκάρτης, qui fait un bond).

Le Picard a *escares* dans le sens d'embarras, *I foit des escares*, il pose d'une façon prétentieuse. Vient de *se carrer*.

escarté, adj., situé à l'écart.

escarter (s'), v. pron., s'écarter, se mettre loin des autres, hors de son chemin.

eschapi. V. Echapi.

eschuimain, s. m., essui-main. *Six eschuimain* (Invent., 1670).

escoffier, v. a., donner le coup de mort à quelqu'un. Aussi Lillois, Wallon et Normand.

escoppe, s. f., échoppe. *Deux escoppes rue Nostre-Dame* (Reg. Saint-Wlmer, 1503).

escoudet, s. m., élan, bond, effort. Faire en escoudet, travailler par escoudets. Allons, hé, core en escoudet ! — Le Rouchi a l'expression : jeter à l'escoudée, pour dire jeter à ricochet (*Gr.*, 94, 230).

escourceul, s. m. Variante ancienne d'*acœurcheuz*. *Ung escourceul de chairge*, un tablier de serge .. (Testament Le Grand, 1533).

escourre, v. a., secouer, agiter quelque chose pour en faire tomber la poussière. Prends men mantiau pour ll'escourre. Je ll'ai escous. On escout la poussière, les gouttes de pluie, n'importe quoi, à bas de quelque chose. — On s'escout soi-même ; les arbres s'escouent après la pluie. Un chien mouillé s'escout. On escout quelqu'un, en le recevant mal, en l'envoyant promener : T'as-tu fait escourre ! Il l'a eu bêtôt escous. Dans ce sens il me semble qu'on dirait plutôt escué (*Gr.*, 230, 461, 462).

escuer, secuer, v. a. (*Gr.*, 462).

escuse, s. f., excuse.

escuser, v. a., excuser.

espalier, s. m., espalier, arbre fruitier de jardin (dont les branches sont étendues sur un mur ou un autre soutien. — De σπαλίς).

espèce, s. f., genre, sorte, façon. Le patois Boulonnais n'emploie pas ce mot dans sa signification scientifique, mais seulement pour désigner la forme approximative

d'une chose, et toujours avec un complément, soit de substantif, soit de qualificatif. J'ai vu enne espèce de cariot, c'est-à-dire une chose qui ressemble à un chariot. — Il sert souvent à renforcer une qualification injurieuse : Espèce de fou, d'imbécile. — Hector Crinon retranche souvent l'*e* initial comme muet. C'est aussi la tendance boulonnaise : S'pèce ed coucard, p. 149 (*Gr.*, 95, 230).

espectacle, espectaque, s. m. (*Gr.*, 200, 202, 230).

espédier, v. a., expédier.

espédition, s. f., expédition.

espérance, s. f. I faut toujours vivre den l'espérance.

espérer, v. n., espérer.

espiègle, adj. subs., espiègle.

esplénade, s. f., esplanade (*Gr.*, 78, 237).

esplication, s. f., explication.

espliquer, v. a., expliquer. Esplique-nous cha (*Gr.*, 237).

espoir, s. m., espoir.

esposé, adj., exposé. — S'emploie *adverbialement*, soit comme exclamation dubitative, soit avec *que :* Irez-vous à le fête ? — Esposé ! ou bien : Ui, mais esposé qué je partirai de bonne hêre ; ou bien : Esposé que ui (*Gr.*, 503).

esposer (s'), v. pr., s'exposer. I s'a esposé à se faire prendre. Ch'est ben esposant.

esprès, adv., exprès. Il l'a fait esprès ; ch'est conme en fait esprès (*Gr.*, 499, 500*).

— s. m., exprès. Envoïer en esprès à Desvres.

esprit, s. m., esprit.

esquélette, s. m., squelette. Aussi Normand (*Gr.*, 189).

esquerpins, s. m. pl., escarpin, chaussure. *Esquerfins* dans Dezoteux (*Gr.*, 119. — Vfr. *screpin*, de κρηπίν, escarpin).

esquesse, s. f., effort passager, mauvais moment à passer, difficulté. *Esqueusse* en Picard, *escousse* en Lillois (*Gr.*, 188).

esquinter, v. a., assommer, mettre à bout de forces.

— **(s')**, v. pr., s'épuiser en efforts (Le Roy, p. 13).

essantiel, adj., essentiel, dans le sens de principal. Ch'est l'essantiel.

essequier ou **esquier**, s. m., ancienne forme boulonnaise d'*échiquier : Maison ou pend pour ensengne l'essequier* (aujourd'hui l'hôtel de Bourgogne.—Compte de Longvilliers.—De ἐσχηκα, échec).

ess'z autres, les autres, *travailler pour ess'z autres* (*Gr.*, 263). Voir *Le*.

estacque ou **estache**, s. f., pieu, borne, estache ; ancienne forme de *attaque;* on trouve aussi *estecque*, *estaque*, etc. Au pluriel, c'était une souche ou une épine servant de borne. V. *Estoc*.

estaffe, s. f., coup fâcheux, coup de mort. Il a attrapé sen estaffe. Artésien, Rouchi et Wallon (*Gr.*, 78, 159).

En vfr. *estafe* signifie *étrier* et vient de στάφος : d'où *estafette*, *estafilade*, etc.

estaminet, s. m., cabaret (De στάμνος ou στάμινος, grande cruche à vin, par extension endroit où l'on gardait le vin dans ces sortes de cruches. — J. Espagnolle).

estancilles, s. m., ustancilles. *Des estancilles de fer* (Invent. du Chat, 1597).

estation, s. f., station. Aussi Rouchi.

esterminer, v. a., abimer, mettre en mauvais point, blesser grièvement. I s'a tout esterminé en quéïant den che treu. Il a le figure et les mains esterminées (*Gr.*, 212).

estimation, s. f., estimation.

estimer, v. a., estimer. J'estinme, os estimons, il estinment (*Gr.*, 168, 423).

estoc, s. m., pieu. Variante d'*estacque* et d'*attaque*.

Voir un exemple ancien à *entiquer* (De στόχος, pieu). V. *Etot*.

estoma, s. m., estomac. Le devant de la poitrine chez l'homme et la femme. En coup de puin den l'estoma. Al a en fameux estoma. Al a muché se lettre den sen estoma (*Gr.*, 76. — De στόμαχος).

estoque, s. m., spontanéité, volonté personnelle. Il a fait cha de sen estoque, sans nen parler à personne. Est-ce une métathèse de *escot*, part ? (*Gr.*, 121).

estrade, s. f., battre l'estrade, rôder sur le pavé.

estradier, v. n., rôder avec affectation, piétiner d'un côté et d'un autre avec un air d'importance. Le mot dérive de *strata*, chemin, route (*Gr.*, 237, 241).

estraire, v. a., extraire, tirer hors. *Il estrait des pierres*.

estrait, s. m., extrait. Estrait batistaire.

estraordinaire, adj., extraordinaire.

estravaguer, v. n., extravaguer.

estrecque, s. f., accident arrivé par maladresse ; chose qui arrive par la faute de quelqu'un, par son imprudence. La servante qui casse de la vaisselle, dira à son maître : J'ai fait enne estrecque. — Là, as-tu fait ten estrecque ? (*Gr.*, 201, 237).

estropier, v. a., estropier (De ἐστροπίας).

estupide, adj., sot, stupide. Estupide animal (*Gr.*, 117, 230).

eswars, s. m., littéralement : *regardeur* (**eswardier**, regarder), inspecteur : *les maistres et eswars de l'ostellerye de Saumer au bos* (Compte de Longvilliers). — A Lille on avait des *rewars* qui étaient presque des vice-maïeurs.

Et, conjonction, et. — Et don, formule de liaison, mot transposé par métathèse : Et', pour te ou tè (*Gr.*, 330).

étable, s. f., étable. Etable à vaques, à cochons, etc. *Etave* en Picard, *étaule* en Rouchi (*Gr.*, 191, 257, 507).

établée, s. f., quantité qui remplit une étable (*Gr.*, 92).

établer, v. a., loger, héberger. I n'est pont là granment ben établé. — Dérive, je crois, de la manière dont les animaux sont traités dans leur étable, avec plus ou moins de soin et de propreté, suivant l'humeur du maître.

établette, s. f , petite étable. *Etavlette*, Vermesse (*Gr.*, 189).

établir (s'), v. pr., s'établir, prendre ou former un établissement.

étain, s. m., étain, métal. Des cullières, des pots, des plats d'étain.

Gr., 83. — On trouve en Boulonnais des plats d'estain, au marteau, à la roze, et autres marques.

étaindre, v. a., éteindre ; se dit de l'action de faire mourir les abeilles, en les asphyxiant avec une mèche souffrée. Etaindre enne catoire. Etaindre ses éz. L'action d'éteindre le feu ou les chandelles se dit *détaindre* (*Gr.*, 458).

étainte, s. m., mèche, ou carte souffrée avec laquelle on

asphyxie les abeilles, pour tirer parti de leur cire et de leur miel (*Gr.*, 83, 182).

étaler, v. a., étaler (De στάλις, étal, pieu).

— (**s'**), v. pron., s'étaler.

étalon, s. m., étalon, cheval reproducteur.

— baliveau : *il n'a pont laissié estalons ès copes dudit bos* (Plaids de Lenclos). Le Picard se sert encore du mot dans ce sens, et a de plus le verbe *étalonner*, marquer des baliveaux.

étampir, v. a. et n., mettre debout, dresser. *Un homme ben étampi*, bien planté (Jouancoux).

— (**s'**), v. réfléchi ; se poser d'une manière raide et fixe en un endroit quelconque. — Par suite se sentir raide et engourdi. Se conjugue sur *finir*.

étandis, adv., conj., tandis, pendant cela. En étandis que, adverbe composé, équivaut à *en attendant que,* tandis que. Voyez Létandis qu'il convient d'écrire avec l'article apostrophe (*Gr.*, 260, 511).

étang, s. m., étang, pièce d'eau (*Gr.*, 160).

étanquer, v. a., étancher. On dit mieux rétanquer.

I boirot toute, edvant d'ète étanqué (H. Crinon, p. 50).

Le compte de Longvilliers offre un exemple ancien du substantif **estancques**, qui en vieux français signifiait vivier, réservoir, digue : « *Cloies de geniaux pour faire les estancques et copper l'yaue* ».

état, s. m., état, métier. Apprendre en état. Homme d'état. Etre de l'état.

— moyen, capacité. Etre en état de faire quelque chose. Jen ne su pont en état del li arriver. Dans le Haut-Boulonnais, être d'état, est pris dans le sens d'être aubergiste, ou cabaretier (*Gr.*, 77, 511).

étau, s. m., supports, sur lesquels on place une tronche pour la scier (*Gr.*, 133).

été, s. m., été, saison (De ἔτη).

ételé, adj., étoilé. Le ciel est ételé, à che vêpre, i gny a ren de pus biau. *Estelé* en Roman. V. Etoilé.

ételle, s. f., éteule (chaume), partie de la tige des céréales qui reste adhérent au sol après la fauchaison. Les pauvres gens ramassent des ételles pour étramer leurs bestiaux. (*Gr.*, 188). V. Eteulière.

étente, s. f., raideur dans les nerfs, produite par quelque effort ou quelque faux pas. Il a attrapé enne étente (*Gr.*, 96).

éternel et **éternité**, comme en français.

éternuer, v. n., éternuer.

éteulière, s. f., terre avêtue d'éteules. Les vaches et les brebis vont pâturer l'après-août dans les éteuliéres (*Gr.*, 88). V. Etelle.

étimer, v. a., étamer, enduire d'étain fondu. Il étinme (*Gr.*, 168, 423).

étimure, s. f., enduit d'étain fondu. L'étimure, al est toute en voie, toute disparue (*Gr.*, 127).

étinchelle, s. f., étincelle. I vole des étinchelles, en ne séquamment, par che buhot (*Gr.*, 188).

étoffe, s. f., étoffe (De στύφη, étoffe).

étoile, s. f., étoile (*Gr.*, 257).

étoilé, adj., étoilé. Doublet d'*ételé*.

étole, s. f., étole, ornement sacerdotal.

étoquer, v. a., étouffer en mangeant, suffoquer. Cha m'étoque. I s'a étoqué aveuc du pain caud. Au figuré : rester étoqué, c'est être interdit, ne savoir quoi répondre (Le Roy, p. 13). *Estoquer* en Rouchi.

étordre, v. a., donner une entorse. I s'a étord en pied (*Gr.*, 238, 241, 460).

étorse, s. f., entorse (*Gr.*, 229).

étot, s. m., souche, tige. Arracher en étot den enne haie ; coper en étot. Acater du blé sus l'étot. — Etau et éto, dans Henry, p. 235. *Estoc* en vieux Picard (*Gr.*, 120).

L'**étot** est la tige de menu bois ou des plantes sur pied : Molinet dit (f° 133) :

Graffer sur vif estoc.

Voir dans Jouancoux les sens variés que ce mot et ses dérivés ont, selon lui, en Picard (p. 254).

étouffer, v. a., étouffer (De ἐστυφῶ).

étoupe, s. f., étoupe (Le Picard a en outre le verbe *étouper*, boucher). V. Rétouper.

étourniau, s. m., étourneau, oiseau, *sturnus vulgaris*. Enne volée d'étourniaux. — Se dit figurément d'un

homme sans caractère, qui a la tête fort légère, qui ne réfléchit jamais (*Gr.*, 241).

étout, adv., aussi (Le Roy dit: *itou*, p. 17. — *Gr.*, 492*).

Deux glingn's, un pourcheau étout (Dez., III, 12).

étrain, s. m., chaume, ou tige de seigle, de blé, d'orge, etc. Couverture d'étrain. Mande d'étrain. Lien d'étrain. L'on doit laisser gouttières de deux pieds et demi à couverture d'étrain (*Coût. de Boul.*, art. 167). *Etroin* en Picard, *estrain* en vieux français (*Gr.*, 83).

Pierre Bataille, couvreur d'estraint..., Noel le Vacquier, couvreur d'estrainct (Compte de Longvilliers).

étramer, v. a., donner de la litière aux bestiaux, aussi étendre, disséminer en éparpillant. Aussi Normand.

étramure, s. f., litière aux bestiaux composée d'*étrain*. Les pauvres gens ramassent comme étramure toute sorte d'herbes dans les champs (V. Le Roy, aux deux mots, p. 13. — *Gr.*, 127, 231, 274).

étrange, s. m., étranger, dans le sens restreint d'*étranger à la famille*. Il a laiché tout sen bien à des étranges. Je l'aime ben, mais que volez-vous, pour mi ch'est toujours en étrange (*Gr.*, 82).

étranner, v. a., étrangler. Les chiens et les renards, les putois et les fouines étrannent les poules. Un chien en étranne un autre. *Estranler* en Roman. — Qui va au bo, le leu l'estrane (Wallon).

— Dans le sens figuré, accabler d'injures et de reproches. Les hommes et surtout les femmes s'étrannent de sottises, c'est-à-dire d'injures outrageantes (*Gr.*, 231, 241, 322).

étranquisons, s. m. pl., sorte d'esquinancie des chevaux. Se jument al a les étranquisons (*Gr.*, 123, 241).

être, v. subst., être, exister (*Gr.*, 231, 356, 380-383, 385-387, 411, 413, 414).

— dans le sens d'appartenir : I ne lus est de ren, il n'est point leur parent (**Eto** au bout de ses caches, ci-dessus, p. 99).

étrier, s. m., étrier (Vfr. *estrix*, de στρίξ).

étrille, s. f., étrille (*Gr.*, 118).

étriller, comme en français.

étrinage, s. m., action d'étrenner, c'est-à-dire de colporter de maison en maison ses souhaits de nouvel an. Il a granment d'étrînages à faire.

étriner, v. a., étrenner. Il étringne (*Gr.*, 212).

étrines, s. f. pl. (pr. étringnes), étrennes. Se dit des cadeaux que l'on se fait, à l'occasion du nouvel an, et principalement des gauffres sèches qu'on avait autrefois l'habitude de distribuer en cette circonstance. No dame al a fait des étringnes, je vos en porterai enne douzagne. Menger enne étringne (gauffre). Sen parrain il gli a donné en patalon pour ses étringnes (au sens général). (*Gr.*, 211).

étriper, v. a., percer ou broyer le ventre, de manière à en faire sortir violemment les intestins. Che tor i m'a voulu étriper. Recule et fous-moi le camp, sinon je t'étripe ! (*Gr.*, 231, 241).

Un étripé, signifie, en Picard, un *efflanqué*.

étrique, s. f., rouleau que l'on passe sur les bords des mesures en grain pour en racler la surface et indiquer la juste quantité qu'elles doivent renfermer. Rouchi, Wallon, Lillois. En français *radcr* (*Gr.*, 117).

Etrique, bâton, vient de στρίκα, trique, et le participe français *étriqué* vient de ἐκτρύχω, être mince, étriqué. Le flamand a *stryken*, racler (J. Espagnolle).

étriquer (s'), v. réfléchi, s'allonger à terre tout de son long, et par suite périr, en parlant des bêtes. M. l'abbé Corblet donne *extriquer*, comme patois du Pas-de-Calais dans le sens d'éventrer, massacrer.

étriver, v. n. ?, contrarier, désobéir. Donné comme Boulonnais par M. l'abbé Corblet, m'est inconnu. — Il est Rouchi et signifie soutenir un mensonge avec obstination.

Dans l'Ile de France on a *estrif*, opposition, et *estriver*, s'opposer.

étroit, oite, adj., étroit (De στρέττος. — *Gr.*, 231).

étron, matière fécale des oiseaux. Le mot est académique, mais pas tout-à-fait dans le même sens. Fier comme en pou su en étron. En étron de glingne, de pingeon, etc.

— **-couyon**, furoncle qui se développe quelquefois au coin de l'œil sur la conjonctive.

étron-poyon, étrons d'oiseaux qui sont noirs et gluants comme de la *poix* (*Gr.*, 123, 241. — De στρώμα).

étruque, s. f., écharde, éclat de bois ou de paille, fort léger et fort aigu, qui s'introduit quelquefois dans la chair, principalement sous les ongles, et qui y cause une vive douleur (*Gr.*, 127, 231).

étude, **étudiant**, **ante**, **étudier**, comme en français.

étui, s. m., étui (Un estuye de peine, étui de peigne. Inv. de Disquemue, 1670. — De στύω, serrer dans un étui).

euche, s. f., esse, sorte de clavette ou cheville de fer, qui empêche le moyeu de la roue de sortir de l'essieu. J'ai perdu eune euche ; le relle a sa détaquée, et me vouture a versé den che riot. *Eusse* et *euche* en Normand (*Gr.*, 199).

euge, s. f., auge (*Gr.*, 96, 134, 160. — De ἀγή, auge).

Eusque, nom de lieu : Ausque (*Gr.*, 135).

eute et **eutre**, adj., autre (*Gr.*, 135).

De bout à l'eute, p. 85, ci-dessus.

eux, pronom, m. f. pl., eux (Vfr. *eus*, de ἕος. -- *Gr.*, 138, 185, 320, 325*, 339, 344).

— **-même** (*Gr.*, 325).

évader (s'), v. réfléchi, se dissiper. La fumée, l'odeur, le brouillard *s'évadent*.

Evangille, s. m. Evangile. On mouille les *l*.

évent, s. m., passage pour l'air. Donner de l'*évent* à un baril, le percer d'un trou de vrille à la partie supérieure, pour y introduire de l'air. On bouche ce trou avec une quéville d'évent.

Avoir l'évent de quelque chose, en percevoir l'*air*, au sens physique du mot, et par suite, en avoir l'idée morale. On ne sairoit pont dire les évents qu'i n'ont pont ches souris : il ont sentu qu'i gny avoit du pain den chele cave. — Vo fille al va se marier aveu Jacquot : jen n'ai ieu évent (*Gr.*, 95, 507).

L'abbé Corblet écrit en un seul mot l'adverbe composé à l'évent, *alévent ;* ch'est enne tête alévent, pour dire c'est un écervelé. Il donne d'ailleurs le mot *évent* sous la lettre *E*.

éventail, s. m. Formes anciennes: *une eventelle vendue 15 sols* (Vente Hibon, 1680). — *Une esvintaille de bois, 6 deniers* (Inventaire Huet, 1674). En patois moderne on dit : *en éventois.*

éventé, adj., éventé.

évêque, s. m., évêque.

éviter, v. a., éviter.

evré, adj., usé jusqu'à la corde. Se dit du linge à travers lequel l'usure laisse voir le tissu à jour. J'entends prononcer aussi envré (*Gr.*, 233, 241).

éwidier, v. a., vider à fond. On dit qu'un malade s'éwide, lorsqu'il est pris d'une diarrhée persistante, prodrome de la mort. — Un cadavre *s'éwide* aussi, lorsqu'il débonde (Hécart. — *Gr.*, 422*).

examin, s. m., examen.

examiner, v. a. Examiner; considérer attentivement.

example, s. f., exemple d'action ou d'écriture. Enne belle example. Est aussi féminin en Wallon : des bellès exeimples (Chavée, p. 159).

exempt, te, adj., exempt (*Gr.*, 185, 226).

exempter, v. a., exempter.

eyoù, adv. de lieu, où, en quel endroit. Jen ne sai pont éyoù.

éz ou **ès**, s. m., abeille, mouche à miel (essaim). Avoir des éz ; se faire piquer par en éz ; ches éz il ont ben travaillé chele ennée chi. Vos éz, il échament. — Une cabane à mettre les *catoires*, s'appelait jadis une ésière. On dit aujourd'hui par corruption une nésière, chele nésière. *Eps* en Picard et en Rouchi (*Gr.*, 86).

Il n'est escheu aucunes receptes de ez en le forest de Hardrelo (Attestation de Hues Roussel, lt du châtelain, du 8 octobre 1440).

F (pron. èffe), sixième lettre de l'alphabet.

fabricant, s. f., fabricant.

fabrique, s. m., fabrique, usine, manufacture. Travailler à le fabrique, ouvrier de fabrique.

fabriquer, v. a., fabriquer.

fache, s. f., face, partie antérieure du visage ; — aussi partie antérieure en façade. Pile ou fache. Ch'est en bâtiment orond, avec eune fache (une partie droite) par

devant. Il a queu le fache en tère, la face contre terre (*Gr.*, 196, 198).

fâcher, v. a., fâcher.

— **(se)**, v. pr., mais plus ordinairement se mettre en colère.

fâcheux, èse, adj., fâcheux. On emploie de préférence malhéreux.

fachingne, s. f., fascines, branchages..., liées en bottes et placées dans les chemins mouvants pour en faciliter le passage aux piétons. Mettre des fachingnes, passer sur des fachingnes. V. Faschingne.

fachon, s. f., façon, main-d'œuvre, confection. Jel gli ai donné les planches et les cleus, cha ne m'a coûté qué le fachon (*Gr.*, 123. — Vfr. *fasson* et *fazon*, de φίζω et φύσσω).

fade, adj., fade, sans saveur (De ἀηδής, fade).

faga, paresse, fatigue. Donné comme Boulonnais par M. l'abbé Corblet, m'est inconnu. — Le Rouchi et le Lillois ont *fada*, même sens.

fagez. Voir Fajez.

fagot, s. m. Les bûcherons boulonnais font des fagots de menu bois, plus courts et moins gros que les bourriquets. Ces fagots sont pour la ville (*Gr.*, 120. — De φάκος).

faïance, s. f., faïence. Enne assiète ède faïance, des plats de faïance.

faim, s. m., appétit, besoin de manger. J'ai faim. — Besoin ou désir en général : Faim de tier, faim de picher. J'avoy en faim à nen mourir. Che tien-là a en rude faim. *Appetitus mingendi* (Carth. Sithiense, p. 143).

(*Gr.*, 82, 167, 249. — *Hami* en Béarnais, de ἀμμία, nourrice, nourriture).

fain, s. f., foin. Rente des fains ; vente des fains. Les *fains* des prés de Hokinghehen (*Comptes de B.*, 1339). — Une fourque à foain (Reg. Saint-Wlmer, 1503. — *Gr.*, 83, 296).

fâgne (faîne, faigne, fangne ou), s. f., fruit du hêtre. Ramasser des fâgnes, pour faire del l'huile.

M. l'abbé Corblet donne comme boulonnais le mot *faîne*, avec la signification de lieu planté de hêtres. Je

connais fay ou faï, avec ce sens, mais non l'autre. D'ailleurs *faine* est académique dans le sens de fruit.

fâgnettes, fangnettes, s. f., petites faines.

fainéïant, ante, adj. subst. Fainéant. En grand fainéïant. Bougre dè fainéïant, vas dont travailler.

Vfr. *feignant*, patois *fegniant*, de φηνιᾶν.

faire ou **fère**, v. a., exécuter, réaliser. Le Roman écrit souvent *fère*.

Dans le cartulaire de Crémarest on trouve : *faire* et *fère ; lettres faites, service fect, ils avoient tant fet, en fesant le pryère ; don fet*, dans le compte de Longvilliers. — Le vfr. est *fare*, de ἄφᾶρ, agir (*Gr.*, 131, 468*, 469*, 470).

fait de (Au), adv., être au fait de, habitué à (*Gr.*, 131, 509).

faîte, s. m., faîte, sommet (*Gr.*, 131, 182). V. Fête.

faîtichure, s. f., faîtière, tuile courbe servant à couvrir le faîte d'un toit de pannes ou de tuiles. V. Fétichure.

« *18 fétissures et demi cent de vaniaulx* » (Compte de Longvilliers). On dit *faîtissure* en Picardie, et *faisterie*, hauteur, s'employait jadis dans le Haut-Boulonnais : *Un journel de terre gesant sur le faisterie* (Aveu de Preurelles, 1416).

fajez, s. m., résidu sableux provenant de l'usure des meules qui servent à émoudre les taillants. Le mot a peut être une signification plus étendue, car j'entends dire : du fajez de melle, ce qui me laisse supposer qu'il y en a d'autres choses.

On appelle *fasi*, en Rouchi, de la poussière de charbon de bois ; *faisil* en Wallon de Mons, un mélange d'argile et de houille menue.

On se servait autrefois de fajez de melle et de pelates d'aulne macérées dans l'eau, pour faire à peu de frais une teinture noirâtre. Le *fajez* y aidait par les particules ferrugineuses qui s'y trouvaient mêlées. Quelquefois on y ajoutait un peu de noix de galle et de couperose (Dans la *Grammaire* le mot est écrit fagez, fagel, par erreur, 85).

falaubée, s. f., récit fabuleux, conte pour rire. Ch'est enne falaubée. Le mot dérive de *fabula* par interversion de syllabes (*Gr.*, 92).

faillir, v. n., faillir, manquer, tomber en faute (On ne mouille pas les *ll*). I gny en a toujours qui fallitent devant.

fallise, fallize, s. f., falaise. *Le fallize de le mer*, au Portel (Reg. Saint-Wlmer).

falloir, v. n. impers., falloir. I faut, i fauloit, i faurra, i faurroit, il a foulu, i va falloir, ou fauloir (*Gr.*, 411, 454). V. Fauloir.

famèsement, adv., fameusement. Il a famèsement ben fait. I gny en a famèsement, beaucoup (*Gr.*, 96, 308, et famèsemen, 491).

fameux, èse, adj., fameux. Le mot s'emploie pour marquer une façon de superlatif, comme en Rouchi. Ch'est en fameux queva. Ch'est du fameux vin. J'ay eu enne famèse père.

I n'iéra fameux tapage (Dez., III, 17).

Avec la négation on dit : Che n'est pont fameux, pour dire pas fort bon ; aussi de l'état de santé et de force physique : Jen ne sus pont fameux (*Gr.*, 138, 308, 355).

famiche, adj., qui excite la faim, qui ne rassasie pas. Che pain blanc ch'est trop famiche, j'aime miux le pain bis de no village. — Ch'est famiche, o n'en peut menger tant qu'o veut (*Gr.*, 199).

familliariser, familliarité, famillier, ère et **famille**, comme en français.

famine (pr. famingne), s. f., famine, faim. Che nest pont le famine qu'il l'a fait mourir : il avoit core du pain, plain sen amarre.

— **(Crier-)**.

— **(Prêcher-)**, jouer le rôle d'un pessimiste (Hécart). *Famène* et *fameine* en Rouchi.

famingne, s. f., famine, non dans le sens général académique, mais synonyme de faim, besoin de manger. Che n'est pont le famingne qu'al a donné occasion à nos vaques de froucher : il ont de l'herbe à plain (*Gr.*, 41, 211).

fangne, s. f., fouine, *mustela foina* (*Faine* en Picard. — *Gr.*, 210).

fantonme ou **fantôme**, s. m., je l'entends dire d'un mannequin habillé, simulant une personne humaine. Ol gli a posé en fantonme à se porte (De φάντασμα, fantôme).

farce, s. m., moquerie, action bouffonne, frasque.
— adj. ; singulier, drôle, étonnant. Ch'est farce, assez farce, pus farce (*Gr.*, 226, 241. — De φάρση, farce).

farcer, v. a., jouer quelqu'un, le tromper, lui faire des *farces* (sans méchanceté). Aussi Normand (*Gr.*, 241).

farceux, èse, adj., farceur, farceuse. T'est-t-en farceux, tiens ! Che farceux-là i m'a fait accroire... (*Gr.*, 139, 241).

farfouiller, v. n., farfouiller, chercher en fouillant, remuer sans précaution. Quelques-uns, en Boulonnais, disent aussi *fourfailler*. — L'Artésien dit d'une personne affairée que c'est une *farfouille*. — *Farfeyer* en Wallon (*Gr.*, 227).

faribole, s. f., faribole.

farot, farote, adj., qui aime à se vêtir avec recherche. Item, celui ou celle qui est vêtu avec recherche. Comme tè vela farot ! Où que té t'en vas dont farot comme cha ?

M. Jouancoux écrit *faraud* et *faraute;* il donne aussi *farauter,* faire le faraud, et *farauterie* (*Gr.*, 120. — De φάρος, habit, manteau de couleur éclatante (Espagnolle).

farou, adj., invariable ; farouche, sauvage (*Gr.*, 145).

farsingue, s. f., jeune cochon femelle (*Gr.*, 119, 229, 241).

farsinguer, v. a., fendre, déchirer, dans le sens vertical. J'ai farsingué men patalon ; al a farsingué se robe.

Il est fort anciennement parlé du droit de **fresenge**, en bas latin *fresenga*, dont Arnoul I[er] de Guînes fit remise aux habitants d'Escalles, moyennant une redevance en argent (*Diplom. Bert.*, B. B. n° 141, pièce 104). Ce droit, d'après du Cange paraît avoir consisté dans une redevance en nature, composée d'un *pourcel farcy* (Voir l'art. *friscinga* de son *Glossaire*).

faschingne, s. f., fascine (*Gr.*, 211). V. Fachingne.

A Jehan Macrel, pour avoir faict 30 fachines pour le passaige des charrios (Compte de Longvilliers).

fatalité, s. f., fatalité. Ch'est enne fatalité, ou conme enne fatalité.

faucage, s. m., action de faucher. De même en Normand et Rouchi (*Gr.*, 78).

Pour le faucaige de nos preiz (Cœuilloir Ant. de Dix). V. *Fauquage.*

fauchille, s. f., faucille. Coper à le fauchille ou tout

simplement soier. On soye du blé, des warrats, de l'herbe, etc., quand on les coupe avec la faucille (*Gr.*, 118).

faude (pr. feude), s. f., charbon de bois, produit par la combustion étouffée. — La *Coutume du Boulonnois* indique la présence, dans certains bois, d'éclaircies produites par des « places de faulde » (Art. 175). — *Feute* en Ponthieu.

faudier, s. m., charbonnier (*Gr.*, 134).

faufiler, v. a., faufiler. V. Défaufiler.

— **(se)**, v. pr., non pas *avec*, mais *dans* un lieu, *dans* une compagnie.

faufilure, s. f., couture à grands points et provisoire d'un vêtement neuf.

fauloir, v. n., variante de *falloir* (*Gr.*, 453, 454*). — I faut (*Gr.*, 133).

fauquage, s. m., action de faucher, état d'une chose fauchée. V. *Faucage.*

fauque, s. f., faulx. On prononce feuque. — Battre se fauque, en marteler le tranchant sur une enclume, afin d'en aviver le fil (*Gr.*, 174, 407).

fauquer, v. a., faucher, couper avec la faulx (*Gr.*, 134).

Anciennement *faucquier : pour avoir faucquié le pré de...* (Compte de Longvilliers).

fauqueux, s. m., faucheur. Aussi Lillois, Rouchi, Normand (*Gr.*, 139).

fausseté, s. f., fausseté. Le plus souvent c'est la fausseté du caractère, la propension et la tendance à tromper; aussi les actes par lesquels on induit le prochain en erreur sur ses intentions.

Fausseterie en Picard et *feussetrille* en Rouchi, pour tromperie, fraude.

faustillard, s. m., qui a l'habitude de faustiller. Deseille écrit d'après le patois de la ville : *faustigner* (*Gr.*, 227).

faustiller, v. n., tromper au jeu, tricher. I fausteille, os faustillez. — *Faussetiner* en Picard, *faustrier* en Rouchi, Wallon et Picard. *Faustiner*, *faustriquer* et *faustriker* dans Corblet, qui donne aussi *faustin* (Artois), déloyauté.

faute (pr. feute), s. f., faute (De σφάλται, qui se trompe. — *Gr.*, 134).

— **(A) de**..., préposition (*Gr.*, 258).

fauter, v. n., commettre une faute. *Feuter* en Picard (*Gr.*, 134).

fauteux, èse, adj., qui a conscience d'une faute. Lé cheti qu'il est fauteux, i se muche (*Gr.*, 138).

fauvette, s. f., fauvette, oiseau (En Picard signifie aussi : fève blanche ; *feuvette*, haricot, en Normand).

faux, fausse, adj., faux, dans le sens actif, c'est-à-dire trompeur, sournois, dissimulé. Chet homme-là est faux ; se fenme al est aussi fausse èque li.

favoris, s. m. pl., favoris, partie de la barbe qu'on laisse pousser sur les joues. V. Cadénette et Guernon.

fée, féler et **félure**, comme en français (*Gr.*, 127).

Félice ou **Félisque**, prénom, Félix. On dit Félisque par métathèse des éléments graphiques de l'*x*. Aussi en Normand. Vermesse donne *Filice* en Lillois.

fémelle, s. f., femelle. *Feumèle* et *fumelle* en Rouchi (*Gr.*, 188).

fenaches, fénaches (et non *feunaches*), s. f., semences d'herbes, venant du foin sec (*Gr.*, 198). V. Feuner.

Jadis on avait le verbe *fener* et l'adjectif *feneur*, pour *faner* et *faneur* : *messonner, fener et mettre en murle les herbes*.... (Aveu de Souverain-Moulin). *Les feneurs qui fenent les preis* (Ibid.).

fendeux, adj. s. m., fendeux de bos.

fendre, v. a., fendre (*Gr.*, 456).

fénir, v. a., finir. Vlà tout féni (Dez., I, 9).

fenme ou **femme**, s. f., femme, épouse. Povre femme.

(*Gr.*, 96, 236, 295, 301, 304, 345, 348. — Vfr. et provençal *fenna*, forme éolienne de γύνη. Espagnolle).

fenture, s. f., fente. Fendure dans Corblet (*Gr.*, 127).

fer, s. m., fer, métal. On fait toujours parler le *r*, qui est un *r* doux, dans tous les composés. Mettre les fers au fu, locution, signifiant : commencer une affaire, intenter une action, attacher le grelot (*Gr.*, 87, 176).

— **(Blanc-)**, fer blanc.

— **à queva**, fer à cheval.

féraille, s. f., féraille. En porte féraille est une plaque en fer, souvent ornée de découpures, et munie de crochets auxquels on suspend le soufflet, la pelle, les pincettes, en un mot toute la *féraille* du foyer. Gagner de l'argent conme del féraille (*Gr.*, 80).

fère. V. Faire.

férement, s. m., objet indéfini en fer. On a trouvé en creusant chele terre toutes sortes de férements (*Gr.*, 95).

férer, v. a., ferrer. Se prononce avec l'*r* doux. Férer en queva.

fériu, s. m., mot picard, synonyme de *crachet* ou *crasset*, lampe. *Férieus*, *férieux* ou *férière* était en vfr. un petit pot de cuivre *Ung grand et ung petit ferieul garny d'ansettes* (*Mém. Société Acad.*, t. XVI, p. 293).

ferlampes, s. f., matières diverses, filaments albumineux qui flottent dans un liquide. *Ferlopes* en Wallon de Mons (*Gr.*, ferlampe, 81, 228, 241. — V. Ferlamper et Ferlape dans Jouancoux, p. 270).

ferlée, s. f., givre, frimas. Aussi Picard (*Gr.*, 92).

ferler, v. n., impersonnel, exprime l'état de la température, lorsque le givre s'attache aux branches des arbres et couvre toutes les saillies qu'il rencontre. Je ne suis pas sûr qu'on dise i ferle, mais on dit très bien il a ferlé anuit (*Gr.*, 228, 241).

fermage et **ferme**, s. f., comme en français (*Gr.*, 228).

ferme, adj., ferme, solide.

fermer, v. a., fermer (pr. fremer, comme en Picard).

fermier, **ère**, adj. subs., fermier, fermière (qui tient à ferme).

fernête, s. f., fenêtre. *Ferniète* en Rouchi et Wallon (*Gr.*, 89, 241).

féron, s. m., ferret, garniture de fer ou de cuivre que l'on met au bout des lacets (*Gr.*, 123).

Dans le Marquenterre, un *féron* ou *ferron* est une bèche à aile, dont se servent les tourbiers pour extraire la tourbe.

ferpigné, adj., se dit des cheveux ou d'une pelote de fil, lorsqu'ils sont hérissés, enchevêtrés les uns dans les autres, frisés et mêlés dans un désordre inextricable. Ses caveux i' sont tout ferpignés.

ferpigner, v. a. ? I ferpingne (*Gr.*, 212).

fertières, s. f., fougères ; le mot n'a pas de singulier. (Il est cependant au singulier dans la *Grammaire*, 88, 241).

Je ne connais pas la forme *ferquieu* que M. l'abbé Corblet attribue à Boulogne-sur-mer ; mais il est probable que c'est *ferquière*, écrit avec le *qu* picard au lieu du *ti* boulonnais (Jouancoux donne *ferqueu*, *fergueu* ou *feuquieu*. — V. Tien).

fertouiller, v. n., frétiller, ressentir un violent désir de faire quelque chose. D'après le *Glossaire* de M. l'abbé Corblet, le Picard emploie ce mot dans un sens actif qui est inconnu ici. — I nen fertouille, il en frétille, il ne se tient pas. — Se langue al fertouille toujours, sa langue frétille toujours du désir de parler, de manger, de boire, etc. (*Gr.*, 241).

fesable, adj., faisable ; avec l'*e* muet.

fesse, s. f., fesse (*Gr.*, 188).

fessée, s. f., fessée dans le sens de fatigue douloureuse, produite par une marche forcée, par l'équitation, etc. Il a attrapé enne fessée du diable à courir den che bos.

fessou ou **fessu**, adj., honteux, désappointé, comme un chien qui se sauve la queue basse, en serrant les fesses. I s'a en allé fessou. Il est parti, il est revénu fessou (*Gr.*, 145).

fêtage, s. f., employé en locution adverbiale : A fêtage, pour dire en fête, en chômage.

Le Roy dit « Etre à fétage, c'est être en fête, par conséquent à rien faire. Se dit des choses comme des hommes. J' sut à fétage. Men molin est à fétage ». — D'accord, mais seulement pour les choses qui ont l'habitude de remuer et de travailler, comme dans l'exemple : Men molin est à fêtage ; la fabrique est à fêtage ; sen ruet est à fêtage (*Gr.*, 78, 385, 506).

fête, s. f., fête. Synonyme de *foire :* le fête du Wast, le fête de Licques, de Samer, etc. (*Gr.*, 89).

—, s. f., pour *fêtre*, feutre (Vfr. *feltre* ou *fautre*). Capiau de fête. Il ne peut y avoir confusion avec fête (*festum*), car dans ce sens là on dirait capiau des fêtes.

—, s. m., faîte, pièce de bois qui termine une charpente, sous le faîtage d'une couverture. V. Faîte.

fêter, v. a., fêter, absolument, ne pas travailler.

— **Saint-Lundi** (fête des ivrognes et des paresseux).

fêteux, èse, adj., qui aime à faire fête, à témoigner de l'amitié. No tien il est fort fêteux.

— adj. subst., qui va à la fête. Tous les fêteux il ont dansé duques au vêpre (*Gr.*, 139).

fêtichure, s. f., tuile faîtière. *Fétissure* en Rouchi. *Faistisures*, 1339 (Compte de B. — *Gr.*, 127). V. Faîtichure.

feude. V. Faude.

feuille, s. f., feuille (*Gr.*, 138).

feunaches. V. Fenaches.

feuner, voyez **funner**. *Feu*, comme syllabe, est antipathique au patois ; il faut *funner* (Il faut donc écrire aussi fenaches et non feunaches).

feuque, s. f., mieux *fauque*, voyez ce mot (*Gr.*, 134, 135).

feurre, s. m., paille d'avoine (battue) ou d'orge, liée en bottes. Feure dans Henry, p. 235.

Couvreur de fœurre (Compte de la Magdeleine, 1563.— *Gr.*, 190).

feute. V. Faute.

fève, s. f., fève (*Gr.*, 89, 184).

février, s. m., second mois de l'année. (On disait autrefois *frebvier*), quelques paysans disent encore *frévier*.

fi ou **fy**, s. m., fil. *Du fi d'erca, du fi de fier, du fy d'estoupes*, 1597. V. *fiderca* et *filé*.

— En vieux Boulonnais, mis pour *fiel* dans : *rue de fi* ou *fy de bœuf*, rue du fiel de bœuf (Reg. Saint-Wimer, 1503).

fiate, s. f., foi, confiance. I gn'a pont de fiate à avoir à li (Voyez ce mot dans Hécart, p. 206).

fichelle, s. f., ficelle (*Gr.*, 188. — De ἰσσέλα, ficelle).

— aussi adj. subst. T'est enne viele fichelle. De même en Rouchi, Lillois, Normand.

ficher, v. n., planter (enfoncer), par extension appliquer. Il li a fichu enne claque (De φείχα ou πήχα, ficher).

— Jeter à terre, abandonner : Il a fichu là tout le bataclan.

— Par suite, au passif, méprisé, chétif, ne valant rien : fichu tans, fichu quemin, même fichu bêta, etc. — Ficher le camp, se sauver. — Cha me fiche malhère.

— **(se)**, v. pr., se moquer. Je m'en fiche, je m'en moque (De φύω, parfait φύκα).

ficheux, s. m., putois, *mustela putorius*. Gn'a en ficheux qui vient prendre nos glingnes. Malin comme en ficheux. *Fichau* en Wallon. Le Picard dit *ficheu, fissieu, fichau* et *fissiau* (*Gr.*, 139).

ficqueron ou **fiqueron**, s. m., clou, cheville ou pointe quelconque, faisant saillie, par la tête ou par le bout, dans une planche, ou bien sur une surface unie, de manière que sans y penser, l'on s'y pique ou l'on s'y déchire. I gn'a là en ficqueron. J'ai décarné me manche à che ficqueron. Vermesse donne *ficron*, tisonnier (*Gr.*, 123, 200).

fidèle, adj., fidèle. En tien, ch'est enne bête qu'al est famèsement fidèle.

fiderca, s. m., fil d'archal. On pourrait l'écrire fil d'erca pour en distinguer les origines étymologiques. Hécart écrit fi d'arca.

Fidirique, prénom, pour Frédéric. Fidirique Leleu, Fidirique Pétit. Normand *Fédéric*.

fien, s. m., fiente, fumier, excrément. De même en roman (*Gr.*, 141. — Vfr. *fiem*, de φύημα, fiente).

fier (se), v. pr., se fier (*Gr.*, 140).

fier, ère, adj., fier. Ce mot sert très souvent à marquer le superlatif. Ch'est en fier homme, en fier imbécile (*Gr.*, 87, 140, 176. — De φιέρος, paré, bien mis).

fièrement, adv., fièrement, d'une manière fière. Employé devant un adjectif, c'est une marque du superlatif (*Gr.*, 96, fièremen, 491).

fiérot, ote, adj., qui a de la morgue, qui fait le fier. Ch'est en fiérot, i ne ravise pus les gens (*Gr.*, 120).

fièvre, s. f., fièvre. On l'emploie le plus souvent au pluriel. Il a les fièvres. Aussi en Normand. *Fieuve* en Picard (*Gr.*, 233).

Fifine, prénom populaire pour Joséphine.

fignoler, v. n., raffiner son langage, mêler du français au patois, etc. — Rouchi et Normand (Le Roy, p. 14).

figue, s. f., figue (*Gr.*, 117, 160).

figure, s. f., figure, visage.

figurer (se), v. pr., se représenter, s'imaginer. Figurez-vous que...

filage, s. m., manière de filer.

filandres, s. f. pl., sorte de glucosités qui se rencontrent dans des liquides.

filasse, s. f., filaments.

file, s. f., file, suite, rangée (*Gr.*, 117, 167. — De ἴλη).

— **(A la ou à le)**, adv. composé (*Gr.*, 506).

— **(File à)**, locution adverbiale, l'un après l'autre, à la file (*Gr.*, 512).

— **(Fourque-)**, fourche en fer (*Gr.*, 167). V. Fourque.

filé, s. m., fil à coudre ou à tisser. *Filet* en Picard, *fillé* en vfr. — V. Fi.

Eun' pair' d' cauch' éd filé bleu (Dez., III, 9).

Filé blanc, filé noir, filé de soie, filé poyé. — On dira de quelqu'un qui a été trempé par la pluie : I n'avoit pus en filé de sec.

— signifie aussi une légère couche dont on saupoudre quelque chose : En filé de neige.

filer, v. a., filer, faire du fil. — Idiotisme : **filer**, s'échapper furtivement (De εἰλῶ). V. Filoire.

filerie, s. f., endroit ou chambre où l'on file (Picard). *De Madame de Longvilliers une ordonnanche pour fillerves payer à ceux qui sont denommés audit billet, 63 sols* (Compte de Longvilliers). *Filleryes* paraît signifier ici : paquet de fils ou choses filées.

filière, s. f., espace vide qui reste entre les chevrons d'une toiture, à l'endroit où ils reposent sur les sommiers des parois. Ces ouvertures, au niveau des planchers servent puissamment à l'aération des greniers. Le vent i passe par ches filières. Boucher les filières (*Gr.*, 88).

fille, s. f., fille. Enne fille, no fille, ches filles (*Gr.*, 118).

fillette, s. f., petite fille (*Gr.*, 189).

— Anciennement pour *feuillette*, tonneau. *Une fillette de bière* (Compte de Longvilliers. — De εἴλητος, tonneau).

filleuz, **filleule**, adj. subst., filleul, filleule ; on dit aussi **fillu**. *Fiyeut* en Normand et *filieu* en Rouchi (*Gr.*, 137).

filoire, s. f., fileuse. De sen tans, ch'étoit enne famèse filoire (*Gr.*, 143).

fin, s. f., terme, conclusion, cessation. A la fin des fins. A la fin du compte, ou du conte (*Gr.*, 119).

fin (Ch'est la) du monde : c'est une chose qu'on attend toujours et qui ne finit pas d'arriver. Cha n'en varra à à enne mauvaise fin, cela finira mal.

— **(Faire) de li-même**, se suicider.

— **(A cha)**, adv., à cette fin, afin que (*Gr.*, 505, 506).

fin, fingne, adj., mince, délié, délicat (*Gr.*, 41, 119, 211, 278). — Cet adjectif s'emploie en locution adverbiale, dans le sens de fort, très, extrêmement (Voyez Le Roy, p. 14). La fillette est fin belotte, fin drôlette. Ou bien : Al est fin laide, finie laide. — On dira aussi : Toute fingne telle que sen père. — D'autrefois on emploie le mot *fini :* Al est finie sotte (De φίν, fin).

— **contre-fin**, i n'y faut pont de doublure, c'est-à-dire, on ne peut tromper quelqu'un qui est plus fin que soi. Le proverbe est Montois.

finanche, s. f., finition, employé dans cette locution : Ne fin, ne finanche, pour dire : aucune fin, éternellement (*Gr.*, 199).

finer, v. n., arriver à une fin. Il a ses finales muettes en *ingne :* I ne fingne de ren (*Gr.*, 212). V. Fénir et finir.

finesse, s. f., qualité de ce qui est mince, léger, délicat.

finette, s. f., flanelle.

fingnement, adv., finement, avec délicatesse et perfection. Ch'est fingnement travaillé (*Gr.*, 491).

finir, v. a., finir, terminer une chose. Participe présent : *finichant* (anciennement finant). Participe passé : *fini*, *finite* (*Gr.*, 115, 427*, 430).

finot, te, adj. subst., finaud, aude. Ch'est en finot (*Gr.*, 120).

fiole, s. f., fiole (*Gr.*, 140. — De φιόλη).

fiqueron. V. Ficqueron.

fisque, adj., fixe, par métathèse. De même en Normand.

fisquer, v. a., fixer, regarder fixement ; aussi par métathèse.

fistule, s. f., fistule. Avoir la fistule.

fiu, s. m., fils. Velà men fiu, sen fiu, no fiu, le fiu de se mère. (*Fieux* en Picard et vfr., de υιεύς, fils).

— aussi pour garçon, enfant mâle. Pierre il a chinq éfants,

trois fius et deux filles ; le dernier ch'est en fiu. Mi je vorroie avoir tous fius. *Fieu* en Roman : Dezoteux l'emploie (III, 17) :

L' fieu d' no clerc, garchon fort sage.

(Voir Le Roy, p. 14, et Griset, p. 20. — *Gr.*, 140, 253, 257, 262, 265, 285, 286, 290, 323).

fiutailles, s. m. pl., garçonnaille, troupe de *fius*, dans le sens de garçons. C'est un terme de mépris. Eje n'inme pont à laicher aller me fille aveu tous ches fiutailles. I gny a trop de fiutailles den chele maison-là (*Gr.*, 80).

flabe, s. f., fable, récit allégorique ou inventé ; histoire controuvée, mensongère. Ch'est enne flabe. I nos a conté enne flabe. Tout cha ch'est des flabes. C'est le mot Roman (*Gr.*, 77, 153).

flacon, s. m , flocon, flammèche. Des flacons de neige, des flacons de fu. Le fu est den no queminée, i sorte des flacons par che buhot (*Gr.*, 123).

flafla, onomatopée, pour dire des embarras, du grand bruit, de l'éclat dans la toilette. Faire du flafla (De φλάω, frapper). — Se dit aussi adjectivement des personnes, surtout des femmes. Ch'est enne flafla ; quez flafla ! (*Gr.*, 250).

flahute, s. f., flageolet, flûte (*Gr.*, 128. — V. Jouancoux, p. 284). — C'est le surnom que les Lillois donnaient jadis aux Flamands (qui prenaient généralement mal cette petite plaisanterie).

flaïeller, v. n., battre avec un mouvement saccadé et douloureux. Se dit des plaies fermées ou des abcès qui battent comme le pouls. Il est quelquefois actif avec le régime de la personne.

Flayeller en Picard, dans le sens actif de battre, donner une roulée.

flaïez, **flaïel**, fléau à battre le grain. Henry donne flaïet. Le Rouchi ne l'emploie que pour dire le *fléau* d'une porte (*Gr.*, 85, 140, 180, 204. — De *flagellum*). V. Fléïau.

flair, s.m., commencement de mauvaise odeur. Vo viande al a en flair... De même en Wallon.

flaive, adj., faible. S'en aller flaive ou quère flaive, tomber en faiblesse. Je sus fort flaive (*Gr.*, 131, 184. — *Flève* en Picard).

flaivetée, s. f., faiblesse, épuisement de forces.

flambe, s. f., flamme (*Gr.*, 81, 153).

flambé (Etre), part., presque synonyme de *fichu*. Normand et Wallon.

flambée, s. f., feu de paille, de copeaux ou de matières légères, donnant beaucoup de flammes et durant très peu (*Gr.*, 92).

flamber, v. n., brûler à flamme. Le Rouchi a *flambir*, flamboyer (*Gr.*, 81).

Flament, de, adj., flamand (*Gr.*, 95).

Je n'ai que faire de t' n'argent,
Je n'ai pas besoin d'un Flament (Brûle-Maison, I, 10).

Le porte-Flamengue, à Boulogne, la porte de Flandre (Registre de Saint-Wimer).

flanc, s. m., flanc. Battre les flancs, être époumonné. Cha me tient den les flancs (De πλάγγος, flanc).

flanée, s. f., tarte faite avec du fromage blanc et des raisins. Se dit dans le Boulonnais (Jouancoux).

flanquer, v. a., donner (avec force), appliquer, dans le même sens que *ficher*, dont il est le succédané (De φλάκκω, je frappe).

Te m' flanquois pont des claques (Dez., I, 2).

flaque, mare d'eau, généralement peu profonde et peu étendue. Flaque à funmier (*Gr.*, 78).

I quéyoit den eun' flaque (Dez., I, 1).

flaquette, s. f., petite flaque (*Gr.*, 189).

flatter, v. a., dire des choses agréables à un maître, à un supérieur, pour s'en faire bien venir, et souvent parler contre d'autres personnes, dans le dessin de leur nuire (De φλάπτω, flatter).

flatterie, s. f., action de flatter.

flatteux, èse, adj. subst., rapporteur, qui dénonce les autres.

flauber, v. a., battre, rouer de coups. Paul Féval le donne sous la forme *flauper*, comme employé en Bretagne dans le sens de battre en abondance (Veillées de la famille, *Le Saint Diot*. — *Fleuber* et *flauber* en Picard). V. Flober.

flaud, adj., mou, flasque, en parlant du temps, quand il est d'une chaleur lourde et humide. En Flamand *flauw*.

Le Roy écrit *flo*, d'après le vfr. *floc*. — *Flau* en Picard et Rouchi (*Gr.*, 133).

flèche, s. f., flèche d'un clocher.

Flecroy, nom propre, pour Fulcroy ou Fourcroy (Cartulaire de Crémarest).

flégard, s. m., terrain communal inculte, ordinairement composé par des excès de largeur contigus aux chemins publics. On prononce quelquefois fergard (Variantes anciennes : flegart, fleguart et fregart. — *Gr.*, 227).

fléïau, s. m., fléau, calamité publique, malheur (*Gr.*, 149. — De φλέος, désastre).

flépette, s. f., petite fleppe (*Gr.*, 189).

fleppe, s. f., effilure, filoche : brins de fil qui s'échappent d'une étoffe usée (Le Roy, p. 14). — Par extension petit morceau, brin de quelque chose. Aller à flèpes (Picard), aller en guenilles (*Gr.*, 204). V. Défiepper.

Les enfants gâtés n'aiment pas les *fleppes* ou *loques* dans le lait.

flêre, s. f., fleur, produit de la floraison des végétaux.

— aussi *fleur*, farine de froment (*Gr.*, 87, 181). V. Flourière.

flères (A), adverbe composé (*Gr.*, 506).

flétrir (se), v. pr., se coucher plat à terre. Se dit des chiens ou des autres animaux qui prennent cette position pour se dissimuler. C'est une corruption du vieux français *flastir* (De φλάσσω, jeter, renverser).

fleuré, adj., couvert de fleurages, de dessins en forme de fleurs. Ch'est tout fleuré, couvert de toutes sortes de dessins.

flic-flac, onomatopée, bruit d'un corps dur qui frappe l'eau, d'un fouet qui claque dans l'air, d'une étoffe ou d'un drapeau qui flotte au vent. Les beuresses font flic-flac den che cuvier tout le journée (De φλίκα-φλάκα, frapper, claquer. — *Gr.*, 77, 250).

flint, s. m., couche de cailloux, principalement de silex, que l'on rencontre dans le sol, en certains endroits, sous la terre végétale. I gny a là en flint. C'est le mot anglais *flint*, prononcé à la française ?

Le mot anglais doit venir du Normand et du vieux français *flin*, pierre dure ou pierre de foudre.

fliquendage, s. m., action de *fliquender*. A-t-elle bétôt fini tout sen fliquendage? (*Gr.*, 78).

fliquender, battre, remuer l'eau avec un bruit de *flic-flac*.

Flaquander, en Picard, avec le sens de patauger dans une mare. — *Gr.*, 204.

flo, adv., sans relief. Le tans passé o n'osoit mie remuvoir chele tère ; o labouroit le pu flo qu'o pouvoit (*Gr.*, 120). V. Flaud.

flober, v. a., donner le premier labour à une terre. Dérive de *flo*. Henry donne *flober* ou *flauber*, p. 167.

florijon, s. f., floraison (*Gr.*, 123, 165).

florir. V. Flourir.

flot ou **flos**, s. m., abreuvoir, mare située dans la cour des fermes, ou bien au centre de certains villages, où il n'y a pas d'eaux courantes.

On devrait écrire *Flos*, resté dans les noms propres de lieux-dits *Le Flos*, et dans les noms d'hommes *Duflos*, depuis le XIII[e] siècle (Le vfr. avait les deux formes. — *Gr.*, 120, 204, 307. — De φλόος, flot).

flottage, s. m., action ou manière de flotter.

flotter, v. n., être irrigué. No pré i flotte.

flottis, adj., invariable, qui flotte, pré flottis.

(Voir dans Henry la différence entre *prés-flottis* et *prés-terrain*, p. 180. — *Gr.*, 116).

flouque, onomatopée, bruit d'un corps pesant qui tombe dans l'eau (*Gr.*, 145, 250. — De même en Rouchi).

— **(Tout de)**, tout d'un coup, sans annonce et sans préparation. Il a entré tout de flouque den chele maison.

flourière, s. f., récipient, en forme de cône tronqué, formé de douvelles cerclées de bois, avec un fond et un couvercle, servant à conserver la fleur de farine pour les menus usages de la cuisine.

flourir, v. n., fleurir, produire des fleurs. Ches abres à punmes i sont flourits tout blanc.

fluer, v. n., couler (*Gr.*, 146).

Le rieu qui flewe de Hesdinoel au pont d'Ais (Cœuilloir A. de Disquemue, 1540). — Le rivière qui *fleuue ou flewe à Ambletewe* (Compte de Longvilliers), etc.

flumme, s. f., pl., glaires, pituite, mucosités. En Rouchi,

fleume, crachat fort épais. M. Le Roy écrit aussi *fleumes*, glaires, p. 14 (*Gr.*, 128, 204).

flusqué, adj., gêné dans la respiration, comme celui qui est atteint d'une péripneumonie ; c'est l'adjectif du substantif *fluxion*, *fluxé*. J'étoye tout flusqué. Al est flusquée sus le potringne.

flûtes, s. f., flûte. Métaphore pour *jambes*. Le mot est du pur français, car l'instrument de musique *flûte* se dit chez nous *flahute*.

flux, s. f., flux de ventre. Il a le flux, en flux terrible.

fluxion, s. f., fluxion, enflure de la mâchoire ou de la joue.

— de potringne, péripneumonie, pleurésie.

foïe, s. f. Foïe de fu, *foée* en Picard, feu de menu bois (*Gr.*, 121, 122). V. Foye.

foïette, s. f., diminutif de *foïe* (*Gr.*, 122, 189).

foire, s. f., foire, cours de ventre (*Gr.*, 143).

foirer, v. n., avoir la foire. No tien il a foiré tout partout (De φόρω).

foirèse, s. f., rouge-gorge. En nid de foirèse. Quand ches foirèses i vientent-ès tranner auprès de ches maisons, ch'est singne de froid tans. *Foireuse* en Picard (*Gr.*, 89, 143, 249).

foireux, **foirèse**, adj., qui a la foire.

foirez, s. f., forêt. Le mot est vieux, et ne se dit plus que par endroits.

Les riverains disent plutôt *che bos* (*Gr.*, 86, 143). V. *Forez*.

Den l' foirez ed Boulogne (Dez., I, 11).

foirin, adj. m. Marchand foirin, qui va dans les foires, qui y vend ses marchandises (*Gr.*, 119, 143).

fois, subst. f., fois. Le fois que jel gly ai été. Tous les fois que. Enne fois, deux fois, etc. Fois sur fois, c'est-à-dire : très souvent. Quamment de fois ? Unne à le fois. I gny a des fois que (*Gr.*, 144, 512. — De οἶος, une fois).

foitir, v. n., figer, en parlant de la graisse fondue, des sauces, etc.— J'entends aussi, il me semble, dire **fotier**. *Sang foiti*, sang caillé, en Rouchi. En vfr., *sang foitié* ou *foistié*.

folie, s. f., folie. Quez folie ! — Chienne en folie, en rut (*Gr.*, 511).

folie, colère furieuse. I faut li laicher passer se folie. Ch'est enne folie qu'a li passe éde tans en tans (De φῶλος, fol, léger).

foncer, v. n., quelquefois actif ; s'ouvrir un passage à travers un obstacle. Rouchi et Wallon.

foncet, s. m., diminutif de fond ; se dit de ce qui reste au fond d'un contenant quelconque. I reste core en foncet (*Gr.*, 94).

— Petit fond. Lieu-dit à Isque : *les foncets*.

fond, s. m., fond (*Gr.*, 123).

— **(Au)**, adv. composé (*Gr.*, 509).

fondation, s. f., fondement d'un édifice, d'une maison, s'emploie généralement au pluriel : les fondations.

fondeux, s. m., fondeur, qui fait métier de fondre. Fondeux de cloques, de cullières, etc.

fondre, v. a., liquéfier quelque chose. Faire fondre du beurre, de le graisse, du sui.

— signifie aussi : s'affaisser. Al a fondu tout den en coup.

— v. n., se liquéfier. Che beurre i ne font po' core (*Gr.*, 203, 457).

fondrilles, s. f., effondrilles, ordures qui restent au fond d'un récipient quelconque, ayant contenu du liquide. *Fonderies* en Normand (*Gr.*, 118).

fonsure, s. f., partie basse d'un terrain, et avec plus d'extension, vallée ; dérive de fond (*fondsure*). Gny a là enne fonsure. Den chez fonsures ch'est toujours en peu pus frais que sus chés hautêres (*Gr.*, 127).

fontaugne, s. f., fontaine, source d'eau coulant dans un réservoir (*Gr.*, 210).

fonte, s. f., fonte de fer.

fonts, s. m., fonts baptismaux. Ches fonts.

for, s. m., fermentation putride. « Quand le *for* se met dans un endroit, denrées, vin, vinaigre, viande, tout est perdu ». — J'emprunte le mot et la définition au Dict. Rouchi-Français de M. Hécart, sans rien garantir. Tout ce que je puis dire, c'est qu'on trouve, dans certaines conditions climatériques, à plusieurs choses, en Boulonnais, le goût de fort. Le beurre a le goût de fort, ou tout simplement est fort lorsqu'il devient rance. —

M. Sigart écrit que *fort* ou *for*, adj. masculin, ne se dit que du beurre (*Gr.*, 121). V. Fort.

forche, s. f., force, vigueur. A bout de forche ; i perd ses forches ; i n'a pus de forche. — I pleut d'enne forche ! Rouchi, Lillois, Normand (*Gr.*, 226, 338).

— **(A)**, adv. composé (*Gr.*, 226).

forchéiment, adv., forcément.

forcher, v. a., forcer (*Gr.*, 226).

I s'ront forchés de s' rendre (Dez., II, 2).

forches, s. f. pl., forces, sorte de grands ciseaux à ressort, servant à tondre les brebis.

forchir, v. n., devenir fort. Aussi Picard. *Forcir* en Rouchi.

forez, s. f., forêt. Chele forez (De ὄρη, forêt).

forge, s. f., forge, atelier d'un forgeron ou maréchal (Le Picard a *forgeon* pour forgeron. — De ἔργα ou ὄργα. — *Gr.*, 227).

forger, v. a., forger, travailler le fer par le feu et le marteau dans la forge.

forget, s. m., serrure fermant à clef. *Ung petit forget de boys* (Invent. Bl. d'Oultremepuis).

forlau, s. m., fourreau, gaine, étui. *Deulx pistolletz avec le foriau* (Invent. J. de Levrien, 1630).

forière, s. f., lisière d'un champ cultivé. Labourer, semer ches forières. Songner des vaques à le forière, les mener paître le long des forières. Soïer de l'herbe à ches forières. Normand, Lillois, Rouchi (*Gr.*, 88). V. Fourrière.

forjan, s. m., badiane, plante bulbeuse, dont les racines en forme de tubercules, sont employées comme remèdes vétérinaires. Il y en a de deux sortes, peut-être sous des noms différents. L'une racine vierge, ou *sceau Notre-Dame*, chair blanche sous une enveloppe noire, tiges volubiles sans mains ou filets pour s'attacher. — L'autre est la *bryonne*, ou *couleuvrée*, qui a une racine blanche, des tiges volubiles avec filets (*Gr.*, 81, 228).

formaliet ou **fourmailllet**, s. m., pour *fermaillet*, agrafe, boucle. *Je donne à ma belle-fille min fourmaillet* (Testament, 1533). Pour que ce soit *formulaire*, il faudrait que le mot fût écrit *formuliet*.

formaliser (se), v. pron., s'offenser. I se formalise ; a s'a formalisé pour ben peu de cose.

forme, s. f., forme (de soulier. — *Gr.*, 228).

forment, s. m., froment. *Trois busteaux forment; deux provendiers forment* (Compte de Longvilliers).

fort, e, adj., fort. En fort homme, enne forte femme. Chel éfant là, il est famèsement fort pour sen âge, c'est-à-dire grand, développé.

— adv., ch'est fort biau, fort grand.

— **(Etre)**, ou avoir le goût de —, un goût désagréable, qui n'est pas ordinaire à la chose dont il est question. (*Gr.*, 230, 492, 493). Voyez For, ci-dessus.

fortifier, v. a., rendre fort, en parlant des aliments. Ch'est fortifiant (*Gr.*, 230).

fortunne, s. f., fortune, richesse. Faire esse fortunne. Il a trouvé enne fortunne en mariage.

fosse, s. f., fosse, creux large et profond. — Fosse de cimetière. Le fosse Tourniche.

fossé, s. m., fossé. Faire du fossé, travailler à creuser des fossés.

fossette, s. f., petite fosse. — Creux au menton, à la joue, etc. — Le fossette du cœur, le creux de l'estomac. — Juer à le fossette, jeu d'enfants, ainsi nommé à cause d'une petite fosse destinée à contenir leurs galets (*Gr.*, 189).

fosséyot, s. m., diminutif, petit fossé (*Gr.*, 120).

fossier, s. m., fossoyeur, celui qui creuse les fosses dans le cimetière. Payer che fossier. Rouchi et Lillois (*Gr.*, 84, 271).

fossilier, v. n., faire des fossés. Mot ancien, aujourd'hui perdu (*Gr.*, 222).

Ej' says battre et fossilier (Dez., III, 4).

fou, adj., fou (*Gr.*, 145). V. Folie.

fouailler, v. a., fouetter à grands coups, fréquentatif de *fouatter*. On fouaille avec un fouet les bêtes que l'on conduit. Il a fouaillé se jument. Fouailler che tien, ches cats, etc.

fouater, fouatter, v. a., fouetter, battre avec un fouet ou des verges. Donner des tapes avec la main. Fouater

en éfant. Cu fouatté. Ol l'a granment fouatté étant jonne, pour le faire obéir. *Foiter* en Rouchi (De φοεύς, fouet).

foufailles, s. f., amas de chiffons, sans forme et sans valeur. — Par extension, amas de choses diverses, tel qu'il s'en accumule à la longue dans les recoins d'un grenier (*Gr.*, 80).

fouffes, s. f., chiffons. N'est-ce pas un similaire du Normand *peuffe ?* V. de Chevallet, I, p. 434.

fouiller (pr. fouglier), v. a. (*Gr.*, 222. — De φούλλω).

fouler, v. a., blesser, offenser un nerf. I s'a foulé enne gambe, en pied, el pungnet, el pouce, etc. (De φύλλω).

foulure, s. f., état d'un membre foulé.

four, s. m., four. Cauffer le four ; mettre el pain au four. I fait noir comme den en four (*Gr.*, 145).

fourbichure, s. f., état d'un homme ou d'une bête de somme, tombés malades par excès de fatigue. Ch'est enne fourbichure (*Gr.*, 127).

fourbu, adj., fourbu (De φορβός, trop nourri. — *Gr.*, 126, 286).

fourcée. V. Foursée.

fourchette, s. f., fourchette (de table). Toute autre est une *fourquette*. V. Fourque.

fourcin. V. Foursin.

fourdreine, **fourdeine** et **fourdingne**, s. f., prunelle, fruit de l'épine noire, ou prunier des haies, *prunus spinosa*. Le Roy écrit *fourdraine*, le Picard *fordrainne* et le Rouchi *fourderaine*. J'entends dire aussi **fourdringue**. Ce doit être *fourdine* (comme en vfr. — *Gr.*, 211, 241). V. Crecques.

fournaguer, v. n., fouiller, chercher en fouillant. Une mère dira à un enfant mal élevé : Veux-tu ben te ténir tranquille, sans fournaguer comme cha sans cesse den ten nez. Quoi qu'i fournague-là ? *Fournacher* et *fournager* en Normand et *fournaker* en Picard. *Fournaquer au feu*, en Rouchi, y toucher continuellement (*Gr.*, 241).

fournée, s. f., fournée. Enne fournée de pain, de tartes (*Gr.*, 92, 228, 241).

fourni, s. m., fournil, den che fourni.

fournos, s. m., petit four, se dit d'une cavité ordinaire-

ment ménagée sous l'aire d'un four, ayant son ouverture dans la maison, ou au dehors, et servant à mettre pendant l'hiver des légumes à l'abri de la gelée. Il peut servir à d'autres usages (*Gr.*, 121, 228, 241).

Ein poulet él'vé dins ein fournous (Crinon, p. 93).

fourque, s. f., fourche. Enne fourque à fain (*Gr.*, 229. — De ὄρχη).

— **-fie**, s. f., fourche en fer à deux dents, servant à fourquer le grain. C'est ce que M. Scheler appelle une *fouine*, fourche servant à élever les gerbes. *Fourquefière* en Normand.

fourquer, v. a., élever des fagots ou des bottes de grains à la hauteur d'un chariot, d'un tas en grange (ou d'une meule), avec une fourche (*Gr.*, 229, 269, 373).

fourquette, s. f., petite fourche, ordinairement en bois.

fourquez, s. m., trident de ferme, *fourquet* en Picard. Ce mot paraît être le même que *fourchiel*, employé dans un autre sens, mais toujours analogue : L'un fent (d'un coup d'épée) dusqu'au menton, l'autre dusc' au fourchiel (Hug., 929). (*Gr.*, 85, 229).

fourquu, adj., fourchu. *Fourcu* en Normand (*Gr.*, 126).

fourrage, s. m., fourrage (Vfr. *fore*, de φόρα).

fourrer, v. a., fourrer, insérer furtivement quelque chose dans un endroit quelconque ; s'y introduire soi-même, inopinément.

Et si te fourre en Engleterre (Molinet, f° 54).

fourrière, s. m., vfr. *forière*, lisière d'un bois, d'un champ labouré. Aussi *forière* en Picard (Jouancoux). V. *Forière*.

foursée, s. f., nombreuse famille d'enfants. Il a enne foursée d'éfants. Le Normand a *forcée*, pour *portée d'animaux* (Du vfr. *fourser*, frayer. — *Gr.*, 92, 241, fourcée).

foursin, s. m., frai de grenouilles, amas de matières gélatineuses où les têtards naissent et se développent, dans les eaux croupissantes des mares et des fossés. M. l'abbé Corblet dit qu'à Béthune on appelle *foursain* les œufs du brochet. Foursins de ragne (*Gr.*, fourcin, 119, 226, 241).

fourte et fourte, onomatopée adverbiale, vite et vite.

I s'en va grand train, et fourte et fourte, le vlà arrivé. On ne le dit guère que de la troisième personne, dont on veut représenter l'empressement, je pense même le *frou-frou*. Quelques-uns disent : vourte et vourte (*Gr.*, 230, 241, 250, 512).

Hécart donne *fourte*, dehors, va-t-en. Vermesse l'explique par : sors, va-t-en. Selon lui, mot flamand en usage à Lille et dans les environs.

(De *voort, voort*, avant, avant !).

fourtrait, adj., fortrait, fourbu, excédé de fatigue. Je sus revénu recrand, fourtrait. Corblet donne fortraire (Pas-de-Calais), rendre fourbu (*Gr.*, 131, 241).

foutaise, s. f., bagatelle, chose, circonstance ou action sans valeur, indigne de l'attention d'un homme sérieux. Vlà enne belle foutaise !

foutre, v. a., jeter brutalement. Outre le sens obscène, diverses acceptions : foutre là cha, jeter brutalement et comme par mépris une chose à terre.

— enne pile à quelqu'un, le battre avec violence.

— -le-camp ; fous-moi le camp, décampe. — Ah ! oui, je t'en fous. Je t'en fous ben, s'il a venu.

— (**se**), v. pron., se moquer de quelque chose, en faire fi. *Y s' foutront de la République* (Brûle-Maison, X, 3).

foutu, participe du verbe *foutre*. Qui m'a foutu en ouvrage comme cha? Qui a fait un travail avec cette négligence? — Foutu cochon, foutu animal, foutu imbécile ! imprécations.

foy, s. f., foi. La foy fait tout. Il est tout à le bonne foy (*Gr.*, 144).

— s. m., foie. Du foy de cochon, de viau.

foye, s. f., quantité de bois, de charbon, ou d'autre combustible que l'on met dans un foyer pour allumer le feu. *Foée* et *fouée* en Picard. Faire enne foye de fu ; enne bonne foye, pour se récauffer (*Gr.*, 144). V. Foïe.

foyer, s. m., l'âtre.

foyette, s. f., petite foye. Enne foyette de fu.

fraîche, adj., des deux genres, froid, empreint de fraîcheur (se prononce avec le *r* doux). L'air est fraîche ;

i fait fraiche à che vêpre ; os avez les mains fraiches (*Gr.*, 199, 205).

fraiche (Me vlà), me voilà en bel état, Wallon. — Voyager à la fraiche.

frais, fraiche, adj., frais, récent. On prononce l'*r* doux. Du pichon frais. (*Gr.*, 131, 278).

frais, fraique, adj. (*r* dur), humide, mouillé. Ches tères i sont trop fraiques pour labourer. A n'est pont fort fraique (*Gr.*, 264, 512. — Vfr. *frès* ou *freschet*, de φρίσκ : i fet frisquet). V. Frès.

frais, s. m., frais, dépense.

framboise, s. f., framboise, fruit.

franc, s. m., franc, monnaie de compte. Chinq chent francs.

franc, che, adj., franc, sincère, qui dit ce qu'il pense.

franchement, adv., comme en français.

franchise, s. f.—De *franc* à *franchise* ce sont mots importés. *Franchir* et *franchise* viennent de ῥήγνυειν.

François, prénom. François (*Gr.*, 144). V. Chois.

Françoise, prénom, Françoise. — Dezoteux l'a orthographié *Frinchoi ;* cela ne répond plus à la prononciation.

frapouille, s. f., personne de rien, de mauvaise conduite. Terme injurieux (*Gr.*, 146, 205, 241. — *Fripouille*, de ῥύπολ).

frappant, participe de *frapper*. Frappant de ressemblance.

frapper, v. a., frapper (De ῥάπω).

— **(se)**, v. pr. Se frapper l'esprit de quelque chose.

frase, s. f., fraise, fressure. Enne frase ède viau. *Frasse* et *fresse* en Rouchi (*Gr.*, 79, 241. — De ῥέσος).

fratère, s. m., frater, petit frère ou barbier (Ecrit par erreur *fratrère* dans la *Gr.*, p. 241).

fraude, s. f., fraude, dans le sens de contrebande. Tabac de fraude ; faire la fraude. V. Conterbende.

fraudeux, s. m., qui fait la fraude.

frayère (pr. frai-ière), s. f., frayeur. Cha fesoit frayère de vir le ma' qu'il avoit-là à se gambe. Cha fait frayère à les gens (*Gr.*, 87, 132, 241).

frayeux (pr. frai-ieux), adj., qui cause de grands frais,

qui est coûteux. — Quand o fait souvent ducasse, ch'est frayeux. Rouchi et Wallon (*Gr.*, 132, 138).

fremer. V. Frunmer.

fremion, s. m., fourmi. *Fourmiche* en Rouchi, *fremi* et *formi* en Normand. V. *Frunmion.*

frémir, v. n., trembler d'émotion ou de peur. Cha fait frémir, est le superlatif de l'émotion. Mes gambes i frémitent. — L'eau frémit, quand elle commence à bouillir (*Gr.*, 205, 241. — De φρέμω).

frenne, s. m., fresne, arbre (*Gr.*, 96, 205).

frenniau, fréniau, s. m., jeune fresne, de peu de grosseur. « xxxvii frenniaux qu'il livra à le ville », Compte de Boulogne de 1415, p. 138. — *Gr.*, 149.

fréquetunme ou **frecquetunme**, s. f., humidité, état général de *trempure.* I fait enne fréquetunme abominable. Gny a dele fréquetunme tout avant no maison.

M. Le Roy écrivait *fraictheume;* M. l'abbé Haigneré, en 1880, voulait l'écrire *fraiqueteume*, puis *frecquetunme.* Sa dernière correction est *fréquetunme* (*Gr.*, 128, 241).

fréquir, fraiquir, frecquir, v. a., neutre et pr. Mouiller, tremper.

frère, s. m., frère. Mon frère, à la seconde personne. Men frère, à la troisième. No frère (*Gr.*, 205, 265). V. Frater.

frérot, s. m , petit frère. Le mot est quelquefois resté en guise de surnom à ceux qu'on avait appelés ainsi dès l'enfance : Frérot Leleu. *Frare* et *frarot* en Vosgien (*Gr.*, 120).

frès, frecque, adj., trempé, mouillé (se prononce avec le *r* dur). Deus sas frès ne rechuent-è pon l'unne l'autre (Proverbe). Voyez *frecq* et *fresc* dans Hécart (*Gr.*, 94, 205, 241, 271, 278*. — V. Frais, ci-dessus).

frèse, s. f., fraise, fruit du fraisier. Molinet l'emploie, f° 97 (*Gr.*, 89. — De φραξ, fraise).

frésier, s. m., fraisier, plante (*Gr.*, 84).

Frézez, nom propre, Frézel (*Gr.*, 85).

Nom illustré en Boulonnais par deux personnes : 1° M° Jacques Freysel, m° médecin de chevaux, qui a laissé un intéressant manuscrit de ses curieuses recettes (1641-1656) ; 2° Charles Frézez, ancien cultivateur, à Condette. De tous les *rebouteux* ou guérisseurs, c'est bien le plus adroit, le plus sagace et le plus ingé-

nieux. Il a soigné et guéri *gratis*, tant de bêtes et tant de gens, qu'il a vraiment mérité le titre de *bienfaiteur du pays*.

friand, de, adj., friand, dans le sens de délicat sur la nourriture, n'aimant que les bons morceaux (De *fruens*).

friandise, s. f., friandise.

fricassée, s. f., fricassée. Le mot Boulonnais s'écarte du sens académique en ce qu'il se dit principalement des légumes, cuits dans l'assaisonnement, avec ou sans viande. Fricassée de punmes de tère, d'haricottes, de carottes, d'ongnons, de lentilles, etc. (*Gr.*, 92. — De φρυκκός, fricot).

fricasser, v. a., faire cuire en fricassée, et extensivement dissiper son avoir. Voyez œufs fricassés.

Ej' li fricass'rai des pois (Dez., III, 18).

frilleux, frillèse, adj,, frileux, frileuse (*Gr.*, 138, 149, 185, 205, 241. — Vfr. *fredeleus*, de ῥιδηλός ou φριλός).

frimas, s. m., frimas (*Gr.*, 77. — Vfr. *rime*, de ῥίγμα).

frime, s. f., façon, forme (*Gr.*, 117, 205).

frimouse, s. f., mine renfrognée (J. Henry, p. 235, frimouse, mine, aspect. — *Gr.*, 145, 182. — De φριμῶ, faire le fier).

frimouser, v. a., plisser, broyer, froncer.

frinche, s. f., franges, effilés. Mouchois à frinches ; quervatte à frinches (*Gr.*, 199).

Et eun' bel' cravatte a freinche (Dez., III, 8).

Rideaux de drap avec une *frinche de soye* (Invent. P. de Disquemue, 1670).

frinchon, s. m., frisson. J'ay eu des frinchons den men dos tout l'après nonne (*Gr.*, 123).

frine (pr. fringne), s. f., farine de céréales. *Frainne* en Picard (*Gr.*, 41, 211).

Trois boisteaux de frine (Compte de Longvilliers).

friner, v. n., se dissoudre en poussière fine comme de la farine (*Gr.*, 212).

frineux, èse, adj., farineux (*Gr.*, 138).

fringale, s. f., faim-valle, défaillance produite par une contraction de l'estomac. Avoir le fringale (De φάγαλα, besoin de manger. — *Gr.*, 78).

frinier, s. m., farinier. *Jehan de Blequin, frinier d'avaine* (Registre de Saint-Nicolas).

friperie, s. f., habits et meubles de corps qui ont déjà servi et que l'on revend (Vfr. *forpe*, ῥῶπος).

fripier, ère, adj. subst., qui vend de la friperie.

fripon, onne, friponner, friponnerie, comme en français.

frire, v. a., frire. Ren à frire, rien d'utile.

frise, s. f., terme d'architecture. *Une frige de l'ordre de Corincte* (Compte de Longvilliers).

friser, v. a. et n. Friser ses caveux. Des caveux qui frisent. (De φρίσσω, friser).

fristouille, s. f., bonne chère, gala. Faire fristouille, menger le fristouille. Quelques-uns disent **fristantouille.** En Rouchi *fristoule* a le sens de *fricassée* (*Gr.*, 146).

frivole, s. f., frivolité, chose vaine. Enne frivole, entendu à Menneville (*Gr.*, 121).

fro, s. m., grosse étoffe de laine dont on faisait anciennement les vêtements des moines ; en français *froc* (De ῥώξ, espèce de tunique. — *Gr.*, 120, 205, 241).

Et pusque un corset éd' fro (Dez., III, 10).

froid, s. m., froid. Engélé de froid (De ῥῖδος ou ῥῖγος. — *Gr.*, 143, 155, 205, 241, 509).

—, **e**, adj., froid, froide. Ch'est froid comme enne glache. *Frod* en Rouchi (*Gr.*, 142, 156).

froidure, s. f., froidure. *Frodure* en Rouchi. I fait enne froidure, qu'on est copé en deux. Les froidures (*Gr.*, 127, 143, 241, 259, 260).

froïer, v. a., frayer, ouvrir un chemin. Che quemin il est froïé ; froïer enne pied-sente. Vlà en treu qu'il est ben froïé den chelc haïe ; faut y tendre en ploïon, o' prendra pet-étre en lièvre (*Gr.*, 122, 205).

frôler, v. a., frôler (Vfr. *froer*, de φραύειν).

fromage, s. m., fromage. On dit aussi **fronmage** (Vfr. *formage*, de ὁρμαθία).

Fromentez, nom propre, *Fromantel*. — *Le froit mantel*, fief à Souverain-Moulin.

fronchage, s. m., action de froncer (*Gr.*, 78).

froncher, v. a., froncer. Rouchi et Normand (De ῥυσῶ, rider, froncer).

fronchure, s. f., fronçure (*Gr.*, 128).

front, s. m., front, partie supérieure du visage.
— figurément : audace. Il a eu le front de... Il a en fameux front.

frotier pour **froquier**, s. m., fabricant de fro. Patois de Desvres, aujourd'hui inusité (*Gr.*, 84).

frotter, v. a. et n., frotter, se dit de l'opération qui consiste à presser le linge contre les poignets pour en faire disparaître la saleté, pendant la lessive (De ῥύττω, frotter).

frou, onomatopée ; bruit que fait une chose qui s'écroule, une bête qui *frouche*, etc. J'ai entendu en frou. Cha a fait en frou épouventable, je croyoye que le maison al étoit queue, ch'étoit chele neige qu'al dégarouloit tout d'enne pièche à bas de ches pannes (*Gr.*, 145, 241).

frou-frou, onomatopée, par laquelle on veut peindre le bruit des robes de soie, frôlées et agitées par le mouvement de la marche.

On le dit des personnes qui veulent se donner des airs, se faire valoir par leur toilette. — Aussi des personnes qui se jettent au travers de tout comme des effarouchées ; on l'emploie au masculin, même en parlant des femmes : Ch'est en frou-frou. Quez froufrou ! (*Gr.*, 250).

frouchard, arde, adj., doublet de *frouchoire*. Une bête, une vache, par exemple, est dite froucharde, lorsqu'elle a l'habitude de froucher (*Gr.*, 227).

froucher, v. n., passer à travers les haies ou autres clôtures de branchages. Se dit principalement des bestiaux (*Gr.*, 145, 205, 241, 262).

frouchoire, adj., bête qui frouche. V. Frouchard.

frouette, s. f., morceau d'une chose qui s'effroue, ou s'effrite aisément. Frouette de pain (Miette de pain, Le Roy, p. 15). *Froer*, briser, en vfr. (*Gr.*, 189).

fruït, s. m., fruit, production des arbres fruitiers. Le mot est dyssyllabe. On éra ben du fruït chele ennée-chi, s'i plaît à Diu (*Gr.*, 116, 146. — De φυτόν, fruit).

fruumer, v. a., fermer. *Freumer*, *frumer* et *fremer* en Rouchi et Wallon (*Gr.*, 128, 129, 265).
Un pastich frumé de haies vifves (Compte de Longvilliers).

frunmeture, s. f., objet servant à fermer. Méquante frunmeture (*Gr.*, 129).

frunmière, s. f., fourmilière, grande quantité de fourmis, et même d'autres petites choses, animées ou non, qui y ressemblent (*Gr.*, 88).

frunmion, s. m., fourmi. *Fremion* dans Le Roy. Nid de frunmions ; morsure de frunmions ; guette ches frunmions qui grimpent à tes maringnes (*Gr.*, 128, 141).

fruquer, v. a., grignoter, trier les morceaux en mangeant. Se dit principalement des animaux qui trient le grain pour laisser la paille ou les cosses, et ne manger que le fruit (Henry, p. 235). — I ne mengent-ès pont, i fruquent. Chelle truie al a eu bétôt tout fruqué. Velà en épi de millet ben fruqué (*Gr.*, 126, 205).

fu, s. m., feu, incendie, combustion, foyer. Allunmer che fu, détaindre che fu ; en grand fu ; aller au fu ; se cauffer à che fu; je reste à men cuin du fu; fu de bos, de carbon. I n'a ne fu, ne liu. Avoir du fu, avoir le sang échauffé.

— (**Aller au**), est une locution qui était jadis fort usitée. Avant l'invention des allumettes chimiques, les femmes couraient de maison à autre pour chercher du feu dans leur pot à couver. Au moyen âge, il en était de même :

Un gars queurt o feu (Doon de Mayence, v. 940).

— Avoir le fu au cu, être excessivement pressé de courir, de faire quelque chose.

— (Aller de sen lit à che). (*Feu* vient de εὐώ, je brûle. — *Gr.*, 126, 259, 265, 362).

fuet, s. m. (dissyllabe), petit feu. I gny avoit là qu'en petit fuet (*Gr.*, 94, 147, 182).

— s. m. (monosyllabe), fouet. Coup de fuet ; faire claquer sen fuet (De φοεύς, fouet).

fuijage, s. m., action de fuire (*Gr.*, 78).

fuire, v. a., fouir, bêcher la terre (se conjugue sur *lire*). En fuijant sen gardin (*Fouir* vient de φουῶ. — *Gr.*, 147, 165, 471).

— v. n., côuler par une félure, par un trou. No cuvier i fuit, i fuijoit. Vo bouloire al fuit. On ne peut pont l' l'empêcher de fuire.

fuiture, s. f., état d'une terre qui a été fouie (*Gr.*, 128).

funérailles, s. f., abatis de porc. On dit, après avoir tué et dépecé le porc, qu'on va se dépêcher de manger les *funérailles*, c'est-à-dire les abatis, ou les pieds, les oreilles, le cœur, etc., toutes parties qu'il serait difficile de conserver et qu'il faut utiliser au plus vite.

funmage, s. m., action de fumer du tabac (*Gr.*, 78).

funmée, s. f., fumée. No soupe al a le goût de funmée. No maison al est plangne de funmée (*Gr.*, 92, 274).

funmer, v. a., fumer du tabac (*Gr.*, 129, 265, 314).

funmeux, s. m., fumeur. *Feumeux* et *femeux* en Normand (*Gr.*, 139).

funmier, s. m., fumier. Faire du funmier, faire de l'engrais. Mont de funmier, ou simplement che funmier, dépôt de fumier qui se forme dans la cour des fermes. *Fcmier* en Picard (*Gr.*, 84).

funnard, adj., qui a l'habitude de *funner* (flairer), qui funne longtemps et longuement (*Gr.*, 227).

funner, v. a., flairer. Se dit surtout des chiens qui interrogent quelque chose avec le nez, en tournant tout autour et flairant sans fin. — De là, par extension, le sens de chercher quelque chose en luronnant : Quoy qu'i funne là ? V. Feuner.

funquart, s. m., fumeron, braise qui n'est pas entièrement brûlée et qui fume encore. Attention gran mère, i gny a en funquart den vo pot-couvois ! (*Gr.*, 229).

funquer, v. n., fumer, exhaler de la fumée. I funque den chele maison-chi. Che buhot i funque (Voyez Le Roy, p. 15. — *Gr.*, 129, 344).

furère, s. f., furoncle, ou chaleur, échauffement sous-cutané.

furet, s. m., furet. Passer comme en furet (rapidement). (De φορύττω, fureter).

furie, s. f., furie, folie ou colère furieuse. Il accueurt tout en furie. Quand se furie al est passée (quand l'effet de l'alcool est passé) ch'est en homme comme en autre (*Gr.*, 512).

furieux, èse, adj., violent, excessif. On dit de certaines

drogues : I faut prendre garde à cha, ch'est furieux (*Gr.*, 138).

furieux, c'est aussi un efficient du superlatif :

T'as là eu en furieux malhère (Brûle-Maison, II, 2).

furnir, v. a., garnir. Une chose est bien furnie quand elle est abondamment garnie de ce qui la compose ; — Soupe furnie de légumes. Haie ben furnie, bien garnie de bois (*Gr.*, 228, 241).

Le recepveur a furni la despense (Compte de Longvilliers).

furolle, s. f., feu follet (Acad.). Furole dans la *Grammaire*, p. 121.

fusche, interjection, *fi*, terme de dédain ou de mépris. Ce mot, donné par M. Henry est plutôt la représentation graphique d'une onomatopée qu'un mot proprement dit. — *Fuche*, en Rouchi, signifie : soit, qu'importe. « Picard, t' maison breule. — Feuche, j'ai l' clé dans m' poque (Hécart). V. P-heu !!!

Fut-che, bah ! qu'importe (Jouancoux).

fusée, s. f., fusée, jaillissement subit et violent, semblable à celle d'une pièce d'artifice qui éclate ; se dit d'un liquide qui jaillit.

fusi, s. m., fusil, arme à feu (*Gr.*, 116, 324. — De φύσιγγος, tube).

Un fusiz (Veute Ducrocq, 1654).

fusique, s. m., pièce d'acier pour aiguiser. *Fisik* en Wallon de Mons (*Gr.*, 117).

fusoin, s. m., fusain, arbrisseau (*Evonymus Europœus*). Du fusoin. Enne baguette de fusoin, pour faire enne quénelle (*Gr.*, 125, 170).

futaille, s. f., futaille (*Gr.*, 81).

futé, **ée**, adj., rusé, adroit, malin. — *Futée*, s. m., en Picard, feu, éclat (Le Roy, p. 15. — *Gr.*, 277).

futenne, s. f., futaine, sorte d'étoffe : Cotron de futenne (Vfr. *fustaine*, φύσταvoς).

fuyant (pr. fui-iant), s. m., trou, passage, galerie souterraine par laquelle les rongeurs circulent. J'ai trouvé sen fuyant. Boucher le fuyant de ches teupes (*Gr.*, 81, 147).

G, prononcez gey, septième lettre de l'alphabet.

ga, s. m., gars, garçon. Ne s'emploie que familièrement, avec une nuance méprisante. Tè ne feras pont tout che qué tè veux, dà, men ga !

De γάρς, mâle. Dérivés *gars*, *garçon*, *garce*, *gas* et *jars*.

gabegie (pr. gabgi), s. m., grabuge, mic-mac, tripotage. — Hector Crinon appelle ses *Satires* son *gabgi* (*Gr.*, 116. — De γ'αϐῶ, je me moque).

Gabriez, prénom masculin, Gabriel. Gabriez Quentin (*Gr.*, 85, 139).

gabriole, s. f., cabriolet, voiture de maître (*Gr.*, 121).

gaga, terme enfantin, gâté. Parler gaga (*Gr.*, 159).

gager, v. a., parier, faire une gageure. Veux-tu gager que je ferai ceci ou cela ? Quanment veux-tu gager ? (*Gr.*, 159. — De γαῖα, gage).

gageure, s. f. (pr. gajure), gageure (*Gr.*, 159).

gagnage, s. m., gain, somme acquise par le travail ou le commerce (J. Henry). Je n'ai pont en gros gagnage là dedens. *Gaingnache* à Lille et *ganiache* en Rouchi (*Gr.*, 78, 210).

gagnant, s. m., gagnant.

gagner, v. a., gagner. Je gangne (*Gr.*, 210).

gai, s. m., geai, oiseau (on prononce gaïe). Tirer le gai. Velà des gais qui épluquent no chériger. Le Picard et le Normand ont la forme *gail*. Molinet écrit *gays*, f° 28 (*Gr.*, 80).

J. Henry donne *gaïe*, tel qu'il se prononce. En vfr. l'adjectif *gaiet*, *gaiette*, signifiait, gai, joyeux. C'est peut-être là l'origine du nom de la tour *gaïette* à Boulogne. — En vieux Boulonnais *gaiet* se disait pour *jais : des patenostres de gaiet en maniere de limechon*, 1533. — De γαίω, je suis gai, et geai, gai, de γαῖος. V. *Jais*.

gaillard, arde, adj., comme en français (De χάλαρος).

gaïole, s. f., cage à oiseaux, anciennement prison (presque toujours écrit gayole), d'où le français *geôle*. Le gaïole qui est pres le porte de Monsteroel, 1285 (Ch. de B. — *Gr.*, 140. — De γεωλα, métathèse de γωλεα, souterrain[1].

gaïoux, ouse, adj., joyeux : augmentatif de *gai*. Le mot désigne une joie épanouie, animée par un brin de boisson ou une teinte de folie (*Gayoux* dans Le Roy, p. 8).

En Rouchi et en Lillois, *avoir* ou *faire les yeux gadoux*, signifie : avoir les yeux à demi ouverts, comme lorsqu'on vient de s'éveiller. Se dit dérisoirement pour *faire les yeux doux* (Vermesse. — *Gr.*, gaïou, 141).

gajer, v. a., gâcher, gâter, déconsidérer (Prononciation adoucie de *gâcher*, selon Jouancoux).

galaffre (pr. galafe), s. m., gourmand, glouton, qui engouffre ce qu'on lui donne à manger. *Galoufe* en Artésien, *gouliafre* en Normand, *galiffre* en Roman.

galant, te, adj. subst., comme en français.

galatas, s. m., galetas (*Gr.*, 77. — Vfr. *galatas*, de γ'αλάτας, mendiant).

gale, s. f., gale. Je note le mot à cause de la locution très usitée : mauvais comme enne gale ; méchant comme la gale. — Aussi *callosité*, petit calus qui s'élève aux mains par suite de travail (*Gr.*, 78).

galère, s. f., galère. En ma' de galère (De γαλία ou γαλέα ναῦς, vaisseau de mer).

galérer, v. a., tourmenter, vexer, ne pas laisser en repos. I' me galère. Il l'a galéré tout le nuit. Ches éfants-là i' ne cherchent qu'à galérer lu mère, à galérer les gens.

galérien, s. m., homme condamné aux galères. Figurément : Il a en ma' de galérien, beaucoup de fatigue (*Gr.*, 141).

galet, s. m., billes de marbre ou de terre cuite, avec lesquelles jouent les enfants. Juer aux galets. J'ai un galet, des galets.

De χάλης, caillou. C'est aussi l'origine de *Calais*, que les anciens écrivaient toujours : *Calès*.

galeux, èse, adj., galeux. Mauvais comme en galeux (*Gr.*, 138).

galice, s. m., calice. No curé il a acaté en biau galice. — Un gallice d'argent (Reg. Saint-Nicolas. — *Gr.*, 117, 154).

galimatias, s. m., sens français.

galobit, s. m., petit garçon, galopin, polisson. *Galmite* et *galoubi* en Picard (*Gr.*, 116). V. Gamin.

galoche, s. f., sabot de bois que l'on chausse avec les souliers pour marcher dans la boue ; autrement dit : semelle

en bois qui s'attache au soulier par une courroie. En Normand c'est un *chabot* (*Gr.*, 199).

galonner, v. a., accabler de morsures, tirer au poil; se dit en parlant des chiens. Extensivement: réprimander, corriger : I s'a fait galonner comme i faut.

galop, s. m., galop.

— **(Au)**, adverbe composé. **Idiotisme**: mettre quelqu'un au galop, c'est le réprimander vertement. I s'a fait mettre au galop (*Gr.*, 120, 171, 509).

Il (l'empereur) *séra les mettre au galop* (en fuite).
(Dez., II, 2).

On dit aussi *ficher un galop*, réprimander.

galopin, s. m., galopin. On dit aussi **galapiat**, même sens. V. Gastapiat.

galoper, v. a., réprimander vertement. Té t'as fait galoper, hein ?

— v. n., courir le galop.

galvauder et **garvauder**, v. a., exciter, tracasser. En Picard signifie travailler vite et mal. Le sens académique (maltraiter de paroles) n'est qu'une extension du sens patois. — On garvaude avec une pointe ou un bâton dans un trou, pour en débusquer un animal qui s'y est réfugié (De γαλαυδρῶ, je galvaude).

galvaudeux, adj., mauvais sujet, paresseux.

— s. m., celui qui galvaude. Aussi Normand.

gambage, s. m., jambage, montant de cheminée, qui supporte l'imposte, ou *jau*, au-dessus de l'ouverture du foyer. Rouchi et Lillois (*Gr.*, 78).

gambe, s. f., jambe (*Gr.*, 81, 260. — Vfr. *came,* de κάμη).

gambette, s. f., petite jambe (surnom donné aux boiteuses. — *Gr.*, 189).

gambille, s. f., petite jambe, surnom donné aux boiteux.

gambiller, v. n., remuer les jambes. Ch'est en mauvais coucheux, i gambeille tout le nuit (*Gr.*, 81, 222).

gambon, s. m., jambon (*Gr.*, 123).

Six pieds de bœufs et deux gambons (Dez., III, 16).

gamelle, s. f., gamelle (*Gr.*, 188).

gamin, s. m., gamin. Normand *galmin ;* Picard, *galmite*, de χαμβίνω, je gamine, ou χαμβαίνω, je bégaye comme un petit enfant. V. *Galobit.*

gandrouiller (se), v. pr., se crotter dans la boue liquide. *Gadrouiller* en Wallon. Le Rouchi a *wandroule*, femme négligée, malpropre dans ses vêtements, même mot que celui-ci.

gannâtre, adj., qui tire sur le jaune (*Gr.*, 83, 231).

ganne, adj., jaune (Le Roy écrit *gaune.* — *Gr.*, 82).

Wistases n'est mie si gaune (Eust. le Moine, v. 536).

gannelles, s. f. pl., plante (*Caltha palustris.* — En Picard on dit des *gannets*).

gannet, adj., diminutif de *ganne* (*Gr.*, 95).

gannettes, s. f., sorte de pommes (*Gr.*, 189).

gannichères, s. f., gannichure, tâche de couleur jaune (*Gr.*, 87).

gannir, v. n., jaunir. De même en Rouchi.

ganse, s. f., ganse, cordonnet (De καμψός).

gant, s. m., gant.

Autrefois *gan*, *ghant*, ou *want*: *des blans wans* (*Gr.*, 81, — De γᾶν, enveloppe, gant).

gante, s. f., jante, partie circulaire d'une roue de voiture, se reliant au moyeu par des rayons appelés *raïcs.* Locution : Enne table de gante, terme de charronnage, planche fort épaisse, sciée sur la longueur d'une *tronche* (*Gr.*, 82, 182).

A aussi le sens, comme en Picardie, de côtés ou montants d'une grande cheminée. De χανθός, vfr. *gante.* V. *Enganter* et *gambage.*

gantier, s. m., chantier établi pour placer des tonneaux dans une cave. Rouchi et Wallon (*Gr.*, 84).

gaquère, s. f., jachère, terre labourée qu'on laisse reposer un an sur trois sans lui faire rien produire (*Gr.*, 88).

Gâquière en Picard : *Etre das ches gâquieres* équivaut à l'expression française : battre la campagne (Jouancoux). *Terre à gacere* (Invent. P. de Disquemue, 1670. — De γᾶ-χέῤῥος, terre inculte).

gaquerer ou **gacquerer**, v. a., mettre en jachère.

garbe, s. f., gerbe, botte de blé, d'avoine, etc. Il a vieilli (Vfr. *garbe*, κάρβη ou κάρφη, gerbe. — *Gr.*, 226).

garbée, s. f., botte de paille de blé après que le grain en a été extrait par le battage. En mille de garbées. Donnez enne garbée à fruquer à ches vaques, pour lu passer le nuit. Henry donne *garbe* et *guerbée.*

On rencontre *garbe, jarbe* et *garbée* dans le compte Eglise de Samer, 1601. — ivc *et demi de jarbées* (Cœuilloir Disquemue. — *Gr.*, 92).

garche, s. f., garce, employé en mauvaise part.

Mot détourné de sa signification primitive (De χαρσά, jeune fille. — *Gr.*, 241).

garçon, s. m., garçon. *Jehan Bled, pauvre garson*, 1634, compte de l'hostelleryе de la Magdeleine de Samer (De χαρσόν. — *Gr.*, 241). V. *Ga*.

garçonchez, s. m., petit garçon, garçonnet (*Gr.*, 86, 241).

garçonnière, s. f., sens français.

garde, s. m. et f., garde (De κάρδα, garde).

garde-robe, s. m., sarrau, ou grande blouse. De même en Picard.

gardien, s. m., comme en français.

gardin, s. m., jardin. — *as punmes*, verger. — *as choux*, jardin potager. Mot commun à tous les patois du Nord (*Gr.*, 119, 181, 241, 262, 288, 290. — Vfr. *gardin*, de χάρτυν ou χάρδυν, verger).

gardinage, s. m., action de travailler au jardin. — Il signifie encore un assemblage de divers jardins : Den chel maison-là, i gn'y a gramment de gardinages, c'est-à-dire beaucoup de terres à usage de jardins (*Gr.*, 78).

gardinal, s. m., cardinal. Rouge comme en gardinal. En Wallon de Mons, ce mot est appliqué au chardonneret.

gardiner, v. n., travailler au jardin. I gardingne (*Gr.*, 212).

gardinet, s. m., petit jardin (*Gr.*, 94).

Les cinq fleurs de son gardinet (Molinet, fo 35).

gardinier, s. m., jardinier, ou simplement homme qui se plaît au jardin, qui met sa gloire à en avoir un beau. En ce sens on dit aussi :

gardinière, s. f., jardinière (*Gr.*, 85, 88).

garelles, s. f., osselets, rotules de brebis, avec lesquelles jouent les petites filles. Juer à garelles (*Gr.*, garelle, 188).

garenne. s. f., de *harena*, *garena* : l'aspiration change, mais toutes ces variantes viennent d'*arena*, sable. V. *Warenne*.

garet, s. m., jarret. J'ai ma' den mes garets. Vo tien i me déringe fort : il est toujours après mes garets (*Gr.*, 94. — De κάρα, jarret).

[illegible] pour les [illegible] jardins. En [illegible] pas le [illegible], a [illegible] les paules qui [illegible]

[illegible] ses [illegible] des [illegible]

[illegible]. Le [illegible] et [illegible].

[illegible] Église de

[illegible] V. [illegible]

[illegible], **[illegible]** en français.

[illegible] Gr., 13, [illegible] V. [illegible]

[illegible], s. m., [illegible] de terre. J. Henry écrit [illegible] Gr., 12. — [illegible] est [illegible].

[illegible] v. a., jeter des [illegible] quelqu'un. Il [illegible] — [illegible] en Arté-

[illegible], **[illegible]**, s. m., jarretière. J'ai perdu [illegible] a mes [illegible] Le Picard offre [illegible] Corblet. *guertchi* [illegible] — Une vieille chanson dit :

J'avons de beaux [illegible]
Rouges et verts.

[illegible] 24. — [illegible] V. *Garet.*

[illegible], variante de [illegible] Gr., 136.

[illegible], s. m., [illegible], un luron. Contraction du mot gars dans le sens de *solide garçon*. Men gas. En fameux gas. V. [illegible]

[illegible], adj. subst. Qui est de Gascogne, fanfaron, hâbleur.

[illegible], s. m., gamin, jeune espiègle. Le Picard offre *galopiat*, gamin, polisson, galopin, mauvais sujet. *Gaspio* en Rouchi et Lillois.

[illegible], s. m., petit gâteau. *Watelet* en Rouchi (*Gr.*, 94).

gâtiau, s. m., gâteau. Menger du gâtiau. No pain est bon comme du gâtiau. *Watiau* en Rouchi et en Picard ; (on dit encore waté, watieu et gâtieu. — *Gr.*, 149).

gatte, s. f., jatte, soupière. Normand.

gattée, s. f., contenance d'une jatte. Enne gattée de soupe (*Gr.*, 92, gatée).

gattelette, s. f., petite jatte (*Gr.*, 189).

gattelot, s. m., petit vase de table en forme de jatte (*Gr.*, gatelot, 120).

gauche, adj., gauche, du côté gauche (*Gr.*, 199).

gaucher, adj., gaucher (De γαυσός, gauche, maladroit).

gaudir, v. n., vagabonder. Se dit des bestiaux qu'on laisse vagabonder dans les champs, pendant l'automne, après la récolte. — J. Henry donne le sens de *bondir* (*Gr.*, 134).

gaufre (pr. gœufre), s. f., gauffre de pâte, cuite dans le gaufrier.

— **secque**, dite d'étrennes ; — **battue**, en pâte molle. Faire les gaufres, est, en Boulonnais, une marque d'amitié par laquelle on accueille, à la ferme, les visiteurs que l'on veut régaler (*Gr.*, 205).

De γώφρα ou ὤφρα, qui a donné le Picard *offre*. *Aufe* ou *ofe* en Rouchi, *haufe* et *waufe* en Wallon.

— aussi rayon de miel.

gaufrier, s. m., ustensile (moule) servant à cuire les gaufres (*Gr.*, 134, 139).

gauge, s. f., jauge, mesure des solides (De γαύκα, jauge).

gaugeage, s. m., action de jauger (*Gr.*, 78).

gauger, v. a., jauger. Rouchi et Normand (*Gr.*, 134).

gauguer, s. m., noyer. *Juglans regia*. Quez biau gauguer ! *Gauguier* en Artésien, Rouchi, etc.

Gr., 84, 134. — Le vfr. *juglandes* a donné *jougleur*, en patois *jougleux*, ou *gougueleux*, *gaugueleur*.

gaugues, s. f., noix, grosses noix. *Gauque* en Lillois et Wallon (*Gr.*, gaugue, 160).

gave, s. f., la gorge, le devant de la poitrine, l'estomac des oiseaux.

Le mot est masculin en Picard. Crinon l'emploie dans le sens d'*estomac*.

gavée, s. f., quantité qui remplit la gave.

gavelle, s. f., javelle, petit tas de céréales, coupées et amoncelées en ligne, prêtes à être mises en gerbes. Aussi Normand (*Gr.*, 188).

gaver, v. a., emplir la gave (De γάβῶ, je mange bien. — Voir Le Roy : *gavé*, bien repu, p. 15).

gavu, adj., qui a la gave proéminente (*Gr.*, 126).

gay, gaye, adj., gai ; **gayeté, gayemen** (*Gr.*, 338). Voir Gai.

gazette, s. f. (De γάζα, chose légère comme la fumée).

gazetier, s. m., comme en français.

gazon, s. m., gazon (Vfr. *wason*, de γασόν, pré). V. Trondeler.

— **d'Espagne**, s. f., statice, plante.

gazonner, v. a., revêtir de gazon.

— **(se)**, v. pr. (No courti i quemenche à se gazonner).

géïant, s. m., géant (Vfr. *gyant*, de γύαν, géant).

gélée, s. f., gelée (*Gr.*, 92).

géléïette, s. f., petite gelée qui ne dure pas (*Gr.*, 93, 189, géléyette).

géler, v. n., geler (*Gr.*, 420). V. Engéler.

gélotter, v. n., impersonnel, geler très modérément. I' quemenche à géloter tous les jours en peuette : i' gélera bêtôt pour tout de bon.

génant, te, adj., comme en français.

gendarme, s. m., au sens français.

genelles, s. f., baies d'aubépines. On l'accentue quand il est précédé d'une syllabe muette : Des genelles : o' ne voie pont de génelles sus ches haïes chele ennée-chi (*Gr.*, 188). V. Senelle, dans Chevalet, I, 453.

gêner, v. a., gêner. Che n'est pont lé cheti qui gêne qu'i s'en va ; ch'est l'écheti qu'il est gêné. Proverbe de pince-sans-rire.

Idiotisme : Etre gêné, incommodé, se dit, absolument, pour un malaise subit, ou avec un régime indirect : gêné de l'estomac, c'est-à-dire de la respiration, etc.

généralemen, adv., généralement.

génève, s. m., genièvre, liqueur forte. *Genèfe* en Lillois et Rouchi (*Gr.*, 89). V. Genoivre.

geniau, genêt. V. Giniau.

génichailles, s. f., troupeau de génisses, ou plutôt génisses en général, au pluriel, comme terme d'agglomération. Ches génichailles, i passent l'été as pâtures. *Genichard* et *genichon*, dans Corblet (*Gr.*, 80).

géniche, s. f., génisse (*Gr.*, 199, 296).

Acaté le geniche du mannier (1540). — *Une jenise* (Vente Flahault, 1654. — De γήνις βοῦς, jeune vache d'un an).

génichette, s. f., diminutif du précédent (*Gr.*, 189).

génie, s. m., génie, esprit, intelligence. Grand génie, homme très intelligent. — Pitit génie, un simple d'esprit (C'est le *génie court* de Picardie. — *Gr.*, 118).

génoivre, s. m., genévrier, arbuste, *juniperus communis*. Des génoivres, des grains de génoivre ; — en général : du génoivre (*Gr.*, 233).

genou, s. m., genou. La première syllabe, qui est muette, s'accentue lorsqu'elle est précédée d'une autre muette. Se mettre à genoux, rester à genoux ; j'ai ma à en genou, à mes genoux. — Cha me tient den le génou ; il a queu sus le génou.

(*Gr.*, 145. — Vfr. *genol*, de γενόλ. — *Payé 4 liv. pour medicamenter le fils Warnier, blessé en un genœuil*, 1601).

gens, s. m. pl., gens. **Idiotismes** : avec l'article défini *les*, c'est *nous*, *vous* et *on*, au cas régime. L'usage en est continuel. — Faire arrager les gens, nous faire enrager. — Ne pont parler à les gens, ne pas nous parler. — On est ben rechu à se maison : i ne sait quoi faire à les gens. Chele odère-là, cha amatit les gens. Cha trompe les gens.

— Avec l'adjectif déterminatif, ches gens, ce sont les étrangers, ceux du dehors, qui n'appartiennent pas à la famille, ce qu'on appelle le monde : I faut laicher dire ches gens, laisser dire le monde. — A maison de ches gens, chez des étrangers.

— Avec un complément de nom de personne, ou de nom de lieu, c'est la famille ou la domesticité de quelqu'un, les habitants d'un endroit : les gens Watez, les gens du Leu, la famille ou la domesticité des Watel et des Leleu. Les gens de Quesques, ceux du village de Quesques.

— Avec l'adjectif possessif : mes gens, tes gens, ses gens,

nos gens, vos gens, lus gens, c'est toute la parenté au degré personnel désigné par l'adjectif. Nos gens, i vont venir à le ducasse. Ses gens i ne veutent-ès pont qu'a' se marie. Ch'est des gens de nos gens.

Le Picard emploie aussi ce mot au singulier comme substantif féminin (*Gr.*, 95, 259, 264, 347, 374*).

germain, germangne, adj., germain, enfant de frère. Ch'est men germain, me germangne, cousin germain (*Gr.*, 83, 210).

germe, s. f., jeune brebis à laquelle on a coupé la queue, pour la soustraire aux lois de la fécondation.

Germe ou *gerne* en Picard, agneau femelle dans sa première année (Jouancoux. — *Gr.*, 228).

germillon, s. m., germe, œillet à fruit sur les arbres. *Germion* et *germionner* en Picard, *gernon* en Lillois et Rouchi (*Gr.*, 123, 228).

gerner, v. n., germer ; se dit des grains dont le germe se développe sous l'action de l'humidité. Che blé i gerne en cahots. Du blé gerné. Rouchi, Normand (*Gr.*, 241).

gernottes, s. f., truffe sauvage. *Jarnottes* en Picard. Voir Ernottes.

gez, s. m., levure de bière. On écrit aujourd'hui à tort *jet*. L'ancien français, dérivé d'un mot d'origine germanique, écrivait *giest*, *ghez*, *ghie*, *gée* (*Gr.*, 86). Voyez Chevallet, *Origines de la langue française*, I, p. 378 (et *Recueil hist. du Boulonnais*, t. III, p. 66, l'article de M. l'abbé Haigneré sur ce mot).

Ghighite, prénom féminin, pour Marguerite. *Guiguite* en Rouchi et Lillois.

gibier, s. m., gibier.

giboyeur, s. m., colporteur ou revendeur de gibier, volailles, etc. C'est du patois de Desvres du XVIIIe siècle. On dit aujourd'hui *cocassier*.

giffle, s. f., soufflet sur la joue. *Giffe* en Rouchi, Normand et Wallon (*Gr.*, 237. — De γίφλημα, coup).

giffler, v. a., souffleter.

giger, s. m., gésier des oiseaux, dérive de *jecur*. Il vaut mieux écrire *jiger* (*Gr.*, 84).

gigot, s. m., gigot (De ζίγλα, jambe).

gigue, s. f., jambe grêle et longue. S'emploie le plus souvent au pluriel : des grandès gigues (*Gr.*, 117).

Gille, prénom.

gilliet, s. m., gilet, vêtement. Gilliet de desous. Gilliet de dessus, gilliet à manches, gilliet sans manche, le poche de men gilliet (*Gr.*, 94, 140. — De γίλητη).

gimbonner, v. n., gaminer, faire des gamineries, des jovialités, courir les rues ; ne se dit que des enfants. V. Scheler, *verbo* regimber.

giniau, s. m., genêt, arbuste. — *Le vert-giniau*, enseigne à Hesdin-l'Abbé (*Gr.*, 149).

On dit aussi *géniau* et *géneau* : *Trente-deux cloi(e)s de geniaux* (Compte de Longv.). — Le nom de famille *Géneau*, anciennement *Genniau* (1601), doit venir de cette forme patoise du mot *genêt*, plutôt que du vfr. *genéaux*, astrologues.

ginofrée, s. f., giroflée, fleur (*Gr.*, 92. — De χιῤῥόφυλλα).

gir, v. n., gésir, consister. L'infinitif est à peu près inusité. A quoi que cha gît. Cha ne gît pont à cha, cela ne tient pas à cela (Vfr. *geir*, de χείω, gîter).

girouette, s. f., comme en français.

giste et le geste (Le), locution, le zist et le zest, qui signifie comme-ci, comme cela, entre les deux.

Fourot rester inter el giste et le geste (H. Crinon, p. 45).

gîtage, s. m., ensemble des gîtes. Chele maison là al quemenche à iêtre vieille : le gîtage ne vaut pu grand cose (*Gr.*, 78).

gîte, s. m., solive, pièce de bois.

— s. m., gîte. En lièvre au gîte (*Gr.*, 117).

gîter, v. n., gîter, demeurer, coucher. V. Gir.

glache, s. f., glace, eau congelée. Froid comme enne glache. Le mot est le plus souvent pluriel : Aler sus ches glaches. Ches rues i sont plaines de glaches. Os avez des mains comme des glaches (*Gr.*, 196, 198). Voir Englacher.

glacher, v. a., glacer (En Picard signifie glisser).

glachon, s. m., morceau de glace (*Gr.*, 123).

glaire, s. m., sérosité, glaire (De γλαρίς).

glajeux, s. m., glayeul, *iris*, plante. S'emploie le plus souvent au pluriel : *des glajeux* (*Gr.*, 137. — De γλαιός).

glamenter (se), v. pr., se lamenter, exhaler ses plaintes. I se glamente fort ; quand je me glamenterai aussi, quoi qu'i m'en revarra ? *Se gramenter* en Roman. Il paraît se rapporter à l'ancien mot *guermenter* (Chevallet, p. 235).

gland, s. m., fruit du chêne.

Glaude, prénom masculin.

En vieux français, il était des deux genres : *la reine Glaude*. On l'a changé en *Claude* (*Gleude* dans la *Gr.*, 135).

— s. m. En glaude, un sot, un imbécile.

Gleude et vrai bétat (H. C., p. 57).

Glaudine, prénom f., aujourd'hui Claudine.

glaue, s. f., bûche, en général, et théoriquement, bûche de bois dur à brûler, formant la soixantième partie d'une somme de bois. *Glaüe* dans Henry. *Gloe* en Picard (*Gr.*, 134).

Le glauuaige des bos, la mise en glaues (Compte de Longvilliers).

glavir, v. n., désirer vivement, être affolé de désir. J'aglave ed soué (Corblet). — Ete clavi d' sô, avoir une soif ardente (Hécart). V. Jouancoux au mot *glave*, II, 23.

glen, s. m., appentis couvert, généralement bâti sur pieux, annexé aux maisons d'habitation pour servir à renfermer le bois de chauffage et à retirer divers objets. Le Normand a *gable*, dans un sens analogue. A Lille, on appelle *gland* ou *glend*, une porte à claire voie (*Gr.*, 95, 205).

glénage, s. m., glanage (*Gr.*, 87).

gléner, v. a., glaner, recueillir les épis que les moissonneurs laissent après eux sur les champs. Rouchi, Lillois, Normand.

gléneux, èse, adj. subst., qui glane (*Gr.*, 139).

glenne, s. f., poignée d'épis ramassés en *glénant*. Le Normand a *galinée*, le vieux français *galeyne*, etc., pour *poignée*. Des lettres de rémission de 1377 écrivent *glennes ;* d'autres de 1427, *glaines* (*Gr.*, 96).

gli ou **gly**, pron. pers., 3e pers. du singulier des deux genres, lui ; se prononce à l'italienne (*Gr.*, 206-209, 316, 317, 320, 323, 330, 345, 356).

glicher, v. n., glisser (*Gr.*, 115, 205).

glinard, adj., qui tient de la poule. Ne s'emploie qu'au

masculin dans la locution : En co glinard, un gallinacée dont le sexe est incertain, qui n'est ni coq, ni poule, et qui a tous les instincts amoureux du premier. Son chant n'est qu'une imitatipn de celui du coq. Telle est l'opinion populaire dont je ne garantis pas la valeur scientifique (*Gr.*, 227). V. Co, Coq et Coquelinard.

gline et **glingne**, s. f., poule de basse-cour. — *Gelines et coqz* (Molinet). — *Gelines, ghelines, glines, glaines* et *glenne* en Picard, Wallon, etc. (*Gr.*, 41, 42, 43, 181, 260, 266, 296, 311, 361). V. Pattes.

glinette, s. f., petite poule, diminutif du précédent. Il existe à Menneville une rue à glinettes (*Gr.*, 189).

N'est plus employé que pour désigner des coquilles fossiles, telles que les rhinconelles et les térébratules dont la forme, aux yeux des enfants, ressemble à celle d'une petite poule.

globe, s. m., espèce de cylindre ou enveloppe de verre, dont on recouvre les pendules, les bouquets de fleurs artificielles et d'autres objets (*Gr.*, 121, 153, 205).

glober, v. n., se morfondre. Se dit de quelqu'un qui rode et qui piétine avec impatience et avec ennui sur le chemin de quelqu'un qui ne vient pas. I m'a fait glober là sus che pavé, enne hère de long.

Cela ne veut-il pas dire : *poser comme une statue sous globe ?*

gloire, s. f., gloire, honneur.

gloriette, s. f., tonnelle (couverte), cabinet de verdure au fond de l'allée d'un jardin. Rouchi, Lillois, Artésien (*Gr.*, 189).

glorieux, **èse** et **glorifier**, comme en français.

glu, s. f., glu.

glui (dyssyllabe), s. m., paille de blé (*mieux* de seigle), choisie et préparée pour servir à faire des toitures de chaume ou des ouvrages de mannequinerie, ou des liens. Henry donne *gluis* et *gluys* (*Gr.*, 116, 146, 205. — De χλοῦ).

Un cent de gluy (Compte de Longvilliers).

gluïage, s. m., action de gluïer (*Gr.*, 78).

gluïer, v. a., nettoyer la paille en la débarrassant de toutes les ordures, pour en faire du *glui*. — Gluier du gluy aux champs (1371, Lettres de rémission).

gluïoire, s. f., instrument qui sert à l'opération du *gluïage* (*Gr.*, 143).

gly, adj. relatif (se prononce à l'italienne), y, là, en cet endroit. Se place devant les mots commençant par une voyelle. I gly est, il y est. V. Gny.

gnafe, s. m. (pr. gniaf), savetier. *Gnaffe* en Wallon.

gni, adv. de lieu, *y*, prononcé comme la *ñ* espagnole. I gni a, il y a (*Gr.*, 217, 219). V. Gny.

Gnide, pr. Guenide (*Gr.*, 209-210).

gnognote (pr. nioniote), s. f., vétille, babiole. Ch'est de la gnognote.

gnome (pr. guenome), s. m. (*Gr.*, 209-210).

gny, adverbe, particule explétive, *y*. On le trouve ordinairement précédé du pronom impersonnel I (il), et suivi d'un mot commençant par une voyelle sur laquelle l'*y* s'élide mouillé. I gny a là en grand fu. I gny a des gens riches den no village ; mais i gny en a core davantage qu'i sont povres. Gny a du bos à ramasser den chele forêt. Gny a core quique cose à faire.

Molière, dans *M. de Pourceaugnac*, a mis dans la bouche de Nérine, baragouinant du Picard, cette phrase : Il gn'y a rien de plus chertain (Acte II, sc. IX).

M. Chavée explique, ainsi qu'il suit, la formation de cette particule : « Dans *il y a*, dit-il, le *l* de *il* ne se prononce pas, et pour éviter l'hiatus entre *i* et *y*, le Wallon intercale un *n* tout euphonique *i*(*l*)-*n*-*y*-*a*. Le Namurois prononce *i gna* ».

Gny comporte la négation antécédente *ne*. I ne gny est pont. I ne gny en a pont ; prononcez inn' gny (*Gr.*, 217, 324, 369, 374). V. Gni.

gobe, s. f., tasse, grande tasse (selon Corblet). *Gobbe*, petite jatte d'après Henry. Gobe au thé, au lait, au café ; gobe à manche (*Gr.*, 121).

gobelée, s. f., plein une gobe (*Gr.*, 92).

gobelet, s. m., petite gobe. I gn'a pu ren den men gobelet (*Gr.*, 94. — De κόθηλις).

gober, v. a., avaler (En Picard *gobeux*, grand mangeur).

godailler, v. n., consommer des boissons de sortes différentes l'une après l'autre dans les cabarets. Mi, je ne

sais pont godailler comme cha. Vient du vieux français : *goudale*, bière (De χωδάλια, vase à boire).

gogner, v. n., regarder fixement. Qué qu'té gognes là (Le Roy, p. 15)? — Le Picard a ce mot dans le sens de *loucher*. Je ne l'entends pas prononcer en Boulonnais. *Guénier* en Rouchi.

Il existe cependant, ainsi que l'adjectif *gogneux*, louche.

gogo (A), locution adverbiale (De ἀγωγῷ, en abondance. — (*Gr.*, 159).

Gogote, diminutif de Margot, pour Marguerite. J'ai beaucoup connu dans ma petite jeunesse Gogote Savary. — Aujourd'hui, il n'y a plus de Gogote.

goguette, s. f., goguette (Vfr. *gogue*, ἀγογή, amusement).

goleron, s. m., goulot d'une bouteille, d'un pot à boire. *Goron* en Picard (*Gr.*, 123).

Gomez, nom propre, Gomel (*Gr.*, 85).

gomme, s. m., résine produite par le suintement de la sève de certains arbres. Le patois la fait du genre masculin, et dit : du gomme (*Gr.*, 124, gonme, 249).

gond, s. m., gond (De γῶνος, gond).

gonfler, v. a., gonfler (De γόφλω, devenir gros).

goret, s. m., jeune porc coureur (*Gr.*, 94).

Vfr. *gore* et *goreau*, de χόῤῥος. — Le Picard a aussi le féminin *gorette*, que l'on donne en surnom aux personnes ordinairement sales dans leurs propos.

gorge, s. f., gorge. Ma' de gorge ; j'ai ma' à me gorge.

En Picardie, on dit encore *gorgue*, comme en vfr. (De γόργη, gorge).

goslo, s. m., gosier (En Picard *gazio*, doublet de *gaviot* — *Gr.*, 120, 180. — De γοισός, gosier).

gosse, s. f., hâblerie, menterie, blague ; en français *gausserie*. I nos a conté enne gosse, des gosses.

(*Gr.*, 190. — De γαυσῶ, tromper, devrait donc s'écrire *gausse*).

gouchet, s. m., gousset. Tasser den sen gouchet. Gouchet à montre (*Gr.*, 94).

gouffre, s. m., gouffre. Désigne à peu près absolument l'endroit où se précipite la chûte d'eau d'un moulin, celui où la roue tourne. Le gouffre de che molin (*Gr.*, 237, 241. — De γοφρῦς ou ὀφρῦς, gouffre).

gougueleux ou **gougueleur (Pierre le)**, gaugueleur, jongleur avec des noix (Reg. S.-Wulmer, 1503). V. *Gauguer*.

goulée, s. f., contenance de la gueule, est pour l'animal ce qu'est à l'homme une bouchée. I nen a prins enne goulée en passant. Lillois, Rouchi, Normand (*Gr.*, 92, 145).

goulot, s. m., cou d'une bouteille, d'une cruche.

goulu, ue, adj., qui mange avec avidité.

gourlier, s. m., bourrelier. *Gorelier* et *gorlier* en Picard, *gourelier* en Rouchi, *gourrier* en Wallon (*Gr.*, 84, 145, 228, 241, 271).

gourmand, **gourmandise** et **gourmette**, comme en français.

goût, s. m., goût. *Idiotisme*: Avoir le goût de, le désir, l'envie de faire quelque chose, d'aller quelque part, etc. Etre à goût, se dit des choses pour lesquelles on se sent de l'appétit. On permet aux malades désespérés de prendre tout che qu'i lus est à goût, tout ce qu'ils désirent en fait de boisson ou de nourriture.

goûter, v. a., goûter.

— v. n., *idiotisme*: cha me goûte.

gouter, s. m., collation.

goutou ! interjection, cri d'appel des pourceaux. Se prononce rapidement en iambes précipités, répété plusieurs fois de suite. Le Normand dit *quetous* (*Gr.*, 145).

goutte, s. f., goutte au sens académique. Enne goutte d'iaue, de pleuve, etc.

— **(Boire la)**, boire un verre d'eau-de-vie ; boire la petite goutte, enne goutte, même sens.

Ce mot, comme *chose du monde*, *rien* et *pas*, a eu le privilège de devenir un mot négatif. Travailler à vir goutte, sans rien voir.

N'avoir goute d'argent (Eust. le Moine, v. 1786).

— **é-de sang**, s. f., adonis, plante.

gouttelette, s. f., diminutif de goutte, employé pour signifier une petite quantité de quelque chose qui se boit. Enne gouttelette de café, d'eau-de-vie, de cassis. Al ainme chele gouttelette, elle aime à boire (*Gr.*, 189).

En buvant eun' gout'lette
A l' santé éd no' brave Emp'reur (Dezoteux, II, 5).

gouverne, s. f., chère, dépense de ménage pour la table. Bonne gouverne, méquante gouverne. I ne fait pont enne grosse gouverne, il ne fait pas grande chère (*Gr.*, 228).

gouvion, s. m., goujon, petit poisson d'eau douce. *Cyprinus govio* (*Gr.*, 141).

grâche, s. f., grâce ; *A la bonne grache* (Compte de Longvilliers).

grade, s. m., grade.

graffe, s. f., greffe. On le trouve dans Molinet, f° 43 (*Gr.*, 188).

graffer, v. a., greffer, enter.
Si vous voulez rainceaulx
Graffer sur vif estoc (Molinet, f° 133).

grain, s. m., grain, semence. Grain de blé, grain d'avangne. Ches grains, les moissons sur pied. Ches ronds grains, moissons de pois, fèves, etc., sur pied (*Gr.*, 83).

grains (A), adverbe composé (*Gr.*, 506).

graisse, s. f., graisse, sens académique. **Idiotisme** : en porc en graisse, enne vaque, en viau en graisse, pour dire en voie de graissage (*Gr.*, 512. — De χρῆσαι, graisser).

graisser, v. a., engraisser. Graisser des cochons.

— (aussi graisser les terres, mettre de l'engrais).

granmère ou **grannmère**, s. f., vieille femme, en général, et aïeule en particulier (*Gr.*, 88).

grannmère, s. f., grammaire.

Livre où est contenu l'art qui enseigne à parler et à écrire correctement le français ou le patois, etc.

grand, **e**, adj., grand. Des grandès filles. Quez grandès bêtes (*Gr.*, 81, 82, 219, 241, 281, 288. — De γράν).

— se prend substantivement : I gny a ben du grand den chele maison-là. — Jen ne savoy pont le grand qu'i gny avoit den vo gardin. — Au grand jamais, adv. composé (*Gr.*, 509). V. Grant.

grandelet, **ette**, adj., qui commence à devenir grand. Sen fiu il est déjà tout grandelet (*Gr.*, 95).

grandemen, adv., grandement (*Gr.*, 96).

grandère, s. f., grandeur (*Gr.*, 241, 242).

grandier, ère, adj., fier, dédaigneux, hautain. Il est ben grandier. Al est fort grandière (*Gr.*, 85, 88).

grandissime, adj. de tout genre, superlatif de grand. *Grandisme* en Roman (*Gr.*, 117).

grand-père, s. m. *Idiotisme*: un vieillard, en viu grand père.

grange, s. f., grange. No grange, chele grange, battre en grange. *Granche* en Picard et Normand (*Gr.*, 181).

granment, grammeut, grament ou **grandment,** adv., beaucoup. Je nen ai vu granment. I gny a là grandment de quoi. Os étêmes à grament. Cha m'a fait grandment de ma'. *Granment* est Roman (*Gr.*, 96, 242, 260, 308, 324, 492, 493).

Grament dans Le Roy, avec cet exemple tiré d'une vieille chanson, sur un paysan qui faisait des fagots avec le bois de son seigneur :

I les alloit vendre à chele ville
A tant du chent, à tant du mille
Et i gagnoit grament d'argent
Puisque c' bos ne li coûtoit ren.

grant, variante de *grand*. I n'a po core grant conception.

grapillard, arde, adj. (augmentatif du substantif français *grapilleur, euse*. Ches gens de N..., i sont par trop grapillards).

grapiller, v. n. (grapiller, n'a pas le sens français, mais bien celui de ramasser, d'emporter furtivement un peu de grain, de bois, etc. C'est presque voler).

gratin, s. m. (gratin, chapelure).

gratte, s. f., démangeaison. J'ai gratte à me tête ; ma tête a me fait gratte (*Gr.*, 250).

gratte-cul, s. m., gratteron, plante, *galium aparine.*

— **-mait**, s. m., râcloir en fer, avec lequel on nettoie le fond d'une *mait*, après le pétrissage de la pâte.

gratter, v. a., gratter. — la terre. V. Dégratter.

— v. n., gratter, démanger. *Idiotisme* : cha me gratte à men cou (De γράπτω, gratter).

grau, s. m., griffe, ongle (Le mot est Picard et Rouchi ; a été employé par Molinet).

Grans graux de fer (f° 62).

grauer, v. a., gruger, ronger, griffer. Ches souris il ont graué tout le nuit den che l'amarre.

— s'emploie, au moral, de quelque chose qui donne du regret : cha me graue toujours (*Gr.*, 134, 242).

grauets (A), locution adverbiale, état d'une chose qui est dans une situation recourbée, pliée, engourdie. Vient du Picard et du Wallon *grau*, griffe. Avoir les doigts à grauets, avoir les doigts contractés en forme de griffes, recourbés et ne plus pouvoir s'en servir (*Gr.*, 94, 506). V. Agroet, et Jouancoux, II, 35-36.

gravé, adj., marqué de petite vérole (En Rouchi, il est quelquefois substantif : un vilain gravé).

gravujer, v. a., fouiller en grattant dans un trou de difficile accès. — C'est presque le même sens que garvauder (*Gr.*, 220).

Ce mot doit avoir quelque parenté étymologique avec *grabuge ?* (qui vient de γάραβος, querelle).

gré, s. m., gré (*Gr.*, 91. — De χηρή ou χαρή, gré).

grêle, s. f., grêle. Idiotisme : ch'est la grêle, c'est la misère, c'est une chose déplorable (*Gr.*, grêle, 87, 167, 219, 242, 261).

grêlé, adj., marqué de petite vérole. Aussi en Normand et en Rouchi.

— part. Avoir été grêlé (avoir ses récoltes abimées par la grêle).

grélot, s. m., grêlon, ou grain de grêle de petite dimension (*Gr.*, 120).

gressière ou **graissière** (*Gr.*, 88). V. Grissière.

grève, s. f., le devant de la jambe. Je m'ai affolé à enne gréve. Cauffer ses grèves. Je me brûle les grèves (*Gr.*, 89, 220).

grevée, s. f., blessure au-devant de la jambe. Se donner enne grevée (*Gr.*, 221). V. Guervée.

grévières, s. f., jambières en cuir de truie (ou de mouton), à l'aide desquelles les travailleurs des champs et des bois se garantissent contre les piqûres des épines, des chardons, etc. (*Gr.*, 88).

gri, s. m., gril, se prononce avec l'*r* doux. Cuire sus che gri (*Gr.*, 116).

griau, s. m., grêlon. *Grieu* en Picard. *Gruo* en Lillois. En griau gros comme en œu de pingeon. I quet des griaux den l'aire de no fu (*Gr.*, 133, 139). — V. Le Roy, p. 16.

— C'est aussi un terme de pitié. *Il est là ragrioté*, ou *ragruoté, den le cuin de sen fu comme en povre viu griau* (Le Roy, p. 14).

Je ne sais quelle est l'origine de l'emploi qu'on en fait, en terme de compatissante amitié, dans cette phrase : Venez par chi, mes petits griaux, adressée par un père à ses enfants.

Quant il grêle, le paysan dit : *i quet des misères ;* il n'est donc pas étonnant qu'au lieu d'appeler ses enfants « *pauvres malheureux* », il leur dise, au figuré, *mes petits griaux*.

gribenne ou **gribende**, s. f., mauvaise jument sans force et sans courage. Deux méquantès gribennes qui ont du ma à lu tenir de droites. En Normand, *gribanne* est une sorte de charrette (et en Picard, un bâteau de transport. — *Gr.*, 96).

gribouille, s. f., groseilles à maquereaux, ou groseilles blettes, fruit du groseiller épineux, *grossularia spinosa*, aussi *ribes grossularia*.

Dans le Haut-Boulonnais on appelle gribouille, la groseille ordinaire, et gribouiller, le groseiller. Par contre : guerzeille et guerzillier, sont les fruits et l'arbuste que le Bas-Boulonnais nomme gribouilles. C'est une antinomie complète.

gribouiller (se), v. pr., se donner du bon temps, se chauffer négligemment et complaisamment au coin du feu.

grignard, adj., moqueur. En Picard : pleurnicheur (*Gr.*, 227).

grigner, v. n., se moquer, faire des grimaces, des gringnes. Je gringne. En Artésien : s'amuser, rire.

En vfr. signifiait manger, de γρίνω, d'où grignoter.

Grigoire, nom propre, Grégoire. *Maroie Grigore* (1503).

grillage, s. m., clôture de fil de fer en treillis.

grille, s. m., clôture, barrière, composée de barres ou de treillis de fer.

griller, v. n., rendre un bruit sec, strident, comme le frottement de deux corps durs. Mes souliers i grilletent ède sus che sable.

Le *grillon* eǹ sautant produit ce bruit : c'est probablement de là que lui vient son nom.

grimaillé, adj., tâcheté de noir et de blanc. Dérive, je crois, de maillé de gris. Chele étoffe-là, al est tout grimaillée (*Gr.*, grimailler, 222).

grimbelle, adj. fém., employé pour qualifier, avec une nuance de mépris, une bête quelconque, une vache, une génisse, quelquefois même une personne d'un rang inférieur. J'ignore l'origine et la signification précise du mot.

(*Gr.*, 188. — Jouancoux le donne comme doublet de *brimbette*, femme de mœurs légères).

grimpard, s. m., grimpereau, sorte d'oiseau (*Gr.*, 227. — De χρίμπω, je grimpe).

grimper, v. n., gravir.

grine ou **gringne**, s. f., grimace (*Gr.*, 42, 211, 242).

On dit *greinne* et *grinne* en Picard, tandis que *grine* et *grignet* ont le sens de petit morceau.

I prendoit s' main, all'ertiroi
Tout en lui fesant l' gringne (Dez., I, 1).

griois, adj., en chaleur ; se dit du chat, sans genre. Le Normand dit qu'une chatte est *en gairou.*

grioler, v. n., glisser sur la glace. V. Dégrioler.

Ce mot a un sens plus habituel, qui est celui de glisser dans la main, comme un poisson. On dit, des choses grasses ou humides qui glissent ainsi, que ce sont des objets *griolants.*

grioloire, s. f., glissoire, lieu choisi pour glisser sur la glace (*Gr.*, 143). V. Dégrioloire.

gris, **grisâtre**, **grison** et **grisonner**, comme en français.

grisard, s. m., goëland gris, oiseau de mer.

Nom donné aussi en Picardie au blaireau (*Gr.*, 227).

griset, s. m., monnaie de billon, pièce de six liards. Fin comme en griset. Rouchi et Lillois.

En Picardie, c'est ainsi que l'on nomme le râle marouette (*Gr.*, 94).

grissière, **gressière** ou **graissière**, adj. f., employé comme substantif. Vache, génisse (ou bœuf) que l'on nourrit pour la boucherie. I faut mener ches grissières à le fête de Samer (Vfr., *gresse*, de χρῖσις, graisse).

grit, s. m., ongles pointus des oiseaux ou des bêtes de proie. Se prononce avec l'*r* dur. *La griffe* est en français l'ensemble des *grits* qui composent l'armure du pied. — Le patois dit : En grit, copez en grit ; et les grits. Il a queu les grits amont (*Gr.*, 116, 219, 242).

grive, s. f., grive, oiseau (*Gr.*, 117).

— **-louante**, s. f., oiseau que J. Henry désigne comme étant le draine.

grochêre, s. f., grosseur.

grochir, v. a. et n., grossir, rendre ou devenir gros (*Gr.*, 242).

groïn (dyssyllabe), s. m., groïn, museau du porc (*Gr.*, 119. — De γρύγχος).

gron, s. m., giron (*Gr.*, 123, 320). V. Le Roy, p. 16.

Contraction du vfr. *geron*, venant de γῦρον, giron.

grongner, v. n., grogner.

De γρώνας, truie ; faire entendre le grognement de la truie ; γρώνον, grognon.

gronnée, s. f., plein un giron (*Gr.*, 92).

gronner, v. a., porter, dorloter dans son giron.

gros ou **gro**, adj. En gro ortau. Des gros oujaus (*Gr.*, 219, 242, 277, 279. — De χρώσσω).

grossier, **ère**, adj., gros et mal proportionné. — En général gros et grosse (*Gr.*, 85, 89, 242).

grouiller, v. n., gronder, faire du bruit. Mes boyaux i grouillent (*Gr.*, 222, 242. — De γρύλλω, murmurer).

— (aussi remuer, fourmiller. A un autre sens en Picard). V. Jouancoux, II, 42.

grouler, v. a., bouder. Grouler quelqu'un.

- v. n. Il est là à grouler den che cuin (Le Roy, p. 16). Groule, tant que t'euche groulé assez.

— **se panche**, pour : refuser de manger par bouderie.

— se dit aussi d'un feu qui brûle paresseusement, ou qui est lent à s'allumer. Che fu i' groule, à che matin.

grube, s. f., terrain élevé, monticule. Là bas sus chele grube (*Gr.*, 127, 153, 219).

grunmeler, v. n., se décomposer en grumeaux. No lait il a grunmelé ; i grunmèle (*Gr.*, 129, 420*).

gruoter, v. n., bouillir paresseusement. Je l'ai entendu

dire d'un feu qui brûlait lentement et ne chauffait pas : Quoi qu'il a à gruoter comme cha ?

gruseille (*Gr.*, 221). V. Guerzeille.

guédé, adj., rassasié, plein (*Gr.*, le verbe guéder, 160).

Il a mengé trois pots d' caudiau
Et i ne s'est pont r'nallé
Sans être ben guédé
(Chanson de c' catiau d'Audlan, Le Roy, p. 16).

guêle ou **guelle**, s. f., gueule. Che tien là, i n'a pont de guelle, pour dire, il n'a pas la dent dure, il ne sait pas mordre vigoureusement. Locution : I' ne vit que pour la guelle, c'est-à-dire manger et boire sont l'unique préoccupation de son existence. Il est fort ou fameux pour la guelle. — Etre à se guelle, être gourmand (*Gr.*, 188). V. Gueulette.

guénille, s. f., guenille (*Gr.*, 118).

guense, s. m., lait tourné, devenu aigre, vulgairement lait sûr, conservé dans un baril posé debout, sans couvercle. En Rouchi, c'est du lait-battu. Brûle-Maison l'écrit *ghinse* (*Gr.*, 96).

guerbée. V. Garbe.

guerbler mieux **guerbeler**, v. a., grebler, passer au crible (*Gr.*, 220, 420).

Dix botteaulx de lin non grebelé (Cœuilloir Ant. de Dix., 1540).
Un grebeau à grebler le bled (Inventaire J. Scotté, 1693).

guerbelures ou **guerblures**, s. f., petit blé, résidu de l'action de guerbler. On les donne aux poules (*Gr.*, 128).

guerblau, s. m., grebeau. Crible de peau, d'après J. Henry (*Gr.*, 149).

guérir, **guérijon**, guérison, **guéricheux**, guérisseur, et **guérite**, comme en français.

guerlot, s. m., grelot. On prononce plus ordinairement par changement de lettre derlot. Voyez ce mot (*Gr.*, 242).

guerlouter, v. n., frissonner, se dit de l'eau ou d'un liquide qui bout et qui fait un bruit saccadé dans la casserole. No soupe al boulira bêtot : al guerloute. *Guernoter* en Rouchi et Lillois (*Gr.*, 242).

guernadier, s. m., grenadier (Aussi pou, vermine). Rouchi, Normand, Lillois et Picard (*Gr.*, 84, 242).

guernier, s. m., grenier, lieu où l'on conserve le grain battu. Partie d'un bâtiment qui est directement sous le toit. Coucher au guernier. Monter den che guernier. Aussi Lillois, Wallon, Rouchi et Normand (*Gr.*, 84, 220, 242, 509).

guernon, s. m., favoris ; anciennement *grenon*, moustache (*Gr.*, 123, 242).

L'expression picarde *montrer ses guernons*, prendre un air menaçant, nous fait croire que les mots *favoris* et *moustache*, seuls, ne suffisent pas pour l'expliquer. *Eustache aux grenons*, comte de Boulogne, devait pour qu'on l'ait surnommé ainsi, porter des moustaches effrayantes..., à la Victor-Emmanuel Ier. C'est la forme que devaient avoir les *guernons*.

guernouille, s. f., grenouille, plus communément *raine*, ou *ragne*. I n'est pont cause si ches guernouilles i n'ont pont de queue (Proverbe. — *Gr.*, 146, 242. — De γέρυνον).

guernu ou **garnu**, adj., riche en grain, *grenu ;* se dit des tiges de céréales qui portent une riche récolte de grains, particulièrement des plantes à cosses. Ches fêves i sont famèsement garnues chele ennée-chi. Du blé guernu. — Brûle-Maison le dit d'un potage bien garni :

Je ferai mengié
Du bon garnu potage (B.-M., IV, 6).

guerre, s. f., guerre.

guervée, s. f., coup sur la *grève*, sur le devant de l'os de la jambe. C'est, par métathèse de l'*r*, le mot français *grever* (*Gr.*, 92). V. Grevée.

guerzeille, s. f., groseille. Enne crappe ède guerzeilles ; des guerzeilles rouges, blanques, noires. Ces dernières dont on fait la liqueur appelée *cassis*, sont le *rubes nigrum* (*Gr.*, 137, 162, 242). V. Cassis et Gribouille.

guerzi, s. m., grésil. *Guerzin* en Rouchi (*Gr.*, 116, 221, 242).

— participe de *guerziller*, avec le sens de grillé, rôti, en parlant des feuilles qui sont atteintes par les gelées blanches. Extensivement, desséché : du pain guerzi.

guerziller, v. n., tomber du grésil.

guerzillier, s. m., groseiller, arbuste. *Ribes rubrum*, *ribes Johannis* (*Gr.*, 84, 223, 242). V. Gribouille.

guet, s. m. Faire le guet, observer, regarder, épier.

Le guet se faisait en Boulonnais, vers 1551, au château de Fiennes, à l'église fortifiée de Lacres et au mont d'Halpereck.

guêton, s. m., petites guêtres de drap ou de toile, qui ne sont pas plus hautes que le dessus de la cheville. Porter des guêtons, mettre des guêtons (*Gr.*, 123).

guêtre, s. m., guêtre ; qui monte jusqu'au genou et couvre toute la jambe. Guêtre ède cuir, guêtre ède toile.

guetter, v. a., regarder. Guette cha. Guette che cat, qui mile enne souris. *Gaîter* en Normand et vfr. (*Gr.*, 301).

gueuche, adj. (*Gr.*, 135). V. Gauche.

gueufres, s. m. (*Gr.*, 134). V. Gaufres.

gueuge, s. f. (*Gr.*, 134). V. Gauge.

gueugue, s. m. (*Gr.*, 134). V. Gaugue.

gueuler, v. n., pousser des gueulements. I guèle (*Gr.*, 421*).

Ches vaques i guellent et ches g'veux i hénitent
(H. Crinon, p. 130).

gueulette, s. f., diminutif de *guelle*.

gueux, **guêse**, adj. subst., gueux, gueuse (*Gr.*, 138).

gueva, s. m., cheval. On dit plus ordinairement *queva* (De κεβάλλης ou καβάλλης, latin *caballus*).

guiboles, s. m. pl., jambes. I ne tient pont sus ses guiboles (*Gr.*, guibole, 121, 160. — De *vibia*, perche).

guiler, v. n. (*ghiler*), se dit de la bière qui jette son écume, qui fermente (*Gr.*, 160. — Du flamand *gijlen*, bouillir).

Guillaume, prénom masculin, Guillaume.

— s. m., guillaume, outil de menuisier, sorte de rabot.

guinda, s. m., machine élévatoire. Vient de *guindage*, terme de marine (De κίμπτω, guinder).

guinguette, s. f. (cabinet de feuillage ; aussi cabaret de village, où il y a des *cabinets de verdure*).

H, huitième lettre de l'alphabet, prononcez hache.

habile, interjection, vite, promptement. Allons, habile, habile ! Aussi Wallon.

habillement, s. m., vêtement.

habiller, v. a., vêtir : se conjugue en patois comme en

français. Locution : habillé de soie, porc (*Gr.*, 222, 223, 422. — De ἀϐϐιλλω).

A eu le sens de *préparer* et de *parer : A Colette qui avoit habillé son lin* (1540 ..).

habit et **habitable**, comme en français (*Gr.*, 182). V. Abis.

habitacle, s. m., construction mal faite, terme de mépris. En méchant habitacle ; quel habitacle ! Ce mot est détourné de son sens primitif (*Gr.*, 164, 200).

habitant, ante, adj., comme en français. V. Abitans.

habiter, v. a., employé seulement dans le sens d'avoir commerce charnel avec une femme. Entendu à Menneville un père demander à sa fille, pour venir droit au fait : Mais enfin, ui ou non, t'a-t-il habité ? — Même sens en Roman. Je sui celle à cui nus hom n'abitera jamès (*Le Roi Flores*, p. 123).

habitude et **habituer**, **hache** et **hachette** (de ἀχή), comme en français.

hacher, v. a., agacer, endolorir. Che vinaigre i hache les dents. J'ai les dents hachées. — H. Crinon dit d'une femme acariâtre qu'elle hache el dous de son mari, p. 81.

hachevaré, adj., avide, empressé de recevoir, de posséder quelque chose. Le Picard a le verbe neutre *hachevarer*, travailler péniblement.

hacquer, v. a., hacher, couper, tailler. Hacquer dele viande pour faire en pâté. Chele couturière al a hacquée tout me toile. *Haiquer* en Picard (*Gr.*, 162, 200).

— v. n., tailler, couper, sans régime. J'entends une vieille femme, qui va tailler ses cors aux pieds, dire : Eje m'en vai hacquer en peu alentour ède mes pieds. — On dira de même : As-tu bétôt hacqué assez ?

hacquette, s. f., hachure, débris de bois coupé. Ce mot diffère d'*atillon*, en ce que celui-ci s'applique aux débris du bois coupé par le bûcheron, tandis que les hacquettes, sont les débris de bois haché par le menuisier, le charron, le faiseur de cercles, celui qui travaille pour faire des ouvrages de métier. Les *copiaux* sont des débris du bois travaillé par le rabot. *Equette* ou *hékette* en Rouchi (*Gr.*, 162).

hacquigner, v. a., hacher maladroitement par petits

morceaux. Un bûcheron, un charpentier, un charron hacquent du bois ; un enfant qui s'amuse avec un mauvais couteau en hacquingne (*Hachionner* ou *hachillonner* en Picard. — *Gr.*, 200, 212).

hagne ! ou **hangne !** interjection. Lorsqu'un bûcheron donne un bon coup de serpe ou de cognée, il l'accompagne toujours d'un *hagne* bien senti. — Le Picard a de plus le verbe *hagner*, mordre et *hangner*, clabauder et attaquer en criant (Jouancoux).

haguette, s. f., petite jument, servant de monture, d'après J. Henry, qui signale à Ambleteuse la montée (le mont) des Haguettes. I n'a den sen écurie qu'enne pauvre haguette. Il alloit au marché aveuque enne haguette (En Picard, c'est une branche de chêne écorcée. — *Gr.*, 162, 189).

haïche, adj., importun, gênant, malfaisant, insupportable, en parlant des hommes et des choses. En éfant haïche. En meuble haïche (*Gr.*, 199, 498).

haïe, s. f., haie, clôture. Coper des haies, les tondre. Bourriquets de haïes. Rétouper enne haïe. Se mucher derière enne haie. Se taper den ches haïes. Haïe à défense, haïe bien fournie (*Gr.*, 80, 162, 163, 266. — De ἅγη). V. Haïure et Hoie.

Haïgneré, nom de l'auteur de ce *Vocabulaire*.

C'est la forme choisie par lui, entre vingt et quelques manières d'écrire son nom, comme étant la meilleure ou la plus à son goût. Lorsqu'il a fait ce choix, il n'avait pas encore établi la règle de la page 85 de sa *Grammaire*. De sorte que son nom n'est pas plus correct en français qu'en patois.

En latin... *de France*, on disait *Hagnericus* (Voyez l'histoire de ce nom dans les *Mémoires de la Société Académique de Boulogne*, t. XVII, p. 141). Le vieux français offre la meilleure traduction dans la forme *Hagnerel*, *Hagnerelle* au féminin. Lorsque l'on a voulu accentuer les mots, sans avoir inventé les accents, on s'est servi des deux lettres *i* et *s*, qui sont restées dans beaucoup de vieux noms. On ne sait plus les prononcer aujourd'hui, parce qu'on a oublié que ce sont des lettres-accents. Ainsi on a écrit *Haigneré*, *Haignerel*, comme *Campaigne*, *Campaigno*. *Montaigne*, etc. Pour les prononcer correctement il faudrait transformer l'*i* en accent circonflexe, écrire et prononcer *Campâgne*, *Campâgno*, *Montâgne*, *Hâgnerel* en français et *Hâgnerez* en patois.

haïn, s. m., hameçon. L'abbé Corblet écrit *haing* avec un *g* inutile. — Le mot est aspiré en Rouchi, dit Hécart, qui propose sous *aim* d'écrire *haim*.

Il ne doit pas l'être en Boulonnais, on dit : *dez-ains* (De ἅμα).

haïon, s. m., sorte de paravent, formé d'un cadre de bois, garni de longue paille ou de roseaux, servant à abriter contre le vent. Les chaufourniers dressent un haïon du côté du vent pour abriter leur fournée de chaux contre la pluie. — Les cultivateurs en dressent dans les champs, pour se mettre à l'abri pendant qu'ils gardent leurs chevaux dans les prairies artificielles.

— vient de haïe. L'interprétation qui le dérive de *haillon* est puérile. Les anciens marchands forains dressaient aussi des haïons de paille pour abriter leurs marchandises contre la pluie, sur les champs de foire.

En Picardie, il a le sens d'*échoppe portative* pour les forains de village. — M. Lecesne fait du haïon ou héïon, en Artésien, une espèce de brancard sur lequel les revendeurs exposent leur marchandise. V. Hoïon.

(*Gr.*, 141, 162. — *Des hayons pour boucer des verrieres*. Compte Eglise Samer).

haïr, adj., dur, fier, revêche. I ne peut pont se faire ben venir : il est trop hair (*Gr.*, 131).

M. l'abbé Corblet signale dans le Picard l'expression n'être pas hair, avec la signification d'être indisposé, faible et sans vigueur. — Plus loin, il donne hère dans le sens de vigoureux et d'une bonne constitution. Il y a analogie, mais ce n'est pas tout à fait le sens de notre mot.

En Picard on dit aussi : *Un pove tiot hère*, un pauvre petit misérable, de αἶρος, misérable.

haïr, v. a., haïr. Se conjugue à l'indicatif présent avec l'ï (De αἴρω).

haise, s. f., barrière à treillage, faite de branchages ou tout au moins de bois non équarri, que l'on établit pour renfermer les bestiaux dans une pâture pendant l'été. Elle n'est qu'une clôture passagère et provisoire, et il n'y a que les pauvres gens qui l'emploient en guise de barrière pour fermer leur cour. — M. l'abbé Corblet écrit *hèse*, avec la signification de porte à hauteur d'appui — ce que nous appelons *hecque*, — puis comme chez nous : barrière à treillage. — Anciennement on l'employait au masculin : « un chemin sentier, appelé *sente*, se peut clorre et ouvrir *d'un hèze*, et doit contenir cinq

pieds, sur lequel on peut aller à cheval et à pied, etc. » *Coutume de Boulonnais*, art. 164 (*Gr.*, 131, 162, 163, 266).

Dans les titres du Hert (1653) on voit *haise* et *heuzes : chemin qui se ferme avecq heuzes pendantes...*, et *haize pendue sur le chemin* (Ce sont des *barrières tournoires*).

haisette, s. f., petite haise.

haïure, s. f., est un ensemble de haïes, ou même des petits bois de peu de largeur (*Gr.*, 79, 128).

halangne, s. f., haleine. Notre patois le dérive d'*halaine* avec l'*a* étymologique du mot (Chevallet, I, 237. — *Gr.*, 164, 210, 260. — De ἀλὴνή πνοή, respiration chaude).

halbran, s. m., homme lent, mal habile. Ch'est en halbran. *Albran*, mauvais ouvrier, en Rouchi, et *halbran*, fainéant, en Wallon de Mons.

Le vfr. avait *albran* et *halbran*, jeune canard sauvage, volant à peine, malhabile à voler. Les chasseurs de dunes et de marais se servent encore du mot, depuis Calais jusqu'à la Somme (*Gr.*, 81, 164, 236. — De ἄλϐραγς, canard de mer). V. *Bis*.

hale, s. f., galette ; l'*h* est aspiré. C'est ce qu'on appelle en Picard et en Rouchi *flamique*, *tendue*, *tourté*, etc. — Faire cuire enne hale. Menger dele hale. Porter enne hale à ches ouvriers den ches camps (*Gr.*, 78, 162).

haler, v. a., élever une chose, la tirer d'un lieu bas et profond, pour la mettre en un lieu élevé (Vfr., *chaler*, de χαλῶ).

haleter, v. n., respirer péniblement, comme on fait quand on est essoufflé. Che tien i halette. Le Normand a le simple *hâler :* cette bête hâle beaucoup, est très essoufflée.

halette, s. f., petite hale, ou galette. M. A. Scheler (*Dict. d'étym. franç.*), fait dériver *galette* de *galet*, caillou plat rond, parce que la galette est aussi un petit gâteau *plat et rond*. — Notre mot *hale* semble de nature à faire chercher une autre étymologie.

Vient du grec ἄλητα, galette.

hallier, s. m., fourré, buisson épais. Ce mot signifie aussi un appentis ou un réduit qui sert à abriter des fagots, ou du menu bois à brûler (*Gr.*, 84).

halot, s. m., touffe d'arbustes. Halot d'épingnes, halot de caurre, de guerzilliers ; halot de toutes espèces de plantes

où plusieurs tiges se rassemblent et s'épanouissent de manière à former un buisson.

Dans le Nord un *halot* est une touse de saule. Il y en avait autrefois autour de presque tous les champs cultivés.

On dit figurément halot de quelqu'un mal habillé, dont les vêtements en désordre ressemblent à un buisson inculte. C'est une injure. Je l'entends dire d'un chien à long poil : Allons passe, halot ! (*Gr.*, 120, 162, 344).

Vfr., *hallos*, de φαλλός, *hallier* ou *halot*. — En vieux boulonnais on disait *les halloix* ou *le harloy* (Compte de Longvilliers).

halotée, s. f., touffe nombreuse de plantes réunies en *halot*. Gny en a enne halotée famèse ; i faut nen arracher le mitan. Gny en a enne halotée terrible (*Gr.*, 92).

hameçon, s. m., hameçon (dérive de hain).

hamer, v. a., saisir avec la gueule. Un chien hanme les mouches ; I hanme un morceau de pain qu'on lui jette ; de là, peut-être, le sens picard *viser*, *ajuster*. I hame einn' giffe (faire le geste de donner une gifle), H. Crinon, p. 24 (*Gr.*, 162, 168, hamne, au lieu de hanme).

hamiau, s. m., hameau, petit village (Vfr. *ham*, de ἅμα. — *Gr.*, 149, 162).

Men parei' den no village
I n'y est pont, ni den l'hamiau (Dez., III, 3).

hamille, s. f., grosse pièce, gros morceau. Je l'entends dire d'une grosse miche de pain. Aussi de la viande : Se tè voyois quez hamille de viande qu'al menge chele fenme-là ! (*Gr.*, 118, 162).

hamon, s. m., entrave, bâton que l'on attache horizontalement au front des vaches, au cou des cochons ou sur le dos des poules, à la naissance des ailes, afin de les empêcher de passer à travers les haies. — Corblet écrit à tort hamont, puisque le verbe est enhamonner (*Gr.*, 123, 162).

handier, s. m., landier; encore employé en Picardie. Ancienne forme: *un handrier de fer* (Inventaire J. Scotté, 1693). En vfr. s'écrit sans *h* : de ἄνδηρον.

hangar, s. m., hangar (remise pour les chariots. — De ἄγγαρα).

hangne ou **hagne**, s. f., haine, inimitié. Voyez héangne et higneux. Un proverbe patois, établi sur un jeu de mot

entre angne (aîne) et hangne, signale enne hangne de curé (haîne de prêtre) comme un excellent cuir pour faire des empeignes de souliers inusables. La semelle doit être faite avec des langues de femmes (Vfr. *aigné*, haï, de ἄχνω). V. Héangne.

hanque, s. f., hanche, partie du corps. Mes cotrons ne tiennent pus sus mes hanques. J'ai ma' den me hanque. Ses hanques il équipent, font saillie (*Gr.*, 82, 162. — De ἄγχη).

Hanri, prénom, Henri.

hansart, s. m., sorte de serpe dont les bouchers se servent pour couper la viande et les os. Le hansart agissant surtout par son poids, on dit d'un couteau, dont le taillant est émoussé et qui ne coupe plus du tout : Che coutiau-là, i cope comme en hansart. — C'est le *handseax*, coutelas à main des anciens Saxons (Chevallet, t. I, p. 395. — *Gr.*, 162, 229).

Sous le mot *hanser*, haleter, être essoufflé, M. Jouancoux dit que *Ansart*, nom de famille, signifie homme essoufflé.

hansquigner, v. n., marcher en inclinant à droite et à gauche, par suite d'une défectuosité quelconque dans les jambes, quelquefois par fatigue. I va tout hansquignant (*Gr.*, 212, 230).

hantaine, s. f., fréquentation (J. Henry, p. 236). *Hantinne* en Picard. *Hantin* et *hante* en vfr.

hanter, v. a., fréquenter (De ἀντῶ).

happer, v. a., prendre rapidement, saisir avec précipitation. Che tien il a happé me main.

Tout de suite meu coutiau j'appe (Dez , I, 4).

— v. n., être âpre, irritant. Chele fummée-là al happe à le gorge (*Gr.*, 162. — De ἅπω ou ἅπτω).

harchelle, lien à fagot, formé d'une branche de bois que l'on tord afin d'en désagréger les fibres et de la rendre plus flexible. Les meilleures harchelles sont des tiges minces et longues de coudrier et de charme, qu'on ne trouve guère que dans les bois. Coper des harchelles, enne botte d'harchelles, lier aveuc enne harchelle. Se pendre aveuc enne harchelle. — De hart, corde ; c'est l'étymologie proposée par Hécart.

Il est pus dur qu'enne vièle harchelle (Wallon).

On dit *archel* en Lillois, *archèle* en Rouchi, *herchelle* ou *hartchelle* en Picard.

On fait des *harchelles* avec toutes les variétés de bois que l'on peut tordre : orme, frêne, saule, etc., il y a même le *popilier à harchelles* (Vfr. *harcele*, de ἄρχηλος, lien, gaule. — *Gr.*, 164, 188, 198, 226, 237).

harde, s. f., œuf sans coque que les poules pondent parfois. Le Picard a aussi la forme *harte ;* dans l'Amiénois on dit *farde* (*Gr.*, 227, 242).

— s. f., linge (*Gr.*, 162. — De φάρδη ou φάρη, habit).

hardi ! cri d'encouragement pour exciter les personnes qui se battent ou se querellent (*Gr.*, 242. — De ἄριος ou ἄρδιος).

hardiesse et **hardiment**, comme en français.

harecque, s. f., arête. *Harèque* en Normand et *haresques* en vieux français (*Gr.*, 201). V. Arecque.

Etranglez sont en mengeant tes haresques.

(Molinet, f° 88).

harée, s. f., ondée, pluie de peu de durée. H aspiré : des fortes harées. *Orée, ourée*, en vfr. (*Gr.*, 92, 162, 163). V. Arée.

haréïette, s. f., petite harée (*Gr.*, haréyette, 93, 189).

harer, v. a., exciter, lancer, pousser. Il a haré sen tien après mi. M. l'abbé Corblet n'en donne que le participe sous la forme *hourré*. Chevallet le dérive du cri de *haro* et en donne des analogues empruntés au vieux français (T. I[er], p. 400. — *Gr.*, 162).

haricariage, s. m., ensemble d'objets divers, avec nuance d'encombrement.

haricotier, **ère**, s. m., homme ou femme qui se plaisent à marchander outre mesure (*Gr.*, 85).

En vfr. *hali* ou *harigoter*, c'est spéculer d'une manière mesquine. de ἀλιγοττή μοῖρα.

haricottes, s. f., haricots. Ques bellès haricottes ! Ecailler des haricottes (*Gr.*, 164, 190. — De ἄλικος).

Hariette, prénom féminin, Henriette. *Harriette* en patois de Lille et *Arièie* d'après Hécart.

harland, **herland**, adj. (*Gr.*, 81, 164, 242). V. Reland.

Le Normand l'a dans le sens de marchander, tergiverser, contester en fait de marchés.

Un harland est un homme qui ne finit de rien, qui s'embarrasse dans ses ouvrages. — C'est un pauvre cultivateur, mal outillé, qui fait du *veux je ne peux*. — Un vieil homme me disait un jour ce proverbe : J'ai toujours entendu dire qu'i gn'avoit trois Diux, en pour ches riches, en pour ches pauvres, et en pour ches harlands.

harlander, v. n., travailler avec peine, avec difficulté, en ne finissant de rien. J'harlande à l'entour de cha. — O vit comme o peut, en harlandant.

Ce verbe a quelquefois un sens actif, et dans ce cas il se dit de l'homme de métier qui a de la peine à servir ses pratiques. Si che caron ne m'avoit pont tant harlandé pour raccomoder me carette, mes grains i seroient rentrés i gn'a longtemps.

M. Hécart écrit *arland*, *arlander*, etc. Il m'est difficile de dire quelle est la vraie forme du mot.

harlandier, **ère**, adj., homme ou femme qui a l'habitude d'harlander (*Gr.*, 85, 881).

harler, v. n., cuire au soleil, se dessécher, quelquefois même se dessécher dans la flamme. Le foin coupé devient harlé au soleil (Le Roy, p. 17. — De ἀλῶ, brunir au soleil.

— v. n., avec *faire*, se dit aussi pour faire passer dans les flammes, ou mieux dans un four chaud, un bâton de bois dont on veut ôter l'écorce. Sens Normand, pour *hâler* (*Gr.*, 228, 242).

harlotter, v. a., secouer, pousser de droite et de gauche, ballotter. — On harlotte quelque chose de fixe, pour l'ébranler. On harlotte des œufs dans un panier, en les faisant s'entrechoquer. On est harlotté vivement et désagréablement quand on est assis sur une charrette sans ressorts.

Hécart donne *aloter*, qu'il définit : faire effort pour arracher quelque chose qui branle déjà ; bercer doucement. On dit aussi *alotter* et *arlocher* en Lillois, *halotter* en Normand et *harlocher* en Wallon (*Gr.*, 242).

harnaquer, v. a., parer un cheval de ses harnais.

harnaquures, s. f., harnais. J'ai vendu me jument aveuque les harnaqûres (*Gr.*, 128).

Un cheval soubz poil gris avecq tout sa hernacure (Vente Levrien, 1630).

harnas, s. m., attelage de chevaux. Enne bête d'harnas.

Un tel « demande unze waratz de vesce d'interest pour avoir tourné *à plain harnas* sur ce vesce ». Plaids de Lenclos.

— En Rouchi un *arnat* ou *harna* est une charrue, armée de ses agrès et de son équipage (Hécart. — *Gr.*, 77, 164, 228, 242. — De ἄρνας).

— Se dit aussi de l'appareil en bois que l'on adapte à l'énêt, ou manche d'une faux, pour servir à amasser et à retenir les tiges des grains que l'on fauche, de manière à les déposer régulièrement en lignes appelées *caches*. L'*harnas* d'une faux est armé de *dents* et d'*onglets*.

harnu ou **hernu**, orage (*Gr.*, 164). V. Arnu.

harouchie, s. f., grosse harée (*Gr.*, 118). V. Harée.

harouque, s. f., vieille jument étique. — H. Crinon appelle *aroute*, les vieux chevaux, les vieux baudets, etc. (*Gr.*, 145, 164).

harpie, s. f., oiseau fabuleux.

hars, s. f., côtés, flancs. *Reilles de chesnes à vives hars pour faire des calattes* (Compte Eglise de Samer).

hart, s. m. (le mot est féminin en français), liens de saule ou d'osier, employés par les couvreurs de paille, pour confectionner les toitures en chaume. Des harts (*h* aspiré).

Les hars qui harcelloient (Molinet, f° 59).

(De ἄρτημα, lien. — *Gr.*, 229).

hasard, s. m., hasard, chance, réussite, profit, avantage. (L'*h* est aspiré *ad libitum*). Il a eu de l'hasard, du bonheur. I' n'ont pont d'hasard, pas de réussite. Jen ne sais pont quez hasard qu'i' peut avoir à cha, quel profit, quel avantage. I gni a pont là en gros hasard (même sens). — Il a eu du hasard tout de même, i' povoit être tué. Jen ne sais pont par quel hasard os nos avons rencontré. Il a eu en fier hasard de... (De ἄζαρος. — *Gr.*, 162, 163, 227).

— (**Chest d'**), adv. composé, c'est un hasard (*Gr.*, 511).

hase, s. f., femelle du lièvre. Flamand *haese* (*Gr.*, 79).

hasier, s. m., hallier, fouillis d'épines, de ronces, de plantes enchevêtrées, dont l'abord est, pour ainsi dire impénétrable. *Hazier* en Normand, *hasois* en Picard (*Gr.*, 84). V. Hallier.

hasir (et **hazir**), v. a., brûler légèrement et superficiellement ; se roussir au feu, sans prendre flamme. Se dit des étoffes qu'on approche trop près du feu, et qui se trouvent décomposées par la chaleur ; — aussi d'un fer trop chaud, qui marque sur le linge, au repassage ; — aussi d'une viande qui se dessèche et brûle à la surface, sous l'action d'un trop grand feu. Hasir sen cotron, sen acœurcheu, ses maringnes. *Azir* en Picard (*Gr.*, 116).

Le mot académique est *havir*. Le nôtre est plus fidèle à l'étymologie germanique *heizen* (Chevallet, I, 404).

Havir, dessécher, vient de αὔειν, ainsi que *hâve* (J. Espagnolle).

hâte, s. f. Je ne sais quel rapport ce mot peut avoir avec son congénère français. Il en doit différer du tout au tout. — Il ne s'emploie que dans cette locution exclamative : En hâte ! pour dire *loin de là*. Je n'ai pont voulu li faire d'offense, en hâte ! (*Gr.*, 79, 512).

hatrez, s. m., le cou, la gorge. J'ai mis en mouchoir sus men hatrez.

Jean-Frenchoi, den s' colère
Boutroit eun' corde à sen hatrez (Dez., I, 9).

Sous cette forme, d'après M. Corblet, le mot appartient à notre patois. Le Picard dit *hatereau* et *haterel*, pour désigner la nuque, le derrière du cou. C'est aussi le sens de l'ancien français (*Gr.*, 85).

hauche, s. f. (pr. heuche) : les hauches d'enne carette. V. Oche.

haucher, v. a., hausser, lever en l'air. On se hauche soi-même ; hauche-tè en peu, pour tâcher d'y ataindre. Hauche ten bras ; hauche te tête. Picard, Lillois et Normand (*Gr.*, 134, 135. — De αὔξω).

Hauchier les disques, hausser les digues (Compte de Longvilliers).

haut, e, adj., haut, élevé. — Locution : en haut, pour au haut. En haut dé che cloquer. Raviser au haut, avoir la tête vers le haut (*Gr.*, 133, 137, 182).

hautère, s. f., hauteur (*Gr.*, 87).

havée, s. f., quantité que l'on peut tenir dans les deux mains. Prends en enne havée (*Gr.*, 92).

Chevallet et d'autres disent que l'ancien mot havée signifie : la quantité de choses que l'on peut prendre *d'une seule main*. Ce n'est pas le sens Boulonnais :

Pour sa havée avoir (Molinet, fº 63).

haveron, s. m., avoine sauvage (folle avoine). Ainsi orthographié par Cotgrave, Nicot, et Dict. de Trévoux, d'après Chevallet (I, 403). Peut venir de l'allemand *habaro*, ou bien être une contraction d'*aveneron*, folle avoine (Scheler. — *Gr.*, 123).

hé! interjection d'appel ou d'interrogation. Equivaut en quelque manière au *dis donc* des Français, au *I say* des Anglais. Hé, dis-don, viens-chi. Acoute en peu, hé ! T'entends ben, hé ! (*Gr.*, 91).

héangne ou **hélingne**, s. f., haine. Il l'a prins à héangne; mais je ne le vois employé que dans cette locution. Haangne en Roman. V. Hangne.

hec, **hecq** et **hecque**. V. Hèque.

Hélingne, prénom féminin, Hélène. Porter en effant à Sainte-Hélingne, à Senlecques (*Gr.*, 211).

hémoruïgues, s. f. pl., hémorrhoïdes. *Hémoruites* en Normand (*Gr.*, 117).

hen! interjection, particule interrogative, signifiant *quoi? Comment ? Hein.*

hennir, v. n., hennir; se dit du cri des chevaux. Ches g'veux i hennitent (Crinon) (*Gr.*, 162).

hèque, **hec**, **hecq** ou **hecque**, s. m., porte coupée, ou plutôt demi-porte, servant à protéger les maisons contre l'assaut des bêtes de basse-cour, tout en y laissant circuler de l'air et passer la lumière.

Picard: porte en treillis de bois qui sert d'avant porte aux maisons (Corblet). Ce n'est pas le *hecq* boulonnais. Le *hecq* n'est pas en treillis, mais en planches (*Héquet* ou *hecquet* dans Jouancoux).

Le Normand donne *hèque :* petite barrière supplémentaire en bois, qui défend l'entrée de la maison contre les animaux de la basse-cour quand la porte est ouverte (*Gr.*, 87, 162, 200, 201).

herbage, s. f., pâturage. On dit qu'une ferme a, ou n'a pas, beaucoup d'herbages, pour signifier que les pâturages en sont, ou nombreux, ou restreints.

— C'est aussi la faculté accordée à quelqu'un de mettre (gratuitement ou moyennant redevance) ses vaches dans un pâturage qui appartient à un autre. Il a enne vaque à l'herbage (*Gr.*, 78, 226, 507).

Dans un sens figuré, on dit porter à l'herbage, pour mener au loin, en un lieu d'où l'on ne peut facilement revenir. J'ai porté no cat à l'herbage.

herbager, v. a., donner l'herbage, admettre dans un herbage (mettre à l'herbage). — Certains domestiques de ferme ont, dans les conditions de leur louage, la faculté de mettre leur vache avec celles du fermier dans les pâturages, durant l'été : il a enne vaque herbagée.

—, **ère**, adj., qui est à l'herbage. Enne vaque, enne géniche herbagère (*Gr.*, 84). V. Hiverner.

herbailles, s. f., quantité d'herbes diverses (*Gr.*, 80).

herbe, s. f., herbe (*Gr.*, 164, 226).

— **pourrichoire**, s. f., sorte de renoncule, *ranunculus flammula*, à fleurs jaunes. — Quelques-uns appellent aussi herbe pourrichoire rouge, le *lychnis flos cuculli.*

— **à fèves**, s. f., sarriette, plante odoriférante.

— **à reubens**, s. f., phalaris panaché, roseau.

— **aux teigneux**, s. f., bardane, qui croît le long des chemins.

— **de copure**, s. f., plante, *sedum telephium.*

— **de coton**, s. f., voyez Argentine.

— **de culeuvre**, s. f., euphorbe des bois.

— **de mille feuilles**, s. f. Achillée, plante.

— **de Notre-Dame**, s. f.

— **de Saint-Antoine**, s. f., ellébore noire, ou pied de griffon.

— **de Saint-Bénoît**, s. f., plante. V. Bénoîte.

— **de Sainte-Marguerite**, s. f., sorte de camomille.

— **de Salomon**, s. f., sceau de Salomon, *polygonatum vulgare.*

— **de sang**, s. f., sorte de patience. Voyez Sang de dragon.

herbe de teinture, s. f., gaude, plante, *reseda luteola.*

— **(A l')**, adv. composé (*Gr.*, 507).

— **(En)**, adv. composé (*Gr.*, 512).

herbé, ée, part. Le beurre est dit herbé, quand les vaches, au printemps, commencent à manger de l'herbe.

herber, v. n., reposer sur l'herbe. On met du linge herber, c'est-à-dire reposer sur l'herbe, pour y subir l'action du soleil et de la rosée, afin de le blanchir ou d'en ôter les tâches de moisissure.

herbes (Bonnes-), s. f. Idiotisme : faire les bonnes herbes, pour être préservé de la piqûre des moucherons, c'est manger, le jour de Saint-Marc, une ommelette aux herbes, ou à l'oseille ; ancien usage encore pratiqué dans quelques familles.

— **(Fingues-)**, s. f., plante, ciboule.

herbette, s. f., diminutif d'herbe (*Gr.*, 189).

herchage, s. m., action de herser. Un hersage s'appelle figurément en *dent.* On dira : Me terre n'est pont core prête à être sémée, parce que je ne li ai core donné qu'en dent (*Gr.*, 78).

herche, s. f., herse. Herche de bos, de fer, suivant la matière dont les dents en sont faites (*Gr.*, 164, 226).

— **(Aller à l')**, conduire la herse dans un champ labouré de manière à en opérer l'herchage (*Gr.*, 507).

hercher, v. a., herser, travailler avec la herse. Lillois et Normand (*Gr.*, 226. — De χέρσω).

hère, s. f., heure. I n'a ne tans, ne hêre, ni temps, ni heure, il travaille toujours sans jamais se relâcher (*Gr.*, 87, 164).

— **(A bonne)**, de bonne heure.

— **(A cete)**, à cette heure, en ce moment-ci. — Ne savoir que vir l'hêre de..., être très pressé de... — Mes hêres, heures, livre d'église, paroissien.

héren, s. m., hareng. *Clupea harengus. Hering* en Picard, *éren* en Rouchi, *hérenc* en vieux français, *harinc* en allemand et ἄρεγς en grec. — *Hérenc* est l'orthographe usuelle du compte de 1415.

Ung herencq blancq et des herens sors (Reg. Saint-Wlmer).

héreux, heurèse, adj., heureux. C'est une singularité

que ces transformations subies par un même radical ; mais il en est ainsi, *si volet usus* (L'adverbe est hérèsement. — *Gr.*, 138, 164, 278, 369).

hériage, hérier et **hérieux.** V. Airier.

héricher (se), v. pr., se hérisser.

hérichon, s. m., hérisson. *Herinaceus europœus* (De ἐρισσον. — *Gr.*, 123).

héritage, s. m., chose qui se transmet par succession. Ch'est en héritage ède défunt sen oncle.

— (aussi terres, maisons, etc., immeubles). Vfr., *hiretage.*

hériter, v. a. et n., obtenir, recevoir par héritage. Feu ma grand'mère, Austreberthe Preuvost, avait coutume de dire : J'ai vu mourir ben des berquers den me vie, mais je n'ai po' core eu l' chance d'hériter enne houlette, voulant dire qu'elle n'avait encore vu aucun héritage entrer dans sa famille.

héritier, ère, subst., celui ou celle qui hérite.

herminette, s. f., hermine (*Gr.*, 189).

herponnier, s. m., églantier, rosier sauvage ; *rosa canina.* Le Picard a le verbe *herper*, mordre (*Gr.*, 228).

hestau, ancienne forme de *étal. Deux hestaux et deux trestaux* (Invent. du Chat, 1597).

hêtre, s. m., hêtre, arbre, *fagus silvatica* (*Gr.*, 231).

heuche (*Gr.*, 134, 135). V. Hauche.

heue, s. f., houe. *Hoette* en Artésien (*Gr.*, 139).

heuer, v. a., remuer la terre avec une houe. *Hoer* en Lillois, *hauwer* en Rouchi.

heuette, s. f., petite houe, instrument de jardinage.

heure, s. f., heure. *A leur de son trespas* (Compte Eglise Samer).

heuré, adj., réglé, qui mange à ses heures. Ch'est en homme qui est toujours heuré den ses repas. *Aheuré* en Wallon.

heurette, s. f., petite heure. Je ne serai pont longtans parti ; je revarrai den enne heurette (*Gr.*, 189).

Au lieu de dire pour demi-heure, *la heurette*, on disait, en contractant l'article et le nom, *lurette* (J. Espagnolle).

heurs, prép., hors. — **De heurs** (Ed heurs), dehors. Va-t-en heurs de chi (*Gr.*, 228, 515, 523*).

Saquer sen coutiau heurs de s' poche (Dez., I, 10).

heurs-d'âge, qui n'est plus en âge, soit de se marier, soit d'apprendre un métier, etc.

— **de ses droits**, interdit.

heuter, v. a., fouir la terre, la remuer à la surface, comme avec une houe. — Se dit proprement du porc et du sanglier, qui fouillent la terre avec leur groin, pour y trouver des racines, des vers, ou autres choses dont ils font leur nourriture. Che cochon i heute, il a heuté tout no cour (*Gr.*, 137, 162).

Le vrai sens est plutôt *soulever du nez* la terre, comme font les taupes.

— v. n., s'emploie sans régime.

— se dit également du travail de l'homme, dans un jardin, lorsqu'on remue la terre avec une heuette, quoique le mot propre en ce cas soit *raticher*.

hi, particule, exclamation employée comme synonyme de hu. Voyez ce mot. Hi dont : hi ! — I n'entend n'à hi, n'à dia. Le Wallon de Mons donne *iti* avec la même signification.

hibou, s. m., hibou (*Gr.*, 145, 249).

hide, s. f., peur, laideur, répugnance, compassion. Dezoteux a dit :

Car tout cha ém' fait ide (I, 5).
Misérabe à faire hide (Crinon, p. 64).

(*Gr.*, 117, 156). — *Hideur*, *hideux* et *hideusement*, comme *hide*, viennent de ἶδορ, frayeur.

hier, adv., hier (De ἦρ, hier, latin *heri*. — *Gr.*, 487, 490*).

hierres. Voir Ierres.

higneux, **hignèse**, adj., haineux, rancuneux, qui a de la haine. Ches gens-là i sont higneux. Ch'est enne fenme hignèse (*Gr.*, 138). V. Hangne et héangne.

himère, s. f., humeur, dans le sens académique. Il est de mauvaise himère. *Himeur* en Picard.

« Un échantillon de sa mauvaise *himeur* » (Molière, *Médecin malgré lui*, III, 3).

— aussi, en termes de santé : Ch'est enne himère. Il a enne himère. Il est tout plein d'himères (*Gr.*, 87, 164).

hingne, s. f., haîne (*Gr.*, 211). V. Hangne.

hiot, adj. m., sot, idiot de naissance, qui ne jouit pas de

sa raison. L'*h* est aspiré, ou du moins il ne reçoit pas le choc des consonnes antécédentes. Chel effant-là, il est hiot ; il a toujours été hiot, ch'est en hiot (*Gr.*, 140).

hirondelle, s. f., oiseau de passage. *Harondelle* et *hérondelle* en Picard.

histoire, s. f., comme en français.

hiver, s. m., saison la plus froide (*Gr.*, 164, 264).

hivernache, s. m., mélange de seigle et de vesce, ou de blé, d'avoine et de vesce, que l'on coupe le plus souvent en vert, pour la nourriture des chevaux. On le sème en septembre (*Gr.*, 198).

hiverner, v. n., nourrir pendant l'hiver. Ches génichailles, cha coûte core ben à hiverner (*Gr.*, 242).

« *Vache donnée à titre de bien et proffit...* pour un an, moiennant 10 pieces de *bœurre en tisne;* laquelle vache le preneur *sera tenu bien iverner et herbager, respondre du leu et du laron et de tous autres accidents* » (Bail pour une vache, du 17 juillet 1655. — Notes sur Desvres).

Une genisse ivrenée cet yver (Cœuilloir A. de Dixmude, 1540).

ho, interjection, même sens qu'en français.

hoche-queue, s. m., bergeronnette. L'*h* est aspiré. En hoche-queue, des hoche-queues (*Gr.*, 139).

hocher, v. a., secouer. On hoche des arbres pour en faire tomber le fruit. — On dit aussi tout simplement hocher des punmes, des poires, des pronnes, des gaugues, pour dire secouer l'arbre qui porte ces fruits (De ὀχῶ, remuer).

— v. n., trembler. Eje hoche ède froit (entendu).

hocquard, s. m., croc, dent canine.

hocquer, v. a., accrocher, suspendre. I hocquent (*Gr.*, 162).

hocquet, s. m., crochet. Hocquet à funmier, crochet à deux dents (au bout d'un long manche), dont on se sert pour faire glisser le fumier à bas du chariot dans les champs (Le Picard a aussi *hoc* et *hoquoir*).

— **à pu**, crochet composé de plusieurs dents recourbées, à l'aide duquel on retire des puits les seaux ou autres objets qui y sont tombés.

— **à pique**, sorte de crochet à une dent, au moyen duquel on soutient avec la main gauche les céréales que l'on coupe à la *pique* (*Gr.*, 94, 162, 200).

hocquet. *Hoquet*, dans Henry, p. 168, petite fourche pour maintenir le chardon que l'on coupe avec l'*écardonnette*.

Dans le compte de la Maladrerie de la Madeleine, 1563, on trouve : *deux hocquetz, l'ung pour la maison, pour le feu de meschef* (ce qui indique qu'elle était couverte en paille), *et l'autre pour retirer les seaulx hors du puis.*

hodde, s. f., rideau de terrain, généralement impropre à la culture. — Mieux : rideau, éminence, (talus), escarpement produit par la culture, sur la pente des collines. — Cette explication a été mise par erreur sur la fiche du mot *hoïon* (*Gr.*, 189).

hoie, s. f. Ancienne forme de *haie*. *Terre joignant vers le hoie du Lincq*, ou *mesure gisant à le hoie du Lincq* (Registres St-Wlmer, 1503 et 1505).

hoïon, s. m., doit être la même chose que *haïon*. On emploie souvent l'*o* pour l'*a* : ainsi l'on dit : *annois* pour *aulnaie*, *baloncher* pour *balancer*, *cloye* pour *claye*, *coillot* pour *caillot*, *connoître* pour *connaître*, *croye* pour *craye*, *drolet* pour *draulet*, *froïer* pour *frayer*, etc. (*Gr.*, 154).

hongnard, arde, adj., celui qui a l'habitude de hongner (*Gr.*, 227).

hongner, v. a., pousser des murmures plaintifs, pleurer en criant comme font les petits enfants (*Gr.*, 164).

Si l'un rit, l'autre hongne (Molinet, f° 27).

— (aussi dans le sens Roman, gronder, se plaindre).

(*Hogner*, vfr. hogne, de ὀχνῶ, murmurer).

honme, homme, s. m., homme, sens académique. **Idiotisme** : On emploie le mot *homme* dans le sens de mari : Men homme, ten homme, sen homme. L'homme Magrite Caux. Ches fenmes-là ne sont jamais d'accord aveuque lu honme. Povre honme (*Gr.*, 124, 164, 168, 265, 291, 345-348).

honnère (pr. hon-nère et non honn'-nère), s. m., honneur, bonne réputation. Chele fille-là al a perdu sen honnère. Se figure al li fait honnère (*Gr.*, 87, 164, 170*).

honnessetée, s. f., honnêteté (sens académique). **Idiotisme** : faire enne honnessetée ou des honnessetées à quelqu'un, c'est lui faire des politesses, le bien traiter : Je vo remercie ben fort de toutes vos honnessetées. Il est tout plain d'honnessetées (*Gr.*, 92).

honnête, adj., honnête (sens académique). **Idiotisme** : Os êtes ben honnête : vous êtes bien bon (*Gr.*, 95).

honningue (pr. hon-ningue, et non honn'ningue), s. f.,

puceron. Nos fêves i sont accueillées par ches honningues (*h* aspiré). Mengé à honningues. — On dit aussi : crier comme enne honningue. Chel éfant-là, est méchant comme enne honningue. *Honaine* à Lille, *onine* en Rouchi et *ononne* en Wallon (*Gr.*, 119, 170*).

honnir, v. a., salir, souiller. Honnir ses habits, ses effets : Il a honni tous ses pénées (Vfr. *onir*, de ὀνεῖρ).

honorable, adj. de tout genre. Sens académique.

hontable, adj., honteux, digne de honte. Che qu'il a fait-là est ben hontable, pour en homme comme-li. Doublet de *honteux* (*Gr.*, 122, 191).

honte, s. f., opprobre, ignominie (*Gr.*, 124, 182).

honteux, **èse**, adj., sens français (De ὀντός ou ὀνοτός).

hôpita, s. m., hôpital. Aller à l'hôpita. Efant d'hôpita (*Gr.*, 76, 164).

hôpitalier, **ère**, adj. subst., pensionnaire d'un hôpital.

horion, s. m., horion, coup (*Gr.*, 141).

horloge, s. m., horloge (*Gr.*, 121, 160, 164, 242. — De ὡρολόγιον, latinisé en *horologium*).

horloger, s. m., horloger.

horlogeux, adj. subst., ouvrier qui arrange et entretient les horloges. — Le 24 décembre 1746 est décédé, au presbytère de Menneville, Jean Le Moine, peintre et *horlogeur* de la ville d'Etaples, âgé d'environ cinquante-quatre ans (*Gr.*, 139).

horriblement (pron. horribelment), adv. — En patois c'est un efficient du superlatif, en bien comme en mal. Ch'étoit horriblement biau ; horriblement cher, grand, laid, etc. J'ai horibelment perdu (Brûle-Maison. — *Gr.*, 96, 193, 308*, 491).

hostie, s. f., hostie, sens académique.

hot ou **ho**, s. m., troupeau, troupe. Se dit d'un assemblage ou d'une réunion quelconque. — Paraît dérivé du vfr. *ost*, anciennement *host*, signifiant troupe, principalement troupe armée. Il étoient-é tout den en hot. Ches berbis se mettent-é tout den en hot. Il y avoit là en petit ho. — En Rouchi c'est un troupeau de brebis ou de porcs. Hécart écrit *ost*, en faisant observer que le mot

est quelquefois aspiré: Un ost de moutons (Vient de ὄστα, grand nombre, multitude. — *Gr.*, 120, 162, 265).

hoton, s. m., grains de rebut, résidu du van ou du crible. On donne des hotons aux poules de la basse-cour.

L'*h* est ordinairement aspiré. Cependant on dit au figuré : rebattre des hotons (d'z hotons), pour rappeler des choses qui ne sont plus et ne peuvent plus revenir (*Gr.*, 123).

hotonner, v. a., secouer (les hotons), par un mouvement de va et vient.

hotte, s. f., sorte de panier que l'on porte sur le dos. C'était jadis le gagne-pain et comme un appendice obligé du colporteur Desvrois. Sa hotte était divisée en deux parties, et pour ainsi dire en deux étages. Dans la partie supérieure, la *gueule* ou le *couplet*, s'entassaient pêle-mêle, suivant le temps, les harengs saurs, la morue, la faïence, les cerises, que sais-je ; dans la partie basse, ou le rez-de-chaussée, le vieux fer, les vieillès loques, et tout ce que la fourmi voyageuse rapportait en échange de ses produits. Comme tout le vieux temps, la hotte s'en va ! (De ὄτα, charge. — *Gr.*, 190).

hottée, s. f., contenu d'une hotte (*Gr.*, 92).

houbille, s. f., guenille. Houbie en Rouchi. *Houpille*, *hobille* et *houbille* en Picard (*Gr.*, 118).

houbron, s. m., houblon (*Gr.*, 123).

houbronné, part., qui a un fort goût d'houbron.

houbronnière, s. f., champ de houblon (*Gr.*, 88).

houche, s. f., groupe d'arbres ou mieux ceinture de grands arbres qui protègent les bâtiments et le verger des grandes fermes contre l'injure des vents.—J. Henry, dit : arbres rassemblés formant une plantation (pour servir d'abri).

Houche est aussi un épanouissement de branchages, de filasse, de poils, et dans ce sens il a un adjectif : houchu.

Chotin, dans ses Etymologies Brabançonnes, p. 107, donne à houche la signification de « petit jardin attenant à la maison d'un paysan » : serait-ce l'*abrité* pour l'*abritant* ? — La coutume du Boulonnais appelle *houches*

(art. 173) « les anciennes épines, hêtres ou autres bois, portant ligne de l'un à l'autre » et indiquant la limite d'une propriété rurale. — L'article 175 parle aussi de *housses de bois,* indiquant un bouquet d'arbres de haute futaie.

M. l'abbé Corblet le donne comme Artésien. D'après Chevallet, c'est le même mot que *housse*, couverture, qu'on écrivait aussi *houche*, au moyen âge (t. I, p. 412).

Housse vient de φῦσα, enveloppe, couverture. Le sens d'*abri* n'est donc qu'une légère extension du sens français.

Il m'est difficile de me rallier à l'opinion de Diez et de Scheler qui le font venir du bas-latin *olca*, terre à labour fermée de haies et de fossés ; *verbo* ouche, verger (*Gr.*, 163, 199). V. Houssoye.

houchette, s. f., pincée de laine attachée avec un fil, de distance en distance, pour tenir la laine égalisée dans un matelas. Des houchettes. *Houffette* en Picard (*Gr.*, 189).

houchie, s. f., forte ondée chassée par le vent. *Houssée* en Roman (*Gr.*, 118)..

houchine (pron. houchingne), s. f., verge flexible. Baguette longue et flexible dont on se servait autrefois pour corriger les enfants rebelles. On fait une houchine avec tout ce que l'on veut, pourvu que ce soit une branche, propre à cingler les épaules ou le fessier des coupables. Attends, va ! si tè me fait prendre enne houchingne, tè sairas quoi ! Chevallet le dérive de *houx* (et M. l'abbé Espagnolle de φός, vfr. *hous*, houx. — *Gr.*, 211).

houchiner, v. a., donner des coups de houchine (*Gr.*, 212).

houchu, e, adj., qui a une houche. Ch'est en rat baillet, il a le queue houchue (*Gr.*, 126).

houler, v. a., pousser, repousser. On houle des objets légers, mous et encombrants, du linge, des habits, de la paille, du foin, en les poussant dans un coin avec les pieds.

On houle aussi quelqu'un, quand on le reçoit mal, et qu'on le repousse. T'as-tu fait houler !

Il prist tox les dras qui sor lui estoient, si les houla aval le canbre (Aucassin, p. 292. — *Gr.*, 162).

houlette, s. f., bâton pastoral des bergers : l'*h* ne s'aspire point (De ὕλη). V. Hériter.

houp, interjection, sus, vite debout. Allons houp, élevons-nous. — Exclamation, pour sauter (Sigart), qui donne *op* dans le même sens : allons, op ! — Le Néerlandais dit *op*, et l'Anglais *up*.

houpard, adj., qui houpe (*Gr.*, 227).

houper, v. n., pousser des cris d'appel prolongés, hou, hou ! Chele hulotte al a houpé tout le nuit. — On l'emploie aussi à l'actif, pour dire appeler quelqu'un en houpant (*h* aspiré). Jel l'ai houpé ; i me houpe ; i houppent (*Gr.*, 162).

Le Roy : *houper*, appeler quelqu'un de loin, en faisant de grands cris et de grands gestes (*Gr.*, 145).

houpette, s. f., petite houppe (*Gr.*, 189).

houplau, s. m., pompon, réunion de plusieurs choses, par exemple de plusieurs fruits, cosses de légumes, etc., tenant à une même tige. Aussi Rouchi (*Gr.*, 149).

houppe, s. f., touffe de fil ou de coton formant bouquet. L'houppe d'un bonnet de nuit.

— Aussi sommet touffu des plantes liées en bottes. Prendre enne botte de blé par le houppe. — Prendre un enfant par le houppe du cul, pour dire le prendre par le fond de sa culotte, pour le lever en l'air.

houppédée, interjection, dont se servent les mamans en faisant sauter leurs petits enfants debout sur leurs genoux.

houpriau, s. m., houpreau, monceau de foin, dressé dans un pré, en attendant le moment du charriage. J. Henry lui donne comme synonyme *meulon*, p. 80. — Vingt houpriaux de fain. Ces tas de foin se font d'après un type conventionnel et doivent contenir (au moins dix bottes). C'est plus que des muttes, qui désignent des monceaux moins réguliers et moins considérables (*Gr.*, 133, 149, 164).

hourd, s. m., troupeau de vaches. Le maladie est tapée den sen hourd (*h* aspirée. — *Gr.*, 162, 227).

M. l'abbé Corblet qui le donne comme Boulonnais, l'écrit *hours* d'après J. Henry. — Je l'orthographie hourd

d'après son analogie avec l'ancien mot harde ou herde, dérivé des langues germaniques avec le même sens. Voyez Chevallet, I, 398. Ainsi a fait à bon droit M. Le Roy, p. 17. Le français a encore *horde* qui doit venir de la même source. — (Vient de φορδά ou ἄρδη, foule, horde).

Le Normand a *hours*, mobilier agricole, tout ce qui sert à monter une ferme.

hourdage, s. m., échafaudage, hourd, terme de maçonnerie et de charpenterie. Picard et Rouchi.

Fait le hour à l'arche du portail (Compte Eglise Samer. — *Gr.*, 78).

hourde, s. f., chemin d'exploitation, mauvaise rue, non pavée, souvent creuse, peu large, et couverte par les branchages des haies environnantes. Che n'est pont enne rue, ch'est enne hourde (*h* aspiré). I gn'a là enne méchante hourde, qu'a n'est pont souvent praticable (*Gr.*, 227, 242, 266).

hourder, v. n., dresser un échafaudage (*Gr.*, 164, 242).

houret, s. m., jeune valet de ferme, ordinairement chargé de conduire les vaches dans les champs. Dérive sans doute de *hourd* qu'il est chargé de conduire : le *d* n'existant pas pour la prononciation (*Gr.*, 94).

hourlon, s. m., hanneton, *scarabœus melolonta*. Quelques-uns font l'*h* aspiré. *Ourlon* en Artésien (*Gr.*, 123, 242, 265).

hourlonner, v. n., tourner autour de l'ouvrage sans avancer ; passer son temps à rien, tout en faisant semblant de travailler.

housettes, s. f., bas, vêtement de la jambe. Le mot a vieilli, et je ne l'entends plus employer. — Houzettes, dans J. Henry, espèce de bas fort large. — En Rouchi : guêtres de toile. En Picard : guêtres.

J'ai deux bel' paires d'houzettes (Dez., III, 95).

(*Les Verts-Houzettes*, lieu-dit, à Outreau. — De φῦσα, houseaux. — *Gr.*, 189). V. *Houche*.

houspaller, s. m., individu malpropre, mal arrangé, qui a ses habits en désordre. Aussi Artésien et Rouchi (*Gr.*, 84). — Deseille, dans la *Saison*, le donne comme verbe actif, synonyme de *houspiller*.

Dans Molinet, c'est un valet d'armée :

Je laisse à mes houssepaliers,
Platte bourse et wide bouteille, f° 125.

houspiller, v. a. Le mot est-il de notre patois?

Variantes extraites du *Roman du Renard :* houcepignier, hocepaingne, hucepigne et housepigne.

housse, s. f. (selon le sens picard, baguette de houx avec laquelle on bat les habits). Fiche la housse à quelqu'un ; (réellement *le battre,* figurément *lui faire peur*).

housser, v. a., ôter la poussière, nettoyer, épousseter. Se dit généralement des murs et du plancher d'une maison (*Gr.*, 162).

— **une cheminée**, la ramoner. Aussi Normand.

— v. n., brûler à la flamme. Dans une flamme vive, dans un incendie rapide, on dit qu'un objet, un bâtiment, des effets mobiliers, sont ben vite houssés.

En cat houssé, un chat qui s'est brûlé les moustaches en se chauffant trop près du feu. — C'est une métonymie. — J'ai entendu appeler cat-houssé une grande femme barbue d'une figure étrange.

houssette, s. f., poignée de plumes de poule, liée avec une ficelle, servant à housser.

(Aussi aile d'oiseau garnie de plumes, servant à cet usage; aile de corbeau, d'oiseau de mer, etc. — *Gr.*, 189).

housseux, adj. subst., qui housse. Housseux d' quéminée, et par apocope : Houss'minée (*Gr.*, 139).

houssois, s. m., houssoir, objet qui sert à housser. Houssois à plunmes (*Gr.*, 143). V. Houx.

Houssoye (La), lieux-dits (plantés d'unc *houche*), à Bellebrune, Wierre, Wimille, etc. — M. de la *Houchoye* (Compte Eglise Samer).

houstiaque, s. m., ramoneur de cheminée, Savoyard. Noir comme un houstiaque. T'as l'air d'en houstiaque. Dérive de *housser.*

housures, s. f., mauvaises herbes qui poussent dans les blés, et qui altèrent la qualité des fourrages. Che blé i ne rend pont ; i gn'a core ben des bottes, mais peu de grain, ch'est plain de housures (*Gr.*, 128).

houx, s. m., houx, arbre. *Ilex aquifolium* (Vfr. *hous,* de φός. — *Gr.*, 145). V. Houchine.

hu (A), interjection, cri pour faire aller les chevaux à droite. Terme de charretier : Tire à hu !

On dit quelquefois à quelqu'un que l'on veut faire avancer : Allons, hu, cha veut dire : marche !

— **-wau** ou **wois**. Cri d'encouragement aux chevaux.

huant, part. du verbe *huer*, synonyme de *hucher*. Vfr. *ahuer*, de αὔειν, crier, appeler. — subst., chat-huant, *ca-houant*.

Les leus oy uller et li huans hua (Berte, p. 41).

huche, s. f., coffre. Il se trouve quelques exemples anciens au masculin : *un huche de beniaux*, coffre de tombereau (Vente 1654).

— **huchier**, fabricant de coffres. *Colenet Hibon*, *huscier*, en 1503 (Reg. Saint-Wlmer. — De ὕσκα, meuble de bois).

Huguénot, s. m. *Che hugueno tennant* (Hist. plais.).

huigner, v. n., pousser des cris plaintifs. Che tien i huingne à chele porte. — Car (char) qui huingne, va longtans. — Huingne, tant que t'euches huigné assez. Je crois ce verbe très proche parent de hongner (*Gr.*, 162, 212). V. Wainer et Wigner.

huile, s. f., huile. Quand ce mot est précédé de l'article *le*, on double le *l* sur la syllabe qui précède : Del l'huile; bouteille al l'huile ; chel l'huile-là a' ne brûle pont ben. — Mais autrement on dit : pot d'huile, taque d'huile, marchand d'huile. — Locution : Enne taque d'huile, une personne qui, en visite, ne finit pas de s'en aller (*Gr.*, 147, 167). V. Œulle.

huiler, v. a., graisser d'huile.

« *Il n'a pu recevoir le viaticque, mais a été enhuilé* », il a reçu l'extrême-onction (Registre de Saint-Joseph).

huileux, adj., qui est de la nature de l'huile.

huis, hus ou **huys**, s. m., porte. *Le huys du clochet* (Compte Eglise Samer). — D'où *huisserye*, garniture d'une porte : *fait faire une nouvelle huisserye* (Compte de Longvilliers). De ὕσδος, branche, porte en branchages).

huissier, s. m., huissier.

huit, adj., numéral, huit. Le *t* se fait entendre au choc des voyelles et reste muet devant les consonnes. Huit œus ; huit sous (*Gr.*, 147, 182).

huitangne, s. f., huitaine.

hulot, v. n., vêtement d'homme, du genre redingote.

hulotte, s. f., chouette. *Houlotte* ou *hurlotte* en Picard.

Nictimene la honteuse hullotte
Vouloit chanter et si ny scavoit notte (Molinet, f. cv^vo^).

Même origine que *hurler*. — *Gr.*, 190, 249.

humain, adj., invariable, plein d'humanité. Il est humain pour ches povres.

Humez, nom propre, Humel (*Gr.*, 85).

humiliant, e, adj. verbal, obséquieux, qui se confond en démonstrations d'obséquiosité. Ch'est en homme famèsement humiliant (*Gr.*, 141).

hunmer, v. a., humer, aspirer, boire avec rapidité, comme en aspirant. Hunmer se soupe, la manger avec avidité. Tiens, hunme cha ! (*Gr.*, 369).

hunner, v. n., se dit des vaches qui font entendre des murmures plaintifs, prélude ordinaire de leurs mugissements. No vaque al hunne ; quoi qu'al a à hunner ? (*Gr.*, 129, 162).

Le radical du mot est une onomatopée, et, du reste, il semble que ce ne soit qu'une forme du verbe *hennir*, qui se dit du cri des chevaux, et qui s'écrivait autrefois hener.

hure, s. f., hure. On dit de quelqu'un qui fait mauvaise figure à un autre par contrariété ou mécontentement, qu'il lui fait, ou qu'il lui a fait enne hure, comme un sanglier (*Gr.*, 128).

hurler, v. n. (se dit du cri des chiens, des loups, etc. *Gr.*, 242. — De ὑλλῶ).

hurte (A toute), à tout usage. Mettre ses habits à toute hurte, à toute occasion, fêtes et dimanches, sans les ménager. — Hécart écrit à toute hute et à toute ut, en Rouchi ; mais il constate qu'on disait autrefois *à toutes hurtes* et il en donne un vieil exemple (*Gr.*, 230, 509).

hurteau d'eau, s. m. Anciennement chapon, ou coq vierge (Mém. Soc. Acad., t. XII, p. 179). Le vfr. offre plusieurs variantes : *huteaudeau, hutudeau, hestoudeau*, gros poulet (Hippeau), etc. Le mot est devenu un adjectif en Picard, et sous la forme *harteudieu*, signifie maladroit, inhabile. V. Jouancoux, II, p. 65.

hurter, v. a., frapper de la corne. Se dit proprement des bêtes à cornes, vaches, moutons, chèvres, etc. Nous n'avons pas le sens Picard de M. l'abbé Corblet : se dis-

puter, se quereller. — No vaque al hurte. Che tor i m'a hurté.

hurter, se dit aussi dans le sens académique de *heurter*. J'ai hurté men pied contre en cailleu (*Gr.*, 162, 242. — De εὔρτω ou εὔρω, frapper).

hurtoire, adj. fém., qui a l'habitude de frapper de la corne ; se dit des vaches qui ont de la propension *à hurter* (*Gr.*, 143).

hutte, s. f., hutte, petite cabane (aller à le hutte).

hutter (se), v. pr. (se mettre dans une hutte).

hypocrite, adj. subst., de tout genre : comme en français.

hypothèque et **hypothéquer**, comme en français.

I, troisième voyelle de l'alphabet. Droit comme en I.

— pronom personnel verbal de la 3e personne, m. et f. pluriel devant les consonnes, *Il* (devant les voyelles). I dit qu'il ont dit comme cha qu'i n'avoient-è ren dit. Ches fenmes, i sont core pires que ches honmes, i ne veutent jamais avoir torte. Lus maisons, i sont brulées (*Gr.*, 324, 326, 327, 330, 332*, 333*, 334. — Vfr. *i*, de ī, il). V. Il.

iaue, s. f., eau (prononcez ia-we). Chele iaue. Boire del l'iaue ; plain d'iaue.

Chel' iau bénite (Dezoteux, I, 8).

On prononce aussi souvent *ieue*, c'est le mot adouci dont certains copistes mal avisés ont voulu faire *eve*. Ils devaient lire *eue*, en mouillant l'*e* d'un *i* préfixe, écrit ou non. D'autres, à l'envi, ont fait de *iaue* le mot *jave*, ou *iave*, tous barbarismes de savants. L'*u* entre deux voyelles de *iaue* joue le rôle de *w*. C'est comme si l'on écrivait *iawe*. — M. Paulin Paris dans la *Chanson d'Antioche* a lu de même *liève* pour *lieue*, et autres anicroches.

Par iaue, outre l'iaue, 1285 (Ch. de B.).
Les yauwes, 1339 (Compte de B.).

Locutions : S'en aller al l'iaue, être emporté par le cours de l'eau. — Du blé al l'iaue, du blé qui a reçu de l'eau, avant d'être rentré en grange.

Il faut dire que quand le mot *iaue* est accompagné de l'article *le*, *l'iaue*, il se comporte comme si l'article était

incorporé et veut être précédé d'un autre *l*. Del l'iaue; al l'iaue; pal l'iaue; sul l'iaue; denl l'iaue.

(*Gr.*, 149, 259, 301, 344, 348, 352, 369, 507. — Vfr. *aigue* ou *aive*, de αἶγα. *Dellà liawe*, au delà de l'eau. — Compte de Longvilliers).

iauée, s. f., inondation (grande pluie d'orage). Enne iauée. — On dit aussi liauée par incorporation de l'article initial *l* (*Gr.*, 92).

— **ieulée**, dans le Marquenterre, pour trombe, coup d'eau. *Il a queu enne telle ieulée que tout nen étoit à le nache !*

iauiche, adj., aqueux, qui a un goût aqueux. *Ieuiche* en Picard. — J'aimerais mieux l'écrire avec un *y*, du mot *yaue*, qui est partout au moyen âge.

Voyez la suite dans les Observations au Vocabulaire de M. Le Roy-Mabille, p. 15. L'article est trop long pour être inséré ici (*Gr.*, 199).

ichi, adv., ici. On lit également **echi**, et plus souvent, au cas régime, **chi**. Ichi ou echi, o ne fait pont comme den vo païs. — Viens chi ! (*Gr.*, 481, 484*. — De εἶχι).

idéâtre, adj., qui est sujet à avoir des caprices et à s'y entêter (De ἰδέα, idée).

idée, s. f., sens académique. — **Idiotismes** :

— Imagination, fantaisie, goût : ch'est affaire d'idée.

— Dessein : J'ai idée d'aller à Boulonne, lundi.

— Pensée : J'ai idée qu'os m'en volés ; qu'os m'attrapez ; qu'os allés faire en mauvais coup.

— Petite quantité d'une chose : Donnez-me-zen enne idée, enne pitite idée (*Gr.*, 92).

ierres, s. m. pl., lierre. On dit toujours des ierres. — Le mot est moyen âge, comme substantif masculin singulier ; M. Chevallet cite chapiau d'ierre, fuelle ou feuille d'yerre (t. II, p. 129). L'*h* étant déjà perdu, il convient de ne pas l'admettre.

Le patois semble avoir en vue l'orthographe *zierre*, par assimilation de l'*s* de l'article initial *les*. Il dit aujourd'hui : capiau de zierres.

Le mot s'emploie toujours au pluriel : n'y eut-il qu'un lierre, un paysan dira toujours *des ierres* (Le Roy, p. 17).

Dans le vfr. on écrivait *hières*, qui a l'avantage de mieux rappeler l'étymologie latine *hedera* (Petit voc., p. 18). V. Zierre.

ieu, part. passé du verbe *avoir* (*Gr.*, 149, 348, 357, 358, 386, 391*, 392, 411).

if, s. m., arbuste. *Taxus baccata* (*Gr.*, 117, 159).

Ignace, prénom masculin, se prononce avec le *gn* latin : Ig-nace. Ainsi également en Rouchi : *Gnace* (*Gr.*, 210).

il, pron. personnel verbal de la 3e personne masc. sing., plur. et fém., plur. devant les voyelles, *il*. — Il a dit que ches fenmes il avoient-ès bu du café. Che tien il abaïe. Ches glingnes il épluquent-ès ches guerzeilles.

illiet, s. m., pied d'arbuste, souche dont l'ensemble forme la partie résistante des haies. L'*illiet* est une souche vivante ; quand il meurt il devient un *étot*. Planter en illiet, des illiets, les coper, les arracher, etc. *Illier* en vfr. *Gr.*, 140, 182. — *Coper les illiers de la haïe* (Titres du Hert, 1672).

Im devant les labiales, In devant les autres consonnes, sont souvent écrits pour *em*, *en*, par les orthographistes inexpérimentés qui ont imprimé quelque chose en patois. — Je n'ai pas adopté leur manière de voir, et je prie le lecteur de chercher à la lettre E les mots qu'il trouverait ailleurs écrits par un I. En voici seulement quelques-uns :

image, **imbécile**, **imbiber** et **imobile**, immobile, comme en français (*Gr.*, 249, 424).

imer, aimer, j'inme, j'imoye (*Gr.*, 168, 423*, 424).

impossible, adj., impossible. Locution : A l'impossible, c'est-à-dire, plus qu'on ne saurait l'imaginer. Chel éfant-là il est cangé à l'impossible (*Gr.*, 507).

inbarras, s. m., embarras, difficulté. Cha met les gens den l'inbarras ! Ch'est en fameux coûtage, et de l'inbarras core pire. Faire des inbarras ou ses inbarras, c'est s'en faire accroire (*Gr.*, 77. — De ἐμβαράσσω).

inbarrateux, adj., celui qui fait des embarras. V. Embarracher.

inche, s. f., anche, languette qui vibre à l'embouchure des instruments de musique à vent (*Gr.*, 199).

inchepé, adj., gêné dans ses mouvements, comme quelqu'un qui est mis les pieds dans les *ceps* (entrave) ; par suite, gauche, embarrassé, maladroit. *Echeper*, en Rouchi, lier les jambes à un cheval pour qu'il ne puisse s'échapper. *Inchevé* dans Le Roy.

inchiter, v. a., inciter, exciter, animêr contre quelqu'un, par des médisances ou de faux rapports. Ol l'a inchité contre (conter) mi. Si on nel l'avoit pont tant inchité, i n'éroit mie fait enne chose pareille.

inchoite, adj. des deux genres, gênant, importun, encombrant. Qu'il est inchoite ! (*Gr.*, 118, 143).

M. l'abbé Corblet donne *inchoat*, qui, affirme-t-il, se dit du mauvais temps à Boulogne-sur-mer. Il donne aussi le Picard *inchoète*, signifiant dans ce patois : embarrassé de ses mains, manchot, ce qui (se rapporte plutôt au mot suivant) :

M. Jouancoux le dérive de *in*, préfixe négatif et de *choète*, bon, joli, etc.

inchot, adj. invariable ; maladroit, mal avisé, manchot (d'esprit). J. Henry donne aussi *enchot*, même sens (*Gr.*, 120).

increuiable, adj., incroyable.

incrier, s. m., encrier (De ἔγχρισμα, encre. — *Gr.*, 84). V. Inque.

indécis, s. m., indécision, incertitude. Je sut dans l'indécis (*Gr.*, 116).

indifier, v. n., défier, mettre au défi. Jel l'indifie ben d'arriver à cha. I m'a indifié d'en venir à bout. Ce verbe, ainsi composé et ainsi prononcé aujourd'hui, est évidemment formé de en défier.

indigne (pr. indingne), adj., indigne, méchant, insupportable. Ch'est en indingne, en homme indingne, impardonnable, qui ne mérite pas qu'on s'intéresse à lui. En Rouchi on écrit *indigne* et on prononce : indine (*Gr.*, 41, 118, 211).

infer, s. m., enfer. Laiche faire, va ; se tè continues de vivre comme cha, té ne peux manquer d'aller tout droit den l'infer. En vrai diable d'infer (*Gr.*, 87, 259).

infirme et **infirmité**, comme en français.

inge (*Gr.*, 119). V. Enge.

Inglais, adj. subst., Anglais. Ch'est in Inglais ; — des Inglaises ; parler Inglais (*Gr.*, 131, 205).

Tous ches Inglais n' sont-i pus là (Dez., II, 4).

inglunme, s. f., enclume. Battre de l'inglunme. *Inglaine* (Corblet). *Engleume* (Rouchi). (*Gr.*, 128, 205).

Inguelterre, s. f., Angleterre (*Gr.*, 188, 206).

Bétôt den ch' l'Inguelterre
L's Inglais s'ront ramonnés tertous (Dez., II, 4).

inmaginable, adj., imaginable. Tout inmaginable : tout ce que l'on peut imaginer (*Gr.*, 191).

inmagination, s. f., imagination. Heurs d'inmagination, inimaginable. En présence d'une invention ou d'une adresse quelconque, on s'écriera : Quelle inmagination ! *Emagination* en Rouchi.

On prononce quelquefois, à la française, i-magination.

inmaginer, v. n., sens académique : 'mageine ! pour j'imagingne, locution exclamative, qui marque la surprise, l'étonnement. Os ne savez pont en tour : vo fiu il a déniché en nid d'agache à chinq œufs : 'mageine ! (*Gr.*, 170, 212, 424).

— **(s')**, v. pr., s'imaginer.

inmanquable, adj., immanquable, qui ne peut manquer d'arriver. Le mot s'apocope en 'manquable, qui est une interjection adverbiale dans le sens d'immanquablement (*Gr.*, 170, 191).

inmengeable, adj., immangeable.

innusable (pr. in-nusable et non inn'nusable), adj., inusable, qu'on ne peut user. Che toile là al est in-nusable (*Gr.*, 170, 191).

inochent, adj., innocent, idiot, simple, qui n'a pas l'usage de sa raison. Se dit aussi figurément de quelqu'un qui agit sans réflexion. Ch'est un inochent. T'est en inochent, veux-tu qué je tè diche. *Einnochent*, en Lillois (*Gr.*, 95).

inpardonnable, inpatientant, inportant, inpositions, inpossible, inprimer, comme en français, *impardonnable*, etc.

inque, s. f., encre. Noir comme ède l'inque (Vfr. *enque*. — *Gr.*, 120, 174). V. Incrier.

inquêter (s'), v. pr., s'inquiéter, se soucier, se mêler. Je me nen inquête pont : je sais qu'il est ben.

Le Picard dit *des inquiètes* pour *inquiétudes* (*Gr.*, 118). V. *Intiète*.

insinifiant, adj., insignifiant.

insipide, adj., ennuyeux, insupportable, se dit des personnes et des choses. C'est, je crois, un dérivé de *supiter* ou *ensupiter* (ensopiter). (*Gr.*, 117).

inspecter et **inspecteur**, comme en français (*Gr.*, 202).

insurportable, adj., difficile à supporter, insupportable, au physique et au moral. Chel éfant-là est insurportable; i fait arrager les gens. — Ch'est en être insurportable. I fait en vent insurportable par chele porte-là. I gni a chi enne odère insurportable.

intéressé ou **interressé**, adj., économe, qui cherche à épargner. Des gens intéressés, fort intéressés.

intérêt, s. m., économie, soin d'épargner, d'amasser. I sont fort à l'intérêt den lu maison : on ne dépense pont là en liard mal à purpos. Ch'est enne femme d'en intérêt estraordinaire (*Gr.*, 94).

interpide, adj., intrépide. *Idiotisme* : homme ou femme qui ne se laisse pas décourager par la rigueur du travail, les difficultés de la saison, etc. — Aussi, âpre au gain : Ch'est en interpide. Même sens en Lillois.

intiète, adj. des deux genres. Le Rouchi dit *s'intiéter,* s'inquiéter. V. Entiète.

intrigant, adj. subst., comme en français.

inturne, adj., hébêté, lourd, sans décision. Picard, *anturle. Entulle* en Roman (*Gr.*, 228, 242).

inutile et **invention**, comme en français.

invertir, v. a., détourner. *Invertir le cours de le riviere* (Compte de Longvilliers).

irangne, s. f., filet à larges mailles, fermé en forme de sac, servant à porter ou à suspendre divers objets, par exemple du linge ou des chiffons dans un grenier.

On dit d'une étoffe usée, qui est percée à jour : Ch'est comme enne irangne.

L'étymologie est évidente : *Iraigne*, toile d'araignée. (*Gr.*, 210, 257. — Anciennement engin de chasse: c'était un filet très léger que l'on tendait dans les allées des bois pour prendre les *widecocqs*.

issue, s. f., sortie. *Terre séant à l'issue de Tatéville* (Compte de Longvilliers).

ivrogne, ivrongne, adj. subst. m., ivrogne (*Gr.*, 213, 233, 242).

ivrognesse, adj. subst. f., femme ou fille qui se livre à l'ivrognerie (*Gr.*, 188).

J, dixième lettre de l'alphabet : Ji.

Jà, adv., déjà ; *jà piecha*, dès longtemps (Compte de Longvilliers. — De ἰά).

Jacqueline (pr. Jacquelingne), prénom féminin, Jacqueline. *Jacquelaine* (Molière, *Méd. malgré lui*). — Aussi à Desvres, 1692.

Jean Franchoi
I caressoit Jacqu'lingne (Dez., I, 1).

Jacques, prénom masculin. Donne lieu à des locutions : Un biau Jacques, pour dire quelqu'un qui est contrefait, mal bâti, mal habillé. — Jacques à le tarte, homme qui aime les friands morceaux (Rouchi).

Jacquet, prénom masculin, Jacques : Jacquet Faïolle.

Jacquot, prénom masculin, Jacques. Jacquot Bedelé, Jacquot Fourcroy ; — s'emploie aussi abusivement comme nom propre : Anthoine Jacquot, Marie Jacquot ; le maison Jacquot. *Jaco* et *Jacot* en Rouchi (*Gr.*, 129).

jais, s. m. Vfr. *gagate* ou *gayete*, de γαγάτης, jais. Le nom de la la tour *Gaïette* ou *Gayette* à Boulogne pourrait bien venir de là. V. *Gai*.

jalouserie, s. f., jalousie, Lillois, Rouchi, Wallon. *Jalousetė* en Picard (*Gr.*, 118. — Vfr., *zelosie*, de ζήλωσις).

jaloux, se, adj. subst., comme en français.

jamais, adv., jamais (*Gr.*, 131, 487, 490. — Jamais de la vie, 512).

janvier, premier mois de l'année.

jappe, s. f., caquet, dérive de *japper*. Lillois et Normand.

L' prestanc' d'un soldat.
L' japp' d'un avocat (A. Desrousseaux, II, 104).

japper, v. n., donner de la voix. Se dit du chien, et figurément d'un parleur intempérant (*Gr.*, 164, 188, 250. — De ἰάπω ou ἰάπτω).

jarni, interj., sorte de jurement affirmatif. Dérive de *je renie*. Aussi Rouchi (*Gr.*, 242).

Jars, s. m., mâle de l'oie. Voyez *jar* dans Hécart : entendre le jar, entendre la plaisanterie (ou le jargon).

Jartier, s. m., jarretières. *Une paire de jartiers* (Inventaire, 1630). V. *Gartier*.

Jau ou **Jaf**, s. m., entablement de la cheminée, reposant sur les deux gambages, ou chambranle. La partie supérieure est souvent disposée en corniche pour recevoir des assiettes, et la partie inférieure se termine par une *courtine* ou pièce d'étoffe, servant à rabattre la fumée (*Gr.*, 133).

Je, pronom personnel verbal (*Gr.*, 93, 104, 109, 286, 287, 326-328*. — Vfr. *io*, de ἰώ). V. Jou.

Jean, prénom masculin. Donne lieu à des locutions : Jean f..., coquin, malhonnête homme. — Jean saisi (Un), un homme qui a toujours peur.

Jéjeter, v. a., jeter, lancer au loin. C'est une forme singulière du mot simple. On dira : je jette, tè jettes, i jette ; os jéjetons, os jéjetez, i jettent. — Je jéjetoie, je jéjeterai ; je jéjeteroie ; jette, que je jette, qu'os jéjetonches, jéjeter ou jetter, jéjeté. — Cette duplication de la syllabe *je* est venue probablement du concours des *s* doux avec le *j* initial du mot. Ce dernier, suivi d'une muette, se prononçait par métathèse éje, os éjetons, os éjetez et ensuite par assimilation os jéjetons, etc. (De ἴετω, je jette).

Jéjette, s. f., chose mesquine et de peu de valeur.

Jenne, nom de baptême, féminin de Jean. — Locution : Ch'est Jean et Jenne, pour dire ce sont deux personnes bien appareillées, deux gens semblables de goûts, d'habitude et de caractère, plutôt en mauvaise part.

On trouve *Jenne*, ainsi écrit, par exemple, dans les registres de Desvres, à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Au moyen âge on écrivait *Jehenne*.

Jénotte, diminutif du précédent.

Jergon, s. m., jargon, langage inintelligible (*Gr.*, 123).

Jergonner, v. a., parler jargon. *Gergon* en Normand.

Jeter, v. a., jeter. Je jette (*Gr.*, 421*).

Jetin, s. m., drageons (rejets ou rejetons), tiges d'arbustes qui naissent des racines de la souche : pousser des jetins (*Gr.*, 119).

Jeton, sens français.

Jiger, s. m.,, gésier, forme préférable à celle de *giger*, que donne Henry, parce qu'il dérive de *jecur*. V. Giger.

Jinquer, v. a., forme du verbe *jouquer*. Où que tè vela jinqué (Le Roy, p. 17).

Joïeux, èse, adj., joyeux.

Joindre, v. a. (joindre, unir, rencontrer. Je joins, os joindons, i joindent. — *Gr.*, 203, 458).

Joint, subst. m. (articulation, endroit où deux choses se joingnent. Joint de pierres, joint de boiseries, etc. — *Gr.*, 126).

Jointure, s. f., joint. *J'ai ma den les jointures, ch'est des runmatiques.*

Jojot, e, adj., petit badaud, petit fou, qui aime à jouer. — C'est un terme de tendresse, envers les tout petits enfants ; et en même temps un léger reproche pour les plus grands, lorsqu'ils deviennent plus folâtres qu'il ne faut. Petit jojot, grand jojot (*Gr.*, 120).

Joli, e, adj., joli. En joli garçon : un garçon bien élevé et de bonne conduite (De αἰόλιος).

Joliment, adv., beaucoup, avec une nuance d'atténuation, quelquefois d'ironie. I gny en avoit joliment. Os avons été joliment rechus. Jel l'ai joliment rattrapé. Joliment laid (Corblet). — Hécart dit : « Il est bon, beau, bien fait, il aime à obliger : awi, jolimen » (*Gr.*, 491).

Jonbarbe, s. f., joubarbe, plante, *sempervivum tectorum.*

Jonc, s. m., jonc, sens académique. *Joinc* en Picard (*Gr.*, 123, 154).

— **-marin**, s. m., ajonc-marin (genêt épineux), *ulex autumnalis, ulex nanus* (*Gr.*, 123, 154).

Jonne, adj., jeune. Jone homme (Dezoteux).

— s. m., signifie des enfants, ou des petits d'animaux. En jonne, des jonnes. Je m'en vai proumener aveuque mes jonnes. Ches oujeaux i nourritent-è lu jonnes. Nid à jonnes. Des jonnès bêtes. Des jones gens (*Gr.*, 164, 260, 279, 281*, 289, 506).

Jonnesse, s. f., jeunesse. Locution : Ches jonnesses, ces jeunes filles. Rouchi et Lillois (*Gr.*, 188).

Jonnet, adj. subst., diminutif de *jonne*. Ch'est en jonnet (*Gr.*, 95).

Jonnin, s. m., tout petit jeune, enfant encore au berceau. Le mère al est ben embarrachée astère : i faut songner che jonnin (*Gr.*, 119).

Joquer, v. n., poser, arrêter, faire une pose. *Jocquer*, cesser, en Wallon (Le Picard a le substantif *joque*, chômage).

Et joquez donc, Jean-Jacques
Eh Jean-Jacques, joquez (Brûle-Maison, X, 5).

Jou, pronom de la première personne sing., ancienne forme, *je*, *moi*.

« Quelquefois *jou* n'est qu'une particule euphonique comme dans ces phrases : Ch'est-jou vrai ? Ch'est-jou cha ? Est-ce vrai ? Est-ce ça ? » (Le Roy, p. 17).

Le patois ne se sert plus de *jou* que dans les formules interrogatives, où il semble qu'on l'ait aussi préféré jadis. Jou, est-ce que ? Jou que t'y vas ? Jou que tè n'y vas pont ? Quand-jou ? (*Gr.*, 323, 377). V. Je, et Jou, adverbe d'interrogation, *Gr.*, 501.

Pourquoi en t'en barois-jou pont (Dez., I, 3).
Mais, est-jou é qu' te perds l'esprit (Ibid., I, 5).

Jougler, v. n., jongler, jouer des mains, faire des jovialités. On devrait peut-être écrire jougueler, car l'indicatif est je jouguèle ou jouguelle. Lillois, *gingler* en Rouchi et Wallon (*Gr.*, 425).

Jougleux, nom propre, Jougleur. V. *Gauguer* et *Gougueleux*.

Jouir, v. n., posséder, dominer, dompter. O ne peut pont nen jouir. *Juir* en Normand (*Gr.*, 164).

Jouque, s. m., joug, pièce de bois qui se place sur les épaules, et dans laquelle s'emboîte le cou, pour servir à porter des seaux, suspendus à une corde, aux deux extrémités (*Gr.*, 145).

Même objet que *canole* ou *canone* en Rouchi.

— (**A**), locution adverbiale, pour dire au nid, ou sur le perchoir. Nos glingnes i s'en vont à jouque ; i sont à jouque. On les y conduit vers le soir, en criant : A jouque ! A jouque ! — S'en aller à jouque, aller jucher (*Gr.*, 506).

jouquer, v. n., percher, en parlant des volatiles.
— v. a., placer sur un lieu élevé : Où qu'il a été jouquer cha ? (De ὑφῶ, être haut placé).

jouquois, s. m., bâton sur lequel *jouquent* les volailles dans le poulailler, les oiseaux dans la cage (*Gr.*, 143).

jour, s. m., sens académique. Locutions : Tous-les-jours, les jours de la semaine. Habit à tous-les-jours ; men capiau de tous-les-jours ; habillé en tous-les-jours (*Gr.*, 145, 164).
— **(Faire son bon)**, communier (Corblet).
— **de la** ou **de ma vie !** Exclamation de surprise et d'étonnement (*Gr.*, 512).

journal, s. m., au sens français. Au pluriel on dit *des journal* (*Gr.*, 247).
— s. m. Ancienne mesure agraire : on disait aussi *journel, journeulx.*

journée, s. f., durée d'un jour. A cœur de journée, tout le long du jour. *Jornée* en Picard (*Gr.*, 92, 242).

journéiette, s. f., diminutif de journée, petite journée, envisagée quant à la durée du travail. I gny en a mie que pour enne journéiette (*Gr.*, journéyette, 93, 189).

ju, s. m., jeu. Cha n'est pon de ju (*Gr.*, 126).

jubilé, s. f., sens français.

judi, s. m., jeudi, cinquième jour de la semaine (*Gr.*, 164).

Ch'est demain judi,
La semangne s'enfuit.

juer, v. n., jouer, Rouchi et Lillois (*Gr.*, 150, 164, 181, 182, 260, 297).

El' berquer éd' no village
I jûra del' pipe-à-sa (Dez., III, 17).

— **(se)**, v. pr. Aussi Normand.

jueux, s. m., joueur. Jueux de violon (*Gr.*, 139, 149, 185).

juge, juger, jugement et **juif**, comme en français.

juin, s. m., mois de l'année.

juiser, v. a., tourmenter, faire perdre patience à quelqu'un, l'ennuyer continuellement. I me juise : ch'est juisant (*Gr.*, 147, 164. — V. Jouancoux, II, p. 107).

jujute, s. m., jouet : figurément, quelqu'un qui aime à jouer à des jeux d'enfants. Aussi Rouchi (*Gr.*, 128).

Juliet, s. m., mois de l'année. On mouille le *l*.

Jumen, s. f., jument.

Junne (pr. jun-ne), s. m., jeûne. Jour ède junne (*Gr.*, 128).

Junner (pr. jun-ner), v. n., jeûner (*Gr.*, 129, 164).

Jupe, s. f., jupe (de ὑπή ou ὑφή, jupe).

Jurement, s. m., jurement, blasphème.

Jurer, v. n., proférer des blasphèmes.

Jureux, **ése**, adj., jureur, qui jure beaucoup.

Jus, adv., à bas, en bas. En vfr. le même que *dus*, de δύς. D'où *dusque* et *jusque*. — *Pour avoir mis jus le vieulx bois de la grange* (Compte de Longvilliers).

Jusqu'à, préposition. Le lunne al luit jusqu'à au jour (*Gr.*, 522). V. Duques à.

Juste, adj., juste. Mes souliers i sont trop justes. Ch'est juste el compte. — Tout juste, affirmation.

Justément, adv., justement (*Gr.*, justémen, 491).

Justiche, s. f., justice. On se sert plutôt aujourd'hui de la forme française. La justice al y est venue. On est parti chercher la justice.

J' m'en plaindrai à l' justiche (Dez., I, 7).

Locution: Oz avons fait justiche, périphrase par euphémisme, pour dire : nous avons tué notre porc.

(*Gr.*, 199. — Dans le Cartulaire de Crémarest, on emploie deux fois le verbe *justicher*).

Juter, v. n., rendre du jus. Se dit des fruits avariés, pommes, poires, raisins, etc.— Aussi de la pipe à fumer: Me pipe, al jute. Normand.

Juteux, **èse**, adj., comme en français.

K, prononcez ka, onzième lettre de l'alphabet ; sans emploi dans le patois Boulonnais, où il est remplacé par le *c* ou le *q*.

Dans les vieux textes boulonnais l'emploi du *k* est très rare: nous n'en pouvons donner qu'un seul exemple: « pour avoir emprins de se *karue* à aherer à plate roye sur le terre de... », 1466, Plaids de Lenclos. — Les personnes qui désireraient savoir quel emploi ont fait de cette lettre les voisins, Picards, Wallons et Normands, peuvent consulter Corblet, Hécart et de Fresnay, qui l'admettent, et M. Jouancoux, qui la repousse absolument. On devra lire aussi ce que M. Gaston Raynaud dit des trois lettres *c*, *k*, *q*, dans son *Etude sur le dialecte Picard* (Ecole des Chartes, t. XXXVII).

L, douzième lettre de l'alphabet, elle.

là, adv. de lieu, là (*Gr.*, 481, 485*. — De λᾶ).

— (**De**), adv. de lieu, formant locution. Va ten dè de là.

— adv. démonstratif explétif : cheti-là. V. ce mot.

labère, s. m., labourage, labour. Tère à labère, par opposition à terre en pâturages.

— désigne aussi le travail qui se fait pour labourer. J'ai fait donner en labère à men courtil : n'en faut core en (*Gr.*, 87). V. Labourier.

labourage, s. m., labourage, action de labourer (*Gr.*, 78).

labourer, v. a., labourer, travailler la terre avec la charrue. Irrégulier : Je labère, os labourons (*Gr.*, 421).

labourier, s. m., laboureur, cultivateur, ordinairement le maître de l'exploitation. C'est le mot qui traduit le plus exactement celui de *cultivateur*, généralement employé aujourd'hui.

Quelquefois on applique le mot au valet de la ferme, chargé de conduire la charrue (*Gr.*, 84, 167).

Guillame Fournier vint me servir de *labourier*..., et doibt servir demy an à faire *ma labeur* (Cœuilloir Ant. Disquemue, 1540).

lache, adj., qui n'est pas tendu.

lâche, adj. subst., poltron, paresseux. Grand lâche, espèce dde lâche (*Gr.*, 198).

lache, s. m., lac, cordon, nœud coulant : tendre des laches, des lacets pour prendre du gibier. Prins au lache. *Laz* en Roman. *Lach* en Picard (*Gr.*, 198, 287).

lacher, v. a., lacer, attacher avec un lacet. Lacher sen corps, son corset ; — ses souliers, ses brosquins (*Gr.*, 167. — Vfr., *lasser*, de λάσσω).

lâcher, v. a., lâcher, laisser aller (sens académique).

lachet, s. m., lacet de chaussure, ou de toilette. Lillois et Normand (*Gr.*, 94).

lâcheté, s. f., lâcheté.

ladre, adj., lépreux. *Le fontaine aux ladres.* En Rouchi : insensible (De λαιδρός. — *Gr.*, 203).

— adj., avare (de λαδρος ou λαρος, avare. — *Gr.*, 203).

lagne ou **langne**, s. f., laine. Bêtes à langne, moutons. Dele langne. Bas de langne. Cotte de langne. Ches

langnes i ne vautent-è pont granment d'argent chele ennée-chi. *Laingne* en Picard (*Gr.*, 78).

laïage, s. m., action de tracer une laie. *Layage* en Picard (*Gr.*, 78).

laïant, s. m., lézard de haie, salamandre. — Crinon l'écrit *layant*. J'ai vu en laïant (*Gr.*, 81, 141).

— part. prés. de *laïer* (*Gr.*, 79).

laicher, v. a., laisser, abandonner. — Au futur : je lairai; au conditionnel : je lairoie. Laiche-là cha. Laiche-le là. Je lairoie là tout, pour enne affaire ! Ol le lairons-là. Laiche me béyer (pron., laich' em' béyer).

Vasches qu'il a leschiet en garde (Plaids de Lenclos. — De λίσσω, laisser. — *Gr.*, 113, 131, 196, 264, 419, 420).

laid, e, adj., laid, au physique et au moral. Quel grand vilain laid ! Diu, qu'il est laid. Ne fais pont cha, ch'est laid. Fi, que ch'est laid ! (*Gr.*, 131, 155, des laidès filles, 284. — De λαίδιος).

laidère, s. f., laideur (*Gr.*, 87).

laidin, s. m., laideron. Ch'est en grand laidin. Aussi Picard (*Gr.*, 119).

laidit, adv., employé dans la locution (uniquement Boulonnaise) : à laidit, c'est-à-dire à l'abandon.

Les oiseaux, quand on dérange quelque chose à leur nid, le laissent (le quittent) à laidit et n'y reviennent plus. — Ce mot me paraît dérivé de *laire*, ou *laicher* (*Gr.*, 116, 385, à laidi 506).

laïe, s. f., laie, ligne de démarcation tracée dans un bois, dans une forêt (*Gr.*, 80. — Aussi laïon ou layon).

laïé, participe; se dit aussi d'une étoffe dont les couleurs sont tracées en bandes étroites et allongées : laïé de vert et de gris.

laïer, v. a., tracer une laie, layer (Acad.). (*Gr.*, 79, 419).

laigne ou **laine**, bûches. *Des courtes laignes* (Compte de Longvilliers). Le mot est encore employé en Picard. — *Laignier*, bûcher (Reg. Saint-Wlmer, 1503).

lait, s. m., lait. Vivre de lait. Porter le lait, l'aller vendre à la ville.

— **battu**, s. m., lait de beurre. Caudiau de lait battu. Boire du lait battu, pour se rafraîchir. *Lait beurré* ou *ébeurré* en Picard (*Gr.*, 131, 349).

Deux grasses vaches de vertu
Sont là qu'on lieve ala poullie,
L'une donne le laict batu
Et l'autre la cresme boullie (Molinet, f° 119).

lait battu, s. m., cardamine des prés, plante qui croît dans les pâturages et dont les fleurs d'un violet tendre ont la couleur du lait de beurre (Hécart).

— **bouli**, s. m., soupe au lait. Faire du lait bouli, menger du lait bouli (Laibouli, *Gr.*, 116). V. Lébouli.

— **caillé**, s. m. A dû s'écrire aussi *Lécaillé*, puisque ce sobriquet est devenu un nom de famille. Ne pas confondre avec *Lécaliet* qui est aussi un nom de famille. V. *Ecaliet.*

— **camou**, s. m., lait qu'on vient de traire, qui conserve sa chaleur naturelle (et qui mousse encore).

Deux vaches à let (Compte de Longvilliers).

laitage, s. m., laitage. *Laitinage* en Picard.

laitron ou **laiteron**, s. m., poulain de l'année qui boit encore le lait de sa mère. Une cavalle poil noir, un poulain letron, 54 liv. (Vente La Fresnoie, 1651. — *Gr.*, 123).

Un poulain lectron, 30 liv. (Vente de Flahault, 1654).

laituaire, adj., vilain, dégoûtant. Donné comme Boulonnais par M. l'abbé Corblet. Je ne l'ai entendu qu'une fois de la bouche d'une femme de Montcavrel. J. Henry l'écrit *laithuaire* (V. Jouancoux, II, p. 113).

laitue, s. f., laitue, salade.

laiz, ancienne forme de *legs. Laiz testamentaire* (Titre de Bédouâtre, 1586).

laladiousse, s. m., terme de compassion, pour désigner un individu sans esprit, sans force et sans défense ; un pauvre misérable garçon. Ch'est en povre laladiousse (*Gr.*, 190).

Lalie, nom de baptême, contraction ordinaire de Rosalie ou d'Eulalie. Rouchi, Lillois, Wallon.

lambrusiz, s. m., lambris. *Closture au grand autel couverte de lambrusiz* (Mém. Soc. Acad., t. XVII, p. 397. — De λάμπρυσμα).

lame, s. m., lame (Vfr. *lasme*, de λάσμα).

lampas, s. m., palais, partie supérieure de la bouche. Je ne l'entends dire qu'au pluriel : Mes lampas, ses lampas. Se brûler les lampas. — M. l'abbé Corblet le traduit par

luette, ce qui n'est évidemment pas le **sens** Boulonnais (Vient dé lamper, boire. — *Gr.*, 77).

lampe, s. m., lampe, de λαμπάς (*Gr.*, 81).

lampée, s. f., gorgée, ce que l'on peut avaler à la hâte, d'un seul coup (*Gr.*, 92).

lamper, v. n., boire. De λάμπω ou λάμπτω, lamper (*Gr.*, 81).

lampion, s. m. (même origine que *lampe*).

lance, s. f., lance (De λόγχη, lance, latinisé en *lancea*).

lancette, s. f., lancette, instrument de chirurgie.

lancher, v. a., placer un objet dans un endroit caché, retiré. Où qu'il a lanché telle ou telle chose ? On ne peut mie le retrouver. *Lancier* ou *lanchier* en vfr.

— **(se)**, v. pr., s'insinuer, se glisser, se faufiller, proprement *se fourrer*. I faut qu'i se lanche tout partout. Che tien, il est toujours lanché desous mes cotrons. Où qu'i s'a lanché ?

(Même origine qu'*élancer*. Vfr. *eslacer*, de ἐσλασειν).

lancheron, s. m., laiteron ou laceron, plante. *Sonchus oleraceus* (*Gr.*, 123).

lancier, s. m., lancier.

langet ou **langeais**, s. m., torchon de cuisine, servant à laver dans l'eau la vaisselle. — Le mot paraît être un diminutif de *lange*. L'équivalent académique est *lavette*. — Où qu'il est no langet ? Donnez che langet ? Certaines ménagères le tiennent quelquefois très sale et très gras ; ce qui a donné lieu de dire : Lu tien i mengera lu langet.

La langue s'appelle aussi figurément et familièrement *langet*. Che 'tit langet qu'os avez den vo bouque (*Gr.*, 94. — De λαχνία, lange).

langne, s. f., laine (*Gr.*, 210). V. Lagne.

langonage, s. m., médisance, coup de langue, bavardage, d'après M. Le Roy, p. 18 (*Gr.*, 78).

langonner, v. n., bavarder, médire...

langu, adj., bavard, indiscret, qui a une mauvaise langue ou la langue fort longue (*Gr.*, 126).

languaingne, languaine et **languingne**, langueur, maladie, souvent phthisie pulmonaire. Il est mort d'une languaingne (*Gr.*, 211).

langue, s. f., langue. Etre den le langue de ches gens, ou les langues du monde, faire beaucoup parler de soi en mauvaise part (*Gr.*, 82, 129, 160). V. Langet.

— **è de bœu**, s. f., plante, *cirsium oleraceum.*

— **è-de tien**, s. f., plante, cynoglosse.

— **è-de vaque**, s. f., plante, buglosse.

languereux, **èse**, adj., qui a l'air languissant, malingre. *Langreux* en Picard (*Gr.*, 138).

languette, s. f. (petite langue, et ce qui est taillé en forme de petite langue).

languir, v. n., languir, souffrir d'une maladie de langueur. Il est languichant. I gn'a longtans qu'i languit, pauvre garçon.

lanjarde, s. f., lézard de puits, de mare d'eau. C'est le mot *lacertus*, français *lézard*, dont la sifflante est changée en *j*. — I gn'a des lanjardes den no pu (*Gr.*, 227, 242).

lanterne, s. f., comme en français.

laper, v. n. (boire, se dit du chien. — De λάπτω, laper).

lapider, v. a., maltraiter, injurier.

Hélas ! qu'ed geins lapidés par le sort

(H. Crinon, p. 163).

Le Picard a aussi le substantif *lapide*. V. Jouancoux, II, 117.

lapin, s. m., lapin (De ἐλαπίνος, lapin).

laque, s. f., sorte de tique, pou du chien. No tien il a des laques. Il est accueillé de laques (*Gr.*, 78).

lard, s. m., lard, graisse. En général : morceau de porc fumé ou salé. *Soupe au lard.* — *Deux quartiers de larre* (Invent. Hibon, 1679). V. *Bœu.*

largue, adj., large, sens académique (*Gr.*, 227).

larguère, s. f., largeur. côté par lequel une chose est large par opposition à la longueur. Enne larguère du diable (*Gr.*, 87, 308).

lasse, adj. m. f., las, fatigué (*Gr.*, 188).

latin, adj. subst., comme en français.

latte, s. f., latte (de ἐλάτη, latte).

Latteux ou **Lateux**, s. m., faiseur de lattes, latteur.

— Employé comme surnom, puis comme nom propre. Les premiers qui paraissent en Boulonnais sont : *Jean le lateur*, vicomte de Boulogne en 1418, et Henri de le ruelle, dit *le latteur*, lieutenant

du bailli du Choquel et Bellefontaine en 1423, devenu en 1432 bailli de Boulogne et d'Outreau (Arch. du Nord).

lattis, s. m., clôture, cloison, ouvrage fait avec des lattes clouées à côté les unes des autres (*Gr.*, 116).

latusées (mieux **latt'usées**), s. f., croquemitaine, dont on fait peur aux enfants. Ne vas pont den che guernier, i gn'a des latusées. C'est un calembour, jouant sur les mots *lattes usées*, vieilles lattes de la toiture. Picard, Rouchi et Wallon (*Gr.*, 92).

laurier, lavage, lavement, comme en français (*Gr.*, 95).

lavende, s. f., lavande (De λαβαντίς, lavande).

laver, v. a., laver (De λαύω, je lave).

lavèse, s. f., laveuse.

lavette, s. f., baquet en bois, ou petite cuvette à laver le beurre (*Gr.*, 189).

lavins, s. m. pl., lavures, eau qui a servi à laver la vaisselle. Des lavins d'écuelles (*Gr.*, lavin, 119).

lavurage, s. m., action de *lavurer*. Je ne sus po' core quitte de men lavurage (*Gr.*, 78).

lavurer, v. a., laver continuellement de petites choses, avoir toujours les mains dans l'eau. A' n'a jamais fini de lavurer.

lavurier, ère, adj., qui aime à lavurer, à jouer avec de l'eau, comme font souvent les enfants. Ch'est en fameux lavurier.

En Picard, c'est la cuvette où l'on relave (*Gr.*, *laourier*, par erreur, pp. 85 et 88).

le, la, les, article (*Gr.*, 93, 94, 104, 109, 349*-352*, 358*-362. — De λ'ε ou λ'ο). V. *Cheti.*

— pronom (*Gr.*, 311, 312, 315-318, 320, 372).

léboull, s. m., lait bouilli, de la soupe au lait ou de la brésille : en patois Lillois, c'est ce qu'en Boulonnais on appelle du papin à tarte, bouillie faite de bon lait, de farine et de sucre. V. Lait.

Il avot fait unn' grande tarte
Aveuque du bon léboulit,
Du bon chuque il avot mis
Aveuque del bonne fleur douche (Brûle-M., III, 3).

lèchefrite, s. f., ustensile de cuisine, qui se mettait sous la broche pour recevoir le jus. Anciennes formes : *lechevitre*, *lesvrite* et *liechefrite* (Inventaires Disquemue, Huet et d'Oultremepuis).

léchive, s. f., lessive, eau préparée pour laver le linge, après avoir été imprégnée de soude, opération qui se fait au moyen de la filtration sur un lit de cendres. On emploie généralement ce mot au pluriel : des léchives, faire des léchives ; iaue de léchive ; fortes léchives, etc.

L'opération du lavage qui porte en français le nom de *lessive* est en patois une *buée*. Voyez ce mot (*Gr.*, 117, 196).

léçon ou **lesson**, s. f., leçon. Il apprend se léçon, ses léçons ; réciter se léçon (*Gr.*, 123).

Vigille à 9 leschons (Compte de Longvilliers).

lecquage, **léquage**, s. m., action de lécher. *Leker* dans Corblet.

lecque-doigt, lèche doigt, locution adverbiale : à lecque doigt, à l'économie, avec parcimonie.

lecquer, **léquer**, v. a., lécher. Je lecque, os léquons ; que je lecque, léqué, je lecquerai, je lecqueroys. As-tu fini de lecquer ? Tiens lecque chele casterole (*Gr.*, 299).

Tout le monde en lec'ra ses doigts (Dez., III, 15).

lecquerie, s. f., action de lécher continue et persévérante. Tous ches lecqueries là... N'en velà enne lecquerie !

lecquette, **léquette**, s. f., lèche, petite tranche, semblable en quelque sorte à celle qu'on enlèverait par l'action de lécher. — Voir Le Roy, p. 18. — Le Picard a dans le même sens *leke* ou *lekée*, un peu, un brin, tranche mince, petit morceau (Corblet).

lecture, s. f., comme en français.

lédemain, s. m., lendemain. Paraît formé du mot *demain*, auquel s'est accolé l'article *le*, accentué pour la prononciation. Je ne vois guère qu'on dise le lédemain d'une fête, mais tout simplement lédemain (*Gr.*, 83).

legère, adj., qui pèse peu, sens académique du français *léger*, avec cette différence que le mot patois n'a pas d'accent sur la première syllabe et qu'on prononce l'gère, et après une muette elgère.

— **(Marcher au)**, marcher à pas de loup.

— **(Faire quelque chose au)**, d'une manière rapide et provisoire.

En homme de legère croyance, un homme qui a la croyance facile, qui ajoute foi à tout ce qu'on lui dit (*Gr.*, 88).

legèremen, adv., légèrement.

légiteime, adj., légitime (1691, Notes sur Desvres).

légunme, s. f., légume. Des petites légunmes, enne bonne légunme. *Legueume* en Picard (*Gr.*, 128, 279).

Leingagne, Leinglet, noms propres, ainsi écrits en 1739 à Desvres, pour *Lengagne, Lenglet* (Notes sur Desvres).

lente, s. f. (œuf à poux).

lèquage, léquer, léquerie, léquette, etc. (*Gr.*, 78, 118, 167, 189, 421). V. Lecquage, etc.

le quez, voyez Quez.

les, article (*Gr.*, 94, 322*-325*, 374). V. Le.

lésion ou **lézion**, s. f., légion, troupe. On est étranné à mouques den chele maison ; d'où qu'i peutent-è ben venir, enne lézion pareille ?

Lesseline, nom propre, qui devrait s'écrire *l'esseline*, parce qu'en patois on dit *M. Esselinque*, ou *Asseline* (Reg. Saint-Joseph, 1792). — Doit venir de *asselle*, *asselin* ou *esselle*, petite planche, petite latte. *A Chrestien Wasselin et son filz, soyeurs d'ès, pour avoir soyet... 100 piedz de* ASSELIN (Compte de Longvilliers). — *A Jehan Gourdin, carpentier, pour avoir soyez et cloué* ASSELLES *aux pillots du molin à drapz* (Ibid.). — *Quatre* AISSELLES *de hestre pour faire les huys* (Compte de la Magdelaine, 1563). — *Livrer ardoize, cloux et asselin* (Mém. Soc. Acad., t. XVII, p. 383).

lettre, comme en français.

leu, s. m., loup. Gny avoit-là en leu qui me ravisoit, assis sus sen cul, aveuque deux yux comme des candeilles. — Menger comme en leu (*Gr.*, 138). V. Hiverner et Louve. Faire des contes à tuer des leux à coups d' capiau (Prov.).

— **-warou**, s. m., loup garou (*Gr.*, 260).

Tes parens cueurr't el leup-warou
Couverts de l' piau du diable (Dez., I, 6) !

— (**Pattes ed**). V. Pattes.

leuâtre, adj., lugubre. I fait leuâtre, il fait sombre, (Le Roy, p. 18). En Picard *leuatte*, sombre, lugubre, effrayant (Corblet. — (*Gr.*, 231).

leuet, jeune loup. Ches jonnes-là, ch'est hardi comme des petits leuets.

J'ai entendu appeler che Leuet, le fils d'un fermier dont le nom de famille était Leleu (*Gr.*, 94, 137, 139).

leuve, s. f., laite de poisson : l'Académie a *œuvé*, qui suppose *œuve, l'œuve*.

On dit figurément *avaler le leuve*, pour dire surmonter une crise de santé, de croissance ou de convalescence, et se trouver enfin bien portant (*Gr.*, 138, 184).

lever, v. a., lever, dans le sens académique.

Conjugaison irrégulière : Indicatif, impératif et subjonctif, quand la finale est muette, la première syllabe s'accentue et prend un *i* : Je liève, tè liève, i liève, os levons, os levez, i lièvent. — Liève-tè ben vite. Je veux qu'i se liève. Les autres temps sont réguliers. A soleis levant, à le lunne lévante (*Gr.*, 259, 372, 422*).

levier, lèvre, levrier, comme en français.

Léyandre, nom propre, Léandre (*Gr.*, 92).

Léyon, nom propre, Léon (*Gr.*, 92).

lézion (*Gr.*, 141). V. Lésion.

li, pronom, lui, soi (*Gr.*, 311, 314, 316, 317, 324, 338, 343, 347).

— **-menme**. On né se fait pont de li menme (*Gr.*, 325).

li, s. m., lit.

liage, s. m., action de lier.

liant, ante, adj. (souple. I n'est pont fort liant).
Au figuré : bien portant.

liard, s. m., liard, petite monnaie de cuivre. Deseille écrit *iard*. *Coper en iard en quatte*, est d'une économie excessive. V. *Intérêt*.

liarder, v. n., être économe, même avare ; chicaner sur le prix, etc.

libambelle, s. f., grande quantité, *ribambelle*. Enne libambelle d'éfants (Le Roy, p. 18. — *Gr.*, 188).

libaude, adj., s. f., pour *ribaude*, débauchée, prostituée (*Gr.*, 352).

libermen, adv., librement.

liberté, comme en français : el libertée (Propos de Campagne, *Recueil hist. du Boul.*, II, 78).

libertin, libertingne, adj., libertin.

libertinage et **libre**, comme en français (*Gr.*, 194, 211).

liche, s. f., lice, femelle du chien. Ch'est enne liche : o croit que ch'est pus fidèle (*Gr.*, 199, 272).

licher, v. a., manger avidement des potages ou des mets liquides ; faire frairie, se régaler. Il a eu bêtot tout liché (*Gr.*, 167).

licherie, s. f., luxure, action de courir la lice : o n'avoit jamais vu enne pareille licherie.

licot, s. m., licol, longe par laquelle on attache un cheval ou une vache (*Lico* dans Jouancoux et en Rouchi. — *Gr.*, 120).

lie, s. f., lie, résidu. Il est masculin en Picard (De λίος ou λύος, lie).

liège, s. m., du liège (Ecorce du chêne qui porte ce nom).

lien, s. m., lien. Liens de paille, noués par les bouts, servant à lier le blé en bottes : faire des liens. — Lien à vaque, tenir enne vaque au lien, corde qui sert à attacher et à conduire les vaches. V. Loïen et Loïer.

Liénard, prénom pour Léonard. Défunt Liénard. Il y en a eu un dans ma parenté (Chele tour ède Saint-Liénard).

Liénoire, prénom, pour Eléonore. *Liénoire Carpentier* (Aveu de Souverain-Moulin).

lier, v. a., lier. Se dit absolument de la mise en bottes de la récolte. Il ont lié hier, i lient-è core aujourd'hui. — O va lier (De λίω, lier. — *Gr.*, 140).

liève. V. Lever.

lièvre, s. m., lièvre, gibier ; *liefe* en Rouchi, et *lieuve* en Normand (*Gr.*, 233. — De λεϐρίς ou *lepus*).

Locution : En lièvre de porc, jambon du porc frais, rôti au four ou à la casserole. — Ce mot doit signifier *levée*, partie qu'on prélève, qu'on *liève*, sur le cochon nouvellement tué. Vermesse cite, à peu près dans le même sens, le terme Montois *antelevée*.

liguère, s. f., liqueur. *Ligueur* en Rouchi (Liquère dans la *Grammaire*, p. 87).

lijant, part. prés. V. Lire.

lilas, s. m., lilas : Lilaque en Picard.

limache, s. f., limace (De λιμάς ou *limax*).

limachon, s. m., limaçon. *Limechon* en vieux boulonnais. Est encore employé en Picardie avec *lémichon* (De λεῖμαχον, limaçon). V. *Calémuchon*.

limer, v. a., limer.

liméro, s. m., numéro. Aussi Normand.

limon, s. m., boue, de λιμῶν. — Brancard, terme de charron, de λυμόν.

lin, s. m., lin (De λίνον ou *linum*). V. *Linuise*.

lincheu, s. m., linceul, drap de toile. Aussi Picard.

linge, s. m., linge (De λινῖλ, linge). Le Picard emploie ce mot comme adjectif, avec la signification de mince, fluet. *Linche* en Rouchi.

lingère, comme en français.

lingne, s. f., ligne, rangée (Enne belle lingne d'abres). — On appelle ainsi d'abord la douzième partie du pouce (ancienne mesure) ; — la ligne du pêcheur, le cordeau du jardinier, etc. — A lingne de, locution prép., à l'alignement de. — A che lingne de là, à cet endroit, ou à l'endroit, en face de cela (*Gr.*, 211).

linière, s. f., lanière, courroie.

En Picard : *lanière*, vache alainière. que l'on dit en Boulonnais *linière* (Jouancoux). V. *Annelière* et *Œuillière*.

liniu, s. m., ligneul, fil de lin ou de chanvre ciré ou poissé, dont on se sert dans la cordonnerie. En bout de liniu. Cousu aveuque du liniu (*Gr.*, 140. — De λίγνον, ligneul).

linme, s. f., lime (*Gr.*, 119).

linomple, s. f., linon, tissu de lin. *Six cornettes de linomple* (Inv. Bl. d'Oultremepuis). Est encore employé.

linotte, s. f., linotte (*Gr.*, 249).

linuise, s. f., graine de lin. *Linuisse* en Picard. *Lénuisse* en Rouchi (*Gr.*, 147).

lion, s. m., lion (De λιόν).

lipendier, **ère**, s. m., dépensier, fainéant, paresseux, coureur de cabarets. Grand lipendier (*Gr.*, 85, 88).

lire, v. a., lire, se livrer à la lecture. On conjugue : je li, tè lis, i lit, o lijons ; je lijoie ; en lijant, participe, li (*Gr.*, 115, 165, 470, 471*, 473).

lis, s. m., lis, fleur.

Lisa, prénom féminin, pour Elisa ou Elisabeth. Aussi Normand.

lisse, s. f., lisse, sorte de ficelle (De λισσή).

lit, s. m., lit (*Gr.*, 116). V. Li.

litières, s. f. pl., literies (*Gr.*, litière, 88).

litre, s. m., mesure (De λίτρα, litre).

liu, s. m., lieu, endroit (De λύη. — *Gr.*, 140).
lieuchon, diminutif, *un petit lieuchon* (Cart. Crémarest).
liue, s. f., lieue, mesure itinéraire. I demeure à enne bonne liue de chi (De λεύγη ou *leuca*. — *Gr.*, 140).
liure, s. f., action de lier, ou ligature, lien, nœud.
livraison, de même en français.
livre, s. m., livre. On prononce généralement live, mais le *r* se retrouve dans le diminutif *livret*. *Life* en Rouchi.
— s. f., poids de 500 grammes.
— **(Poire de)**, s. f., gros romain, poire pesant quelquefois une livre. *Poire de catillac*, en Normand (*Gr.*, 233).
livrer, mot français.
livret, s. m., petit livre, et par suite, comme en français, livret d'ouvrier ou de soldat. — J'ai li cha den en livret que no clerc avoit donné à men fiu, à chele école (*Gr.*, 94).
Lobez, nom propre, Lobel (*Gr.*, 85).
locataire, location, loge, logeable, loger, logette, comme en Français.
logeux, èse, adj., subst., logeur.
loïal, e, adj., loïal.
loïalemen, adv., comme en français : **loyaument**, devise des Dixmude (Rec. hist. du Boul., III, p. 303).
loïen, s. m., lien. Artésien et Rouchi. V. Lien.
loïer, v. a., lier, et absolument, lier du grain en gerbes.
Loyer en Picard : au figuré, *être loyé*, être marié (*Gr.*, 122.— De λίω).
lolo, s. m., terme enfantin, lait (*Gr.*, 167).
— **(Grand)**, sot, niais (Normand).
Lombard, s. m., mont-de-piété. Il a mis se montre au Lombard. — En Picard a le sens de frelon.
Boulogne avait jadis sa *rue des Lombards*, où se tenaient les maisons de prêt et les boutiques d'usuriers. En mettant le mot *Juif* au lieu de *Lombard*, on aura la véritable traduction du mot.
lommer, v. a., nommer, donner un nom. A' mel l'avoit lommée, dà ; mais ch'est en si certain draule dé nom que jel l'ai oublié. Dans le roman du *Chevalier au Cygne* on trouve lommer et loumer. — Rouchi, Lillois, Wallon.
Disme que l'on lomme le disme du Hamel (Reg. St-Wlmer, 1503).
lon, adv. de lieu, loin. Ch'est fort lon de chi. Courir au lon. Locution : I n'a pont allé de lon qué che verre il

étoit cassé. — Au lon du jour (*Gr.*, 481, 485*, 509, 512*).

Taindis qu'in queurt apris l' bonheur ou lon
Sans qu'in y songe, il est sus nos talon !
(H. Crinon, p. 30).

long, gue, adj., long (*Gr.*, 123, 278*).

longin, s. m., homme peu diligent, lent dans son travail et long dans ses déterminations (*Gr.*, 119).

longiner, v. n., faire le longin, lambiner, ne finir de rien.

longivale, s. m., lent, paresseux, qui ne finit de rien, qui est longtemps à se mettre en route : Long j'y vai. *Longivo* en Picard, *Longiva* en Rouchi et en Wallon (*Gr.*, 80).

longtans, adv., longtemps (*Gr.*, 321, 338, 369).

longuemen, adv., longuement.

longuêre, s. f., longueur. Par le longuêre du tans (*Gr.*, 87).

loque, s. f., pièce, vieux morceau d'étoffe. *Loke* en Picard. Locution : I quet des loques, de gros flocons de neige (*Gr.*, 121).

loquence, s. f., élocution, facilité de parler. Quez loquence ! (*Gr.*, 96).

loquetier, s. m., colporteur qui recueille les loques et en fait commerce. *Loquier* en Picard (*Gr.*, 84).

loquette, s. f., petite loque. Rouchi, Wallon et Lillois (*Gr.*, 189).

loriot, s. m., loriot, oiseau. — Compère-loriot (De χλωρίος et ὡρίον, oriot). V. Compère et Œurieulx.

lornes, s. f., oreillons. Men fiu il a les lornes (*Gr.*, lorne, 228, 242).

lorpant, adj , qui est d'une santé chancelante, sans vigueur, endormi, trainard.

lorper, ce verbe est cité dans la *Grammaire*, p. 228. Sans exemple, on ne saurait dire s'il est actif ou neutre. — *Lorpant* serait donc plutôt un participe qu'un adjectif.

lostre, s. m., fainéant, paresseux. *Loss* et *loste* en Rouchi avec le sens de polisson, vaurien, paresseux (*Gr.*, 238).

lot, loterie, comme en français (De λοξος).

louant, e, adj. Employé comme qualificatif d'un oiseau : Grive louante.

louche, s. f., grande cuillière de bois ou de métal servant à verser le potage (*Gr.*, 199. — De λύχος).

louchet, s. m., bêche à fouir. Le mot est Picard, Lillois, Rouchi et Normand.

Peu employé en Boulonnais, où l'on dit plutôt *un palot* (*Gr.*, 94). — *Un loucet.* Vente Ducrocq, 1654.

louchie, s. f., contenu d'une louche (*Gr.*, 118).

loufer, v. a., manger avidement comme font les chiens affamés. Il a eu bétôt loufé cha (*Gr.*, 145).

Ce mot dérive peut-être de *louf*, ancienne forme du nom de *loup* dans le vieux français ?

Le Rouchi a *loufetout*, gourmand, goulu, avide.

loulou, s. m., mot enfantin, pour dire *loup*, ou plutôt chien-loup.

louloute, féminin du précédent, employé comme terme de caresse envers les petites filles.

loupe, s. f. (grosses) lèvres, en mauvaise part. Le mot s'applique surtout à la lèvre inférieure. Battre les loupes, remuer les lèvres en disant des patenôtres. — Grossès loupes, apostrophe à quelqu'un qui est lippu. Al fait enne loupe comme enne vielle jument. Relever les loupes à quelqu'un, c'est le souffletter sur la bouche. Jel l'i ai foutu cha sus les loupes (*Gr.*, 145).

— **(Faire la)**, faire des grimaces. Aussi en Rouchi et en vieux français.

Comme le mot français *loupe*, tumeur, vient de λόπα.

lourd, **e**, adj., lourd (*Gr.*, 227. — De λόρδος).

lourdère, s. f., lourdeur.

lourdie, s. f., étourdissement, syncope. J'ai eu enne lourdie. Je sus censé avoir des lourdies (*Gr.*, 118, 242).

loutre, s. m., loutre. En loutre. Aussi masculin en Normand et en Picard (De λυδρίς ou λυτρίς).

louve, s. f., femelle du loup. Figurément : une femme méchante (*Gr.*, 145, 184). V. *Leu.*

loy, s. f., loi. Ch'est la loy comme cha (*Gr.*, 144).

lu, s. m., lumière.

J'ingelle d' frod sans fu, ni lu (Brûle-Maison).

lu, plur. **lus**, adj. possessif, leur (*Gr.*, 126, 167, 290, 293, 296, 297, 321*, 325*, 374).

luager, s. m., louager, qui fait métier de louer des voitures pour servir à la promenade (*Gr.*, 84).

lubie, s. f., caprice extravagant.

lubieux, èse, adj., qui est sujet à avoir des lubies.

Luchifer, s. (Lucifer. *Leuchifer* en Picard, diable).

Lucie, prénom féminin.

luer, v. a. (monosyllabe), louer (pron. lwer), donner ou prendre en location (*Gr.*, 146).

Devant les finales muettes on change *u* en *ou*, et l'on dit : je loue, tu loues, il loue, os luons, etc.—Subjonctif : que je louche, qu'os luonches. Luer enne ferme, enne maison, en cuin de terre. J'ai lué en vaquer.

Le même terme sert pour le bailleur et le preneur. — *Terres tenues à lowage*, 1509, Compte de Longvilliers. En Picard on dit encore *loage*.

— **(se)**, v. pr., se louer, s'engager au service de quelqu'un, à titre de domestique. I s'a lué de môs d'oût à maison Luis Compiengne.

luère, s. f., lueur, clarté. Raviser quelque chose à le luère, à la lumière, au grand jour. Ches candeilles de sui, cha ne donne pont enne grande luère. Tirez-vous de me luère, de mon jour (*Gr.*, 87, 147, 176).

lugeu, s. m., cercueil. Anciennes formes : *luisel, lugeul, lugeur*. *Lugeu*, est dans le *Registre de Saint-Joseph*, n° 1788. *Luisel, lusieu* et *lusi* en Picard.

lugubre, adj., lugubre (*Gr.*, 194). V. Leuâtre.

luijant, part. prés. de *luire*, luisant (De λεύσσω, je luis). V. Luisser.

luijoire, adj., fém., qui est en chaleur ; se dit des brebis (*Gr.*, 143, 147).

luire, v. n., luire, briller, donner de la lumière. Conjuguez : il luijoit, luijant (*Gr.*, 147, 165, 176, 471).

Luis, prénom masculin, pour Louis, monosyllabe. Luis Leleu, Luis Biaucamp, Luis seize, Luis dije-huit.—*Louis-Marie* se dit par contraction Lu-Marie (*Gr.*, 147, 369).

— **d'or**, s. m., monnaie d'or de 20 francs, autrefois de 24. — Généralement le mot *Luis* équivaut simplement à celui de *pièce d'or*, car, on dit, quand on veut préciser : En luis de vingt francs, en luis de dix francs, et même en luis de chent francs.

Luise, prénom féminin, Louise (*Gr.*, 147).

luisser, v. a., lisser, rendre luisant. Capiau luissé (*Gr.*, 147).

lumière et **lunatique**, comme en français.

lunmier, s. m., monstre, bête gigantesque, féroce ou vorace. En grand lunmier de truie ; en grand lunmier de tien.

lunne (pr. lun-ne), s. f., lune. Le lunne al luit ; en biau clair de lunne. Plain lunne. Nouvelle lunne. Le lunne al targe, ou al retarde. Le lunne a' se défait. Les quartiers delle lunne.

— s. f., humeur, caprice. Ch'est enne lunne qui li passe ; il est den ses lunnes (*Gr.*, 128, 259, 264). V. Belle.

lunner, v. a., regarder attentivement et curieusement. Lunner des œufs (*Gr.*, 129).

lunnette, s. f., lunette, ainsi appelée de ce que jadis les verres étaient ronds comme de petites lunes. Des lunnettes. Lunnette d'approche (*Gr.*, 129, 189).

lure-lure (A), locution adverbiale, sans façon, au hasard. Il a fait cha à lure-lure. *A lour-lour* en Rouchi (*Gr.*, 128, 242, 507).

luronner, v. n., rôder, marcher sans but, travailler paresseusement.

L'un s'en vient, l'aute s'en va,
Luronner autour des porta (B.-M., VI, 6).

Le substantif *luron*, vfr. lireau, de λιρόν, effronté, impudent, est employé dans un sens un peu moins rude. *Un fier luron*, un vrai gamin.

lusine, s. f., usine. Le mot s'est formé dans les campagnes des environs de Marquise, depuis l'établissement des usines métallurgiques de MM. Pinart et Cie. A force de dire velà l'usine ; je m'en vais travailler à l'usine, on a incorporé l'article et l'on a eu chele lusine, ches lusines (*Gr.*, 117).

lusot, adj., fainéant. Donné comme Boulonnais par M. l'abbé Corblet (d'après Griset, p. 23), m'est inconnu. Le mot est Rouchi et Lillois.

lusoter, v. n., être fainéant, faire le fainéant (Griset).

M, treizième lettre de l'alphabet, emme.

ma, voyez Me (pronom, de μά).

ma', voyez Mal.

mabre, s. m., marbre. Pierre de mabre. On appelle surtout *mabre*, une bille de pierre ou de marbre dont les enfants se servent pour jouer, à l'entrée du printemps : juer au mabre, jouer aux billes. Lillois, Rouchi, Normand (*Gr.*, 194).

— **(Froid comme en)**, rigide et glacé.

Plus froit que mabre gris (Molinet, f° 87).

mabrier, s. m., marbrier (*Gr.*, 194).

machacre, s. m. On pourrait l'écrire **machaque**. Mauvais ouvrier qui *massacre* l'ouvrage, c'est-à-dire le fait mal. Normand.

machacrer, v. a., massacrer (De μαζαχάραν, massacrer).

machin ou **machine**, s. m. f., chose, objet, dont le nom n'est pas déterminé, ou dont on ne veut (ou ne peut) pas dire le nom. Velà là en machin que je ne sai pont à quoie que cha sert, ni quement qu'ol l'appelle. Il avoient den lus mains toutes sortes de machins. Il li a donné enne certingne machine, dreûlement faite, que jen ne connoie pont. Quez dreûle de machin, de machine ! (*Gr.*, 117, 119. — De μαχινή ou *machina*).

machon, s. m., maçon (*Gr.*, 123. — De μάσσων).

machonner, v. a., maçonner.

machonnerie, s. f., maçonnerie (*Gr.*, 118).

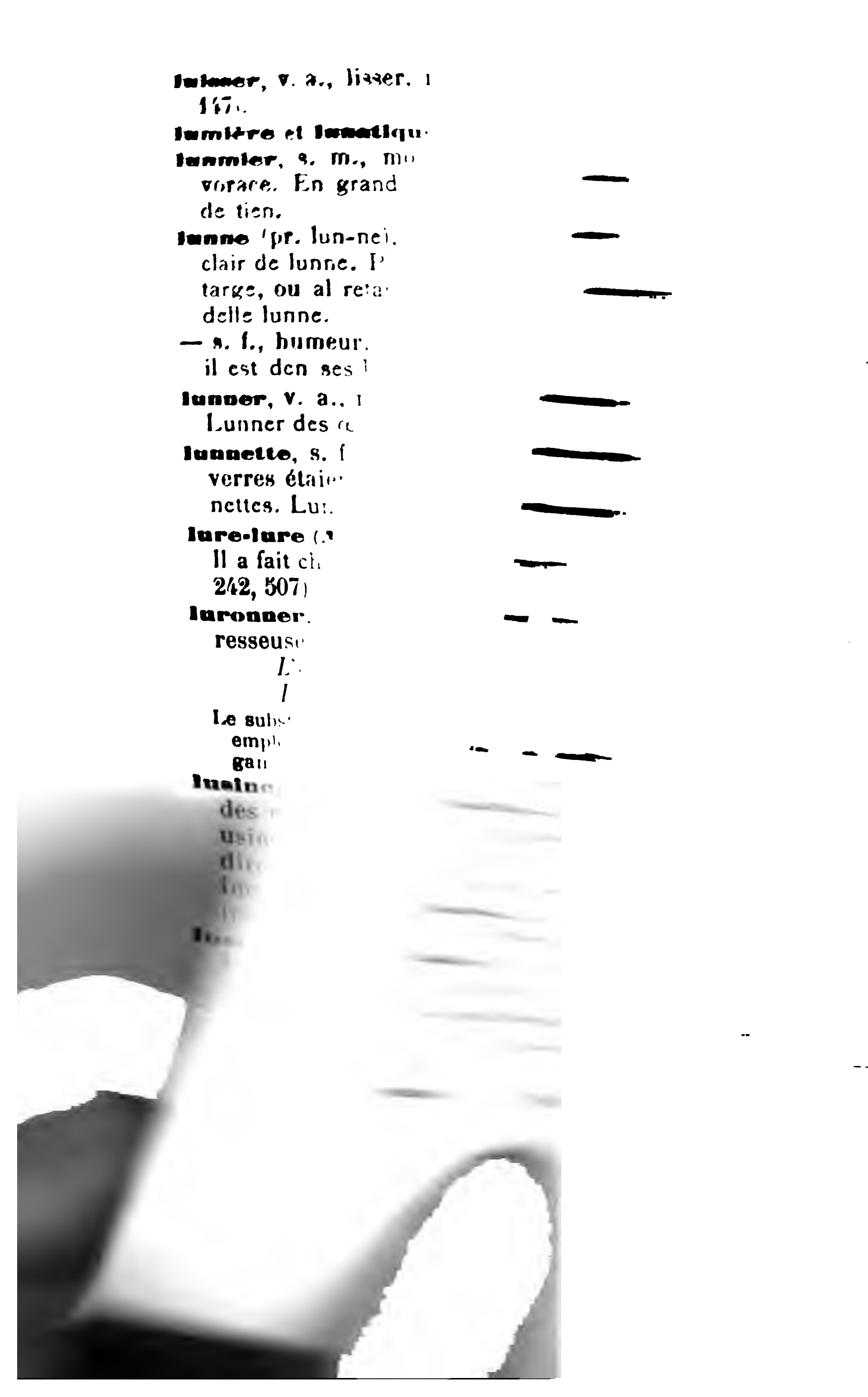
machoque, s. f., coup, heurt, contusion. Rechuvoir enne machoque (*Gr.*, 121).

machoquer, v. a., heurter un objet contre un autre, de manière à produire un choc. Ne se dit que des choses dures et résistantes, le plus souvent des pots, des bouteilles, des assiettes. Picard et Normand. *Machuquer* en Rouchi et Lillois.

machue, s. f., massue (*Gr.*, 126. — De μάσσα).

maclottes, s. f., pluriel, grumeaux. Le lait caillé est à maclottes. — Grumeaux qui se trouvent dans la bouillie (ou colle de pâte) lorsqu'elle n'a pas été bien délayée (*Gr.*, 190. — *Maquelottes* en Picard).

macot, adj., tacheté de roux (Patois de la Flandre française). *Blé roux ou macaux* (Lille).



lulmer, v. a., lisser. 1
147.

lumière et lunatiqu

lummier, s. m., mo
vorace. En grand
de tien.

lunne (pr. lun-ne),
clair de lunne. P
targe, ou al reta
delle lunne.

— **s. f.**, humeur.
il est den ses l

lunner, v. a.,
Lunner des c

lunnette, s. f
verres étaie
nettes. Lu

lure-lure (
Il a fait ch
242, 507)

luronner.
resseuse

L

l

Le subs
emp
gan

lusin
des
usi
di

magnier (*Gr.*, 219). V. Mannier.

magrez, préposition, malgré. Magrez mi, malgré moi. I' se sont mariés magrez lus gens, malgré leurs parents. Magrez tout, vos y velà venu tout de même. *Maugré* en Roman (*Gr.*, 86, 219, 242, 369, 513, 523*).

magritelles, s. f., pâquerettes, *bellis silvestris minor*.

— doubles, s. f., *bellis*, plante.

Magritte, prénom féminin, Margueritte.

maguêle, s. m., glouton, vorace. Le mot est dérivé de la locution *ma guêle*, pour dire qui ne songe qu'à emplir sa bouche. — On l'emploie surtout comme terme injurieux, en apostrophe : Ma guêle, va ! Mais on dit aussi : Ch'est en maguêle.

maguette, s. f., chèvre domestique. Dérive du flamand *ghèke*.

Marguete ou *maguète* en Picard, qui a aussi le masculin *Marguet*, bouc (*Gr.*, 189).

mahon, s. m., coquelicot, plante. *Papaver rheas*. On le dit le plus souvent au pluriel : des mahons.

Gr., 123. — A encore en Picard le sens de mêlée, tumulte : d'où *se mahonner*, se battre.

mai, s. m., le mois de mai. *Fête au mai* (*Gr.*, 80, 284). V. *May*.

maïeur ou **mayeur**, adj. subst., maire. Le féminin populaire était : *Madame la maïeuse* (Reg. Saint-Nicolas, 1675).

maignen, s. m., chaudronnier ambulant. Le mot n'existe plus que comme nom propre. J'ai connu et souvent visité un vieillard de Saint-Martin-Choquel qui portait ce surnom : Grand-père Maignen. — Voyez Ducange, au mot Magninus, et le Dict. Normand de Blosseville, au mot Magnan.

maigre, adj., maigre (*Gr.*, 220).

Mi j' viens pu maigre qu'un héron (Brûle-M., I, 1).

— subst. masc., maigre, mets d'abstinence. *Maigue* dans H. Crinon, p. 4.

maigriot, otte, adj., maigrelet. Ch'est en petit maigriot, enne pétite maigriotte. *Maiguerlot*, en Lillois, Rouchi, Normand (*Gr.*, 120).

mail, s. m., gros marteau de fer, masse (*Gr.*, 80).

maillard, s. m., canard mâle. Mot Picard, employé en Boulonnais, qui doit avoir la même origine que *maillé* et *maillure*, termes

de fauconnerie, et signifier : *paré, tacheté.* — C'est aussi un nom de famille, aussi répandu en Boulonnais qu'en Picardie.

maille, s. f., pièce de fer, d'une forme oblongue, analogue à un chaînon, tenue d'un côté par un crampon et servant à relier une porte ou une barrière, en s'insérant par l'autre bout dans le crampon d'un poteau, fermé par une cheville ou un cadenas (*Gr.*, 81).

maillot (pr. magliot), s. m., gros maillet de bois (*Gr.*, 120, 222).

maillotter (pr. magliotter), v. a., frapper, battre avec un maillot (*Gr.*, 222).

main, s. f., main (*Gr.*, 83. — Le Picard a aussi *mainée*, poignée).

— **(A)**, adv. composé (*Gr.*, 507).

Pour faire du bon ouvrage, faut être à sen à-main.

mainer, v. a., mener. Je mangne. Forme romane de *mener* (*Gr.*, 210, 417*, 418*).

mainotte ou **manotte**, s. f., petites mains, terme de tendresse ou de compassion. Chele fillette al a froid à ses mainottes ; viens récauffer tes mainottes à che fu.

Le français académique a conservé *menottes* dans un autre sens ; c'est aussi un dérivé de main. V. Menotte.

maire, s. m., maire ; anciennement *maïeur* (*Gr.*, 131). V. ce mot.

mairerie, s. f., mairie. En le quatre marie (Compte 1415).

mais, adv., seulement, dans le sens du mot anglais *but*. Il est toujours suivi de *que*. I gny a pus mais que là qu'o n'en treuve. Je nen ai pus mais qu'un. Os nen avêmes mais que pour no diner.

Le Picard dit : Je n'en ai ma qu'une (Corblet).

M. Hécart, pour le Rouchi, l'écrit de trois manières différentes : *maique*, seulement. I n' d'y a maique deux ; — et plus loin : *men*, mot insignifiant, lorsqu'il est isolé, mais qui ajoute de la force au discours : I n'en faut men qu' deux, il en manque seulement deux. I n'en faut men qu'eune, il n'en faut qu'une ; — plus loin encore : *mèque*, que : I' n' d'y a pu mèque eune, il n'y en a plus qu'une, etc. Vermesse dit de même : Je n' n'ai pu-mêqu'eune, et il fait de cela un mot composé : Pus-mê-que, rien que (*Gr.*, 131, 512).

mais, conjonction, comme en français (*mès*, dans le compte de Longvilliers).

maison, s. f., maison, habitation ; **mason** est une forme usitée dans certains villages. *Majon* en Rouchi. *Moison* en Picard. On appelle aussi *maison* la pièce principale d'une habitation, celle où se fait la cuisine et où la famille se tient habituellement. Les autres pièces sont des *cambres*, ou des *cabinets*, voire même des *salles*. No maison, chele maison ; o dînerons den chele maison, ti tè resteras den che cabinet. — Locutions : A maison, chez nous, au logis ; Viens à maison. Quand le maître veut renvoyer au logis son chien qui cherche à le suivre, il lui crie : Veux-tu passer à maison ! — A te maison, à se maison, à no maison, à vo maison, à la maison, à maison du Grand, à maison Torquat, chez toi, chez lui, chez Torquat, etc. (De μαίσων, latin *mansio*. — *Gr.*, 123, 131, 181, 313, 507). V. Mon.

maisonnée, s. f., choses que contient une maison. Le mot s'emploie toujours en mauvaise part, pour désigner beaucoup d'embarras, d'emblai, de saleté même et de misère. I gni a là enne famèse maisonnée, i' faut le vire pour savoir che que ch'est (*Gr.*, 92, 303).

maisonnette, s. f., maisonnette, petite maison.

mait, s. f., pétrin. *Maite* et *maie* en Wallon, *maie*, *mei* et *moie* en Picard, *maict* en vieux français et *mée* en Rouchi. Une mais à pétrir, compte de Tournehem, 1300 (De μαώ, je pétris. — *Gr.*, 131).

maître (ou **maite**), s. m., maître. Les ouvriers de la ferme, et souvent la fermière elle-même, disent : Che maite. Les enfants de l'école, avant qu'on leur eût fait dire *monsieur*, disaient : no maite.

Moite en Picard ; vfr. *mestre*, de μάστρος. — *Gr.*, 231.

maîtresse, s. n., n'est pas employé comme féminin de *maître*. On se sert du mot *dame :* Chele dame, no dame. — C'est un terme de galanterie qui veut dire : fille courtisée. Aller vir se maîtresse (*Gr.*, 131, 188, 231).

mal ou **ma'**, s. m., peine, souffrance, labeur, fatigue (On ne prononce pas le *l*, si ce n'est accidentellement devant un mot qui commence par une voyelle).

mal ou **ma'**, souffrance : Ma' de tête, ma' de cœur, m'a de dents, ma' de rains. J'ai mal à me tête, à mes dents, etc. I gni a des ma's que ches médecins ne peutent-è pont guérir. Ma' battant, mauvais ma', cruel ma'. Ma' de saint, épilepsie.

— fatigue : I gni a du mal à avoir, mais on y gangne de l'argent. Ch'est en brave homme, qui se donne ben du ma' pour élever se famille.

— difficulté : J'ai eu ben du mal à nen venir à bout. Il a ben du mal à vivre. — Locution adverbiale, en ce sens : *du mal assez ;* on dira : Il a du mal assez à nen vire le bout. Finirez-vous chele ouvrage là pour le vêpre, Batiste? Du mal assez ! c'est-à-dire difficilement.

— **Idiotisme** : se faire du ma' avec quelque chose que l'on mange ou que l'on boit, c'est se donner une indigestion : I s'a fait du mal aveuque en macriau. Jel l'ai mengé à contre-cœur, cha m'a fait du ma'.

— peine : si os sairêtes, que cha m'a fait de ma', quand on m'a dit que vo père il étoit mort.

— (**Dire du**) de quelqu'un, c'est calomnier ou médire : Il a dit du ma' de mi.

— (**Dire du**) à quelqu'un, c'est lui faire des reproches, le blâmer : I m'a dit du ma'.

— (**Vouloir du**) à quelqu'un, c'est avoir de mauvaises intentions contre lui, ou du moins de lui souhaiter quelque malheur.

Sans ma', ne doulère, sans souffrance physique.

mal, adverbe, mal, au physique, aussi bien qu'au moral. Velà en travail mal fait ! Cha seroit mal fait den gni en voloir, povre inochent, i nen est pont cause. Vaut miux se taire qué de mal parler (*Gr.*, 491, 499, 501*).

— se joint ainsi à d'autres verbes, à des adjectifs, à des participes, avec la signification de *maladroitement*, comme en français. Mal-agreïable, mal-accostable, mal-dijant, mal-faisant, etc.

— **-va**, s. m., mauvais sujet, vaurien. Ch'est en mal-va, des mal-va.

mal, **male**, adj., mal, mauvais, malheureux. Sais-tu que ch'est mal, che que tè fais là !

— **male allée**, maraude. Les enfants vont à le male allée as punmes, as cherijes, etc., dans les jardins d'autrui. Normand et Rouchi.

— **male entente**, mauvaise entente, malentendu. Les gens qui se disputent sont souvent en désaccord par male entente.

— **male fachon**, action de mal faire, aujourd'hui conversation criminelle, adultère. Il ont été prins en male fachon.

— **male route**, décadence, chemin de la ruine. Un fermier à qui il arrive beaucoup d'accidents successifs est dans le male route.

— **male sance**, malchance, malheur : Quelqu'un qui arrive trop tard à un rendez-vous d'amis, s'écriera : Quez male sance !

Les autres mots, dans lesquels entre le mot *mal*, s'écrivent en un mot et se trouvent à leur ordre alphabétique.

malade, adj., malade. Quelques-uns prononcent *malate*. — On dit aussi comme en Picard et en vfr.. *maladiu*, pour *maladif* (*Gr.*, 78. — De μαλάδδω, je suis malade).

maladrie, s. f., maladrerie. *Le maladrye de Marquise* (Compte de Longvilliers). Le mot est encore employé en Picardie.

malaidabe ou **malédabe**, adj., impotent, maladif, qui a de la peine à se mouvoir, ou à s'aider de ses membres. *Malaidiant*, infirme (Corblet).

malaisé, ée, adj., difficile, *malaisiu* en vfr., doublet de

malaju, adj., malaisé. V. *Aju*.

malapatte, adj., maladroit de ses mains.

malavisé, ée, adj., au sens français.

malbati, adj., mal tourné, mal fait. En Picard on dit *ma-ouré*.

malette, s. f., panetière, sac, poche portative dont les bergers se servent pour emporter leur pain avec eux dans les champs. Corblet lui donne la signification de *hotte*.

Le mot malette dérive du vieux français *male*, sacoche, valise, besace, d'où est venu le mot actuel de *malle* (Chevallet, I, 476.) — (*Gr.*, 189. — De μάλλη, malle).

malhère, s. m., malheur, accident. En malhère est vite arrivé. Il a du malhère. Quez malhère ! (*Gr.*, 87).

— **(A)**, préposition (*Gr.*, 528).

malhéreux, féminin **malheurèsé**, adj., malheureux (*Gr.*, 138, 278).

malhonnête, adj., incivil.

malice, s. f., malice, espiéglerie. Il a trouvé cha den s' sa al malice (Hécart). *Maliche* en Picard.

malifiche, s. m., maléfice. Le mot est dans Dezoteux :

Après cha té t'en souvara
D' m'accuser d' malifiche (I, 7) ;

mais je le crois calqué sur le français plutôt que populaire.

malin, **malingne**, adj., malin, malicieux. Il est malin. Ch'est en malin. Che nen est enne malingne ! Malin comme en ficheux. Gros malin, va ! (*Gr.*, 119, 211, 278).

malinot, adj., finement malin, qui cherche à dissimuler ses malices. Il est malinot (*Gr.*, 120).

malléable, adj., au sens français (*Gr.*, maléable, 191).

malot, s. m., bourdon, *apis agrorum*, insecte. En nid de malots ; du miez de malots.

— Au figuré homme ou femme qui gronde sans cesse ses domestiques ou employés (Wallon).

On n'entend pont che qu'i dit : ch'est comme en malot den enne bouteille (*Gr.*, 120).

Plus timemus vivos malos
Que vueppes ne que gros mallos (Molinet, f. CIV$^{v°}$).

malotard, s. m., qui a l'habitude de maloter.

maloter, v. n., grommeler, criailler. Quoi que tè malottes-là den tes dents ? Toujours i' malotte. — M. l'abbé Corblet le donne comme patois de Béthune avec le sens de contrarier, tourmenter. Il est aussi Rouchi, Wallon et Lillois.

— v. a., réprimander à temps et à contre-temps. Du matin au vêpre al malotte ses domestiques. Che maite i m'a malottée en peu trop fort aujourd'hui.

malpropre, adj., sale.

Mamable, prénom pour Amable.

manant, s. m., habitant de... *Les magnans et habitans de.* . (Plaids de Lenclos, 1460).

— s. m., vfr. *manan*, de μανχν, homme de rien, esclave.

manceron, s. m., manchon. *Un manceron servant à home* (Vente Ducrocq, 1654). Godefroy donne *mancheron*, avec le même sens, à Boulogne.

manche, s. f., manche, en tant que poignée, aussi bien que comme vêtement du bras. I faut remettre enne manche à no ramon, à chele pelle, à che fourquez. *Mainche* en Picard. Le manche dè me casaque al est déquirée.

On portait autrefois des *manches* distinctes des habits et quelquefois d'une autre couleur (*Gr.*, 155, 199, 249).

J'ai un grand mouchois d'indienne...
Et eun' pair' d' manches ed' persienne (Dez., III, 11).

mancheron, s. m., bras de la charrue, du binot, etc., servant à les conduire ; aussi bras d'une brouette. Dérive de manche. Lillois et Rouchi (*Gr.*, 123).

mandat, s. m., au sens français.

mande, s. f., manne, panier. Notre patois est plus voisin des origines que le français, car l'anglo-saxon dit *mand*, le hollandais *mand*, et l'anglais actuel *maund*. De même en Normand, Rouchi, Wallon et Lillois.

Gr., 82, 154, 156. — *Manne*, vfr. *mande*, est le même mot que *banne*, panier, le *b* et l'*m* permutent sans cesse (J. Espagnolle). — *Payé pour 2 mandes 18 deniers* (Compte de Longvilliers).

mandelée, s. f., contenu d'une mande (*Gr.*, 92).

mandelette, s. f., petite mande (*Gr.*, 189).

mandélier, s. m., fabricant de mandes (*Gr.*, mandelier, 84).

mandequin, s. m., grosse mande, mannequin.

En Picard ce n'est qu'une petite *mande* (*Gr.*, 119).

mangonner (se), v. pr., murmurer, se plaindre, grommeler. En Picard, *mangonner*, bredouiller.

maniemen, s. m., maniement, action de manier. Avoir de l'argen en maniemen, à manier.

manière, s. f. (manière ; en Picard *magnière* et *mangnière*).

manigance, s. f. (sens français. *Maligance* en Picard).

manique, s. f. (poignée ; vfr. *manicle*, bracelet).

mamman, s. f., maman, mot enfantin ou de tendresse, synonyme de mère (Maman, de μάμμα, latin *mamma*). V. Mémen, Mémère.

manmeselle, s. f., mademoiselle.

mannée, s. f., quantité de blé que l'on envoie au moulin pour le faire moudre, et que le meunier rend à son client après qu'elle a été moulue. Os avons envoyé no mannée à che molin ; che mannier i nos a rapporté no mannée ; acater mannée. Donner enne mannée à des povres gens. Enne mannée est bêtôt partie, quand on est huit ou dix à tirer desus, et qu'on n'a que che pain pour vivre (*Gr.*, 92, 352).

— **(Cache-)**, s. m. (chasse-mannée ; domestique du meunier qui va, à dos de cheval ou en voiture, chercher la *mannée* à domicile).

mannier, s. m., meunier, artisan qui conduit un moulin. *Magni* en Picard. *Monnier* en Normand.

On n'épargne pas les quolibets aux meuniers, parce que, ayant l'habitude de se payer eux-mêmes, en prélevant une certaine quantité de farine sur chaque *mannée*, on suppose charitablement qu'ils sont quelquefois tentés de prendre plus que leur droit. Ainsi l'on appelle Pâque as manniers, le dernier jour du temps fixé pour la communion pascale, parce que, disait-on, les meuniers ne finissaient jamais de recevoir l'absolution. Ches manniers, ch'est tous voleux ; ch'est en foutu métier.

Anciennement on écrivait *magnier, mangnier, munier* et *mugnier*. Les magniers de Bouloigne, compte de 1339.

— Locution : noïer le mannier, c'est mettre dans la mannée, lorsqu'elle est au pétrin, une trop grande quantité d'eau. Aussi Rouchi.

— **Idiotisme** : les enfants appellent du nom de *mannier* certains hannetons dont le dos est tacheté de gris. Quelques-uns disent que c'est le hanneton mâle (*Gr.*, 84, 373).

manocque ou **ménocque**, s. f., niches à pigeons. Rouchi et Lillois (*Gr.*, manoque, p. 121).

manœuvre, s. m., ouvrier aide-maçon, etc. « *A Pierre Le Roux, maçon, et son manœuvre* » (Eglise Samer, 1601).

manoïelle, s. f., manivelle (*Gr.*, 140, 188).

manoir, s. m., manoir. *Che catiau du Manoir*, à Hesdin-l'Abbé. V. *Corti*.

Manon, prénom féminin, pour Marie-Antoinette.

manouque, s. f., femme sotte et sans cervelle : terme

injurieux. Povre manouque ! Ch'est enne manouque (*Gr.*, 145).

manouvrier, s. m., manouvrier (Ecrit *menouvrier*, dans le compte de Longvilliers).

manque, s. m., faute. Che n'est pont manque qu'il a ben de quoi (*Gr.*, 82, 250).

— préposition (*Gr.*, 528).

manquer, v. n., faillir, faire défaut. I ne peut que manquer. I s'en manque, il s'en faut.

manteau, s. m., vantail, vantaux d'une porte. *Vieille porte du chœur à deux manteaux* (*Mém. Soc. Acad.*, XVII, p. 392). Le mot est conservé en Picard.

mantelet, s. m., vêtement de femme, sorte de manteau à capuce (*Gr.*, 94).

Mantez, nom propre, Mantel (*Gr.*, 85).

mantiau, s. m., manteau. Lillois, Normand, Rouchi.

Un mantiau de taffetas (Invent. Levrien, 1630).

Manuel, prénom masculin, pour Emmanuel. Manuel Caux, Manuel Pruvost.

maquaille, s. f., mangeaille, chose à maquer. Aussi Normand (*Gr.*, 80).

maque, s. f., coup, généralement violent coup de poing asséné sur quelqu'un. Jel li ai foutu enne maque. Il a rechu se maque (*Gr.*, 78).

En Rouchi *macque* et *maque* sont la partie du fléau qui frappe le blé, ou un bâton qui a une boule au bout.

maquefer, s. m., mâchefer, scories.

maquelle, s. m., diminutif de maque ? On dit à Lille, selon Godefroy, *maquelette* pour petite massue (*Gr.*, 188).

maquepain ou **mâchepain**, s. m., cloporte. Aussi appelé *patte-pain*, ou *passe-pain*, ou *pas de pain*, autrement *cochon de Saint-Antoine*. Cette dernière dénomination appartient également au langage populaire de la Champagne.

Anciennement surnom : *Jehan Daguebert, dit Macque-pain* (Saint-Wlmer, 1503).

maquer, v. a., mâcher, manger (De μασχῶ).

maquerlau, s. m., maquereau. V. Macriau.

maquignage, s. m., action de maquigner. Quelquefois bouchée *maquignée* et rejetée. *Maquignage* et *maquigner*,

qui suit, s'emploient aussi pour dire : parler entre ses dents, d'une manière peu intelligible. Je n'entends ren à tout ten maquignage.

maquigner, v. a., mâcher et remâcher sans finir d'avaler ; mâcher du bout des dents.

Dans le sens de parler entre ses dents : Quoique tè maquingnes-là, comme cha (*Gr.*, 212).

maquignon, s. m., pain d'une livre, selon Corblet. *Quignon*, en vfr., gros morceau de pain. On pourrait l'écrire *maquillon*, puisqu'on a le verbe *maquillonner*, mâcher avec difficulté.

— s. m., marchand de chevaux. Peu employé en ce sens. Vient de *mangonium*, qui dérive de μάγγανον, tromperie.

maquoire, s. f., mâchoire. M. Le Roy donne *maquoirée*, fluxion sur la mâchoire, qui ne me paraît pas bien authentique (*Gr.*, 143).

marais, s. m., marais (Anciennement *marès*).

maraude (pr. *mareude*), s. f. *Aller à le maraude ;* augmentatif de *grapiller*. V. *Mal-allée*.

maraudeux, s. m., maraudeur ; voleur de champs, de jardins et de basses-cours (De μάρος ou μιαρός, coquin, canaille).

marchand, s. m., comme en français, et surtout dans le sens de marchand de bestiaux, vaches ou poulains. *Merchand* en Picard.

marche, s. m., mars, troisième mois de l'année.

Gris marche i n'a jamais demandé sen pain (Proverbe), pour dire que du temps gris, dans le mois de mars, n'est pas défavorable à la moisson.

Les marches, grains de marche, sont : le blé de marche, les avoines, fèves, orge, scourgeon, etc. — Semer des marches, des biaux marches, coper ses marches, les rentrer, etc. Le mi-marche (*Gr.*, 226).

Notre-Dame marchesque, Notre-Dame de mars, l'Annonciation, 25 mars (Cartul. de Crémarest).

marché, s. m., marché. *Marquié* en Picard. Anciennes formes Boulonnaises : *marcié*, *marchié*, *marchiet*, *marcais*, *marquès* et *marquet*. Ces trois derniers exemples sont employés pour désigner un *marché de terres*.

mardienne, interjection, sorte de jurement (*Gr.*, 242).

mardouble, interjection, jurement déguisé. Mardouble-ès-cha ! Si tè me fais mettre en colère, tè vas vire ! (*Gr.*, 242).

mare, s. f., mare ; excavation remplie d'eau dormante

dans les bois ou dans les champs. La définition donnée par l'Académie convient aux *flots* des fermes ou des hameaux, servant d'abreuvoirs. Les mares ne sont d'aucune utilité (*Gr.*, 79. — De μάρα).

marécage, au sens français.

marée, s. f., quantité d'urine qu'une personne évacue en une fois. Picher enne marée. Le mot dérive de *mare* et signifie, en cette spécialité, une *flaque*. En vfr., *marée* signifie grande quantité (*Gr.*, 92).

margaïe, s. f., femme débauchée. *Margaye*, employé par J. Henry dans la Parabole B (*Gr.*, 19), doit être un dérivé de *margot*, peut-être *margaie* pour *margaille*, troupe de *margots*. Aujourd'hui inusité. Dans son Dictionnaire manuscrit on lit : margaie, margot.

margoulette, s. f., pièce de harnais. — Se prend aussi pour menton, mâchoire, gosier, gorge, comme en Rouchi et en Wallon (*Gr.*, 189).

margousser, v. a., caresser, bichonner. Je n'ai pont bonne idée de chele fille-là ; a' se laisse trop margousser par ches jonnes gens. Il est toujours là à le margousser.

marguillier, s. m., sens français. Formes anciennes en Boulonnais : *Marguelizier* et *marguеligier* (Samer, 1601), *mairgliers* (Saint-Nicolas), *marglisiers* et *marglissiers* (Longvilliers), *merigliers* (Crémarest).

mariage, s. m., mariage. — Locution : Quand une servante choque deux bouteilles, deux verres, deux gobes, sans les casser, elle dit : *J'ai failli faire mariage.*

Marianne, prénom, Marie-Anne (*Gr.*, 83).

mariant, e, adj. subst., l'homme ou la femme qui se marie. Le mariant ch'étoit en viu' garçon et le mariante enne jonne vève. *Marieu* en Picard (*Gr.*, 141).

maricha, s. m., maréchal ferrant. J. Henry donne *marécha*.

(*Gr.*, 271, 286. — *Baillé au marissal pour des patins, 3 sols 6 deniers.* — Cœuilloir A. Disquemue. — De μάρισσκάλος).

marier, v. a. (unir, allier).

— **(se)**, (v. pr., au sens français).

maringne, s. f., variante du mot *marongne*, culotte (*Gr.*, 211, et marringne, 41, 211).

marionnettes, s. f., comme en français.

marle, s. m., marne, glaise. Le mot paraît être d'origine celtique (Chevalet, I, 243). Aussi Picard, Normand, Lillois, Rouchi, Wallon.

Vfr. *male*, de μαλία γῆ ; le *marli* a la même source.

marle, adj., mâle, masculin. Des marles et des femelles.

Trente-huit escus d'or, tels escus que LXVI *pour le marle* (Cart. Crémarest).

marler, v. a., marner (*Gr.*, 228).

Guillaume Bonnatacque tient 2 mesures de terre à charge de les marler (Cœuilloir P. de Disquemue, 1630).

marlière, s. f., trou au marne (*Gr.*, 88. — Les marlières de Millembercq, à Outreau).

marlon, s. m., morceau de craie, de marle blanc. *Merlon* en Picard pour moellon (*Gr.*, 123).

marmot et **marmouset**, comme en français. *Mermot* en Picard.

Le verbe *marmouser*, murmurer, gronder, est resté en Picard.

marongnes, s. f., culottes, pantalon, haut de chausses. Le Roy, comme Dezoteux, donne : *maronne*.

J'ay trois paires de maronnes (Dez., III, 7).

A Etaples et à Dannes, au XVIe siècle, on appelait les matelots : *des marronniers*. En vfr. *maronnier* était synonyme de corsaire et *maronner*, voulait dire : aller sur mer, piller. En Boulonnais le mot signifie plutôt *porteur de maronnes* ; on sait que les pêcheurs portent, par dessus leurs grandes bottes, des fausses-culottes, qui sont de vraies maronnes (*Gr.*, 212).

maronner, v. n., murmurer, marmoter, rager. Aussi Picard et Lillois. *Méroner* d'après Hécart, qui donne un exemple de *marroner*, en français. V. *Méronne*.

marotte, s. f., épi du roseau.

marque, s. f., marque. En Boulonnais on appelle marque la soixantième partie de la *somme* de bois.

Gr., 228. — De μέρχω, je marque. — Notons en passant que le village de Marcq ou Mark, près Calais, s'écrivait anciennement *Mercq*.

marquer, v. a., marquer, porter en compte, tenir note, mettre en note (*Gr.*, 228).

marqueux, adj., marqueur.

Marquin, prénom masculin, diminutif de *Marc*, petit *Marc* (*Gr.*, 119).

marrache, adj., mou, marécageux, humide et collant, sans consistance. Se dit de la terre cultivée : Chele terre là al est marrache.

En Wallon *marache* signifie vase, limon.

Flamand *marasch*, marais : « On dit en général de tout ce qui sent le marécage : cha sent l' marache. » (Hécart).

marron, s. m., fruit du marronnier (De μάρων ou μάλων, châtaigne).

marronnier, s. m., arbre. Le plus connu est le marronnier d'Inde. Il n'y a guères en Boulonnais que des châtaigniers non greffés.

marselle, s. f., arbuste, viorne, *viburnum lentana*. L'opinion populaire prétend qu'il était défendu autrefois de se servir de *marselle* pour faire des *hars*, parce que, dit-on, tout ce qui est lié avec les tiges de cette plante ne peut jamais se défaire. Ce sont des *hars* qui ne se brisent point ; et en cas d'incendie, on ne pouvait sauver aucune partie d'une maison dont la couverture (en chaume) aurait été liée avec de la *marselle*, parce que les liens résisteraient à tous les efforts employés pour la détruire, de sorte qu'il serait impossible de faire la part du feu. Est-il vrai que cette défense ait été jadis formulée ? Par qui et comment ? (*Gr.*, 188, 229, 242). V. Hart.

marteler, v. a., marteler (*Gr.*, 420).

martelet, s. m., petit marteau.

martiau, s. m., marteau. J'ai des pieds comme des martiaux, c'est-à-dire : froids et glacés. Froid comme le martiau de Saint-Eloi (*Gr.*, 149, 242).

martinet, s. m., hirondelle noire, à courte queue.

— s. m., lanières de cuir, montées sur un manche, servant à battre les habits.

martyr, subst., au sens français. — Au figuré : *En povre tiot martyr*, un pauvre enfant souffreteux.

martyrologe, s. m. *Marteloge* en vfr. *Matreloge* en Boulonnais.

masière, s. f., escarpement, digue, au bord d'un bois, d'un fossé, d'une rue encaissée, d'une rivière. Ches foirèses i' font lu nid den ches masières. Du pain qui a été cuit à l'encontre de ches masières (murailles), den che four (*Gr.*, 88, 507).

— (**A**), adv. composé (*Gr.*, 507).

masingue, s. f., mésange, petit oiseau. Hécart dit que « les enfants poursuivent les mésanges parce qu'ils croient qu'elles ont vendu le bon Dieu ». En Boulonnais,

on dit qu'elles ont par méchanceté dégratté les pieds du bon Diu, sur la croix. *Mazingue*, à Lille, et *masinque* en Rouchi et Wallon (*Gr.*, 119).

mason. V. Maison.

masque, s. m., **masquer**, v. a. (De μάσκη). Au sens français.

massacre, s. m. Au figuré : enfant qui casse et brise tout. Se dit aussi en Picard (De μαζαχάραν, massacrer).

masse, s. f., comme en français.

massi, e, adj., massif, massive. Se dit, par exemple, du pain qui n'est pas bien levé : Che pain-là il est massi (*Gr.*, 116).

mastic, s. m., espèce de ciment onctueux servant à poser les vitres, carreaux, etc. (De μαστίχη).

mastiquer, v. a., joindre ou coller avec du mastic.
— v. a., action de mâcher.

mastoque, adj., lourd, épais, informe. — Se dit des choses : Ch'est mastoque (*Gr.*, 121).

mastrapille, adj., qui a du mal à marcher, impotent. Il est tout mastrapille (*Gr.*, 118).

masure, s. f., masure, cabane.

C'était jadis, comme aujourd'hui en Picardie, une mesure de terrain, tenant le milieu entre le *courtil* et le *manoir*. — *Une masure contenant trois mesures* (Aveu de Souverain-Moulin). Dans certaines parties du Boulonnais on disait dans le même sens *maset* ou *mazet ;* un tel *tient ung petit maset contenant un tiercheron de terre ;* — un autre *tient deux petis mases non amasés tenant en son auwe* (Rapport de Boubers, 1453). *Un petit maset* (Cartul. Crémarest). V. *Corti.*

masurette, s. f., diminutif de masure.

mate, adj., mat, fatigué, accablé par la chaleur (*Gr.*, 79).
Je n' cédray qu'étant mate (Dez., I, 4).

matelas, s. m., matelas. — *Un mantelat* (Invent. de Disquemue, 1640). — *Ung mauvais matras* (Invent. de Levrien, 1630. — De ματταλάσιον, laine pressée).

matelot, s. m., matelot, pêcheur (De ματήλλως, par métathèse, pour μαλλῶτης).

matelote et **matériel**, comme en français.

Mathiu, prénom masculin, Matthieu. Mathiu-salé, Mathusalem. Viu comme Mathiu-salé. Aussi en Wallon, Lillois et Normand. *Matusalès* en vieux français.

matin, s. m., matin.

— adv. de temps. Ed bon matin. Au matin (*Gr.*, 487, 490, 509, 510).

matinée, s. f., durée d'un matin. Il a plu tout le matinée (*Gr.*, 92).

matines, **matingnes**, s. f., office de la nuit. Le nuit du Noez, à matingnes.

matineux, **èse**, adj., matinal, qui se lève de grand matin. Os êtes ben matineux, aujourd'hui (*Gr.*, 138).

maton, s. m., grumeau, caillots. Au fond sont les matons (*Gr.*, 123. — De ὀματόν, coagulé).

matonner, v. n., grummeler, se cailler, former des caillots. Vo lait il a matonné.

— **(se)**, v. pr., *che tams i se matonne*, le ciel se couvre de petits nuages. Aussi Picard (Ledieu).

matrice, s. f., terme d'anatomie. V. Merri.

matronne, s. f., sage-femme.

maudire et **maudit**, au sens français.

maues, s. f., mauves, plante médicinale (*Gr.*, maue, 134).

maurre. V. Mœurre.

mauvais, **e**, adj., mauvais, c'est-à-dire le contraire de bon, au sens moral et au sens physique. En mauvais homme, prononcé avec ou sans union de l'*s*. En tien mauvais, chien enragé.

En Picard *mawais* ou *maois*, *maoise*. Vfr. *mois* et *maves*, de μοῖος ou μαφίος (*Gr.*, 131).

mauvaisetée, s. f., méchanceté. Il est d'enne mauvaisetée qu'on ne peut pont lel approcher (*Gr.*, 92).

Maxent (Saint-), nom propre ; à Desvres, on l'écrivait **S. Macheu**, aux XVIIe et XVIIIe siècles (Notes sur Desvres).

may, s. m., le mois de mai. *Moi* (*moé*) en Picard.

— s. m., branche d'arbre que les jeunes gens piquent dans le toit de chaume, ou plantent en terre devant la maison de la jeune fille qu'ils recherchent. Selon l'essence employée, le *may* est signe de flatterie ou de moquerie. V. *Emmaîer* et Jouancoux, II, p. 196.

mazette, s. f., ouvrier maladroit.

me, adj. possessif. *Me* pour *men* (*Gr.*, 104, 295*, 296*, 297, 299, 310, 315-318). V. *Men*, *Mes*.

méchant, **ante**, adj. V. Méquant.

méchon, s. f., moisson. — Prendre du blé à le **méchon**, c'est se charger de le moissonner pour autrui, en prélevant sur le produit de la récolte un salaire en nature équivalant à huit, neuf ou dix bottes du cent. — C'est ordinairement la signification des autres mots de la même famille.

La meschon de blez, et *la messon prochaine* (Plaids de Lenclos. — *Gr.*, 123, 262, 406, 411).

méchonnage, s. m., action de *méchonner* (*Gr.*, 78).

méchonner, v. a., moissonner, faire la moisson. Du grain qui a été ben méchonné est celui qui a reçu en temps et heures tous les soins qu'exige la situation (*Gr.*, 325. — De ἀμάσσων, moissonner). V. Fenaches.

méchonneux, s. m., moissonneur. — Dans mon jeune temps, les domestiques de ferme, employés à la moisson, rivalisaient à qui, de deux exploitations voisines, finirait le premier, soit de faucher, soit de lier et de rentrer les grains. Lorsqu'une équipe était en retard sur l'autre on allait leur planter, au beau milieu de leur champ un *méchonneux*. C'était un mannequin, vêtu de vieilles défroques (trop grossier pour qu'on puisse le décrire). (*Gr.*, 139, 262).

médale, s. f., médaille (*Gr.*, 78. — De μετάλλου μίμημα, image de métal).

médecin, **médecine**, comme en français. *Merchin* et *merchinne* en Picard.

Médet, prénom masculin pour Amédée. *Médée* en Normand.

médiocre, adj., sens français.

médijant, part. de *médire*, médisant.

méfianche, s. f., méfiance.

meillère, adj., meilleur. Ch'est le meillère honme du monde. Donnez me enne bouteille de vin, du meillère qu'os avez (*Gr.*, méliêre, 87).

On dit aussi **meilleux**, mais je crois que c'est du français travesti. Le meilleux de tout (*Gr.*, 260, 308, 309, 360).

Trente six septiers de blé et 36 s. d'avaine... du milleur grain après les semences (Compte de Longv.). — *Une mesure de bois, ne du pieur ne du melleur* (Ibid.).

mélasse, s. f., comme en français. *Mélasse*, s. m., en Picard.

mêle, s. f., meule à aiguiser, meule de moulin (De μύλη).

melle. V. *Merle.*

mellleu, s. m., milieu. *Environ le mellieu d'une piece de terre* (Titres du Hert, 1583). V. *Meillère.*

mémen, s. f., forme joviale du mot *manman*. Est employé avec une nuance de mépris : Ch'est enne povre mémen, une femme sans courage, qui se néglige.

mémère, s. f., terme enfantin, pour désigner une mère, et surtout la grand-mère, ou même en général une vieille femme. Aussi Rouchi (*Gr.*, 279).

mémoire, s. f., mémoire, souvenir. Locutions : Je nen érai mémoire, je m'en souviendrai. Te nen éras mémoire, tu t'en souviendras. Je nen n'ay (pr. jen' n'ay) pu mémoire, je ne m'en souviens plus.

men, **me**, **mes**, pron. poss., mon, ma, mes. Men homme (pr. m'n homme), men fiu, men père ; men anme (pr. m'n anme), men ainette (d°). — Me fenme, me sœur, me fille. — Mes amis, mes frères, mes parents, mes tantes, mes berbis (*Gr.*, 95, 170, 171, 289, 291, 295, 298, 299).

ménache ou **ménace**, s. f., menace (*Gr.*, 198).

ménacher, v. a., menacer. Dezoteux écrit *men'cher.*

ménage, s. m., ménage. Tenir ménage ; se mettre ou vivre à sen ménage ; en ménage, une famille. Faire sen ménage, s'occuper des choses du ménage, se dit des occupations ordinaires des femmes, à l'intérieur. — I' sont à ménage, à lu ménage, ils forment une famille indépendante.

On entend aussi par *ménage* l'ensemble des objets qui font l'aménagement d'une maison : I gni a là dedens en fameux ménage, des pots, des assiettes, du linge plain des amares, tout tant que ch'est assez : quez biau ménage ! (*Gr.*, 78. — De μιγνάζω, habiter, demeurer).

Quand os s'rons à no ménage
J'érai ben son éd' Frenchois (Dez., III, 18).

ménager, s. m., pauvre ouvrier, chef de ménage, petit cultivateur (*Gr.*, 84). V. Jouancoux, II, p. 173.

menbre, s. m. (membre, partie du corps. Cha me tient den tous les menbres).

menchois, s. m. (pétrin en forme de fond de cuvier, servant à délayer la pâte. Le menchois diffère de la mait en ce qu'il est de forme ronde, tandis que celle-ci est quadrangulaire. L'usage du menchois tend à disparaître. — Os faites core le pain den en menchois. — Tiens ! os connoissez cha, vous ! Ch'est en meuble à l'ancienne mode. Je lis *minchois* dans un ancien inventaire de mobilier à Desvres en 1660. *Méniau* en Rouchi (*Gr.*, imprimé meuchois par erreur, 143).

Un meincoir servant à faire pain (Vente Ducrocq, 1654). — *Deux menchoires et trois petites cuvelettes* (Inv. P. de Disquemue).

mener, v. a., mener. La conjugaison en est tout à fait capricieuse, et se modèle en grande partie sur celle usitée dans le vieux français. Le futur i' marra, se trouve déjà sous la forme *merra* dans les *Lois de Guillaume*, § 4 (*Gr.*, pp. 417, 418).

Locutions : mener le carue ; mener en étalon, en être le conducteur. — Mener en ma', être atteint d'un mal depuis longtemps : I gni a longtans qu'i' mangne che ma' là.

Qui mangne des bêtes, mangne sa vie (Proverbe), celui qui conduit des animaux est exposé à des dangers. V. Mainer.

ménétrier, s. m., ménétrier (Anciennement *ménestrel*, de μενηστῆρ).

mengeage, s. m., restes, débris, miettes, traces quelconques qui indiquent qu'une chose a été mangée. Ch'est du mengeage de rats, de souris, de mites, etc.

mengeaille, s. m., mangeaille (*Gr.*, 78, 80).

menger, v. a., manger. Quelques-uns disent *mainger* (comme en Picard, Lillois et Wallon).

— substantif, du menger as oujaux (*Gr.*, 260, 305).

Locutions : Jel le mengeroie à dents, c'est-à-dire je suis tellement furieux contre lui que je le déchirerai avec les dents (*Gr.*, 159, 288, 314, 322, 325).

Menger de caresses ; — mengé as poux ; — objet mengé as vers. — Mengé, rongé en quelqu'une de ses parties

par l'usure ou la vieillesse (Même origine que *mier*. Voir ce mot).

Eun' fois qu' j'ay mengé l' caudiau (Dez., III, 5).

mengeux, èse, adj. subst., mangeur. Mengeux de biche, les gens de Samer. — Mengeux de pavés, les gens de Desvres.

menme ou **même**, adj., même, identique, semblable. Li menme, ti menme, mi menme (*Gr.*, 96, 168, 430).

— **(Le)**, avec son complément par *de*. Le même ou menme d'hier. Il a le même air de ses sœurs (Vfr. *mesme*, de μέσμα).

ménottes, s. f. pl., chaîne pour entraver les mains des prisonniers. *Manote* en Wallon. De μαννος, anneau. — Dans la *Grammaire*, p. 190, on trouve *menotte*, au singulier, probablement pour *mainotte*.

mentérie, s. f., mensonge. I m'a conté enne mentérie ; tout cha ch'est des mentéries. *Mentirie* en Picard, *mintirie* en Lillois, *mentrie* en Normand (*Gr.*, 118, menterie).

menteux, èse, adj., subst., menteur, menteuse. En Picard le féminin est *mentoire* (*Gr.*, 138, 278).

mentir, v. n., mentir (*Gr.*, 432, 433*).

menton, s. m., menton. Baloncher le menton, manger (*Gr.*, 123).

mentonchez, s. m., mentonchel, petit menton. Le mentonchez de chele baïe (*Gr.*, 86).

menujer, s. m., menuisier (*Gr.*, 84, 165).

Menusier et *menuserie*, en Picard. — *Isaacq Crouy, maistre menugier* (Reg. Saint-Nicolas, 1668).

— v. a., travailler à des ouvrages de menuisier.

Vfr. *menuso* ou *minuso*, de μινύσω, je menuise.

méprendre (se), v. pr., se méprendre, se tromper. Se conjugue sur prendre. Os vos méprendez, i s'a méprins (*Gr.*, 203, 459).

méprijer, v. n., mépriser. On dit plutôt *déméprijer* (*Gr.*, 225. — De μεσπροΐζω).

méprinse, s. f., méprise (*Gr.*, 120).

méquant, mauvais, faible, de pauvre nature, de mauvaise santé (Le Roy l'ortographie : *mécant*). Du méquant grain, du méquant bien, des méquantes terres, en méquant dîner. Chet honme-là est ben méquant. Il a enne

méquante fenme (*Gr.*, 81, 82, 279, 325. — De μαχᾶν, chicaneur, querelleur).

méquant, déplacé, blessant, injurieux. Dire à quelqu'un des méquantes raisons, c'est lui dire ce qu'il n'aime pas à entendre, ce qui le blesse ou lui est peu agréable (*Gr.*, 281, 284).

Godefroi de Bouillon devant recevoir la visite de Cornumarant, roi des Sarrazins, qui venait pour l'espionner, réunit autour de lui une élite de brillants chevaliers, pour que l'ennemi ne se vante point :

Qu'il m'ait ichy trouvé ung homme meschéant
(Cygne, 4094).

Et en effet, à la vue de Godefroi, le païen déclare que s'il perd son royaume par le fait d'un tel homme, il ne l'aura pas perdu *par un mesquant* (Cygne, 4281).

méquantez, telle, adj. (pour méquantel), diminutif de *méquant*. Vo fiu il avoit l'air tout méquantez ; — vo fillette al est méquantelle (*Gr.*, 86).

méquine ou **méquingne**, s. f., servante, cuisinière, femme de ménage. Le Roy donne : *méquenne*, avec exemple à l'appui. On dit : *méquène* en Artésien, *mekaine* en Picard et *meschine* en vieux français. Flamand *meysken*, petite fille (*Gr.*, 41, 211).

méquinette, s. f., diminutif de *méquine :* petite servante. — aussi cercle de fer, muni d'une anse élevée que l'on suspend à la crémaillère et sur lequel on peut placer une casserole, un poëlon, etc.

Mékinette en Picard. — *Une mesquinette* (Invent. de Levrien). — *Une barre de fer qui tient les cendres des mesquinettes* (Invent. Huet, 1676).

mer, s. f., mer, océan. Les bords de le mer; salé comme de le mer. Vent de mer, vent d'ouest. — On se sert souvent du pluriel : Velà du mauvais tans pour les povres matelots qui sont de sus ches mers. — Le tans est laid sus ches mers, c'est-à-dire du côté de la mer (*Gr.*, 87, 259, 261, 264).

Mérance, prénom féminin pour *Emérance* (*Gr.*, 176, 242. Le mot y est écrit par erreur avec un *m* minuscule).

merci, s. m. f., **merde**, subst. et exclamation, **merdeux**, adj., comme en français.

mère, s. f., mère. Ma mère, et avec nasalisation, man mère : défunt man mère. V. Mémère, Mérotte.

mêre, adj., mûr, arrivé à maturité. Che blé il est mêre. Enne poire mêre. Des fruits mêres (*Gr.*, 87, 262).

méritant, mérite, mériter, de même en français.

merlage, s. m., action de *merler*, mêler (En Picard c'est aussi du *méteil*, blé mêlé de seigle (*Gr.*, 78).

merle, s. f., nèfle, fruit du néflier : *Mêle* en Normand et en Roman. *Meille*, *merle* ou *maille* en Picard. *Mesle* en vfr. (*Gr.*, melle, 188, 242).

merlen, s. m., merlan, poisson de mer. *Mélan* en Picard (*Gr.*, 95, 242).

merler, v. a., mêler, mélanger.

— **(se)**, v. pr. Ch'est en homme qu'i' se merle de tout che qui nel le regarde pont. Merlez-vous de vos affaires (*Gr.*, 228, 242).

merlier, s. m., arbre qui produit les nèfles. *Mespilus germanica* (*Gr.*, 84).

merlure, s. f., choses diverses mêlées ensemble (On dit *merlache* ou *merlage* en Picard. — *Gr.*, 128).

méronne, s. f., grosse mouche, d'après Le Roy, p. 19. Je ne l'ai jamais entendu.

mérotte, s. f., petite mère, terme de tendresse (*Gr.*, 190).

merquidi, s. m., mercredi, quatrième jour de la semaine. *Le merquidi saint ; le merquidi des quatre tans ; le merquidi des chendres.* — En vieux français, Rouchi, Normand et Lillois, *merquedi* ou *merquédi.*

Mecredi en Picard. — *Merquerdy* (Compte Eglise Samer).

merri, s. m., matrice. Chel vaque là, al montre sen merri, elle a une chute de matrice (*Gr.*, 116). V. Moufle.

mes. (*Gr.*, 94). V. Men.

messager, au sens français (De μεσσάζω, être intermédiaire).

messe, s. f., *une messe à notte*, messe en musique (*Gr.*, 188. — De μήσσα, table).

messel, s. m., livre où l'on inscrit les messes ; aussi livre de messe (Cartul. Crémarest).

mesure (A), adv. (*Gr.*, 507).

mesure, mesurer, comme en français.

mesureux, adj., mesureur, arpenteur. Picard *mesureu.*

métal, s. m. *Le mestail de la cloche* (Compte Eglise Samer). De μέταλλον.

mète, s. m., mesure. Donné comme Boulonnais par M. l'abbé Corblet : m'est inconnu ; c'est probablement une altération du mot *mètre*, et alors il n'est point patois, et surtout il ne dérive pas du latin *meta* (*Gr.*, 231*).

Comme dans beaucoup de mots Boulonnais, on ne prononce pas l'*r*. De μέτρον. — Employé accidentellement pour *maître* dans les Registres de Saint-Joseph : *François Le Clercq*, dit *no mète*.

méteil, s. m., blé mélangé de seigle que l'on sème pour la nourriture des bestiaux (et des gens). (Le Roy, p. 19). Du blé méteil ; ch'est du méteil (*Gr.*, 137).

Cinq quartiers de meteille (Invent. Scotté, 1693). — On disait aussi *mestillon : 1 polquin mestillon* (Compte de la Magdelaine).

métier, s. m., métier. Apprendre en métier ; faire sen métier ; travailler de sen métier ; mettre en éfant à métier. A chacun sen métier.

Locution : Avoir métier de, être en état de, équivaut à *presque :* il a métier de tout avaler, c'est-à-dire, si on le laissait faire, ou s'il ne se retenait, il avalerait tout (*Gr.*, 84. — Vfr. mestier, de μῆστος, maître.

mettable (pr. mettabe), adj., qu'on peut mettre.

mettre, v. a., mettre, placer ; que je mèche (*Gr.*, 238, 462*. — De μεθῶ, je mets).

meuble, s. m., meuble, au sens propre. Se dit des objets mobiliers qui garnissent un appartement ; aussi des effets d'habillement : Tous biaux meubles ; des meubles à dimenche ; des meubles à tous les jours ; ses meubles ède mariage ; les meubles d'esses éfants (*Gr.*, 192).

— s. m., mot employé comme injure : Vilain meuble !

meubler, comme en français.

meulette, s. f., petite meule, synonyme de *cahot :* Mettre sen blé en meulettes (*Gr.*, 189).

meulon, s. m., diminutif de *meule*, synonyme d'*houpreaux*, dans J. Henry, p. 180. De même en Rouchi ; le Normand dit *mulon* (*Gr.*, 123. — De μύλον). V. Murle.

meuron. V. Mûron.

mi, pronom de la première personne, moi. *Mi* et *moy* s'emploient confusément aujourd'hui. Néanmoins *moy* est plus français.

mi, pour *me* ou *à moi*, contraction du latin *mihi*, est déjà dans le Serment de Louis le Germanique au IXe siècle.

Hector Crinon a dit de quelqu'un, qui, faute d'instruction, fait du salmigondis, qu'il mêle à tort et à travers le français avec le patois, en disant :

Des mi, des moi, des cullières et des louches, p. 45.

— **-même**, pronom substantif composé (*Gr.*, 310, 313*, 314, 324*, 325*, 338, 343, 347).

mi, particule servant à marquer le partage d'une chose en deux parties égales. Le mi-marche ; le mi-settembre. Mi-à-devant nonne. Mi-aprez nonne.

Nostre Dame my-aoust, l'Assomption, le 15 août (Cartul. de Crémarest). — De μί, demi.

miam-miam, mot enfantin, manger, employé avec *faire ;* de αμμία, nourriture.

miant, adj. verbal, employé substantivement ; au pluriel des miants, des gens qui mangent, qui viennent chez vous pour manger ; terme de légère critique à leur égard. V. Mier.

miaule, s. f., mouette, oiseau de mer.

miauler, v. n., crier comme un chat, ou comme une *miaule*. — *Mianner* en Picard.

micmac, s. m., micmac, brouillamini, mélange, intrigue, désordre. I n'y a là du micmac (Hécart. — De μίγμα, chose brouillée).

Michez, prénom masculin, pour Michel (Arc de Saint-Michez, arc-en-ciel. *Miquel* en Picard. — *Gr.*, 85).

michoreille, s. f., pince-oreille, insecte. *Forficula* ou *auricularia.*

— **à chent** ou **mille pattes**, s. f., scolopendre, insecte.

mie, particule négative, mie, pas, ou point.

Je ne l'ai mie mis, mi (Corblet).

Mie-cor, pas encore (Le Roy, p. 20). — Hécart fait remarquer avec raison que mie signifie *pas*, ou *presque pas ;* mais que cependant il serait possible qu'il y en eût. Cela, dit-il, n'est pas aussi positif que si on disait : I n'y en a pont (*Gr.*, 301, 366. — De μεῖζον).

mien, enne, adj. possessif (*Gr.*, 141, 359*. — De μίεν ou μίον).

mier, v. a., manger ; il est vieux. Rouchi, Lillois, Wallon (De μινίω, migner). V. Miant et Remir.

mierle, s. f., merle, oiseau. Mierle à ganne bec. Tendre des arquets pour prendre des mierles. I pluvra, chele mierle al cante. *Noir-mêle* en Picard (*Gr.*, 228, 242, 249).
mièvre, adj. de tout genre. Sens français (De μιέδρος).
miez, s. m., miel. Bon comme du miez. Du miez de malot (Vfr. *mel*, latin *mel*, grec μέλι).
migraine, s. f., douleur vive dans la moitié de la tête.
miler, v. a., regarder attentivement. Sérieux comme en cat qui mile enne souris. Je tè mile (Le Roy, p. 20). V. Amont.
Milie, prénom féminin pour *Emilie*. Aussi Normand.
mille, adj. numéral, mille. En mille de blé, mille bottes.
— **feuilles (Herbe de)**, s. f. *Achillea mille-folium*; aussi nommée *endove*.
milliard, adj. num., milliard. Jurer les mille millions de milliards !
milliasse, s. m., quantité de mille, dans cette phrase : Des mille et des milliasses (*Gr.*, 188).
Hécart écrit en Rouchi *miliace*, grande quantité et cite : « I n' d'y a par mil et miliace, il y en a une quantité innombrable ».
millet, s. m. (millet, *mil*, plante à graines).
million, adj. num., million.
milois, s. m., miroir. Se raviser den che milois.
Deux milloires (Invent. P. de Disquemue, 1670). — *Un miloir garny d'argent dans une quesque* (Invent. Hibon, 1679. — *Gr.*, 143).
Mimie, prénom, pour *Marie*, quelquefois pour *Euphémie*.
mimine, s. f., terme de caresse enfantine, minet, chat. Guette che mimine ! (*Gr.*, 117).
minable ou **minabe**, adj., misérable, pauvre, chétif. Ches gens-là i' sont minables. Ch'est cha comme il est minable. Rouchi et Normand. *Minabe* en Picard (*Gr.*, 191, 325).
minche, s. f., mèche (de lampe). (*Gr.*, 199).
mincheler, v. a., hâcher menu, couper en petits morceaux.
mine ! mine ! mine !, interjection par laquelle on appelle les chats.
— s. f., carrière de *minerai*, ou pierre de fer. *I vont tous travailler à le mine.*

minée, s. f., quantité de terre qu'un ouvrier parvient à faire ébouler, en la minant par dessous, dans une carrière à ciel ouvert (*Gr.*, 92).

miner, v. a., miner.

minerai, s. m. Pierre ou terre contenant des minéraux : fer, cuivre, dolomie, etc.

minet, **minette**, adj., chat (*Gr.*, 94).

minette, s. f., lupuline, fourrage. Dele minette. Employé plus souvent au pluriel : mettre ses juments as minettes ; leur faire pâturer ou brouter un champ de minettes (*Gr.*, 189, 507).

mineux, adj. subst., mineur, qui mine.

Coume ech mineux tâte et sonde ech terrain

(H. Crinon, p. 156).

— adj. invariable, mineur, sous le rapport de l'âge. Des éfants mineux, en éfant mineux, du bien de mineux.

On disait autrefois *minor d'ans* et *menre d'ans*.

mingne, s. f., mine, aspect du visage. Faire enne mingne, ordinairement présenter aux gens un visage renfrogné. Quez mingne que té fais ! Faire des mingnes de, faire semblant de. Faire mingne de ren, sans en avoir l'air (De μίνα, mine. — *Gr.*, 41, 211).

mingnes, s. f., mites, insecte. Mengé as mingnes. Les mingnes i' sont den vos effets. Songner as mingnes, préserver des mites (De μίτα ou μίδα).

minons, s. m., touffes de poils ou de fils d'étoffes qui s'amassent sous les meubles. En Picardie il a plusieurs sens. V. Jouancoux, II, p. 191.

minousse, s. m., terme enfantin, pour désigner un chat, et en général toutes choses douces au toucher (*Gr.*, 190).

minuit, s. m. Vfr. *mi-nutte*, de μι-νύττα, minuit.

minute, s. f. et interjection. *Minute, j'y vai !*

mioche, s. m., petit enfant (*Gr.*, 199).

miotte, s. f., miche. En vela enne miotte ède pain !

En Picard signifie *miette* (*Gr.*, 190).

miraque, s. m., miracle, chose extraordinaire, surnaturelle (*Gr.*, 200).

mirouille, mot indéclinable, toujours employé sans article, équivalent de merveille, avec négation. Ne diroit-on pont qu'i' va faire mirouille, faire des merveilles.

n a pont trouvé mirouille. Tout cha che n'est pont mirouille (*Gr.*, 146).

mirouillette, diminutif du précédent ; surnom d'une fille qui a été domestique à Desvres.

misérable, comme en français.

misère, s. f., misère, indigence. Locutions : *faire des misères à quiqu'un*, lui jouer de mauvais tours, lui faire des méchancetés. *I quet des misères*, il grêle (*Gr.*, 261). V. *Griau*.

— adj., dans le sens de misérable. *Qué pove tiot misère !*

mistanflute (A la), locution adverbiale, au hasard, tout de travers, sans ordre. Aussi Wallon (*Gr.*, 507).

D'après une ancienne poésie Normande, Mistanflute a servi de nom propre. V. Chevallet, *verbo* trucher (I, 480).

mitaine (pr. *mitangne*), s. f., mitaine. *Mitaingne* en Picard (De μίτον, mitaine).

mitan, s. m., milieu, moitié. Le mitan d'en pain. I gny en a core le mitan d'un. Normand et Picard.

— **(A),** adv. composé, à demi, au milieu. A mitan se vouture ; à mitan en sa ; à mitan sen pénier. Le Roy l'écrit *mitant* (*Gr.*, 81, 507).

mitraille, s. f., au sens français ; au figuré : des liards, centimes, petits sous (*Gr.*, 81).

miugre, s. m., petit lait, eau de lait qui reste au fond du vase, quand le lait est tourné en coilliots. *Mégue* et *mègre* en Picard, *mégu* et *mucre* en Roman (*Gr.*, 220, 242).

miu et **miux,** adj. au comparatif, meilleur. Che jonne là chest le miux (le meilleux) de tout le famille.

— aussi adverbe, mieux. Le miux qu'os povez faire ch'est de vos en aller. Le miux de tout (*Gr.*, 141, 185, 287, 309, 492, 494*).

mo, molle, adj., mou. Ch'est mo. Chele tère al est molle. Rouchi et Lillois, *mos* en Normand (*Gr.*, 120).

mochelet. V. Morcelet.

mode, s. f., mode, usage, manière, façon en vigueur pour s'habiller. A la mode, suivant la mode. En capiau à la mode.

Locutions : à me mode, à te mode, à se mode ; à vo mode, etc., c'est-à-dire à votre fantaisie, comme vous voulez, comme vous en avez l'habitude.

A le mode de, suivant l'expression de, suivant le dicton ou la parole de un tel... Aussi Normand.

A le mode comme o dit, manière d'annoncer une énonciation proverbiale, un dicton familier (*Gr.*, 121, 507).

modèle, s. m., mot employé comme injure : Fichu modèle (*Gr.*, 87, 120).

modément (pr. modéyment), adv., avec prodigalité, sans économie. Il a dépensé sen argent modément (*Gr.*, 93, 96).

mœurre ou **meurre**, v. a., moudre. J'ai fait mœurre men blé (*Gr.*, 142, 190, 373, 477, 478*). — Caus bien molue (Eust. le Moine 2291). — *Morre* et *meurre* en Picard. *Maurre* en vfr.

moie, s. f., meule. V. Moye.

moïen, s. m., richesses, facultés. Il a moïen (*Gr.*, 122, 141).

moïen, enne, adj., moyen, de médiocre grandeur. En moïen bâton ; en moïen cochon, enne moïenne occupation.
— de médiocre valeur : ch'est enne moïenne affaire, des moïennes tères, en moïen herbage.

moïenner, v. n., faire en sorte. Rouchi, Lillois, Wallon.

moïennet, ette, adj., diminutif de *moïen* (adj.). Men garçon i' ne peut pont core faire grand'cose, il est tout moïennet. Cet adjectif ne s'emploie que substantivement (*Gr.*, 95).

moïette, s. f., petite meule de blé. *Moyette* en Wallon (*Gr.*, 122, 140, 189). V. Moye.

moindre, adj. comparatif ; la moindre des choses (*Gr.*, 203).

moine, s. m., religieux.
— s. m., meuble en osier ou en bois, garni de tôle, où l'on suspend une casserole garnie de braises pour chauffer le lit.

moins, adv., moins. *Li tiers de mains* (Cartul. Crémarest). Le Picard dit *mins* (*Gr.*, 126, 492, 494).

mointes, pronom indéfini, maint, plusieurs, plus d'un. Il n'est jamais adjectif et il ne s'emploie que dans cette façon de parler : I gny en a mointes. Je nen ai vu, connu, rencontré mointes. Cha arrive mointes fois (*Gr.*, 126, 358, 359*).

mois, s. m., mois, l'une des douze divisions de l'année (*Gr.*, 144). V. Mou.

moïu, s. m., moyeu d'une roue (*Gr.*, 140).

molécate ou **molicate**, adj., qui est de nature molle, qui se tient mou, ou qui le devient. Se dit surtout des étoffes (*Gr.*, 79).

moleux ou **moleu**, s. m., morue. Le mot est tombé en désuétude, mais est resté comme nom propre.

mollière, s. f., laisse de mer, terrain repris sur la mer ou les rivières. *Terre à usaige de molière* (Compte de Longvilliers).

molin, s. m., moulin. Molin à vent, molin al l' iaue, molin à draps, à l'huile, à café. I vaut miux aller au molin qu'au médecin. Che molin i' tourne. Le vivier dé che molin. Le cense des molins, 1338, Compte de Boul. (*Gr.*, 118, 369. — De μύλων ou μώλυν). V. Molonner.

mollière, s. f., meule, ou plaque tournante. *Le troncq, qui estoit devant Nostre-Dame, faict de grosses planches, avecq trois mollieres pour mettre les sierges* (Mém. Soc. Acad., t. XVII, p. 397).

molon, s. m., moellon, souvent pierre de craie. Aussi Lillois.

molonner, v. a. (bâtir avec des moellons).

— (au figuré), mâcher péniblement et longuement comme les vieillards qui n'ont plus de dents. O' ne menge pus aveuque plaisi, on est là qu'o molonne et qu'o molonne !

Le mot a-t-il quelque rapport d'origine avec moulin? Le paysan dit volontiers : Jen ne peux pont le mœurre, l'écraser, le broyer, le mâcher : che molin i ne va pus.

momennet, s. m., petit moment (*Gr.*, 94). V. Moumennet.

mon, contraction de *mason* ou *maison*. Il y en a qui écrivent m'on. — Employé plus souvent au datif, ou au cas adverbial, avec ou sans les prépositions *A*...

monau, adj., écourté, mal tondu. *Moneux*, *monneux* ou *moneau*, penaud, en Picard. — Sens modifié de *monaut*, qui n'a qu'une oreille (*Gr.*, 133).

monchau, s. m., javelle. Littéralement *monceau*, mais n'est plus employé qu'avec le sens restreint de *petit mont*, *petit tas* de grains en tiges, formé par le moissonneur, au fur et à mesure que le faucheur les abat avec sa faux.

Ein moncheu d' fémier (Crinon, p. 176).

Le Picard *émochau*, tas d'ordures (Corblet), n'est-il pas le même, mal compris ? (*Gr.*, 133, 373).

monchelet, s. m., diminutif de *monchel, monché, monchau.*

monde, s. m. *Le monde*, la création ; *che monde*, la terre (*Gr.*, 124, 264*). — On dit aussi *monne* comme en Picardie (*Gr.*, 156).

mongnon ou **mognon**, s. m., moignon, partie du pied qui correspond à l'endroit où le gros orteil s'articule sur la plante. C'est là que se trouve la plus forte saillie du pied sur la semelle ; aussi extrémité d'un membre mutilé. — L'étymologie proposée par A. Scheler, du breton *moñ*, mutilé, n'est pas acceptable.

I gni a enne agache de sus men mognon qu'a' me fait souffrir martyre.

Gr., 123. — De μυίων, moignon, patois *muyoü.*

moniau, s. m., moineau, oiseau. Se dit quelquefois d'un oiseau en général : Quoique ch'est que che moniau qu'os avez là den chele cage ? *Mogneu* en Picard.

C'est aussi une injure : Vilain moniau, biau moniau en parlant ironiquement de quelqu'un (*Gr.*, 149).

monnoye, s. f., monnaie, argent monnayé.

Un pauvre : La charitée, s'i vous plait !

Le passant : Diu vous assiste, men povre honme, mi je n'ai pont en sèle sou de monnoye de sur mi (*Gr.*, 144).

monsieu ou **monsieux**, s. m., monsieur, terme honorifique, adressé aux personnes d'un rang supérieur. Aussi homme bien mis, riche propriétaire (*Gr.*, 138, 141, 185).

J' sus paré comme un Monsieu (Dez., III, 9).

Il faut que ce soit queuque gros monsieu : ceux qui le servont sont des monsieux eux-mêmes (Molière, *Festin de pierre*, II, 1).

monstre, s. m., au sens français.

— s. f., *dresse* ou *drèche*, servant à mettre la vaisselle. En Rouchi, *montre*, comptoir sur lequel les marchands font voir leur marchandise. *Une monstre de bois de sapin à trois aurmoires* (Invent. Huet, 1676). V. *Drèche* et *Potière.*

mont, s. m., mont, tas, amas. Mont de funmier, mont d'atillons, mont de tère. — Quère tout den en mont, tomber tout d'un monceau.

— sert aussi à désigner de grandes quantités : Il a des monts d'argent, de monts de linge.

— s. m., aussi montagne (*Gr.*, 123, 181, 182).

montant, s. m., et adjectif, aux sens français.

monte, s. f. (accouplement ; se dit des juments).

montée, s. f., échelle, escalier. Une échelle est portative, la montée est fixe. Ol li avons mis sen lit desous chele montée. Il a queu à bas de chele montée.

— aussi côte, sur une route, comme en français (*Gr.*, 92).
Montas amont une haulte montée (Molinet, f° 2, v°).

monter, v. n., gravir, s'élever en dessus de quelque chose... — Aussi dans le sens d'accoupler.

— **(se)**, v. pronominal ; se fournir de quelque chose qui est d'un usage permanent. I s'a monté petit à petit. Il est ben monté de meubles. On dira de même : I n'est pont fort ben monté en fenme, pour signifier que sa femme a des défauts (ou n'est pas capable).

montre, s. f., montre (*Gr.*, 231). V. Monstre.

montrer, v. a., indiquer, faire voir, exposer.

monture, s. f., cheval de selle, ordinairement croisé. Quand il marche l'*amble*, c'est un *bidet d'allure*. Les chemins impraticables étant rares, et les fermiers allant tous en voiture, la *monture* disparait.

moquer (se), v. pr., se railler ; et dans presque toutes les acceptions de ce verbe en français.

morblu, interjection, sorte de jurement (*Gr.*, 242).

morcelet ou **morchelet**, qu'on prononce par syncope *mochelet*, s. m., petit morceau. Menger en mochelet de pain ; en petit mochelet de viande.

morciau, s. m., morceau, fragment. *Morchieu* et *mourcheu* en Picard. En vfr. *morsiaus* (*Gr.*, 149, 242, 360).

mordienne, interjection, forme allongée de *mordji*. Faire quelque chose à la grosse mordienne, tout uniment, sans façon, sans y mettre de recherche (Hécart), comme les gens qui jurent *mordienne* à tous coups (*Gr.*, 158, 242, 506*).

mordji, interjection, morbleu, jurement. Il a mordji raison ! (*Gr.*, 158, 242).

mordre, v. a., mordre, participe *mord* ou *mors*. I m'a mord (*Gr.*, 238, 242, 352, 460*, 461).

morin, s. m., fagot de bois, plus court et moins gros que le bourriquet. On ne brûle guère de *morins* que dans les villes, où les maisons ont des foyers plus étroits qu'à la

campagne. Des morins. En chent de morins. Carier des morins (*Gr.*, 118).

morionner, v. a., tourner et retourner un morceau dans la bouche, sans parvenir à l'avaler. Il l'a tant maquigné, tant morionné. — On trouve *mourchionner* dans Crinon avec le sens de mordiller, pp. 53, 112.

Mouronner, mâchonner, de *mourre*, museau (Jouancoux).

mornifle, s. f., soufflet appliqué sur le nez. Picard et Roman (*Gr.*, 205, 242).

morpion, s. m., espèce de pou, vermine.

morsure, s. f., morsure. *Mordure* en Picard (*Gr.*, 242).

mort, s. f., mort (*Gr.*, 230, 261*).

— interjection, certes, assurément. — Tiens, mort ! interjection de surprise.

— **tout-outre !** interjection, sorte de jurement. Serait-ce plutôt mords tout outre ?

— **(A)**, locution adverbiale, beaucoup. D' l'ouvrage à mort. Boire à mort, etc. Aussi en Picard (*Gr.*, 507).

mort, **morte**, adj., mort. *Il est mort*, n'est point participe, mais désigne le fait accompli ; pour exprimer au passé l'idée récitative, ou indicative, il faut dire : *il a mouru.*

— sert de participe avec l'auxiliaire *être*, pour le passif seulement. Eje sut mort. Eje serai mort (*Gr.*, 230*).

Enne bête morte, en tien mort, synonymes de enne bête quervée, en tien quervé.

— **-taillant**, s. m., morfil. V. Taillant.

— **terrain**, s. m., terre qui n'a pas de consistance, pas de *cervelle*, qui se *recoule* et s'aplanit sous l'action de la pluie. On dit aussi **morte-terre** ou **terre morte** ; c'est, selon Henry, la terre franche, *blanche*, *brune* et *rousse*. L'avoine blanche et la noire se sèment dans la *morte terre* (p. 168, 173).

mortain, s. m., ruche ou *catoire*, dont toutes les abeilles sont mortes, et où il ne reste que les gaufres vides.

mortaje, s. m., mortaise, terme de menuiserie et de charpenterie (*Gr.*, mortaje, 249).

morve, s. f., maladie des chevaux. *Morvate* en Picard (*Gr.*, 230).

morveux, adj., cheval qui a la morve. — Au figuré, appliqué aux enfants, synonyme de polisson (*Gr.*, 230).

mot, s. m., mot ; (*mots bigus*, en Picard, mots estropiés).

mou, s. m., mois ; le mou d'oût (*Gr.*, 369).

moucheliner, v. a., réduire en miettes, en petits morceaux. Os avenmes core assez du biau blé : ches dernierés grêles i nos le l'ont tout moucheliné. — Dérive sans doute de *morcel, morceler*, qui a fait mochelet (*Gr.*, 212).

mouchois, s. m., mouchoir. Mouchois de cou, dont les femmes se couvrent le cou. Item : Mouchois de tête. — Mouchois de poche (*Gr.*, 143).

J'ai un grand mouchois d'indienne
Qué je boute ed' sus men hatrez (Dez., III, 11).

On a dit aussi *mouquoir* en Picard. Une femme vient se plaindre au maire des mauvais traitements de son mari. Le mari, convoqué, s'excuse en disant qu'il ne lui a donné que quelques coups de mouchoir : « *Ui, des cœups d' mouquoir ! Os n' savez point, Msieu l' mare ! Ch'est qu'i s' mouque dins ses doigts, m'n homme.* » (Jouancoux).

mouchon, s. f., quantité du lait que l'on trait du pis d'une vache, ou d'une chèvre, en une fois. Enne mouchon. Jel li ai donné enne mouchon pour faire du papin à sen éfant. *Moisson* en Picard (*Gr.*, 123).

— se dit aussi d'une part quelconque du lait qu'on vient de traire : Boire dele mouchon, en verre de mouchon. *Mouisson* en Roman. V. Camou.

mouderie, s. f., action de *moudre*. Les jeunes gens sont dits aller à le mouderie, lorsque, par les belles soirées d'été, ils vont agacer les servantes de la ferme, occupées dans les pâturages à *moudre* les vaches (*Gr.*, 118).

moudois, oire, adj., qui sert à moudre. Siau moudois. Selle moudoire (*Gr.*, 144).

moudre, v. a., traire, tirer le lait du pis des vaches. Vas moudre nos vaques. — Participe : Chele vaque al est mousse (*Gr.*, 203, 461*).

Ti, te says moudre les vaques (Dez., III, 6).

— On le dit absolument au neutre : Je m'en vai moudre ; j'étoie à moudre ; al revient de moudre. — Le mot français moudre, écraser avec la meule, vient de *molere*, et le mot patois vient de *mulgere*, traire (Voir *Observations au petit Vocabulaire*, p. 19).

moufle ou **mouffle**, s. f., gros gants de peau fourrés, à un (ou plusieurs) doigts. Aussi Normand. *Mouffes* en

Lillois, Rouchi, Wallon. — Le mot existait au moyen âge : une moufle, mes moufles. V. Chevallet, t. I, p. 431. *Quatre sous pour avoir des moufles à Hucliers* (1540, Cœuilloir).

moufle ou **mouffle**, s. f., hernie des bêtes bovines, peut-être même matrice. Chele vaque là al a sorti se moufle, on ne peut pont le faire rentrer.

mouflu, adj., doux, bien garni de duvet, gonflé. Rouchi, Wallon, Normand. — Moflu, gras, potelé, à joues rebondies : Vlà eune bonne grosse moflue (Rouchi). — Se dit des choses gonflées, telles qu'un lit de plumes, un édredon, etc. (*Gr.*, 126).

mouilloire, s. m., jatte à laver (Cotgrave), — On donna à M. Cazin, en faveur de ses soins, les pierres de taille restant des débris d'un *mouilloire* pour la brasserie qui étoit anciennement dans la grange, proche la porte-neuve, 24 may 1737 (Notes P. Latteux).

moule, s. m., employé comme injure. Sacrez moule ! (*Gr.*, 145).

— modèle ; ch'est en lé moule, c'est un vilain modèle, en Rouchi. — *Mourle* en Picard (De μύλλος, moule, creux).

— s. f., mollusque (De μύδλος).

mouler, v. a., jeter en moule, au sens français.

moumen, s. m., moment. En moumen, patienche ! A che moumen-chi. Os êtes venu den en mauvais moumen. On n'a pont en moumen de bien (*Gr.*, 95, 260, 271, 339).

moumennet, s. m., petit moment. Attendez un moumennet (*Gr.*, momennet, 94, 151).

mouque, s. f., mouche, insecte. Picard, Rouchi et Normand (*Gr.*, 145. — De μύσκη, latin *musca*). V. Oreilles ède mouques.

mouquer, v. a., moucher. Mouque ten nez. Mouque chele candeille (De μύκκω, moucher).

mouqueron, s. m., moucheron. *Moukron* en Wallon (*Gr.*, 123).

mouquet, s. m., émouchet, oiseau de proie. Che mouquet il a prins enne alouette. *Mousket* ou *Mouschés* en Roman (*Gr.*, 94).

mourir, v. n., mourir. Ne se dit que des hommes. Subj., *qué je meurche ;* part. passé, *mouru.* — Pour les animaux on se sert de *périr* et de *querver* (*Gr.*, 437*, 439*).

mourlière, s. f. (nom qu'on donne à la *vive-terre* lorsque le silex ou les cailloux couvrent entièrement le sol. — Henry, p. 168).

mourmache, adj., triste, sombre (*Gr.*, 198).

mourme, adj., morne, triste, sombre (*Gr.*, 228. — De μορφνός, morne).

mourmeux, adj., id. (*Gr.*, 138).

mous, part. de *moudre* (*Gr.*, 461). V. Moudre.

mouse, s. f., moue, museau, mine renfrognée. En Picard et vfr. on disait dans le même sens *mourre* (*Gr.*, 145). V. Morionner.

mouser, v. n., faire la moue (De μυῶ, fermer, contracter la bouche).

mousse, s. f., mousse (*Gr.*, 190).

— s. f., écume.

— s. f., herbe, *muscus* (De μύξα ou μύσσα).

mousse, s. m., mousse. **Moussaillon**, diminutif de mousse (De δμώς, jeune garçon).

mousser, v. n., faire de la mousse.

mousseron, s. m., petit champignon. On en trouvait jadis dans la garenne de Wimereux. Aujourd'hui ce sont les châlets qui les remplaeent.

moustache, s. f., au sens français (De μύσταχα). V. Guernon.

mousu, adj., qui fait la moue, boudeur (*Gr.*, 126, 180).

moutarde, s. f. **Moutardier**, s. m., comme en français. *Moutardier du pape*, vaniteux, mot d'argot importé par les soldats.

moutoile, s. f., belette, *mustela vulgaris* (*Gr.*, 142). On dit aussi *moussoile*. *Moutoile* et *mutoile* en Picard.

mouton, s. m., mouton. — En général : *tropiau de moutons*.

— aussi pièce de bois passée dans les anses pour soutenir une cloche. *Les moutons des trois cloches* (Compte Eglise Samer).

moy, pronom de la première personne, au nominatif, vocatif, génitif, datif et ablatif, *moi*. On prononce moi-ie. Moy, j'y vai. Ch'est de moy que cha vient. Ch'est à moy. Tè ll'a seu par moy. Moy-menme (*Gr.*, 144, 310, 313*, 324, 325).

Dans l'opinion du villageois, *moy* est moins grossier et plus honnête que *mi*. I gny a personne qui dit **moy** à no maison, si che n'est **mi**, disait une paysanne qui

avait été en ville et qui n'avait pas tout-à-fait oublié son patois. V. Mi.

moye ou **moie,** s. f., meule de grains ou de fourrage. Faire enne moye, des moyes, enne moye de blé, de warats. Hécart donne *moie, moïe* et *moye.* Dans Corblet *moie* et *moyette. Moye* en Wallon.

Le mot est employé au masculin, vente Ducrocq, 1654: *un moy de foin* (*Gr., moie,* 121, 122, 144).

moyette, s. f., petite meule.

muche, s. f., endroit secret, où l'on cache quelque chose, cachette. A muche-ten-pot, locution adverbiale, en cachette. Lillois, Normand, Rouchi, Wallon. En Picardie a le sens de cave, crypte (*Gr.,* 199, 507). V. Camuche.

mucher, v. a., cacher. *Mucier, muchier* et *musser* en vieux français (De μύσσω, je me cache).

muchette, s. f., petite muche.

mucheux, èse, adj., qui muche, qui a caché quelque chose :

I gny a pont de meilleux chercheux que le mucheux (Proverbe).

muer, v. n., changer de poil, de plumage. Se dit aussi de la voix des enfants qui *mue* lorsqu'ils grandissent (De ἀμεύω, je change).

— **(se),** v. pron. En Picard a le sens de : se troubler, se saisir (Jouancoux, II, 214).

muet, muelle, adj., muet. En mùet. Enne muelle, chele muelle. Se fille al est sourde et muelle. L'ancien français disait au masculin *muel* et *muèle* (*Gr.,* 147, 188. — De μύω, je suis muet).

Henry Son, muel (Reg. Saint-Wlmer, 1503).

mufle, s. m., museau de certains animaux.

— s. m., au figuré. *Vilain mufle,* vilaine figure. Mot importé et emprunté à l'*argot.*

mugot, s. m., chose cachée, amassée dans une cachette. Ol li a prins sen mugot. Rouchi, Lillois. Le Picard a aussi le doublet *migot* (*Gr.,* 120).

mugoter, v. n., bouillir à petit feu, mijoter.

Dans le Vimeu, on dit *migoter,* et *mugoter* signifie former un *mugot* (*Gr.,* 182).

muguet, s. m., petit muguet des bois, *asperula odorata* (*Gr.,* 94).

mule et **mulet**, comme en français.

mulet, s. m., poisson de mer, qui remonte dans les rivières en été. Il y a aussi le **surmulet**, qui est un peu plus gros.

muletier, s. m., conducteur de *mules* ou de *mulets*. *Pierre Mezoutre, mullatier* (Compte de Longv.).

mulot, s. m., souris des jardins et des champs (*Gr.*, 120).

muloter, v. a., remuer la terre à peu de profondeur, pour s'ouvrir un passage à la surface d'un terrain cultivé, comme font les taupes (femelles) et les mulots quand ils travaillent à fleur de sol.

Le Normand l'emploie aussi en parlant du chien qui fouille la terre pour chercher après les mulots.

munir, v. a., dompter, rendre docile et soumise une bête sauvage, ou un animal domestique révolté. — L'assujétir par quelque entrave pour l'empêcher de nuire.

muraille, s. f., muraille, mur (*Gr.*, 81).

muraillier, s. m., violier jaune, giroflée de muraille, *cheiranthus cheiri*. En Rouchi on dit *muret*. A Menneville, on lui donne le nom de *musc* (*Gr.*, 84).

murdre, s. m., meurtre ; aussi Picard. *Meurdre* dans Henry (*Gr.*, 238).

Vfr. *murte*, de μύρτος ou μόρτος.

murdrir, v. a., meurtrir. *Mordrir* et *mourdrir*, en Lillois et Rouchi (*Gr.*, 237, 242).

muret, s. m., mur du foyer, de l'âtre. Ches crignons i' cantent tout le nuit den che muret.

— aussi petit mur (*Gr.*, 94).

murgaler (se), v. pr., se piquer, se tacher de moisissure. Che linge-là est tout murgalé. Cha se murgale à rester là trop longtans.

murijon, s. f., mâturité, action de mûrir. *Murison* dans Le Roy. Le murijon de chés blés al a été retardée par ches pleuves. Enne belle murijon. *Meurison* en Picard (*Gr.*, 123, 165).

murle, s. m., meule. Se dit seulement des fourrages qui ne sont pas liés en bottes. En murle de fain. Faire en murle. *Moffle* en Picard (*Gr.*, 228, 242).

Ung reste d'un murle de foingtz qui est dans le fossé du fort du Monthulin (Acte notarié du XVII[e] siècle. — Trois mulles de foin (1338, Compte de B.).

Amener les fain au murle du Seigneur (Aveu de Souverain-Moulin). *Mettre en murle* ou *mœrle* (Ibid.). — Le Picard a aussi le diminutif *murlotte*, petite meule.

mûron, s. m., mouron, plante, morgéline, *Alsine media*. *Moron* en Picard. On dit aussi **meuron** (De μυοῦρον, mouron).

— s. m., mûre, fruit du mûrier; **catin-mûron**, baie de la ronce qui ressemble à une mûre. — De μῦρα.

musc, s. m. (anciennement *musque*, qui se dit encore en Picard. — De μόσχος, musc). V. Murailler.

musette, s. f., musaraigne, *sorex araneus* (*Gr.*, 189).

— s. f., instrument de musique champêtre.

musez et **musiau**, s. m., museau. Rouchi, Lillois, Normand. *Musel*, *musiaux* en vieux français (*Gr.*, 85).

musichure, s. f., moisissure (*Gr.*, 128).

musicien et **musique**, comme en français.

musir, v. n., moisir. Du pain musi (*Gr.*, 116).

muterne, s. f., taupinière, monticule formé de la terre que les taupes repoussent hors de leurs galeries. Epardre ches muternes den chele pâture. *Mutierne* en Wallon (*Gr.*, 126, 228, 242).

muterné, adj., moisi, sentant le vieux. Du blé muterné.

mutiau, s. m., morceau de la jambe d'un bœuf (au-dessus du jarret), terme de boucherie. On le dit à Desvres. *Mustiax* et *mustiaus* en vfr.

mutte, s. f., motte, monticule. Enne mutte, un tumulus. — de frunmions, monticule de poussière élevé par les fourmis. — Mettre sen fain en muttes, l'assembler par tas dans le pré.

mutteler, v. a., mettre en muttes, en (petits) houpreaux. Mutteler du fain, des minettes, du sainnefain. V. Remuter.

muttelette, s. f., petite mutte (*Gr.*, 189).

muture, s. f., mélange de grains que l'on fait moudre au moulin pour engraisser les bestiaux. En sa de muture. Blé de mouture, 1338, compte de B. (*Gr.*, 128, 182).

N, quatorzième lettre, prononcez enne.

na, interjection affirmative, qui implique une légère teinte

de mutinerie ou de contradiction. Wallon et Normand. Je nen veux mi, na ! Je n'en veux pont, na.

Selon Jouancoux, *na* est une exclamation qui s'ajoute à une proposition pour lui donner plus de force : *Je veux 'nn avoir, na !*

nabot, s. m., nain. Ch'est' en nabot (*Gr.*, 120. — Vfr., *nambos*, νάμϐος).

nactieux, èse, adj., facile à dégoûter ; difficile, en fait de propreté, sur tout ce qu'on prépare pour la table. Dérive de *nacque*, nez, flair, odeur.

(*Gr.*, 138, 141, 202. — Vfr. *nacheus* ou *nactieux*, dégouté).

nage (En), locution adverbiale, en eau, en transpiration. Je sut tout en nage ; il est revénu tout en nage (*Gr.*, 78, 512).

Je crois avec Roquefort que *en nage* est ici pour *en âge* ou *en aigue*, en eau. Voyez aussi Scheler, sous Eau.

nageoire, s. f., comme en français.

nager, v. n., nager (De ναίω).

nappe, s. f., linge dont on couvre la table les jours de cérémonie (*Gr.*, 188).

nasiau (pr. *nasieu*), s. m., naseau. En Picard *nasieu*.

nation, s. f., et **nature**, comme en français.

naturel, elle, adj., sensible aux liens et aux devoirs de la paternité ou de la maternité. En tien, en cat, ch'est fort naturel pour ses jonnes. A n'est pont naturelle du tout : al laicheroit querver ses jonnes de faim, putôt que de lus chercher à menger (*Naturiau* en Picard).

naturellemen, adv., naturellement.

naucun, ne, adj. indéfini, ne aucun (*Gr.*, 305*).

naue, s. f., cours d'eau tracé à travers un champ, une prairie, etc. Chele naue. J'en connais une à Bellebrune, entre les fermes du Bucq et de la Houssoye. — M. de Chevallet (t. I, p. 245), verbo *noe*, en fait un mot celtique.

De νοή, source, fontaine (*Gr.*, 134).

naviau, s. m., navet, légume. *Brassica napus*. Mettre des naviaux den se soupe. Plunmé comme en naviau, c'est-à-dire dépouillé complètement (*Gr.*, 149. — Vfr., *nave*, de νάφε).

ne, particule négative, *ni*. Jen ne veux, ne peux. Ne savoir, pr. enn savoir (*Gr.*, 104. — De νή, non).

nécessaire, adj., subst., comme en français.

Maison tenant as necessaires de nostre eglise, dépendances (Reg. Saint-Wlmer, 1503).

nécessité, s. f., besoin.

necque, s. f., nuque, derrière du cou. Mettre sen capiau den se necque, le poser sur le derrière de la tête. Tordre le necque, tordre le cou (*Gr.*, 201. — Vfr., *nuche*, de νύχα ou νύχμα).

négligent et **négliger**, mots français.

neige, s. f., neige (*Gr.*, 136, 160).

— **(A le)**, adverbe composé (*Gr.*, 507).

neiger, v. n., comme en français (De νείγω ou νείφω). V. Loque.

nen, adverbe et pronom relatif, en, de cela. Tant nen i ara (tant qu'i gni en éra). Livre des métiers, p. 286.

Le Rouchi a un *nen* explétif : Je n'en veux nen, qui est une négation.

Comme négation, *nen* est dans les *Lois de Guil.*, § 3, 43, 45. — Voyez la remarque de Chevallet, I, p. 164 (*Gr.*, 170, 171, 363*-369*).

nénen ou **nennen**, s. f., terme enfantin, grand-mère, aïeule. Nennen al est morte. En Rouchi a le sens de nourrice.

nénet, s. m., terme enfantin, mamelle. Al a des gros nénets. Aussi Normand.

Nénette, prénom, diminutif d'Antoinette.

nerf, s. f., nerf. Enne nerf afolée. Enne étente de nerf. Cha li tient den les nerfs (*Gr.*, 227, 249).

Le Picard a l'adjectif *nervé : Un homme bien nervé.* — Jadis mis pour *nef. Le nerf* ou *nerphe de l'esglise* (Samer, 1601).

nésière, s. f., rucher. Mot corrompu par l'assimilation de l'*n* de l'article *en*, un, et devenu ainsi *nésière*, au lieu de enne ésière, lieu où l'on met des **ès** (*Gr.*, 88, 180). V. Es.

net, te, adj., comme en français. N'est pas relevé comme adverbe dans la *Grammaire.*

nétiage, s. m., action de nettoyer. Sen nétiage y n'a pont ben allé.

nétier, v. a. (pr. né-ti-yer), nettoyer (Vfr. *nectier.* — De νίττω, *neti* en Wallon).

nétier (se), v. pron. Se dit principalement des vaches qui se nettoient ou se vident après avoir *vêlé*. No vaque al va ben : al est nétiée. Normand, Rouchi, Wallon.

neu ou **nœu**, s. m., nœud.

Jouancoux prétend que la forme Boulonnaise est *noud* : mais il fait erreur.

— , **neuve** ou **nœuve**, adj., neuf, nouveau.

Ramon neu va miux qu'en viux (Prov.).

neuche, s. f., noce, fête qui est l'accompagnement du mariage. Il a plu le jour de ses neuches. Ses gens n'ont pont voulu li faire de neuches.

— se dit aussi du nombre des personnes qui sont invitées à la noce : I gni avoit enne grande neuche (*Gr.*, 199. — Vfr., *nose*, de νόσσεα).

Os f'rons eun' neuche charmante (Dez., III, 14).

neuée, s. f., nuée. Velà enne neuée d'orage qu'a se cueille de sus ches mers. — On dit d'un orgueilleux : Il est grand comme les neuées (*Gr.*, 92, 137).

neuer ou **nuer**, v. a., nouer (*Gr.*, 137. — Vfr., *noer*, de νῶεν).

En éfant neué ou nué, rachitique, en Picard.

neuf, adj. de nombre, neuf. On fait toujours parler le *f* ; mais on le change en *v* pour l'oreille devant les voyelles.

(*Gr.*, 138, 159. — *Nœf boistiaulx d'avaine*. — Cart. de Crémarest).

neuvangne, s. f., neuvaine, pratique de dévotion observée pendant neuf jours. Faire enne neuvangne (*Gr.*, 210).

neveu, s. m., neveu. Anciennement *nepveu*.

nez, s. m., nez. Devant men nez, devant moi, sous mes yeux, ce qui est une injure et une provocation. L'éditeur d'*Aliscans* (p. 290), constate que l'expression à mon nez, dans ce sens, était fréquemment employée au moyen âge. — Il gli a foutu cha den le nez, den sen nez, pour dire : il lui a fait un reproche très ouvertement, sans rien ménager (*Gr.*, 86).

ni, s. m., nid, comme en vfr.

niais, **aise**, adj., au sens français. *Niaite* en Picard (*Gr.*, 141, 181).

niche, adj., nice, simple, innocent, qui ne comprend rien à malice. Vieux mot, d'où, peut être, vient celui de

dénicher dans le sens de *déniaiser* (*Gr.*, 199. — De νῖς, simple).

niche, s. f., malice, espièglerie. De νεικέα, malice.

nichois ou **nichouere**, s. m., œuf qu'on laisse dans le nid des poules, pour les exciter à pondre. *Nichette* en Picard (*Gr.*, 143).

C'est ordinairement un morceau de *croye*, taillé en forme d'œuf. On en fait aussi en porcelaine.

Nicodenme, prénom, employé dans le sens de niais, imbécile : Grand Nicodenme.

nid (A), adv. composé (*Gr.*, 508). V. Agache.

nièche, s. f., nièce. Lillois, Normand, Rouchi. *Nieuche* en Picard (*Gr.*, 199).

nielle, s. f., plante, coquelourde — (Maladie des grains). V. Emmiélas.

nient, **e**, adj., niais, simple d'esprit (*Gr.*, 96).

nientmains, adv., néanmoins. *Nianmoins* en Picard (Compte de Longvilliers).

niflée, s. f., plein les narines (*Gr.*, 92).

nifler, v. a., flairer en faisant du bruit.

niflette, s. f., narine (*Gr.*, 189).

— **(Avoir le)**, sorte de rhume de cerveau (Vermesse).

Ninie, prénom féminin, diminutif d'Eugénie.

nippe, s. f., effets, vêtements. Employé surtout au pluriel. Rouchi et Wallon (De νίπα ou χνίπα, nippes).

nitée, s. f., nichée (*Gr.*, 92. — Vfr., *nicée*, de νισσία).

Mette ess' nitée au co (H. Crinon, p. 12).

niunlu, s. m., qui s'amuse à des riens. V. Nunute (Voyez l'explication qu'en donne Le Roy, p. 20).

nivelet, s. m., qui est nouveau, sans expérience. Ch'est en jonne nivelet. Aussi surnom, *Gr.*, 301.

— , **lette**, adj., imbécile. En Picard, *jonne niflet*, jeune homme sans expérience (Jouancoux). (*Gr.*, 95).

niviau, s. m., niveau (*Gr.*, 149).

no, pronom possessif, au singulier. **Nos**, au pluriel : No tien, no vaque, no pain, no maison, no soupe, no fu, no église, no curé. — Nos éfants, nos tères, nos prés, nos gens, nos pieds, nos habits (*Gr.*, 290, 293, 297, 299).

noble, adj. de tout genre (*Gr.*, 192).

Le Picard a encore *nobiliot* ou *nobliot*, petit noble.

noblèche, s. f., noblesse.

noc, s. f., conduit d'eau. *Noque* en Wallon (De ναύχα, couler).

Faire des noc nœuf. — Planches mises soubz le noc (Compte Eglise Samer).

nochère (plutôt nocquière), s. f., gouttière.

Le nocquière de lesglise (Samer, 1601).

nœu, adj., nouveau (*Gr.*, 142). V. Neu.

Noez, s. m., Noël, fête de l'Eglise. Le Noez approche ; jel le païerai au Noez ; les fêtes du Noez. Une foire qui se tient dans l'octave de Noël est désignée par les mots: La fête au Noez. *Noé, Noué* et *Noal* en Picard (*Gr.*, 85, 284. — De νόελ, métathèse de νέολ, nouveau né).

noïatte ou **noïatre**, adj., qui est sujet à se noyer. Se dit d'une terre cultivée sujette à se remplir d'eau. Terre noyatte (J. Henry, p. 169). (*Gr.*, 231).

noïau, s. m., noyau. Une tendance du paysan Boulonnais est d'oublier quelquefois que ce mot commence par un *n*. En entendant dire en noïau, quelques-uns se figurent que le mot est en oïau, sans *n*, et ils disent au pluriel : des oïaux. C'est ainsi que, suivant M. Scheler, on a fait en français *aviron* de *naviron* (*verbo* navire). (*Gr.*, 149).

noïer (ou **neyer**), v. a., noyer, inonder, faire périr dans l'eau. Mener quiqu'un noïer où qu'i gny a pont d'iau ; exiger l'impossible. *Nayer* ou *neyer* en Picard (*Gr.*, 122. — De νείω, noyer).

noir, e, adj., noir. — On l'emploie substantivement : du noir (*Gr.*, 143, 176. — De νέρος ou νεκρός).

Le Rouchi fait au féminin *noirte :* Il ira au paradis des noirtés glènes (Hécart).

noir-car, s. m., cambouis ; probablement noir-de-car, de chariot.

noirâtre, adj. de tout genre (*Gr.*, 231).

noirchir, v. a., noircir. Aussi Rouchi.

noiret, ette, adj., comme le suivant.

— Aussi subst. *Des noirets*, petits flocons de suie, produits par la combustion du charbon.

noirot, ote, adj., noiraud, qui tire sur le noir. Ne se dit que des personnes dont le teint est fort brun. Che 'ti

noirot là bas : chele belle 'tite noirette, qu'al est si drolette (*Gr.*, 120, 143).

noix, s. f., grosses noix. *Nouix* en Picard (*Gr.*, 144). Voir Gaugues.

nojettes, s. f., noisettes. *Nozette* en Normand. *Nésette* et *neusette* en Picard, et *nogète* en Rouchi.

nom, s. m., au sens français (*Gr.*, 167).

— **dé...**, interjection, jurement. Nom dé nom ; nom d'en canon, d'enne balle, d'en tonnerre, d'en chabot, d'enne pipe, nom des os, etc.

nombre, s. m., comme en français (*Gr.*, 194).

non, négation, non.

— **-fait**, locution, non pas, non. C'est une négation renforcée, opposée à si-fait. *Non fait voir* dans Rutebœuf (I, p. 197), non vraiment, équivaut à : *en vérité* (*Gr.*, 513).

— **-pair**, pour *impair*.

— **-pu**, pour *non plus* (*Gr.*, 513).

nonante, adj. numéral, ou quater vingt disse (*Gr.*, 300).
Disparait en Boulonnais, mais est d'usage courant en Wallon.

nonne, s. f., midi. L'advant-nonne ou la devant nonne, l'avant-midi. L'après-nonne, l'après-midi. Travailler jusqu'à le nonne. Sonner le nonne, sonner l'*Angelus* de midi. Dormir de le nonne, faire la méridienne (*Gr.*, 124. — V. Le Roy, p. 20).

— adv. composé. **A chele nonne** (*Gr.*, 505). **A devant nonne** (*Gr.*, 506).

nonnée, s. f., durée d'un midi (*Gr.*, 92).

nonoche. V. Os.

Nonore, prénom féminin, diminutif d'*Eléonore*. Lillois et Rouchi.

nonotte, s. f., mot enfantin, diminutif de main ou *mainottes*. Povre 'tit pouchin, al a froid à ses nonottes.

nord, s. m., septentrion (Vfr., *ort*, de ὅρος, borne).

Nordeusque, nom de lieu, Nordausques (*Gr.*, 135).

nos, pronom personnel de la première personne du pluriel, aux cas régimes (datif et accusatif). I' nos a dit qu'i nos voyoit ben. Tè nos embêtes. Ches gens-là i nos cassent le tête.

Les anciens l'employaient aussi au nominatif :

Sire, nos vous requerons nostre droit
(*Gr.*, 312, 321, 325). (Ctesse de Ponthieu).

notaire, **note** et **noter**, v. a., comme en français.

notre, adj. possessif des deux genres. Devant un mot commençant par une consonnne on prononce *noter :* Noter Danme, noter père. — Locution : Notre homme, équivaut à *celui-ci, celui-là* (*Gr.*, 298).

nôtre (Le), subst. (comme en français. Le nôtre, les nôtres. *L' nôte* en Picard. — *Gr.*, 259).

notrée, adj., en composition dans le nom de la sauge, *salsa nostras*, sauce notrée. Le Rouchi donne *notrez*, de notre pays, indigène.

Y a-t-il quelque rapport entre ce mot et celui de *nostrée* employé trois fois dans *Hugue Capet ?*

Par la verge (vierge) *nostrée*, 5542.
Et mon bon vollequin, ouvré d'evre nostrée, 5552.
La dame qui le cors ot nostré, 6300.

Roquefort dans son supplément donne *nostrée* et *nostret*, dans le sens Rouchi.

nounousse et **nounouche**, s. m., mot enfantin qui signifie toute espèce de fourrures. — Hécart le donne en Rouchi comme signifiant *chat* et l'écrit *nounou*. Il donne aussi avec une signification analogue *minou* (*Gr.*, 190).

nourrichant, part. de *nourrir*.

nourriche, s. f., nourrice ; *norriche* et *neuriche* en Picard.

nourrir, v. a., nourrir. Al nourrit. *Norir* ou *noyrir*, en Picard.

nourritures, s. f., choses qui servent à nourrir les animaux de la ferme. — Lorsque les récoltes sont peu abondantes, on dit qu'il n'y a pas beaucoup de *nourritures* cette année là. — Faire des nourritures, c'est aller chaque jour couper dans les champs des fourrages verts pour les chevaux. Quand les nourritures i manquent, le fermier n'est pont héreux (*Gr.*, nourriture, 128).

Dans le Compte de Longvilliers se trouve l'expression *pourchaulx de nourrechon, pourchiaulx de nourchon ;* elle ne serait pas mal traduite par : *petits porcs d'élevage.* — En Picardie on appelle *nourrins* de jeunes porcs coureurs, prêts à mettre en graisse (Jouancoux).

nous, pronom personnel de la première personne pluriel, *nous*. Cette forme s'emploie toutes les fois que le pronom de la première personne pluriel est absolu, sans relation verbale.

Qu'eche qui gni a là ? ch'est nous. Chele maison-là, ch'est à nous, cha vient de nous. Ch'est cultivé par nous. I vient pour nous, à cause de nous. Os y avons été, nous, à sen païs. Allons-nous en ; sauvons-nous (*Gr.*, 145, 320, 322, 325, 333, 339, 343, 347).

nous-autres, pron. subst. pl. (*Gr.*, 321, 326*).

— **-même**, pron. subst. composé (*Gr.*, 325).

nouvel, lle, adj., nouveau, s'emploie dans la locution : le nouvel-an. V. Nouviau.

nouvelet, s. m., qui aime la nouveauté, qui se plaît à changer d'idées, à essayer de nouvelles choses.

nouvelletée, s. f., nouveauté. Quez nouvelletée, de vos vir ! (*Gr.*, 92).

nouviau, velle, adj., nouveau, récent. Delle viande nouvelle. Lillois, Normand, Rouchi (*Gr.*, 149).

Le nouviau testament.

— **(A)**, adv. composé : « *bailler à noviau*, — *fait bail à noviau cens, novelle rente* (Reg. Saint-Nicolas, p. 339).

novembre (pr. novinbe), s. m., mois (*Gr.*, 194).

nu, nuse, adj., nu, nue. *Al est toute nuse.* Aussi Picard.

nuée, s. f., nuée (*Gr.*, 147). V. Neuée.

nuire, v. n., nuire (*Gr.*, 471).

nuit, s. f., nuit. Par nuit, pendant la nuit. *Nuts*, dans Crinon (*Gr.*, 147. — De νύξ, nuit, latin *nox*). V. Anuit.

I c'ueurr't el leup warou par nuit (Dez., I, 8).

nule part, adv., nulle part, en aucun lieu. *Nunne part* en Picardie (*Gr.*, 513).

nunus ou **nunutes**, s. m., riens, babioles. Je n'ai mie le tans d'acouter tous ses nunutes. Le Lillois et l'Artésien ont l'adjectif *nunu*, minutieux, nul.

Nana, nanan en français et en Picard, *nannan* en Boulonnais, *nénen, nénet, ninette, niuniu, nonotte, nounou* et *nunutes*, sont tous mots enfantins. Voir *Nonne* dans l'*Origine du français*, de l'abbé Espagnolle, t. II, p. 365.

nuquevart, adv., doublet de *nule part*. *Ninque part* en Picard. Il est vieux, analogue au *nullevart* du dialecte Rouchi (*Gr.*, 481, 513).

o, quinzième lettre, quatrième voyelle.
— pronom personnel indéfini, *on*. Si o te fait (*Gr.*, 324).
— prend un *l* devant un autre *l* : ol gli a accordé (le *g* ne compte pas pour la prononciation). V. s'Accorder et On.

obéir, v. n. ; que j'obéiche (*Gr.*, 324).

obéissance, mot français.

obel, pluriel **obiaulx**, s. m., arbres, spécialement arbres servant de bornes ou limites. De ὀβελός, épieu, borne.

Deux petis lieux seans au piés des obiaulx de Longvilliers, sur le marchiet. — Le rue qui maisne de l'obel en hollande, rue qui maine de l'arbre ou de la borne en la rue de Hollande, à Marquise. — *Les obiaulx de Fordres* (Compte de Longvilliers).

obit, comme en français.

obliâtre, s. m., qui est sujet à oublier (*Gr.*, oubliâtre, 231).

oblier, v. a., oublier. Rouchi, Lillois (*Gr.*, oublier, 139).

obligation, **obligeant**, **obliger**, comme en français.

obole, s. f., petite monnaie, qui valait jadis la moitié d'un denier (De ὀβολός).

observer, v. a., observer (*Gr.*, 195).

obténir, v. a., obtenir (*Gr.*, 195).

occasion, s. f., occasion, circonstance favorable...
— (**A l'**), adv. composé. — *A vous revire, à l'occasion!*

occir, v. a. (prétendu Boulonnais par M. l'abbé Corblet, est un mot de vieux français, peu usité).

occupation, s. f., étendue, importance d'une culture. Il a enne grande occupation, enne moïenne occupation.

occuper, v. a., tenir une ferme, se livrer à la culture. I ne fait pus ren de sen métier de maricha : il occupe.

Le Rouchi a *occupeu*, occupeur ou occupant, même sens.

oche, s. m. Prononciation Lilloise du mot *os*. Peu usité en Boulonnais. J'ai cependant entendu dire : en oche, transformé quelquefois en nonoche, par terme de tendresse envers les petits chiens. Tiens bibi, velà en nonoche (*Gr.*, 199. — De ὀστα).
— s. f., employé jadis accidentellement pour *hausse* de charrette.

ochelet, s. m., petit os, diminutif d'*oche*, est d'un usage plus fréquent.
— au figuré, **ochelets**, branches de chêne, dépouillées de leur écorce : brûler des ochelets (*Gr.*, 94).

ocquiet, adj., *gardin planté et ocquiet*, jardin fruitier et légumier (Aveu de Souverain-Moulin).

octante, adj. num., *quatervingt ;* disparu en Boulonnais, se dit encore en Wallon (*Gr.*, 300).

octobre, s. m., octobre. Certains Boulonnais prononcent *octaubre*, sans raison et sans savoir pourquoi.

octroy, s. m., octroi (De ὀττερία pour ὀπτηρία).

odère, s. f., odeur, exhalaison. Bonne odère. Mauvaise odère. En bouquet qui a de l'odère, enne odère insurportable (*Gr.*, 87, 120).

œu, s. m., œuf. Menger en œu ; pondre en œu ; casser des œus. En œu de glingne, de canard. Des biaus œus : as œuz (*Gr.*, 142, 182, 509).

On trouve *des œfz* dans le Cartulaire de Crémarest (De ὠέον, latin *ovum*). V. *Œus*.

œuil (pr. œuglie), s. m., œil. J'ai enne buque den men œuil. I ne voyt pus que d'en œuil.

(*Gr.*, 142, 221-222. — Vfr. *oil*, d'οἶλλος ou d'ἴλλος, œil).

En Ponthieu et en Artois on prononce *œul*, sans mouiller.

Nostre Dame de Bureul
J'ai une buque dens m'n œul ;
Priez Saint-Riquier
De me l'enlever avecq sen grand fourquier.

Roger Rodière : *Notre Dame de Bureul ;* Bull. Soc. Acad., VI, p. 72.

œuillet, s. m., diminutif d'œil, petit œil ; nom d'une fleur. — Aussi l'*œuillet* d'un fruit, d'une poire, d'une pomme.

— Dans un autre sens, signifie un trou fait pour passer un lacet dans une étoffe, dans du cuir, etc. Les œuillets de men corset sont écoqués, i nen faura percher des autres. On dit aussi, par une espèce d'analogie : l'œuillet dé che fu, l'endroit par où l'air circule au milieu d'une *foie de fu* (*Gr.*, 142).

œuillière, adj., génisse ou vache, qu'on n'a pas pu avoir pleine dans l'année. — Variantes Picardes : *œuière*, *œulière*, *ulière* et *alouière*. En Normandie *anoulière* et dans le Maine *aneulière*. V. *Annelière*.

œulle, s. h., huile d'œillette, ou huile à brûler. *Moulin à œulle* (Compte de Longvilliers). *Œule* en Picard.

œurieulx ou **eurieulx**, s. m., mot ancien, qu'on a traduit jusqu'ici à Boulogne par *loriot*, oiseau.

Voici un sens préférable : en vfr., *oriol* ou *oriot* (devenu *loriot* par incorporation de l'article *le*), est aussi un porche, un portique, une espèce de galerie.

En Normandie, selon M. G. Dubosc « *oriol, oriot, orieul, eurieul* », en latin de Du Cange *oriolum*, signifie belvédère, édicule où l'on vient respirer l'air. Plusieurs *oriols* existent encore à Rouen.

L'eurieul aux bourgeois, était à Amiens un lieu de réunion, *auditoriolum*. — En Wallon de Remacle, *hori* signifie : se mettre à couvert sous un auvent.

Voici le plus ancien texte où il soit question des *œurieus* à Boulogne : « Un lieu, manoir et tenement nommé les *œurieus*, derriere S. Nicolay,... : aboutant à une ruelle quy maisne de l'ostel de boucquinghen... au petit rivaige ». — « Maison, *rue des eurieulx*, tenant d'aval et par derriere à l'*ostel de langle* ». (Registre Saint Wlmer, 1503).

œus-fricassés, s. m. pl., mélilot, *melilotus officinalis*.

offense, s. f., offense ; *i n'y a pas d'offense*.

offenser, v. a., faire une offense, blesser.

office, s. f., office, fonction ecclésiastique célébrée dans l'Eglise. No curé i fait enne belle office ; des belle-ès offices ; enne longue office (*Gr.*, 117, 249).

officier, **offrande** (*offranne* en Picard), **offre** (*Gr.*, 237), **offrir**, comme en français. *Œuffrir* en Picard (*Gr.*, 442*).

oing, s. m. (graisse ou huile. — *Gr.*, 126).

olave, que M. l'abbé Corblet donne comme Boulonnais, n'est qu'une mauvaise lecture pour *clave* ; voir ce mot.

olive, **olivier**, comme en français.

ombrage, s. f., ombre d'un corps, se projetant sur une surface quelconque.

ombre, s. m., sens français ; en outre, au figuré, endroit fermé, prison. *I s'a fait mettre à l'ombre* (*Gr.*, 194).

Omer, prénom (on prononce l'*r* final). — Associé avec le mot *saint*, dans son acception de nom de ville, Saint-Omer, l'*r* ne se fait pas entendre et l'on dit Saint-Omez.

omosne, s. f. ; **omosner**, v. a., et *aumosne*, anciennes formes d'*aumône*, qui se trouvent sur une même page dans le Cartulaire de Crémarest.

on, **o**, **ol**, pronom indéfini. On dit **on** devant une voyelle, **o** devant une consonne et **ol** devant un mot commençant par un *l*. — O dira che qu'o vorra : mi, jen ne croi pont tout cha. Ol l'avez ben dit. Ol l'avez prins. Che palot est sale : ol' lavera ou o le lavera. On a biau travailler, quand on n'a pont de réussite, on n'arrive à ren. Le Rouchi et l'Artésien disent *en* (*Gr.*, 170, 171, 370*).

onche, s. f., once, seizième partie du poids de la livre. Lillois et Rouchi (*Gr.*, 199. — De ὠγκία, latin *uncia*).

ongle, s. m., comme en français. *Ongue* en Picard, se dit aussi en Boulonnais (*Gr.*, 206).

onglée, s. f., onglée (*Gr.*, 92).

ongnon, s. f., ognon. Picard, *oingnon* (*Gr.*, 123, 210. — Oignon, de οἴδνον).

onguant, s. m., onguent.

onmelette, s. f., omelette (de ὠμηλετά). V. *Amelette*.

onmiau, s. m., orme ou ormeau, arbre, *ulmus campestris*. En onmîau, des feuilles d'onmiau (*Gr.*, 122, 149).

onque, s. m., oncle. Men onque ; mes onques.

Os prirons em' n'onque et m' tante (Dez., III, 14).

Chose singulière, mon onque, désigne en Belgique les usuriers ; et à Boulogne on appelle le mont-de-piété ma tante ! (*Gr.*, 124, 174, 257).

En argot parisien, d'où viennent ces expressions, on dit aussi *mon oncle du pret*.

onze et **onzième**, comme en français.

opération, **opérer**, **opinion** (*Gr.*, 141), **opulant**, comme en français.

or, s. m., métal, or (De ὦρον, latin *aurum*.— *Gr.*, 121, 176).

orage, s. f., orage. Enne grande orage ; chele orage al a venu de bonne hêre (*Gr.*, 78, 120, 249. — D'ὡραῖα, orage).

orageux, adj., orageux.

orain, adv., tout à l'heure, de suite, à l'instant. J. Henry le donne comme Boulonnais ; n'est plus usité aujourd'hui ; c'est plutôt du vieux français. Le Rouchi le conserve avec la signification de *tantôt*.

oraque, s. m., oracle. *Ouraque*, en Picard (*Gr.*, 200).

ordinaire, **ordonnance**, **ordonner**, aux sens français.

ordre, s. m., ordre : *rechuvoir les ordres*, recevoir le sacrement de l'Ordre. On a dit aussi *orde : L'orde de S. François* (Compte Eglise Samer).

ordure, s. f., ordure. Le mot est à peu près spécialisé à désigner les mauvaises herbes, les plantes inutiles ou parasites qui poussent dans les terres cultivées, au milieu des céréales, et surtout dans les jardins, au milieu des légumes et des fleurs dont ils compromettent l'exis-

tence. Ch'est des ordures ; arracher enne ordure (*Gr.*, 128, 242).

oreille, s. f., oreille de l'homme et des animaux : Il a mal à sen oreille. Ténir par l'oreille. Quand o menge sans vir cler, o n'el met pont pour cha den sen oreille (*Gr.*, 137).

— anse d'un vase : En pot à deux oreilles.

oreilles d'âne, s. f., consoude, plante ; on dit aussi *console*.

— **de mouques**, s. f., myosotis, plante.

— **douches**, s. f., oreilles d'ours, sorte de primevère, *primula auricula* (Mot corrompu, pour d'ourse).

— **è-de lièvre**, s. f., plantain, plante.

orfèvre, comme en français.

orge, s. m., grain (*Gr.*, 227). V. Baillard et Sucrion.

orgette, s. f., sorte d'orge. Semer de l'orgette. Dépouiller (récolter) de l'orgette. En bossiau d'orgette (*Gr.*, 189).

orgœuil, s. m., orgueil, dans le sens d'ambition, d'amour propre. Ch'est enne fenme qu'al a en fameux orgœuil (*Gr.*, orgueuil, 138. — De ὀργή ; orgœuilleux, d'ὀργίλος).

orgue (de ὄργανα), **original**, mots français.

orillier, s. m., oreiller. *Oriyé* (Normand). (*Gr.*, 84).

ormoire, s. f., armoire. Normand et Rouchi. Voyez Amare qui est la forme le plus purement boulonnaise ; mais beaucoup de monde dit aussi *ormoire* (*Gr.*, 143, 242).

ornémant, s. m., ornement.

orner, v. a., parer, embellir (*Gr.*, 228).

orond, e, adj., au rond, de forme circulaire. Ch'est orond, tout orond (*Gr.*, 123, 176, 242, 277*). V. Rond.

ortau ou **orteu**, s. m., orteil. J'ai mal à men ortau. I s'a retantué les ortaux. Gros ortau, petits ortaux (*Gr.*, 133, 242, 277, 297. — De ὀρθόν ὀστέον).

ortille, s. f., ortie, plante, *urtica urens*.

— **-blanque**, s. f., plante, *lamium album*.

— **-à-malot**, s. f., plante, *galeobdolum luteum* (*Gr.*, 118, 222, 242, 422).

C'était jadis une plante textile, dont on faisait de la toile : *deux morceaux de bougren et thoille d'ortille* (Invent. Hibon, 1679).

ortiller, v. a., piquer avec une ortie. J'ai mes gampes tout ortiliées (Hécart. — *Gr.*, 223).

ortolan, s. m., oiseau (D'ὀρταυλίν).

orwègue, s. f., pierre de Norwège servant à aiguiser les instruments tranchants. Ce mot, employé avec l'article indéfini *en*, ou *un*, a perdu son *n* initial. Passe mè chel orwègue, pour qué je donne en coup à men tranchet. On trouve Noirweghe dans *Renart le Nouvel*, et Norguège pour Norwège dans le *Roman de Brut*, 2821, 22 (*Gr.*, 87, 160).

os, s. m., os, dont on ne prononce pas l'*s* final. En os de bœuf, de viau, de mouton (De ὄσσα, latin *os*). V. Oche et Ochelet.

os, pronom personnel de la première et de la seconde personne du pluriel, employé comme sujet d'un verbe, *nous* et *vous*. Os venons de Boulongne. Nous, os y allons. Os venez de Desvres. Os allez à Bainсthun. C'est une apocope de *nous*, *vous*, dans leur ancienne forme de *nos*, *vos* (*Gr.*, 181, 182, 326, 327, 331*, 332).

oseille, s. f., oseille, plante légumineuse, *rumex acetosa* (*Gr.*, 120, 137. — D'ὀξαλίς, latin *oxalis*).

— **de lièvre**, oseille sauvage, qui croît spontanément dans les pâturages, *rumex acetosella*.

osière, s. f., osier. Des bellès osières (D'οἰσύα, osier).

osoir, v. n., oser. Malgré cette forme de l'infinitif, ce verbe se conjugue sur chanter. *Ousoir* en Picard (*Gr.*, 143, 369, 455. — De αὔσω, j'ose).

ostel, **ostez** ou **osteulx**, s. m. Dans les vieux actes boulonnais ce mot a trois sens : 1° autel d'église ; 2° hôtel ; 3° maison. — Les noms d'hommes et de lieux, ayant ce mot pour origine, ont été corrompus par la suite des temps ; il est bon de les rétablir : on ne devrait pas dire *Zoteux*, puisque c'est le village *des Osteux* ; et le nom de famille *Dezoteux* devrait s'écrire *des osteux* ou *oteux*.

où, adv. de lieu. Où que vous allez ? La chambre où que je couche. Le Normand dit **ousque**, forme qui n'est pas inconnue en Boulonnais (*Gr.*, 481, 485, 486, 501, 502).

Anciennement on l'employait dans le sens de *partout où* et *n'importe où* : « biens où qu'ils soient situés... » (Compte de Longv.).

ou, conjonction alternative, comme en français.

ouate, s. m., ouate (d'ὤατα, par métathèse pour ἄωτα).

ouatter, v. a., ouater, couvrir de ouate. — Ne pas confondre avec *watter* dont la prononciation est presque semblable.

oubelon, s. m., houblon. Selon Roquefort, il en croît beaucoup dans le Boulonnais ! Il donne aussi *obelonière* pour houblonnière. V. *Houbron.*

oublée, s. f., corvée de faveur que plusieurs fermiers, ou plusieurs ouvriers moissonneurs font dans le but d'aider les pauvres gens à rentrer leurs grains. J. Henry écrit *houblée* (*Gr.,* 92).

ouche ! interjection de douleur poussée par celui qui est incommodé par la chaleur. Ouche ! que j'ai caud ! Qu'i fait caud ! Ouche, je me brûle ! Rouchi et Lillois, *houche* en Wallon.

ouchette ! interjection, diminutif de *ouche*, exclamation de douleur de quelqu'un qui se brûle : Ouchette ! ouchette ! je me brûle, je me consonme !

ouest, s. m., le couchant. *Le vent d'ouest,* se dit *ven de mer.* Dans le Registre de Saint Wlmer de 1503, on trouve le mot écrit indifféremment : *oist, oest* et *west.*

ouf, interjection. *Ouf, nen vela assez !* (De ὄφ).

ouite et **ouiste,** interjection, marquant le dédain, le mépris, comme *baste* ou *bah oui !* Equivaut à : va t-en voir s'ils viennent ; ou : il n'y a pas de danger.

ouitje et **ouietze** (*Gr.*, 149). V. Ouyetje.

oujeau et **oujau,** s. m., oiseau. *Ougiau* dans Le Roy, p. 21, qui l'écrit ainsi tout en préférant *oujiau. Œusieu* en Picard (*Gr.*, oujau, 133, 145, 165, 182, 257, 265, 277, 279, 289, 307. — Vfr. *oisau*, de οἰσός).

oujelet, s. m., petit oiseau (*Gr.*, ougelet, 94).

oujon, s. m., oison, jeune oie. *Oson* en Rouchi, *ojon* à Lille et *ogeon*, en Artois (*Gr.*, 123, 165, 182, 279, 292). V. Oye.

ourdière, s. f., ornière, raie profonde tracée dans un chemin par la roue d'une voiture. *Ordière* en Picard et en Roman (*Gr.*, 88, 242, 257. — De ὄρνος).

ourler, v. a., faire un ourlet à du linge ou autre étoffe (*Gr.*, 228).

ourse, s. m. et f., ours (*Gr.*, 229).

oussi, adv., aussi, également. *Oussy* est la forme ordinaire dans le *Chevalier au Cygne* (*Gr.*, 307, 308, 492, 494).

oût, s. m., août. Quand on parle du mois, en tant que date et quantième, on se sert plus fréquemment du mot français *août*, prononcé en deux syllabes, que du vieux

mot contracté ; mais il y a la locution : **mois d'oût**, contractée quelquefois en **mo' d'oût**, ou **moû d'oût**, qui signifie 1° l'époque de la récolte des grains : os érons en biau mois d'oût ; 2° l'engagement pris par un ouvrier de travailler à la récolte chez un fermier : Etre lué de mou d'oût ; faire le mou d'oût ; gens de mou d'oût ; sen mou d'oût est quemenché. Al est à sen mou d'oût ; sen mou d'oût va finir. Al a rechu sen moû d'oût, le salaire de son engagement, etc. (*Gr.*, 145, 369. — Ancienne forme : *oust*).

outi, s. m., outil. *Otieu, otiu, outieu* et *outiu* en Picard (*Gr.*, 348. — Vfr. *ustis*, de ὑστύς).

outillage, outillé, comme en français.

outour, prép., autour. *Otour de l'enclos* (Plaids de Lenclos, 1465. — *Gr.*, 481, 482*). V. *Autour.*

outre, adv., outre, au-delà. *Outre cha* (Dez., III, 12).

— **(Tout-)**, d'outre-en-outre. *Tout-outre* est aussi Roman et Lillois (*Gr.*, 231).

ouvrage, s. f., œuvre, travail, ouvrage. Des fingnes ouvrages. Faire ou finir sen ouvrage, sa tâche, ce que l'on a à faire.

On dira par exclamation : Quele ouvrage ! pour dire quelle affaire ! quel désastre ! ou quelle merveille, et dans le même sens : Ch'est cha enne ouvrage ! (*Gr.*, 78, 233, 249).

ouvragette, s. m., diminutif d'ouvrage. Faire tout douchement sen ouvragette den se maison.

ouvrer, v. a., travailler. *Pour avoir ouvré à...* (Compte de Longvilliers). Se dit encore en Lillois.

ouvrier, ère, adj., subst., m. f., ouvrier.

L'ouvrage enseigne l'ouvrier, proverbe, pour dire qu'un ouvrier entendu n'a pas besoin qu'on lui commande sa manière d'agir ; il voit ce qu'il y a à faire et comment cela doit être fait (*Gr.*, 84, 139).

— adj., ouvrable, jour ouvrier. Ch'est assez de travailler les jours ouvriers, o peut ben se reposer le dimenche.

ouvrir, v. a., ouvrir.

On se sert d'*ouvrir*, au lieu de *fendre*, dans cette locution : il euvre le tête à les gens, pour : il fait un grand bruit (*Gr.*, 233, 439, 441, 442).

ouyetje ou **ouietje**, cri par lequel on chasse les vaches devant soi. Vient probablement, d'après Hécart, comme le Rouchi *ut*, du Flamand *ut*, *uit*, *uyt et uut*, dehors.

oyat, s. m., jonc des sables (De οἶας, oyat).

oye, s. f., oie, volatile. Enne oye, des oyes; du pàté d'oyes; du foye d'oyes; des oyes sauvages (*Gr.*, 144, 182).

Anciennes formes; *ossons* et *oyson*, pour oisons; *des ouayes* (Vente de Bédouâtre, 1555). *Une auce, deux auces* (Cartulaire de Crémarest). Vient de ὄῃ, oie. V. *Oujon*.

P, seizième lettre, prononcez pey.

pa', adverbe et préposition, *par*: pa'deden, pa' de sus (*Gr.*, 369, 515, 524). V. Par.

— particule négative, *pas*: Pa' core, pas encore; on dit aussi po' core (*Gr.*, 361. — De πᾶ, pas).

pacage, s. m., au sens français. Selon Le Roy c'est un terrain communal où les bestiaux vont paître. — Je n'ai pas entendu ce mot.

Pacifique, prénom.

Probablement introduit dans le Boulonnais par les Frères mineurs, dont *saint Pacifique* est un des Patrons.

pacotille, s. f., marchandise médiocre, de peu de valeur.

paf, adj., ivre. Mot d'argot importé.

pafe ou **paffe**, onomatopée employée comme substantif exprimant le bruit sourd que fait un corps qui tombe à terre. Il a queu enne paffe, à se tuer. — N'a pas en Boulonnais le sens de soufflet, ou *baffe*, que lui donne M. l'abbé Corblet (*Gr.*, 78, 250).

page, s. m., page d'écriture, soit d'un livre, soit d'un cahier. Je nen ai li en page. En page d'écriture (*Gr.*, 78, 249. — De παγή).

page, s. m., jeune gentilhomme servant auprès du roi ou des grands seigneurs (De παιά, enfant).

paie, s. f., païe; bonne païe, mauvaise païe (*Gr.*, 80).

païelle, s. f., poële à frire. Enne vielle païelle treuée. Mettre le païelle à che fu, faire des crèpes. Pahielle à fu et pahielle à frire, dans Le Roy, p. 21 (Dans ses *Observations*, M. l'abbé Haigneré aimait mieux l'orthographier *payelle*. — *Gr.*, 140, 188).

Je les mys en une payelle (Molinet, f. 119).

Deux paîelles rotissoir (Inv. Disquemue, 1670). Dans le sens de poêle à frire, on disait aussi *poislon* ou *poielon*. *Quatre poislon, tant grands que petits* (Inv. Disquemue, 1681). *Un viel poielon d'airain* (Inv. L. Macquet, 1716). *Une paelle bassinoire d'airain à simple dessin* (Ibid.).

païen, ne, adj. subst., comme en français.

païer (pr. pa-ier), v. a., payer. Veux-tu me païer che que tè me dois, ui ou non ? Lé cheti qui ne païc pont ses dettes, est en fripon (*Gr.*, 79, 419. — De ἀπάγω, je paie).

paillard (adj. subst.), (n'est pas employé en mauvaise part). Ch'est en gros paillard, en fameux paillard d'éfant, veut dire (tout simplement), un gros enfant bien venant (De πάλλαρ).

paillasse, s. f., mot français. *Paillache* en Picard. *Une paillasse de bourre* (Invent., Huet, 1679).

— s. m., bateleur de foire.

paillasson, s. m., paillasson, natte de joncs, de roseaux ou d'oyats.

paille, s. f., paille. Le mot désigne en patois : 1° les tiges des céréales : Paille de blé, d'avoine, etc., et quand il y a amphibologie, on dit : de le longue paille ; 2° la *balle*, ou l'enveloppe du grain, quand elle a été séparée par le battage et le vannage. On l'emploie surtout au pluriel : des pailles, de le courte paille ou des courtes pailles, celles dont on remplit les paillasses. En Picard : *Paillettes* ou *hotons* (*Gr.*, 81).

paillotis, s. m., torchis, argile mêlée de paille ou de foin dont on se sert pour construire : Bâtir en paillotis. On dit aussi *paillis* en Picard (*Gr.*, 344).

Reste le pallœtaige que le censier n'avoit achevé (Cœuilloir, 1540).

pain, s. m., pain. Locutions idiotiques : menger du pain, avoir le nécessaire. Ches gens-là ne sont pont riches, mais i mangetent du pain (*Gr.*, 83. — De πάνος, latin *panis*) ;

— **-féré** (ferré), tranches de pain que l'on trempe dans du lait, puis dans des œufs battus et que l'on fait frire dans la poêle. C'est ce qu'en Rouchi on appelle du *pain crotté ; pain-perdu* en Wallon.

— **d'agache**. V. Agache.

— **de coucou**, s. m., plante, *oxalis acetosa*. Dans le débat de May et d'Avril, May dit :

Et tu n'as riens que meschans pissolis,
Pain de coucou, grateculs peu jolis, etc.
(Molinet, f. xci).

pair, e, adj., pair, semblable, pareil, qui peut se diviser en parties égales, sans fraction. Pair et non pair, pair et impair. Pair ou non. Ches serviettes-là i sont paires, c'est-à-dire qu'elles doivent s'assembler deux à deux (*Gr.*, 131).

paire, s. f., paire, couple de choses de même espèce. Se dit même des animaux, au lieu du français *couple*, quoique le patois ait le mot *cople;* mais si ce sont des animaux mâles et femelles il faudra se servir du mot *cople*. J'ai porté au marché enne paire de glingnes. Il a enne paire de vaques den sen étable. Enne paire de souliers (*Gr.*, 131).
Une pere de gans (Invent. Disquemue, 1681).

païs, s. m., pays. Den no païs. Che païs-chi. Quez biau païs ! — Cette forme, encore usitée ça et là, tend à disparaître, pour faire place à la prononciation française de *pays* (*Gr.*, 116, 179).

palasiner, s. m., trembler des mains, en d'autres termes *tramir*. I palasingne déjà. Os palasinez. — Le Roy : avoir la tête ou les mains qui tremblent. Le Rouchi a *balzin*, tremblement, et le Wallon *balziner*, trembler, hésiter (*Gr.*, 212. — Vfr. *palazino*, paralytique).
Les jambes me faillent
Et le pallasin me desvoye (Molinet, f. 97).

pâle, adj., blème. — *Les pâles couleurs*, comme en français (De ἀπαλός, pâle).

palée, s. f., pelletée, quantité que peut contenir une pelle. Picard, Lillois et Rouchi.

— **de terre**, motte soulevée par le *palot* ou la *bêche*. Quelquefois, en style grossier, quantité que l'on prend dans le plat avec une fourchette. Enne palée de braises ; de fu ; de chendres. Allons courage, core enne palée. Fuire as grandes palées, as petites palées (*Gr.*, 92).

paleron, s. m., omoplate, derrière de l'épaule, morceau de viande de porc, pris sur l'omoplate : faire le soupe aveuque en paleron. *Paron* en Picard, d'après Corblet (*Gr.*, 123, 176, 242).

palet, s. m., palet. Juer au palet (*Gr.*, 94).

paletot, s. m., manteau, habit. *Pour luy avoir ung palletocq* (Compte Longv.). V. *Paltoquet.*

palette, s. f., petite pelle de fer, à l'usage du foyer, pour prendre des charbons allumés. *Pelette* en Normand.

Al l'a touillée aveuque chele palette,
Al dit velà de le soupe toute faite (Ancienne chanson).

— s. f., rotule, en vfr. Cha me tient den le palette de men genou (*Gr.*, 189).

— *Le palette du genouil* (A. Paré, d'après Godefroy).

— *Une palette de cuivre* (Invent. Scotté, 1693).

— **(La)**, lieu-dit, sur Isque, à Herquelingue.

pâlir, v. n., devenir pâle.

palissade, s. f., clôture de palis (De σπάλις, pieu).

palot, s. m., bêche dont on se sert pour fouir la terre (Acad.). Le Picard et le Rouchi ont *palot*, pelle de bois. Le *palot* boulonnais est en fer, avec tranchant d'acier, et manche de bois, muni d'une traverse (servant de poignée) en forme de T : (Pour enhanser un pallot, Compte de 1415, p. 165). — Au figuré : le fossoyeur du cimetière d'un village disait tristement : Che palot i' ne va pus ; on n'enterrait personne ! A Lille on dit *palot* pour pelletée (Vermesse. — *Gr.*, 120, 377).

pâlot, otte, adj., un peu pâle. O voit ben qu'il a été malade ; il est core tout pâlot (*Gr.*, 120).

paltoquet, s. m., homme méprisable. Espèce ède paltoquet ! Tous ches paltoquets-là !

Mot d'origine Espagnolle, puisqu'en cette langue on dit *paletoque*, pour paletot.

pâmer, v. n., ou **se pâmer**, v. pr., comme en français (De σπάσμαι).

panade, s. f., soupe au lait, très cuite et très légère, faite pour les enfants ou les malades.

panchard, adj. subst., gourmand, goulu. Saint Panchard, patron des grands mangeurs.

Mes grans panchars pesans et endormis (Molinet, f° 88).

panche, s. f., panse, ventre. J'ai ma' à me panche (*Gr.*, 199).

— **(Tout fait)**, proverbe à l'usage des gourmands.

— **(Etre à se)**, être grand mangeur.

panche (Grouler se), refuser de manger, quoiqu'on ait faim.

— **(Serrer se)**, sangler son ventre pour ne pas avoir faim, lorsqu'on n'a rien à manger.

panchette, s. f., petite panse, diminutif de tendresse. T'as ma' à te panchette, men petit fiu ! (*Gr.*, 189).

— **(A)**, locution : se mettre à panchette, c'est, par exemple, se coucher sur le ventre pour boire de l'eau à même d'une source, d'un ruisseau, d'une rivière, etc. (*Gr.*, 508).

panchie, s. f., plein la panse, ventrée. N'en prendre enne panchie, se donner une ventrée (*Gr.*, 118). Voyez Le Roy, p. 21.

panchu, use, adj., obèse, qui a la panse proéminente. Quez gros panchu ! — Le Boulonnais emploie ces expressions aussi bien pour les hommes que pour les animaux. Seulement le terme est regardé comme grossier (*Gr.*, 126).

pandoure, s. m., sorte de jeu de cartes. Juer au pandoure : pandoure lourd (*Gr.*, pandour, 145).

paneur, s. m., peaussier; *Notinet Parent, paneur* (Plaids de Lenclos), de *pane*, peau.

pangne ou **paine** (pr. pangne), s. f., peine, douleur. Ches gens-là sont den les pangnes. I m'a fait grandment de pangne. — (Etre à le), être courageux, travailler. — Nen pont vauloir les pangnes, n'en pas valoir la peine (*Gr.*, 210).

panme, s. f., paume de la main, en tant que mesure, les doigts fermés et le pouce ouvert. Long d'enne panme, d'un empan.

— aussi sorte de jeu de balle : Juer à le panme ; et lieu où l'on joue : Che ju de panme (*Gr.*, 82).

Jeu de polme, à Boulongne, 1683.

panne, s. f., tuile à rebord et à coulisse. Rouchi, Lillois, Wallon. *Paingne* en Picard (*Gr.*, 82, 344).

panneau, s. m., filet pour prendre le gibier.

panot, s. m., petit pain, ou plutôt pain qui est au-dessous de la dimension ordinaire (*Gr.*, 120).

pantoufe, s. f., pantoufle (De πάτυφλος).

paon, s. m., paon, oiseau domestique. On prononce pan,

comme en français, mais il y en a qui disent paon en deux syllabes, sans que je sache quel est l'ancien usage (*Gr.*, 123).

Dans la langue romane on disait *pa-on*, témoin ces vers de Hugues Capet :

Aportèrent se gent un paon bien rosty ; 1118.
Qu'il alast à Huon le paon presentant ; 1124.
Le paon esgarda et moult ala pensant ; 1131.

J'entends dire d'un chien qui a un beau poil : i luit comme en pan (De πχών, paon).

paour, balourd, rustaud, lourdaud. Ch'est en gros paour. Rouchi, Wallon, Lillois, Normand.

D'après M. Chavée (p. 141), *paour* serait pour *baour*, de *bauer* (Allem.), ou *boor* (Angl.), cultivateur, paysan ; aussi en Wallon de Mons (*Gr.*, 145. — De παῦρος, grossier, même origine que *pauvre*).

papa, s. m., père, terme enfantin (*Gr.*, 171. — De πάππα).

Pape, s. m., le chef de l'Eglise catholique (*Gr.*, 78, 264).

Papegai, s. m., et nom de lieu : *le papegay* (Wimille). De παπὶκη, perroquet.

papeter (se), v. pr., remuer les lèvres après avoir mangé, en faisant comme si l'on mangeait encore ; — par suite se délecter avec un bon morceau. Guette chel éfant, comme i se papète !

papier, **papillon**, **papillote**, comme en français.

papin, s. m., bouillie de farine et de lait (*Gr.*, 118).

papinée, s. f., bouillie épaisse, emplâtre (*Gr.*, 92).

papiner, v. n., épaissir comme du papin (*Gr.*, 212).

papineux, **èse**, adj., collant, gluant, pâteux (*Gr.*, 138).

Pâques, s. f., fête de Pâques.

paquet, s. m., assemblage de plusieurs choses attachées ou enveloppées ensemble (De πάκελλος).

par, préposition, par ; (*r* doux). On syncope l'*r* devant *l* et *m*. Par chi, par là, d'un côté et d'autre. Par nuit, de nuit, pendant la nuit. I' m'a prins pa' le cou. Voir la *Grammaire*, p. 523, 524*.

— aussi adverbe composé : Par devan, pa' deden, par nuit, par aprez, parmi, par bas, par haut (*Gr.*, 77, 515*. — De πάρ ou παρὰ).

Si l'on doit écrire : *I' m'a prins pa' le cou*, pourquoi dire : *par el fu, par el tonnoire*, au lieu de *pa' le fu, pa' le tonnoire?* Ce sont des variantes qu'il n'appartient pas à l'éditeur de corriger.

parade, s. f., outre les sens français, a celui de pouffer de rire : *Enne bonne parade*, une bonne partie de rire.

parader, v. a., faire le fier, le *faraud*.

paradis, s. m., sens français. Le Paradiz (*Gr.*, 259).

paraissant, **e**, adj. verbal, qui a de l'apparence, de la beauté extérieure. Ch'est paraissant. Enne robe fort paraissante.

paraître, v. n., paraître. Se conjugue sur connoitre, sauf l'*a* pour l'*o* (*Gr.*, 475*, 476*).

parapluie, parasol, comme en français.

parc, s. m., restreint aux sens de *parc à moutons* ou *aux oistres* (huitres). De πάργμα. V. *Parquet*.

parcage, s. m. *Il est tans de mettre ches cloies pour le parcage.* V. *Parquer*.

parce que, conjonction, parce que. On syncope souvent l'*r* : pa'ce que.

parcour ou **parcourt**, s. m., domestique de ferme, qui se loue pour le temps de la moisson. Le mot est Picard, mais je l'entends dire en Boulonnais. En valet parcour (valet de cour) ; enne servante parcour (*Gr.*, 230).

pardessus, préposition, au dessus, par dessus. Par dessus le compte. — On syncope l'*r* : Pa' d' sus chele muraille. *Pardéseur* en Rouchi.

pardienne, pardiu, pardji, interjection, jurement déguisé (*Gr.*, 141. — De παρ-Δί, par Jupiter).

pardon, pardonner, mots français (De παρδόναι).

pardoufe, s. f., onomatopée, exprimant le bruit que fait un corps lourd en tombant sur la terre. Quère enne pardoufe. *Berdouf* en Lillois (*Gr.*, 145, 242, 250).

pareil ou **pareis, eille** (pr. pa-rei-glie), adj., pareil, semblable. La première forme ne s'emploie que dans la locution : mener une femelle au pareil, pour dire au mâle. Le reste du temps, on dit pareis qu'on prononce parais.

Le masculin s'emploie presque toujours substantivement : Velà de le toile, je vorroie ñen trouver du pareis. A-t-on jamais vu en scélérat du pareis ? Ch'est du pareï'

de cheti-chi. Je n'ai pont core vu enne bête pareille, ou du pareis. I n'a pont sen pareis pour le bonneté. Ch'est du même pareis. Ch'est toujours le même pareis (la même chose). Les deux sœurs i sont toujours habillées tout pareilles. Jen ne sai pont quoi que men pied i peut avoir pou' me faire en ma' pareil (*Gr.*, 137, 221, 222, 511).

Men parei' den no village
I n'y est pont... (Dez., III, 5).

parement, s. m., colle de farine, dont se servent les tisserands pour enduire leurs fils. Rouchi et Normand (*Gr.*, 95).

parent, **parenté**, sens français.

parer, v. a., parer, arranger. Parer enne église (la décorer), un autel, y mettre des objets de luxe.

— **un cheval**, lui mettre ses harnais.

— **la corne d'un cheval**, la tailler pour recevoir plus commodément le fer.

J'ai entendu transporter ce sens à l'opération de tailler les cors et les durillons des pieds : Eje m'en vai parer un peu mes pieds. V. Parule.

— **(se)**, v. pr. Pour se parer de la sappe, se garantir de... (Jean Scotté).

paresse (De πάρεσις), **paresseux**, **parfait**, mots français.

parfinir, v. n., finir complètement, achever de faire. Aussi Normand.

parfont, **te**, adj., profond. Che treu-là il est fort parfont. Enne assiette parfonte, assiette au potage (*Gr.*, 124).

parfurnir, v. a., parfournir. *Parfurnir la somme de...* (Compte de Longvilliers).

parier, v. a., faire un pari ?

parlable, adj., affable, facile à aborder. On prononce parlabe. — Ch'est en homme ben parlable. En homme du sens, fort parlable. Le Normand a *parlant* dans le même sens (*Gr.*, 191).

parler, v. n., parler. — Au lieu de *dis-donc*, quand on interpelle, on se sert souvent de *parle don !* (pr. palledon !).

— à une fille, lui faire la cour, flirter. Wallon et Normand (*Gr.*, 228, 242, 345. — De παρλῶ, contraction de παραλαλέω).

parmi, préposition, parmi, dans le nombre. Parmi les autres. Touillé parmi (De παρμίς).

parois, s. m., paroi, cloison ; surface interne qui limite un creux.

paroisse, s. f., sens français. *Paroche* et *parosche* dans le Cartulaire de Crémarest (De παροιχία, latin *parochia*).

paroissien, parole, paroli, termes français.

parquémin, s. m., parchemin (*Gr.*, parquemin, 119).

parquer, v. a. et n., mettre les moutons au parc : — faire *parquer* une terre.

parquet, s. m. (petit parc), plate-bande semée de légumes ou de fleurs, dans le jardin potager. Parquet de carottes, de pois, de princesses, d'haricottes, d'ognons, de punmes de terre, etc. (*Gr.*, 94, 228).

— Pierre, tant des corbeaulx que aultre pierre à carreaulx, montant *à ung parquet et demy*, xxx s. (Compte de La Magdelaine).

— Pierres brutes, que l'on appelle *pierre à parquets* (Bulletin Soc. Acad., V, p. 100).

parrin, s. m., parrain. Parrin sec, qui n'est pas généreux (*Gr.*, 41, 119).

parrinage, s. f., ensemble des personnes qui accompagnent comme parrains et marraines un enfant nouveau né qu'on porte au baptême (*Gr.*, 78).

parriner, v. a., servir de parrain. Quèche qu'il a parriné cha ? — I parringne (*Gr.*, 212).

parsoie ou **parsoye**, s. m., fête, repas, réjouissance donné par le fermier à ses ouvriers à l'occasion du parachèvement de la récolte. — Le mot dérive de *par-soier*, achever de scier ou couper les grains. Aller au parsoye. Ch'étoit hier le parsoye à maison Descombois. *Parcée* en Normand. — V. Le Roy, p. 21.

Le jour de nostre parsoye (Cœuilloir, 1540). *Gr.*, 144, 242. — Même origine que *part*, selon l'abbé Espagnolle.

parsonne, s. f., personne (*Gr.*, 301).

part, s. f., part (*Gr.*, 229. — De πάρσος).

partage, s. m., **partager**, v. a., comme en français (De ἀπαρτίζω).

partageux, adj., communistes, mot d'argot moderne. V. la première satire de Crinon intitulée : *Les partageux*.

parteler, v. a., mettre le pied sur quelque chose. J'ai laiché quère mes lunnettes sus che plancher et j'ai par-

telé dessus. T'as partelé sus mes ortaux, sus mes agaches.

On dit aussi parteler quelque chose, une terre remuée, pour la raffermir ; — un pré, pour en affermir l'herbe : c'est *piétiner* (*Gr.*, 242, 420).

Voy nostre camp tout rez et tout pelé
Tout pettelé et tout ratripellé (Molinet, f. 44).

parti, s. m. *Ch'est en bon parti ; prendre en parti*, ou *sen parti ; tirer parti ; faire en mauvais parti*, etc.

particulier, **ère**, adj. subst., particulier. Se prend souvent en mauvaise part : Si je n'avoy pont rencontré che particulier-là.

partie, s. f., aux sens français.

partir, v. n., partir, s'en aller (*Gr.*, 229, 242, 430*-432*. — De ἀπάρω, partir).

Avait jadis, comme en vfr., le sens de partager (De *partiri*, diviser).

partout, adv., partout. Ce mot ne s'emploie qu'avec *tout;* locution explétive : tout partout, aller tout partout, raviser tout partout, chercher tout partout (*Gr.*, 145, 242).

parule, s. f., parement d'un fagot ; on désigne ainsi des bâtons de bois d'une certaine grosseur, dont on *pare* les contours d'un bourriquet ou d'un morin, pour lui donner un peu d'apparence. Ch'est du fin bos ; mais i gny a core ben des parules. C'est ce qu'on appelle en Rouchi *en lanchart* (*Gr.*, 127).

parvénir, v. n., parvenir.

pas, s. m., espace mesuré par le mouvement de la marche ; vestige du pied, et autres sens académiques.

Locution : marcher bon pas, aller bon pas, pour dire marcher rondement.

Sautir le pas, sauter le saut périlleux, se hasarder ; (signifie aussi : *mourir*. — *Gr.*, 77).

— **d'agache**, s. m., anémone *nemerosa*, plante.

— **d'êne** ou **d'enne**, s. m., pas-d'âne, plante. *Tussilago farfara.*

— **de queva**, s. m., variante du *pas-d'enne.*

Pascal, prénom m., et **Pascaline**, prén. féminin.

— adj., qui se rapporte à Paques.

passade, s. f., au sens français (*Gr.*, 78).

passage, s. f., action de passer. *Oujaux de passage* (De πάσσω ou βάσσω, je passe).

passager, ère, adj., fréquenté. Ch'est enne rue fort passagère. Picard et Normand (*Gr.*, 84).

passe, s. f., situation difficile, moment pénible à passer, c'est-à-dire à supporter pour s'en tirer indemne, ou avec honneur. J'étoye là den enne famèse passe.

— **-pierre**, s. f., perce-pierre, plante, *crithnum maritimum* (*Gr.*, 188).

— **-velours**, s. m., œillet d'Inde, plante de jardins.

passé, participe. L'ennée passée. Enne liue passée. Enne livre passée, c'est-à-dire avec une fraction supplémentaire.

passemen, s. m. (passement, cordonnet, lacet, etc).

passe-port, s. m., sens français. Au figuré : *rechuvoir sen passeport pour l'autre monde*, recevoir l'extrême-onction.

passer (pr. pacer), v. a., surpasser, étonner. Cha me passe, cela m'étonne (*Gr.*, 187).

— délasser, distraire : I bésuque en cosette, pour se passer.

— v. a. Pour éloigner les chiens, on leur crie ordinairement : Veux-tu passer à maison, à camuche, etc.

Les bergers leur disent : Passe à ten côté, c'est-à-dire : vas sur la lisière où tu dois faire ton office de gardien.

passet, s. m., marche, degré. I gni a des passets à monter, à déchendre : les passets de chele cave, de chele montée.

— Aussi petit banc, tabouret, comme en Rouchi. *Deux petits passets* (Inv. Disquemue, 1681). — *Ung placet couvert de tapisserye* (Inv. d'Oultremepuis, 1561. — *Gr.*, 94).

passion, s. f., souffrance. *Souffrir mort et passion.*

passoire, s. f. (ustensile de cuisine).

patacrac, interjection onomatopéïque, *patatras*, exprimant le bruit que fait une chose quelconque en s'écroulant subitement avec fracas (*Gr.*, 250).

patalon, s. m., pantalon. J'ai farsingué men patalon. Patalon de velours, de drap, de toile, de cuitis ; patalon blanc, patalon bleu. Lillois et Rouchi

— **Des patalons rouges**, métonymie, c'est-à-dire des soldats (*Gr.*, 123).

patapoufe, s. m., homme corpulent et lourd. Gros patapoufe. — Je l'ai entendu dire de moi-même, à Paris,

par des gamins, dans le passage Choiseul : « M'sieu, i dit que vous êtes un gros patapoufe ». — Que répondre à cela ? (*Gr.*, 145). V. Patoufler et Pouf.

patarafe, s. f. (traits informes, pataraffe).

patati-patata, espèce d'onomatopée, par laquelle on termine le récit de ce qui a été dit par quelqu'un. I m'a dit qu'il avoit été pour vénir, et puis qué se fenme al l'avoit empêché; qu'i ne porroit pont venir demain, parce qu'il alloit tuer sen cochon, et patati-patata. *Pati-pata* en Rouchi.

pâte, s. f. (pâte, terme de boulangerie. — Vfr. *paste*, de πάστα).

pâté, s. m. (pâté chaud, pâté froid).

pater, s. m., sens français.

paternotes, s. f., patenôtres ou *Pater noster*, prières murmurées à voix basse. Dire ses paternotes. — On l'entend aussi du ronron que fait le chat (*Gr.*, 190, 242).

pâteux, **èse**, adj., comme en français.

pâticherie, s. f., pâtisserie.

patienche, s. f., patience. On l'emploie surtout au pluriel : I faut avoir des patienches ! (*Gr.*, 199).

patienter, v. n. (prendre patience, ou attendre).

patin, s. m., sorte de *galoche*, composée d'une semelle en bois, montée par deux supports sur un rond de fer, et tenant au pied par le moyen de deux courroies qui enlacent le soulier. Il y a des patins à courroies, sans quartiers, il y en a as brides, serrées au moyen d'une boucle, et d'autres as erténoires. — L'usage du patin se perd. Il n'y a plus guère que les femmes qui le conservent (*Gr.*, 271). V. Reténoires.

Freres Lolars montez sur haults patins (Molinet, f° 89).

patiner, v. n., marcher à patins.

patinier, s. m., qui porte des patins, qui est habile à s'en servir.

pâtir, v. n. (avoir du mal, souffrir. — Vfr. *pastir*, de πάσθω).

pâtis, s. m., courtil, pièce de terre fermée de haies. *Pâtis* est Artésien des bords de la Canche, plutôt que Boulonnais. J'ai cependant entendu dire quelquefois *che pâtis*,

mais toujours dans le sens de *courtil,* jamais de *pâture* (*Gr.*, 116).

Ancienne forme : *Pastich ; pasticet,* petit pâtis.

patois, s. m., patois, langage des paysans. Parler patois, dire en patois.

Ch'est l' patôs d' nos villache (Hécart).

C'est une erreur à peu près générale d'expliquer le mot *patois* par *langage des paysans.* C'est un sens trop restreint. M. l'abbé Espagnolle a donné la véritable signification, d'après l'étymologie : « πατός, sous entendu λόγος, langage populaire, vulgaire, trivial ». Il se parle aussi bien en ville, dans les milieux populaires indigènes, qu'à la campagne. Les étrangers étant plus nombreux en ville, la pêche aux mots y est plus difficile. Mais on ne devrait pas se priver de cette source, lorsque l'on a pour se guider l'accent du terroir que les étrangers n'arrivent jamais à imiter (*Gr.*, 144).

patoufler, v. n., marcher d'un pas lourd et mal assuré, dans la boue, dans la neige, etc. *Patouiller* en Picard, et *patrouyer* en Wallon de Mons.

patraque, s. m., machine usée et de peu de valeur.

— adj. subst. *Je su tout patraque,* détraqué.

patric-patrac, onomatopée (*Gr.*, 250).

patriquer, v. a., manier, patiner. Se dit ordinairement en mauvaise part. Aussi Normand.

patron, **patrouille**, mots français.

patte, s. f., patte, pied, ou plutôt jambe et pied des quadrupèdes et des volatiles. Aller à pattes, à pied.

— par injure se dit des hommes (aussi bien des mains que des pieds. Bas les pattes ! — *Gr.*, 188. — De πάτος, pied).

Je n' souffrirai pont qu'un sorcier
Ed' sus mi boute es' patte (Dez., I, 4).

pattes-é-de-glingnes, s. f., nom d'une sorte de renoncule.

— **-é-de-leu**, s. f., orchis, plante. V. Queue-de-leu.

— **d'érigner**, s. f., nigelle de Damas, plante.

pattelette, s. f., petite patte, diminutif de tendresse. No tien il a ma' à se pattelette. Donne te pattelette, men chéri. — On dit : Tendre pattelette, pour mendier, solliciter (*Gr.*, 189).

pâture, s. f., enclos à usage de pâturage. Enne pâture ;

mettre ses vaques as pâtures ; chercher à nids den ches pâtures (*Gr.*, 128).

En m'nant nos vaques à l' pâture (Dez., III, 1).

pâture (à), locution adverbiale (*Gr.*, 508).

pâturer, v. a. et n., brouter, manger. Faire pâturer les riez. Faire pâturer son bétail dedans les prés (Coutume de Boulogne, art. 132). Chele vaque al pâture ben. Ches tiens i pâturent. I gni a pus ren à pâturer.

paturon, s. m., potiron (*Gr.*, 123).

Aussi au sens français, partie du bas de la jambe du cheval (Même origine que *patte*).

paupière, s. f. (peau qui couvre l'œil).

paupřer, v. n., parler, jaser, babiller à tort et à travers. Ne pas paupřer, ne souffler mot. — J'entends ce mot dans la bouche de personnes du Haut-Boulonnais, qui n'ont jamais franchi les limites du canton d'Hucqueliers. Inconnu des gens du Bas-Boulonnais.

pauvre, adj. subst. (pr. pauve).

pavé, s. m., chemin pavé, grand'route. — Le mot a un sens plus étendu qu'en français, et il est d'un usage plus général. Che pavé de Boulongne, de Saint-Omer, etc., c'est-à-dire la grand'route qui a ces villes pour aboutissants. Aller sus che pavé, ramasser les bourbes de che pavé. On le dit moins ordinairement des chemins vicinaux, malgré l'empierrement (*Gr.*, 91). V. Piré.

pavot, s. m., plante.

pay, s. m., pays (Vfr. *païs*, de πάϊς).

payage, s. m., action de payer. *Aprez che payage, o me donrez quique cose.*

paye, s. f. (salaire des ouvriers).

paysant, e (pr. pai-i-sant), adj., paysan, habitant de la campagne. Jen ne sut qu'enne paysante, mais je croy en Diu (*Gr.*, 81, 82, 132).

payx, s. f., forme idiotique de *paix*, prononcez paie (*Gr.*, 132, 185).

peccata, mot latin, employé ici pour désigner par mépris un vieux baudet presque hors de service. Voir ce qu'en dit Hécart en son *Dictionnaire Rouchi* (et le poème Artésien *Pecata, ou l'âne du pays d'Artois*, allégorie). —

Hector Crinon donne le mot comme une injure à l'adresse d'un vieillard : Prope à rien, vieux peccata (p. 94).

peccavi (mot latin, laissé à enquerre). L'abbé Corblet donne *pecavi :* velléité, idée, désir ou souvenir soudain.

pêche, s. f., fruit. V. Pecque.

péché, s. m. (transgression de la loi divine).

pêcher, s. m., arbre à fruits.

pecque, s. f., pêche. Aller à le pecque (*Gr.*, 201). V. Péquaille et péquer.

— **-merle**, locution adverbiale, tout ensemble, sans distinction (*Gr.*, 513).

pécunme, s. f., soupe, potage, et en général, repas, en tant qu'œuvre de cuisine. Faire le pécunme. Ces gens là sont trop pauvres pour faire enne grosse pécunme (*Gr.*, 128).

pédant, s. m., mauvais maître d'école.

— **e**, adj., qui affecte de paraitre savant.

peindre, v. a., enduire de peinture (*Gr.*, 97, 182, 458).

peintelé, e, adj., qui est de différentes couleurs, mais principalement tacheté de noir et de blanc. Je ne l'entends dire que des poules. Enne glingne, enne pouliette peintelée. Lu co il est peintelé (*Gr.*, 97).

peintre (*Gr.*, 97), **peinture**, comme en français.

peinturer, v. n., enduire de couleur.

pel, s. m., ancienne forme de *poil. Entretenir une maison de pel, vergues, torques*, menues réparations pour les maisons en torchis (Bail de Quében, 1649).

pelate ou **plate**, s. f., peau qui recouvre les fruits à pépins ou à noyaux, pelure de légumes, etc. Des plates de punmes, de poires, de pronnes, de cherijes ; pelate d'ongnon.

— Ecorce des arbres. Ches quênes il ont des plates répillèses. Che bos-là, il a enne fingne plate (De πέλω, écorcer. — *Gr.*, 79).

pélérin, s. m., pèlerin.

pèlerinage, s. m. *Aller en pèlerinage à Noter-Dame. A luy baillié quand il fut en plerinage* (Cœuilloir, 1540).

pelle, s. f., pelle. Il y en a de plusieurs sortes. Pelle à fu, qui sert au foyer. Pelle à four, qui sert à enfourner le

pain ; et *pelle* en général, servant à faire des déblais de toutes sortes. Le Roy l'écrit *pahielle à fu.* V. Païelle.

Le mot français *pellée*, se dit *palée*, voir ce mot (De πέλλα, pelle, latin *pala.* — *Gr.*, 188).

peller, v. a., déblayer avec une pelle. Se dit de la chose qu'on ôte avec la pelle : peller ches bourbes ; et de l'emplacement que l'on déblaie : peller che quémin, chele écurie.

pellures, s. f. pl., ordures ramassées avec la pelle. Des pellures dé che quémin (*Gr.*, 128).

pelote, s. f., pelote de fil, de laine, etc. (De πιλωτά, boule). *Huit plotte de fille de lainne* (Inv. Hibon, 1679).

peloton, s. m., au sens français.

pelu, use, adj., velu, couvert de poils soyeux. En tien pelu (*Gr.*, 126, 278).

— subst. masc., vêtement de fourrure tel que le hoqueton des bergers : Il a mis sen pelu.

pelure, s. f., pelure. L'*e* muet ne se prononce en aucun cas. Se dit seulement pour désigner la personne d'un individu qui est le point de mire d'un assaut de plaisanteries : I se sont mis tertous sus se pelure, comme si on disait sur sa peau, sur son dos, et i ne savoit où se se taper (*Gr.*, 128).

pendable, adj. (qui mérite d'être pendu).

pendant, préposition, pendant, durant. Tout pendant le messe (*Gr.*, 81, 524).

penderliques, s. f., choses de toute nature qui pendent ; breloques, etc. *Penderlokes* en Picard (*Gr.*, 117, 242).

pendeux, adj., pendeur (*Gr.*, 139).

pendre, v. a., sens français.

pendré, s. m., penderet, ce qui sert à suspendre les chaudrons : *Un petit pendré et deux réchaux d'airain* (Inv. Macquet, 1716).

pendrée, s. f., contenu d'un panier. Enne pendrée de punmes. Vient de *pénerée* ou *péniérée*, du français *panerée. Paignerê*, dans Corblet (*Gr.*, 92, 242).

pendrille, s. f., chose qui pend, terme de mépris ou de dérision, souvent pluriel.

pendu, s. m. et participe, celui qui se pend ou qui est pendu.

pène (partie d'une serrure).

pénée, s. f., lambeau, morceau ; et plus généralement habits, vêtements. — Il n'est pas de mot qui soit plus usité. — Pénée de pain, de viande. Penée de drap, de toile, de velours. N'avoir pont son de ses pénées. Honnir ses pénées. Déquirer ses pénées. I n'a pont seulement enne pénée à mettre den sen dos. *Panée* en Normand.

Un vieux paysan, frappé d'apoplexie et ayant un côté mort, c'est-à-dire frappé de paralysie, me disait : « Me gambe, ch'est comme enne pénée de tère » (*Gr.*, 92).

pénétrer, v. a., entrer, percer, etc.

pénier, s. m., panier. Désigne le contenant, aussi bien que le contenu. Pénier d'osier, pénier trillé, grand pénier, petit pénier.

En pénier de beurre, d'œufs, de poires, de pronnes. Il les a vendus trente sous le pénier. *Pennier* en Roman (*Gr.*, 84, 253).

Un penier a bras (Inv. Hibon, 1679).

pénitance, s. f., pénitence (*Gr.*, 82).

penser, v. n., raisonner, réfléchir. V. Apenser.

pension, s. f., aux sens français : *Il o prins pension à mon en tez*, à la maison d'un tel.

pensionnaire, adj., celui qui paie ou qui reçoit pension.

pente, s. f., inclinaison d'un terrain (D'ἐπάντης, qui va en montant. — *Gr.*, 96).

Pentecoûte, s. f., Pentecôte, fête de l'Eglise. On dit sans article : Duques à Pentecoute ; les quatre tans de Pentecoute ; mais plus souvent peut-être au pluriel : Vlà les Pentecoutes (*Gr.*, 145).

pépé, s. m., mot enfantin (poupée), désignant des figures humaines, soit peintes, soit sculptées. Ravise che pépé, vlà en pépé, des pépés (*Gr.*, 91, 171).

pépère, s. m., petit père, diminutif enfantin, grand papa. — Il signifie aussi un petit homme un peu vieillot : En petit pépère. — On dira encore d'un enfant : Il est rétu comme en petit pépère.

pépette, s. f., mot enfantin, contracté de *soupette*, diminutif de soupe, et en général d'aliments (Voyez ce que dit Hécart au mot *pépète*, qui selon lui, signifie : fleur).

pépie, s. f., maladie des oiseaux, qui les empêche de boire. Au figuré *avoir la pépie*, avoir toujours soif (De πιπίω, latin *pipire*).

pépin, s. m., graine de certains fruits (De πέπων).

pépinière, s. m., endroit consacré au semis et à l'élevage des arbres.

péquaille, s. f., résultat de l'action de pêcher. Se dit plutôt figurément de toute chose recueillie par un chercheur. Je n'ai pont là fait enne grosse péquaille ; ou, ch'est enne famèse péquaille (*Gr.*, 80).

péquer, v. a., pêcher, prendre du poisson à l'hameçon ou au filet. Je pecque, nous pecquerons, péqué. Péquer des angwilles, des troites, des gouvions. Rouchi et Normand (*Gr.*, 421).

perche, s. f., brin de bois de 5 à 6 mètres de long, servant à faire ou à consolider des clôtures (De περχά, contraction de περσικά, long bâton. — *Gr.*, 155).

percher, v. a., percer, trouer. Percher en treu. — Percher en baril, c'est mettre un tonneau en perce.

— v. n., qui est perméable. L' papier perche, il boit l'encre. Me roulière al est perchée, trempée par la pluie. Je sus tout perché, c'est-à-dire, mes habits sont mouillés (De πέρσαι. — *Gr.*, 226).

perchuvoir (se), v. pron., s'apercevoir ; venir au sentiment ou à la connaissance de quelque chose. I ne se percheut pont qu'o se moque de li. Je n'ai pont peû m'en perchuvoir. O se percheut ben que les jours i rallongent (*Gr.*, 445).

perdable, adj., ce qui peut se perdre ; *perdape* en Rouchi.

perdant, part. présent de *perdre*.

perdition, s. f., perdition, perte. Idiotisme : ch'est se perdition, c'est ce qui le perd. Ch'est le perdition de tout, c'est la cause qui fait que tout se perd, se ruine, tourne à mal. Le perdition de ches effants, ce qui perd les enfants.

perdre, v. a., perdre, dans le sens d'égarer. Le subjonctif se dit : que je perche (*Gr.*, 242, 457).

Pour ung perdu, deux recouvrez (Molinet, f° 72).

A Lille, on dit *perdez vo capiau*, pour *prenez*.

père, s. m., père, celui qui jouit du privilège de la paternité (*Gr.*, 181, 265).

Locution : Faire père et mère, des ricochets (avec une

pierre plate, un morceau de tuile, etc.), sur la surface de l'eau.

pêre, s. f., peur, crainte, épouvante. Avoir pêre. Cha fait pêre (*Gr.*, 87, 324, 369, père).

père, préposition ; père que, de peur que... (*Gr.*, 528).

péril (pr. péri-glie), s. m., péril. Dans la locution : I gny a pont de péril (*Gr.*, 118, 221, 222). V. Danger.

Warder les prisonniers à ses prieux et aventures (Aveu de Preurelle).

périr, v. n., périr, perdre la vie. Se dit des animaux. No tien il est péri. Il a péri den chele neige.

périu, use, adj., qui a peur, craintif (*Gr.*, 140, 141, 182, 278).

permettre, permis, permission, comme en français.

pernant, s. m. (s'écrit aussi **prenant**, que l'on prononce *pernant*, par métathèse, à cause de l'*e* muet), présure, c'est-à-dire, ce qui sert à faire prendre, à faire cailler le lait (*Gr.*, 81, 226, 242).

perne, s. f., *parne* en Picard, sablière, terme de charpenterie. V. Godefroy, *perne de lart*, etc.

perpétuel, perpétueux, adj. *Obis perpetueulx* (Cartul. de Crémarest).

perroquet, s. m., oiseau. V. Papegay.

perruche, s. f., oiseau.

perruquer, s. m., perruquier (*Gr.*, 84. — De πήρυκα ou πήλυκα).

perse, adj., de couleur perse, mal blanchi, d'un blanc sombre et bleuâtre. — Chele quémije-là al est perse ; a' n'est pont ben blanque. *Pers* en vfr. (*Gr.*, 229, 242).

persécute, s. f., persécution, précipitation. En ouvrage de persécute, un travail qui demande à être fait hâtivement ; — en dîner de persécute, dans lequel les mets n'arrivent pas à temps sur la table, au gré de l'impatience des convives (*Gr.*, 128, 242).

persécuter, v. a., tourmenter, vexer.

persil, s. m., plante potagère.

persister, v. n., sens français.

personne, s. m., personne (négativement). I gny a personne à maison. A quique ch'est che capiau-là ? A personne. Personne n'en veut. Personne nen dit ren.

Se construit aussi avec la négation complémentaire *pont*. Gny a pont personne qu'il aime à rechuvoir des coups de bâton.

perte, s. f., dommage, etc. ; aussi fausse couche (*Gr.*, 229, 242. — De πέρθω, je perds).

pertrir, v. a., pétrir (Vfr. *pesto*, de πήστω).

pertrix, s. f., perdrix, gibier à plumes, *tetras cinereus*. *Pertris* en Roman (*Gr.*, 116, 185).

Recepte de connins, pertris, faisans, etc. (Compte de Longv.).

perzent, s. m., présent. I t'a là fait en biau perzent (*Gr.*, 95, 226, 230, 243).

perzenter, v. a., présenter (*Gr.*, 226, 230, 243).

pésat ou **pézat**, s. m., tige des fèves séchées et dépouillées de leurs grains. J. Henry écrit *pezat*. Dérive de *pisus* (pois), à cause de *bisailles* (*Gr.*, 77).

péser, v. a., peser, avoir du poids. V. Poids.

peste, s. f., épidémie ; au figuré, *ch'est enne vraie peste*, personne méchante dont il faut se garer comme de la peste.

pestiféré, adj. subst., infecté de la peste. Une matelote qui en *engueulait* une autre, disait : « T'est si pestiférée, tiens, e-que si l' diabe i minzeroit en morciau d'ti, i carveroit tout de suite ».

pet, s. m., pet (*Gr.*, 94).

pêt-être, adv., peut-être (*Gr.*, 513).

pétée, s. f., race, famille, troupe. Ne s'emploie qu'en mauvaise part. Je n'ai jamais vu enne pétée du parei. Enne foutu pétée ; pétée du diable. Fous-me le camp, aveuque tout te sacrez pétée.

péteux, adj., honteux comme quelqu'un qui a laché un pet en société. Aussi Rouchi.

pétiot, **iote**, adj., diminutif de petit. Rouchi, Normand, Lillois. — Cette forme de mot est encore usitée dans le Boulonnais, quand pétiot se dit absolument, comme substantif. — J'ai connu un chien à qui on avait donné le nom de *pétiot*. — On se sert généralement du mot apocopé *'tiot*, pour petiot, qui est le primitif. Viens men 'tiot fiu, je tè dorrai enne 'tiotte punme (*Gr.*, 140). V. Piot.

pétir, v. n., péter, craquer. Se conjugue sur *partir*. Le futur est je pétirai, le participe péti (*Gr.*, 430).

petit, ite, adj., petit. Le patois prononce régulièrement p'tit et souvent le *p* se perd par apocope (Voyez Peu). Le concours d'une autre syllabe muette détermine quelquefois l'accentuation de l'*e*, et alors on dira, par exemple, che pétit, chele pétite, surtout quand petit est pris substantivement. J'ai entendu également dire **pitit** et **pitite**.

L'apocope se produira surtout au commencement d'une phrase. Ainsi, on dira : 'tit à p'tit, pour petit à petit.

Locutions : Petites gens, gens de petites ressources, de petit avoir. En petit cosette, un peu, si peu que ce soit. En petit peu, un peu. Pitit, ou pétit, joue souvent le rôle de prénom masculin, par suite de l'habitude d'appeler ainsi les jeunes enfants: Pétit Clabaut, Pitit Feutry, et cette dénomination subsiste quelquefois pendant toute la vie (*Gr.*, 116, 117, 277).

— **(A)**, locution adverbiale, à peu, peu s'en faut ou s'en est fallu. Se construit avec *de :* A pétit de ren. A pétit d'enne minute.

On le tourne substantivement : l'A pétit d'enne journée (*Gr.*, 508. — De πεττίς ou πεζίς, petit).

petitemen, adv., petitement.

petites, petites! que l'on prononce pétites ou 'tites, est le cri d'appel usité pour ramener les poules au logis, afin de leur donner quelque nourriture.

pétou, adj., qui pète, qui a l'habitude de péter : sale pétou !

pétrissoir, s. m., ancienne forme : *pertrichoir* (*Gr.*, 145). Voir *Breure.*

pétrole, s. m., pétrole, huile. — Le Rouchi l'a dans le sens de conte en l'air.

pétun, s. m., tabac. Godefroi donne *petunoir*, calumet, pipe, et *pétuner*, fumer du tabac.

peu, adverbe, peu, en petite quantité. Le patois dit : en petit peu comme adverbe et comme substantif. Il est en petit peu dreule, en petit peu bête. En petit peu de lait, de beurre, de viande, etc. Un petit peu après (*Gr.*, 138, 492, 494*, 512).

peu et **peuche**, temps du verbe *povoir* (*Gr.*, 138, 262, 449*).

peuchon, s. m., pieu, bâton aiguisé par un bout pour être fiché en terre. Vlà des épingles comme des peuchons.

Jusques à un peuchon, pieu, borne (Reg. Saint-Nicolas). — *Haye morte avec peuchons, p!antée en terre* (Titres du Hert, 1583).

— **de fer**, est une sorte de pieu en fer, avec une poignée formée de deux oreilles, dont on se sert pour percer des trous dans la terre afin d'y ficher quelque chose (*Gr.*, 123).

peuette, s. m., tout peu, très peu. En peuette de pleuve. — adv., diminutif de peu (*Gr.*, 139, 189, 494, 512).

peupelment, s. m., action de peupler (*Gr.*, 225).

peuple, s. m., peuple (*Gr.*, 224, 225).

peupler, v. a., i peupelle (*Gr.*, 225, 425).

peuringne, s. f., grande peur, épouvante. Je nen ai eu enne peuringne, à nen mourir (*Gr.*, 211).

peut et **peuz**, de l'indicatif du verbe *povoir* (*Gr.*, 137, 182, 449*).

Phémie, prénom, Euphémie (D'εὐφημία, bonne renommée. — *Gr.*, 224).

p-heuz ! interjection, par laquelle s'exprime le dédain, le mépris, la résignation, comme si l'on disait : « Hé ! que puis-je y faire ! ».

Se prononce par un *p* suivi d'un *h* très sèchement aspiré, comme le serait une articulation labiale coupée par un léger accès de toux. C'est ce que d'autres orthographistes ont cru devoir rendre par *fusche* ou *feuche*. Le *z* final n'est là que pour indiquer à quelle nuance appartient la diphthongue.

philosophe, mot français.

philozomie, s. f., physionomie. Ainsi en Rouchi (*Gr.*, 118, 221).

phisique, s. m., physique, constitution naturelle de l'homme.

Phlippe, prénom masculin, pour *Philippe*. En vfr. on disait aussi *Phlippe* ou *Phelippe* (*Gr.*, 238).

Phlippine, prénom féminin, pour *Philippine*.

phormacien, s. m., pharmacien. Aussi en Normand.

piaffer, v. n., marcher avec ostentation, faire des embarras. Se dit aussi des chevaux (De πιαφῶ, par métathèse pour παιφῶ).

piailler, v. n., criailler (*Gr.*, 139).

pian-pian, locution adverbiale, lentement, tout doucement. L'expression est empruntée à l'italien : *piano-piano* (Corblet). J'ai venu tout pian-pian pour ne pont me recrandir (*Gr.*, 141, 170, 513*).

Entendu tout récemment prononcer ce mot *piann' piann !* Vient de πιᾶν-πιᾶν, le même qu'ἡ πιᾶν, aller doucement. Le mot italien a probablement la même source.

piano, s. m. (pinoneau, poisson de mer, selon Deseille).

piapia, s. m., étourneau (*sic*). (*Gr.*, 139).

C'est la *grive litorne* ou la *drenne*, dont le cri « *pia-pia-pia* » lui a valu ce surnom.

piau, s. f., peau. Lé cheti qui a des bêtes, il a des piaux, c'est-à-dire, celui qui possède des bestiaux doit s'attendre à en perdre. I n'a que le piau et les os. Piau de berbis, etc. (De πέλλα, latin *pellis*. — *Gr.*, 149).

Couverts de l' piau du diable (Dez., I, 6).

piauette, s. f., diminutif, peau d'un enfant, petite peau.

piautier, s. m., marchand de peaux (*Gr.*, 141).

pic, s. m., instrument de fer courbé, pointu, à long manche, servant aux terrassiers, cantonniers, carriers, etc. (*Gr.*, 117). *Item* IIII *noefs pikz par Cloceville*, V *sols pour le pièche* (Compte de 1415). De πίκω, je pique, vfr. *piart*. — V. *Pioche*.

picaillons, s. m., argent, écus, espèces monnayées. Avoir des picaillons, de l'argent en poche. Je soupçonne fort ce mot d'être un terme emprunté à quelque langue d'argot, malgré l'existence d'une monnaie piémontaise de ce nom (*Gr.*, picaillon, 123).

picart, adj., servant à dénommer une espèce particulière de clous, à l'usage des charpentiers : cleus picarts (*Gr.*, picard, 227). V. Cleu.

pichate, s. f., pissat, urine de l'homme et des animaux. De le pichate de co, ou de glingne, mauvaise boisson, fade et sans vertu (De πῖσαι, pisser. — *Gr.*, 79).

pichatingne, s. f., urine de vache en tant que recueillie dans la fosse à purin ; — le contenu liquide de cette fosse. — Il en est qui disent pichantingne (*Gr.*, 211).

picher, v. a. et n., pisser, uriner. Je m'en vais picher. J'ai faim de picher ; laiche me picher.

— en général signifie : *s'écouler*. On dit de l'eau qui s'échappe de quelque part : cha piche toujours.

picher sang, évacuer du sang par les urines.

En bon conseil à lécheti qu'il ont des vaques qui pichent sang : avoir song d'arracher den vos pâtures ches ails sauvages.

Pichevert, lieu-dit : *Pissevert*, anciennement *Pissevelt.*

pichoire, adj. subst., femelle qui a coutume de pisser avec excès (*Gr.*, 143).

Lieu-dit : *La pâture des pichoires* (Isques). V. *Pichottes* dans le Dict. topographique de Boulogne.

pichois, adj., qui sert à pisser. Pot pichois, vase de nuit (*Gr.*, 144).

pichon, s. m., poisson. Acater du pichon, menger du pichon. *Pisson* en vfr. (*Gr.*, 123, 171, 196*).

pichou, adj. subst. m., qui a l'habitude de pisser souvent; se dit des petits enfants.

Ce mot sert à désigner un avare, un ladre : Ch'est en pichou, i n'ose mie dépenser en liard (*Gr.*, 145).

Se dit aussi des arbres qui laissent échapper leur sève : *Orme pichou.*

pichoulit, s. m., pissenlit, plante de la famille des chicoracées (*Gr.*, 116).

picot, s. m., toute espèce de pointe, tenant à un corps solide. Lillois, Rouchi, Wallon (*Gr.*, 120).

picoter, v. a. et n., picoter, piquer à petits coups.

picotin, s. m., petite mesure dont on se sert pour donner du grain aux hôtes de la basse-cour. En picotin d'avangne, de fêves, de blé, etc. (*Gr.*, 119).

picquer, v. a., travailler avec le *pic*. *Avoir picqué et houé sur le flegart* (Plaids de Lenclos).

pièche, s. f., pièce, morceau. Enne pièche de tère ; chele grande pièche, désignent un champ cultivé renfermé dans certaines limites.

— **(Enne) de vin, de chitre**, une barrique.

— **(Enne) de pain, de viande**, un gros morceau.

— **(Enne) de toile**, toute la pièce qui a été tissée d'un seul morceau.

— **(Enne) de lin, de blé, de soile**, toute la pièce de terre qui en est avêtue.

— **(Tout d'enne)**, au figuré, raide, intransigeant.

— **d'argent**, monnaie (Vfr. *pesse*, πεσσός. — *Gr.*, 199).

J'ai trois paires de maronnes
N'i en a deux qui sont cor bonnes
Quoiqu'i n'i eut des pièches éd'ssu (Dez., III, 7).

piéchette, s. f., petite pièce (*Gr.*, 189).

pied, s. m., pied (De πεδδα ou πεξα, pied. — *Gr.*, 84, 139, 155).

— **(A)**, loc. adverbiale (*Gr.*, 507). Ancienne forme: *piet. Serviteur à piet* (Compte de Longv.).

— **d'alouette**, s. f., delphinelle ou dauphinelle, plante.

piedsente, s. f., sentier à l'usage des piétons. « Une *pié-sente* est un chemin privé, qui n'est soumis à tous usages, et doit contenir deux pieds et demi, par lequel l'on peut seulement aller à pied et non point mener ou ramener bêtes (Coutume du Boulonnais, art. 165). *Piéchinte* en Artois, *piéchente* en Rouchi, *piécheinte* à Lille, *piessinte* Corblet (*Gr.*, 96).

pieds-poux, s. m., plante, sorte de renoncule, *ranunculus acris.*

piège, s. m., piège (De πήγη).

piengne, s. f., bouts de fil qui restent de la chaîne, à l'extrémité d'une pièce de toile : De le piengne, des bouts de piengne. — Vermesse définit *pienne*, nœud d'un écheveau de fil, frange d'une pièce d'étoffe.

— adj., maigre, chétif, pauvre. Il avoient-là en diner famèsemen piengne. I n'ont que du pain à menger et dele iaue à boire, ch'est piengne. I fait là piengne (*Gr.*, 141, 147, 211).

pierrailles, s. f., quantité de pierres (*Gr.*, 81).

pierre, s. f., pierre : bâti en pierres, casser des pierres, tirer des pierres (*Gr.*, 347. — Vfr. *perre*, de πέρρα).

— s. f., poids usuel pour le lin, équivalant à (environ 4 liv.). Enne pierre de lin.

En Flandre la *pise* ou *poise* contient 180 livres et la *pierre* 4 livres (Bulletin du Comité Flamand de France, V, 134).

pierrette, s. f., petite pierre, petit caillou roulant (*Gr.*, 189).

pierreux, èse, adj., sens français.

Pierrot, prénom masculin, pour Pierre. Pierrot Queva. Défunt Pierrot.

— s. m., moineau franc, et en général sans distinction

toute espèce de petits oiseaux. En nid de pierrots. Enne volée de pierrots. Rouchi et Wallon (*Gr*.., 120).

piéter, v. a., courir à pattes. Se dit du gibier à plumes (*Gr*., 139).

piétiner, v. n., sens français.

piéton, s. m., marcheur à pied ou fantassin (De πεττόν).

piétonner, v. a., marcher à pied.

pieutez ou **piotez**, féminin **pieutelle**, adj. subst., diminutif de piot, piote. Povre 'tit pieutez, que je l'aime ben : donne-li en mochelet de chucre (*Gr*., 86*. — *Piotet*, *piotelle*, dans Griset).

pieux, **èse**, adj., qui a de la piété.

pif-paf-pouf, onomatopée, ou suite d'interjections. Peut venir de *pif* ou *pife*, nez, *paffe* ou *baffe*, soufflet, et *pouf*, chute ou bruit que fait un corps lourd en tombant, à moins qu'il ne vienne de l'argot militaire.

pignée, s. f., volée de coups. Donnez enne pignée à quelqu'un.

pigner, v. a., peigner. I gni a longtans qu'os ne vos avez pont pigné : i gni a des lentes tout plain vo tête. Va faire pigner tes poux. Ch'est en mal pigné ; il a toujours des caveux mal pignés.

— **du lin**, pigner de le langne, carder du lin, de la laine. Lillois, Normand, Rouchi (De κτένω, je peigne).

Sont voz cheveulx bien pignez, bien parez
(Molinet, f. 17).

— **(se)**, v. pron., se battre (*Gr*., 212, 424). V. Capigner.

pignon, mot français.

pilasse, s. f., gros pilier en maçonnerie, pilastre (*Gr*., 188).

pile, s. f., volée de coups. Il gli a foutu enne pile, qu'i s'en souvarra longtans. Lillois, Normand, Rouchi, Wallon (*Gr*., 117).

piler, s. m., pilier. Le piler de chele barrière, les pilers de chele église. Aussi Roman. *Pilet* en Lillois, *pilé* en Rouchi (*Gr*., 84).

Elle s'apoia à un piler (Aucassin, p. 260).

— v. a., piller, prendre. Se dit des chiens. En leur donnant de la soupe à manger, on leur crie : Tia ! pile ! Pile-là. Il a eu bêtôt tout pilé, c'est-à-dire il a eu bientôt

tout pillé, tout pris, tout dévoré (*Gr.*, piller, 422. — De πυλῶ, je pille).

pilette, s. f., boule, ou nœud, sorte de *caïeu* qui se forme à la racine des drageons. Le mot n'est employé que dans l'expression bâton à pilette, pour dire un bâton de défense dont l'extrémité inférieure se termine par un renflement ligneux. On les faisait ordinairement avec des tiges de jeunes arbres, ainsi conformées, principalement avec des *boquetiers*, des *merliers*, des *cornouillers*, des *prûniers sauvages*, etc. Le Rouchi dit *bâtons à bourlette* (*Gr.*, 189).

pillage, s, m., action de piller. *Lu maison est au pillage*, est en grand désordre.

pillard, s. m., celui qui pille.

pilot, s. m., pieu de bois. *Bouter pillots de quesne* (Compte de Longvilliers).

— aussi coquillage, vignot.

pilotis, s. m., assemblage de *pilots*.

pin, s. m., pin maritime. — **Laricio**, importé en Boulonnais par M. Le Roy-Mabille. C'est le meilleur pin des dunes.

pinchard, s. m., pinson, oiseau. *Fringilla cœlebs*. En nid de pinchards (*Gr.*, 227, 238. — De σπίζω, je gazouille).

— **des Ardennes**, variété du pinson.

Familièrement et par plaisanterie, on dit de quelqu'un qui a attrappé l'onglée : Il a déniché en pinchard, par allusion au verbe pincher.

pinche, s. m., pince, levier de fer, outil. I faurroit ben en pinche, che pinche, pour soulever cha (*Gr.*, 199).

— s. f., les dents incisives de l'homme et de certains animaux. I menge sus se pinche, il mange comme les lièvres et les lapins sur les incisives, au lieu des molaires, ce qui arrive à ceux qui ont de mauvaises dents.

— *item*, les dents de devant du cheval : Chele jument al l'a agrippé aveu se pinche : al gli a fait ben du ma'.

pincher, v. a., pincer. Rouchi, Lillois, Normand (*Gr.*, 118. — De πίνζω, métathèse de κνίζω, je pince). V. *Griset*, p. 19.

pinchettes, s. f. pl., pincettes ; dans cette acception particulière : en bec à pinchettes, baiser appliqué de ma-

nière à ce que les lèvres pincent la peau du visage (*Gr.*, 508).

Une paire de penchettes (Invent. Disquemue, 1670).

pinchie, s. f., pincée. *Pinchée* dans Vermesse (*Gr.*, 118).

pingeon, s. m., pigeon. Avoir des pingeons ; des œus de pingeon ; vendre des pingeons sus che marchez. Roucouler comme en pingeon.

Cinquante paire de pingeons (Invent. Disquemue, 1670. — Vfr. *penjon*, de πεvίον ou πελίον. — *Gr.*, 123). V. *Pivette.*

pingeonnier, s. m., petite construction, généralement en forme de tourelle, bâtie au milieu de la cour des fermes, pour servir d'asile aux pigeons. Au figuré, bâtiment étroit, fort élevé et d'un logement incommode (*Gr.*, 84).

Jusqu'au XVII[e] siècle on a dit plutôt *coulon* et *coulombier*.

pingne, s. m., peigne. *Pène*, *pine* et *pisne* en Rouchi (*Gr.*, 211). V. Pigner.

pingre, s. m., avare au superlatif (*Gr.*, 243. — De σπιγγά)·

pinte, s. f., mesure des liquides. La pinte boulonnaise vaut (un demi-litre. — *Gr.*, 120, 182).

pinter, v. n., boire avec excès (De πίνττω ou πιπίσκω).

pioche, s. f., outil dans le genre du *pic*, dont l'extrémité est coupante, au lieu d'être piquante. Les deux réunis s'appellent *pic-et-pioche*. Vfr. *piarde*.

piocher, v. a., remuer avec la pioche ; travailler avec ardeur (*Gr.*, 140).

pionne, s. f., pivoine. *Pæonia officinalis*. On dit des pionnes, mais plus ordinairement des roses pionnes (*Gr.*, 141).

piot, **ote**, adj. subst., petit garçon, petite fille. Il a venu tout à l'hère en piot et deux piotes den che gardin à punmes (*Gr.*, 140. — Aussi dans Griset). V. Pieutez.

pioupiou, soldat, fantassin, piéton. Mot d'argot importé (*Gr.*, 141).

pipassa, s. m., cornemuse, plus régulièrement *pipe-à-sa* (sac) ou **piposса** (*pipe au sa*) ; *piposs a*, chalumeau ou musette, J. Henry (*Gr.*, 76).

L'usage de jouer de la cornemuse s'éteint peu à peu parmi les bergers de nos campagnes. C'était pourtant bien beau, d'entendre cette musique le soir, lorsque les troupeaux revenaient des pâturages pour aller au parc,

en faisant sonner leurs clochettes, au milieu des aboiements des chiens. La poésie s'en va !

El berquer éd' no village
I jûra del' pipe-à-sa (Dez., III, 17).

Ostel et maison que l'on dist le pippauçat, à Estaples (Compte de Longv.).

pipe, s. f., pipe (*Gr.*, 117).

pipendon ou **pipédon**, chalumeau. — On coupe une tige de blé, de seigle ou d'avoine à 15 centimètres environ d'un nœud, près duquel on fait une entaille, en ayant soin de ne pas enlever le morceau, qui doit servir d'anche, et voilà un instrument de musique à bon marché (*Gr.*, 123).

piper, v. n., fumer la pipe. Lillois et Rouchi.

pipette, s. f., petite pipe. En usage à Desvres (où l'on fabrique des pipes en terre), et où on l'emploie même comme sobriquet : Jacques Pipette (*Gr.*, 189).

pipitre, s. m., pupitre. Se dit du lutrin : Canter au pipitre (*Gr.*, 231. — *Pepistre* et *pipistre*, Reg. de Saint-Nicolas).

pipot, s. m., conduit, canal tubulaire, destiné à l'écoulement des eaux (*Gr.*, 120).

Le rue du Pipot à Boulongne. — Le Pipot, lieu-dit à Wimille.

piquant, s. m., piquant. Pointe dont sont armés plusieurs végétaux, tels que le houx, les chardons, les épines, les ajoncs-marins, etc. — Aussi, dards du hérisson, du porc-épic, etc. (*Gr.*, 81).

— , **te**, adj., sens français (*Gr.*, 82).

pique, s. f., sorte de petite faux qui se manœuvre d'une seule main et qui sert à couper les grains sur pieds (*Gr.*, 117). V. Henry, p. 167.

— s. f., brouillerie, rancune : Avoir enne pique contre quelqu'un.

— s. f., l'une des quatre figures du jeu de cartes : l'as de pique.

— **à tête**, locution adverbiale (*Gr.*, 513).

Grâce à ch' brainn-voin chés geins-lo sont si riche !
Eq pique à tête i couch'te dins l' mêmm' niche.
(H. Crinon, p. 55).

piques, s. f., employé dans la locution : Passer les piques, c'est-à-dire subir la correction, le châtiment. Hécart écrit *les Pics*, mais n'explique pas la locution.

« Ceste année (1522), un Espaignol, pour avoir desrobbé une calices en une église, *passa les picques*, à Saint-Omer, par le jugement du capitaine, et en se passant souffrit la mort ». (*Promptuaire du Fr. J. Ballin.* Bull. Société Antiq. Morinie, V, p. 570).

piquelin, s. m., javelle du grain coupé à la pique, et javelle en général (*Gr.*, 119).

piquer, v. a., couper à la pique. *Piqueter* en Lillois, Rouchi et Wallon.

— **(se)**, v. pron. Concevoir du déplaisir, se fâcher, par exemple, d'une plaisanterie.

piquet, s. m. Piquet du jour (*Gr.*, 373, 509).

En Rouchi on dit : à le piquette du jour. Le Rouchi a aussi : être sur le bique d'onze heures, c'est-à-dire en danger imminent de faire la culbute ; — aller à l' biquette, être prêt à tomber.

— s. m., jeu de cartes.

— s. m., pieu (*Gr.*, 94. — Même origine que *pic*).

piqueté, adj., marqué de petits points (Che bos il est piqueté à vers).

piqûre, s. f., sens français (*Gr.*, 128).

pire, adjectif et adverbe, pis. Le pire de tout, le pus pire. Au pire aller, à mettre les choses au pire (*Gr.*, 117, 308, 309, 509).

Jadis *pieur*. *Ne du pieur, ne du melleur* (Compte de Longv.).

piré, s. m., pavé. *Le petit piré* (Compte de Longv.).

pis, s. m., têtine des vaches, chèvres, brebis, etc. Les *trayons* sont des *têtes*. V. *Pire*.

pisse, s. f., *caude-pisse*, gonorrée.

— s. f., prononciation boulonnaise de *piste*. *Suire en lièvre à le pisse.*

pistole, s. f., monnaie d'or Espagnole, dont le nom est resté pour désigner une monnaie de 10 francs. C'était anciennement le *pistolet d'Espaigne*, que l'on rencontre dans beaucoup d'inventaires Boulonnais.

pitaud, s. m., habitant. Le sens de ce mot est incertain. On disait à Boulogne les pitauds d'en haut et les pitauds

d'en bas pour les habitants de la haute et de la basse ville (*Gr.*, 133).

L'Académie donne aussi *pitaud*, dans le sens de paysan lourd et grossier.

On appelle *piteux* en Rouchi les hôtes qui viennent passer le temps de la ducasse chez leurs parents ou leurs amis. Ce mot vient, selon M. Hécart, de *pitaux* ou *pitaud*, nom qu'on donnait aux paysans qui allaient à la guerre.

Ce n'est pas le sens Boulonnais, un père dit encore à son enfant en l'emmenant avec lui: viens men pitaud, va!

Bedel, *bedeau*, *bidet*, *bidau*, *bidaut*, *bediel* sont, selon Godefroy, la même chose que *petau* et *pitault*, et, signifient: 1° soldat de troupes légères; 2° paysans armés, adonnés au pillage; 3° officiers subalternes municipaux, sergents, records et policiers; 4° qualification injurieuse, lourdaud. La locution *à la pitaude*, est expliquée par: à la paysanne. Il donne encore *pitaulder*, se conduire grossièrement comme un bouffon; aussi mendier; et *pitaulderie*, grossièreté, bouffonnerie.

piteault, s. m., digne de compassion. Roman d'après Lacombe. Serait-il la racine du mot *pitaud*, lequel était appliqué de préférence aux petits et aux faibles? (*Observations au Vocabulaire*, p. 35).

pitié et **pitée**, s. f., pitié, compassion. La plupart du temps on dit pitié, comme en français, mais il reste des tournures où l'on dit pitée. Ch'est-i pont enne pitée de vir cha? Quez pitée, tout de même! (*Gr.*, 92).

pitoïable, adj., pitoyable, — aussi adverbe: *Ch'est-i pont pitoïable de vire cha!*

pituite, mot français. *Piquite* en Picard (Ledieu).

piuler, v. n., piauler, produire un léger sifflement en aspirant l'air dans le pli des lèvres, pour imiter le cri des petits oiseaux. Le sifflement que l'on produit ainsi est un signe de tendresse qui est l'accompagnement obligatoire du baiser. Piule fort, dit la mère à son bébé. Ches poussins i piulent. C'est une onomatopée: piu, piu, piu (qui sert à appeler les poulets).

— v. a., appeler en piulant. J'ai piulé che cat, che tien, etc. (*Gr.*, 140).

pivette, s. f., femelle du pigeon. I gny a trois marles et deux pivettes (*Gr.*, 189).

pivot, comme en français.

placage, s. m., action de plaquer, enduit appliqué par cette action. Vo maison al est bâtie : i gni a pus que le placage à faire (*Gr.*, 78. — De πλάκα, plaque).

— **(Aller au)**, c'est prendre part à l'opération de plaquer et aux réjouissances qui en sont la suite.

Le placage i ne tient pont ; i quêt par morciaux ; ch'est qu'i pleut de sus, ou que ch'étoit dele mauvaise argile. V. Plaquer.

plache, s. f., place, dans tous les sens académiques. Lillois, Normand, Rouchi. Etre à plache de... (*Gr.*, 198, 507).

plachement, s. m., placement. Ch'est en bon plachement pour ses sécants sous (*Gr.*, 95).

placher, v. a., placer. Le sens de ce verbe est restreint et ne signifie guère que placer son argent, ou mettre quelqu'un dans un emploi (*Gr.*, 224. — De πλάσσω, je place).

plachette, s. f., petite place (*Gr.*, 189).

Le plachette de Fouquehove (Aveu Souverain-Moulin).

placheux, èse, adj. *No blé, il est placheux*, il est beau *par plaches*.

plachon, mot inexpliqué.

Doit être un diminutif masculin du substantif *plache*. Il ne peut avoir été mis pour *planchon*, plançon, parce qu'on n'aurait pas perdu cette occasion de nasiller une fois de plus !

plafond, plafonner, mots français.

plaid, s. m., procès. Etre en plaid avec quelqu'un. Au pluriel, audiences des tribunaux. J'ai allé ben souvent acouter ches plaids : cha m'amusoit (*Gr.*, 131).

plaidée, s. f., conversation longue et inutile. No fenme al est à faire enne plaidée aveuque se vojingne (*Gr.*, 92).

plaider, v. n., être en procès (De πλαδδιῶ, je plaide).

plaidier, v. n., babiller, jacasser, perdre son temps en conversation (*Gr.*, 85, 140).

plaïe, s. f., plaie, blessure ouverte (*Gr.*, 80. — De πλαίω, je blesse). — Léquer ses plaïes, s'occuper de les guérir, se dit de ceux qui ont été blessés par leur faute, et qui doivent en subir les conséquences.

plaïer (pr. pla-ier), v. a., faire des plaies, blesser. Sen corps il étoit tout plaïé (*Gr.*, 79).

plain, plangne, adj., plain, rempli. Il y a dans notre dialecte une confusion complète entre les deux mots *plain* et *plein*, qui sont distincts en français. Nous disons: cuvier plain d'iaue ; soulier plain de bourbe ; maison plangne ède monde ; no vaque al est plangne (*Gr.*, 83, 278).

Outre cha j'ai eun' vaqu' plangne (Dez., III, 12).
S'i veut menger du fromage
J' li en f'rai plain no' égoutois (Ibid., III, 18).

— **(Tout-)**, locution adverbiale, pour dire beaucoup. En plain nuit, en plain août, etc.

— **(A)**, adverbe, comme en français. J'avons vu les deux hommes tout à plain (Molière, *Festin de pierre*, II, 1).

— **-lunne** (Il étoit plain-lunne hier).

plaindre, v. a., plaindre. Se prononce franchement par *ain*. Qu'os nous plaindèmes (*Gr.*, 345, 458).

— **(se)**, v. pron.

De grand matin Piéronne
Se plaindoit à sen homme
Qu'elle n'avoit point dormi (B. M., IV, 10).

plaire, v. n., plaire. Cha me plaît comme cha. J'el gly irai si cha me plaît. Vous plaijez-vous ben den che pays-chi ? I faut ben se plaire où qu'on est.

S'i vous plaît, s'il vous plaît, locution de politesse. — Plaît-i ? plait-il, sous entendu, de répéter ce que vous venez de dire ; sont des façons de parler très usitées (*Gr.*, 131, 471).

plaisi, s. m., plaisir. Travailler pour ses plaisis (*Gr.*, 116, 131, 260, 287).

plamette, s. m., férule dont on donnait un ou plusieurs coups dans la paume de la main aux écoliers paresseux, ou indociles. Donner une plamette. Rechuvoir trois coups de plamette (*Gr.*, 189).

plamuse, s. f., soufflet bien appliqué sur la joue, avec la main (*Gr.*, 128, 182).

plamuser, v. a., donner une plamuse. Picard et Rouchi.

planche, s. f., planche (*Gr.*, 199. — *Plance,* dans le Compte de Samer). V. Planque.

plancher, s. m., plancher, *tabulatum* (*Gr.*, 84, 195).

planchette, s. f., petite planche (*Gr.*, 189).

plangne, s. f., plaine (*Gr.*, 210, 211, 344). V. Plain.

plangnemen, adv., plainement.

planque, s. f. plante des pieds. J'ai mal à le planque de mes pieds (*Gr.*, 82).

— s. f.. passerelle établie sur un cours d'eau, au moyen d'un tronc d'arbre et quelquefois d'une simple planche. Passer sur enne planque.

planquette, s. f., diminutif de l'ancien mot *planque*, pour planche ; ne se dit plus aujourd'hui que de la semelle en bois des patins. Le planquette al a manqué. J'ai été obligé de passer den l' liaue par dessus les planquettes (*Gr.*, 189).

plant, s. m., chose plantée, ou à planter. — *Du plant,* en patois Boulonnais, ce sont des pieds d'épines, provenant de semis spontanés ou de drageons, que l'on va chercher dans les bois ou les pâtures, pour les planter en ligne dans des haies (*Gr.*, 81).

plantain, s. m., plantain. Aussi nommé *oreilles ed lièvre* (*Gr.*, 83).

plantois, s. m., plantoir, instrument de jardinage, sorte de pieu fort court dont les jardiniers se servent pour percer un trou dans la terre afin d'y repiquer une plante (*Gr.*, 144).

plaquer, v. a., enduire d'argile les parois en charpente d'une maison en bois : c'est ce qu'on appelle faire des parois en torchis. V. Placage.

— signifie encore se crotter, se salir dans la boue. Mes patalons i sont tout plaqués. J'ai revenu tout frais, tout plaqué, chollé comme en tien.

Argile pour placquier le molin (Compte de Longv.).

plat, te, adj., uni, sans relief. Che plat païs. Au figuré : uni, sans façon. Il est tout plat. Quelquefois, par exagération du précédent.

— **-flu**, garçon sans usage, lourdaud.

plat, signifie encore : bas, vil, grossier. Que ch'est plat de le part d'en homme comme li! quelle platitude! (*Gr.*, 77).

— **-siau**, s. m., baquet à anse, en forme de seau large et peu élevé, destiné à contenir la boisson des animaux.

— **-siautée**, s. f., contenu d'un plat-siau.

plat, subst. m., plat, vaisselle (De πλάτος).

plate-bende, s. f., plate-bande.

platée et **platelée**, s. f., contenu d'un plat. Enne platée de viande. Enne platelée de lébouli (*Gr.*, 92).

platelet, s. m., petit plat, servant à la table. — Item, plat à quêter, servant à l'église (*Gr.*, 94). V. Pourcas.

platine ou **platingne**, s. f., plaque de fer ou de cuivre, souvent décorée de dessins et de fleurages, servant à retenir le bouchon de la baratte pendant qu'on tourne le beurre.

— aussi bougeoir : *platine de fer à mettre candeille.*

— grand fer à repasser? *Une platine de cuivre à retendre le linge* (Inv. Huet, 1674). *Deux plataine à retandre* (Inv. Disquemue, 1681).

— au figuré : langue longue et intempérante : Agujer se platingne ; al a enne platingne du diable (*Gr.*, 211).

plâtrage, **plâtras**, comme en français.

plâtre, s. m., plâtre (Vfr. *plastre*, de πλαστή).

plâtrer, au sens français.

plêne. V. Plenne.

plêner, v. a., planer, couper, tailler avec une plane. Par extension, plêner signifie encore alunir un chemin en en faisant disparaître les aspérités, soit avec une bêche, soit avec quelque autre instrument plat et tranchant. Al a plêné les allées de sen gardin (*Gr.*, 224, 420*).

plénette, s. f., planette, horoscope. Le mot, il me semble, n'est connu que dans le sens astrologique : lire se plénette. — On dira figurément : Jel li ai li se plénette tout de bout en bout, pour : Je lui ai lavé la tête, en lui rappelant toute sa conduite antérieure et tous ses méfaits (*Gr.*, 189).

plenne ou **plêne**, s. f., plane, outil de charron. I s'a copé aveuque se plenne (*Gr.*, 96).

pleuve, s. f., pluie (*Gr.*, 138, 264).

pleuve (A le), adv. composé (*Gr.*, 507).

pli, s. m. (au sens français, surtout dans celui de *lettre*). V. Ploy.

plisser, v. a., faire des plis (*Gr.*, 224).

ploïer, v. a. et n., plier. Ploïer en bâton. Ploïer enne paire de draps. Le mot est Roman (*Gr.*, 122, 224). V. Ploy.

ploïon, s. m., baguette pliée, dont les deux bouts sont fichés dans la terre, et dont la partie cintrée est armée de lacs, pour prendre le gibier au passage. Tendre des ploïons den ches royes de carue, den ches haïes, etc. (*Gr.*, 122, 141).

M. l'abbé Corblet, au mot *ployon*, ne donne pas cette signification, la seule qui s'attache à ce mot dans le Boulonnais.

plommer, v. a., plomber, opération qui consiste à donner aux ouvrages de poterie leur couverte vernissée. Baquet plommé, par distinction avec le simple baquet de tère. — Le Rouchi a le même mot pour *plomber* des étoffes.

On dit encore *plomier* pour plombier.

plon, s. m., plomb (*Gr.*, 123).

Plomtz en table de quoy sont faict les noc nœuf et les nocquières (Compte Eglise Samer).

plonger, v. a., et neutre : aux sens français.

ploutrer, v. a., passer avec le dos de la herse ou avec un cylindre (*rondeloire*) sur la terre pour écraser les mottes (ou épardre les taupinées). Che blé i quemenche à verdir, os allons le ploutrer pour rassire le tère.

Ce cylindre ou rouleau, dont le nom dérive peut-être de *plaustrum*, s'appelle *ploutre*, *ploutro* ou *ploutroir* dans le patois de la Flandre.

Voyez J. Henry, p. 172, dont la définition, sauf l'origine celtique, est plus exacte que celle-ci.

ploy, s. m., pli. Prendre en ploy ; prendre le ploy, le pli, le sens d'une affaire.

Brûle-Maison écrit *ploi* et *ployer* (*Gr.*, 144).

plunmage, s. m., plumage. Aussi en Normand.

plunme, s. f., plume, duvet des oiseaux. *Pleume* en Rouchi, Lillois, Normand, Wallon (*Gr.*, 128).

plunmer, v. a., plumer, ôter les plumes : aussi peler, en parlant des légumes et des fruits (*Gr.*, 265).

pluque, s. f., gain, récolte, profit. Velà enne belle pluque. Té n'as pont ramassé là enne grosse pluque. C'est sans doute un dérivé de pluquer (*Gr.*, 127).

pluquer et **pluqueter**, v. n., ramasser des petits morceaux ; manger, comme des oiseaux, becqueter.

pluquette, s. f. *Qué 'tiote pluquette*, quelle petite mangeuse !

plusières, adj. m. f., pl. et pronom, plusieurs. Plusières hommes, plusières fenmes ; je n'en ai vu plusières. Il étoient à plusières ensanne. Plusières fois, maintes fois (*Gr.*, 303, 306, 358*, 513).

Dans les actes Boulonnais des xve et xvie siècles, on trouve souvent *pluiseurs* pour *plusieurs*.

pluvoir, v. imp., pleuvoir (*Gr.*, 224, 445).

pluvoter, v. imp., pleuvoir légèrement et par intermittence.

pocage, s. m., quête des œufs de Pâques par les employés d'église. Le mot dérive sans doute, de pâques, pâquage, à moins que le radical *poc* (peu), n'ait quelque affinité avec l'objet même de la quête. Aller au pocage, ou poquage. Je n'ai pont ramassé grand cose, chele ennée-chi, den men pocage (*Gr.*, 78).

Au vacher baillé pour faire son paucaige, 18 deniers (Cœuilloir, 1540).

poche, s. f., poche (*Gr.*, 199. — Vfr. *poque*, de ποχή).

pochet, s. m., petite poche, ou plutôt sachet de toile ou de quelque étoffe, dont on revêt un doigt malade, pour le tenir à l'abri des injures de l'air. Le mot dérive de *pouce* que l'on dit *poche* en Rouchi (*Gr.*, 94).

pochette, s. f., petite poche.

pochie, s. f., contenu d'une poche. Enne pochie de noix ; enne pochie d'argent ; je nen ai enne pochie. — Plein une poche, dit J. Henry, p. 236 (*Gr.*, 118).

pochon ou **ponchon**, et **pochonnet**, s. m., mesures de liquides. *Un ponchon de vertins* (Compte de Longv.). — Aussi petits pots de terre. Voir Notice de M. V.-J. Vaillant, dans le tome II du Congrès de Boulogne (Association française pour l'avancement des Sciences).

pochonner, v. n., essayer, tenter, s'efforcer de faire quelque chose, en mettant plusieurs fois la main à l'œuvre, sans parvenir à l'accomplir. — Velà enne hère que je pochonne à l'entour de cha, sans nen venir à bout.

pochonner, v. a., toucher, presser avec la main, à diverses reprises, comme un *rebouteur* qui *poche* un membre déformé pour le remettre en place. Finis-donc de me pochonner comme cha. *Pochéner*, en Rouchi.

pognard ou **pongnard**, s. m., poignard, couteau de défense (*Gr.*, 210).

poids, s. m., poids (*Gr.*, 143. — Vfr. *pes*, de πέσος).

poïe (pr. poie), s. f., poix (*Gr.*, 121, 122. — Vfr. *peis*, de πίσσα). V. Poye.

poïez, adj., enduit de poix, poissé. Filé poïez, fil poissé dont se servent les cordonniers (*Gr.*, 122, par erreur poïer).

poil (pr. poi-glie), s. m., poil. On prononce le *l* sur la diphthongue *oi*, mouillée à l'italienne : Poiglie.

Idiotisme : Poil d'herbe, brin d'herbe. — On dit d'une pâture ou d'un pré que l'herbe en est de bonne qualité : I gny a là en bon poil d'herbe (*Gr.*, 143, 225).

poile, s. m., poële, prononcé avec le *l* ferme. Allunmer che poile. Se cauffer à che poile (*Gr.*, 142. — De πύελος).

poillu, use, adj., velu, couvert de poils (*Gr.*, 141, 143, 222, 278).

point, s. m., point ; principalement dans l'acception de point de couture. Faire en point, quèdre à longs points. — aussi point de côté, douleur au côté (*Gr.*, 126).

pointe, s. f., pointe (*Gr.*, 126).

pointelette, s. f., petite pointe (*Gr.*, 189).
A le tiote pointelette du jour, à l'aurore.

pointer, v. n., montrer la pointe, en parlant des plantes qui commencent à végéter.

pointuré, adj., rempli de points, de douleurs internes. Al est tout pointurée.

poïon, adj., qui ressemble à de la poix : ne se dit que dans cette locution : étron poïon, fiente de volaille, noire et gluante comme de la poix (*Gr.*, 122, 141).

poire, s. f., poire. Poire à cuire, poire d'amour, poire d'hiver, poire ed livre (*Gr.*, 143, 262).

poiret ou **poirez**, s. m., cidre de poires.

poirette, s. f., petite poire.

poirier, s. m., poirier, arbre (*Gr.*, 84).

Locution : Faire le poirier, c'est faire l'arbre fourchu, se tenir la tête en bas et les jambes en l'air (Hécart).

pois, s. m., pois. Des pois de camp ou bisailles, des pois de gardin, des pois menge-tout, des pois de sentère, des pois craquards, etc., etc. — Locution idiotique : Avoir des pois pus sets à lier, avoir d'autres besognes (De πίσος, pois).

poison, s. m., poison (De ποίσει).

poivre (*Gr.*, 233) et **poivrière**, comme en français.

polacre ou **polaque**, s. m., flandrin, paresseux. Grand polacre, va-t-en travailler. En Picard *polake* signifie sale, dégoutant (Corblet. — *Gr.*, 201).

police, s. f., mot français.

polimen, adv., poliment.

Poline et **Polingne**, prénom féminin, pour Pauline ou Apolline. Ancien, mais encore en usage (*Gr.*, 211). Voir Appolène.

polir, v. a., se dit surtout du marbre.

polisson, au sens français (De πωλίσσον ou φωλίσσον).

Polyte, prénom féminin, pour Hippolyte. Polyte Le Maire. Aussi Normand.

pomas, s. m., ce qui reste des pommes à cidre quand on en a exprimé le jus. Du pomas ; des pomas. *Pomons*, selon Corblet (*Gr.*, 77).

pomon, s. m., poumon, viscère. Al a les pomons attaqués, les poumons atteints (*Gr.*, 123).

pompe, s. f., pompe (ponpe dans la *Gr.*, 124, 169).

pomper, au sens français.

pompette, adj., employé dans la locution : être plus ou moins pompette, pris de boisson.

pompier et **pompon**, comme en français.

ponchel, s. m., petit pont. Il y a à Desvres une rue du Ponchel.

pondre, v. a., pondre. Ches glingnes i ne pontent pus (*Gr.*, 361, 457).

ponge, temps du verbe *ponger*, prendre l'humidité. On *ponge* la suppuration avec un linge (Hécart. — *Gr.*, 124).

pougnard. V. pognard.

pongne ou **pogne**, s. f., force du poignet, poigne. Avoir enne bonne pogne, tenir serré et ferme ce que l'on saisit avec la main. *Pogne* en Rouchi (*Gr.*, 213).

pont, s. m., pont (*Gr.*, 123).

— adverbe de négation ou particule négative, point. Jen ne veux pont ; i ne nen a pont ; i ne gni est pont ; je ne le ferai pont (*Gr.*, 262, 264, 323-325).

Te me flanquois pont des claques (Dez., I, 2).
Pourquoi en' t'en barois-jou pont (Id., I, 3).
Je n' souffrirai pont qu'un sorcier
Ed' sus mi boute es' patte (Id., I, 4).
Pont tant de bruit (Id., I, 8, etc.).

— s. m., point. Dans cette locution à pont, à point, utilement. Venir à pont, être utile, nécessaire. — N'est pont ? n'est-ce pas ? locution familière. C'est le *Hé non ?* des Artésiens, c'est-à-dire *est-non ?* (*Gr.*, 507).

popilier, s. m., peuplier, arbre. En popilier, du popilier, ches popiliers (*Gr.*, 84).

populace, **population**, aux sens français.

poque, s. m., coup violent ; des poques, trous creusés dans la terre molle par le pied des chevaux, des vaches, etc.

poquer, v. a., faire des poques dans la terre (même sens). V. Poteler.

poquettes, s. f., boutons de varioloïde. Avoir les poquettes. Lillois, Rouchi, Wallon (*Gr.*, 189).

poquin, s. m., mesure de contenance employée pour la chaux. En poquin de caux blanque, de caux bise (*Gr.*, 119. — Anciennement *polquin* et *pauquin*).

pore, s. m., forme de *pove* ou *povre* (*Gr.*, 236).

porée, s. f., poirée (bette blanche). Verd comme de le porée.

poriau, s. m., poireau, légume : du poriau, des poriaux. *Porriau* dans J. Henry (*Gr.*, 149).

porion, s. m., verrue, excroissance de chair venue d'une manière anormale sur quelque partie du corps. Aussi en vfr. — En Picard, poireau, légume (*Gr.*, 141).

porjet, s. m., petite porte de cour, de jardin, etc., ordinairement surmontée d'une petite toiture en planches.

Ouvrir, frunmer che porjet, passer par che porjet. — Petite porte à côté de la porte cochère, dit Le Roy, p. 22. — En Picard, *poureget*, est une porte à toiture de chaume à l'entrée des jardins (Corblet. — *Gr.*, 94, 229).

porque, s. m., porc, animal domestique. On dira viande de porque, lièvre de porque, et non viande de cochon. — Indifféremment on dira : élever des porques ou des cochons, tuer en porque ou en cochon ; foie de porque ou de cochon (*Gr.*, 229. — De πόρκος, latin *porcus*).

porquer, s. m., porcher, gardeur de porcs (*Gr.*, 84, 229).

port, s. m. *Che port de Boulongne, il est jolimen cangé depuis chinquante ans.*

— Au figuré : *os sommes arrivés à bon port.*

porta, s. m., portail d'église (*Gr.*, 76, 243). V. Luronner.

porte, s. f., porte (*Gr.*, 230, 243).

— **-balle**, s. m., colporteur (Henry). V. Hotte.

— **-féraille**, s. m., plaque en fer ou en cuivre, souvent très ouvragée, surmontée d'ornements découpés en forme de fleurs de lis ou d'autres motifs de fantaisie, et munie à la base de crochets en fer où l'on suspend le soufflet, la pelle, les pincettes, la platine à baratte, l'écumoire, la longue fourchette à pot, etc. C'est un des meubles de luxe de la ferme rurale.

— **-nouvelle**, s. m., indiscret, bavard, qui raconte de maison en maison ce qui se passe, ou se dit, dans le village. Ch'est en porte-nouvelle.

— **-paquet**, s. m., facteur de la poste. Che porte-paquet il a enne lettre pour ti.

— **-sarpe**, s. m., crochet suspendu (derrière le dos) à une ceinture de cuir et disposé pour recevoir la serpe du bûcheron quand il ne s'en sert pas.

porté, adj., enclin. Etre porté pour, être enclin, disposé...

portée, s. f., proportion, étendue, capacité, ce que l'on peut. Dérive de *poortée*, faculté de *pooir* ou pouvoir. — Ch'est le portée, c'est la proportion voulue pour... — A se portée, dans une position ou d'une valeur proportionnée à ses moyens. On dit aussi, comme en français : Enne portée de fusi (*Gr.*, 92).

— **(A)**, locution adverbiale (*Gr.*, 508).

portélette ou **portéyette**, s. f., diminutif de portée, signifiant que c'est la portée bien juste, et qu'il ne faudrait pas grand chose pour l'excéder (*Gr.*, 93, 189).

portelette, s. f., porte-agrafe. Autant de portelettes que d'écrapins. Picard : *apotelette ; portélette* en Rouchi (*Gr.*, 189).

porter, v. a., porter, transporter, soutenir (*Gr.*, 243).
— v. n., importer, être d'importance, de conséquence.
Cha me porte ben peu. Quoy que cha peut porter ? Quelle importance, quelle valeur cela peut-il avoir ? Quoy que cha li porte ? Qu'est-ce que cela lui importe, quelle valeur cela peut-il bien avoir pour lui ?

porteux, adj. subst., porteur.

portier, au sens français.

portière, s. f , vulve des animaux, notamment de la vache (*Gr.*, 88).

portrait, s. m., portrait.
I s'a fait tirer en portrait, il s'est fait photographier.

posage, s. f., action de poser, de mettre en place, etc.

pose, s. f., pose (*Gr.*, 121).

posémen, adv., posément, lentement.

poser (se), v. pron., euphémisme pour *quier*.

positif, adj., certain, etc.

possédé (adj., subst., possédé : il a l'air d'en possédé, il a l'air d'un fou).

possible, adv., possible (*Gr.*, 503).

poste, s. m. et f., poste (*Gr.*, 230).

poster, v. a., sens français.

postillon, s. m., valet de poste, ou qui mène des chevaux *en poste*.

posture, s. f., colère, passion. Se mettre en posture, devenir fâché, furieux. I s'a mis den enne posture, que tout le monne i n'en trannoit de père (*Gr.*, 128).

pot, s. m., pot, vase de terre ou de métal, servant à divers usages. Pot à le soupe ; pot à le bière ; pot au chitre ; pot à l'oseille ; pot au beurre, au toubaque, as prises, etc. Pot-couvois, pot pichois.

Comme mesure, un *pot*, en Boulonnais, est estimé en général contenir deux litres (ou quatre pintes). En baril de chinquante pots, de chent pots ; en pot d'huile, etc.

(*Gr.*, 120, 171. — De πότημα, *pot* et *boisson*. — V. *Poteler*, où l'on dit *des pots* pour *des poques*).

potage, s. m., potage, soupe (*Gr.*, 78. — De ποτᾶιος).

Ej' li f'rai du bon potage (Dez., III, 18).
Pain terre et cler potage
Cha fait l' ruingne du ménage (Dicton).

potée, s. f., contenu d'un pot en général, suivant la nature de ce qu'on y met. Enne potée de soupe : potée de lait battu ; potée de beurre, d'oseille.

Il l'ont mengé comme des affamés
Tant que le potée a duré (Ancienne chansonnette).

Comme mesure, *une potée* est la seizième partie du pot, le quart d'une pinte. On appelle demi-potée, ou par contraction mi-potée, un double verre à l'eau-de-vie (*Gr.*, 92).

poteler, v. a., faire des choses qui ressemblent à des pots. Une lingère potelle un bonnet, c'est-à-dire qu'elle en tuyaute le tour, en y faisant des pots avec ses fers. Des chevaux, des vaches **potellent** un chemin, une prairie, une terre quelconque, en y faisant des empreintes profondes de leurs pas, *des pots*. V. Poquer.

potelet, s. m., diminutif de pot. Mets che potelet à che fu, le petit pot des ménagères, le pot au café.

— s. m., plante : des potelets bleus (*Gr.*, 94).

poteresse, adj. f. (sans masculin), qui sert à la poterie ; se dit de la glaise argileuse. Tère poteresse ou poteresche (*Gr.*, 188, 278).

Potez, nom propre, Potel (Notes sur Desvres).

potiau, s. m., poteau. En verre de vin pour en viel homme, ch'est en potiau neu den enne vielle grange (Proverbe). (*Gr.*, 149).

potier, s. m., fabricant de pots.

potière, s. f., étagère de vaisselle. C'est le principal ornement des maisons rurales. Les plus belles garnitures des *potières* sont les plats et les assiettes d'étain, entremêlées souvent aux faïences de Rouen, de Strasbourg et de Delft. Mais cette richesse vraiment artistique tend à disparaître, comme tout ce qui faisait la poésie des

champs. On dit d'un meuble plus beau qu'utile : Ch'est bon à mettre à le potière (*Gr.*, 88).

potière (Chele maison sans), la prison.

Une dresche et une pottière (Inv. Disquemue, 1679).

potra, s. m., poitrail, le devant ou la poitrine d'un cheval. Il li a foutu en coup de coutiau den le potra (*Gr.*, 76).

potrinaire, s. m., poitrinaire, phthisique.

potrine (pr. potringne), s. f., poitrine. Avoir mal à se potringne. — N'avoir pont de potringne, avoir la poitrine faiblement constituée.

Le potringne se prend figurément pour la gorge des femmes. Al a muché cha den se potringne (*Gr.*, 211).

potrinée, s. f., mucosités, glaires, qui s'amassent sur la poitrine dans certaines maladies et dont on se débarrasse par les crachats. Il a enne famèse potrinée (*Gr.*, 92).

pou, s. m., pou, vermine (*Gr.*, 145).

pouce, s. m., pouce (*Gr.*, 145, 154).

— s. m., pouls, mouvement du sang artériel. Vfr. *pous*. Tasser le pouce, tâter le pouls. Sen pouce i bat vite et fort. O ne li sent pus sen pouce.

poucet, s. m., doublet de *pochet*. Voir ce mot.

pouchelet, s. m., chardon à foulon ou cardère sauvage, plante, *dipsachus silvestris*. On l'appelle aussi *cochonnet* (*Gr.*, 94).

poucheline, s. f., porcelaine. Ch'est des assiettes de poucheline. *Pourcéline* en Rouchi (*Gr.*, 117).

pouchin, s. m., poussin, petit de la poule (*Gr.*, 119, 171, 196).

pouf, onomatopée, servant à représenter le bruit que fait la chûte d'un corps.

— s. m., gros homme peu agile; gros enfant. En gros pouf. Quez gros pouf que té me fais ! (*Gr.*, 250). V. Patapoufe et Pif-paf-pouf.

poufignon, s. m., sorte de petit oiseau, espèce de roitelet, pouillot. En nid de poufignon (*Gr.*, 123, pouphignon 301). Deseille l'appelle roitelet huppé.

pouillard, s. m., jeune perdreau.

pouilleux, èse, adj., qui a des poux.

poulain, s. m., jeune cheval. *Une caval avec sin poulin* (Vente Flahault, 1654).

pouldingne, s. f., poule d'Inde, au sens propre. Porter se . pouldingne au co (*Gr.*, 211, 296).

Une pouldine (Invent. Disquemue, 1670).

poulener, v. n., pouliner, mettre bas un poulain. Se dit des juments : Chele jument blanque al est poulenée. Al a poulené anuit. No bête al est prête à poulener.

poulet, s. m., poulet. V. Poulot.

pouliche, s. f., pouliche. *Poulisse* en Wallon (De πωλική. *Gr.*, 199). V. Poutre.

poulie, s. f., poulie (De πωλέω, je tourne).

poulier, s. m., poulailler. On mouille le *l* à l'instar du *gl* italien. Che renard ou che ficheux il a étranné six glingnes den no poulier (*Gr.*, pouillier, 84, 146, 222).

pouliette, s. f., poulette, jeune poule de l'année (On prononce pougliette). Des œufs de pouliette. Elever des pouliettes. Rouchi, Wallon, Lillois (*Gr.*, 189).

pouliu (pr. pougliu), s. m. Thym cultivé ou sauvage, *poleium* (*Gr.*, 140, 222).

poulot, te, adj., enfant, ou petit d'un animal. *Qué gros poulot!* (De πῶλος).

pour, préposition.

(Vfr. *por*, de πόρ. En Wallon *po*, de πός. — *Gr.*, 145, 515, 524*, 525).

pourasine (pr. pourasingne), s. f., résine à violon. Le Rouchi dit *poie rasine* (*Gr.*, pourrasingne, 211).

pourcacher, v. a., quêter. — Dans l'église on pourcache les trépassés, la Vierge, sainte Anne, que sais-je, c'est-à-dire que l'on quête pour ces divers objets.

Un pauvre homme, une pauvre femme se pourcachent eux-mêmes, font une quête à leur profit.

M. l'abbé Corblet remarque que ce mot, dans le Boulonnais, signifie *mendier*. C'était ainsi dans le vfr.

pourcacheux, ëse, adj., qui quête, qui fait le *pourcas*. Rouchi et Lillois.

pourcas (aussi **pourchas**), s. m., quête (*Gr.*, 77).

Recepte des pourchas, quêtes (Compte Eglise Samer). — *Le pourchas des trépassés.* — *Escalippes de pourchas* (Ibid.).

pourchau, s. m., pourceau, porc. *Pourcheu*, en Picard. *Un pourcheau étout* (Dez., III, 12).

Engraisser en pourchau ; tuer en pourchau ; menger du pourchau. — Au figuré : Ecraper sen pourchau, se faire la barbe ; *item*, je l'ai entendu, aller à confesse ! (*Gr.*, pourcheau, 133). V. Nourritures.

pourclou, s. m., sorte d'épice. **Pourclau**, *poudre de clou*, dit M. Hécart, sorte d'épice qu'on tire d'une drogue qui a l'odeur, la couleur et presque le goût du girofle, et dont le peuple se sert pour relever le goût de ce qu'il mange. Piment royal, *myrica gale*. On ne s'en sert presque plus, ajoute-t-il (*Gr.*, 237).

pouri, ite, adj., pourri. Enne punme pourite (De πoῦρις, pourri. — *Gr.*, pourrit, 116).

pourir, v. n., pourrir.

pouriture, s. f., pourriture.

pourléquer (se), v. pron., passer la langue sur les lèvres (sens primitif : léquer tout autour), en signe de satisfaction après avoir mangé quelque chose de délicat, ou en signe de désir avant de l'avoir fait. I s'en pourlèque d'avanche. I se pourlèque comme en baudet qui menge des confitures (*Gr.*, 243).

pourméner, v. a. Voyez Promener et Proumener.

— **(se)**, v. pron., se promener. I se pourmangne tout le journée (*Gr.*, 418).

pourmiler, v. a., regarder un objet avec attention et curiosité, sous toutes ses faces. Après l'avoir ben milé et pourmilé, il a dit qu'i n'y connoissoit ren.

pourpier, s. m., plante potagère.

pourponter, v. a., coudre de vieilles pièces d'étoffe ; raccommoder de vieux effets. Ch'est en méquant couturier : i n'est bon qu'à pourponter en peu de raccommodages.

pourprendre, v. n., s'éprendre, s'étendre en gazon, comme font certaines herbes (ou arbres qui drageonnent. Ches séhus sauvages, cha se pourprend tout avant no gardin). — On dira de même, à propos d'un incendie qui éclate dans une forêt. — Le fu i s'a pourprins tout à l'entour (*Gr.*, 203, 459).

pourquinées, s. f., renouée, plante (*Gr.*, pourquinée, 92).

pourquoy, conjonction, pourquoi.

Pourquoi en ten baroi-joù pont (Dez., I, 3).

Voyez Quo-faire.

pourre, s. f., poudre, matière explosible, poudre de chasse ou autre. Tirer à le pourre, tirer à poudre. *Poure* en Picard, Lillois, Rouchi (*Gr.*, 190).

pourrer, v. n., poudroyer. Arrousez le pavé de chele salle avant de le ramoner, pour éviter que cha pourre.

pourrettes, s. f., poudre de bois vermoulu (poussière). I faut mettre des pourrettes à les fesses de chel éfant, pour amortir l'écauffement (*Gr.*, 189).

Faire pourrette: Guette là bas chele pertrix qu'al fait pourrette, qui se roule et se secoue dans la poussière.

poursuire, v. a., poursuivre, chercher à atteindre, donner la chasse. Poursuire en tien mauvais (*Gr.*, 243).

poursuit, participe, avide, intempérant. Il est poursuit après chel argent. Che cat il est poursuit pour prendre des oujaux. Cat-poursuit, surnom.

pourtant, conjonction, néanmoins (*Gr.*, 499, 501, 503).

poussant, adj., verbal, qui excite à pousser. Du tans poussant, du temps favorable au développement des plantes.

pousse, s. f., maladie des chevaux.

poussée, s. f., espace de temps d'une longueur indéterminée. I gn'a enne poussée qu'il est parti ; enne poussée èque j'enne l'ai pont vu. — Ne se construit jamais avec les adjectifs *longue* ou *courte*, *grande* ou *petite ;* mais on dit comparativement : enne bonne poussée, enne famèse poussée (*Gr.*, 92, 512).

pousser, v. a., sens français (De πωσῶ).

pousséyette, s. f., espace de temps d'une moyenne durée : diminutif de *poussée*, s'emploie comme lui (*Gr.*, 93, 189).

poussif, ive, adj., qui a la *pousse*.

poutre, s. f., pièce de bois, terme de charpentier.

— jument vierge (Henry), pouliche. En vfr. *poutrel*, jeune cheval.

Une poutre antenoise rouge baye (Vente Flahault, 1654). *Trois poutres antenoises, 90 liv. la pieche, l'une portant l'autre* (Vente

de 1651. — Notes sur Desvres). — Vient de πότρις, par métathèse de πόρτις, pouliche. — (*Gr.*, 231).

poutrelle, s. f., petite poutre (De πύτρος ou φυτρός, poutre).

povoir, v. n., pouvoir. Je peux, os povons, i peutent (*I ne peuttent*, p. 6 de ce Vocabulaire, *verbo* accorder). Je povoie, je porrai, je porroie, que je peuche, participe peu, prononcez suivant la règle d'*eu*. — Deseille fait un barbarisme en disant *povu* qui n'a jamais existé. Le Rouchi en fait autant (*Gr.*, 449*, 450, 451).

povre, pove ou **pore**, subst., pauvre. En povre malhéreux. Pover femme (*Gr.*, 232, 233, 235*, 236*, 243, 260, 278, 339, 351). V. Pauvre.

povrement, adv., pauvrement (*Gr.*, 96).

povresse, adj. subst., pauvre femme. Rouchi et Normand (*Gr.*, 188, 278).

povreté, s. f., pauvreté (*Gr.*, poverté, 235, povretée, 92). *Povreté n'est pont vice, mais ch'est granment pire* (Prov.).

poye, s. f., poix, résine. Noir comme de le poye (*Gr.*, 144). V. Poie.

praler (se), v. pron., se prélasser, se mettre à l'aise, trôner, en étant assis. Je me prale den ten fauteuil.

pratique, s. f., usage, coutume; — Chaland : *ch'est enne pratique !* c'est un habitué du cabaret.

pré, s. m., prairie, pré. Locutions : Prés flottis, prairies irriguées. Prés terrains, prairies naturelles, ou l'herbe pousse sans le secours du flottage (J. Henry, p. 180).

Gr., 91, 225. — Anciennement *prey*, *pray* et *préaulx* (Reg. Saint-Wimer, 1503). V. *Préyaux*.

prébytaire, s. m., presbytère, maison affectée à la résidence d'un curé (*Gr.*, 131).

Prébiterre et *lieu presspitéral* (Compte Eglise Samer). — *Le prebitaire* (Cart. Crémarest).

précautionneux, èse, adj., qui prend les précautions convenables aux circonstances. Aussi Rouchi.

prêcher, v. a., annoncer la parole de Dieu.

prêchois, oire, adj., de prédicateur : caïelle prêchoire, chaire à prêcher (*Gr.*, 143).

précipite, s. m., précipice. J'ai queu den en précipite (*Gr.*, 117, 225, 243).

précoce, adj., mûr avant la saison, hâtif.

prédicateux, s. m., prédicateur.

prédire, v. n., arrêter à l'avance un projet, une résolution. Os avenmes prédit d'acater enne mésure ede tère ou deux. Os avenmes prédit d'aller à Boulogne merquidi. Ch'étoit prédit d'avanche (*N. B.* — Le verbe n'implique nullement l'idée de prédiction, au sens prophétique du mot).

préférence, s. f. et **préfet**, comme en français.

prefex, adj., subst., profès (Mém. Soc. Acad., XVII, p. 370).

préfin, adj., sorte de choux pommé, hâtif. Acater des préfins, pour planter à che printans (*Gr.*, 119).

préjudiche, s. m., préjudice, dommage, tort.

·**prélasser (se)**, v. pr., s'étendre nonchalamment sur une chaise (*Gr.*, 243). V. Se praler.

prelle, s. f., terre à labour, dont l'humus est plein de petits cailloux, comme dans le *corn-brash* (*Gr.*, 188, 243).

prêleux, adj., *tère préleuse*, marne blanche, selon Henry (p. 169), qui se trompe. V. *Prelle.*

préméditer, v. a., préméditer, se proposer de faire quelque chose. Il avoit prémédité cha depuis longtans. Ch'étoit prémédité.

prémices, s. f., premiers produits de la terre, etc.

prémier, adj., premier. Ne perd jamais l'accent aigu (*Gr.*, premier, 85, 89, 302, prumier, 302).

prendre, v. a., prendre. Je prends, os prendons, os prendez, i prentent, etc. Si quelques-uns ont dit, par hasard, *pernons* ou *pernez*, c'est qu'ils ont voulu franciser. La forme est authentiquement *prendons*, *prendez* (*Gr.*, 203, 458, 459*, 460).

président, s. m., celui qui préside.

presque, adv., à peu près, s'apocope en Boulonnais, on dit : press'tout (*Gr.*, 492, 495*. — De πρεσχές, contraction de προσεχές, presque).

pressant, adj., urgent.

presse, s. f., hâte, précipitation, besoin urgent. Quez presse ! I gni a pont de presse à faire cha (*Gr.*, 188, 243, 250).

Aussi *pressoir*, machine à pressurer les pommes pour faire le cidre.

presser, v. a., serrer avec force, mettre sous presse. *Faut presser ches pomas.*

prestance, s. f., maintien imposant.

prestations, s. f., redevance en nature ou en argent pour l'entretien des chemins ruraux. *Ches prestations, ch'est embêtant, mais tout de menme que ches quemins i ne sont pont pires.*

prêt, subst. m., paye de l'ouvrier ou solde du soldat.

pretantaine, s. f., mot académique, que l'on prononce pertantaine, par métathèse régulière, à cause de l'*e* muet. Envoyer à la pretantaine, courir la pretantaine.

prétendre et **prêter**, comme en français.

prêtre, s. m., ministre de la religion catholique.

prévenant, adj., obligeant.

prévilliège, s. m., privilège. Ce mot, employé par Dezoteux (I, 3), me paraît copié d'après les paperassiers du xvi[e] siècle, plutôt que trouvé dans l'usage populaire, où il est aujourd'hui tout-à-fait inconnu.

préyaux ou **préyot**, s. m., petit pré (*Gr.*, 120, 133, 185).

prez, prép., près, proche. Tout prez, absolument proche. On se sert plus souvent de auprez. Des prez parents. — Locution idiotique : être prez de li (de soi), c'est être économe, presque avare (*Gr.*, 86, 481, 486, 515, 525).

— adverbe ; a pu prez, à peu près, presque. Ch'est à pu prez cha. Il a fait cha à pu prez ; il est à pu prez nonne.

prièles, s. f., prières. Je ne vois pas qu'on en fasse usage au singulier. Des bellés prièles.

Faire le pry, faire la prière (Cart. de Crémarest).

prier, v. a., prier. Idiotismes : Prier Diu, faire ses prières du matin et du soir, je m'en vai prier Diu.

— Inviter à une réunion, à un dîner : Je ne sus pont prié à dîner. Il est prié à le ducasse. I gn'avoit granment de de monde de priés.

Os prirons em' n'onque et m' tante (Dez., III, 14).

— Presser avec instance de faire quelque chose : J'ai eu biau le prier ; i n'a jamais voulu. Venez aveuc nous, je vos en prie !

prieus, s. m., prieur. Aussi nom propre :

Sire Prieus de Bouloigne, trouvère du xiii[e] siècle (Bibl. Ecole des Charles, xx). *Prieur*, nom de famille au xvii[e] siècle, sur Saint-Nicolas. Il y en a encore un dans l'*Annuaire* de 1903.

prijer, v. a., priser, estimer. I s' prije de li-même, il porte en lui-même le témoignage de son mérite (*Gr.*, 165, 324).

prijon, s. f., prison. Aller den chele prijon. Den ches prijons. Faire dele prijon (*Gr.*, **123**, **165**, **225**, **324**).

prijonnier, s. m., prisonnier, qui est enfermé dans une prison (*Gr.*, 84).

primette, s. f., petits pains de forme globuleuse que l'on faisait cuire autrefois pour les bergers, afin de leur servir de nourriture pendant qu'ils étaient aux champs (*Gr.*, 189).

prin, voyez A prin. Le plache d'à prin, la place accoutumée (*Gr.*, 508).

prinage, s. m., pèlerinage : mot contracté. Aller en prinage à Notre Danme de Boulongne, à Saint-Liévin, à Saint-Silvestre, à Saint-Gandoufe, à Saint-Milfort, à Saint-Barthélémy de Lianne. Faire en prinage à Saint-Hubert du Choquez, des prinages, etc. (*Gr.*, 78). V. Pèlerinage.

prince et **princesse**, mots français.

princesse, s. f., légume, espèce de haricot.

principal, adj., au sens français (*Gr.*, 77).

prinme (Au), locution adverbiale que J. Henry traduit par à l'instant, maintenant. — Peut-être le mot dérive-t-il de *primum, quam primum?* Hécart qui écrit *opreume*, en Rouchi, le traduit par seulement, comme Roquefort, ce qui est incomplet, ou inexact.

En Boulonnais, on dit : J'arrive au prinme ; tout au prinme, j'arrive à l'instant, je ne fais que d'arriver (*Gr.*, 119, 509).

On lit dans un texte de l'an 1018, publié par N. de Wailly dans ses Elém. de paléog., t. I, p. 160, *oprum* dans le sens de *présentement* par opposition à un futur.

Commencement n'est pas fusée,
Auprimes vient le dur passaige (Molinet, f° 94, v°).

prins, participe de *prendre*. I vos ont prins (*Gr.*, 325, 356).

prinse, s. f., prise, capture. On prononce le *s* comme *z*. Ch'est de bonne prinse (*Gr.*, 120, 224).

printans, s. m., printemps (*Gr.*, 259).

prise, s. f., prise de tabac (*Gr.*, 117).

priser, v. a,, prendre du tabac.

priver, v. a., apprivoiser. Enne cornaille privée.
— v. a. (dépouiller, ôter à quelqu'un ce qu'il a).

prix, s. m., comme en français (*Gr.*, 116. — De πρίξ).

probable, adj., employé adverbialement : *Irez-vous à Boulongne? Probable* (*Gr.*, 503).

prochès, s. m., procès.
Il avoit eu prochés et question (Plaids de Lenclos).

prochin, **prochingne**, adj., prochain. — **Prochingnement**, adv., prochainement (*Gr.*, 41, 42).

profit, s. m., profit, sens français. Quez profit qu'i gny a à cha ? Faire du profit aveuque ses bétaille (*Gr.*, 116).
— s. m., binet, sorte de bobèche postiche, accessoire d'un chandelier, servant à brûler les bouts de chandelles trop courts pour rester dans la bobèche proprement dite. Aussi Lillois.

profitant, e, adj. verbal, avantageux, profitable. Se dit des objets de consommation qui font bon usage.

profite, adj., qui fait bon usage, qui est utile, avantageux (*Gr.*, 117).

profitement, adv., d'une manière profite.

profiter, v. n., faire du profit ; croître, etc. — *N'a aucune chose reçeu, ne pourfité* (Compte de Longv.).

promener (se), v. pr., se promener, faire une promenade. Va-t-en te promener, laiche mè tranquille. V. Pourméner et Proumener.

promesse, s. f., promesse, sens français.

promettre, v. a. et n., promettre (*Gr.*, 238, 462).

pronne, s. f., prune (*Gr.*, 124, 281, 369).
— (s. f., coup. J' li ai donné enne bonne pronne. *Prône* dans Hécart).

pronniau, s. m., pruneau (*Gr.*, 149).

pronnier, s. m., prunier. Henry donne *prunnier* (*Gr.*, 84).

prononcher, prononcer, **proportion**, **proportionner**, **proposer**, comme en français.

propre, adj., net, exempt de souillures (On prononce l'*r* dur). Ch'est chà comme tè velà propre ! (à double entente, veut dire aussi : comme tu es sale !) T'es propre comme en sou (*Gr.*, 225, 243).

propre, adj., personnel à quelqu'un (On prononce l'*r* doux). *Prope* en Rouchi. — Se dit surtout de ce qui appartient à chacun dans la ligne de consanguinité: Ch'est sen père propre: se mère propre. Ch'est ses éfants propres à elle, de sen côté; — ses biens propres.

— adj., qui peut servir, qui est apte à quelque chose (même prononciation). Je n'ai pont là aujourd'hui d'argent propre. Ch'est en propre à ren (*Gr.*, 225).

proprement, adv., proprement, avec propreté. Prononcez propermeut (*Gr.*, 96, 225).

propret, **ette**, adj., même sens, avec une nuance de tendresse. Ches éfants là sont toujours si bien mis, si proprets! (*Gr.*, 95, 278*).

propretée, s. f., propreté. Prononcez propertée (*Gr.*, 92, 225).

propriétaire, **propriété**, **protestant**, aux sens français.

proumener, v. n., proumener, aller en promenade. C'est la forme Normande, aussi usitée en Boulonnais. I n'a ren à faire qu'a se proumener du matin au vêpre. V. Pourmener et Promener.

prousse, s. f., émotion d'impatience, irritation qui se traduit par des gestes violents; agitation fiévreuse. I s'a mis en prousse après ses domestiques (*Gr.*, 190, 225, 243, 512, aussi en prouste, 512).

proute, onomatopée, synonyme de pet. Che baudet i va tout dijant proute et proute aveuque sen cu (d'après H. Crinon, p. 70. — *Gr.*, 145, 225, 243, 250).

prouve, s. f., preuve. Ch'est enne prouve dé che qué je dis. Les prouves i nen sont belles (*Gr.*, 145).

prouvoir, v. n., pourvoir. Diu preuve à tout (proverbe). Je sut prouvu.

Mieux que chertaignes personnes
I m'a dit, éj' sus provu (Dez., III, 7).

provenir, mot français.

proverbe, s. m., les paysans les plus illettrés savent tous un assez grand nombre de proverbes ou de sentences. C'est ce qu'ils retiennent le mieux.

provision, au sens français. *Aller à provisions*, provisions de ménage.

prumier, ère, adj. Doublet de *prémier* (*Gr.*, 302). — *En la prumière anée* (Reg. Saint-Wlmer, 1503).

pruvole, s. f., coccinelle, insecte (*Gr.*, 121, 225).

pu, s. m., anciennement *puch*, puits. Percher en pu. Tirer dele iaue de che pu. Se jeter den sen pu. Le Picard a conservé *puche* (Corblet).

Demiscle Aigniès du puch, 1338, Compte de Boul. (*Gr.*, 126).

— adv., plus (*Gr.*, 495*). — **A pu prez**, 429, 508. V. Pus.

puantère, s. f., puanteur (*Gr.*, puantère, 87, 147).

publication, comme en français.

publier, v. a., rendre public.

Faire puplier ladite maison estre à bailler à noviau (Registre Saint-Nicolas).

pucelage, s. f., au sens français. Ce mot avait anciennement à Boulogne une acception qu'il est bon de rappeler. « *A Collechon, servante, a esté baillé pour aller au puchellaige de son villaige, 6 deniers* » (Cœuilloir, 1540). — « *Jours de ducasse et de grands pucelaiges* (Registre du Roy, Sénéchaussée, III). — N'est-ce point là le marché aux servantes ? — Est encore employé dans les environs de Montreuil avec le sens de fête, ducasse.

puche, s. f., puce. Mengé as puches. J'ai enne puche den men estoma qui me galère. Des taques de puche tout plain sen cou, tout plain se quémije. Rouchi, Lillois, Picard, Normand (*Gr.*, 199).

pucher, v. a., puiser. Pucher dele iaue. Pucher du sable. Pucher le grain à même du tas.

— v. n. Ten soulier i puche, il fait eau (*Gr.*, 171).

puchette, s. f., petit filet attaché au bout d'un long manche pour prendre le poisson dans l'eau. *Puisette* en Rouchi (*Gr.*, 189).

puengne. V. Puingne.

puer, v. n., exhaler une odeur fétide. Locution : I pue contre vent (*Gr.*, 146. — De πυῶ).

Ti, te pu l' bière, comme en rat mort.
— Tant mieux, tant mieux, pauvre Bastien,
Si j' pu l' bière, je n' pu point l' bren.
(Brûle-Maison, IV, 13).

pugnie, s. f., poignée. Enne pugnie de blé, d'herbe, de clave, etc. Tenir à pugnie, tenir à main fermée. *Puignie* en Picard (Corblet). (*Gr.*, 118). V. Pungnette.

puin, s. m., poing. Coup de puin. A deux puins (*Gr.*, 119, 148. — Vfr. *puig*, de πύγς, latin *pugnus*).

puingne, s. f., puine, cornouiller sanguin, arbuste. *Cornus sanguinea*. *Puaine* en Rouchi, *puène* en Normand, *puine* (Acad.). (*Gr.*, puengne, 147, 211).

puis, adv., ensuite (*Gr.*, 487, 490', 491. — Vfr. *pus*, πύς). V. Depuis.

puissant, **e**, adj., corpulent. Il est fort puissant.

punaise, s. m., insecte.

pungnet, s. m., poignet. Il a en bon pungnet, une bonne poigne. Se casser le pungnet (*Gr.*, 94).

pungnette, s. f., petite poignée, en tant que quantité tenue dans la main. Enne pungnette de bos, enne pungnette ed blé.

pungnon, s. m., poignée. On a bétôt glenné en pungnon de blé.

punir, v. a., châtier (*Gr.*, 126).

punition, mot français.

punme, s. f., pomme, fruit du pommier. Hocher des punmes. Menger enne punme. Punme as coutiaux, c'est-à-dire, pomme de dessert. Punmes à chitre, à écraser pour faire du cidre. Vfr. *pume* et *pumier* (*Gr.*, 128, 253, 281).

punmier, s. m., pommier, arbre à pommes (*Gr.*, 84, 128). M. Hécart conclut de *peume* à *peun*, au lieu de *pun*, c'est tout le contraire.

pur, **e**, adj. (sans mélange, clair).

purée, s. f., purée (De πυρος, pois; par extension, bouillie faite avec des pois.

purgatif, **purge**, **purger**, mots français.

purin, s. m. De πύρινον κόπρανον, engrais liquide très chaud qui brûle la terre avant de l'engraisser.

purpos (**A**), locution adverbiale, à propos. A purpos, j'ai oublié de vos dire que me fenme al est malade (*Gr.*, 121, 508).

pus, s. m., matière corrompue qui se forme dans les parties où il y a inflammation.

— adv., plus, en plus grande quantité. On ne prononce pas le *s* final. Pus grand, pus petit, pus biau, pus laid, pus blanc, pus rouge, pus fort, pus que cha, etc.

In' fut jamais pu démonté (Dez., I, 7).

Avec la négation, *pus* indique la cessation de la volonté, du désir, de l'action. Je n'en veux pus ; je n'en peux pus ; je ne l'inme pus : je ne le fais pus ; je ne le ferai pus ; i gni en a pus (*Gr.*, 126, 262, 289, 308*, 369, 492*, 495*). V. Pu.

Né t' souviens tu pus, li dit-i (Dez., I, 2).
Par eun' soupe des pus superbes (Id., III, 16).

pusse-que, conjonction, puisque (*Gr.*, 287).

Pus que té l' veux (Dez., III, 12).

putassier, s. m., débauché, qui court les filles. Ch'est en grand putassier.

putin, s. f., putain, courtisane.

putôt, adv., plutôt. Normand et Rouchi (*Gr.*, 504*).

Je m' battrois putôt au dernier (Dez., I, 4).
I n'en s'ra putôt quitte (Id., I, 11).

pyramie, s. f., pyramide. C'est le nom que porte dans les campagnes la colonne de la grande armée : chele pyramie, et c'est sous ce nom qu'elle m'a été désignée pour la première fois, avant 1830 (*Gr.*, 118).

Q, dix-septième lettre.

quaisse, s. f., caisse. *Une petite quaisse* (Invent. Hibon, 1679).

qualifier, comme en français. Souvent pris en mauvaise part.

quamment, **quanment** et **quanmen**, adv., combien. Quamment gni en a-t-i ? Quamment qu'os nen avez ? A quamment qu'os êtes ? Quamment qu'os avez d'œus den vos pennier ? Quamment qu'os avez vendu vo vaque ? Voyez Séquamment.

Corblet donne *camaint* (d'ailleurs inexpliqué) comme synonyme de *kement*. Je crois que c'est notre quamment. Partout ailleurs on dit *combien* sous une forme plus ou moins modifiée (*Gr.*, 96, 492, 495*, 501, 502*).

quand (ou **quante**), conjonction, quand. On prononce le plus souvent quante, et toujours le *d* finalsonne comme *t* devant les initiales voyelles : Quand il a ieu fini (*Gr.*, 487, 490*, 501, 502).

Brûle-Maison (IX, 9) le construit avec *que :*

Quand qui n'y avoit tant de neige.

quand dé même, conjonction, quand même. Quand dé même core qu'il éroit mouru : quand même il serait mort. — Employé sous (Ah !) comme interjection, sens suspendu : Ah ! quand dé même ! pour exprimer l'admiration (De κ'ἀν, quand même).

quand-joù ? adverbe, quand est-ce ? Quand-joù que tè vas à Boulongne ? Quand-joù que tè reviens ? Quand-joù que ch'est vo ducasse ? Quand-joù qu'ol l'avez vu ?

quanile, s. f., *une quanile d'estain*, canule (Invent. B. de Disquemue, 1681).

quar, **quarée**, **quarlaulx**, **quarier**, **quarue**, **quarton**, anciennes formes de *car*, *carée*, *carreau*, *carier*, *carue*, *careton*. V. ces mots.

quarante, adj. num., comme en français (De χαράντα ou ταράντα).

quarlier, subst. m., carreleur, fabricant ou poseur de carreaux. *A Jehan le Contte, quarlier, demeurant à Marquise* (Compte de Longv.). On dit encore *carlier* dans le même sens.

quartaud, s. m., barillet servant au savon noir (*Gr.*, 133).

quarte, s. f., quarte ; quatrième partie d'un boisseau, pour le mesurage des grains ou des choses solides granulées. Enne quarte de blé, d'avangne. Enne quarte d'ognons, de punmes de terre, de sez, etc. Du blé qui fait se quarte, dont le battage produit une quarte pour une botte (*Gr.*, 229, 243).

— **(Demi-)**, s. f., moitié de la quarte.

quartelette, s. f., barillet au savon, comme *quartaud*. *Cartelette* en Wallon (*Gr.*, 189).

quarteron, s. m., quarteron. En quarteron d'œus. En quarteron de café. (En quarteron de tère), etc.

quartier, s. m., mesure aux grains, équivalant au quart d'une rasière, quatre boisseaux de seize, ou cinq boisseaux de vingt. En quartier de blé, pour no mannée (*Gr.*, 84).

quasacque, s. f., casaque. *Dix sept solz pour le fachon de se quasacquè* (Cœuilloir, 1540). De χασᾶς, manteau. V. *Casaque.*

quasi, adv., presque, à peu près. *Avoir le (el) fieve quasi et le maladie pet-ête*, se dit des malades imaginaires (*Gr.*, 492, 496*).

quasiment et **quasimen**, adv., presque, peu s'en faut. Quasiment qué je quéioie. J'étoy quasiment parti (*Gr.*, 492, 496*).

Quasiment qu'en volant r'culer (Dez., I, 1).

Quat (Jacquemart le), nom propre, le Chat, ou le Cat (Reg. Saint-Wlmer, 1503).

quatérième. V. Quatrième.

quatorre, adj. numéral. quatorze. I sont venus à quatorre. Quatorre ans, quatorre sous. Quatorre ou quinze (*Gr.*, 190, 300).

quatorrième, adj. numéral (*Gr.*, 302).

quatre (pr. quate), adj. numéral, quatre (*Gr.*, 129, 231, 299).

Locutions : Quate-sous, quatre hommes et quatre hères. Quater vingts et quater tans, etc.

— **à quatre**, loc. adverbiale, très vite, précipitamment : ou quate à quate, ou même quate-quate.

Entre quatre-z-yus, en tête à tête. — A quatre pattes, accroupi sur les pieds et sur les mains. — Bâti comme quate-sous, mal mis, mal arrangé. On dit aussi : torché comme quate sous.

— **-chiffres**, s. m. (pron. quat' chiff'), piège à souris, à moineaux, à rats, à mulots, etc., formé d'une tuile soutenue par trois petits morceaux de bois disposés de manière à représenter le chiffre arabe 4. Vermesse l'appelle *cat-in-chiffe*. Le Wallon donne *quatte-in-chiffres*, le Rouchi *quatechife* et le Normand *catachife*.

quatrevingt (pr. quatervingt), adj. numéral, au lieu de *octante*, qui est conservé en Wallon (*Gr.*, 300).

quatrevingtième (pr. quatervingtième), adj. numéral (*Gr.*, 302).

quatrième, adj. num. ord., quatrième. On prononce ordinairement quatérième, comme en Rouchi (*Gr.*, 302).

quay, s. m., quai. *Le quai* ou *cay du pain* sur le marché de la Haute-Ville, c'est le trottoir où se tient le marché au pain (De χαίας, quai).

que, conjonction. I n'étoit qué de bourbes. N'avoir que faire (pr. eq-faire. — *Gr.*, 304).

— adverbe de quantité, construit avec le substantif régime, combien, que. Qu'éd gens, qué d'iau, qué ou qu'éd povres, qu'éd riches, qu'éd maisons, qu'éd tères.

Construit avec l'adjectif et le verbe : Qu'il est biau,

qu'il est grand, qu'il est fou, qu'i sont bêtes ! (*Gr.*, 104, 129, 334-339, 343*-346*, 492, 496*, 502).

qué, adj. Voyez Quez.

quèche, pronom interrogatif, qui est-ce. Ce mot, remplacé quelquefois par quièche et tièche, semble une contraction ou crase de qui-est-che. Quèche que t'es ? qui es-tu, quel est ton nom ? Quèche qu'il a dit cha ? Va vir quèche que ch'est ? (*Gr.*, 175, 374*, 375*, 376*, 377*). V. Tièche.

quèdre, v. a. et irrégulier, coudre; pour la conjugaison voir la *Grammaire*, p. 479, 480. — Chele fenme-là à ne sait pont quèdre du tout. Quèdre à longs points. En dé à quèdre.

En Picardie, le verbe est régulier, on dit : *os coudons*, *os coudés*, *coudu* (*Gr.*, 203. — Vfr. *costre* et *coter*, de κοστεν).

quel, **quelle**, adj., quel ou quelle, dans le sens académique. Le patois Boulonnais le prononce *quez* devant les mots m. f. commençant par une consonne ; qu'el ou qu'elle devant les mots commençant par une voyelle ou un *h* muet. Quel homme, qué femme (sic).

Au pluriel, on ne prononce pas le *l* en aucun cas ; mais on dit toujours **qués**. Qués gros cochons qu'oz avez den vo cour (*Gr.*, 278, 286-288). V. Quez.

queltons, s. m., cretons, grumeaux de viande desséchée qui restent au fond d'un chaudron, où l'on a fait fondre de la graisse.

Les *queltons* sont un mets croustillant, mais désagréables par leur goût de graillon et lourds à digérer. Menger des queltons.

Ce doit être l'ancien français *cretons*, devenu par métathèse *quertons* et *queltons*. *Queurton* en Normand et *guerdon* en Wallon (*Gr.*, quelton, 123).

quemander, v. a., commander. La première syllabe, qui est muette, prend l'accent aigu lorsqu'elle est précédée d'une autre muette.

J'ai quemandé enne paire de souliers. Che maître i m'a quemandé d'aller à carue den chele grande pièche. Si os me le quémandez, i faut vos obéir (*Gr.*, 179).

quemenchement, s. m., commencement. Aussi Normand.

quemencher, v. a., commencer. La première syllabe, qui est muette, s'accentue quand elle est précédée d'une autre muette. Vos souliers ne sont pont quemenchés ; volez-vous que je quémenche à les faire devant vos chabots (*Gr.*, 103).

Par eun' soupe des pus superbes
Chés grands ér'pas os qu'mench'rons (Dez., III, 16).

quement ou **quemen**, adv., comment. Quement qu'os avez fait ? Quement qu'o vos appelle ? Quement qu'os dites ? Dis mè quement que tè veux les avoir (De κωμάν ou πω-μήν, comment donc. — *Gr.*, 96, 499, 501, 502).

Et quement donc ? (Molière, *Festin de pierre*, acte II, sc. 1).

quemije, s. f., chemise. La première syllabe, qui est muette, prend l'accent aigu quand elle est précédée d'une autre muette.

J. Henry a *quemise*, M. Corblet, *kemise*. Le Rouchi et le Wallon donnent *quémisse* et *kémiche*.

Laver les quemijes. Mettre se quémije. Apporte-mè me quemije. En povre homme tout nu sans quemije. Enne quémije sale, des quemijes blanques. Vo quemije (*Gr.*, 103, 117, 165).

Trois qu'mige' aveuc des jabots (Dez., III, 8).

quemijette, s. f., diminutif de *quemije* (*Gr.*, 189).

Deux qu'migettes (Dez., III, 9).

quemin, s. m., chemin. La première syllabe, qui est muette, prend l'accent aigu, lorsqu'elle est précédée d'une autre muette.

Il a prins el pu court quemin (Dez., II, 3).

Che quémin, ches quemins. Demander le quémin. Aller tout droit sen quemin. Gny a pont là de quémin. Tire t'en peu de men quemin (*Gr.*, 103*, 119, 288, 348).

queminée, s. f., cheminée. La première syllabe prend l'accent quand elle est précédée d'une muette. Maison sans queminée. Le fu est den no queminée. Le buhot de lu queminée. Chele quéminée al est bouchée. Suie de quéminée. Ramoneux de quéminée. *Keminée* en Picard, Wallon et Roman (*Gr.*, 92, 103. — De καμινεία).

Deux grand cheminiau (chenets) dans la cheminée (Inv. Levrient, 1630).

quemunne, s. f., commune, dans le sens de terrain communal, livré à la vaine pâture. La première syllabe du mot, qui est muette, prend l'accent aigu quand elle est précédée par une autre muette. Chele quémunne, ches quemunnes.

On ne le dit guère dans le sens de commune, municipalité. C'est cependant l'ancienne forme, mais avant la révolution, il n'y avait pas de commune politique au village : il n'y avait que des paroisses (*Gr.*, 128).

Dezoteux a pourtant dit dans ce dernier sens, mais à Desvres :

Tout l' quémeune est ben seure
Qu' des bête' o z'avez fait querver (I, 6).

quêne ou **quenne**, s. m., chêne, arbre, *quercus robur*. En biau quêne. Fort comme en quêne. Dur comme du quêne. Pelate de quenne. En vfr. *quesne* ou *caisne* (De χάσνα).

quénelle, s. f., quenouille. Se quénelle et sen ruet. Enne belle quénelle. C'était, au temps où les ménagères filaient encore, un objet de luxe. La tige des quénelles, généralement en bois de fusain, était tatouée de dessins divers, piqués à la pointe et noircis au noir de fumée, représentant des roses, des croix, des ostensoirs, reproduisant les noms et les prénoms de celles à qui l'objet était destiné. Ces piqûres se faisaient sur le bois en sève, avant qu'on eut blaqué la tige, pour en ôter l'écorce (*Gr.*, 188).

Anciennement *canole* ou *escanolle*. De κανόλα, quenouille (Voir *Recueil hist. du Boulonnais*, II, p. 51).

quénette, s. f., petite quenne, petite cruche. V. Quennette.

quéniau, s. m., jeune (ou petit) chêne. Picard, Rouchi, Lillois, Wallon. Che bos des quéniaux. — On donne aussi ce nom à un bâton de voyage, fait de la tige d'un jeune chêne. J'étoie armé d'en bon quéniau (*Gr.*, 149).

quenne, s. f., cruche, soit en bois cerclée de fer, soit en terre cuite, soit en étain, avec une seule anse (*Gr.*, 96, 301).

Il euent fait dire à Polingne
Qu'a n'en eût venu queurre plain se quenne
(Ancienne chansonnette).

Le musée de Boulogne conserve les *quennes* d'étain dans lesquelles on offrait le vin d'honneur aux personnages officiels reçus à l'hôtel de ville, avant la révolution. Voyez Canette et Quinte.

quenneçons, s. f. pl., caleçons. *Quen'son* en Rouchi. J'avoie mis mes quenneçons, père d'avoir froid. I ne porte jamais de quenneçons, hiver, été. Quenneçons de toile ; quenneçons tricotés (*Gr.*, quenneçon, 123).

Une paire de quensons (Vente Ducrocq, 1654).

— s. f. pl., maroute, camomille puante, *anthemis cotula* (ou *matricaria camomilla*, selon M. Rigaux). Ses marches i sont accueillés de quenneçons.

quennée, s. f., contenu d'une *quenne*. Enne quennée de lait battu. — Chez un vieux thésauriseur, on a trouvé après sa mort des quennées de pièches six francs (*Gr.*, 92).

quennette, s. f., diminutif de *quenne* (*Gr.*, 189).

quenneva, s. m., canevas. *Dix morcheaux de quennevalle à faire tapisserie* (Inv. Hibon). *Du quesnevach pour reffaire son pourpoinct* (Cœuilloir, 1540). V. *Canneval.*

quenotte, s. f., dent (De κενός).

quénuis, s. m., chènevis, graine de chanvre. Acater du quénuis, pour ses oujaux. *Ken'viche* en Rouchi et *kénuisse* dans Corblet (*Gr.*, 147).

quenvre (pr. quenve), s. f., chanvre. Filer de le quenvre. *Canve* en Picard, *canvre* en Normand (*Gr.*, 96, 184, 233. — De κανδίς ou κανaδίς).

quèque, pronom, quelque (*Gr.*, 306). V. Quique.

quéquin et quelquefois **quenquin**, s. m., terme enfantin pour désigner un enfant emmaillotté, un enfant à la mamelle. — C'est un terme de tendresse maternelle : Dors men quéquin, men petiot quéquin. C'est un mot flamand, dérivé de *kind*, petit, répété. Voyez Vermesse au mot *quin* (*Gr.*, 119).

quer, **ère**, adj., cher, qui coûte beaucoup (On prononce l'*r*). On dit plus ordinairement **tier**. Ch'est quer. Ch'est ein bien qui vaut quer. Cha m'a coûté quer tout de même.

Dans le haut Boulonnais, sur les frontières d'Artois, on dit : Avoir quer quelqu'un ou quelque chose, pour

dire : aimer, chérir. Le Picard dit de même. Crinon écrit *cair* et *quair*, et Corblet *ker* ou *kier* (*Gr.*, 87, 175).

querdji, interjection, sorte de jurement, contracté de *crédji* par métathèse (*Gr.*, 158, 201).

quère, v. n., tomber. Se laicher quère ; quère den en treu. Les gouttes i nen quettent (*Gr.*, 369. — Pour la conjugaison, voir la *Grammaire*, p. 89 et 465-466. En vfr. on trouve les formes suivantes : *quéir, il caoit, ils caïrent, il est kéus, elle est kéue, il quiet, elle querra, est quéu mort*, etc.). Voir Querre, p. 21 des *Observations au Petit Vocabulaire* de M. Le Roy.

quérelle, s. f., querelle. Notre mot se distingue du français par l'accent.

quéreller, v. a., n. et pron., quereller.

Quermarest, nom de lieu, Crémarest (*Gr.*, 334).

querner (se), v. pr., se *crener*, se fendiller, se crevasser. Chele tère al est tout quernée ou al se crène (pr. querne) den vo gardin. — Dérive de *cren*. L'adjectif *crénelé*, anciennement *quernelé* a la même origine. *Créneaux* en vfr., s'écrivait querñiaux et *crénelé* quernelé (*Gr.*, 201, 243, 425).

quernure, s. f., fente produite dans le sol par l'excès de la chaleur et de la sécheresse. V. Quesnure.

querque, s. f., charge, fardeau ; lourde charge, d'après Le Roy. — Locutions : Ch'est enne querque, c'est fort lourd. — Aller à le querque, aller voler du grain dans les champs, pendant la nuit. — I nen a se querque, il en a plus qu'il ne peut porter (il est ivre). *Kierke* en Rouchi.

A le querque du quint (Cartul. Crèmarest). — *Vingt quatre sols quy est querque de fief* (Rapport de Boubers. — *Gr.*, 229, 362).

querquer, v. a., charger. Mettre une charge sur le dos de quelqu'un, sur un chariot, une charette : querquer funmier, etc.

Le Wallon a *kerquer* et *kerkier*, le Picard *kerke* et *kerker* et le Rouchi *querke, querker.*

Ansel de humieres s'est querquié de... aliàs *carchié de...* (Cartul. de Crémarest).

querson, s. m., cresson de fontaine. *Sisymbrium nasturtium.* Cueiller du querson ; botte de querson ; ches

mierles il abinment che querson quand i gèle fort et qu'i gni a dele neige (*Gr.*, 123, 201, 262. — Vfr. *kerson*, de χαρσόνα).

— **de roche**, s. m., dorine, plante saxifrage, *chrysosplenium oppositifolium*.

quersonnière, s. f., cressonnière, enclos où l'on cultive le cresson. Le quersonnière des Pierrettes, des Piloteries, etc. (*Gr.*, 88).

querté, s. f., cherté. Le mot est dans J. Henry, mais n'est plus guère employé.

quertien, ne, adj. subst., chrétien. Rouchi et Lillois. Ch'est en dreule de quertien. — On dit plus ordinairement aujourd'hui *chrétien* (*Gr.*, 201).

quertiennetée, s. f., chrétienté. On disait autrefois d'un mendiant, sans souliers, qu'il marchait sus le quertiennetée, c'est-à-dire, sur sa chair de chrétien (*Gr.*, 92).

quervate, s. m., cravate. Mettre se quervate, aller sans quervate, quervate de soie, quervate de langne (*Gr.*, 79, 201, 230. — De κράβατος).

querver, v. a., crever, rompre quelque chose de creux. Rouchi, Lillois, Wallon. Il a quervé en baril ; querver ses bottes ; mes souliers sont quervés.

— v. n., crever, mourir. Se dit des animaux : Enne bête quervée. No tien i va querver. — Mourir comme une bête : crève, si tè veux ! C'est une injure.

Des bête o z'avez fait querver (Dez., I, 6).

Quervé de funmée, aveuglé et agacé par la fumée dans un appartement. — Querver de rire. — Etre quervé, se dit à Lille pour : être soûl.

— **(se)**, v. pr., excéder, ruiner ses forces. I s'a quervé à porter cha. — Quervé de travail (*Gr.*, 201, 230, 243, 425).

quescionner (pr. quécionner), v. n., discuter, quereller, contester, avoir une dispute avec quelqu'un.

quescions, s. m. pl. (pr. quécions), disputes, querelles, discussions. Il ont eu des quescions ensanne.

quesnure, erreur pour *quernure* (*Gr.*, 128).

quéte, s. m., coude, partie du bras. Men quéte. Nen avoir jusqu'à les quétes, en plongeant la main dans un liquide.

Keute, dans Corblet et en Wallon, *queute* en Rouchi (*Gr.*, 89).

quête, quêter, quêteux, quêteur, comme en français.

quéton, s. m., gousset d'un coffre, compartiment fermé de planches, et réservé dans un coffre pour y serrer de petits objets. Ches voleux il li ont prins chinquante francs, qu'il avoit serrés den sen quéton, den le quéton de sen coffre. Quoi-que tè fournagues-là den men quéton ? (*Gr.*, 123).

queuche, s. f., cauche, écrit selon la prononciation (*Gr.*, 134). — *Je queuche*, je chausse, du verbe *chausser* (*Gr.*, 135). V. *Cauche* et *Caucher*.

queude, adj. f., prononciation de caude (*Gr.*, 135). Voir Caud.

queue, s. f., queue (*Gr.*, 139).

— **de leu**, un des noms de l'*orchis*, aussi appelée patte-de-leu.

— **de renard**, s. f., presle, plante, *equisetum vulgare*. Il y en a qui donnent aussi ce nom à l'*amaranthe*.

— **de souris**, s. f., perce-pierre, plante, *saxifraga tridactyles*.

queuette, s. f., petite queue, Picard et Rouchi. Che tien i balonche se queuette, pour faire fête (*Gr.*, 189).

queuque, s. f., prononciation de *cauque* (*Gr.*, 134). Voir ce mot.

queurre, s. f., prononciation de *caurre*, coudrier (*Gr.*, 134, 190). V. ce mot.

— v. a., chercher, quérir, dans le sens de mander, faire venir. (N'a que l'infinitif.) Va queurre du pain. Il est parti queurre se mère. Queurre ches vaques, les ramener des champs.

A Desvres j' m'en iray queure
Un' courée, etc. (Dez., III, 15).

Querir et *quère* dans Corblet, *quère* et *querre* en Artésien, Rouchi et Wallon.

Les anciens faisaient comme aujourd'hui une formelle distinction entre *quérir* et *chercher :*

Se il nos fait cercier et querre (Dolopathos, v. 2642).

V. Queva.

queuse, s. f., prononciation de *cause* (*Gr.*, 134). V. ce mot.

queutepointe, s. f., courte pointe, le mot français est corrompu et devrait être *couste pointe* ou *contre pointe*, couvrepied, couverte piquée (J. Espagnolle). Voyez *Cay de pointe.*

queva, s. m., cheval. En queva, des quevax, trois quevax, à queva. — Le mot est resté dans le nom propre : Queval. *Kevau* en Picard, *quevau* en Lillois et Rouchi et *qu'va* en Normand, *g'veu* dans Crinon.

On lit *kevax* dans le Compte de Boul. de 1339, et *chevax* est la forme employée au pluriel dans le *Chevalier au Cygne.* Queva et qu'va (Notes sur Desvres, 1739).

(*Gr.*, 76, 247, 296, quevas, 508. — De κεϐάλλης).

Ceulx qui tiennent qva... sont tenus paier deus corouez de queva... (Rapport de Boubers, 1453).

Payet à la Gueze pour avoir baillé sa quevalle pour aller querre de la bricque (Compte Eglise Samer).

quevalet, s. m., chevalet. Soier du bos sus en quevalet (*Gr.*, 94).

quevalingne, adj. f., chevaline. Des bêtes quevalingnes.

quevaloire, adj. f., jument en chaleur. No jument rouge al est quevaloire (*Gr.*, 143).

quevalon (A), locution adverbiale, manière d'être de quelqu'un qui est monté, jambe de ci, jambe de là, comme sur un cheval. A quevalon sus en sautois, sus enne barrière (*Gr.*, quevallon, 123, 508).

queville, s. f., cheville. La première syllabe, qui est muette, prend l'accent aigu, quand elle est précédée d'une autre muette. Taper des quevilles, enne quéville. *Keville* dans Corblet, *quéville* en Rouchi, Lillois et Normand. Le Rouchi a aussi *c'ville* et le Normand *j'ville* (*Gr.*, 118).

queviller, v. a., cheviller, clouer avec des chevilles. *Ecvilier*, *c'vilier*, *qu'vilier* et *quévilier* en Rouchi (*Gr.*, 222, 223, 422).

quevillette, s. f., petite cheville.

quez, adj., quel ou quelle, dans le sens académique. C'est le mot *quel* écrit tel qu'on le prononce devant une consonne. Quez biau éfant ! Téz ou quéz, telle ou quelle. Un idiotisme est de dire au neutre : aussi quéz, pour signifier : autant vaut (*Gr.*, 87, 287-289, 369). V. Quel.

qui, pronom relatif. N'existe pas en patois Boulonnais. Partout où on l'entend, il faut lire ou écrire qu'i, c'est-à-dire *que il.*

quia (A), adv. composé, être à quia, ne pouvoir répondre (*Gr.*, 508).

quief-liu, s. m., ancienne forme pour chef-lieu.

quief, s. m., bout. *Deux quiefs de corde de talle renforchie pour le mollin à vent de heubessent* (Compte de Longv.).

quien, s. m., chien. Aussi Normand.

C'est l'ancienne forme boulonnaise, conservée en Picardie. Je l'ai entendue encore, mais elle s'efface pour être remplacée par le mot *tien* (*Gr.*, 141, 175).

Les anciens noms propres de famille, *Le Quien*, témoignent de son existence.

Quand j'étais enfant, je l'ai mis un jour comme inscription au-dessus de la porte de la *camuche* du chien de la maison :

A la tiffonnerie
Tidache no quien
Vend des puches à bon marché.

Vfr. *kien*, *cien* et *quien*. Wallon, Picard et Lillois *kien* et *quien ;* le Rouchi dit *tien* (De κύεν ou κύων).

A Preurelle il y avait *le quienne-rue* (Aveu de Preurelle, 1416).

quienne-avaine, s. f. « espèce de rentes extraordinaires, établies pour les nourritures des chiens du comte », quy ont passé en redevances annuelles, dit J. Scotté. — V. Mém. Soc. Acad., t. XVII, p. 232.

Deux septiers de quien-avaine (Compte de Longv.) ; à l'article suivant : *deux septiers de commune avaine* (Ibid.), et plus loin : *deux septiers de quine* ou *quind avain* (Ibid.). V. Mém. Soc. Acad., t. XVII, p. 232, et Recueil hist. du Boul., III, pp. 275-277.

Chien, *kien* et *quien*, se prononçaient de même autrefois (Génin, Variations du langage, p. 52). — Les Picards ont une façon particulière de prononcer le *q*, que les Boulonnais ne peuvent imiter. Ceux-ci ont simplifié la prononciation trop difficile pour eux, en disant : *entiète*, *fertières*, *tièche*, *tien*, etc., au lieu de *enquète*, *ferquières*, *quèche* et *quien*, qui, prononcés à la Picarde, donnent à peu près : *entchête*, *fertchières*, *tchièche*, et *tchien :* ceci n'est qu'une prononciation approximative.

quier, v. n., chier, ancienne forme du mot *tier* (De χέω. — *Gr.*, 175).

quièvre, s. f., chèvre, pour *tièvre* (*Gr.*, 175).

quiesnil, s. m., chenil. *L'estable du quiesnil* (Compte de Longv.).

quignon, s. m., gros morceau de pain. I mengeoit en gros quignon de pain à se collation (*Gr.*, 123).

quille, s. f., jeu de quilles (De κύλλα. — *Gr.*, 118).

quiller, v. n., jouer aux quilles.

quillier, s. m. (endroit préparé pour le jeu de quilles).

Un quillliet, rue du Pipot (Reg. Saint-Nicolas).

quinne tousse ou **quinte-toux**, s. f., coqueluche, toux par quintes. *Quenne tousse* dans Brûle-Maison. On dérive *quinne* ou *quingne*, du flamand *kinck*, servant à composer *kinck-hœest*, toux difficile ou coqueluche. Voyez Scheler, *verbo* quinte (Quinte, toux, de κυντῶ, je tousse).

quinte, s. f., mesure de liquides, peut-être corruption de *quenne*. *Une quinte de fin estin* (Invent. Huet, 1674). — *Une quinte d'estain pour tirer de la bierre* (Invent. Huet l'aîné, 1676).

quinzangne, s. f., quinzaine. J'irai vos vir den enne quinzangne de jours (*Gr.*, 210).

quinze, adj. numéral, quinze. Faire ou finir ses quinze tours. — Une locution est de dire par apocope : Quin-jours ; den quin-jours ; tous les quin-jours. Aussi Normand.

quique, pronom indéfini, quelque. Quique cose ; quique bien ; dire quiques mots. I gny a quiques ennées, ches fermiers i vivoient miux qu'astère (*Gr.*, 128, 303, 306, 307, 373*, 374). V. Quèque.

— **fois que**, conjonction (*Gr.*, 513).

— **fois** ou **quiques-fois**, adverbe, quelquefois. En quiques fois.

— **-part**, adv., quelque part (*Gr.*, 481, 513).

quiqu'un, unne, pronom indéfini ; pluriel : Quiques uns, quiques unnes. Vlà quiqu'un qu'i vient. I gny en avoit quiques unnes. Je nen ai core trouvé quiques unnes par chi par là. *Quéqu'un* en Rouchi (*Gr.*, 128, 306, 373, 374).

quioire, s. f., latrine, lieu d'aisance. Aujourd'hui *tioire*. Aussi Lillois et Rouchi.

quis, s. m., chiasse. Des quis de ver, des quis de mouche (*Gr..*, 116).

quittance, s. f., et **quitte**, adj., comme en français.

quitter, v. a. (laisser, etc. Volez-vous me quitter tranquille).

Avait anciennement le sens d'abandonner : *Requerant à Mgr luy volloir quitier la moictié.— Mgr lui a quictiet un quart* (Compte de Longv.).

quo-faire, conjonction, pourquoi. Quo-faire qu'os dites cha ? — qu'os allez là ? Quo-faire qu'i dépense sen argent si modément ?

Dérive évidemment de *pour quoi faire*, qui se dit aussi dans le même sens. Pour quoy faire que vo frère il est venu aujourd'hui ?

quoïète (A se), locution adverbiale, à son loisir, à son aise, tranquillement (Voir ce qu'en dit M. Le Roy, p. 22. — *Gr.*, 95, 509). V. Coïète.

quoy, pronom interrogatif, quoi (on prononce quoie, ou qwoy).

Quoy-que, équivaut à *qu'est-ce que :* quoi qu'i dit ? quoy qu'i veut ? (Quoye èque té dis, Recueil hist., II, 29). Il se prend substantivement : Avoir de quoy. I gni a là de quoy, ben de quoy, pont granment de quoy (*Gr.*, 129, 150, 174, 377*).

— **que cha**, conjonction, pourtant, cependant, néanmoins.

quvette ou **quuette**, s. f. *Une quuette pour mortier*, forme ancienne de *cuvelle* (Compte Eglise Samer).

R, dix-huitième lettre, erre.

rabacher, v. a., rabaisser ; souvent synonyme d'abacher.

— v. n., baisser de prix. Che blé i rabache. Ches vaques et ches cochons sont rabachés. C'est le contraire de *renquérir*.

rabattre, v. a., sens français.

— v. n. Idiotisme : se dit d'une cheminée par où le vent produit des rafales de fumée. Chele queminée al rabat (*Gr.*, 457. — De ῥα-βάττω).

rabiboteux, adj., rabibocheur, raccommodeur. Le Picard a *se rabibocher*, se refaire au jeu (Corblet).

rabienner, v. n., mot à mot se remettre bien, cesser d'être mauvais. Le tans est rabienné. — L'Académie a conservé le Normand *rabonnir*, à peu près dans le même sens.

rablet, ète, adj., qui est d'une taille ramassée, un peu courte, et fortement constituée. I n'est pont grand, mais il est rablet. L'Académie a *rablé* et *rablu* (*Gr.*, 95. — Vfr. *rabe*, de ῥαπή).

rablouquer, v. a., ablouquer de nouveau.

rabot et **raboter**, comme en français.

raboutonner, v. a., boutonner de nouveau. J'étoie en route à me raboutonner, à raboutonner mes culottes.

rabrouter, v. a., rapporter sur une brouette. Il est quelquefois intransitif :

I rabroutte avé s' provision (A. Desrouss., I, p. 94).

racacher, v. a., chasser en sens contraire, ramener en chassant devant soi. No tien il a racaché ches glingnes, il les a ramenées au *poulier*. Lillois, Rouchi, Normand, Wallon. V. Recacher.

— En terme de jeu de balle, *racacher* est renvoyer la balle à celui qui l'a envoyée.

racaille, s. f., racaille, homme de rien (De ῥακαλός ou ῥακωλεός).

racamailler, v. a., ramener quelqu'un à des sentiments de bienveillance et d'amitié qui avoient été interrompues. Il l'ont racamaillé. J'ai fait tout pour le racamailler, i n'a jamais voulu.

— **(se)**, se réconcilier (Le Roy, p. 23).

racas ou **racat**, s. m., crachat, du verbe *raquer* (*Gr.*, 77).

racater, v. a., racheter, soit une chose vendue, soit une chose pareille à celle dont on s'était défait. — J'ai racaté no maison. J'ai racaté des vaques. Picard, Rouchi, Wallon. V. Acater.

raccoler, v. a., embrasser. I m'a raccolé. Jen ne peux pont le rencontrer sans qu'i me raccole (*Gr.*, 325).

Dezoteux écrit :

Mais quand i volut l' racoller (I, 1).

raccomodage (De ῥακώματα), **raccommoder** et **raccord**, comme en français.

raccourche, s. f., bois coupé en menus morceaux ; chose retranchée d'une autre qui était trop longue. Brûler des raccourches. Rouchi et Wallon (*Gr.*, 227).

— Se dit aussi d'un chemin ou sentier de traverse : *prenez par chele raccourche*. Aussi Normand.

raccourcher, v. a., raccourcir, couper en menus morceaux. — Raccourcher du bos. (Aussi en parlant de la distance : prens par chele sente, cha raccourche).

raccourchir, v. a., raccourcir. Doublet de *raccourcher*.

raccourre et **raccourir**, v. n., accourir de nouveau, courir en revenant. Je raqueurs ; os racourons (*sic*) ; j'ai racouru ; je racourrai, je racourroie, que je raqueurche. — Raqueurs ben vite : i va pluvoir (*Gr.*, 480).

raccroc ou **raccro**, s. m., lendemain d'une fête, d'une ducasse, etc. Ch'est dimenche qui vient, le raccroc. En raccroc de neuches. Picard, Artésien, Lillois et Wallon.

(*Gr.*, 236. — *Racro*, 120). — De ῥα-χραύστις, composé d'un préfixe et de *cro*, *croc*, ou *crocq* qui a la même origine.

raccroupir, v. n., se pelotonner, se flétrir en un monceau. Ches cahots de fèves i sont tout raccroupis den ches camps.

— **(se)**, v. pr. Quand i pleut longtans, cha se raccroupit.

raccueiller, v. a., prendre quelqu'un à partie, lui reprocher sa conduite, lui dire son fait. Il l'a raccueillé den chele rue. Ch'est enne mauvaise fenme, al raccueille tous ches gens. Prends garde, té vas te faire raccueiller.

race, s. f., race (de ῥάχη).

rachaveter, v. a., réparer, raccommoder avec peu de soin. Semble dérivé de chavate, vieux soulier. *Rachafeter* en Rouchi.

rachine (pr. rachingne), s. f., racine d'arbre ou de plante quelconque (*Gr.*, 211. — De ῥακίς).

rachinette, s. f., petite racine (*Gr.*, 189).

raclée, s. f., volée de coups. Lillois, Rouchi, Wallon (*Gr.*, 92. — De ῥακλέος, qui racle).

raclins, s. m. pl., raclures. Aussi Normand.

racoler, v. a., comme en français.

raconduire, v. a., ramener.

racontage et **raconter**, comme en français.

racoutrer, v. a., remettre un coûtre, et au sens plus général : raccommoder. *Racoustré un corporal... ; racoutrage d'une vieille aube* (Compte Eglise Samer).

racque. V. Raque.

racquitter, v. a., acquitter, payer ce que l'on doit.

racquitter (se), v. pron. I se racquitte en peu à le fois. I s'a racquitté tout douchement, comme il a peu. I n'est po' core racquitté tout à fait.

racuin, s. m., recoin, encoignure. Fouiller tous les cuins et les racuins (*Gr.*, 148). V. Cuin.

rade, adverbe, vite. Dans la locution *tout rade*, voyez *tou-rade*. Le mot est Roman et Wallon.

radenter (se), v. pr., se réfugier dans un lieu quelconque. Où diable qu'i s'a inmaginé de se radenter là.

radevancher, v. a., aller au devant, aller à la rencontre de quelqu'un. Le même qu'adevancher.

radiabler, v. a., remettre quelque objet en état, non d'une manière solide, mais tellement quellement, à la diable. Che couturier il li a radiablé ses pénées comme il a peu. *Radabler* en Rouchi et Wallon.

radis, s. m., radis, *raphanus sativus*, raves printanières.

Ches gardiniers de Boulongne i cultivent jen ne say quament de radis pour espédier en Inguelterre.

rados, s. m., abri contre le vent, la pluie, etc. Chercher en rados ; I gni a pont de rados du tout sus che quémin là. Enne belle houche, cha tient famèsement rados à enne ferme. « Bois qui ne servent de *radots* en la maison et édifices et aux arbres fruitiers (Cout. du Boul., art. 73, 107) ». (*Gr.*, 121. — Vfr., *rados* de ῥάδδος, arbres formant abri).

— **(Au)**, adv. composé. Se mettre au rados (*Gr.*, 509).

radoucher, v. a., radoucir. No soupe al est trop salée : i faut mettre del iaue dedens pour le radoucher.

— v. n., radoucir, se dit des choses qui se radouchent d'elles-mêmes. Le tans il est radouché, il fait moins froid.

rafeter, v. n., faire un bruit confus, comme quelqu'un qui gratte, qui remue différents objets. *Rafter*, racler, en Wallon de Mons.

raffalé, participe d'un verbe inusité: déchu, ruiné, mal vêtu, marqué des signes extérieurs de la gêne et de la pauvreté. Le mot appartient au patois de la ville.

Affaler (Acad.), vient du Néerlandais *fahlen*, tirer en bas, ou de l'Allemand *fallen*, tombé.

De ἀφαλῶ, j'abaisse, selon l'abbé Espagnolle.

raffermir, v. a., comme en français.

raffiner, v. a., raffiner, faire plus fin. O rafingne sur tout. *Rafinir* en Lillois (*Gr.*, 212).

raffler, v. a., rafler, au sens français (Vfr. *raffer*, de ῥάφα ou ἔῤῥαφα, je rafle).

rafistoler, v. a., raccommoder vaille que vaille, par à peu près. Lillois, Picard et Wallon.

rafle, s. f., pillage des objets naufragés. Aller à le rafle, pillage de marchandises échouées (J. Henry. — *Gr.*, 204. — Vfr. *rafe*, ῥαφή).

rafoufeter, v. a., raccommoder à la diable et comme avec des fouffes. — Le Rouchi a toute une famille de mots qui dérivent de ce dernier. Aussi Lillois et Wallon.

rafraichir (plutôt rafraiquir). V. *Fréquir*.

rafraichissement, s. m., action de rafraichir, et boissons rafraichissantes, dites : *des rafraichissements*.

rafreudier ou **rafrodier**, v. a., refroidir. No soupe al est rafreudiée. V. Refrodier.

rafrongner, v. a., ressarcir une étoffe de manière à y laisser des traces de fronçures. Aussi Rouchi.

rafuler, v. a., coiffer, couvrir la tête avec quelque étoffe flottante. Rafuler sen mantiau sus se tête. Me vlà dreulement rafulé. Picard, Rouchi, Lillois et Artésien.

— **Sainte Catherine** (**Sainte Anne**, d'après Le Roy), devenir vieille fille sans trouver à se marier. V. Affuler.

ragalir, v. n., se couvrir d'une gale par suite de la fermeture d'une cicatrice, du dessèchement d'une pustule. Sa plaïe al ragalit; al est ragalie. Le Rouchi le donne dans le sens de *rendre uni*, *égal*.

C'est le vrai sens, le premier n'est qu'au figuré : *I faut ragalir chele tère*.

ragaloper, v. n., revenir au galop, en galopant, ou simplement avec vitesse. Il a ieu bêtot ragalopé. Le Normand donne *agaloper*.

ragas, s. m., débris restés dans le foyer après qu'on y a fait du feu ; — gravats restés au fond de l'eau (*Gr.*, 77).

rage, s. f., rage (*Gr.*, 78. — De ῥάγα, rage).

Dezoteux dit :

Ej' loye et sçoy comme el' rage (III, 5).

Je n'entends plus employer cette comparaison.

ragement, adv. (crase de rageusement ? — *Gr.*, 308).

rager, v. n., être en rage, être dans une colère impuissante. Guette comme i rage : t'as biau rager, va, tè nen es.

ragoûtant, adj., au sens français.

ragoûter, v. n., donner du goût, avoir un fumet quelconque. Cha ne ragoûte que le vinaigre.

ragrandir, v. a., agrandir une chose qui était déjà grande.

ragraper, v. a., mettre des agrapes, des attaches en fil de fer, à des objets en faïence ou en terre cuite.

ragrapeux, s. m., homme qui fait métier de ragraper la vaisselle (*Gr.*, 139). V. Agrappe.

ragréer, ragréier ou **ragréyer**, v. a., remettre en état, raccommoder. Se dit surtout en terme de maçonnerie. *Ragrier* en Normand (*Gr.*, 220).

Ragreer les vistres à l'esglise (Compte Samer, 1601).

ragripper, v. a., saisir vivement une chose qui tombe afin de la retenir. Si o ne m'avoit pont ragrippé si subtilement, j'étoie queu den chele rivière. I se ragripe, en Rouchi, veut dire : il reprend vie et santé (*Gr.*, 243).

ragruauter ou **ragruoter (se)**, v. pron., se pelotonner pour se tenir au chaud. Il étoit là tout ragruoté den le cuin de sen fu. — On trouve se ragriotter, dans Le Roy, pour se rapetisser, se replier sur soi-même pour se défendre du froid. — V. Griau.

ragujer, v. a., aiguiser de nouveau, aviver et entretenir le fil d'un taillant. No coutiau i ne cope pus : i faut le ragujer. — Quand on le fait avec une meule, on dit : rémeurre.

rahocquer, v. a., raccrocher. On rahocque ce qui a été déhocqué.

— Aussi raccommoder des parties de vêtements qui ont été déchirées. I gni a en treu à mes bas, i faut le rahocquer (*Gr.*, 200).

raïe, s. f., rayon de roue.

— s. f., trace de rayure. I gni a des raïes du haut en bas.

— s. f., poisson de mer (*Gr.*, 80).

raïer (pr. ra-ier), v. a., rayer, tracer des raïes sur quelque chose. No étain (vaisselle, plats d'étain), il est tout raïé ; on ne porra jamais ll'avoir clair. En cotron bleu, raïé de rouge (*Gr.*, 79, 419).

rains, s. m. pl., reins. Ma' de rains; se casser les rains. Avoir les rains forts. *Ranes* en Rouchi (*Gr.*, rain, 83).

raïon (pr. ra-ion), s. m., rayon de soleil (*Gr.*, 79, 141).

raïot (pr. ra-iot), s. m., petite raie, poisson (*Gr.*, 79, 140).

raison, s. f., raison. Chel éfant là n'a pont de raison (*Gr.*, 123.

Idiotisme : Avoir des raisons, c'est-à-dire des discussions avec quelqu'un.

— **(Comme dè)**, locution adverbiale, naturellement.

raisonnable, adj. de tout genre. Sens français.

raisonnement, s. m., faculté de raisonner. N'avoir pont de raisonnement, ne savoir pas tenir une conversation (*Gr.*, 95).

raisonner, v. n., raisonner.

raïure (pr. ra-iure), s. f., manière dont une chose est rayée (*Gr.*, 79, 128).

rajonnichement, s. m., rajeunissement (*Gr.*, 95).

rajonnir, v. n., rajeunir. Il est tout rajonni. Lillois et Rouchi.

rajouter, v. a., ajouter de nouveau, et quelquefois simplement : Ajouter.

ralarguichure, s. f., chose qui est ajoutée, par exemple à une étoffe, pour l'élargir (*Gr.*, 128).

ralarghir, v. a., élargir, rendre plus large.

rallonge et **rallonger**, comme en français.

rallunmer, v. a., rallumer. Rallunme che fu. Ches braises i s'ont rallunmées. *Raleumer* en Rouchi. V. Alunmer.

ralunir, v. a., rendre uni de nouveau.

ramage, s. m., fleurage. Indienne de coulère à grans ramages.

— s. m., gazouillement des oiseaux. Chés sérins i font en ramage !

ramasser, v. a., recueillir. Il a ramassé granment d'argent ; ramassé de quoy vivre. — On dit absolument :

I ramasse, pour : il recueille tout ce qui est perdu, qui traîne à terre, qui est utile aux pauvres gens.

ramasser (se faire), c'est se faire cueillir par les gendarmes comme voleur ou malfaiteur. Aussi Rouchi.

ramasseux, èse, adj. subst., qui fait profession de ramasser.

Les ramassèses de cailleux, bataillon féminin, aux pieds légers et aux reins d'une élasticité extraordinaire, s'abattent périodiquement comme une nuée d'oiseaux volages sur les plaines des environs de Desvres, afin d'y recueillir pour le pavement des routes les *silex* que la culture arrache aux flancs de la terre.

rambour, s. m., sorte de pommes. Aussi Lillois et Picard (*Gr.*, 145).

rambourrer, v. a., remplir de *bourre*, garnir à l'intérieur. Fauteuil rambourré ; caïelle rambourrée. V. Rembourer.

rambuquer, v. n., faire grand tapage en entrechoquant des planches, en frappant sur des armoires, des caisses, un plancher, etc.

— Il est aussi impersonnel : Jen ne sai pont quoy quil a rambuquę tout le nuit den che guernier : je n'ai pont peu dormir. *Rembuquer* dans Corblet et *rabuquer* en Wallon.

rame, s. f., rame, branchage que l'on fiche en terre pour soutenir certaines plantes, des pois, par exemple (De ῥαμός, rameau, latin *ramus*).

Dans le Cartulaire de Crémarest on trouve, *ram* ou *rain*, rameau, et *ramsel* ou *rainsel*, petit rameau.

ramender, v. n., redevenir mieux portant, reprendre de l'embonpoint, après une maladie, ou après un état quelconque de faiblesse. Ah ben, il est paré; astère i ramende. Il est tout ramendé. Il a ramendé tout de suite; se dit en Normand.

ramener, v. a., amener avec soi quelqu'un ou quelque chose que l'on est allé chercher. Il se conjugue sur *mener*. I me ramangne de Boulongne du carbon que j'ai acaté (*Gr.*, 418).

ramentuvoir, v. a., ramentevoir, rappeler. Si je ne me ramenteus pont en cosette à le fois, o' m'éra bètôt oublié. I m'a ramentu tout che que jel li ai dit.

Le Roy, donne au mot *ramentevoir* cette étymologie : *re* A MENTE-*voir*, revoir en esprit ! (*Gr.*, 445. — Vfr. *ramenter*, de ῥαμήντπω, je rappelle).

ramer, v. a., ramer, soutenir des plantes au moyen de rames, ou branches sèches, plantées dans le sol. Aussi Wallon.

I s'y entend come à ramer des choux (Hécart).

ramier, s. m., monceau de branchages, disposés avec ordre, pour être ensuite mis en fagots. De même en Normand.

— Aussi oiseau, pigeon ramier.

ramœurre, **remœurre** ou **rémœurre**, v. a., émoudre, repasser des tranchants sur la meule. Je n'entends guère dire ramœurre qu'à l'infinitif. — Aux autres temps, c'est *rémœurre* qui donne le radical. — Se conjugue sur *mœurre* (Entendu : *ramolu.* Vo sarpe al a beson d'être ramolue. — *Gr.*, 142, 190, 479*).

ramolas, s. f., gros radis noir, raifort. Des ramolas, ou rémolas. *Rameula* dans Crinon et *raimolasse* en Wallon.

ramollir, v. a., rendre mou.

ramon, s. m., balai,

en genêts ou en branches de *bouillard* (*Gr.*, 123. — De ῥαμόν, contraction de ῥαδαμόν).

Pour avoir coppé ramons, au bos de Lenclos (Plaids, 1466).

ramoncheler, v. a., réunir en un monceau ; — plus souvent employé au participe passé, dans le sens de : plié sur soi-même, recroquevillé (ou recrobillé). Je sus venu tout ramonchelé, je ne peux pu me redrécher. Rouchi, Picard, Lillois.

ramonner, v. a., balayer (*Gr.*, 265).

L's Inglais s'ront ramonnés tertous (Dez., II, 4).

ramonnier, s. m., faiseur de ramons (*Gr.*, 84).

Je n' sus qu'un ramonnier (Dez., I, 10).

ramonnures, s. f., balayures (*Gr.*, ramonure, 128).

ramortir, v. n. (*sic*). Il est *actif* dans Godefroy, comme *amortir*.

ramouiller, v. n., se remettre en lait. Se dit des vaches qui, ayant perdu leur lait, commencent à en ravoir, par suite d'une meilleure nourriture ou d'un meilleur état de santé. Ches vaques i sont ramouillées. V. Amouiller.

rampart, s. m., rempart.

Fief de *Rebretengues*, se consistant en deux maisons, seans et faisans front sur la rue Saint Jehan, et par derrierre aux *ramparts* (Aveu de Mr de Roussel, 1608).

ramure, s. f., chevron, pièce de charpente (*Gr.*, 128).

ran, s. m., bélier reproducteur. *Ranc* en Normand (*Gr.*, 81, 176. — De ῥάν, bélier).

rancunne, s. f., rancune, haine.

randir, v. n., rôder, aller et venir. Je l'entends dire surtout d'un mal intérieur, par exemple d'un rhumatisme articulaire qui se déplace et affecte tantôt une partie du corps, tantôt une autre. En vfr. il signifie : *courir à, s'élancer vers* (Chevallet, I, p. 439).

randonnée, s. f., course. Che tien il a fait enne randonnée tout à l'entour de chez bâtiments. De même en Normand.

randonner, v. n., courir ça et là, tournailler. Normand et Picard (Randoner, de ῥανδανῶ, courir en tournant).

N'a pas en Boulonnais le sens que lui donne Roquefort de *battre quelqu'un, le maltraiter*. C'est *randouler* qui a ce sens.

randoulée, s. f., volée de coups. Il li a fichu enne randoulée. On dit aussi : *enne tournée* (*Gr.*, 92).

randouler, v. a., faire rouler sans précaution et à grand bruit des vases de cuisine et d'autres objets. Chele jonne servante al est fort vive : al randoule tout den le maison : tant miux si les siaux et les plats siaux i sont ben solides ! — Quant aux personnes elles sont randoulées dans une voiture qui tressaute sur un chemin mal pavé. *Randoulier* en Rouchi et Wallon.

En Lillois il a franchement le sens de *maltraiter*.

Il a randouillé chaque hercule
Comme en cat randoulle eun' soris.
(A. Derousseaux, Etr., p. 33).

rangne ou **raine**, grenouille. En treu à rangnes. Le Pont-à-rangnes, lieu-dit. Le Flaque-à-rangnes, lieu-dit. — Foursin de rangnes, frai de grenouilles. — En écorche-rangne, un mauvais couteau qui ne coupe pas, bon à écorcher des grenouilles. Le Roy écrit *ragne*, du latin *rana*, et Henry donne *raine* (*Gr.*, 210).

ranicher (se), s'*anicher* de nouveau. On éveille un pares-

seux. Il fait semblant de se dresser sur son lit, puis, quand on a les talons tournés, il se recouche et se pelotonne sous ses couvertures : il se raniche. Aussi Rouchi.

ranimer, comme en français.

ransonner, v. a., errer çà et là.

rantrucher, v. a., pousser du pied, accueillir quelqu'un par des mauvais traitements, comme un chien dans un jeu de quilles. — Lui dire des injures, des choses confuses et sans suite. Jen ne sai pont quoy qui m'a là rantruché ; jen n'y ai ren comprins du tout.

rapajer, v. a., apaiser, calmer les cris d'un enfant qui pleure. *Apaier*, en Roman (*Gr.*, 165). V. Apaisement.

rapandre, v. a., répandre, laisser tomber un liquide. Prends garde de rapandre te soupe sur ten gillet. Che verre-là, il est trop plain, tè le rapandras.

rapapillotte (A), locution adverbiale, se dit de l'action de jeter quelque chose en l'air, de manière que l'objet s'en aille papillotter je ne sais où. Il a rué tous ses agrimelles à rapapillotte (*Gr.*, 190, 508*).

rapasser, v. n., passer de nouveau. I passe et rapasse tous les huit jours. Quand os rapasserez.

Oncques puis amour ny passa
Ne rapassa un seul passage (Molinet, fol. 54).

rapateler, v. a., donner de nouveau l'*apatelée*. Ne se dit que de l'action d'entretenir le feu, en y mettant du nouveau combustible. Rapatelez che poële, i va s'étaindre. V. Apateler.

rapatrier, v. a., réconcilier. Il étoient brouillés ensanne, mais astère ol les a rapatriés.

râpe, s. f. De ῥαπή, râpe (*Gr.*, 78).

rapéquir, v. a., donner de la tristesse, inspirer de la douleur, de la compassion. Cha rapéquit les gens de vir souffrir enne povre créature comme chele personne là al seuffre. On a biau être des étranges, la mort, ch'est toujours rapéquichant.

râper, v. a., râper. V. Râpe.

rapeticher, v. a., rapetisser. I faut rapeticher me casaque, al est trop grande. *Rapticher* en Lillois.

— **v. n.** Ou liu de grandir, je croie, pour mi, qu'i rapetiche.

rapidité, mot français.

rapiéchetage, s. m., action de rapiécer.

rapiécheter, v. a., rapiécer. Ses habits sont tout rapiéchetés. Rouchi et Lillois.

raplacher, v. a., remettre en place. V. Aplacher.

raplatir, v. a., rendre plus plat, plus uni. Mes souliers sont tout raplatis. Che maladroit-là i s'a assis su men capiau et ll'a tout raplati. V. Aplatir.

rapouchiner, v. a., réunir autour de soi, sous sa main, et pour ainsi dire sous son manteau. Le mot est emprunté aux habitudes des volatiles qui réunissent leurs poussins, ou leurs petits, sous leurs ailes, pour les réchauffer et les protéger. Il étoient-là tout rapouchinés ensanne, comme enne volée de pertrix. Corblet donne *aponchiner*, avec le sens de : caresser, flatter (*Gr.*, 212).

rapousser, v. a., pousser en sens contraire. N'est guère usité que dans cette locution : pousser et rapousser, pousser dans un sens et dans un autre.

rapoticher, v. a. *Quil luy rapotiche ung calit* (Plaids de Lenclos, 1466), ce n'est pas *rapeticher*, mais raccommoder, *radiabler*, *rafistoler*.

rapoy, s. m. *Soubz le rapoy* (Saint Wlmer, 1503). *Rapoi* ou *rapoie*, dans Godefroy, buisson.

rapparfontir, v. a., approfondir, dans le sens de creuser plus avant. No pu i séquichoit tous les ans ; mais depuis qu'ol l'a rapparfonti, i gni a toujours del l'iaue dedens. *Aparfondir* en Rouchi.

rappariller, v. a., assortir de nouveau par paires, par couples. Les oiseaux, les pigeons, se rappareillent par couples, pour faire un nid et produire une couvée. *Raparélier* en Rouchi (*Gr.*, 222). V. Appariller.

rappel, au sens français.

rappeler, v. n., appeler d'un jugement. I rappelle à Douaye, à la Cour d'appel.

— (se rétablir). I rappelle en peu, il revient à la vie, marche vers la convalescence, en parlant d'un malade. V. Appeler.

rapport, comme en français.

rapportant, te, adj. verbal, qui se rapporte, qui est de

même nature ou de même forme. Ch'est tout à fait rapportant ; se dit, par exemple, d'une étoffe que l'on cherche à raccorder.

rapporter et **rapprocher**, aux sens français.

rapproprier, v. a., rendre propre de nouveau. Vlà le ducasse qu'al arrive : i faut ben rapproprier en peu no maison.

raprécoup, s. m., retour imprévu à une chose qui semblait terminée. On pourrait l'écrire : **r'après-coup.** Il li a prins en raprécoup, c'est-à-dire l'idée de revenir sur ses pas, de recommencer un travail, etc.

C'est aussi le fait d'avoir un dernier enfant, dans un ménage, venu longtemps après les autres et que l'on n'attendait plus. Ch'est en raprécoup, en dreûle de raprécoup (*Gr.*, 145).

rapurer (se), v. p., se calmer, reprendre son état normal, après un échauffement ou un trouble qui avait surexcité. Il arrive tout effouqué ; i faut li donner le temps de se rapurer. De même, une eau troublée se rapure en déposant au fond du vase les matières qu'elle tenait en suspension.

raquas, s. m. V. Racas.

raque, s. f., fondrière, bourbe. On ne le dit plus guère au singulier. Des flaques et des raques. — A formé enraquer et déraquer (*Gr.*, 78. — De ῥαχά, lie).

— **(Rester en)**, ne pouvoir se tirer d'un mauvais pas, tant au propre qu'au figuré, rester court. I reste arac (Crinon). (*Gr.*, 512).

Trestout caïrent en la raske (Eust. le Moine, 2003).

raquecíner, v. n., cracher fréquemment. I raquecingne (*Gr.*, 212).

raquer, v. n., cracher. Picard, Lillois, Rouchi. *Raquier* en Rouchi et Roman. Hécart constate qu'aux environs de Lille les amoureux disent à leurs maîtresses : « Si tu m'aime ben, raque den m' bouque » ; singulière preuve d'amour, ajoute-t-il. — Les matelots de Boulogne ont cette façon d'agir.

raquillon, s. m., crachat. *Raquion* en Wallon (*Gr.*, 123).

rare, adj., rare, de ῥάρος ou *rarus*.

Rare comme les beaux jours (Dicton).

raretée, s. f., rareté. Quez raretée de vos vir. Il est raretée de quelque chose : On n'a jamais vu enne raretée de poriaus, comme i gny a chele ennée-chi den ches gardins (*Gr.*, 92, 176, 243).

rarringer, v. a., arranger de nouveau, raccommoder, remettre en état. V. Arringer.

rase, adj., ras, tondu de près, plat, uni (*Gr.*, 79).

Employé adverbialement, tout rase, à rase, à rase tère. En Normand, on dit : à la rase pour à rez (*Gr.*, 508).

Ras, à fleur de terre, vient de ῥάζε ou ἔραζε, qui sont formés d'ἔρας, terre (J. Espagnolle).

rasière, s. f., mesure de convention, pour les grains, les pommes, les pommes de terre. La rasière du Boulonnais représente environ deux hectolitres. Rouchi et Lillois (*Gr.*, 88).

rasois, s. m., rasoir. *Raso* en Lillois et Rouchi (*Gr.*, 144).

rassir (mieux **rassire**), v. a., asseoir de nouveau. Rassiez-vous core en moument. Rassire, dans la *Grammaire*, p. 462. V. Assire.

— et (**se**), v. a. et pron., en parlant des choses, veut dire raffermir, ou se raffermir. Ches quemins i sont ben rassis. Ches grossès pleuves i rassitent ben chele tère. Du pain rassis.

On dit figurément d'un jeune homme qu'il commence à devenir rassis, pour dire moins fou, plus sérieux : Astère il est ben rassis.

— un fer à cheval, l'asseoir de nouveau, le remettre, après l'avoir repassé au feu.

Ancienne forme *rachoire: Six pocquins de chaux pour lever et rachoire le pavé du cœur* (Samer, 1663).

rassoter, v. n., être infatué de quelqu'un ou de quelque chose. I rassote de chele fille-là.

— (**Faire**) quelqu'un, c'est le rendre pour ainsi dire hébété, par toutes sortes de demandes ou de paroles inutiles et contradictoires. Rouchi, Picard et Wallon. V. Le Roy, p. 23, et assoter.

rat, s. m., rat, animal rongeur. Rat de tère, rat d'iaue. Le rat baillet, selon Blosseville, est le *lérot* de Buffon.

— de cave, s. m., commis des contributions indirectes (chargé de visiter les caves des débitants. —*Gr.*, 77, 176. — Vfr. *ras*, de ῥάς).

rataconner, v. a., rapiécer, mettre des *tacons* à un habit, à des souliers, etc. Le mot est Picard et Roman.

rataindre, v. a., ratteindre, rattraper, rejoindre après une poursuite. I nos a rataints à Bédouatre. J'ai couru tant que j'ai peu, mais je n'ai pont été capable de vos rataindre. V. Rattaindre.

rataïon, rataïonne, subst. m. f., bisaïeul, bisaïeule. Ch'étoit men rataïon, me rataïonne ; degré au-dessus du taïon, latin *atavus*. Vfr. *ratayon* (*Gr.*, 141).

ratatouille, s. f., fricassée, ce que les enfants de troupe appellent du *rata*. Faire enne ratatouille de punmes de tère pour sen souper.

(*Gr.*, 146. — On dit aussi *rata*, de ῥαττά ou βραστα, bouilli).

rate, s. f., rate ; de ῥάθη ou ῥεθη, rate, foie. On trouve *ratte* dans la *Grammaire*, p. 188.

ratelage, s. m., action de rateler. — Aussi quantité totale de ce qu'on a ratelé : Velà tout men ratelage (*Gr.*, 78).

ratelée, s. f., ce que l'on ramasse avec un rateau (*Gr.*, 92).

rateleïette ou **ratelèyette**, s. f., petite ratelée (*Gr.*, 93, 189).

rateler, v. a., rasssembler avec un rateau, aussi ratisser comme en Normand (Vfr. *rater*, de ῥάττω).

ratelet, s. m., petit rat. C'est un terme de tendresse pour un petit enfant : Povre 'tit ratelet ! et même pour des animaux, tels qu'un chien, un chat (*Gr.*, 94).

ratelette, s. f., diminutif de rate (*Gr.*, 189).

ratélier, s. m., ratelier.

ratiau, s. m., rateau. Ratiau de bos, ratiau de fer. Lillois et Rouchi (*Gr.*, 149).

raticher, v. a., ratisser (avec une *ratichoire*).

ratichoire, s. f., ratissoire (*Gr.*, 143).

ratijer, v. a., attiser, entretenir un feu de bois, en repoussant au fur et à mesure les branchages dans le

foyer. Ratije che fu, pousse les tisons dans le foyer, pour attiser le feu (*Gr.*, 165). V. Attijer au mot Détijer.

ratillier, s. m., ratelier; *pour refaire ches ratilliers* (Titres du Hert, 1710).

ratirer, v. a., retirer, mettre à l'abri : distinct de *rattirer*.

Autrefois on disait *ratraire : terres ratraites* (Compte de Longv.).

ratoré, adj., fidèlement reproduit, ressemblant, en parlant des portraits. Ch'est sen portrait tout ratoré. Le Rouchi dit : Ch'est le rétor de s' père, c'est comme son père.

ratouiller, v. a., duplicatif de *touiller*. Al a ratouillé tout cha ensanne. I touille et ratouille.

ratour, s. m., détour. N'est employé que dans cette locution, également usitée en Rouchi : Faire des tours et des ratours. Faire tant de tours et de ratours que cha nen finit pus. Picard, Normand et Wallon (*Gr.*, 145).

ratourner, v. a., faire tourner en sens inverse, faire revenir sur ses pas : Va ratourner chele vaque (*Gr.*, 243).

Returner se trouve dans le Serment des soldats de Charles le Chauve, IXe siècle, dans le même sens.

rattaindre, v. a., ratteindre (*Gr.*, 203). V. Rataindre.

rattaquer, v. a., attacher de nouveau, renouer. Rattaquer des boutons à un habit. Rattaquer une vache qui s'était détachée de sa place à l'étable. — Rattaque men tien, locution (idiotique) qui se prend pour un substantif, et qui veut dire un supplément de consommation à l'estaminet. Il ont voulu core boire en rataque men tien. V. Attaquer.

ratte, s. f., rate. *Pour le rat et portion de temps* (Reg. Saint-Nicolas. — *Gr.*, 188).

rattirer, v. a., attirer de nouveau, plus souvent serrer, mettre à l'abri. Pour quoie faire qu'os rattirez tous ches gens-là à vo maison ? Le verbe implique aussi l'idée de retraite. De même en Normand.

Rattire-tout, locution subst., endroit où l'on met à l'abri beaucoup de choses diverses.

rattraper, v. a., rejoindre, reprendre, etc. *Attends va, si je tè rattrape !*

rattriner, v. a., rapporter quelque chose, en le traînant,

d'un lieu éloigné vers le premier lieu de départ (*Gr.*, 237).

rattrister, v. a., attrister. Cha rattriste les gens. Ch'est rattristant.

raugmenter, v. a., augmenter de nouveau, ou même simplement *augmenter,* avec une nuance superlative. Tout cha ch'est famèsement augmenté depuis dix ans ; cha raugmente core tous les jours.

Il faut reporter à *augmenter* le sens ci-dessus, qui a été omis par l'auteur.

ravalement, s. m., construction en appentis, le long des parois d'une maison, pour y déposer du bois à brûler et d'autres objets encombrants auxquels on veut donner un abri. Ch'est bâti en ravalement. I gny a en ravalement, depuis lu porte de derrière jusqu'au bout de lu bâtiment (*Gr.*, 95. — De ῥαββάλλω, je ravale).

ravaler, v. a., avaler. Ravaler se salive.

— aussi rabattre.

ravaudages, s. m. pl., amas de choses diverses, qui ne valent pas la peine d'être nommées. Tout cha ch'est tout ravaudages. Sen guernier il est tout plein de ravaudages, de choses inutiles.

— Se dit aussi des racontars, des paroles sans suite, sans fondement. I m'a conté en tas de ravaudages (*Gr.*, ravaudage, 78).

ravauder, v. a., agiter quelque chose en le poussant et le repoussant. — On ravaude les braises d'un four que l'on chauffe ; — le charbon qui brûle dans un poële pour en activer la combustion. — On ravaude quelqu'un figurément, lorsqu'on lui fait des reproches, qu'on lui dit son fait.

— (S'emploie aussi dans le sens français de repriser ou raccommoder des bas. — *Gr.*, 134, 136. — De ῥαββωδῶ ou ῥαβδῳδῶ).

ravauderie, s. m., bavardage. Ch'est quique ravauderie (*Gr.*, 118).

ravaudier, **ière**, s. m. f., ravaudeur, qui aime à bavarder, à chercher des quolibets sans suite (*Gr.*, 85, 88).

ravaudois, s. m., longue perche, munie d'un crochet,

dont on se sert pour activer la combustion du bois dans un four.

ravaux ou **ravaus**, s. m. pl., plante, *centaurea jacea*. J'ai entendu aussi appeler *ravaux*, à la Calique, une espèce de *senves*, dont la fleur est d'un jaune fort pâle et dont la racine est plus bulbeuse que celle de la senve ordinaire (*Gr.*, 133).

rave-champêtre, s. f., rave. Le mot ne va pas sans l'adjectif (*Gr.*, rave, 79. — De ῥάφη, rave).

raveluque, s. f., grains de poussière, débris, balayures, qui restent au fond d'un panier, d'une manne, d'un vase quelconque. On l'emploie le plus souvent au pluriel. I gni a des raveluques au fond de che siau, de chele bouteille, etc. — Dans le Wallon de Mons les *ravelusques* sont de mauvaises herbes (*Gr.*, 127).

raverdir, v. n., redevenir vert. Ches blés i raverdi(t)ent, depuis qu'i ne gelle pus. Chés herbes i' sont tout raverdies, après ches dernières pleuves.

— Figurément, comme en Wallon (se dit d'un coq mal chaponné. — *Gr.*, 243).

ravigoter, v. a., redonner vigueur. Chele nouvelle-là m'a tout ravigoté. Il est tout ravigoté.

Hécart lui donne, pour sens premier, *ravigoter*, ressusciter, se dit d'un animal qu'on croit mort et qui revient à la vie. — Ce sens est-il bien authentique?

ravir, aux sens français.

raviser, v. a., regarder attentivement. Tè me ravise! — Raviser après quelque chose, chercher. Picard, Lillois, Rouchi, Artésien, Wallon, etc. (V. Le Roy, p. 23. — *Gr.*, 318, 482).

ravitailler, au sens français.

ravoindre, v. a., retirer d'un trou un objet tombé. J'ai laiché quère che siau den no pu ; jen ne peux pont le ravoindre ; viens m'aider à le ravoindre. Participe: *ravoint*. *Raveindre*, Picard et Normand (*Gr.*, 126, 458).

ravoir, v. a., avoir de nouveau en sa possession. Il est ici noté pour l'emploi de ses temps personnels qui manquent en français. — Se conjugue sur *avoir*.

ravoir, se dit aussi de : retirer quelque chose d'un endroit, Normand, Rouchi, Picard.

ré, adj., perplexe, à bout de science, ne sachant quel moyen prendre pour arriver à son but. J'y sut ré (Le Roy), je ne sais que faire. I met les gens rés.

Mauvais jeu de mot : Sai-tu chou que ch'est qu'un curé ? — Ch'est en cul qui ne peut pont tier (en cu ré).

Le dialecte Rouchi dit *oréüs* ou *au réhus* (Hécart). Le Picard-Vermandois : *arius* (H. Crinon).

En supposant que le Boulonnais *ré* soit le radical simple du mot, on pourrait dire que *réhus* et *rius* sont des substantifs dérivés, et traduire, comme le propose Hécart, *au réhus*, et en Picard *a rius*, c'est-à-dire en état de personne *rée*. On remarquera que *oréüs* et *arius* sont invariables, ce qui favorise l'explication que je propose (*Gr.*, 91, 176).

rebarbé, adj., taillé, tondu. *Hayes mal rebarbées et mal restoupées* (Plaids de Lenclos).

rebâtir, comme en français.

rebattre, v. a., rabâcher, répéter, rappeler sans cesse la même chose. I rebat toujours le même chose (*Gr.*, 457).

rebelle, adj., dur, raboteux. Une route nouvellement pavée est *rebelle* (*Gr.*, 188).

rebeller (se), v. pr., se révolter, se défendre contre un commandement légitime auquel on ne veut pas obéir.

rebiffer (se), v. pr., se défendre, se redresser avec fierté contre une attaque ou une accusation, montrer les dents. Picard et Rouchi.

rebliquer, v. a., river, rabattre une pointe. O ne porra pont arracher chés cleus-là, i sont rebliqués. I faut rebliquer le pointe à ches daches, à men soulier (*Gr.*, 191).

rebord, **reboucher**, comme en français.

rebouffir, v. n., se gonfler. Che pain i rebouffit den chele soupe. — On a ses pieds rebouffis, quand on a fait enne longue route.

rebouler, v. n., émousser un tranchant. Men coutiau il est reboulé ; i ne cope pus du tout. — Corblet lui donne le sens de : dessoler une terre. V. Ebouler.

rebous (A), locution adverbiale, à rebours, à l'envers, au contraire de ce qu'une chose doit être. *Arbous* dans Crinon (*Gr.*, 145, 508).

— Se dit aussi des gens qui n'ont pas le sens commun. Il est à rebous, — à rebous du bon sens. Le Rouchi et le Lillois ont *reboux*, avec le sens de *rétif*.

rebracque (pr. erbracque), s. f., houe, ratissoire.

rebracquer, v. a., donner un coup de ratissoire entre les raies des pommes de terre (et autres légumes) pour rendre la terre plus meuble et détruire les mauvaises herbes. No punmes de tère i ne sont pont core rebracquées.

rebraser, v. a., resouder. V. Braser.

rébrouer, v. a., rabrouer. Je m'ai fait rébrouer (*Gr.*, 243). V. Ebrouer.

rebulet, s. m., recoupe, son moulu, passé de nouveau au blutoir pour en extraire la partie la plus nutritive. Du rebulet. Dérive du verbe *buleter* (bluter), avec la particule duplicative *re*. *Reboulet*, dans Corblet, *rebuler* en Wallon (*Gr.*, 94).

rébus, s. m., rébus. — J'en ai vu qui servaient de décoration à des assiettes en faïence ; mais, à la campagne, on ne sait guère les lire, même quand ils sont réduits à leur plus simple expression. — On entend plus généralement par *rébus*, au village, une sorte de chanson, ou de complainte satyrique, en vers rimés, que l'on débite à l'occasion de quelque évènement, de quelque travers de conduite, que l'on veut chansonner. Faire en rébus à quelqu'un, c'est lui infliger une moquerie souvent plus sanglante qu'un charivari (*Gr.*, 126).

rebut, rebuter, sens français.

recacher, v. a., chasser de nouveau, renvoyer tambour battant. Ches vaques i s'avoient sauvées de lu pâture, ol les y a recachées. V. Racacher.

recanger, v. a., changer une chose de place. Depuis que je n'ai pont venu chi, tout est recangé, je n'y reconnoie pus ren.

On le dit absolument : Tout cha, cha recange ; o recange toujours. — Recanger sen lit, y mettre de la paille

nouvelle. — Recanger de linge, ou simplement se recanger, changer de linge, ou de vêtement.

récappe, s. f., guérison, action de réchapper d'une maladie. I gny a pont de récappe (*Gr.*, 188).

récapper, v. a., réchapper, sauver, soustraire à un danger. Jel li ai récappé la vie. I se récappe, i quemenche à se récapper, il entre en convalescence après une maladie. Normand et Rouchi. *Rescapper* en Wallon de Mons.

On ne récappe pont de la mort (Proverbe).

recaucher, v. a., rechausser. J'avoie recauché men soulier.

recauffer, v. a., réchauffer. Approche de che fu : récauffe tes pieds. I s'a récauffé. *Récoffer* en Normand. *Récouffer* dans Crinon.

Quatre reschauffouers d'arain, 10 s. (Inv. d'Oultremepuis, 1561).

récent, **e**, adj., qui a repris ses sens, qui est revenu dans son état ordinaire. — Se dit d'une personne ivre qui a cuvé son vin : Astère que t'est récent, té porras entendre raison, pétêtre (*Gr.*, 95).

recharger, v. a., charger de nouveau.

rechartir, v. a., ressercir, raccommoder des ouvrages de laine.

rechiner, v. n., faire collation. Le mot a vieilli, mais je l'ai encore entendu à Menneville. I n'est mie core tans de rechiner. On ne rechingne mie dans le carême. Le mot est Roman (et d'un usage courant en Picardie). Hécart donne toute une famille de ce mot, contrefait dans son *Dictionnaire Rouchi :* archiner, erchéner, archinette, rechéner, etc. (*Gr.*, 212).

réchuer, v. n., ressuer et ressuyer. No buée al réchue. Chele paille al est réchuée. Va te faire réchuer auprès de che fu (*Gr.*, 146).

Deus sas frès ne réchuent-ès pont l'enne l'autre (Prov.).

V. Echau, Echois et Echuer.

rechuvoir, v. a., recevoir. I rechoit sen loyer. Il a rechu en coup de pied de jument. Os rechuvrons enne harée. Je recheuz.

— Dans le sens d'accueillir quelqu'un. Il ont été ben rechus. Jel les ai rechus du miux que j'ai peu (*Gr.*, 137, 143, 358, 411, 442*-444*).

récitor, v. a., faire un récit, raconter. S'emploie idiotiquement au passif. Eh ben ! quez nouvelle den vo endroit ? Jen' ne say ren qui vauche le pangne d'être récité.

réclamer, v. a., réclamer. I reclanme (*Gr.*, 168).

— **(se)**, v. pr. Jé ne savois pont à qué saint me réclamer (m'erclamer).

reclaquer (se), v. r., se refermer subitement. Une porte ouverte se reclaque, lorsqu'elle se referme soudainement avec bruit, étant poussée par le vent. Un couteau se reclaque, lorsque la lame ouverte se referme brusquement.

recleuer, v. a., clouer de nouveau. *Reclauer* en Rouchi.

reclipper, v. a., prendre au vol une chose qu'on jette de loin. Les chiens *reclippent* un morceau de pain qu'on leur jette (*Gr.*, recliper, 199).

reclos, adj., *gardin mal reclos* (Plaids de Leuclos).

recommander. V. Requémander.

recommancer. V. Requémencher.

recomparer, v. a., mettre en comparaison. Che n'est mie à récomparer ! Aussi Lillois et Picard.

reconduire, **reconnaissant**, comme en français.

recoper, v. a., couper de nouveau. I cope et recope sans cesse. Lillois et Rouchi. V. Trecoper.

recorder, v. a., donner un enseignement, faire la leçon. On ne m'a pont recordé granment à l'école ; j'avoie ben du goût pour apprendre, si j'avoie été recordé comme i faut. Ol li a recordé se léçon, on lui a suggéré, enseigné ce qu'il devait dire. Le mot est Roman, Picard, Lillois, Rouchi, Wallon.

récourre, v. a., recouvrer, récourre (Acad.). — C'est l'action de retirer une chose du péril où elle est de se perdre, et souvent même de n'en recouvrer qu'une partie. I nen a seu récourre que le courée. Là où que le fu passe, on ne peut ren récourre. On dit *rescoure* et *recourier* en vieux français (*Gr.*, 461).

recque, adj., acerbe, âpre au goût. Ches cavrons i sont core trop recques (*Gr.*, 201, 278).

Signifie aussi, dur, âpre, raide : *Che vent de nord il est granment recque*. — *Rèke* dans Corblet, en Normand et Rouchi, aussi *rèque* en Normand.

recrand, e, adj., fatigué. Tè vela ben recrand, men povre fiu. — Si os saviez comme j'sus recrand ! (Le Roy. — *Gr.*, 81, 82, 369).

recrandir, v. a., fatiguer. I s'a recrandi de faire che métier-là. Le Roy le donne comme pronominal.

Resveillez vous sans estre recrandis (Molinet, f° 59).
J'ai faict voiage plus de dix
Ou j'ay esté fort recrandis (Id., f° 99 ?).

récréyation, s. f., récréation (*Gr.*, 92).

récréyer, v. a., réjouir, récréer (*Gr.*, 92).

récrire, v. a., écrire en réponse, ou tout simplement entretenir une correspondance. No fiu il a récrit d'Alger.

recta, adv., mot latin, employé pour : exactement, sans remise et sans délai, comme en Rouchi et en Wallon. Jel li ai payé recta tout che que je li devoie (*Gr.*, rectà, 499, 501).

recueiller, v. a., recueillir. Se dit de donner secours ou asile à quelqu'un : Jel l'ai recueillé à maison.

recuire, v. a., recuire. Locution (idiotique) : il est recuit au corps, il est constipé.

reculer, comme en français.

récurage, s. f., action de récurer (*Gr.*, 78).

récurer, v. a., récurer, nettoyer. Récurer sen pot à le soupe ; — sen caudron : — ses férailles.

redémander, v. a., demander de nouveau. No fille al avoit servi den le tans à lu maison : i vientent de le redémander (*Gr.*, 179).

réderie, s. f., engouement pour certaines choses, manie de collectionner (Corblet) et en général, fantaisie. *Raiderie* (Le Roy). *Reiderie* (Crinon), etc. (*Gr.*, 118).

J'ai vu grand vauderie
En Arras pulluler,
Gens pleins de rederie
Par iugement brusler (Molinet, f° 92).

rédeux, rédèse, adj., amateur de curiosités, de choses extraordinaires (*Gr.*, 139).

redire, mot français.

redormir, v. n., dormir de nouveau. J'ai redormi, après

m'avoir recouché. Ce mot est distinct de se rendormir, qui n'exprime que le commencement de l'action.

redrécher, v. a., redresser.

Gn'a si tchout ver qu'à la fin i n' s'erdrèche
(H. Crinon, p. 9).

redroit (A), adv., du bon côté des choses, du côté antérieur. Examiner quelque chose à redroit et à revers, c'est l'examiner sous les deux faces, à l'endroit et à l'envers. Voyez le corrélatif *revers* (*Gr.*, 144, 508*).

refaire, v. a., faire à nouveau. *Pour avoir refet le mur* (Compte Longv.).

— aussi, comme en Picard, dans le sens d'attraper, tromper quelqu'un. V. *Rejoindre.*

refait, **aite**, adj., même sens que refaire.

refend, s. m. (mur de *refend*, ou bois de *refend*).

refenderesse, adj., qui sert à refendre. Enne soye erfenderesse, scie qui sert à cet usage (*Gr.*, 188).

refesage, s. m. *Pour le refesage des souliers des enfants* (Inv. Huet. 1676).

réfleurer (se), v. pron., se retenir de tomber, se remettre à fleur : I s'a réfleuré.

refondre, **réformer**, comme en français.

refrodichement, s. m., refroidissement. Il a attrapé en refrodichement.

refrodier, v. n., refroidir. Ne laichez pont refrodier che cuvier (*Gr.*, 85). Voyez Rafrodier.

refrunmer, v. a., fermer de nouveau. Refrunme ben chele barrière. Vas refrunmer chele porte, che hecq, che contervent (*Gr.*, 129).

réfuger (se), v. pron., se réfugier. I s'a réfugé là. — Est passif : il est là réfugé.

refuser, v. a. (De ρα et φύζω, je refuse).

regagner, v. a., regagner.

— v. n., idiotisme, par ellipse, rentrer au logis : Eje m'en vaï ergagnier.

regain, s. m., la deuxième coupe du foin. Mettre ches bêtes au regain, ou den chel regain, livrer le regain au pâturage des bestiaux (*Gr.*, 83. — De ῥα-γαν, regain). V. Renain.

régal, s. m., festin, repas.

régaler, v. a., vfr. *galo*, de ῥα-γαλῶ.

— **(se)**, v. pr., comme en français. *Il aiment ben a lu régaler.*

régalir, v. u., égaliser, aplanir. *Che parquet là, i n'est pont ben régali.* V. *Ragalir.*

régenter, v. n., dominer, conduire. *I veut toujours régenter les gens.*

regimbler, v. n., revenir par un mouvement de soubresaut, comme un ressort qui se remet en place.

Le Rouchi a *régibeler: le feumière regibièle*, la fumée reflue de la cheminée dans la chambre.

régimen, s. m., régiment.

regitre, s. m., registre.

règle, s. m., mètre, bâton gradué comme un mètre, pour servir à mesurer, instrument à l'usage des maçons, des charpentiers, des merciers pour leurs étoffes, etc. Normand, Lillois, Rouchi (*Gr.*, 206, 249).

régler et **regret**, s. m., comme en français (*Gr.*, 205).

regretter, v. a., être fâché, affligé de... (Vfr. *gritter* et *greter*, de γρύττω, avoir du chagrin).

regrigner, v. a., imiter, singer quelqu'un. V. Reguenner.

réguelment, s. m., règlement (*Gr.*, 206).

reguenner, v. n., imiter les gestes de quelqu'un, le contrefaire, reproduire son ton, ses paroles, etc. I me reguenne. I m'a reguenné. *Reguigner*, *rejanner* et *regrigner* en Picard. *Déganner* en Normand. V. Grigner.

rehaler, v. a., relever quelque chose qui se déhale, qui descend de sa position naturelle. Rehale tes maronnes, qui quéent à bas de tes hanques : tout à l'hère tè les perdras. Me quémije a se rehale, elle se relève, elle me remonte dans le dos. Rehale le bas de tes patalons, pour ne pont te choler den ches bourbes.

rehaucher, v. a., rehausser. On prononce r'haucher. *Raucher* en Lillois et Normand.

réïel, le, adj., réel, véritable. Ch'est réïel, comme éje vos le di. *Riel* en Normand et Rouchi (*Gr.*, 87, 140).

reille, s. f., relle (*Gr.*, 137). V. Calattes.

rejet, s. m. (nouvelle pousse d'une plante. — *Gr.*, 94).

Le sieur de Lenclos ne porra faire reculer une haye *par faulte de trop peu de regiet* (Plaids de Lenclos).

rejoindre, v. a., rejoindre, retrouver des gens dont on s'était séparé. Os nos avons rejoints à Le Cappelle.

— attraper, et comme on dit dans la langue figarotique, *refaire*, I s'a fait rejoindre. Il a été ben rejoint (*Gr.*, 126, 458). V. Relier.

rejombeler, rebondir, en parlant des choses qui se détendent subitement après un choc, comme un ressort.

réjoui, sens français.

relavage, s. m., action de relaver. Aussi Lillois (*Gr.*, 78).

relaver, v. a., laver la vaisselle. Lillois et Rouchi.

rêle, s. f., roue. Enne rêle as brouettes ; des rêles as cars ; des rêles as carues ; des rêles as béniaus. Le rêle al li a passé sus le corps. *Reule* en Picard, *ruelle* en Lillois.

Dans certains villages on dit que le blé fait se rêle, quand les épis se courbent par l'effet de leur maturité.

relent, s. m., humidité qui s'attache aux murs, aux vitres, sous la double action de la chaleur interne et du froid extérieur. I gni a du relent sus che vitres. Le relent de sen corps. *Relain*, dégel, en Rouchi, Lillois. *Relan* en Normand et *relin* en Wallon (*Gr.*, 96).

relévér, v. a., relever. I relève de maladie.

— moralement : réprimander. I s'a fait relévér comme i faut. Jel l'ai relévé du péché de paresse.

— **du grain**, c'est suivre le faucheur pour former des javelles avec les tiges qu'il a coupées.

— redresser, remettre sur pied. O' ne relève pus ches vaques comme le tans passé ; ches fermiers les-é mettoient as pâtures aveuque des cordes à l'entour pour les relévér.

— en parlant des femmes : faire les relevailles (*Gr.*, relever, 422).

relévêse, s. f., releveuse, la fille qui suit le faucheur pour relever le grain. V. Binel.

reléquer, v. a., relécher. I lèque, relèque et se pourlèque. V. Lecquer ou Léquer.

relicher, v. a., duplicatif du verbe *licher*, manger avidement ; souvent employé au lieu du simple.

reliez, s. m., relief, droits de mutation sur les meubles et

immeubles transmis par héritages. Payer les reliez. Le mot est Roman (*Gr.*, 86, 140).

relier, v. a., relier, lier de nouveau. I faut faire relier no cuvier.

— *Idiotisme* : châtier, corriger (originairement sans doute à coup de cordes ou de liens). — Ses jonnes ils avoient fait queuette à l'école ; il les a reliés comme i faut. — J'ai attrapé che tien qui goboit des œus den che poulier, jel l'ai relié à le tuer sus plache.

— même sens que *rejoindre* et *refaire*. I s'a fait relier ; attraper, *refaire* par quelqu'un dans une transaction quelconque où l'on a le dessous (*Relisser* en Picard).

relique, s. f., au sens primitif de *reliquiœ*. Lieu-dit : *les Arliques*, près Bellefontaine (*Hardelot*, par C. Le Roy, p. 45).

relision, s. f., religion, culte, pratique religieuse. Ch'est en homme de relision (d'erlision), un homme pieux. Faire ou suire se relision, pratiquer son culte, en observer les maximes et les préceptes (*Gr.*, 259, 260).

relle, s. f. V. Rêle ou Reille (*Gr.*, 188).

reluquer, v. a., regarder curieusement, souvent d'un œil d'envie. Il avoit reluqué cha. Ch'étoit cha qu'i reluquoit *Relouquer* en Lillois et Rouchi. V. Le Roy, p. 24.

remarque, **remarquer**, mots français.

remâter (se), v. pr., se refaire, reprendre santé. Aussi Normand.

rembarrer, v. a., repousser vigoureusement, réfuter. Jel l'ai ben rembarré. I s'a fait rembarrer.

Pour rembarer un mescréant (Molinet, f° 63).

Plus loin il écrit : *Rembarrer les Turcz* (f° 64).

rembergue, s. f., saillie d'un pignon, entre deux toits qui ne sont pas de la même hauteur, par exemple, lorsqu'un bâtiment a été construit postérieurement à un autre. Cette saillie de mur a besoin d'être couverte séparément. *Emberque* et *Wembergue* en Rouchi.

rembougeonner, v. a., regarnir de *bougeons*..., une échelle, une chaise, etc. Est aussi Rouchi.

rembourrer, v. a., au sens français.
En Rouchi : réprimander fortement.

remboursemen, s. m., et **rembourser**, v. a., comme en français.

rembrunnir, v. n. (Che tans i rembrunnit).

rembuer, v. n., absorber l'humidité. Le suère al est rembuée, c'est-à-dire, séchée sur le corps.

remède, s. m., mot français.

remembranche, s. f., mémoire, souvenir. I n'a fait aucunne remembranche de che qu'i s'avoit passé. Le Roy donne *remembrance* (*Gr.*, 199).

remener, v. a., mener de nouveau.

remercier, v. a., remercier, on prononce *r'mercier*. Dezoteux a écrit (II, 5).

J' te r'merchi, men cousin Cola.

réméré, s. m., réméré, terme de droit. Le patois emploie ce mot dans le sens de résolution inattendue, imagination : Jen ne sais pont par quez réméré il a venu merler se musique à tout cha (*Gr.*, 91).

remettre, v. a., mettre dans le même état qu'auparavant. Le nouvelle lunne al va remettre le tans (*Gr.*, 238, 462).

remir, v. a., ruminer (*remier*), remâcher. No vaque a remit. Ches berbis i remichoient. Se conjugue en partie sur *finir* (*Gr.*, 427).

remis, s. m., action de *remir*, de ruminer ; — aussi objet de cette action, c'est-à-dire partie du bol alimentaire que l'animal *remit*. — Prendre du remis à une bête pour le donner à une autre, chez laquelle le remis est interrompu par suite de quelque indisposition (*Gr.*, 116).

remise, s. f., remise, hangar pour les voitures (*Gr.*, 117).

— Aussi dans le sens de *endroit couvert*, de moissons, de bois, etc., où le gibier se *remet*.

rémission, comme en français.

rémœurre, v. a., émoudre ; rémœurre se langue, bavarder, faire des cancans (*Gr.*, 142, 190, 479). V. Ramœurre.

rémola, s. m., gros radis noir (*Gr.*, 76). V. Ramola.

rémolage, s. m., action de *rémœurre* (*Gr.*, 78).

— s. m., bavardage inintelligible, ainsi dénommé par allusion au bruit strident et confus d'une meule de rémou-

leur. Il a venu faire là en rémolage qui n'avoit pont de sens.

rémoleux, s. m., rémouleur (*Gr.*, 139).

remontée, s. f., relevée, après-midi, méridienne. Faire la remontée, faire la méridienne. A deux hères de remontée, à deux heures de relevée. *Armontière* en Rouchi et *remontière* en Lillois (*Gr.*, 92).

remonter, v. n., retourner chez soi, abusivement, même quand on ne demeure pas sur un lieu plus élevé que celui où l'on est, quand on parle ainsi. De même en Normand.

remontrer, v. a., enseigner, montrer une science à quelqu'un. Si j'avoie été miux remontré, je nen sairoie autant qu'en autre. Vo maitre i ne vos a pont ben remontré cha. Remontre li quement que cha se fait.

remords, s. m., remords. L'ermords el tient (*Gr.*, 237).

rempailler, v. a. et n. *Faut faire rempailler ches caïelles.*

rempiéter, v. a., remettre des pieds à des bas, à des bottes : refaire le pied d'un mur, etc. Wallon et Rouchi (*Gr.*, 139).

rempirer, v. a., empirer, devenir plus malade. Il a rempiré tout d'en en coup.

remplachant, s. m., remplaçant (pour le service militaire) : Acater en remplachant (*Gr.*, 81).

remplacher, v. a., remplacer. I s'a fait remplacher au service.

rempli, s. m., pli fait à une étoffe, comme en français.

remplir, au sens français.

remploïer, v. a., replier.

remplunmer (se), v. pron., se remplumer.

remporter, v. a., reprendre et rapporter ce qu'on avait emporté.

rempoter, v. a., remettre (des fleurs ou arbustes) dans un pot (ou les changer de pots). Aussi Wallon.

remucher, v. a., recouvrir quelque chose de manière qu'on ne l'aperçoive plus. Donner en coup d'herche à chèle tère, pour ermucher le semenche. Ches cats, quand il ont tié quique part, i dégrattent chele tère à l'entour pour remucher lu bren. On remuche aussi ce que l'on avait démuché.

remué, adj., terme ancien de blason boulonnais; au lieu d'*issu*, on disait *remué de germain*.

rémutter, v. a., butter, terme de jardinage: rémutter des punmes de tère. *Ramoter* et *ramoteler* en Rouchi.

remuvoir, v. a., remuer. Remuvoir en cailleu, enne pierre, enne glaue, quelque chose d'inerte et de lourd (*Gr.*, 445).

— v. n., i vit core : i remue.

— (**se**), v. pron., i se remeut granment pour tâcher de gagner sa vie. — Des éfants bien remuvants, bien vifs, bien éveillés, qui ne demandent qu'à vivre.

ren, s. m., chose, rien. I se fâche pour ren, pour en ren. Quand on n'a ren, on n'a pont père de ches voleux. Vivre à ren faire. Che n'est ren de le dire.

Ren n'est ren, et peu de cose fait du bien (Prov.).

(*Gr.*, 95, 171, 324).

R'en de pire on n'era jamais vu (Dez., I, 5).
Pour mi, éj' n'en say r'en du tout (Id., II, 1).

— s. m., rang, position : tenir sen ren. Chacun à sen ren. *Raing* dans Vermesse.

renafler, v. n., ronfler. Il a renaflé tout le nuit. Ch'est gênant de coucher à plusières den le même cambre; i gni en a toujours un qui pète, ou qui renafle. — Le Normand l'emploie dans le sens de *renifler*.

renaïer (pr. re-na-ier), v. a., tremper, mettre dans l'eau un ouvrage de tonnellerie, pour en faire gonfler les douves et les rendre ainsi impénétrables aux liquides. Le mot dérive du verbe *noyer*, anciennement *naïer*. Aussi comme l'en naye un tonnel (Joinville, 40. — *Gr.*, 79, 419).

renain, s. m., ancienne forme de regain : *Jacot hermel a loué le renain de mon prey* (Cœuilloir, 1540).

renaller ou **rennaller (se)**, (pr. r'naler), v. pr., s'en aller après être venu. Mot composé du réduplicatif *re* et de *en aller*. I s'a renallé aveuque enne bésachie de punmes. I s'a rennallé tout seus. Je me renvai ou je me revai par où que je sut venu. Je me rennirai à che vêpre. Je me renirai demain au matin.

renaquer, v. n., renacler. Dans Corblet, a le sens de

reculer, renâcler, se refuser à... — Je ne l'ai pas entendu dire.

En Wallon *rinacler:* de ῥίνακλα, crase de ῥινακλῆκα, parfait de ῥινακλέω, je renâcle J. Espagnolle.

renard, s. m., renard. Un ernard.

S'écrivait autrefois *regnard*, mais devait se prononcer *renard* (Génin, *Variations*, 12).

renaré, e, adj., malin, adroit, futé comme un renard (Le Roy, p. 24).

renclorre, v. a., enclorre son terrain.

rencloture, s. f., terrain enclos (*Gr.*, 128).

Dans les grandes vallées ou les baies, ce sont des terrains enclos par des digues et conquis sur la rivière.

rencoche, s. f., partie qu'on ajoute à un instrument pour le *rencocher*. Le rencoche al a cassé (V. Jouancoux, I, 195).

rencocher, v. a., mettre du nouvel acier à une pointe, à un tranchant, pour rempiéter l'instrument et le rétablir, autant que possible, à l'état de neuf. Rencocher en fer (soc) de charrue, en palot, enne ratichoire, en peuchon de fer. On ne rencoche pas un couteau, ni aucune lame, mais seulement des objets qui s'usent par le bout.

rencontre, s. f. (*Gr.*, 231) et **rencontrer**, comme en français.

rendormir, v. n., comme en français.

rendre, v. a., rendre. Se conjugue sur *prendre*, à l'exception du participe, qui est *rendu*.

— v. n., se dit du produit que la récolte donne, en fait de grains. Cha ne bottelle pont, mais cha rend ben. Ches blés i ne rendent pont du tout, chele ennée-chi (*Gr.*, 203, 456*).

Que Dieus nous renge (subjonctif), *Cygne*, 762.

reneuer, v. a., renouer. Reneue les lachets de tes souliers. — I cope, i reneue : i fait comme i peut.

renfort, s. m., au sens français. En bidet de renfort.

renfouir, v. a., renfouir l'avoine, herser... (Henry, 172).

renfourquer, v. a., enfourquer de nouveau une chose qui a été défourquée, par exemple des fers de patins (*Gr.*, 229).

renfrunmer, v. a., renfermer, fermer (*Gr.*, 129, 205).

renfrunmeture, s. f., chose qui sert à fermer (*Gr.*, 128).

rengager (se), v. pr., prendre un nouvel engagement, au service militaire. On dit aussi *rengager* à l'actif : *I va rengager. Il a rengagé.*

rengorger (se), v. pr., comme en français.

renier, v. u. (de ῥανίω, par métathèse de ἀρνίω, je désavoue).

renifler, v. n. (de ῥιναφλῶ, faire du bruit avec le nez). V. *Nifler*.

renipper, v. a., couvrir ou habiller de nouvelles nippes, et en général de nouveaux habits.

renmancher, v. a., emmancher de nouveau, dans le sens propre. Renmanchez chele cugnie, che martiau.

— au figuré, amener des raisons dans une dispute, parler inconsidérément, à tort et à travers : I nos a renmanché trente six raisons qui ne rinment à ren. Il a renmanché chi et cha, sans savoir chou qu'i dijoit. Jen ne séroye pont dire quoy qu'i nos a pont renmanché.

renmener, v. a., emmener de nouveau (*Gr.*, 418). Voir Mener et Mainer.

renom, s. m., renom, réputation, bonne ou mauvaise. All' a le renom de boire. Il ont le renom de ne pont vivre d'accord ensanne. Ch'est des gens qu'i n'ont pont granment de renom (*Gr.*, 167).

Tous tes parens ont eun biau r'nom (Dez., I, 3).

renoncher, v. n., renoncer. J'y renonche. Normand et Rouchi.

renouveler, comme en français. Locution : *Al a renouvelé chele ennée chi*, sa première communion.

renquère, s. f., renchérissement. Ches marchands de Picardie i sont venus mettre le renquère den ches poulains, sans cha cha n'alloit pont du tout (*Gr.*, 88).

renquérir, v. a., faire payer un prix plus élevé. On dit aujourd'hui *renchérir*. O n'allez mie me renquérir, c'est-à-dire m'imposer un prix plus élevé que de coutume.

— v. n., augmenter de prix. Che blé il est renquéri. Che beurre i se vendoit miux : il est en peu renquéri.

Je trouve *renkierir*, dans un compte de Boulogne de 1338. *Rentiérir* en Rouchi.

rensaquer, v. a., remettre dans le sac. Il a rensaqué tout se marchandise. *Rcsaquer* dans Corblet.

— sen compliment, c'est ne pas le prononcer, ne pas dire ce que l'on se proposait. V. Rentiquer.

rensigner, v. a., renseigner, donner un renseignement. Si o m'a ben rensigné, je croie que ch'est ichi le maison Baly. Ches gendarmes il étoient ben rensignés (*Gr.*, 212).

rensingnement, s. m., renseignement.

Autrefois on disait simplement *renseing :* note ajoutée à un compte pour *renseing* (Compte de Samer).

rentasser, v. a., renfoncer ce qui est soulevé.

rente, s. f., rente (*Gr.*, 96. — De ἀρἀντα, revenus).

rentier, comme en français.

rentiquer, v. a., ficher en terre quelque chose une seconde fois ; replanter, renfoncer, remettre en place. Rentiquer en piquet.

On rentique son collet, sa cravate, sa chemise, etc., quand ils sont sortis de leur place habituelle.

— Le limaçon rentique ses cornes.

— Figurément : on rentique son compliment, on évite de le dire. V. Rensaquer.

— (**se**), v. pron., se remettre dans la position retirée où l'on était auparavant. Le soleil se rentique dans les nuages ; o se rentique den sen treu, den sen lit, den se maison.

rentortiller, v. a., enrouler de nouveau, envelopper une seconde fois. Il a rentortillé sen paquet ; — rentortillé sen doigt malade ; — rentortillé se tête aveuque en mouchois. Picard : *rentourtiller* (Corblet. — *Gr.*, 222, 243).

rentrées, s. f. pl., saillies d'esprit, réparties fines, plaisanteries. Il a toujours des rentrées étonnantes (*Gr.*, rentrée, 92).

rentrer, v. n., rentrer. Il n'a pas comme en français, un sens absolument itératif, à moins qu'il ne s'agisse de personnes : Che maître i n'est pont core rentré ; — rentrer dele messe, des vêpres, revenir ; rentrer pour dîner.

— v. a., mettre dedans une chose qui est dehors. On dit : rentrer ses grains, les mettre en grange ; rentrer du bos,

le mettre au sec ; rentrer ches berbis, les mettre à l'étable, etc.

renveille-matin, s. m., plante de la famille des euphorbes, dont le suc laiteux est très âcre, de sorte que celui qui s'en frotterait les paupières y produirait une vive inflammation. De là l'idée de se réveiller matin.

renviller (pr. renviglier), v. a., éveiller, faire sortir du sommeil (Le verbe simple n'existe pas). Je me renveille ; o vos renvilliez, etc. Tè me renvilleras à chinq hères (*Gr.*, 137, 208, 222).

— **(se)**, v. pron., s'éveiller de soi-même. Je m'ai renvillé à trois hères et je n'ai jamais peu redormir. J'ai été renvillé sans povoir attraper le sommeis.

répandre, v. a. (*Gr.*, 203, 457). V. Rapandre.

reparer (se), v. pr., se mettre à point, au degré de parfaite maturité. Ne se dit que des fruits mûrs, que l'on garde dans le cellier jusqu'à ce qu'ils soient tout à fait bons à manger. I faut laisser reparer ches poires. I quemenchent à se reparer.

repartir, v. n. (partir de nouveau).

répartir, v. a. (partager, faire les parts).

repas, s. m., repas (*Gr.*, 77).

Deux r'pas de ch' qui n'ia d' pu fins (Dez., III, 14).
P'ar eun' soupe des pus superbes
Chés grands ér' pas os qu' mench'rons (Id., III, 16).

repassage, s. m., action de repasser.

repasser, v. a., repasser le linge. V. Rétandre.

repassèse, s. f., femme qui exerce le métier de repasseuse.

repeindre, v. a., peindre à nouveau.

reperzenter, v. a., représenter, faire des représentations, des observations respectueuses (*Gr.*, 226, 243).

Dezoteux l'emploie au passé :

Ech' garçon, ainsin renvoyé
Li r'persentit tout d' suite
El temps d' leu ancienne amitié (I, 2).

répéter, v. a., redire.

repifer, v. a., redresser par un coup porté de bas en

haut. On dit ordinairement repifer le nez à quelqu'un, à un chien, à un animal trop gourmand, qui vous importune.

Figurément, c'est arrêter quelqu'un dans ses entreprises, le remettre à sa place. T'as-tu fait repifer-là ; té n'as que che que té mérites !

répilleux, èse, adj., caleux, rude au toucher, comme un morceau de bois scié et non poli : ch'est répilleux. — On le dit de la peau, quand elle est sèche et rude (Le Roy, p. 24) ; — d'un gros papier d'emballage, etc., etc. (*Gr.*, 138).

répinelle, s. m., malingre, souffreteux, qui ne paraît pas viable. Ch'est en povre pétit répinelle ; en vrai répinelle ; Il ont là en répinelle de cat den lu cuin du fu, i n'en feront jamais ren (*Gr.*, 188).

repiquer, v. a., transporter en pleine terre des plantes semées sur couche (ou en parquets). Repiquer des salades.

— Aussi des semis ou des petits plants de pépinière.

répit, s. m., délai, surséance. Donner le répit, c'est d'après Hécart, en parlant de certaines personnes qui prétendent être des parents ou des miraculés de Saint-Hubert, marquer d'une clef brûlante la tête des chiens pour les préserver de la rage (*Gr.*, 116. — De ῥέπις, répit et respiration).

replamer, v. a., rattraper avec les mains un objet qui tombe. I replanme. — Dérive du latin *palma*, la paume des mains, par métathèse, comme *plamuse* (*Gr.*, 168).

replaquer, v. a., raccommoder un placage, refaire un mur en torchis. I gni a là en treu, i faurra lle replaquer. Se maison al a beson d'être replaquée.

reploïer, v. a., plier de nouveau ce qui avait été déplié.

répondant, s. m., garantie, de quoi répondre en fait de bien ou d'argent. L'Académie ne le dit que des personnes qui répondent pour une autre. — Ici, avoir du répondant, c'est avoir de quoi répondre pour un prêt, une hypothèque, etc. (*Gr.*, 81).

répondre, v. n., donner réponse (*Gr.*, 457).

réponse, s. f., réponse (*Gr.*, 124, 180).

repos, reposer, comme en français.

répoufeter, v. a., rabrouer, recevoir brutalement. *Répouveter* à Lille.

repousser, v. a., au sens français.

Blés quy ont esté respoussés au guernier (Compte de Longv.). Doit avoir ici le sens de *retournés*.

reprendre, v. a., participe : reprins (*Gr.*, 357, 459).

réprimen, s. m., réprimande, querelle, sujet de réprimande. I gny a que du réprimen à gly avoir. Jen ne m'en merle pont, comme cha je n'érai pont de réprimen, n'aucun réprimen (*Gr.*, repriment, 95).

reproche, s. m., reproche. Sans reproche, sans me vanter, en Wallon.

reprocher, v. a., reprocher, faire des reproches. I li a reproché les dernière-ès-choses (*Gr.*, 225).

république, républicain, termes inexpliqués.

requèdre, v. a., recoudre. Se conjugue sur quèdre (*Gr.*, 480).

requémander, v. a., recommander. Faire des recommandations à quelqu'un : Je té requémande ben d'être sage, men fiu. Faire requémander sen père, se mère, ses gens, c'est les faire recommander au prône de la messe (Requémender, *Gr.*, 179).

requémenche, s. f., action de recommencer. Ch'est en coup de requémenche.

requémencher, v. a., recommencer. Ch'est enne affaire à requémencher.

I sont prêt à requemenché (Brûle-Maison, VI, 6).

requenner, v. n., braire, en parlant du cri des ânes. No baudet i requenne ; il a requenné.

Le Roman donne : *requaner, recaner, rechaigner, recaigner, rechaner*, pour ricaner (Vient du grec ῥυχανῶ, ricaner, et βρυχανῶ, crier fort).

réquéquet, s. m., fiérot, petit pédant qui s'en donne à croire. Nen velà en réquéquet ; en petit réquéquet. J'entends aussi dire à quelques-uns **riquiqui**. Le Lillois a *rinquinquin* (*Gr.*, 94).

requère, v. n., retomber. I requet (il erquet) toujours den le même treu. Quand o voloit le relever, i requéioit den

autre côté. — Il est requeu, il a eu une rechute dans sa maladie. *Requéir* en Rouchi, *erkère* et *requère* dans Corblet (*Gr.*, 89, 466).

requére, v. imp., requérir, exiger par la nature des choses, par situation, par fatalité. Le maison lle requet, c'est-à-dire, il doit arriver par fatalité que celui qui l'habite éprouve ce dont il est question. I neige den l'hiver; che n'est pont étonnant, le saison lle requet. O sème toujours tard par échi: le païs lle requet.

requerquer, v. a., recharger. Aidez-me en peu à requerquer me hotte, à la remettre sur mes épaules.—Requerquer un terrain, c'est y mettre des terres nouvelles, pour augmenter l'épaisseur de l'humus.

réquesse, s. f., chose recouvrée, ce que l'on a récous. Se dit en général d'une chose qu'on a obtenue avec effort et qui se trouve n'avoir pas grande valeur: Velà enne belle réquesse: cha n'en vaut i les pangnes! (*Gr.*, 188).

requeurre, v. a., rechercher, faire venir de nouveau, apporter de nouveau (*Gr.*, 480).

requinquer (se), v. pron., chercher à se faire valoir par sa toilette, répondre avec fierté. Comme le velà requinqué, aujourd'hui! (Le Roy dit: se faire beau, p. 24). — Jusqu'à quel point ce verbe serait-il parent de *pimpant*, Rouchi *repimper*, même sens que *se requinquer?*

Vient du grec ῥα-κεγχω, je m'habille avec recherche, comme *pimpant*, de πέμπαν, qui fait le glorieux.

rés (*Gr.*, 374). V. Rez.

resanner, v. n., ressembler (on prononce l'*s* comme *ç*). Comme chel éfant-là resanne ben à sen père; ch'est li tout craché. — Moralement: I me resanne, i n'est pont trop riche (*Gr.*, 83, 180, 264).

réséda, **résonner**, comme en français.

résoudre (se), v. pron., se résoudre, se décider, se résigner. Le participe *rézous* est Normand. I ne sayt pont à quoy se résoudre. Il est résous à tout che qu'o veut (*Gr.*, 461).

respect, s. m., respect, considération. Parlant par respect, c'est-à-dire: *révérence parler.* — A votre respect, même sens, locutions de politesse qui font passer ce

qu'il y aurait de choquant à se servir de certaines expressions grossières, ou sales, devant quelqu'un qu'on respecte (*Gr.*, 202, 230).

respectable, **respecter**, v. a. (*Gr.*, 202), et **respirer**, comme en français.

resse (mieux **respe**), altération du mot *respect*, selon Sigard, employé seulement dans cette locution : *A qué resse qué vos n'estez gnié v'nu?* Pourquoi n'êtes-vous pas venu. Il faut lire : *A qué respe que...* En Boulonnais c'est aussi une mauvaise prononciation du mot *reste*.

On trouve à toute resse, dans H. Crinon, p. 172, et à toutes restes, dans Brantôme (*Gr.*, 188, 509).

ressémelage, **ressémeler**, v. a. (resémeler dans la *Gr.*, p. 180), comme en français.

ressemer, v. a. *Ch'est ennuyant quant on est obligé d'ersemer.*

ressercir, v. a., ravauder, repriser, raccommoder. Ses bas i sont tout ressercis. On dit aussi *réchartir*. *Rassarcir* en Rouchi (*Gr.*, 243).

resserchissure, s. f., raccommodage, reprise (*Gr.*, 128).

resserrer, v. a., sens français.

ressoder, v. a., souder de nouveau (on prononce reçoder). Il faut faire ressoder chele platingne.

ressortir, sens français.

ressorts, s. m. pl., ressources d'invention, expédients, quelquefois saillies d'imagination. (On prononce reçorts, r'sort). Il a des ressorts, d'aillères, on ne peut pont s'inmaginer ! (*Gr.*, 115, 230).

ressource, s. m., ressource. I gny a core du ressource. Aucun ersource (*Gr.*, 115, 226, 243, 249, 305*).

restant, adj. verbal, employé substantivement au neutre, reste (Ch'est tout sen restant. Le restant de sen existence; restants de se table. — *Gr.*, 81).

reste, s. m., autrefois féminin : *Il tiendra la reste* (Saint Wlmer, 1503). V. *Resse*.

rester, v. n., rester. Idiotisme : demeurer, résider. I reste à Boulongne, den le grand Rue. Je m'en vai rester à Wimille, den le ferme Joan. Jen ne say pont où qu'i reste à cete hêre. Aussi Normand.

rétablir, de même en français.

retaindre, v. a., reteindre, remettre en couleur. J'ai fait retaindre men corset (*Gr.*, 458).

rétandre, v. a., repasser. V. *Platingne*.

rétanquer, v. a., étancher le sang qui coule d'une blessure. On n'a pont peu le rétanquer.

Origine : *stancare* (Du Cange), de *stanca*, barrage, écluse.

— Aussi : arrêter, bloquer l'eau d'un ruisseau, etc. De ἔστανκα ou ἔσταλκα, j'arrête ce qui coule.

rétantuer, v. pron., éprouver des sensations de choc en retour, soit en heurtant le pied contre un obstacle, soit en restant assis dans une charrette cahotante. Je m'ai rétantué les ortaux de sus enne pierre. On est famèsement rétantué, quand on est assis sus l'achi de chele carete-là (*Gr.*, 146).

retaper (se), v. pr., se retirer dans un endroit fermé, d'où l'on était sorti. Le soleis i s'a montré en moument, mais i n'a pont été longtans à se retaper. Che tien i s'a retapé den se camuche.

— En parlant des étoffes, se retirer, se rétrécir. Men gillet est dévenu trop étroit : le langne al est retapée.

retard et **retarder**, mots français.

reténir, v. a., retenir (*Gr.*, 179).

reténoire, s. f., courroie qui sert à retenir, pièce de harnachement. Patin à reténoires (as erténoires), c'est-à-dire, munis d'une courroie qui fait le tour du talon, pour retenir le pied sur la planquette, au lieu de quartier (*Gr.*, 143, 179).

Au figuré : perdre ses reténoires, tomber dans l'incontinence d'urine. V. Patin.

retentement, s. m., rétention. N'est usité que pour : retentement d'uringne. — On le dit absolument : avoir en retentement (*Gr.*, 95).

reténue, s. f., **rétif**, adj., comme en français (*Gr.*, 117).

rétimer, v. a., étamer de nouveau. O sera bêtot obligé de faire rétimer no casterole. I retinme (*Gr.*, 168).

rétimeux, s. m., homme qui rétame les vases de cuivre, rétameur.

retirance, s. f., lieu où l'on peut se retirer, se loger, mettre des meubles. Quand on a enne maison à li-même, si pauvre qu'al soit, ch'est toujours enne retirance (*Gr.*, 82).

retirer, v. a., retirer.

I prendoit s' main, all'ertiroi (Dez., I, 1).

— **(se)**, v. pron., se loger. I se retire à maison Jacquot.

retordre, v. a. — Retors, adj. (*Gr.*, 460).

rétoupage, s. m., action de rétouper (*Gr.*, 78).

Ej' m'entends au rétoupage (Dez., III, 4).

rétouper, v. a., étouper, fermer, avec des branchages épineux, l'entrée des enclos ou les parties faibles des haies de clôture. Cette opération se fait généralement au printemps (avant de mettre les bêtes à l'herbe). Elle a pour but de mettre les récoltes à l'abri des dommages que pourraient y causer les bestiaux. Il est tans de rétouper nos pâtures, pour y mettre nos vaques.

Restoupper les gardins (Compte de Longv.). *Restoupper une hayure* (Plaids de Lenclos).

rétoupures, s. f., matériaux propres au rétoupage (*Gr.*, rétoupure, 128).

retourner, v. a., sens académique, tourner en sens inverse.

— v. n., employé absolument sans adverbe, revenir en arrière, revenir sur ses pas. J'étoye parti en route, j'ai retourné (*Gr.*, 243).

— **(se)**, v. pron., avoir de l'activité, travailler intelligemment et courageusement à se tirer de quelque affaire, à gagner sa vie, etc. (Savoir s'ertourner, tout est là !).

retraite, s. f., longue course. I gny a enne famèse retraite (ertraite) d'échi à lu maison.

r'être, v. subst., au duplicatif, être de nouveau, être encore une fois. Jer resut queu ; ter r'est den le treu ; ir r'est malade ; or resommes à table ; or r'êtes den vo lit ; ir resont perdus core enne fois, etc. De même en Normand.

retrousser et **retrouver**, comme en français.

rétruquer (se), v. pron., synonyme de requinquer, dans le sens de *se faire beau*. — On ne l'emploie guère qu'au

participe passé, avec la signification, de guilleret, bien mis et de bonne santé. Il est tout rétruqué.

Brûle-Maison l'emploie d'une manière ironique :

T'é si bielle et retriqué
Te tenteros les vaquié (B.-M., VII, 4).

rétu, e, adj., dispos, bien portant. J'ai vu no vieil oncle ; il est core ben rétu. Al est fingne rétue pour sen âge. Tous ses éfants sont ben rétus.

Rétu comme en pinchard, — comme enne chimette, — comme trente-six (Dictons. — *Gr.*, 126).

Je ne me rappelle pas avoir entendu dire au féminin *rétuse*, comme le veut Deseille.

reuben, s. m., ruban. Al avoit trois sortes de reubens à sen bonnet (*Gr.*, 95. — De ῥυμβάν).

Reuben crespé servant de deuil (Invent. Hibon, 1679).

reulette, s. f., rue étroite et peu fréquentée. Os irons par chele reulette : ch'est pu court.

Une reulette est une vieille rue peu fréquentée et peu praticable, où les voitures ne peuvent guère s'engager. C'est généralement un chemin d'exploitation, servant d'accès à de pauvres maisons de ménagers (*Gr.*, 189). V. Rue.

On écrit *ruelette* en Lillois et l'on prononce *reulette*.

réunion, réunir, mots français.

reuper, v. n., roter. I reupe. Che n'est pont biau de reuper en compagnie. Etre plain qu'on n'en reupe : c'est être plein à déborder. H. Crinon a dit, p. 117 :

Sen courtiu rêpe ed poire' et d' bon roisin.

reupet, s. m., rot. Faire en reupet, des reupets. *Reupe* et *repe* dans Corblet. Lillois et Rouchi.

réussir, au sens français.

réussite, s. f., bonne fortune. Chance heureuse dans les entreprises. C'est à peu près le sens académique. Avoir dele réussite : tout plain de réussite (*Gr.*, 117).

El réussite en tout veut mieux qu'el scieinche
(H. Crinon, p. 24).

revas (De), locution adverbiale : **de revins, de revas** (prononcez dervins, dervas), pour dire en zigzag, de côté et d'autre. V. Revins.

Hector Crinon parle de :

Ch' goût d'ervas-y eq l'appétit li donne, p. 32.

rêve, s. m., rêve, songe (*Gr.*, 89).

révélation, s. f., renseignements, nouvelles. Aussi Normand.

revénant, s. m., revenant, âme en peine.

— gérondif de *revénir :* En revénant d'el ducasse.

revendre, comme en français.

revénir, v. n., revenir. — Locution : Ch'est en homme qu'i ne me revient pont granment, c'est-à-dire qui ne me convient pas, ne me plaît pas beaucoup. Le Normand dit dans le même sens : C'te femme-là n' m'avient pas.

Locution : Ch'est en manger qu'i revient, c'est-à-dire qui donne des renvois.

— apparaître après sa mort: Sen père i revient li demander des prièles.

— ressembler, se rapporter : Ch'est revénant à..., cela semble pareil à... (*Gr.*, 179).

revénu, s. m., revenu (*Gr.*, 179, *revénus*).

— part. de *revénir. J'ai revénu* (*Gr.*, 349).

réver, v. n., avoir un rêve. J'ai rêvé de li. J'ai rêvé qu'ej quéioy den en treu (De ῥέμβω, je rêve).

révérance, mot français.

revers (A), adv., au rebours, à l'opposé. — Prendre un meuble, un outil, à revers, c'est prendre, par exemple, un couteau par la lame et vouloir couper avec le manche. — Tenir sen livre à revers, à l'envers. — Faire quelque chose à revers, au rebours du bon sens, de l'usage. Etre à revers, gens et choses, c'est être autrement qu'il ne convient. Ce mot a pour corrélatif à redroit (*Gr.*, 229, 508).

... *Piedz et mains à revers* (Molinet, fol. 17).

revêtir, comme en français. — Le *revestier* était la sacristie, endroit où les prêtres revêtent leurs ornements (Mém. Soc. Acad., XVII, 388). Dans le compte de Longvilliers on trouve: *5 messes et 5 reuestiares ?*

revinger, v. a., venger, défendre. J'ai voulu revinger men compagnon (*Gr.*, 250).

— **(se)**, v. pron. I s'a revingé ; — chel oujau i donne des coups de bec pour se revinger.

revins (De), locution adverbiale. V. Revas.

Il a couru de revins de revas, sans savoir où qu'il alloit.

revire, v. a., revoir, voir une seconde fois. J'ai voulu le revire core enne fois. Je tâcherai de le revire.

révision, comme en français.

revoir (A), locution adverbiale, au revoir (*Gr.*, 508).

revue, s. f., action de se revoir. Os sommes de revue, nous nous reverrons. Rouchi et Wallon (*Gr.*, 126).

réyel, adj., réel (*Gr.*, 92). V. Réïel.

rez, adv. (ou préposition), à court. Os sommes rez de viande, de pain, etc., nous en sommes à court, nous n'en avons presque plus (*Gr.*, 508). V. Ric à ric.

— **(A)**, locution adverbiale ; le même que Rase.

Ung boistel d'avaine à rez ; c'était un peu moins que le boistel *à comble* (Rapport de Boubers, 1453).

— adjectif (*Gr.*, 86).

Voy nostre camp tout rez, tout pelé (Molinet, f° 44).

rhabiller, v. a., habiller de neuf (*Gr.*, 222).

Ainsi tous l's ans pour les pâques
D' nouviau te peux m' r'habiller (Dez., III, 6).

rhubarbe, s. f. *De le rhubarbe à tartes ; rheum rhaponticum.*

rhunme, s. f., rhume (*Gr.*, 249). V. Runme.

ribambelle, s. f., libambelle, grande quantité. Enne ribambelle d'éfants. En Rouchi : *In d'y avoit eune ribanbèle qui ne finissôt point.*

ribote, s. f., coup de boisson, acte d'ivrognerie. Il a fait enne ribote. Il est en ribote (*Gr.*, 121. — De ῥυβοτός ou ῥουβοτός).

riboter, v. n., faire ribote, c'est-à-dire, trainer de cabaret en cabaret, pour boire durant des journées, et même des semaines entières.

... Vla qu' Charlotte
S'mé in tiète d' faire eun' ribotte.
Des commére' ell' cour' inviter
A v'nir avec ell' riboter (A. Desrousseaux, I, p. 45).

ric-à-ric, adv., tout juste, strictement suffisant. Il a ric-à-ric chou qu'i li faut pour dîner (*Gr.*, 513. — De ῥίκχος ou ῥίσκος, pièce de monnoie).

ricanée, s. f., action de *ricaner*, ricanement.

ricaner, v. n., mot français (De ῥυχανῶ ou βρυχανῶ).

riche, adj. (*Gr.*, 199).

richement, adv., d'une manière riche.

richesse, s. f., comme en français (Vfr. *rikece*, de ῥείχης, génitif de ῥήχη).

ridiau, s. m., rideau (*Gr.*, 149).

ridicule, adj., au sens français.

rien, s. m., néant (*Gr.*, 141).

rietz, s. m., terre non cultivée, laissée en friche perpétuelle, pour servir au pâturage : terre abandonnée, mauvais sol, improductif.

Tous riez et pâturages, etc. (Coutume du Boul., art. 132. — *Gr.*, riez, 140).

rifle, s. f., sorte de rape en bois de chêne équarri, que les faucheurs enduisent de sable mouillé, et dont ils se servent pour aviver de temps en temps le tranchant de leur faulx (Normand. — *Gr.*, 205). D'où :

rifler, v. a., passer en râclant sur quelque chose, effleurer. Le vent rifle quand il est âpre et violent. — On est riflé par le vent. — Un soldat rifle quelqu'un avec son sabre quand son arme glisse sur la peau en n'y faisant qu'une égratignure. — Un objet qui tombe de haut, ou un trait lancé, vous riflent, quand ils ne vous atteignent qu'en passant. V. Erifler.

Bruslez, rifflez, tourmentez (Molinet, f° 51).

— aiguiser une faux avec le *rifle :* Che fauqueux i rifle se fauque (Vfr. *rifer*, de ῥίφα ou ἔῤῥιφα, frotter, frapper).

rim-ram, s. m., baragouin, babillage à tort et à travers, galimatias, auquel on ne comprend rien. De même en Wallon (*Gr.*, 77, 117).

rimée, s. f., gelée blanche, d'automne ou de printemps. C'est le même mot que *frimas*, anglais *rimfrost* (*Gr.*, 92). V. Chevallet, I, 367.

rimer, v. n., rimer, concorder, se terminer par le même son, à l'instar des rimes du langage poétique.

Ne s'emploie guère que dans la locution : Cha se rinme ben, qui est de rigueur et comme de politesse,

quand on produit, au cours de la conversation, des fins de phrases qui forment une rime, ou une assonance : — Cha ne rinme à ren, ça n'a pas de rapport avec ce qui a été dit (*Gr.*, 423. — Vfr. *ryme*, ῥυθμός). V. Rinme.

rimer, v. imp., faire une rimée blanche. I rinme (*Gr.*, 168). Il est rimé tout blanc. I sera rimé demain au matin. I va rimer anuit, le lunne est claire.

rinchée, s. f., averse de pluie, et par extension volée de coups. Donner enne bonne rinchée. Aussi Normand (*Gr.*, 92).

rincher, v. a., rincer. Rincher enne buée, des verres, des assiettes (De ῥήκκω ou ῥήσσω).

rinchures, s. f. pl., rinçure. Jeter les rinchures en voie (*Gr.*, rinchure, 128).

rinçurette ou **rinsurette**, s. f., petite goutte de dessert, goutte d'adieu. *Rinchurette*, en Picard. Le mot me paraît moderne et introduit dans le Boulonnais par des bourgeois qui ont francisé la *rinchurette* des Picards (*Gr.*, 189).

rinette, s. f., petite reine d'église. V. Ringne.

— aussi sorte de pomme, reinette. Des rinettes rosat, des rinettes bâtardes (*Gr.*, 189, 253). V. Ringne.

ringer, v. a., ranger. Ringez-vous. Sus che pavé, i faut se ringer pour laicher passer ches voutures.

ringne, **rine**, s. f., reine, épouse de roi. — Aussi jeune fille qui se consacre durant quelques années au service de l'autel de la vierge, ou d'autres saintes. En d'autres pays on les appelle *mairesses* ou *chandelières*.

Le ringne d'Engleterre, al est venue à Boulongne. — Ringne de la Vierge, de Sainte Anne, de Sainte Catherine, de Sainte Barbe, ou Barbette. — Ches ringnes i parent lu autez, i font lu quête. — Prier ches ringnes à dîner, à ses neuches, etc. (*Gr.*, 211).

ringoliche, s. f., réglisse. Du bos de ringoliche. *Rigolisse* en Normand (De ῥιγλυκεῖα. — *Gr.*, 199).

ringuie, s. f., rangée, ligne (*Gr.*, 118).

rinme, s. f., rime. Ce substantif me paraît inusité (*Gr.*, 119).

riolé, adj., coloré par bandes longitudinales, alternatives. Chele étoffe-là, al est tout riolée.

Il abbatit d'unne perche... limessons cornus, riollez, piollez, etc. (Molinet, f. XLV, v°).

riot, s. m., petit fossé d'écoulement, petit ruisseau (*Gr.*, 140). Aussi Wallon.

rioter, v. a., tracer des riots, des roies d'écoulement dans les semis. *Réio* et *réioter* en Rouchi, *richoter* en Wallon. (On dit plutôt *enroyer*).

ripe, s. f., gale produite par la saleté et la crasse sur le dos des vieux chiens ; — aussi quelquefois sur les mains des ouvriers dont la peau se gerce et s'écaille, sous l'influence du froid et de la saleté (*Gr.*, 117).

ripeux, èse, adj., qui est couvert de ripe. On a les mains tout ripèses de che tans-là. *Rispeux* en Wallon.

ripopeux, èse, adj., rugueux, rude à la surface. Les chemins mal pavés, ou rendus rugueux par la gelée, sont ripopeux (Le Roy, p. 24. — *Gr.*, 138. — Vfr., *ripopée*, choses mêlées, de ῥυπωπένα).

rire, v. n. Rire comme en bochu, comme en fou (Dicton). (*Gr.*, 463*).

risée, s. f., ris, sourire ; chose pour rire, plaisanterie. Allons, men petit fiu, fais enne risée à ten père. Tout cha, chest des risées. De même en Normand (*Gr.*, 92, 180).

risible et **risquable**, adj., comme en français.

risque, s. f., hasard. A le risque ! exclamation, au hasard. Le Wallon dit : risque à risque (*Gr.*, 189, 507. — De ῥίσκω ou ῥίπτω).

— s. f., rixe (De ῥίζω, je querelle). Simple effet de prononciation boulonnaise. On écrit *rixe*, et l'on prononce *risque*.

risquette, s. f., hasard, chance, diminutif du précédent, plus souvent employé. Eh ben ! allons, à le risquette ! comme si l'on disait : Au petit bonheur ! (*Gr.*, 189, 507).

ristandelle, s. f., fouée de feu vif et clair, que l'on fait pour réchauffer quelqu'un, ou par honnêteté pour un visiteur (*Gr.*, 188).

Le Rouchi a le mot *rescandir*, réchauffer, ranimer par la chaleur, de l'espagnol *rescaldar ?*

riu, s. m., petit ruisseau, lit d'un petit torrent.

Le vfr. a : *rieu, ru, ruissel, ruit*, etc. *Reux, r'net* et *rissiau* en Normand (*Gr.*, 140).

river, v. a., émousser un tranchant. Le menuisier, le charron, le charpentier *rivent* leurs outils, en coupant ou taillant des bois durs, pleins de nœuds, des vieux bois où il se rencontre des clous. Men coutiau est rivé, i ne cope pus.

— aussi faire un rivet.

rivet, s. m., clou rivé, pointe rivée, etc. (De ῥιφή).

rivière, comme en français.

riz, s. m., plante (*Gr.*, 116, 176, 186. — De ῥύζα ou ὀρύζα).

robe, s. f. (vêtement long des femmes. Aussi dans le sens de *poil*, en parlant des animaux. — *Gr.*, 121. — De ῥώπη).

robinet, s. m. (*Gr.*, 94. — Vfr. *robine*, de ῥοφίνω, je fais couler).

robinets, s. m. pl., plante, *lychnis silvestris*.

robinette, « canter robinette », pour dire chanter une gaie chansonnette de jeunes gens. Je l'ai entendue dire en Boulonnais, et Hector Crinon le dit dans une de ses satires. C'est une allusion aux « Amours folastres et recreatives du Filou et de Robinette », publication de 1629, réimprimé à Paris, par P. Lacroix, Paris, Gay, 1862, in-12.

robu, cri d'excitation à l'adresse du taureau : robu, robu, robu, robu ! crié en iambes fermes et saccadés. — En Normandie on appelle le taureau Robin : m'ner la vaque au Robin. — Brûle-Maison donne le nom de *Robeuot* à un jeune veau échappé de son étable. Dans *Renart le nouvel* on trouve, p. 129 : Robuès li buès.

rocher, s. m., au sens français.

roches, s. f., rosses, petites choses de peu de valeur. — J'entends appeler roches, par une sorte de mépris, les rebuts de pommes, de prunes, de pommes de terre et autres fruits (*Gr.*, roche, 199). V. Rostes et Rodrique.

rochet, s. m., surplis, pardessus ou casaque : anciennement *rocquet; ung rocquet de drap rouge* (Invent. Levrien, 1630).

roctonner, v. n., pousser des cris, faire entendre des hocquets, semblables au murmure des porcs. *Ruteler* dans le même sens en Picard.

rôder, v. n., et **rôdeux**, rôdeur, adj., comme en français (*Gr.*, 120).

rodrique, s. m., terme de mépris pour des choses qui n'ont pas de nature, des avortons de fruits, et en général, au singulier, pour tout ce qu'on appelle roches au pluriel (*Gr.*, 117).

rœule, s. m., râle, gibier à plumes (*Gr.*, 142).

On dit aussi *raille de genêts*, etc.

rognon, s. m., le rein d'un animal.

roid, roide, adj., raide, qui ne plie pas. Che bos-là, il est pus roid qu'en autre. *Roit* en Roman (*Gr.*, 142, 143).

roie, s. f., filet. *Des rois à widecos*, filets (*irangnes*) pour prendre des bécasses (Compte de Longv.).

— s. f., rais, rayons de roue; aussi *rouee*. *Roes et renctz de mollin*, roues et échelles de moulin (Titre de Bédouâtre, 1515).

roiele, s. f., petite roue. On a dit aussi *rollin*. *A Colnet Cuuelier, caron, pour 18 rollins pour le molin de Heubessent* (Compte de Longv.).

roi(e)lier, s. m., fabricant de rais, ou de roues.

roïette, s. f., petite *roye*. Semer à le roïette, c'est semer dans des raies, tracées d'avance dans ce but, avec un binot dans les champs, avec une heuette dans un jardin (*Gr.*, 189). V. Roye.

roïon, s. m., petite raie pratiquée dans la terre pour semer des grains : faire des roïons.

Ce n'est pas un diminutif, mais plutôt un augmentatif de *roye*.

M. l'abbé Corblet donne au mot *royon*, le sens de rideau, éminence. C'est *hoyon*.

Le mot *hoyon* doit être un *lapsus;* il est absolument inconnu à Samer, à Isques et à Wimille; mais partout on se sert de *royon*, avec le sens de *grande roye*, de sillon fait avec le binot, etc.

rojin, s. m., raisin. Des rojins verts, noirs, blancs, secs, etc. *Rogin* dans Brûle-Maison, *roujin* en Wallon, et *roisin* dans H. Crinon (*Gr.*, 119, 165).

rôle, s. m., comme en français.

rôlet, s. m., petit rouleau. En rôlet de papier (*Gr.*, 94).

roller, v. a., plier en forme de rouleau. Un papier se rolle sous l'action de la chaleur.

romain, adj., comme en français ; — s. m., nom de poire.

romaine, s. f., instrument à ressort pour peser, sans poids. Voir *Tranniau*.

roman, s. m., peu employé ; on dit plutôt : *feuilleton*.

romatique, s. m., rhumatisme. J'ai en romatique den le bras. Sentir ses romatiques, c'est en souffrir, sous l'influence de certaines conditions de température. Il est plain de romatiques. Mes viux romatiques (*Gr.*, 117). V. Runmatique.

L'auteur ayant écrit *rhunme* ou *runme* pour *rhume*, on devrait écrire *rhunmatique*, puisque tous deux viennent du vfr. *rheume* et de ῥεῦμα.

rompre, v. a., briser, détruire: *rompre en riez, en gazon*, les défricher.

rond, e, adj., rassasié, plein. Jen ne peux pus menger : je sut rond. Nos vaques i sont rondes. Rond comme enne boule (Dicton. — *Gr.*, 123, 124, 176).

—, **e**, adj., qui est de forme circulaire. Bonnet rond ; capiau rond. On dit plus souvent orond (mieux : au rond).

— se prend substantivement: En (un) rond, cercle, rouelle, rondelle.

— **-grain**, pois (*Gr.*, 509). V. Grain.

ronde (A la), adv., à l'entour.

rondeler, v. a., faire passer la *rondeloire* sur une terre hersée, un gazon, etc. (De ῥοδαλῶ, je roule). V. Trondeler.

rondelin, s. m., morceau de bois de moyenne grosseur, sous écorce. Faire un pont avec des rondelins : brûler des rondelins (*Gr.*, 119).

rondeloire, s. m., rouleau, cylindre, instrument de culture. J. Henry donne aussi *ronneloire* (*Gr.*, 143).

Ung rolloire à paticherie (Invent. Disquemue, 1670).

rondère, s. f., rondeur.

rondir, v. a., rassasier de nourriture. O ne peut venir à bout de le rondir. Che gâtiau cha rondit fort. I se rondit.

I vaut miux te querquer, que te rondir (Proverbe).

rongne, s. f., rogne, espèce de gale (*Gr.*, 213).

ronguer, v. a., ronger, c'est-à-dire recueillir le gratin, au fond des vases où l'on a fait cuire le fricot. Ronguer des os. Il ont tout rongué, c'est-à-dire tout mangé jusqu'à la dernière miette. Ches pâtures i sont ronguées jusqu'à l'étot, rongées jusqu'à la racine des herbes par les bestiaux. Crinon emploie *rongni* et *rougni* pour *rogner* (Vfr. *roger*, de ῥώγω. — *Gr.*, 122).

roque, s. f., motte de terre (durcie, que la herse de bois ne peut dissoudre, selon Henry). Semer den ches roques,

dans de la terre peu meuble. Ruer enne roque après che tien (*Gr.*, 121).

roquet, s. m., grenouille verte, *rana esculenta*. Le nom est une onomatopée, prise du chant de ces batraciens, qui dans les fossés et dans les mares, crient toute la nuit, pendant l'été: roquet, roquet. C'est ainsi qu'on l'interprète au village. *Rogué* en Rouchi (*Gr.*, 94).

roquette, s. f., petite roque (*Gr.*, 189).

roqueux, **èse**, adj., qui est plein de roques. Chèle tère-là al est roquèse; chest trop roqueux (*Gr.*, 138).

rose, s. f., rose, fleur du rosier. Rose de berquer, fleur du rosier sauvage, *rosa canina*. V. Herponnier.

Le diminutif *rousette*, petite rose, est dans l'Inventaire d'Oultremepuis, 1561).

— **pionne**. V. Pionne.

— **é-de mer**, s. f., alcée, ou rose trémière, plante (*Gr.*, 121. — De ῥοσῆ, rosier).

roselet, s. m., sorte de roseau, du genre *carex* (*Gr.*, 95).

rosiau, s. m., roseau, *typha latifolia* (*Gr.*, 149. — Vfr. *ros*, de ῥόψ).

rosse, adj., ivre (*Gr.*, 190). V. Roste.

rossigno, s. m., rossignol, oiseau de chant. Che rossigno. En nid de rossigno. — On écrit *Rosinio*, dans un acte de catholicité de Desvres (21 octobre 1743) pour un nom propre (*Gr.*, 120, 265).

roste, adj., ivre, fortement pris de boisson. Le mot est Lillois, mais je l'entends dire à Menneville.

Rostes comme des biettes (Brûle-Maison, III, 4).

On dit aussi *rosse* en Wallon (*Gr.*, 230). V. Rosse.

rotelet, s. m., roitelet, petit oiseau, *motacilla troglodytes*. *Rotelot* en Lillois (*Gr.*, 95). V. Pouphignon.

rouche, s. f., ronce, *rubus fructicosus*. Enne rouche, des rouches. Dans le Roman de la Comtesse de Ponthieu on trouve *rousces* et *roisses* (*Gr.*, 199. — Vfr. *runce*, de ῥύγχυς).

roucou, s. m. (fruit ou plante) qui servait à teindre la toile en jaune foncé, principalement les couvertures de lit (*Gr.*, 145).

Le *roucou* est le fruit du *roucouyer*, arbuste cultivé en Amérique et à Cayenne. Avec le fruit on fait une pâte qui sert à teindre en rouge (Dict. raisonné d'Hist. natur., par Valmont de Bomare, 1776).

roufe ou **rouffe**, s. f., grande quantité. *I gni a enne roufe de senves chele ennée chi comme on nen n'a jamais vu.*

rouge, adj., rouge ; cuivre rouge; des flêres rouges ; enne quervate rouge ; rouge comme du fu.

Un curieux emploi du mot est de se servir de ce qualificatif, pour désigner un objet en cuivre (même en laiton). Un vieux bedeau que j'avais à Saint-Martin-Choquel désignait la croix de cuivre par les mots chele rouge, en opposition avec la croix d'argent, qu'il appelait chele noire ; c'était cependant une croix en cuivre jaune.

T'es rouge comme en cu battu (Dicton). Rouge comme en co ; — comme du fu (Dicton. — *Gr.*, 145, 160).

rouille, s. f., râle, son rauque de la gorge (*Gr.*, 146).

— s. f., sens français : rouille du fer, rouille des plantes.

rouiller (pr. rouglier), v. n., râler. Cha rouille enne séquanment sus se potringne ; — mi, j'ai idée que ch'est le rouille de la mort.

— v. a., faire venir de la rouille (*Gr.*, 146, 222).

roule, s. f., roulement, manière d'être, dans cette locution : Ch'est le roule du monde, c'est la manière dont les choses du monde se comportent, se déroulent, se succèdent. Peut-être est-elle une vieille forme du mot roue (rouèle), comme dans la Roue de la fortune (*Gr.*, 145).

Roue et *roule* en vfr. signifient tous deux rôle, registre, volume, et viennent de *rotulus*, rouleau; mais dans l'acception de tourner, *rouer* et *roue*, ils viennent de ῥοέρ, tandis que *rouler* vient de ῥοδλῶ, je roule (J. Espagnolle).

roulée, s. f., volée de coups. Picard, Wallon, Rouchi (*Gr.*, 92).

rouler, s. m., voyager sans but, aller et venir, circuler. Où que té roules comme cha ? I roule sans cesse d'en endroit à en autre.

rouleux, s. m., rouleur, homme qui fait son métier de rouler, soit pour colporter des marchandises, soit pour mendier. Mi, jen ne mè fie pont granment à ches rouleux (*Gr.*, 139).

roulier, s. m., roullier, charretier.

roulière, s. f., blouse de toile, qui sert de vêtement ou de pardessus aux campagnards. La roulière du paysan est généralement de couleur bleue. Donne me roulière ; j'ai mis me roulière (*Gr.*, 88).

roupieux, adj., honteux, confus.

Qui se sent roupieux, mouque sen nez,

proverbe équivalent à : *qui se sent morveux se mouche* (*Gr.*, 138, 141).

Le mot dérive-t-il de roupie?

Roupie, basse latinité *ropida*. L'origine du mot reste à trouver. Dérivé *roupieux* (Scheler, p. 449). — *Roupie*, de ῥυπίω, je suis sale (Espagnolle).

roupis, s. m., roupie. Avoir le roupis au nez ; — laicher quère en roupis.

rousée, s. f., rosée. I gny a granment de rousée à che matin. Attends que le rousée al soit queue. Marcher, se fraiquir les gambes den ches rousées (*Gr.*, 92. — De ῥοσίη ou δροσίη, rosée).

rousselet, s. m., petite poire d'été d'un parfum agréable.

roussêre, s. f., rousseur.

roussir, v. a., faire devenir roux.

— v. n., devenir roux.

route, s. f., raie, ligne, dans le sens de semis ou de plantations faites en ligne : Enne route d'abres, de fèves, de punmes de tère, etc.

— **à route**, adv., à la suite, d'une manière continue, sans interruption (*Gr.*, 513).

— s. f., chemin, chele route ; plus souvent pluriel : ches routes.

— voyage, excursion : faire enne route; aller en route ; revénir de route ; être en voie de route (*Gr.*, 145, 512. — De ῥύω et ῥυτά, ruer et route).

— s. f., dans cette locution en route, en train de, occupé à : il est en route à dîner, à souper, à coper du blé.

— **(Se mettre en) à...**, commencer un travail déterminé.

— sens passif : Quand le méchon est en route, o ne peut pont le laicher là. — Vos souliers ne sont po' core finis ; mais i sont en route.

routelette, s. f., petite route, dans le sens de voyage.

routière, s. f., petite route. *Le routtière qui maisne du chemin de Samer à le terre Katherine Gellée* (Plaids de Lenclos).

roûtir, v. a., rôtir. Roûtir à che fu. Le soleis il a tout roûti den ches gardins. — On est cuit, roûti de chalère, i gni a pont à dire ! — Roûti au four (*Gr.*, 265. — Vfr. *roustir*, de ῥόστω).

roux, **rousse**, adj. (*Gr.*, 145, 176, 190).

rouvrir, v. a., ouvrir de nouveau.

roviu, s. m., rougéole (*sic*). Avoir le roviu. En Picard *rouviu*, synonyme de *rougé* (Corblet).

— aussi dans le sens de *rouvieux*, espèce de gale, atteignant les chevaux et les vieux chiens.

— *Rouveus* dans le Roman d'Eustache le Moine, a le sens de *roux*, d'après le Vocabulaire mss. de M. l'abbé Haigneré (*Gr.*, 140).

Roy, s. m., Roi. On écrit Roi, dit Vermesse, et l'on prononce Roie. Vfr. *Roy* (*Gr.*, 264).

roye, s. f., sillon tracé par la charrue dans les terres labourées.

— se prend quelquefois, en général, pour *labour*. Donner une roye à la terre, c'est lui donner un labour complet. Donner deux royes (Henry, 171. — *Gr.*, 144). — « Est tenu le laboureur de laisser espace de trois royes contre le labourage », etc. (Coutume de Boulogne, art. 158).

royon. V. Roion.

rubrique, s. f., ruses, adresse, finesse, etc. *Il a tous les rubriques*, toutes les malices.

rucholer, v. n., rissoler, se dessécher par la chaleur ou le froid. — Un morceau de viande *ruchole*, se dessèche, s'éjute, se ratatine, se réduit à rien dans le four où on l'oublie.

On a les mains, la figure, le nez, les lèvres rucholés par le concours du froid et de l'humide, qui fendillent l'épiderme (Le Roy, p. 24. — *Gr.*, 126, 198).

ruchos (*s* muet), s. m., ruisseau. I gni a en ruchos qui queurt devant lu maison. — Rucheau, dans J. Henry, p. 236, et ici p. 3 (*Gr.*, 121, 265, 344).

rude, adj., rude. Des rudès ouvrages (*Gr.*, 127, 283. — De ῥυδός).

rudement, adv., fort, beaucoup. Ch'étoit rudement grand; rudement biau; rudement bon (*Gr.*, 96, 308).

rue, s. f., rue, chemin. Rue as bourbes; rue creuze; viu comme ches rues.

Locution : jeter den ches rues, gaspiller. I pleut den chele maison-là comme den enne rue, den ches rues, quand la toiture est défoncée (*Gr.*, 126, 176. — De ῥύη ou ῥύμη).

ruer, v. a., jeter, lancer. Rue li en coup de cailleu; ruer en bâton, enne pierre, enne roque (V. Le Roy, p. 24). — Lillois, Rouchi, Normand, Wallon.

... *Commenchierent à ruer*
Caus bien molue (Eustache le Moine, 2290-91).

— **du cu**, sautiller, gambader; se dit des animaux qui par joyeuseté lèvent la croupe en l'air.

— **en voie**, jeter absolument, gaspiller, prodiguer. Si je li donne en mochelet de pain, il le rue en voie.

— **(se)**, v. pr. Se ruer sur quique cose comme el pouerté sur le monde (Dicton).

ruet, s. m., rouet. Se mettre en moument à sen ruet, filer. En biau ruet; sen ruet i tournoit tout le journée. — Le ruet de chele cloque, le rouet de la cloche (*Gr.*, 94, 147).

ruine (prononcez ruingne), ruine. Ch'est enne ruingne, c'est ruineux, au point de vue économique. Che n'est pont enne ruingne que cha, ce n'est pas une grosse dépense (*Gr.*, 41, 148, 211).

ruiné, adj., sens français. Jadis on disait *ruineux* dans le même sens :

« *Les tenemens ont esté ruineux pour les guerres...* (Aveu de Preurelle, 1415).

ruiner, v. a., ruiner. Je me ruingne, os nos ruinons. Il est ruiné (*Gr.*, 148, 212. — De ῥυεῖναι).

ruinettes, s. f., diminutif de ruines.

ruingnement, s. m., ruinement, action de ruiner (*Gr.*, 95).

Pain caud,
Beurre nouviau,
Cler potage,
Ch'est le ruingnement du ménage
(Prov. Boulonnais).

En Rouchi l'on dit, d'après Hécart :

Pain tère,
Vert bos,
Cler potache,
Ch'est le ruin'men du ménache. Voyez Potage.

ruir, v. n., rouir. Faire ruir du lin.

On dit encore du bois à brûler qu'il est ruit, lorsqu'il a reçu beaucoup d'eau, et qu'il n'a plus de consistance (De ῥύειν, tremper).

— v. n., (mieux **ruire**), rugir, en parlant du porc. Che cochon i ruit (*Gr.*, p. 147).

runmatique, s. m., rhumatisme. V. Romatique.

runme, s. f., rhume. Enne runme ; j'ai le runme; enne grosse runme; enne runme de chalère: enne runme rattaquée (*Gr.*, 128. — De ῥεῦμα). V. Rhunme.

La reume me filoit de la teste parmi les nariles (Joinville, p. 91-92).

ruoire, s. f., fronde.

ruses, s. f., ruses, finesses, tromperies.

Idiotisme: ruses, difficultés, embarras: avoir des ruses, les mille ruses, autour de quelque chose. Il a eu ben des ruses à élever ses éfants. Faire des ruses à quelqu'un : employer contre lui de mauvais procédés (*Gr.*, ruse, 128).

rustique, adj., champêtre, grossier.

S, dix-neuvième lettre, esse.

sa ou **sac**, s. m., sac (On ne prononce pas le *c*). En sa de blé, d'avoine, de farine, de muture, de pommes, etc. Dérivés: *saclet* ou *saquelet* (*Gr.*, 76, 180. — De σάκκος, latin *saccus*).

— (**Pipe-à-**). Voir Pipassa.

sabbat, s. m., sabbat, bruit, tumulte. I a fait en sabbat d'infer. — Idée tirée du sabbat des sorciers, bien connu autrefois, à la campagne (De σαβάττω, je fais du bruit. — *Gr.*, 77).

sable, s. m., sable.

A Boulogne les enfants pauvres, qui vendent du sable dans les rues, crient: *du saa, du saa,* ou du *sâ* (De σάββη).

En vieux Boulonnais, on disait *sablon* ou *savelon*, qui sont restés comme lieux-dits. *Quérir du sablon à Estaples* (Compte de Longv.). — *Le Sablon Notre-Dame ; les Sablons*, à Saint-Martin-Choquel (Dictionnaire Topographique). V. *Savelon*.

sabler, v. a., mettre du sable, couvrir de sable.

sableux, èse, adj., sablonneux.

sablier, s. m., aux sens français.

sablière, s. f. 1° carrière de sable ; 2° terme de charpenterie.

saboule, s. f., réprimande, en Artésien, Rouchi, Lillois, etc. Le mot est roman (*Gr.*, 145).

sabouler, v. a., réprimander (De σαβύλλω, secouer vivement).

sabouret, s. m., sable de grès tendre, avec lequel on aiguise les faulx, en se servant de la *rifle*.

sabre, s. m., comme en français. Les enfants appellent *sabre* les glayeuls dont les tiges ressemblent à des lames de sabre (*Gr.*, 194. — De σαβάρα).

saccage, s. m., une quantité énorme, un nombre infini. En parlant, par exemple, des fruits à pépins et à noyaux, on dira : I gny en a en saccage, une abondance. — Item des oiseaux, des insectes, mouches, hannetons, etc. : I gny en a en saccage.

L'Académie indique à peu près ce sens quand elle dit : *saccage*, amas confus. — On ne lui donne pas de complément. Aussi Normand (*Gr.*, 78).

saclet, s. m., petit sac. V. Saquelet.

sacmenter, v. n., jurer, tempêter. I n'a fait que jurer et sacmenter tout le journée (*Gr.*, 200).

sacre-bleu, — Dji, — double, — nom, interjections, sortes de jurement. Se prononcent par métathèse saquerbleu, saquer Dji, etc.

sacrémant, s. m., sacrement. — On le prononce ainsi avec l'*é* fermé pour l'*e* muet, quand on dit : Il a rechu les sacrémants. Le fête du Saint-Sacrémant ; mais on prononcera aussi par métathèse : saquermant, le saint saquermant ; en saint saquermant, un ostensoir (*Gr.*, 201, 243).

sacrez, adj. des deux genres, interjections de colère, de dépit, de malédiction, distinct de *sacre*, qu'il accentue plus énergiquement. — En Wallon l'on dit : sacré chien

tout pur, pour genièvre. — En Boulonnais on le dit pour une liqueur forte à l'emporte-pièce. — C'est une locution qui se prononce en français (*Gr.*, 243).

sacrifice et **sacristie**, mots français.

sacristin, s. m., sacristain (Vfr. *sagretan*, σ'αγρέταν).
Le secretain de leglise (Compte de Longv.).

safrignée, s. f., femme minutieuse sur le choix des aliments (Le Roy). Corblet donne saffrette dans le sens de : jeune fille vive et frétillante.

safrigneux, adj., *safrinieux* dans J. Henry, est expliqué par : qui a le goût difficile (On trouve safergneux dans la *Grammaire*, p. 138, et safrigneux, p. 243).

sage, adj., savant, instruit (*Gr.*, 78, 180).
L' fieu d' no clerc, garçon fort sage (Dez., III, 17).
Sage par plache et bête par indrot (Crinon).

— **-femme**, s. f., accoucheuse ; on dit aussi *matronne*.

sagesse, au sens français.

saillie et **saillir**, comme en français. V. Saloire.

saine, s. f., ancienne forme de *senne*, filet. *Le saine de Dannes*, la *senne* de Dannes, et aussi le droit sur la pêche faite avec ce filet (Compte de Longv.).

sainnefain, s. m., sainfoin, plante, *hedysarum onobrychis*. Il a fait chele ennée-chi enne belle dépouille de sennefain. — On se sert de la graine de sainfoin pour donner le poli à la vaisselle d'étain, quand on la récure une fois ou deux par an, à l'approche du Saint-Sacrement, ou de la ducasse (*Gr.*, 83).

saint, te, adj., saint. Se prononce avec l'*i* nasal, comme si on écrivait *sin;* excepté dans le composé *Toussaint*, qui a conservé l'*a* nasal de son étymologie. — Devant les voyelles le *t* se fait entendre.

— **-frusquin** (en vfr. signifie : tout mon bien, tout mon avoir. Le radical *frusquin* veut dire aussi : *bien, fortune, patrimoine*).

Ce mot et ses dérivés *frusques*, *frusquiner* et *frusquineur*, sont très employés en argot dans le sens de *vêtements, habits, tailleur* (*Gr.*, 119).

saisi, e, adj., saisi, qui a peur. — S'emploie substantivement : Ch'est en saisi, en grand saisi, un homme qui a peur de dire un mot, et surtout de dépenser un sou.

salade, s. f., plante légumineuse (*Gr.*, 78).

sale, adj., sale. I fait sale, fort sale, les chemins sont boueux. Des sale' méquantés carmingnes. Sale comme en peigne (Dicton. — *Gr.*, 78, 284. — De σάλος, sale).

salemen, adv., salement.

saler, v. a., assaisonner avec du sel. *Salé come del mer* (Dicton). — Au figuré ; *saler les fesses à quiqu'un*, c'est lui envoyer un coup de fusil chargé avec du sel.

saletée, s. f., saleté. Employé surtout pour l'état de malpropreté des chemins, par suite de la boue. I fait enne saletée du diable ; — enne saletée abominable (*Gr.*, 92).

salière, s. f., ustensile de ménage pour mettre le sel (De σάλια).

saligot, adj., saligaud (*Gr.*, 120).

salle, s. f., grande chambre (*Gr.*, 188, de σάλλη).

saloire, adj., qui est en chaleur, se dit des vaches (*Gr.*, 143. Corruption du verbe saillir). V. Sauter.

salois, s. m., saloir, vase dans lequel on sale le lard. *Salau* et *salo* en Rouchi (*Gr.*, 144).

Ung sallouer de boys (Invent. d'Oultremepuys).

salop, s. m., homme qui a l'habitude d'être malpropre, ou qui est d'une conduite ordurière. Veux-tu passer, salop ! (*Gr.*, 120).

salope ou **saloupe**, s. f., femme sale, ou de mauvaise conduite. Nen velà enne saloupe ! (*Gr.*, 121).

saloperie ou **salouperie**, s. f., chose sale, malpropre, ou obscène ; — aussi chose de peu de valeur (*Gr.*, 118).

saluade, s. f., salutation, action de saluer (*Gr.*, 78, 146).

salut, s. m., action de saluer.

san, préposition, sans. Aussi Wallon (De σ'ἄνις. — *Gr.*, 504, 515, 525). — Il s'adverbialise : aller avec, ou aller san, l'objet antérieurement exprimé sous-entendu. Sans doute que (*Gr.*, 513).

Sandre et **Sandrin** (prénom, diminutif d'Alexandre, employé dans le Registre de Saint-Wlmer de 1503).

sang, s. f., sang. — S'emploie souvent au pluriel. Ch'est les sangs ; ch'est den les sangs (*Gr.*, 81, 160, 180, 512).

— règles : les sangs i ne sont pont à plache ; faire tourner les sangs, frapper de saisissement.

sang, une vache qui a attrapé froid, au printemps ou dans l'automne, est dite avoir *froid sang*.

— **(Picher)**, c'est un accident qui arrive à tous les bestiaux paissant dans des pâturages, où il y a de l'*ail sauvage*.

— **(Menger sen)**, dévorer un ennui.

— **de dragon**, s. m., plante, sorte de patience. *Rumex sanguineus*. Les veines des feuilles en sont rouges.

sangne, s. f., taies sanguinolentes, *placentas* et enveloppes fétales des animaux qui font des petits. — C'est une superstition invétérée de les accrocher sur les branches des arbres fruitiers du jardin à pommes, pour les y laisser pourrir et se dessécher (*Gr.*, 210).

sangsue, s. f., aux sens français.

sanguin, adj., sanguin (*Gr.*, 129).

sanmedi, s. m., samedi.

Sanmer, nom de lieu, dans le Cartul. de Crémarest. On a dit aussi *Saumer* pour *Samer*.

sanmure, s. f., saumure (*Gr.*, 128).

sanner, v. n., sembler. I me sanne à vir que, il me semble, il me paraît. I sanne à vir à granment de monde que cha doit iêtre comme cha. — On ajoute toujours à vir, quand on se sert de l'impersonnel (*Gr.*, 83. — De συνϐάλλω).

sansonnet, s. m., sansonnet, nom de l'*étourneau* élevé en cage comme oiseau de chant.

D'après A. Scheler ce mot dérive de *Samson*, prénom, et en est le diminutif.

santé, s. f., au sens français.

santimitus, action sans valeur, interminable, ennuyeuse pour les autres. C'est un mot latin défiguré dont on se sert dans ces locutions : As-tu bétôt fini tous tes santimitus ?

santisfait, adj., satisfait.

santoline ou **santorine**, s. f., petite citronelle. *Santolina foliis teretibus* (Cazin).

sapeur, comme en français.

saqueboute, s. f., saquebutte, serpent d'église, instrument de musique. V. *Serpent*.

saquelet, s. m., petit sac. *Sakelet* et *saclot* en Picard et Wallon (*Gr.*, 95). V. Sa et Saclet.

saquer, v. a., mettre, tirer dehors. Saquer le langue; saquer sen coutiau ; saquer, dégaîner (J. Henry) ; le mot est Roman. V. Le Roy, p. 25 et *Observations*, p. 23.

On trouve la forme *sacher* dans Eustache le Moine:

Li uns boute, li autres sache...
Li uns sache, li autres tire...
(Roman d'Eust. le Moine, v. 141, 1651).

saquerdji et **saqquerdji**, jurons (*Gr.*, 158, 201).

saquie, s. f., sachée, contenu d'un sac. *Sakie* en Wallon. I,nen avoit enne saquie. Enne saquie de pièches chent sous (*Gr.*, 118).

sarcler, v. a. Vfr. et Wallon *sacler* (De σάχλω, par métathèse pour σχάλλω, je sarcle).

sarge et serge, s. f., ancienne forme de *charge*. *A la serge que...* (Reg. Saint-Nicolas).

— aussi employé pour serge, étoffe : *Pour la tainture en rouge de la sarge de quoy lon a faict les rideaux au grand autel...* (Compte Eglise Samer).

sarpe, s. f., serpe. Coper aveuque enne sarpe ; en coup de sarpe ; rémeurre se sarpe (*Gr.*, 228. — De σ'άρπη).

sarprière, s. f., touaille, duel, c'est un mot Rouchi, importé. *Sarpelière* et *serpelière* (dans Hécart), est une grosse toile d'emballage faite d'étoupes grossières.

sarrau, s. m., espèce de tunique ou de grand tablier (De σαρχίτον, *sarrot*).

sauce (pr. seuce), s. f., assaisonnement liquide (*Gr.*, 154).

— **-notrée**, s. f., sauge. *Salsa nostras*, ou *salvia officinalis*, plante.

sauciaux, s. m., pieux de bois de saule. Peut-être le même que *socios?*

saucière, s. f., vase pour mettre la sauce (*Gr.*, 134).

Ancienne forme : *Trois sauseoix et quatre sallieres* (Invent. du Chat, 1597).

saudrières et **saudures**, s. f., soudures (Mém. Soc. Acad., t. XVII, p. 86). Dans le compte de l'Eglise de Samer on écrit *saul-dures*. V. *Sodure*.

saue, s. f., saule, arbre, *salix alba*. Ch'est enne saue ; du bos de saue ; ou simplement dele saue (*Gr.*, 134).

Une cheielle de bois de sau (Invent. d'Oultremepuis, 1561).

sauette, s. f., diminutif de saule, petites plantes de la famille du saule poussant dans les dunes. Dans le Marquenterre, on dit des *cheucheux*.

saut, s. m., action de sauter (*Gr.*, 133, 182). V. Sautir.

sauter, v. n., livrer au mâle, féconder. V. Saillir.

sauterelle, s. f., crevette, *crangon vulgaris*. Menger des sauterelles (*Gr.*, 188).

— s. f., insecte des prairies et des champs ; *gryllus viridulus*.

sautir, v. n., sauter, faire un saut. Sautir de joie ; sautir par dessus enne flaque. Che tien i saute à mouques, ou après ches mouques (*Gr.*, 430).

sautois, s. m., sautoir, c'est-à-dire, barrière fixe, ayant peu de hauteur, servant à fermer un enclos, sur le passage d'un sentier. On le franchit en enjambant par dessus.

Le nom de *sautoir* lui vient-il de ce qu'on le franchit, pour ainsi dire, en sautant ; ou bien, de ce qu'on le faisait autrefois en forme d'X, ou de croix de Saint-André, à l'instar de ce qu'on appelle aussi un *sautoir* dans le langage héraldique ? La chose est à enquerre.

En vfr., un *sautoir* est selon Roquefort : un étrier pour aider à sauter à cheval (*Gr.*, 144).

La coutume du Boulonnais autorise à mettre des *sautoirs* à l'issue des *piedsentes*, art. 165.

sauvage, adj., sauvage. S'emploie pour désigner les animaux non domestiqués et pour les plantes qui n'ont pas subi les effets de la culture. Oyes sauvages, canards sauvages ; carotte sauvage.

— se dit aussi des personnes ou des animaux qui sont fort craintifs : Qu'il est sauvage !

sauver, v. a., sauver, retirer d'un danger. Ch'est toujours cha de sauvé ; sauver son grain, le rentrer dans la grange, quand le mauvais temps menace. — La diphtongue *au* conserve toujours le son *o*, malgré les finales muettes (*Gr.*, 413).

sauver (se), v. pr., s'échapper. I s'a sauvé aussi vite qu'il a peu. Mi, j'emme sauve.

sauvère, s. m., sauveur. Je l'ai encore entendu dire quelquefois au vocatif, soit comme invocation, soit comme exclamation d'étonnement et de surprise : Sauvère des hommes ! quoy que cha nen est que cha ! (*Gr.*, 87).

savant, s. m., employé souvent dans un sens ironique. Au sens propre, on se sert plutôt d'une périphrase : *Nen velà un qui nen sait long !* V. *Savoir*.

savelon, s. m., savon. Savelon à barbe ; savelon de Marseille ; savelon vert. I n'use pont granment de savelon : il ne se lave pas souvent.

savelon avait autrefois la signification de *sable*. Témoins les noms de lieu : *les Savelons* à Brunembert, *idem* à Isques, donnés à des pièces de terre sablonneuse. — Les *savelonnières* ou *sablonnières*, dans le Cueilloir de Samer, 1690 (*Gr.*, 123, 253).

savelonner, v. a., enduire de savon. Savelonner le linge.

savoir, v. a., savoir. Je say, te say, i say, os savons, o savez, i saitent. — Le reste se conjugue sur *avoir*, sauf le participe présent, *savant*. Quoy qu'o séroit dire ! exclamation de surprise, d'étonnement. Sauoir quique chose comme sen pater (Dicton. — *Gr.*, 132*, 181, 182, 329, 333, 360, 366, 374, 377, 445*-449. — De σάω, je sais).

scélée, s. f., ce qu'on appelle *les scellés*. On a mis enne scélée sus ses meubles. Ele scélée a n'est po core levée. La scélée.

schlague, s. m., mot allemand importé par l'argot militaire (*Gr.*, 78, 238).

schnick, s. m., liqueur forte, en général. En verre de schnick. En Rouchi, le mot *ch'nique* signifie : eau-de-vie de genièvre (*Gr.*, 238).

sciatique, s. f., espèce de goutte.

scienche, s. f., science. A faire comme les autres, i gny a pont de scienche. — S'emploie surtout dans cette locution : Che n'est pont de se scienche, c'est-à-dire : s'il a réussi, ce n'a pas été par adresse, mais par hasard (*Gr.*, 199, 230).

scorbut, s. m., terme de médecine.

scorion, s. m., scorjon, escourgeon, orge. *Huit cent bottes de scorion* (Invent. P. de Disquemue, 1670). V. *Soucrion*.

se, pronom réfléchi, *se*. I se pose, i se met, i s'a posé. Il est déjà dans les *lois de Guillaume* (le Conquérant).

— pronom possessif, *sa*, se femme, se mère, se tère (*Gr.*, 104, 180, 295-299, 311, 315-317, 323). V. Sen.

— conjonction, *si*. Se tè viens, ch'est bon ; se tè ne viens pont, ch'est core ben tout de même. Jen ne sai pont s'al

l'a dit, ou pont dit. On ne le met pas devant les autres pronoms, ni devant les sujets substantifs.

séance, s. f., prononcé séyance (*Gr.*, 92).

sécourir, v. a., secourir, porter secours. Je sequeurs (Vfr. *succorir*, de συγχωρεῖν, secourir).

sécours, s. m., secours, aide, assistance (*Gr.*, 229).

secque, adj. f. (*Gr.*, 201, 278). V. Set.

— *Des seiques leignes*, en vfr. bûches (Plaids de Lenclos).

secuer, v. a., secouer, secuer les poussières ; secuer sen sa ; secuer se poche.

— **quelqu'un**, c'est l'envoyer promener, le mal recevoir.

segréz, s. m., secret ; prononcez s'grez. Ch'est en segrez entre li et moi (*Gr.*, 86).

— adj., chet homme là il est fort segrez, c'est-à-dire, très fidèle à garder un secret.

séiage, s. m., étagère servant à reposer les seaux dans la maison. En biau séiage. V. Le Roy, p. 25. — Corblet écrit *séage* et *seillage* (*Gr.*, 78).

Seillage est la meilleure forme, puisque c'est l'endroit où l'on pose les *seilles* (Vfr. seel, de σέλον, ou σέτλον, seau).

seigne ou **seingne**, s. m., signe, signature, marque : *les seignes manueulx* (Cart. Crémarest). *Mettre son seingne* (Saint Wlmer, 1503. — Se dit encore : *mettez là vo seingne*. V. *Singne*.

seignère, s. m,, seigneur, en parlant de Dieu. Usité seulement dans ces exclamations : Mon Diu seignère ! Seignère mon Diu ! cris de détresse. — Quelques-uns me paraissent même prononcer sengnère ou singnère (*Gr.*. 87).

seigneu, s. m., seigneur. Aussi en Normand. *Segneur* dans le Cartul. de Crémarest — Drois segnouraux, *ibid.* V. Signeux.

seille, s. f., seau en bois, cerclé de fer (Haut-Boulonnais. — *Gr.*, 137).

sein, s. m., partie du corps. — Employé aussi au figuré (*Gr.*, 97).

seize, adj. numéral.

sèle, adj., seul, unique. Je n'ai pus en sèle grain d'haricottes ; — pus enne sêle pugnie de fourrage. J'ai revénu toute sèle (*Gr.*, 87, 180, 301). V. Seu.

selinga, s. m., seringat des jardins, arbrisseau, *philadelphus coronarius*. En pied dé selinga ; du selinga.

selle, s. m., selle de cheval, et petit siège de bois, sur trois pieds (*Gr.*, 188. — De σ'έλλα, selle, siège).

seller, v. a., mettre une selle à un cheval, etc.

sellette, diminutif de *selle*, siège.

selon, préposition. Comme en français (*Gr.*, 515, 525*).

semaine (pr. semangne), s. f., semaine, espace de sept jours. Enne semangne entière ; le semangne passée ; le semangne qui vient : chele semangne-chi (*Gr.*, 210, 213).

L'autre semangne
Os n'en wid'rons tout d'un coup (Dez., III, 12).

semenche, s. f., semence. Dele sémenche, des semenches, du blé de sémenche (*Gr.*, 199, 508*).

semer, v. a., semer. La première syllabe, qui est muette, prend l'accent aigu quand elle est précédée d'une autre muette. Occupé à semer. Je viens de sémer (*Gr.*, 103*, 420).

semijon, s. m., semailles. Se comporte comme le verbe *semer*. Il ont fini lu semijon. Quemencher le sémijon de marche (*Gr.*, 123, 165).

Terre contenant le semure d'un boistel de blé (St Wlmer, 1503).

séminaire, comme en français.

sen, **se**, **ses**, pron. poss. de la 3e personne, *son*, *sa*, *ses*. De même en Roman, en Picardie et en Flandre. I sont sen maître (*Gr.*, 95, 170, 171, 290, 292, 299*).

seneçon, s. f., plante. *Senecio vulgaris.*

sénifier, v. a., signifier. Quoie que cha sénifie de faire tout cha ?

— faire signification d'huissier. Ol li a sénifié aujourd'hui qu'on alloit vendre se maison.

sens, s. m., sens, raison, bon côté des choses. Prendre quelque chose du sens, ou à sens, le bien prendre, ne pas se formaliser. En homme du sens, enne femme du sens, un homme sensé, une femme sage et prudente. Un homme ou une femme qui n'est pont à sens, c'est quelqu'un qui n'a pas son bon sens, qui déraisonne, qui est fou (*Gr.*, 95, 180, 508, 511).

sente, s. f., sentier. Le mot, qui a vieilli, est resté dans pied-sente. — Un chemin sentier appelé sente (Coutume du Boul., art. 164. — *Gr.*, 96).

Terre aboutant à le sente qui maisne de... (Reg. St. Wlmer, 1503).

sentêre, s. f., senteur ; des pois de sentêre.

sentiment, s. m., odeur et odorat. Sens en peu cha ; mi j'ai le runme et je n'ai pont de sentiment. Che sentiment-là ne m'est pont inconnu : mais jen ne sai pont quoie que ch'est que ch'est. Sentiment de punmes, d'oranges, etc. (*Gr.*, 95).

sentir, v. a., sentir ; participe passé : sentu. Sentir bon, mauvais, etc. I se nen a sentu pendant huit jours (*Gr.*, 433*, 434).

senves, s. f. pl., sanve, sénevé sauvage. Nos avangnes i sont accueillées de senves ; o ne peut pont s'en faire quitte. Cha se sème tout seu (*Gr.*, senve, 96).

sept (pr. sête), adj. de nombre, sept. Le *t* se prononce toujours, même devant les consonnes. Le *p* est muet. Sept hommes, sept fenmes, sept ans ; sept chents ans (*Gr.*, 226, 299).

Il y a exception pour les sept siames, les sept psaumes, que l'on prononce les sez-siames. En Rouchi : les sé somes (Le vfr. donne toujours *set*, de σ'έττα, sept).

septante, adj. numéral, aujourd'hui *sossante-dix* (*Gr.*, 300).

sépulcre, comme en français.

séquamment, adv., qui se construit comme un substantif, et qui est toujours précédé de *enne*. Enne séquamment d'argent ; gny en a enne séquamment.

Régulièrement ce mot devrait s'orthographier jen ne sai quamment, mais il est devenu locution ; et personne, au village, ne se doute de son origine. I faut du bos enne séquamment (*Gr.*, 96, 512).

séquant, séquante, adj., quelques. — Chavée le dérive de *non sapio quantos*, je ne sais quant, ou combien, c'est-à-dire *quelques*, p. 163, 203. Ses séquants écarts ; ses séquantès assiettes ; en séquant bellès punmes. — Le Roy : il a gagné en sécant sous (p. 25), mieux séquant, je ne sais quant, *Observations*, p. 23 (*Gr.*, 81, 82, 283).

séquelle, s. m., au sens français.

séquerèche, s. f., sécheresse. Le tans est à le séquerèche (*Gr.*, 199).

séquir, v. n., sécher, devenir sec. Faire séquir des meubles à che fu, au soleis, à l'air. *Seki* en Wallon.

sère, adj., sûr, certain. Ch'est ben sère. On ne peut ren de pus sêre. Che tien-là il est sêre, c'est-à-dire qu'on peut compter sur lui pour aboyer, s'il vient quelqu'un à la maison.

Voler sêre à quelqu'un, est une locution qui signifie, de la part d'un volatile, d'une poule, d'un coq, *voler à la figure*, avec hostilité (*Gr.*, 87).

Tout l' quémeune est ben seure (Dez., I, 6).

serge. V. Sarge.

sergeant, s. m., sergent. — On appelle ainsi une branche de bois, ou un piquet, au haut duquel est attachée une poignée de paille, que l'on plante à l'entrée d'un enclos, pour signifier au public l'interdiction d'y entrer.

série, s. f., soirée, espace de temps qui s'écoule entre la chute du jour et le coucher de la famille. Passer le série à juer, à deviser, à boire. Aller à le série, à une réunion du soir dans une maison voisine, pour se récréer. — En hiver, les séries sont longues. — Faire série, souvent prolonger le travail durant la première partie de la nuit (*Gr.*, 118, 260).

sérieux, au sens français. Sérieux comme en cat qui mile enne soris (Dicton).

sérin, s. m., serin, oiseau des îles Canaries, qui s'élève en cage. T'as des biaux sérins (*Gr.*, 119).

(De σαρίν, serin. — Au figuré, dans le sens d'imbécile, vient de σέριν).

séringue, s. f., seringue. — (Vfr. siringue, de σύριγγα).

sermon, comme en français.

serpent, s. m., serpent, reptile. — Aussi instrument de musique, fort employé jadis dans les églises de village (*Gr.*, 228). V. *Saqueboute*.

serpette, s. f., diminutif de *sarpe*.

serre, s. f., au sens français (*Gr.*, 188).

serrer, v. a., mettre en sûreté, en réserve, à l'abri. Serrer sen argent den sen amare ; serrer ses habits à dimenches ; serrer ses outils. Au passif, être serré, c'est être avare, tenir *serrés* les cordons de la bourse.

serrugien, s. m., chirurgien. *Au serrugien, pour voyage trois pistolles* (Invent. de Levrien, 1630). V. *Cérusien.*

serte, s. f., salaire des gens de service. I gangne enne bonne serte. Al met ses sertes de côté tous les mois. Al est trop glorièse : ses sertes ne li viennent pont en tans pour acater des bonnets et des reubens. Se serte al est toujours mengée d'avanche. Etre en serte, être en service. Aussi Normand (*Gr.*, 229, 243).

sérule, s. f., serrure. No sérule al est touillée, le mécanisme en est dérangé. Forcher enne sérule (*Gr.*, 127).

Pour auoir refaict plusieurs serules et viurets et agrappes... (Compte Eglise Samer).

sérullier, s. m., serrurier. *Jean Baheu, sérullier* (Reg. de Saint-Nicolas). *Marcq Ringot, serrullier* (Invent. de Levrien, 1630).

servable, adj., qui est utile, qui peut servir. Che meuble là est fort viux, mais il est core servable. Che n'est pus servable (*Gr.*, 191).

servante, s. f., domestique.

serveux, s. m., servant. Ne se dit que dans cette locution : serveux de messe (*Gr.*, 139).

service, **serviette**, comme en français.

servir, v. a., servir (2e conjugaison irrégulière). S'en aller servir (absolument), s'en aller s'engager quelque part comme serviteur ou servante.

— le gouvernement, être soldat.

— à le messe, remplir les fonctions de servant de messe (*Gr.*, 432, 433*). V. Serveux.

serviteur, s. m., serviteur. Ch'est en ancien serviteur, ancien soldat.

ses, adj. poss. pluriel. (*Gr.*, 94). V. Se et Sen.

sesque, s. m., sexe.

set, **secque**, adj., sec, sèche. En Rouchi *sèque* est des deux genres. Ch'est en grand set ; du bos set ; i fait set. N'avoir pus en filé de set ; enne touse secque, enne quémije secque. — Idiotisme : s'en aller secque, se dit des vaches ou des chèvres dont le lait est tari. — Vivre au set, c'est vivre sans potage. — I fait set courre, les chemins sont secs.

Mettre les bêtes au set, les nourrir de fourrages secs.

— maigre, décharné. En grand set, enne grande secque,

set comme en bâton, comme un héren, comme enne éclèche (*Gr.*, 95, 278*).

Set comme Hérode. — Set comme en coucou (Dictons).

sétembre, s. m., septembre, neuvième mois de l'année (*Gr.*, settembre, 194).

sétième, adj. numéral, septième (*Gr.*, 302).

setier, s. m., mesure pour les grains. Vfr. *sestié*, de ξεστίον.

seu, **sèle**, adj., seul, unique. Etre tout seu ; aller tout seu ; parler tout seu ; faire quelque chose tout seu ; rester tout sehu (*Gr.*, 138, 180. — De σόλος, latin *solus*). V. Sèle.

séu (ou **séhu**), s. m., sureau, arbuste, *sambucus nigra*. Du séhu, plus souvent des séus. Enne branque de séu, enne haïe de séu ; séhu sauvage, plante (*Gr.*, 126).

seuce, s. f., prononciation de sauce (*Gr.*, 134).

seule, s. f., solive, pièce de bois posée sur les fondements d'une maison en bois, pour supporter les poteaux. Le mot est Roman (*Gr.*, 138, 167).

Ancienne forme : *Tenant à le soelle de le maison* (Compte de Longv.).

seulement, s. m., ensemble formé par les fondements et les seules d'une maison (*Gr.*, 95, 96).

seulemen, conjonction, seulement.

seulet, **seulette**, adj. diminutif de *seu*. Rester seulet à maison ; j'ai revénu toute fingne seulette.

seulin, s. m., poutre de solive. *Solin* en Picard (*Gr.*, 119).

seuretée, s. f., sûreté, assurance, certitude. I gny a pont de seuretée (*Gr.*, 92, 176, 243).

seuz, s. m., seuil, pas de la porte. Passer che seuz ; rester sus le seuz ; le pas de che seuz. Ll'iaue al a monté par de sus no seuz (*Gr.*, 137, 463, de ξύλον, seuil).

sêve, s. f., au sens français (*Gr.*, 89. — De σ'επές).

sez, s. m., sel, condiment salin. Enne quarte de sez ; sez blanc, gris ; sez as écailles ; sez au beurre ; boîte au sez. Dele viande qui a prins sez, qui commence à s'imprégner de sel. En Rouchi et Wallon on écrit : *sé* (*Gr.*, 85).

Du scel ou *seel a saller pourchiaulx* (Compte de Longv.).

si, adv. de quantité et de comparaison. Employé isolément : si biau, si grand, si riche, si sot, si malin.

singe, s. m., sens français (De σιμιός, latin *simius*).

single, adj., simple, non doublé. Une fleur est single, quand sa corolle est toute unie, sans doubles feuilles. — Une étoffe est mise en single dans un vêtement qui n'est pas doublé. Le vfr. a *sengle* et *senglement*, de *singularis* et *singulariter*.

Sengle relief (Reg. Saint-Nicolas). *Ung voirre sengle*, aliàs *single* (Reg. Saint-Wlmer, 1503. — *Gr.*, 206).

singlier, s. m., sanglier (*Un sengler*. — Compte de Longv. — *Gr.*, 84, 139, 205, 208).

singne, s. m., signe. Faire singne à quelqu'un de vénir. Jel li ai fait singne. Faire singne de... faire semblant. Ch'est bon singne (*Gr.*, 41, 211). V. Siner et Seigne.

sinon, conjonction, sans quoi.

sissite (ou **sisite**), mot enfantin, dans la locution : faire sissite, s'asseoir.

situation, mot français.

six (pr. sisse), adj. numéral, six. La prononciation suit la règle du français, devant les mots déterminés par l'adjectif et non autrement. On dira six œus (si-z-œus); six hommes (si-z-hommes). I sont à six (à sisse). — Mais il faudra dire si ou sette, pour six ou sept (Vfr. *seix*, de σέξ, latinisé en *sex*. — (*Gr.*, 117, 185, 299, 301, 302).

sixième (pr. sizième), adj. num. (*Gr.*, 302).

so, s. m., soûl, satiété. Nen avoir sen so, en avoir son soûl. sa pleine charge. Se dit de tout ce qui rassasie, fatigue et excède. Menger sen so ; boire sen so. — Quelqu'un qui porte un lourd fardeau, nen a sen so. — Plus d'un écervelé qui a pris des maîtresses, n'a pas été longtemps à nen avoir sen so, tout sen so (Même origine que *soû*. — De σαυλῶ, festoyer. — *Gr.*, sô, 120).

socios, s. m. pl., gros pavés de rues, généralement employés dans les villes. — *Sociaux* dans Le Roy.

— Sauciaux, pieux de bois de saule, d'après Lacombe (*Gr.*, 140, 181). V. Sauciaux.

socque, s. f., chaussure de bois que portent certains religieux. Aussi chaussure à semelle de bois, que l'on mettait par dessus les souliers pour se garantir de l'humidité. Les *caoutchoucs* les ont remplacé (De σόκχος).

söder, v. a., souder, joindre deux morceaux de métal par soudure. *Sauder* et *saudure* en Rouchi (*Gr.*, 120).

sodure, s. f., soudure. Le sodure n'a pont été ben faite, cha s'a dessodé (*Gr.*, 128). V. Saudrières.

sœur, s. f., sœur. Ma sœur, me sœur, no sœur (*Gr.*, 142). V. Sœurette.

sœurette, s. f., petite sœur. Dans beaucoup de familles, autrefois, on donnait le surnom de *ma sœurette* à l'une des filles; et ce nom persistait quelquefois jusqu'à l'âge le plus avancé. *Seurette* en Rouchi.

— On le dit aussi des religieuses : Ches sœurettes.

soï (pr. soie), pronom de la troisième personne (*Gr.*, 121, 122. — De σ'οῖ, soi).

soïage, s. m., action de scier (*Gr.*, 78).

soïer, v. a., scier. De même en Roman. *Sçoyer* en Rouchi (*Gr.*, 122, 419).

— aussi couper de l'herbe avec une fauchille. Voir p. 262, ci-dessus, et Soye.

Ej' loye et sçoy comme el' rage (Dez., III, 5).

soïette, s. f., petite scie (*Gr.*, 122, 189).

soïeux, s. m., scieur. Picard et Rouchi (*Gr.*, 139, 141).

soïis et **soïins**, s. m., sciures de bois (*Gr.*, 116, 122, 140, 141, 181).

soïois, adj. m., qui sert à scier : couteau soïois, couteau-scie (*Gr.*, 144, 149, 181). V. Soye.

soïle, s. m., seigle. Semer du soile, pain de soile, liens de soile, glui de soile (*Gr.*, 142).

Querir du soille à Monstrœul (Cœuilloir, 1540).

soïlé, part., échauboulé. « On est *soilé*, quand la chair, par suite d'un frottement quelconque, s'écorche dans sa superficie et s'enflamme ; du latin *solutus*, dissous, coupé ». (Corblet). Sans doute corrompu de *soiré*, soret. La *Grammaire* donne le verbe *soiler*, que l'on prononce soaler, p. 143.

soir, s. m., soir.

— **(Au)**, adv. composé (*Gr.*, 510).

soire, adj., qui est en chaleur (contraction de *saltare*), ne se dit que des truies : no truie al est soire, i faurra le méner au vérou (*Gr.*, 143).

sois, s. m., soif. On prononce sois, avec la syllabe ferme.

Avoir sois. Mourir de sois, avoir extrêmement soif. J'ai en sois du diable (*Gr.*, 144, 249, 301, 352).

En viau qu'i n'a jamais bu n'a jamais sois (Prov.).

soivine ou **soivingne**, s. f., soif ardente. J'ai enne soivingne qué je nen courroie à deux liues de chi pour trouver en verre d'iaue. I m'a prins enne soivingne. Cela n'empêche pas de dire : j'ai sois ; j'ai enne sois de léwarou (*Gr.*, 143, 211).

soldat, s. m., soldat (De σωλδῶ, je fais la garde. — *Gr.*, 77).

sole, s. f., partie de terre que l'on cultive par assolement. Sole ède blé ; sole ède marche ; trente mésures à le sole.

soleis, s. m., soleil. Le soleis se liève, se couche, luit pour tout le monde, se montre, se remuche, écauffe le tère.

— **(De)**, tandis que le soleil est sur l'horizon : i s'a couché de soleis. — A soleis bas, à soleis levant, au soleis, locutions adverbiales (*Gr.*, 137, 253, 257, 259, 277, 334, 509*).

solide, adj., comme en français.

solive, s. f., pièce de bois, *sulivia*, de ξυλίφια.

sombre, adj. (au sens français ; de σόμϐρος, nuage. — *Gr.*, 194).

sommeis, s. m., sommeil. J'ai sommeis. Le sommeis m'accueille. Le sommeis i m'a prins de bonne hêre (Vfr. *sonne*, de σ'υπνός, sommeil. — *Gr.*, 122, 137).

son, s. m., pellicules du blé moulu. En sa de son, mettre enne pugnie de son den che plat-siau, pour acaudeler ches vaques. — Du pain de son, nos ancêtres en mangeaient dans les temps de misère (De ξόον, son. — *Gr.*, 123).

— s. m., soin.

Quand os sérons à no ménage
J'érai ben son d' Frenchois (Dez., III, 18).

Jérai son de vous. I n'a pont son de li, il ne se soigne pas.

sonde (*Gr.*, 124), **sonder**, au sens français (De συνδῶ, je sonde).

songner ou **sogner**, v. a., soigner, traiter avec soin. Songner en malade (*Gr.*, 122).

songner ou **sogner**, (v. n., avoir soin). Songner sen bien, veiller à ce qu'il ne se perde pas. — Songner les vaques, les cochons, les codins, les garder. — Songner à vers, faire des pratiques superstitieuses pour empêcher les vers de manger les grains. — Songner à glingnes, à moniaux (pr. à mongnaux), à cornailles, défendre ses grains contre leurs déprédations (*Gr.*, 210. — De συνιῶ, je soigne).

songneux, adj., celui qui soigne (*Gr.*, 138).

songnie, s. f., cierge, torche. *Pour l'entretenement de le songnye qui est devant Nostre Dame* (Compte de Longv.).

sonme, s. f., somme. Gni en a pour enne sonme. Tout cha, cha fait enne sonme, beaucoup d'argent (De σῶμα, somme).

— est aussi une mesure de jauge pour le gros bois. Elle vaut en Boulonnais, quand il s'agit du bois dur à brûler, ou en grume, soixante marques, c'est-à-dire 0,32734 mc. — La somme de bois tendre valait 0,41426 mc., et celle de bois équarri 0,25708 mc. (*Gr.*, 124).

sonnage, s. m., action de sonner.

sonner, **sonnette**; **sonneux**, sonneur; aux sens français.

sorchelle, s. f., sorcière. Dans le Bas-Boulonnais on dit plutôt *sorcière*. *Sorchelle* ou *chorchelle* est du Haut-Boulonnais, frontière d'Artois et de Picardie (*Gr.*, 188).

sorcier et **sorcière**, s. m. et f., comme en français. Wallon, *sôrsi*, σορσὶ, métathèse de σορίς, sorcière (*Gr.*, 84).

sorcilège, s. m., sortilège, ce mot employé par Dezoteux (I, 3), me paraît de son invention. On dit un sort.

sorclu ou **sourclu**, s. m., sourcil (*Gr.*, 140, 243).

Pluye des cieulx, arrousez mes sourcieulx
(Molinet, fol. 65).

sore, adj., roux, jaunâtre. Se dit des noisettes, dont les écales prennent cette couleur quand le fruit arrive à mâturité. Ches noix i sont sores. Nen velà chi unne qu'al est sore.

D'après A. Scheler, le mot sore a pour sens primitif et foncier « desséché », du vieux haut Allemand *soren* ou *sauren*, sécher.

La plus ancienne mention qui soit faite des harengs

saurs les désigne sous le nom d'*alecium exsiccatorum* (Charte de Samer, 1159. — *Gr.*, 121, 176).

Vfr. *sore*, vient de ξορός, ξαρός et ξηρός, saure, sec (J. Espagnolle).

soret, s. m., sauret, hareng saur. Menger des sorets, en soret, en petit soret. *Soiré* en Picard.

Soret était d'abord une forme diminutive de l'adjectif *sore*. C'est dans Gaydon, 10,299, l'épithète d'un palefroi.

Ung soret, des sorethz (Reg. Saint-Wlmer, 1503 — *Gr.*, 95).

soris, s. f., souris, *sorex*. On est mengé à soris : i consomment-é tout den le maison (*Gr.*, 116).

sorisière, s. f., souricière. Sorisière clapoire ; sorisière à treus. *Sorigié* en Lillois (*Gr.*, 88). V. Churchingne.

sort, s. m., destinée, hasard. Ch'est sen sort comme cha ; ch'est en sort malhéreux. Tirer au sort.

— sortilège. Jeter le sort ; donner le sort ; rendre le sort (*Gr.*, 230). V. Sorciliège.

sortable, adj. des deux genres, convenable (*Gr.*, 191).

sorte, s. f., sorte, manière, état. Il est toujours d'enne sorte, toujours dans le même état. De sorte et d'autre (*Gr.*, 230, 243, 511).

— (**Toute**), s. adverbial au singulier, exprime l'idée de quantité, modifiée par celle de diversité. On dit : Toute sorte ed bon. — Quoy que t'as mengé à le ducasse ? Dele vaque, dele tarte, toute sorte ed bon.

— s'emploie au pluriel :

J' boutrai d' quatre ou chincq sortes d'herbes
(Dez., I, 16).

sorti. V. Sortir.

sortie, s. f., comme en français.

sortir, v. n., sortir. Au sorti (ou sortir) d'enne chose, cha nen est enne autre (*Gr.*, 230, 243, 430).

sosot, **sosotte**, adj., terme familier et enfantin pour dire légèrement sot. C'est moins une injure qu'un reproche de tendresse. De même en Rouchi.

sossante, adj. de nombre, soixante. Sossante ans. Sossante écus (*Gr.*, 300. — Vfr. *sesante*, de ξήκαντα).

sossantième, adj. num. (*Gr.*, 302).

sot, **sotte**, adj. (*Gr.*, 120, 325. — De σώτος).

sottises, s. f., sottises. Non seulement action sotte : J'ai fait enne sottise, des sottises (*Gr.*, sottise, 117, 120) ;

Tout cha ch'est des sottises (Dez., I, 9) ;

mais encore (*idiotisme*) injures, reproches, querelles verbales : I m'a dit des sottises. Je n'ai pont peu m'empêcher de li dire des sottises.

sou, s. m., monnaie de bronze (*Gr.*, 145).

soû, soûle, adj., saoul, ivre (*Gr.*, 145. — De σαυλῶ, festoyer). — Soû comme enne grive, — comme trente mille hommes, — comme en Inglais (Dictons).

souci, s. m., plante à fleur jaune (De σουσίς).

— s. m., chagrin, inquiétudes. *Dens chele culture on a grament de soucis* (De ξύσις, souci).

soucier (se), v. pr., au sens français.

soucoupe, s. f., petite assiette à mettre sous une coupe, une tasse, etc.

soucrion, s. m., sorte d'orge, qu'on appelle aussi *scourgeon*. Semer, dépouiller, battre, faire mœurre du soucrion (*Gr.*, 123). V. Scorion.

soude, s. f. (*Gr.*, 145, 249).

souffle, souffler (*Gr.*, 237, 425*) et **soufflet** (*Gr.*, 236. — De συφφλῶ, souffler).

souffrance et **souffrant**, aux sens français.

souffrir, v. a., souffrir, supporter. Je seuffre, je souffroie, il souffrira, souffert. Ouchette, que je seuffre ! Le papier seuffre tout, on peut y écrire ce que l'on veut, il ne garantit rien (*Gr.*, 236, 439, 441*, 442. — De σύφφερειν, supporter).

soufre, s. m., minéral non métallique et de couleur jaune (*Gr.*, *souffre*, 237).

souglou, s. m., hocquet. Avoir le souglou. C'est le même mot que *sanglot*, *sanglotter* (Le vfr. disait *souglout*).

Une locution est de dire, quand on doit supporter une épreuve soudaine et violente, par exemple : tomber de haut dans une rivière, que l'on a à faire, ou que l'on doit faire en fameux souglou (*Gr.*, 145, 205).

souhait, s. m., souhait. Mot peu usité, si ce n'est dans la locution à votre souhait, qui équivaut à celle de « Dieu

vous bénisse », pour les personnes qui éternuent (Vfr. *sohé,* de σώη).

souhaiter, v. a., souhaiter. Eje vos souhaite enne bonne et heurêse ennée et enne parfaite santée tout le long de l'ennée ; — et en abrégé : Eje vos l' souhaite bonne et heurêse.

soûlant, adj. verbal, qui soule. Aussi Rouchi.

soûlard, e, adj., ivrogne de la plus basse classe. Terme injurieux. Ch'est en soûlard (*Gr.*, 227).

soulas, s. m., soulagement, consolation, assistance. Porter en peu de soulas à quelqu'un (*Gr.*, 77).

soûler, v. a., saouler (De σαυλω, je soûle).

— **(se)**, v. pr., se saouler, s'enivrer.

soulever, v. a., soulever, lever de bas en haut. Je soulève (*Gr.*, 422*).

soulier, s. m., chaussure de cuir (De σ'υλίη).

soullon, s. m., laveur de vaisselle. *Ung nommé Fridin, soullon de la cuisine* (Compte de Longv.).

soûlot, te, adj., *soulaut* en Rouchi, homme ivre.

soumettre, v. a. (*Gr.*, 238, 462), et **soumission**, s. f., comme en français.

soupe, s. f., potage. Soupe grasse, soupe maigre, soupe as choux. Faire le soupe, menger le soupe, ou la soupe. Ce mot signifie encore la tranche de pain qui est mise dans le potage, et l'on dit : trempé comme enne soupe ; tailler les soupes. — Drécher le soupe, c'est remplir la soupière. — Verser le soupe, c'est la mettre dans les assiettes. — Soupe as tiens, pluie abondante. Aussi en Rouchi (*Gr.*, 145).

souper, v. n. et s. m. *Nous soupismes* (Cœuilloir, 1540. — Vfr. *soper*, de σόπερον).

soupette, s. f., diminutif de soupe.

Souphie, nom propre, Sophie.

soupirer, v. n., pousser des soupirs.

souquard, e, adj., qui a l'habitude de *souquer* et par suite sournois, taciturne. Allons, souquard, dis nous quique cose (Le Roy, p. 26. — *Gr.*, 227).

souquer, v. n., réfléchir en silence. I souque toujours. Quoie que tè souques là. Souque, tant que t'eues souqué

assez. J'ai souqué cha. En Wallon de Mons *soukier* ou *soukter*, a le sens de chercher, flairer comme les chiens, à qui on dit *souk !* cherche.

souquet, s. m., somme, moment de sommeil. J'ai dormi en souquet sus me caïelle ; — je m'ai jeté sus men lit pour faire en souquet, tandis que nos gens i funmoient lu pipe (*Gr.*, 94).

source, au sens français (*Gr.*, 226).

sourchens, s. m., forme Boulonnaise de *surcens*, dans le Cartulaire de Crémarest.

sourcin, s. m., petite source.

sourcrois, s. m., forme ancienne de *sourcroît*. *Dix solz de sourcrois* (Reg. Saint-Wlmer, 1503).

sourd, mot français. Sourd comme enne bécache ; comme en pot (Dictons. — *Gr.*, 227).

sous, préposition. Dans le Cartul. de Crémarest on trouve ces quatre formes : *soubz*, *soubx*, *soulx* et *soux* (De σῶς, sous).

sous-diacre, comme en français.

sous-luer, v. a., sous-louer.

sous-préfet, **soutenir**, de même en français.

soutérin, s. m., souterrain (*Gr.*, 119).

Il y avoit au XVIe siècle à Boulogne, un endroit dans le port, vers Capécure, appelé le *Neuf-Soutrain* : « C'était, dit J. Scotté, une « fosse où il se prenoit tant de truites et de saumons que la peche « y étoit un droit seigneurial quy appartenoit au Baron de Belle- « bronne... Depuis cette fosse a été comblée et le port fermé de ce « coté ». (*Du port Iccius*, par J. Scotté, p. 281).

souven, adv., souvent, plusieurs fois. Employé dans un idiotisme : Pus souven ! exclamation qui signifie : vous avez beau attendre, je ne le ferai pas. — On l'emploie aussi avec *que :* Pus souven que j'irai par là ! c'est-à-dire : n'attendez pas que j'aille de ce côté-là ! (*Gr.*, souvent, 96, 491. — Vfr. *sovan*, de σαυδέν).

souvenir (se), v. pr., se souvenir. Se conjugue sur *venir*.

souverain, adj., excellent. Prenez cha, ch'est souverain, en parlant d'un remède.

soy (pr. soie), pronom personnel abs., 3e personne, soi. — Peu usité, ordinairement remplacé par li. On dit cependant assez communément soy-même (*Gr.*, 144, 311). V. Soi.

soye, s. f., soie, étoffe : *Robe ouvrée de soye* (Vfr. *seie*, de σείς ou σής, *Gr.*, 144).

— s. f., scie. V. Soïer.

Autrefois on écrivait *soye*, ainsi que tous ses dérivés *soyer*, *soyeur*, etc. *Il soyera les ablains* (Plaids de Lenclos). *Des soyeurs d'ès* (Compte de Longv. — De σχίω, scier).

spéculation, s. f., et **spéculer**, mots français.

St, voir Est...

stagnation (pr. staguenation. — *Gr.*, 209, 210).

stecq (pr. stèque), s. m., recette, manière d'opérer, secret. Il a en stecq particulier pour faire cha. Le Lillois dit, en termes de jeu de cartes, les points sont stèques, pour dire sont égaux (*Gr.*, stec, 87, 200, 201).

subtil, adj. Subtil comme en cat (Dicton).

subtilemen, adv., et **subtiliser**, v. a. et n., comme en français.

sud ou **su**, s. m., sud. Anciennement *zut*, de σ'ὑδός.

suée, s. f., action de suer. J'ai attrapé enne bonne suée (*Gr.*, 147).

suer, v. a. et n., suer. Le mot est monosyllabique à toute sa conjugaison, et à tous ses dérivés (*Gr.*, 146. — De σ'ύω, suer).

suêre, s. f., sueur, transpiration. Il est tout en suêre (*Gr.*, suère, 87, 147).

sui, s. m., suif. Du sui de cochon, de bœuf, de mouton. Candeille de sui. Vivre de sen sui (*Gr.*, 116, 147. — De σύϊσον στέαρ, graisse de porc).

suire, v. a., suivre, marcher à la suite. Je suis, os suivons, i suient ; je suivoie ; i suira, i suiroit ; participe : suit. Va devant, je tè suis ; je tè suirai. J'étoie ben sère que men tien i me suiroit. *Suir* en Normand et Rouchi.

Le mot est Roman et se conjugue de même (*Gr.*, 147, 473, 474. — Vfr. *suir*, de σύω, je suis).

suis, s. m., suie. Du suis de quéminée. Il a queu du suis tout avant no fu (*Gr.*, 249).

suivant, préposition, selon. *Ch'est suivant che qu'os vorrez* (De συμβάν).

— adj., comme en français (*Gr.*, 504, 515, 525).

sujet, s. m., anciennement *subject* (Compte de Longv. — *Gr.*, 91).

sulever, v. a., mettre en émoi, en état d'excitation; aussi soulever, lever une chose pesante. Il étoient tertous au pus soulevés.

sun, s. m., suint. De le langne qu'a n'a pont été lavée; qu'al est core den le sun (*Gr.*, 128, 170*. — De σύϊνον λίπος).

supçon, s. m., soupçon.

supçonner, v. a., soupçonner.

superbe, adj. des deux genres. Des superbès étoiles (*Gr.*, 283).

supiter, v. n., tourmenter, endèver. I me fait supiter du matin au vêpre. *Sipiter* en Rouchi et *subiter* en Lillois. V. Ensopiter.

suplis, s. m., surplis, vêtement du prêtre à l'église (*Gr.*, 116, 224).

suppléer, v. a. et n. Ancienne forme : *Pour suplyer au deffaut de plusieurs personnes* (Compte Eglise de Samer),

supplice, s. m., punition, torture. *Qué supplice !*

supporté, part., qui a déjà servi, qui n'est plus neuf. De même en Rouchi.

supporter, v. a. (*Gr.*, 243). V. Surporter.

suppose, interjection adverbiale, formée de la première personne du verbe supposer, dont le pronom est sous-entendu.

On dit aussi adverbialement : *supposé que...*

supposition, s. f. Enne supposition que...

supprimer, v. a., et **suppurer**, v. n., aux sens français.

suprécot, s. m., surplus, surcroît, chose qui est donnée au-delà de ce qu'on attendait. J'ai eu cha en suprécot ; par suprécot. Ch'est du suprécot ; en suprécot que je n'attendoie pont. *Supercot* en Rouchi (*Gr.*, 120).

sur, **e**, adj., sur, qui a un goût acide. Sur comme du vinaigre (*Gr.*, 127, 515. — De ξύρος, acide).

surcot, **surcotte**, s. m. f., au sens français. *Deux paires de surcaux* (Compte de Longv.).

surdot, s. m., surdos, dossière (*Gr.*, 140).

surelle, s. f., oseille. Patois artésien. Je l'ai entendu, mais d'importation, en Boulonnais.

suret, **ette**, adj., légèrement sur, acidulé. Ch'est en peu suret. No soupe al est en peu surette (*Gr.*, 95).

surgeon, s. m., filet d'eau qui sort de la terre à certains endroits, en manière de source. Le mot dérive du verbe sourdre, latin *surgere*. « Et doivent icelles rivières ou eaux, au plus près des commencements des sourgeons, porter de largeur six ou sept pieds » (Coût. du Boul., art. 177). *Surjon* en Rouchi (*Gr.*, 123, 126).

surgeonner, v. n., sourdre. L'iaue al surjonne là (*sic*).

suriditée, s. f., acidité, état d'une chose qui est sure, ou aigre.

surir, v. n., devenir sur, tourner à l'aigre.

surjet, s. m., couture d'une forme particulière, que Vermesse appelle *couture ajoutée*. Faire en surjet, quèdre en surjet (*Gr.*, 94).

surjoquer, v. n., hésiter, s'arrêter au milieu d'un travail commencé. Il a surjoqué en peu.

surlommer, v. a., surnommer. Donner des surnoms aux autres, même à ses frères et sœurs, leur infliger ainsi des dénominations ridicules ou injurieuses, c'est la manie invétérée des plus jeunes enfants dans le Boulonnais. Aussi, rien n'est-il plus commun que d'entendre les victimes se plaindre : I m'a surlommé ! (*Gr.*, 243).

surmarche, s. f., faux-pas. Il a fait enne surmarche, et manqué de s'étordre en pied (*Gr.*, 226).

suros, s. m., tumeur sur le canon du cheval (De σῦρος ou σαῦρος).

surplus, s. m., ce qui reste. V. Suprécot.

surporter, v. a., supporter, soutenir. Se dit surtout au moral : Ah ! si os sérêtes tout che que j'ai eu à surporter ! Rouchi et Lillois. V. Supporter.

surprendre, v. a., surprendre. Le participe présent est surprénant (*Gr.*, 459).

surprinse, s. f., surprise. On prononce *se* comme *ze*. Quez surprinse, de vos vir ! (*Gr.*, 120).

surtout, adv., surtout. Sur tout la vie ! (*Gr.*, 513).

survénir, v. n., subvenir, satisfaire. Je ne peuz pont survénir à tout cha, païer loyer et nourrir me famille. Je ne porrai pont y survénir.

surwidier, v. a., survider, vider l'excédent. Même sens en Rouchi (*Gr.*, 422*).

sus (ou **su**), prép., sur, au-dessus de (On ne prononce pas le *s* final). Sus mi, sus ti, sus elle ; sus le dos, sus men nez, sus me tête ; sus men frère, sus me sœur, sus no maison, sus eux, etc. De même en Roman. Construit avec *de*, il a formé l'adverbe *dessus*, qui se prononce **déçu**, ou la locution adverbiale **de sus** (prononcez d'sus) ; De sus bout, sus l'étot (*Gr.*, 126, 260, 511, 513, 515, 525*. — De σύς ou σούς).

suscite, s. f., ce qui survient inopinément, cause d'embarras et de dépense. Quez suscite ! I nos arrive toujours des suscites ; enne suscite (*Gr.*, 117).

sutenne, s. f., soutane.

symétrie, s. f., mot français.

systenme, s. m., système.

T, vingtième lettre.

tabatière, s. f., comme en français.

tabernacle, s. m., écrit *tabernache* dans le Registre de Saint-Nicolas.

table, s. f., table (*Gr.*, 191). V. Tavaïolle.

tabiée, s. f., contenu d'une table (*Gr.*, 92).

tablette, s. f., diminutif de table.

tahon, s. m., taon, mouche. Normand et Rouchi. On dit aussi **taon** (*Gr.*, 123. — De ταῶν, insecte).

tahonner, v. a., exciter, pousser, aiguillonner, comme le taon par ses morsures aiguillonne les animaux.

Et puis lo l'amoureuse vachette
Y vint courant quant sentit le tahon (Molinet, f° 74).

tahu, s. m., homme lent, retardataire, qui remet au lendemain. Allons, tahu, dépèche tè de venir. Ch'est en tahu, i ne bouge pont de plache (*Gr.*, 126, 182). Voir Le Roy, p. 26.

Le dernier jour de la foire de Saint-Martin, à Boulogne, s'appelle vulgairement la fête à tahus.

talaut, s. m., cri pour appeler les chiens, de τάϊος, ennemi. On dit aussi *taï-taï*, que Deseille écrit *taye ! taye !* V. *Té*.

taiguer, v. n., geindre, faire effort, avec des hoquets dans la respiration. I taigue, comme s'il éroit granment

de ma'. En Normand *taiquer* signifie *tousser*. *Téguer* en Picard, faire des efforts, se plaindre.

taillant, s. m., tranchant d'une lame.

— (**Mort-**), s. composé, morfil (*Gr.*, 81).

taille, s. f., taille. Stature du corps, sa conformation depuis les épaules jusqu'à la ceinture ; vêtement qui couvre cette partie. Ch'est en homme d'enne bonne taille. Sen habit est craqué à le taille. Chele fenme là a n'a pont de taille ; prendre le taille d'une fille, lui enlacer le bras autour de la taille (De θαλλία, croissance).

— s. f., manière de tailler ou de couper un arbre. Coper à le blanque-taille (abattre un arbre sans toucher aux racines).

— s. f. et *contre-taille :* petites planchettes dont les boulangers se servent pour marquer les pains (Compte de Longv., 1509).

— s. f., contribution, impôt. Il est sus le taille des povres. J'ai allé hier païer mes tailles (*Gr.*, 81).

tailler, v. a., tailler, couper.

tailleux, s. m., tailleur.

Nicollas Chiuot, thailleur d'accoustremens (Reg. St-Nicolas).

taindre, v. a., teindre, donner une couleur. Taindre dele toile ; faire taindre enne paire de bas, en mouchois. — Bon taint, locution adverbiale, bien teint. — Me quervate, al' est bon taint (*Gr.*, 203, 458).

Ele fu tote noire et tainte (Aucassin, p. 302).
A grant merveille fut bien tains
(Eustache le Moine, 1014).

tainture, s. f., teinture (*Gr.*, 128).

taïon, taïonne, s. m. f., aïeul, aïeule. — *Tayon* en Rouchi et en Picard. — Men taïon, i s'appeloit Jacques, tout comme mi. Velà core enne robe, qu'a me vient de me taïonne.

Au mot *rataïon*, bisaïeul, M. l'abbé Haigueré donne comme origine le latin *atavus*. Littré avait mis : origine inconnue. — M. l'abbé Espagnolle donne θαῖον ou θεῖον, oncle et grand-père, qui sont préférables (*Gr.*, 79, 141).

taire (se), v. réfléchi ; garder le silence (*Gr.*, 471).

Taijez-vous, p. 2 de ce Vocabulaire.

taller, v. m., se former en touffes, en parlant des blés

verts. Le Normand le traduit par *étaler*. — L'Académie le dit des arbres qui poussent des rejetons.

A plutôt le sens de *s'étaler : Depuis chele neige no blé i talle ben.*

talon, s. m., au sens français.

talot, s. m., idiot, niais. On s'en sert quelquefois comme d'un sobriquet. J'ai connu Talot Bense, à Alincthun. Aussi Lillois et Rouchi (*Gr.*, 120).

tambour, s. m., tambour (*Gr.*, 145. — Vfr. *tabar*, de τάϐαλα).

tambourer, v. n., battre la caisse, le tambour. Même sens en Rouchi et Lillois.

Le français n'a pas conservé ce verbe ; il se sert de *tambouriner*, pour jouer du tambour et du tambourin.

tamijer, v. a., tamiser. Al avoit tamijé dele flère pour faire en gatiau (*Gr.*, 165).

— v. n., imp., tomber fin et dru comme au sortir d'un tamis. I tamije dele neige.—On dit d'un arbre en fleur, pommier, poirier, prunier, etc., qu'il tamije, lorsque les corolles de ses fleurs se détachent et tombent dru à terre.

tamis, s. m. (*Gr.*, 116. — De τάμαι), et **tampon**, s. m., comme en français.

tanaisie, s. f., plante, herbe aux vers. *Tanacetum vulgare* (Cazin). *Tan'sie* en Wallon.

tandis, préposition, pendant. Tandis che tans là. Tandis tout cha (*Gr.*, 515, 526*. — De θην-δίς, pendant le temps que...). V. Etandis et Létandis.

Tanisse, prénom masc., Anicet. *Tanisse Flahault* (Invincible, en grec. — *Gr.*, 372).

tans, s. m., temps. J'ai le tans. Le tans est biau, mauvais, laid, froid, caud, lourd, etc. I gni a long-tans. — Depuis en tez tans. Après en tans, en autre (Dicton). — Tans non tans. Par tout tez tans qu'i fache.

Den ch' tems-là (Dezoteux, I, 2).

Il est core en tans de faire ceci ou cela ; il est encore temps. Arriver en tans, à temps, à heure convenable. De no tans, de sen tans, de vo tans, etc., dans le temps que nous étions jeunes. De sen tans, ch'étoit enne belle femme, dans le temps de sa jeunesse, c'était...

N'avoir ne tans n'hère (ni temps, ni heure), être fort empressé de toujours faire quelque chose. — Edpuis en tez tans qu'éje l'attends, au lieu de *depuis si longtemps* (*Gr.*, 81, 181, 259, 260, 288, 321-323, 512).

Tannet, prénom masculin, pour Antoine. J'ai connu à Lianne, dans mon jeune temps Tannet Barbe.

Il y avait aussi à Gazemetz une famille *Tannet*.

tant, adv., tant. **Idiotisme**: Tant qu'à mi, ou pour tant qu'à mi, quant à moi. Tant miu, tant pu, tant piss, tant que ch'est assez.

— adverbe de quantité, tant; construit avec le substantif régime : tant d'argent, tant de berbis, tant de quoy, tant de misère ; — ou avec le verbe : il a tant fait qu'il y est arrivé; il a tant mengé qu'i n'en a quervé ; il a tant couru qu'il l'a rataint ; i gny en a tant qu'on ne peut mie les compter (*Gr.*, 492, 497*, 498*, 513*).

Q'meint conteinter tant d' geins et pis tant d' sorte'
(H. Crinon).

Tantanne, prénom masculin pour Antoine. Tantanne Cassez. Défunt Tantanne.

tante, s. f. (*Gr.*, 82. — De τάττα ou ἄττα, tante).

tantôt, adv. de temps (De θάττος).

tapage, s. m., et **tapageux**, tapageur, comme en français.

tapalot, j'entends souvent donner ce nom à des enfants qui restent petits malgré leur âge. Pitit tapalot; peut-être aussi tampalot.

tape, s. f., tape, coup de la main (*Gr.*, 78).

Ch'est pour et' rendre el sort
Que j' t'ai baillé eun' tape (Dez., I, 4).

tapée, s. f., grande quantité. Gni en a enne tapée. Rouchi, Normand, Wallon (*Gr.*, 92).

taper, v. a., frapper, donner des coups. Taper du martiau, exercer le métier de forgeron ou de serrurier. — Taper se main quelque part, toucher par précipitation. — Taper sen cul à tère, faire une chose inutile et sans objet : J'ai eu biau li requémander den ne pont faire cha ; ch'est comme si j'avoie tapé men cul à tère (De τάπω ou τύπω).

taper (se), v. pr., se tapir, se glisser dans une retraite. Ne savoir où se taper, où se retirer, principalement devant des poursuites. I s'a tapé den ches bourbes, il s'y est engagé imprudemment.

tapette, s. f., batte, servant aux cavistes, pour frapper la bonde des tonneaux, boucher des bouteilles, etc. (*Gr.*, 189).

tapicher, v. a., tapisser.

tapicherie, s. f., tapisserie. *Devant de lict en tapicherie* (Invent. du Chat, 1597).

tapis, s. m., au sens français (De τάπις).

tapoter, v. a., fréquentatif de *taper*, frapper à petits coups.

taque, s. f., tache, souillure. Se quémije al est plangne de taques. Enne taque noire, blanque, rousse. Taque de fer, taque de vin, etc.

— **d'huile**, tache indélébile, qui ne s'en va point, d'où la métaphore, pour dire : quelqu'un qui s'implante quelque part sans en bouger. Aussi Normand, Rouchi, Lillois, Wallon. Le français le prend dans le sens de tache qui se pourprend, qui s'étend.

— s. f., tâche, ouvrage. Prendre en ouvrage en taque. Lillois, Wallon, Rouchi (*Gr.*, 78, 512).

— s. f., taie qui survient quelquefois dans les yeux, cataracte. Guérir de le taque.

taquer, v. a., tacher, souiller, noircir. Nos serviettes i sont tout taquées. Prends garde de taquer ten gillet (De τάχω, salir).

tard, adv. de temps (*Gr.*, 487, 490).

tardiu, **use**, adj., qui est en retard, qui voyage tard dans la soirée ou dans la nuit. Os êtes ben tardiu, à che vêpre (*Gr.*, 141, 243, 278).

tarelle, s. f., tarière de charpentier. Percher des treus aveuque enne tarelle. *Térelle* en Picard et en Rouchi (*Gr.*, 188. — De ταρῶ, je perce). V. *Tarrelet*.

targette, s. f., plaque de métal qui porte un verrou plat, que l'on met aux portes pour les fermer (Même origine que *tarjer*).

tarin, s. m., tarin, oiseau.

La jargonnoient mille rossignoletz
Merles, tarins, gays, papegays, pinsons...
(Molinet, f° 28, v°).

tarjer, v. m., tarder, retarder. No orloge al targe (*Gr.*, 228. — Vfr. *targer*, de τ'αργῶ).

tarrelet, s. m., vrille. Percher enne barrique aveuque en tarrelet pour li donner de l'évent (*Gr.*, 95). V. Tarelle.

tarte, s. f., tarte.

Tous ches éfans, ch'est des bèque-à-tarte (*Gr.*, 229, 243, 281. — De τάρκτα par métathèse de τράκτα).

tartine (pr. tartingne), tranche de pain sur laquelle on a étendu du beurre, du fromage mou, des confitures, du raisiné, de la graisse, etc. Coper enne tartingne, la beurrer, la menger, etc. Tartingne de gatiau (*Gr.*, 211, 243. — Même origine que *tarte*).

tas, s. m., amas de choses, plus souvent la quantité de gerbes qui est entassée dans la grange. Monter sus che tas (De θάς).

tasque, s. f., taxe (*Gr.*, 230). V. Taxer.

tasse, s. f., tasse (De θάσσα, sous-entendu κοτύλη. — *Gr.*, 188).

tasser, v. a., mettre en tas. Tasser du blé, des warats, du foin (*Gr.*, 273).

— v. a., tâter. Tasser den se poche, mettre la main à la poche, y chercher de l'argent. Un aveugle se guide en *tassant*. Tasse-mes-glingnes (épithète que l'on donne aux hommes qui s'occupent d'ouvrages réservés aux femmes). Corblet donne *titisse* comme synonyme (Vfr. *taster*, de θασθα, tâter).

tassettes, s. f., *rhinanthus glabra*, plante (*Gr.*, tassette, 189).

tasseulement, adv., seulement. *Tant seulement* en Normand, *tanseulemain* en Wallon. I n'a pont tasseulement enne caïelle pour s'assir (*Gr.*, 96, 514).

tassoire, s. f., partie de la grange où l'on tasse le grain, le foin, etc. *Tassière* en Normand (*Gr.*. 143).

tata, mot enfantin, pour désigner du pain ; peut être *tartine*. Du tata ; du bon tata.

tatasse, s. m., tatillon, qui tâtonne toujours. Ch'est en tatasse. *Tatisse* en Artésien (*Gr.*, 188). V. Titisse.

Tatasse, prén. féminin pour Françoise. J'ai bien connu

Tatasse Dubos, vieille fille fort pieuse, qui demeurait au Wast dans une maisonnette, où elle priait Dieu jour et nuit.

tatillon, ne, subst., qui tatillonne (Vient de *tâter*, vfr. *taster*, de θιγσθαι).

tatouille, s. f., grande quantité de choses diverses, assemblées sans ordre. *Tatoule* en Rouchi (*Gr.*, 146).

taudion, s. m., taudis, misérable logement. I demeurent den en taudion ; en taudion de maison qui ne tient pus ensanne. Picard, Lillois, Rouchi (*Gr.*, 123, 141).

taupe (pr. teupe), s. f., taupe.

taupier (pr. teupier), s. m., homme qui fait métier de prendre les taupes. Che taupier (*Gr.*, 84, 134).

taupière, s. f., piège à taupes (*Gr.*, 88).

taupinée, s. f., petit mont de terre soulevée par les taupes.

tavaiolle, s. f., nappe d'honneur. Anciennes formes *taveolle, tavayolle ;* diminutif *tavoillot : une tavayole ouvragée ; un tavoillot de poïn* (Invent. Hibon). — *Une taveolle avec de la dentelle* (Invent. de Levrien).

tavelé, adj., tacheté. *Une vache rouge tavelée*, 34 liv. (Vente, Desvres, 1655).

taxer, v. a., mettre à prix, à composition. Il conserve l'*x* devant les syllabes fortes, et le change en *sq* devant les muettes. Je tasque, os taxons ; mais il est peu usité autrement qu'au participe passé : *taxé* et à l'infinitif (Vfr. *tasser*, de τασσω, je taxe ; latin *taxare*).

té! té! té! cri d'appel pour faire venir les chiens. Aussi en Wallon. En Rouchi c'est *tai*, ou mieux *taye, taye.* V. Taïaut et Tété.

te, pronom personnel verbal de la 2e personne, *tu*, au nominatif. — La voyelle, qui est muette, s'élide devant une autre voyelle ; placée devant une consonne, elle prend l'accent grave. T'as ben de quoy, ti. T'es ben là, restes-y. Tè fais chou que tè peux pour nos faire arrager (*Gr.*, 93, 326*, 330*. — De τὲ).

— pronom de la 2e personne, au datif, *te*, suit la même règle. Je tè dijoie ben qu'il alloit mourir. I t'avoient fait affront.

Dex te doinst hui male aventure (Eust. le Moine, v. 182).

— pronom de la 2e personne, à l'accusatif, *te*. La voyelle *e*

reste muette devant les consonnes, aussi bien que devant les voyelles. Tè vas te ruiner, men povre fiu. Ches leux i t'étranneront.

Cependant lorsque *te* est immédiatement précédé du pronom *je*, il prend l'accent grave devant une consonne. Je tè tue; je tè mile; je tè laiche; à moins qu'on n'accentue *je:* jè te laiche tranquille (*Gr.*, 104, 310, 311, 315*-317*, 338).

Monte lassus et si te peut (Eust., v. 723).

te, adj. possessif, *ta* (*Gr.*, 295-297, 318). V. Ten.

teille, s. f., vase de terre: *Une douzaine de teille de terre* (Invent. P. de Disquemue, 1670). V. *Telle*.

teinture et **teinturier**, mots français.

telée, s. f., pièce de toile, *t'lée*. Filer enne telée, c'est-à-dire assez de lin pour faire une pièce de toile. Blanchir se telée (*Gr.*, 92).

tel, **telle**, adj., tel, semblable (*Gr.*, 188, 278, 286, 287). V. Tez.

telle, s. f., vase en terre cuite. C'est le nom que porte à Lille ce que l'on appelle en Boulonnais un *baquet*. J'ai entendu une Artésienne se servir de cette comparaison: Dire et dire, comme enne telle fendue.

On l'employait autrefois en Boulonnais. V. *Teille*.

tellement, adv., tellement. Ne s'emploie qu'avec *si*: Je sut si tellement recrand que jen ne peux pont mè lever dè me caïelle (*Gr.*, 96).

— **-quellemen**, locut. adverbiale.

témoin, s. m., aux sens français (Vfr., *tesmon*, de τέσμον).

témongner, v. n., témoigner.

tempéramen, s. m., et **tempéré**, adj., comme en français.

tempériu, **use**, adj., qui a l'habitude de se lever à la première heure, comme aussi d'arriver le premier à l'ouvrage. Os êtes ben tempériu aujourd'hui (*Gr.*, 141, 225),

templet, s. m., cheville de fer, dont la tête est munie d'une traverse en forme de marteau, servant à tenir la grosse chaîne d'une charrue, sur l'attrempure (*Gr.*, 94).

templier, s. m., chevalier de l'ordre du Temple (*Gr.*, 84, 139).

tempre, adverbe, tôt, de bonne heure. *Tempe, teimpe* et *timpe*, en Rouchi, Wallon, Picard ; *timpre* à Lille, etc. Il est core tempre. — *Miux vaut tempre que tard* (Proverbe). — I s'y a mis tempre assez (*Gr.*, 225, 487, 490). V. Terin.

Soit tempre, ou tard, il convient rendre compte
(Molinet, f° 73).

ten, te, tes, adj. possessif de la 2e personne, *ton, ta, tes.* Ten père, te mère, tes fius, tes sœurs, ten oncle, ten oreille (*Gr.*, 95, 170, 171, 290, 292, 318).

L'ame de ten père et de te mère (Aucassin, p. 265).

ten, s. m., tan.

tenailles, s. f., au sens français. — Avait aussi jadis le sens de *pincettes* (Inv. Huet, 1674) : *Deux chenets, deux tenailles* (*Gr.*, 81).

tendeux, adj. s., qui tend.

Tendeux, cacheux, péqueux,
Trois métiers de gueux.

tendre, v. a., tendre. Tendre des laches, des arquets, des ploïons ; tendre as pertrix, as grives, as mierles (*Gr.*, 203, 457).

ténèbres, s. f. pl., aux sens français.

tenir, v. a., tenir. Se conjugue sur *venir.* La première syllabe, qui est muette, prend l'accent aigu lorsqu'elle est précédée d'une autre muette. Si je povoie le ténir. Je le tarrai à deux mains. Je sut recrand de vos tenir.

Locutions : I ne tient pus ensanne, il n'a plus de force, plus de vie (V. Le Roy, p. 27). — Ch'est du tient pont, une chose qui ne tient pas, qui est mal cousue. — Ch'est du bos qui tient fu, du bois qui reste longtemps allumé dans le foyer. — I tient aveuque Irma, il vit en concubinage avec... — I nen tient pont, en parlant d'un marchand, signifie qu'il n'a pas cette marchandise en magasin. — I nen tient pont, en parlant en général, signifie : il n'en porte aucune estime. — Tout tenant en un.

— (occuper des terres), en être le fermier : Quèche qui tient astère el ferme du Leu ? — I tient ben chinquante mésures à le sole ? (*Gr.*, 179, 434*-437).

tenner, v. a., tanner. Tenner du cuir. — Figurément : *tenner* quelqu'un, l'ennuyer, le fatiguer (*Gr.*, 368).

tennerie, s. f., tannerie (*Gr.*, 118).

tenneux, s. m., tanneur. *Téneux* en Lillois et Rouchi.

tenure, s. f., fixité, continuité : se dit du temps, du vent, du climat. — La première syllabe qui est muette, prend l'accent aigu lorsqu'elle est précédée d'une autre muette. — Le vent n'a pont de ténure, il change continuellement. — Le tans n'a pont de ténure, il varie toujours.

— **(Travailler à)**, être en service de quelqu'un avec un engagement continu, à tenure (*Gr.*, 128, 509).

térasse, s. f. (terrasse, aux sens français).

térasser, v. a. (terrasser, faire des terrassements).

tére, s. f., terre. Dele tére, chele tére, à tére (par terre) ; punme de tére, des bonnes téres, des méquantes téres, plain de tére. Tout cela se prononce avec l'*r* doux et l'*é* fermé. C'est la forme romane. V. Terre.

(*Gr.*, 88, 261. — De ἔρα, puis τ'ἔρα). Les composés de *tère : terrage, terroir*, etc., s'écrivaient jadis *therage, theroy*, etc.

térier, s. m., terrier. Térier as lapins.

térin, s. m., terrain (*Gr.*, 119).

terin, s. m., tarin, oiseau. V. Tarin.

Et chet che petit tarin
Tout timpre du matin
Qui cante trelintintin
Au bout de no gardin (Brûle-Maison, VI, 4).

terme, s. m., borne, limite, resté dans cette locution : I ne bouge pont non pus qu'en terme (De τέρμα).

— s. m., terme, loyer. Terme de Noez, — de le Saint-Jean : payer sen terme ; être ede l'arrière pour plusières termes (*Gr.*, 228).

terque, s. m., goudron. *Terk* en Wallon. — On se sert de *terque* comme d'un onguent pour certaines maladies des brebis (*Gr.*, 229).

Il fut à Hucqueliers querir du tercq pour Jacotin (Cœuilloir de Dixmude, 1540).

terre (La), se dit avec l'*r* dur, quand on parle du globe en général (*Gr.*, 188, 243, 261, 264).

terre, adj., tendre, se prononce avec l'*r* dur. Des poires terres. Du pain terre. — Les Liégeois disent aussi, avec la lettre étymologique, *teinr*. Du vfr. *tenre*, qui est un

dérivé du latin *tener*, dont l'*n* s'est changée en *r* par attraction (*Gr.*, 188, 278).

terrêre, s. f., terreur.

terribelment, adv., terriblement. Comme plusieurs adverbes, c'est un efficient du superlatif (*Gr.*, 193). V. *Horribelment.*

terrible, adj. *Ch'est en terrible !* équivaut, au figuré, à *ch'est en fameux !* (*Gr.*, 191, 192).

tertous, adj. m. f. pl., tous, au grand complet. Jel les ai ravisés tertous. Il y étoient venus tertous. *Trestout* et *tretuit* en roman (*Gr.*, 145, 243, 260, 356*).

terzor, s. m., trésor, par métathèse. Il a trouvé en terzor (*Gr.*, 121, 230, 233).

tes, pronom poss. (*Gr.*, 94). V. Ten.

testamen, s. m., testament.

tête, s. f. Tête de baudet, tête dure. Grosse tête, peu de sens (Dicton. — De τέστα ou τέττα, chef).

tété, mot enfantin, pour dire un chien. N'eue pont pêre de che tété. Guette quez biau petit tété (*Gr.*, 91, 182). Voir Té ! té ! té !

têtelette, s. f., diminutif de *tête* (*Gr.*, 189).

tétière, s. f., partie du harnais d'un cheval qui sert à parer la tête (*Gr.*, 88).

Trois meschantes testières (Invent. de Levrient, 1630).

tette, s. f., mamelle, téton. Al a des grossès tettes ; — mal à ses tettes ; boire le tette ; sen éfant il est core à le tette, encore allaité. Le Rouchi a le diminutif *têtette* (De τήθη, mamelle. — *Gr.*, 189). V. Totote.

têtu, se, adj. Têtu comme enne mule, — comme en mulet, — comme el bourrique à Robespierre (Dictons).

teupe, s. f., prononciation de taupe (*Gr.*, 134).

teuteuz, s. m., personne sans décision, sans énergie, sans astuce. Ch'est en teuteuz, en pauvre pétit teuteuz. *Tuntun* en Rouchi (*Gr.*, 137).

tez, telle, adj., tel, semblable. Il est tout tez que sen père ; toute fingne telle que se mère. Tez ou quez, i me les faut. Je veux ll'avoir, telle ou quelle. — En tez, un tel, quelqu'un dont on ne se rappelle pas le nom (*Gr.*, 85, 286, 287). V. Tel.

Thanase, prénom, Athanase.

thè, s. m., thé. On le prononce avec l'*è* ouvert. Les villageois font du thé, avec diverses plantes ; du thè : à l'inguermoine, au tilleuz, as feuilles ed guerziliers, à le camamille, etc. (*Gr.*, thé, 93).

théiatre, s. m., théâtre, de θέατρον, latin *theatrum*.

ti, pronom de la 2e personne, *toi*, à tous les cas, sauf l'accusatif. Ti, t'es maître, tè peux faire che que tè veux. Vas-y, ti, mi je n'y vai pont. Cha, ch'est à ti ; pour ti ; cha vient de ti ; jel l'ai seu par ti. — Au datif, devant une voyelle, on se sert de *te*, dont l'*e* s'élide (*Gr.*, 310, 313*, 314, 324, 325, 338, 343, 347, 377). V. Te.

tia, **pile !** interjection, cri d'appel des chiens, à qui on donne la soupe.

tiage, s. m., action de chier. Ch'est-i bétôt fini, tout che tiage-là ? (*Gr.*, 78).

tiant-pichant, locution adverbiale ; aller tout tiant-pichant, aller doucement, paresseusement, en s'arrêtant tout le long du chemin. Dérive des verbes *tier* et *picher* au participe présent.

tiatias, s. f., propos sans valeur, jacasseries, bavardages de femmes. Ch'est tout tiatias ; tout lus tiatias. I ne faut pont faire attention à tous ches tiatias-là. — On dit aussi d'une personne ch'est en tiatias, pour dire quelqu'un qui se livre à ces jacasseries (*Gr.*, tiatia, 139).

ticherand, s. m., tisserand (*Gr.*, 196. — Et **ticher**, tisser, de τισῶ).

Un tircherant de thoille (Reg. Saint-Nicolas).

tic-tac, s. m., bruit imité d'un moulin.

tièche, pronom interrogatif, qui est-ce ? (*Gr.*, 175, 199, 376, 377).

C'est le produit de la prononciation des Boulonnais ou des Lillois, qui, ne pouvant prononcer le *qu* picard, l'ont simplifié et défiguré ainsi. V. *Quèche*.

tiède, adj. de tout genre, au sens français.

tien (Le), pronom (*Gr.*, 141, 236, 262, 265, 296, 352, 359*).

tien, **tienne**, s. m. f., chien, chienne. No tien, vo tien, sen tien ; tien de cour, tien de berquer, tien d'avugle ; tien de maitre, tien de rue, tien mouton, tien loulou, tien mauvais (chien enragé). V. Quien et Liche.

tien, au figuré : mettre le tien den les bêtes, jeter un bâton dans la roue, brouiller les affaires (*Gr.*, 175, 195, 359).

Chien venant de κύεν, il faut, en patois, écrire *quien* ou *kien*. *Tien* n'est qu'une déformation boulonnaise ou lilloise. V. *Tier*.

tiennet, s. m., petit chien (*Gr.*, 95).

tier, v. a., chier. Le mot patois est monosyllabique aussi bien que tous ses dérivés. S'en aller tier. Il a tié den ses culottes. Faim de tier.

— v. n., tier en ver, enne crotte ; — tier des cordes, n'en pas finir. — La consonne composée *tie* étant d'une prononciation *fort difficile*, on la remplace ordinairement devant les *i* et les *e* muets par *qu*. De là la conjugaison irrégulière : je quie, tè quie, i quie, os tions, os tiez, i quient. Je tioie, je quierai ; que je quiche, qu'os tionche ; tiant, tié (*Gr.*, 140, 175).

Cette manière d'expliquer l'irrégularité de la conjugaison est plutôt faible. Le verbe doit s'écrire *quier :* lorsque la prononciation est dure, on conserve le *qu* Picard ; mais lorsqu'il faut l'adoucir, on substitue le *ti*, au lieu du son *qui* (prononcé *tchi*), que les Boulonnais et les Lillois n'ont jamais pu émettre. L'auteur n'avait pas entendu parler le Picard assez pour remarquer cette différence.

tiercer, v. n., au sens français.

tierch, **tierche**, adj., troisième.

tiercheron, s. m., tiers. *Ung tiercheron de terre*, le tiers d'une mesure (1453, Rapport de Boubers).

tière, adj., des deux genres, cher, coûteux, de haut prix. Il a payé cha enne séquamment tière. Os vendez cha ben tière. Dans le Haut-Boulonnais on dit *quère* (*Gr.*, 308).

tièretée, s. f., cherté. I sont d'enne tièretée abominable ; on ne peut pont ll'y aborder (*Gr.*, 92).

tieulle. V. Tuile.

tièvre, s. f., chèvre. On a dû dire anciennement *quièvre*. Nourrir enne tièvre, boire du lait de tièvre (*Gr.*, 175, 233). V. Bibine et Maguette.

tignasse, s. f., chevelure épaisse et mal peignée (terme de mépris). Quez tignasse ! Ch'est cha enne tignasse ! (*Gr.*, 188).

tijon, s. m., tison (*Gr.*, 123, 165).

tijonner, v. a., tisonner le feu.

tillache, adj., coriace (filandreux). Se dit des viandes : no lard il est tillache ;

— aussi des personnes qui paraissent délicates, mais qui sont résistantes à la fatigue. A n'est pont forte, mais al est ben tillache. *Tiache, tiasse* et *tillache* en Picard, *tiliache* en Artésien et Rouchi, et *tilliasse* en Wallon (*Gr.*, 198. — De τίλλω, je détache les filaments).

tillant, e, adj., qui est à la fois solide et souple. Che bos là il est ben tillant. Enne harchelle tillante.

tilleuz, s. m., tilleul, arbre, et fleurs de cet arbre. *Tilia Europæa.*

Faire du tilleuz, faire du thé de tilleul (*Gr.*, 137, — De τίλυν ou τίλυλ).

timbre (Vfr. *timbe*, de τύμπανα).

timbré, timon, mots français.

tine (pr. tingne), voir ce mot (*Gr.*, 41, 211).

tinet, s. m., sorte de joug, formé d'un bâton ayant à chacun de ses bouts une chaîne avec crochets, pour transporter des tonneaux. On lit *tenet* ou *tinet* dans des ordonnances du magistrat de Lille (Vermesse). *Tinel* en roman (*Gr.*, 94, 182).

tinette, s. f., petite *tine* (*Gr.*, 189).

tingne, s. f., tine, baquet de bois, servant généralement à laver le beurre ou même à le conserver salé (*Gr.*, 41, 211).

tinguer, v. n., se corrompre, en parlant de la viande. Chele viande-là al quemenche à tinguer.

tint, s. m., tintement des cloches.

Douze coups de teint de la cloche (Reg. de Saint-Nicolas, 1624).

tinter, v. a., faire sonner une cloche en sorte que le battant ne touche que d'un côté.

Tintin, pronom masculin, diminutif du mot Augustin ou Célestin. Allons, courage, père Tintin, faites nous du bon mortier

tioire, s. f., latrine. Où qu'al est chele tioire ? (*Gr.*, 149).

tiot, tiotte, s. m. f., diminutif de *petiot* ou *piot*, pour petit. Le mot est monosyllabique. Le dialecte Picard en fait un de ses adjectifs les plus fréquemment employés:

tchot, tchotte (H. Crinon, *passim*). — Il me semble qu'en Boulonnais le mot est peu usité (*Gr.*, 140).

Encore un effet de la prononciation du *quiot* Picard.

tiou, s. m., qui chie souvent. Ne se dit guère qu'aux enfants, plutôt par tendresse que par injure (*Gr.*, 141).

tioulet ou **tiulet**, s. m., petit fagot de très menus branchages, servant à allumer les poêles. A Lille on a les *quiolées* ou *quioulets*, fagots (V. Hécart et Vermesse).

tique, s. m., et **tiquet**, s. m., tique, pou du chien. No tien il a ses oreilles plangnes de tiquets. Il est chuché par les tiquets. On dit aussi des laques, comme en Picard (*Gr.*, 95). V. Laque.

tirage, s. m., action de tirer.

tirasse, s. f., filet. *Une meschante tirasse à caille* (Invent. Ja. de Levrient).

tire-à-li, subst. composé, avide, rapace, à peu près comme *tirant* : ch'est en tire-à-li, mot à mot, un homme qui cherche toujours à tirer toutes choses vers lui.

tirande, s. f., languette de cuir ou de passement, qui sert à tirer à soi une botte, un soulier que l'on a de la peine à chausser. — La *tirande* est aussi le cuir verni dont on recouvre l'ardillon de la boucle à souliers (*Gr.*, 82).

— Aussi *laisse* de chiens. *Deux tirandes et des colliers pour tenir les chiens* (Invent. Ja. de Levrient).

tirander, v. a., tirailler, tirer en sens divers.

tirant, **te**, adj. verbal, rapace, qui cherche toujours à avoir. Ches gens là i sont fort tirants.

tirbuquet, s. m., trébuchet, piège à moineaux. Prendre en oujau au tirbuquet (*Gr.*, 94. — Vfr. *buscher*, *frapper*. — De τρί et πύσκω).

tire-botte, — **-bouchon**, — **-bourre**, — **-pied**, comme en français.

tirer, v. a., extraire. Tirer des pierres, du marle.

— en coup de fusi, ou simplement *tirer :* Vlà en cacheux qui vient de tirer ; — en plan, en portrait : I s'a fait tirer; — les tettes, en faire sortir le lait, moudre.

— v. a., éprouver des tiraillements : J'ai le cœur qui tire (Rouchi. — De τύρω ou σύρω, tirer).

tirois, s. m., tiroir. *Tiro*, à Lille et en Rouchi (*Gr.*, 144).

tirtangne, s. f., tiretaine, sorte de droguet de contexture grossière, dont on faisait principalement des jupes pour les femmes (*Gr.*, 210, 243).

J'ai un biau cotron d' tirtagne (Dez., III, 12).

tisenne, s. f., tisane. Tisenne d'orge, de dents de tiens, de bos de ringoliche, de dogues, etc. Etre à le tisenne. Boire dele tisenne (*Gr.*, 96. — De πτισάνη).

Titine, prénom féminin, diminutif enfantin et populaire de Clémentine, Constantine (Augustine, Léontine), etc. — Je connais à Menneville, Titine Collatin; le fiu Titine, le maison Titine, etc.

titisse, s. m., tatillon, homme à idées étroites, s'occupant des plus menus détails. C'est, il me semble, la même chose que *tatasse* (*Gr.*, 189). V. Tasse.

Titisse, prénom, diminutif de Baptiste.

titre, s. m., titre. Locution : Relever les titres, mener la même conduite que ses ancêtres, que son père ; s'emploie en mauvaise part (*Gr.*, 231).

On dit aussi en bonne part, *title* et *tilte*, qui se trouvent déjà dans le Cartulaire de Crémarest.

tiu ! tiu, tiu, vaque, tiu ! cri d'appel des vaches, pour les faire revenir des pâtures. Le Normand dit de même, et interprète *tiu* par *tiens* ou *tu ! tu !* — Brûle-Maison paraît se servir de *té*, comme pour les chiens (*Gr.*, 94).

tiulet, s. m. V. Tioulet.

tiure, s. f., crottes. Des tiures de soris.

tocsin, s. m. (signal, on prononce tosquin).

tode, s. f., appui d'un levier. M. Corblet, qui le donne comme Boulonnais, écrit *taude*.

toder, v. a., mettre un appui sous un meuble quelconque, sous une chose lourde, pour pouvoir la soulever (*Gr.*, 182).

toffe, s. f., touffe (Allemand **Zopf**, anglo-saxon *top*, selon A. Scheler).

Vient de τύφος, touffe. Le même mot écrit à l'antique τύπος, est notre vieux terme *tupe* ou *toupe*, aujourd'hui *toupet* (*Gr.*, 189).

toi (pr. *toie*), pronom personnel. De τοί, toi (*Gr.*, 121, 122). V. *Ti* et *Toy*.

toïette, s. f., diminutif de *toye*, employé seulement pour

désigner une taie d'oreiller. Laver, repasser des toïettes, mettre des toïettes propres (*Gr.*, 122, 140, 189).

toile, s. f., comme en français (*Gr.*, 143.— De ὀθόλη, toile).

toilette, s. f. (*Gr.*, 143).

Toine, prénom masculin apocopé, pour Antoine. — Un jour, certain enfant terrible de ma connaissance, aborde un cultivateur qui s'appelait Antoine, et lui présentant une caricature faite à sa ressemblance, il lui crie : Guettez, Toine, vlà Toine ! — V. Tonnette.

toise, toiser, mots français (De τ'εσ-πους, six pieds).

toison, s. f. *Baillé deux toichons de 11 sols tournois* (Cœuilloir 1540. — Vfr. *tois*, de τῶς).

tole, s. f., comme en français.

tombe, s. m., tombeau, monument funèbre. On a écrit sus sen tombe : *homme probe et pieux* (*Gr.*, 124, 249. — De τύμβος).

ton, adj. possessif. De τόν, tien.

tondage, s. m., tonte des moutons. Le jour du tondage. V. Tondijon.

tondeux, adj., tondeur.

tondijon, s. f., tonte des moutons, époque où elle se fait, action de la faire. Ch'est demain le tondijon, à maison Watez ; i gny a six berquers de priés (*Gr.*, 123, 165). V. Tondage et Tonte.

tondillier, s. m., tonnelier. *Tondélier* en Rouchi, Lillois, Normand (*Gr.*, 84).

tondre, v. a., au sens français (*Gr.*, 182, 203, 457).

— s. f., bois mort, ou morceau de vieux linge, brûlé à l'étouffée, et propre à recevoir l'étincelle d'un briquet, à l'instar de l'amadou. J. Henry donne *tondre*, amadou. Le mot est roman.

— **(Bari au)**, tube en bois tourné, en zinc ou en cuivre, dans lequel on met le tondre, pour l'allumer au moyen du briquet ou batte-fu (*Gr.*, 203).

tonne, s. f., de τώνη ou ζώνη, cercle, tonne, chose bombée.

tonner, mot français.

Tonnette, prénom féminin, pour Antoinette. J'ai entendu parler de Tonnette Bidet, vieille femme de Crémarest, qui s'appelait Antoinette Cucheval.

tonneux, s. m., tonneur, ancienne forme de *tonlieu* (*Gr.*, 139).

tonniau, s. m., tonneau.

tonnoire, s. f., tonnerre, foudre. Cha buque comme dele tonnoire ; le tonnoire al a queu ; des coups de tonnoire effrailes. Avoir pêre de chele tonnoire (*Gr.*, 143, 249).

Sathan qui brassa le tonnoire (Molinet, f° 62).

tonsure, s. f., au sens français.

tonte, s. f., tonte des moutons. Anciennement : *tonte et coupe des bois* (Acte du 14 novembre 1654).

toque, s. f., coiffure (*Gr.*, 121. — De πτύχα, vfr. *tuquet*, hauteur).

toquet, s. m., toque, bonnet de femme, de forme très simple. Me vlà core aveuque men toquet ; je n'ai pont core eu le tans de me recanger (*Gr.*, 95. — Aussi *tokey*, dans Griset).

tor, s. m., taureau. Mener enne vaque au tor. Ches tors, ch'est méchant. Le mot est roman.

J. Henry a préféré écrire *taur*, comme en vfr., de ταῦρος ou *taurus* (*Gr.*, 121, 509). V. *Yus*.

torchette, s. f., employé dans cette locution : Nette comme torchette, pour dire d'une chose qu'elle est précise, qu'elle ne souffre ni explication ni commentaire. Il li a dit cha nette comme torchette (*Gr.*, 189).

torchis, comme en français.

torchon, s. m., ancienne forme *torson*. Six torsons (Inv. Macquet, 1716).

tordre, v. a. (*Gr.*, 238, 460).

toreille, s. f., bâtiment disposé pour torréfier le grain, qui doit servir à faire la bière. Aussi Rouchi et Wallon.

torille, s. m., taureau.

toriller, v. a., torréfier le grain qui doit servir à faire la bière.

Torquat, prénom (*Torquatus*), regardé abusivement comme nom propre, ou comme surnom. Il y avait au Plouy de Colembert un aubergiste, nommé Torquat Tiesset, qui a fait souche dans le pays. Ses enfants portaient le nom de Torquat comme sobriquet. L'un d'eux fut maréchal-ferrant et fabricant de moulins à café, à

Alincthun. Bobo Torquat, vient de mourir à Colembert, femme d'un charron. V. Bobo.

Il y avait aussi, en 1789, Torquat de Montcornet, seigneur de Caumont, à Réty.

torque, s. f., torche, paquet de choses quelconques, de linges, d'herbes, de fourrages, enroulés sans soin et sans précaution. Enne torque de paille, de fain. Il a ramassé ses habits tout d'enne torque.

— signifie aussi la selle, d'une forme particulière, dont les femmes se servent pour monter assises sur les chevaux et les ânes. On l'emploie le plus souvent au pluriel: des torques, monté à torques. — *Torke* en Picard signifie *bât*, et *torket* bouchon de paille (*Gr.*, 229).

— *Des torques*, selles (Invent. Ja. de Levrien).

— S'employait aussi dans le sens de *flambeau*: *Fournir deux torques avec deux sierges* (Compte Eglise Samer).

torquer, v. a., enrouler, sans aucun soin, quelque chose en forme de *torque*. Il a torqué ses draps tout d'en paquet et i s'a sauvé aveuque. Che n'est pont ployé, cha, ch'est torqué ; — aussi : essuyer avec enne torque (*Gr.*, 229).

— (**se**), v. pron., se donner une indigestion. On dit d'une bête qu'al est torquée, pour dire qu'elle est constipée; — c'est encore : prendre quelque chose en mauvaise part, ou, comme l'on dit, prendre la mouche.

torquette, s. f., diminutif de torque, dans le premier sens.

tors, adj., tordu (*Gr.*, 229, 460).

— **-nez**, petit instrument de torture pour mâter les chevaux difficiles. Il se compose d'une ficelle double, avec laquelle on pince la lèvre supérieure, en la tordant au moyen d'un bâton.

torsin, s. m., manche de fouet (ou perpignan) dont le bois a été fendillé par torsion, pour le rendre plus flexible (*Gr.*, 119, 243).

torte, s. m., tort. Faire du torte. Ch'est le torte qu'il a (*Gr.*, 230, 243. — De φθόρος, tort).

tortignard, **e**, s. m. f., qui a l'habitude de tortigner (*Gr.*, 227).

tortigner, v. a., tordre d'un sens et de l'autre. Je tortingne, os tortignons. Il a tortigné si ben cha, qu'on ne

peut pont finir de le détordre. Tortigner un morceau de bois, pour le casser (*Gr.*, 212, 230, 243).

tortigner (se), v. pr., balancer le corps en marchant, comme si l'on se tordait. C'est une manière de *se carrer*. Se tortigner comme en ver (Dicton).

tortu, use, adj., tortu. Du bos tortu. En quemin tortu. — Il s'emploie substantivement : Ch'est en tortu ; che tortu : en grand tortu. — On le met aussi comme une sorte de prénom devant les noms propres : Tortu Ballin (*Gr.*, 126, 243).

totote, s. f., mot enfantin pour mamelle, ou lait, le contenant et le contenu.

toubaque, s. m., tabac. Planter du toubaque ; enne livre de toubaque ; du toubaque de pays, de conterbende, de Belgique (*Gr.*, 78). V. Pétun.

touche, s. f., aspiration qu'un fumeur tire de sa pipe à chaque coup de langue. Funmer enne touche, ou funmer quiques touches, et laicher là se pipe.

toudis, adj., toujours. N'est plus guère usité dans le Bas-Boulonnais. *Toudi*, d'après M. Le Roy, p. 27. En Roman et en Picard *tous dis*, de *totis diebus* (*Gr.*, 116, 487, 491*).

Toudis le prochain jœudi après le jour des âmes (Cartul. Crémarest).

touillage, s. m., action de touiller. As-tu bétôt fini ten touillage.

— mélange de choses touillées, effet produit par le *touillage*.

touillaud, s. m., bonasse, homme sans malice et sans défense.

Du roman *touliau*. *En bon touillaud*, un bon garçon (Le Roy. — *Gr.*, 133).

touiller (pr. touglier), v. a., mêler, de manière à ne faire qu'un tout de différents objets. — Dans un merlage, les objets qui sont confondus peuvent se démerler ; quand une chose est touillée, elle fait corps, et les éléments qui la composent ne peuvent plus se retrouver distinctement.

Il faut en excepter les cheveux que l'on détouille avec un déméloir ; — les fils et les machines qui peuvent se remettre à place, après avoir été touillés (*Gr.*, 146, 222).

Tu as touillé (Molinet, f° 25).

toujours, adv., toujours (*Gr.*, 487, 491*).

toulette, s. f., poulie, petite roue creusée dans l'épaisseur de sa circonférence, sur laquelle pose une corde pour élever ou descendre des fardeaux. Le Rouchi a moulette, dans le même sens, dérivé, suivant M. Hécart, de *rotula.*

toupet, s. m., touffe de cheveux en haut du front. — Au figuré : effronterie (Vfr. *tupe*, de τύπος). V. *Toffe.*

toupier, v. n., piétiner sur place ; aller et venir continuellement sans but et sans utilité.

toupiole, s. f., instrument à l'aide duquel on apprend les enfants à se tenir sur leurs jambes et à marcher tout seuls. C'est un arbre sur pivot, qui tient au sol et au plancher de la maison. Une planchette y est attachée vers le bas, pour tenir l'enfant sous les aisselles, au moyen d'une échancrure dont le devant se ferme à volonté. Ainsi enfermé dans cette *cangne*, l'enfant marche en rond, en faisant tourner l'arbre ; et pendant ce temps là, la mère peut vaquer aux occupations du ménage.

tour, s. f., édifice (*Gr.*, 145. — Vfr. *tur*, de τύῤῥις).

— s. m., tour, façon, adresse, manière de faire. Avoir le tour, prendre le tour.

— s. m., tournure. Cueiller du tour, devenir gros, prendre de l'embonpoint (Vfr. *tor*, de τόρος, rond).

— s. m., mouvement, faux mouvement. Se donner en tour de rains.

tourade, *rasibus*, adj. composé de *tout* et *rade.* Henry donne ce mot ainsi traduit, comme Boulonnais. Le mot est Rouchi : tout rade, tout vite (Il est aussi vfr. dans les deux sens de *vif*, *alerte*, et de *raide*, *dur*).

— *Toradde* en Wallon, est aussi un adjectif composé de *tot*, tout, et de *radde*, vite, pour rapde, *rapidé*, italien *ratto* (Chavée). — Je ne serais pas étonné que le mot Académique *raide*, dans la tournure *tomber raide mort*, et autres semblables, ne soient un emploi déformé de *rade.*

Raide, vfr. *rade*, ῥάγδης, raide, impétueux ; dérivés : *raideur*, *raider* (J. Espagnolle).

tourbe, s. f., tourbe (*Gr.*, 226. — Vfr. *turbe*, de τύρϐη).

tourée, s. f., rang successif, alternatif. Ne s'emploie que dans la locution adverbiale à le tourée, alternativement, chacun à son tour (Le Roy. — *Gr.*, 92).

tourlau, s. m., tureau, tige mucilagineuse de certaines plantes, comme le chou, l'oseille. *Touret* et *turet* en Picard, *turot* en Wallon et Rouchi (*Gr.*, 149).

tourmenter (se), v. pr., se mettre en colère, sortir de son caractère par émotion. I s'a tourmenté : il étoit d'enne rage à tout casser. Pour en mot, pour en ren du tout, i se tourmente.

tournage, action de tourner. I gny a là ben du tournage. A-t-elle bétôt fini sen tournage? Aveuque tout vo tournage, os nos ferez dîner à deux hères. *Tournache* en Rouchi. V. Tournis.

tournailler, v. n., augmentatif de *tourner* (*Gr.*, 78).

tournant, s. m., sens français.

tournard, e, s. m. f., qui a l'habitude de tourner, d'aller et de venir (de perdre du temps et d'être toujours en retard). *Gr.*, 227, 228.

tournée, s. f., tournée. Faire enne tournée, c'est faire une ronde, une promenade, une revue, dans les bois, les champs, les prés, etc., pour voir ce qui s'y passe. — C'est aussi un voyage de commerçants, de marchands ambulants, de mendiants, etc. — On appelle figurément *tournée*, la durée de la colère, de la mauvaise humeur, de l'ivresse, chez un individu. Al étoit den ses tournées ; se tournée al est passée ; astère, ch'est enne femme comme enne autre.

— est encore synonyme de poussée, durée du temps en général. Il a été enne bonne tournée parti.

— aussi dans le sens de *rossée*, comme en Rouchi (*Gr.*, 92, 228, 243).

tourner, v. n., être long dans ses préparatifs, aller et venir sans que la besogne avance. Al a tourné tant et si longtans qu'a nen est venue à bout.

— v. a., façonner au moyen d'un tour ; — aussi donner à quelque chose une forme ronde ; — le pain, faire des boules de pâte qui, en s'aplatissant dans le four, deviennent des pains de forme ronde.

tourner le beurre, c'est tourner avec une manivelle la cheraine où le beurre s'élabore.

— v. a., mettre dehors, faire sortir de l'étable. Tourner ches vaques, ches cochons, etc.

— v. n., changer d'état, devenir caillé ou acide. Se dit du lait, des sauces, du vin, etc. Rouchi et Lillois (*Gr.*, 243. — Vfr. *torner*, de τορνᾶν).

tourniche, adj., qui tournoie. Le mot existe encore dans un nom de lieu, *la fosse tourniche*, fosse par où sourd un cours d'eau souterrain, près de la ferme de Cobrique, à Bellebrune (*Gr.*, 199).

tourniclet, s. m., tourniquet (J. Henry, p. 237). En vfr. *tournicle* est la partie ronde d'un bouclier (*Gr.*, 94).

tournis, s. m., action de tourner. Maladie qui attaque les moutons et les chiens. La cause de la maladie est, dit-on, un ver dans le cerveau.

tournoire, adj., qui tourne. Planche tournoire, chérangne tournoire ; barrière tournoire, barrière à bascule, qui tourne sur pivot (*Gr.*, 143).

tournure, s. f., tour de corps que les femmes minces mettent pour se grossir les hanches : d'où

— au figuré, manière d'être. Ch'est enne fenme qu'a n'a pont gramment de tournure.

— signifie encore et surtout une tranche de pain coupée dans toute la largeur du grand pain de ménage, une tranche complète faisant le tour. Coper enne tournure (*Gr.*, 128).

tourte, s. f., pâtisserie dans le genre des tartes, mais plus grossière. Tourte à gros bords (*Gr.*, 230, 243).

tourtière, s. f., plat de terre, large et uni, dans lequel on fait cuire les tartes, les tourtes, etc., dans le four.

tous, adj., pluriel invariable de *tout* (*Gr.*, 145). V. Fois.

touse, s. f., têtart, arbre dont on coupe ou touse le sommet, pour que le tronc resté produise une touffe de branches, que l'on coupe périodiquement pour avoir du bois de chauffage. Touse de frêne, d'érable, de quêne, (d'onmiau, de carne), etc. (*Gr.*, 145).

touser, v. a., étêter. En Roman *touzer*. Le verbe *touser* pour *tondre* est resté Normand (A. F., p. 261).

Toussaint, s. m. Toussaint, fête de tous les saints, 1er novembre. Le jour du Toussaint. A le Toussaint (*Gr.*, 83, 182).

toussard, e, s. m. f., qui a l'habitude de tousser beaucoup (*Gr.*, 227).

tousse, s. f., toux, rhume. Il a le tousse (*Gr.*, 190. — De π'τύσις, toux).

Quand j' pins' qu'un catarrhe, eun' tousse
A détruit tout min bonheur! (A. Desrouss., IV, 61).

tousser, v. n., au sens français.

toussiller, v. a., diminutif fréquentatif de *tousser*. I *tousseille* tout le nuit ; ne fait que toussiller.

tout, adj. ou plutôt adverbe de collectivité. Tout *les* hommes, tout les femmes. Méchant comme tout ; il y en a comme tout, c'est-à-dire, beaucoup ; ch'est tout, c'est fini. Tout outre, passer tout outre ; tout chi, tout cha. Il li a dit tout plat. Au bout de tout. Aussi Rouchi (Vfr. *tos*, de τ'όσος).

tout, adv., entièrement, est une sorte d'efficient de superlatif. Tout partout, tout ahuri, tout honteux, toutt' ploine (H. Crinon, *passim*).

Tout au bort, — au bortelet, — autour, — avant. Tout auprez ; tout de bout en bout, — prez, — partout. Toute sorte ; tout de flouque, — den en mont, — d'enne pièche, — d'enne vénure, — de suite, — du long. Tout le nuit, — le bout, — le journée. Tout plain, — plat, — — prez, — rade, — rase. — Tout tenant en un. — Tout tiant-pichant, etc. (*Gr.*, 145, 303*, 304, 481, 482, 486, 492, 498, 514*, 515*, 528*).

toy, pronom de la 2e personne, *toi*, au nominatif, vocatif, datif et ablatif, concurremment avec *ti*. — *Toy* (on prononce toi-ye) est plus français, et dans l'opinion des villageois, moins grossier que *ti*. — Toy, tè le veux : quoy que tè dis de cha, toy ? Ch'est à toy ; cha vient de toy ; ch'est pour toy (De τοί, forme dorienne de σοί, toi. — *Gr.*, 144, 310, 311, 313, 324). V. Ti et Toi.

toye, s. f., taie. I gny a enne toye sur telle ou telle chose. Tirer le toye. Querver le toye. Le toye du ventre, le péritoine (*Gr.*, 144). V. Toïette.

trache, s. f., trace, raie, souillure. Une rature sur un mot est une trache. I gn'a core là enne trache de sus ches draps (*Gr.*, 198).

tracher, v. a., tracer, rayer. I faut tracher ce mot, il faut le rayer, le raturer. On le dit de certaines souillures qui restent sur le linge qu'on a lavé : Chele quémije là al est core trachée (*Gr.*, 231. — De τράχω, faire des traces).

Ceste quittanche est trachiée (rayée). Saint-Wlmer, 1503. — *Trachè* dans le Reg. de Saint-Nicolas, p. 21.

trahir et **trahison**, comme en français (*Gr.*, 116).

train, s. m. — **(En)**, locution adverbiale (*Gr.*, 83, 512).

train-train, s. m., routine, habitude de ménage. Ch'est tout lu train-train. Al fait sen train-train den se maison, comme al peut. En Lillois et en Normand on dit : *trantran*, qui est roman.

Eune traintrain, en Picard, c'est une femme qui se remue beaucoup, d'une façon peu intelligente et qui fait peu d'ouvrage.

rainiau, s. m., traineau. *Pour le fachon de deux trainiaux* (Plaids de Lenclos). V. *Trinez*.

trainme, s. f., herbes traînantes qui ont poussé dans des éteulières. Arracher des trainmes, de le trainme, botte de trainme ; c'est le fourrage des pauvres gens (*Gr.*, 83).

Trame, renouée, *polygonum latifolium* ou *aviculare* (Cazin). On trouve dans les plaids de Lenclos une redevance de huit sols, due à une femme « *pour le fachon du trainsme* ».

trait, s. m., longe de cuir, ou simplement corde, que l'on attache au collier des chevaux et avec laquelle ils tirent un véhicule (*Gr.*, 131, trais).

Un coleau de cavalle avec les treiz (Vente Flahault, 1654). — *Cinq trestz renforchiés* (Compte Longv.). — *Une paire de trez à servir aux couvreurs* (Compte Eglise Samer).

— s. m., action, au sens français.

traiter, v. a., traiter. Notre idiome le dit de *régaler*, recevoir du monde à dîner, et dans ce cas là il s'emploie absolument. Den chele maison-là on inme à traiter (De θρεττω, traiter). — Plus ordinairement, traiter signifie *injurier*, soit avec l'emploi du terme injurieux, soit absolument. Il l'a traité de fou, d'imbécile, etc., ou bien tout simplement : il l'a traité (*Gr.*, 243).

traître, s. m., traître. La prononciation est à remarquer. Peut-être devrait-on écrire *trahitre*, comme on dit *trahir*,

trahison, avec cette réserve que traï ne fait qu'une seule syllabe. — (Dans le vfr. on trouve les deux formes : traïtre et trahitre. — *Gr.*, 231, 243. — Vfr. *traistre*, de τρέστης).

trajée, s. f., trajet. Espace à parcourir pour aller d'un lieu à un autre (*Gr.*, 92).

tramblement, s. m. Tremblement, prononcé à la française, dans le sens de : généralité, ensemble, totalité ; populaire dans la locution : tout le tramblement. Ce mot n'indique nullement l'idée de *trembler*, qui se dit *tranner*, dérivé de *tremere* par tranler (*tremulare*).

tramir, v. n., avoir un tremblement nerveux des mains. I n'a po' core chinquante ans, et i tramit déjà. Quand i n'a pont bu se gouttelette, ses mains i tramittent.

On le dit aussi figurément d'une chose qui branle sur sa base. Cha tramit toujours (*Gr.*, 231, 243). V. Palasiner.

tramois, s. m., méteil, ou mélange de grains. *Parts de blés ou tramois* (Rapport de Boubers, 1453). *Terre advestue de tramois* (Titres du Hert, 1583).

tranchet, s. m., outil de cordonnier, etc.

tranner, v. n., trembler de peur, de froid, de crainte... J'ai eu enne peuringne que je nen tranne. O diroit qu'i gelle, je tranne que j'en ne peux pont me récauffer. Tranner comme enne feuille (Dicton).

— les fièvres, v. a., trembler la fièvre, en avoir les frissons (*Gr.*, 230, 243, 339).

tranniau, s. m., instrument triangulaire, à ressort, servant à peser des objets de moyen poids. C'est le *tragneau*, nom picard de la balance dite *romaine* (*Gr.*, 149, 195, 243).

tranquillité, au sens français.

tranquille, adj. Tranquille comme Baptiste (Dicton).

transes, s. f. pl., frayeur. *Etre dans les transes*, appréhender.

transport, s. m., comme en français.

trante, adj. num., trente (*Gr.*, 300).

trantième, adj. num., trentième (*Gr.*, 302).

trape, adj., qui est prompt à se saisir de quelque chose. Il est trape à le guelle, toujours prêt quand il s'agit de manger. No cat il est famèsement trape à prendre des

soris. Quand tè te seras fait prendre par che garde, ten ne seras pont si trape à dénicher des nids. Brûle-Maison écrit *strappe* avec le sens d'habile, vif, alerte (*Gr.*, 78).

trappe, s. f., trappe.

trappette, s. f., petite trappe. Se dit ordinairement de la planche à coulisse qui ferme les ouïes d'un confessionnal.

traser, v. a., détourner, en cachette et en fraude, des objets saisis. Il a trasé presque tout che qu'i gny avoit den se maison.

trassier, s. m., palonnier, pièce de bois aux deux bouts de laquelle sont attachés les traits d'une bête de somme.

travail, s. m. au pluriel : des travail (*Gr.*, 80, 247).

travailler, comme en français.

travers, s. m. (*Gr.*, 229).

Dans le sens français, et aussi dans celui de *traversin*. Autrefois on disait *traversaincq* (Invent. du Chat). Dans le compte de Longvilliers *travers* a le sens de *travail* à ferrer les chevaux.

traverse et **traverser**, comme en français (*Gr.*, 229).

trécas, s. m., tracas, embarras. Il a eu ben des trécas den se vie (*Gr.*, 77).

trécasser, v. n., aller et venir, passer d'un sens et de l'autre sur un chemin.

trécoper, v. a. (couper de travers), devancer quelqu'un dans sa marche, en venant lui barrer le passage par un mouvement tournant : Les cheti qui le poursuivoient, il ont réussi à le trécoper là bas den che fonds (*Gr.*, 231).

Un journel joignant au chemin de... et trescoppe le chemin parmi (Cart. de Crémarest).

treize, adj. numéral.

trempe, s. f., volée de coups, sans doute par comparaison avec une volée de pluie ou de grêle. Il a rechu se trempe, enne trempe du diable.

tremper, v. a., tremper. Trempé de sûère. Trempé comme enne soupe (Dicton).

trempette, s. f., eau-de-vie (alcool trempé). Boire dele trempette ; — en verre de trempette. — *Trimpette* dans Le Roy, p. 27 (*Gr.*, 189).

— (**Faire**), c'est tremper un morceau de sucre dans du vin, du café, des liqueurs, etc., pour le donner aux enfants.

trempure, s. f., trempure (*Gr.*, 128).

trennet (lire *treuuet*), s. m. *Deux petits trennets*, ancienne forme de trépieds Invent. Disquemue, 1681. V. *Tripier*.

trétin, s. m., botte de paille broyée, provenant de l'éhoupage ou du gluiage des garbées. Donner en trétin à fruquer à ches berbis (*Gr.*, 119).

treu, s. m., trou ; *tro*, *trau*, etc., en Rouchi et vfr.

Toute espèce d'excavation ou de perforation est en treu. Treu de soris, treu de rat, treu as glingnes, treu à le tère, treu au marle, treu à le pierre, treu al l'iaue (che vent il est den l' treu al l'iaue, au sud-ouest). Treu de tarelle, — de cleu, — d'agugle. Treu de taupe, — de ver, etc. (*Gr.*, 138, 243, 253, 325).

Den not maudit treu (Dez., p. 39).

Le *Treu-d'aust*, lieu-dit à Bainghen.

treuée, s. f., trouée, ouverture haute et large, faite dans une clôture quelconque, principalement dans une haie. Un homme, une vache, un cheval, une brebis ne font pour la franchir que des *treus*. Dans une treuée, on passe avec un attelage, un chariot, etc. (*Gr.*, 92, 139).

treuer, v. a., trouer.

treuet, s. m., petit trou (*Gr.*, 95, 139).

treuve, s. f., trouvaille. *Treufe* en Rouchi. V. Truvet.

M. l'abbé Corblet lui donne en Boulonnais le sens de *trépied*.

triambule, s. m., trouble, embarras domestique, querelles de ménage. Ch'est tout lu triambule (*Gr.*, 127).

tribeler, v. a., battre à coups de tribiau. I s'a fait tribeler. Rutebœuf l'emploie dans le sens de « broyer, écraser ».

tribiau, s. m., bâton de forme assez courte, généralement plus gros par un bout que par l'autre, propre à être jeté au loin. — M. Corblet écrit *tibiau* (Boulonnais) et le définit bâton de berger, de vacher. — C'est certainement un bâton de vacher ; quand aux bergers je ne vois pas qu'ils sen servent (*Gr.*, 149).

tribouler (se), v. pr., faire des efforts pour gagner sa vie. I se triboule comme i peut. C'est le sens du mot dans le dialecte Picard. Il me semble que le Boulonnais n'implique pas l'idée d'effort, mais simplement celui d'agir, se conduire.

triboulor, v. n., est synonyme de bouler, dans le sens de dérouler, descendre d'une position quelconque en tournant sur soi-même. Synonyme : **détriboulor**. Voyez ce mot et Dégarouler.

trichage, s. m., action de tresser (*Gr.*, 78).

tricher, v. a., tresser. Se dit des filasses, des cordelettes, des choses molles et flexibles. — Tandis que **triller** se prend des choses plus fortes et résistantes. Tricher en trois, tricher en quatre, faire de trois ou quatre cordonnets un seul cordon, une tresse (*Gr.*, 115, 231).

trichodage, s. m., action de trichoder. A n'a jamais fini tout sen trichodage (*Gr.*. 78).

trichoder, v. n., barbotter avec les mains dans l'eau ; y laver des choses et d'autres. Al trichode du matin au vêpre. — *Trichauder*, jouer avec de l'eau, d'après Le Roy.

trichodier, ère, s. m. f., qui a l'habitude de *trichoder*. C'est un reproche (*Gr.*, 85, 88).

tricot, s. m., gilet de laine tricoté.

tricoter, v. a., tricoter. Faire des ouvrages de tricot. Tricoter des bas, en gillet de langne. Agugle à tricoter.

tricotois, s. m., tricotoir, c'est-à-dire (machine à tricoter) (*Gr.*, 144).

Tricoter veut dire aussi *faire du tulle*. **Tricotois**, est probablement le *métier à faire le tulle*.

trifouillard, e, s. m. f., qui a l'habitude de *trifouiller*. C'est un reproche (*Gr.*, 227).

trifouillage, s. m., action de *trifouiller* (*Gr.*, 78).

trifouiller, v. n., chercher une chose en en remuant d'autres. I n'a jamais fini de trifouiller ? Quoy qu'i trifouille là dedens ? Le Rouchi a *cafoulier* dans le même sens.

trillage, s. m., grille en bois, faite de barreaux croisés ; treillis (*Gr.*, 78. — Vfr. *treslis*, de τρίς λίς).

Se dit aussi des *grillages* en fil de fer.

triller, v. a., tresser (*Gr.*, 222, 223, 422).

trillon, s. m., natte de paille, de glaïeuls (de roseaux ou d'oyats), qui sert d'essuie-pieds ; — giron d'une chaise, fait aussi de paille ou de glaïeuls entrelacés. Le trillon de chele caïelle i se défleppe, i ne tient pus ensanne (*Gr.*, 123).

trillure, s. f., clôture faite avec des branches entrelacées (*Gr.*, 128).

trimaille, s. m., mic-mac, embarras, confusion. I gny a en trimaille du diable den chele maison-là. *Trimac*, en Picard (*Trimail* dans la *Grammaire*, p. 80).

trimer, v. n., travailler avec ardeur, sans craindre la fatigue. I trinment tous les deux, l'honme et le fenme. Faire trimer quelqu'un, le faire travailler dur et ferme. L'Académie l'emploie dans le sens de marcher vite et avec fatigue. C'est à peu près le même sens (*Gr.*, 423. — De τρίμμαι, je me fatigue).

trinard, e, s. m. f., qui est mal portant, qui traîne les symptômes précurseurs d'une maladie. I gny a longtans qu'il est trinard (*Gr.*, 227).

trinballer, v. a., porter et rapporter de côté et d'autre. Il ont trinballé tout lu bazar den enne sèle journée (*Trincballer* en Lillois et *trinqueballer* en Wallon. Vient du roman *triballe*, agitation et *triballer*, remuer, agiter).

trinée, s. f., traînée, suite et continuité de choses qui se traînent (*Gr.*, 92).

triner, v. a., traîner. Je tringne, os trinons.

— quelque chose : I tringne cha depuis longtans, c'est avoir depuis quelque temps déjà les germes d'une maladie (*Gr.*, 212, 231, 243, 424).

— v. n., en parlant des femmes, c'est souffrir les malaises de la grossesse : Al tringne.

trinez, s. m., traineau : *Un trinez* (Vente de 1654). Est encore employé. V. *Trennet*.

trinque, s. f., tranche, partie d'une chose, prise dans le sens de la longueur. Enne trinque ed toile ; enne trinque ed tère den ches camps. Nen coper enne trinque. *Tringue* d'après Corblet, et *trainque* en Lillois (*Gr.*, 120).

— **-à-fu**, s. f., courtine qu'on tend à l'entrée des grandes cheminées de ferme, pour rabattre la fumée (Haut-Boulonnais).

Un *trincq*, en vfr., était presque la même chose qu'un *jubé* (Voir Mém. Soc. Acad., t. XVII, p. 391 et 396).

Une mesure de terre, Le Cloy, *tenant à une petitte trincq* (tringle) *de terre* (Aveu de Souverain-Moulin).

trinquebale, s. f. Trinquebale, en français, terme d'artillerie. En patois, voiture particulière à deux roues, munie d'un treuil pour enlever et charrier les grands arbres. C'est le *binard* de Picardie. V. *Trinballer*.

trinquebaler, v. n., marcher d'un pas mal assuré, comme un homme ivre. Il alloit tout trinquebalant, comme en honme soû. — Faire aller quelqu'un en sens divers, dit Le Roy : M'as-tu bétôt fait assez trinqueballer?

trinquette, s. m., petite tranche. Le mot est Rouchi. Laichez me nen enne trinquette (*Gr.*, 189).

tripaille, s. f., quantité de tripes (*Gr.*, 81).

tripe, s. f., intestins (*Gr.*, 117. — De τρύπη).

tripée, s. f., *boudinée*, repas que l'on donne à ses voisins et à ses amis, dans l'hiver, quand on a tué son porc. Prier à le tripée. Aller à le tripée (*Gr.*, 92).

tripette, s. f., petite tripe. Dans cette locution : Cha ne vaut pont tripette, pour dire çà ne vaut pas grand chose (*Gr.*, 189).

tripier, s. m., trépied. *Un tripier de fer* (Invent. Bl. d'Oultremepuis). V. *Trennet*.

tripot, s. m., travail de cuisine : le tripot du ménage (*Gr.*, 120).

Signifiait autrefois : jeu de paume et maison de jeu. Boulogne avait sa *rue du tripot* (De τρυπός, mauvais endroit).

tripotage, s. m., action de *tripoter* (*Gr.*, 78).

tripotée, s. f., action de battre quelqu'un. C'est moins que la *raclée* ou la *volée* (*Gr.*, 92).

tripoter, v. a., s'occuper de la cuisine, du lavage de la vaisselle, etc.

trique, s. f., trique, bâton. Voyez l'explication de M. Le Roy, p. 28 (*Gr.*, 117. — De στρίκα, bâton).

triste, adj. Triste comme en bonnet de nuit (Dicton). — Des tristès gens (*Gr.*, 281).

tristement, **tristesse**, comme en français.

triule, s. m., treuil. Le triule dé che puch i s'a défait, i s'a cassé, déringé, i ne tourne pus (*Gr.*, 127).

trofignon, s. m., croupion. *Troufignon* en Normand et en Picard (*Gr.*, 123, 243).

troïelle, s. f., truelle de maçon (*Gr.*, 140, 188, 231),

troïellée, s. f., plein une truelle.

trois, adj. numéral, trois. L'*s* final se fait sentir devant les mots commençant par une voyelle ou un *h* muet. Trois ans. Trois honmes. On dit cependant : troi ou quatre (*Gr.*, 144, 302).

— **-pieds**, s. m., trépied de cuisine ; support de cuvier. *Tropié* en Lillois. V. Tripier, Trennet et Truvet.

troisième, adj. num. ordinal (*Gr.*, 141, 302). V. Trosième.

troite, s. f., truite, poisson d'eau douce. Péquer des troites (*Gr.*, 124. — De τρώκτης).

trombe, de στρόμβος, trombe.

trompe (*Gr.*, 124), **tromper** et **trompette**, comme en français.

tronche, s. f., tronc d'arbre, raccourci à la longueur convenable pour être scié en planches (*Gr.*, 199).

Une tronche de chesne pour un cep (Compte de Longv.).

trondeler, v. a., rouler (la terre avec un rouleau).

Quez beau gazon qu'os avez là! Ch'est qu'ol l'a trondelé à che matin (*Gr.*, 231, 243). V. *Rondeler.*

— **(se)**, v. pron., se rouler nonchalamment sur la terre, s'y ébattre : se trondeler sus che fain, den che pré ; se trondeler sus sen lit.

Tapez, *trompez*, *tempestez*, *trondelez* (Molinet, f° 51).

En Artésien et en Wallon a le sens figuré de rouler, errer sans but.

trongne, s. f., trogne (*Gr.*, 213. — De δρῶγγος).

trongnon, s. m., trognon. *Troufion* en Picard (Vfr. *tregnon*, de τρέχνον).

tronne, s. m., trône (*Gr.*, 124).

trop (*p* muet devant les consonnes), adverbe de quantité. Trop vite, trop avant, trop long, trop fin, trop largue, trop étroit. Trop de bien, trop de ma, trop d'honmes, trop de fenmes.

— se construit avec *de*, après les verbes : Travailler de trop, parler de trop, menger de trop (*Gr.*, 120, 492, 498, 499).

trope, s. f., troupe (*Gr.*, 121. — Vfr. *trope*, de τροπός).

tropiau, s. m., troupeau. Ce mot est spécial aux troupeaux de moutons. Il a en tropiau. Faire du profit aveuque

sen tropiau. Perdre sen tropiau. Le mot est roman : Un tropiau de Turs (Joinville. — *Gr.*, 149).

troisième, adj. numéral ordinal, troisième (*Gr.*, 302). Voir Troisième.

trot, s. m., sens français.

trotrolle, s. f., femme incapable, malpropre, quelquefois même de mauvaise conduite. Enne trotrolle. — Semble formé du même radical que *drouille*, par duplication (*Gr.*, 190).

trotte, s. f., long espace de chemin (D'ichi à vo maison i gny a enne bonne trotte).

trotter, v. n., trotter.

trouble, s. m. (*Gr.*, 192).

Tourbles et *tourbes* dans le Cartulaire de Crémarest, avec un exemple au féminin : « *delivrer de toutes tourbles* ». (Vfr. *turbe*, de τύρβη).

troubler, comme en français.

troufiau, s. m., trochet, bouquet de fruits, plus spécialement de noisettes. Cueiller en troufiau de noix ; troufiau de deux, de trois, de quatre, etc. (*Gr.*, 149). Voyez Trufe.

trousse-pa, s. m., hâche-paille. Outil d'agriculture, en forme de pelle ou de palot, qui est aciéré, et tranchant sur les côtés aussi bien que sur le bout, et dont on se sert pour couper le foin des *murles*, verticalement, afin de le donner en nourriture aux animaux (*Gr.*, 76).

trousser, v. a., dans le sens de *retrousser*, relever. *Trousse tes jupes.*

troussoire, s. f., ceinture ou cordon pour relever les jupons. *Une chainture d'or en manière de troussoire* (Testament Y. le Grand, 1533).

trouver, v. a., trouver (*Gr.*, 424. — Vfr. *trover*, de στρωβῶ).

J' te treuve chi fort à propos (Dez., III, 8).
Qui bien se garde, on dit que bien se treuve.
(Molinet, f° 47).

trru, trru, trru, cri des bergers pour l'appel des moutons. Furetière et le Rouchi donnent *tru, tru.*

trucher, v. n., mendier. Ainsi donné par J. Henry, p. 237, et reproduit, d'après lui, par M. Corblet. M'est inconnu (Vfr. de τρύχω).

trufe, s. f., crottin de cheval. Chele jument al a fait enne trufe. — Ramasser des trufes. Amender aveuque des trufes (*Gr.*, 127, truffe, 190).

La trufe se présente comme un ensemble de crottes distinctes, amassées en un tas et c'est le tas qui porte le nom de trufe.

De τρυφή, racine ronde, tubercule. Dans les Pyrénées on appelle encore ainsi les pommes de terre. Voir l'*Origine du Français*, par l'abbé J. Espagnolle, III, p. 301.

truffetier, s. m., troëne, arbrisseau, *ligustrum vulgare*. En halot de truffetier ; enne haïe de truffetier (*Gr.*, 84).

truie, s. f., truie, cochon femelle (*Gr.*, 231. — De τρύω).

truïette, s. f., morceau de bois aiguisé par les deux bouts, que les enfants frappent, font sauter, et se renvoient les uns aux autres, ce qui constitue un jeu, désigné par le même nom. Juer à le truïette. Deseille l'appelle *triviette* (*Gr.*, 189).

truvet, s. m., trépied, instrument de cuisine, pour servir de support à une casserolle. — Le mot est tombé en désuétude ; mais je me suis assuré de son existence. Il y a des anciens qui l'ont entendu. — V. Henry, p. 237.

Treuvet, dans Griset. On s'en sert encore. V. *Trennet*, *Treuve*, *Tripier* et *Trois-pieds*.

tu, pronom de la 2e personne, *tu*. Ne s'emploie qu'après le verbe, en interrogation : Viens-tu ? Menge-tu ? Veux-tu ? (*Gr.*, 333*). V. Té.

tuer, v. a., tuer. Que je tueche, ou tûche (*Gr.*, 146, 395, 409, 411. — De τύω).

tuile, s. f., carreau de terre cuite au four, pour couvrir les bâtiments. En vieux Boulonnais, on disait *tieulle*, *tieullier*, *tieullos* (Compte de Longv. et Reg. de Saint-Wlmer). *Thieulles* dans le Compte de la Magdelaine (1563). Quelques paysans emploient encore cette ancienne forme, qui est restée en Picardie (De τύλη).

tuilot, s. m., fragment de tuile, tuileau. — On trouve des tuilots dans les champs, aux endroits où il y a eu autrefois des constructions. Le *muret*, ou l'âtre du foyer, dans les maisons rustiques, est souvent bâti en *tuilots* (*Gr.*, 120). V. Tuile.

tulipe, s. f., tulipe, fleur.

tulmute, s. m., tumulte.

Turc, subst. et adj. ; fort comme en Turc (Dicton).

turez, s. m., éminence, monticule. Che turez. Il y a sur la route de Saint-Omer, entre le Plouy et le bois de Colembert, une côte que l'on appelle : Che turez Quentin (*Gr.*, 86, 126).

M. de Chevallet l'écrit *turet*, comme un diminutif, d'après le vfr.

Sa meson a-il assise
Sor un turet emmi la voie
Por ce qûe chascun miex la voie.

(Rutebœuf, II, 30).

turne, s. m., pauvre maison, mal bâtie, ou qui tombe en ruines. Ch'est enne turne.

C'est le nom d'une petite gentilhommière, en la commune de Frencq, ruinée depuis 1870 : *Le Turne.* — En argot, le mot est synonyme de prison (*Gr.*, 228).

turquin (En), locution adverbiale, à la dérobée, en secret. Il a fait cha en turquin, sans qué se fenme al l'éroit seu. A Lille on dit *en druquin* (*Gr.*, 119, 229).

tuter, v. a., sucer son doigt, comme un nourrisson qui tette. Chel éfant-là, i tute. Wallon et Picard (*Gr.*, 182).

tutute, mot enfantin, *faire tutute*, tuter.

U, vingt et unième lettre.

Ugène, prénom masculin pour Eugène. J'ai connu Ugène Dénis.

ui, particule d'affirmation, *oui.* Dezoteux écrit *wi*, qui s'éloigne trop de la forme traditionnelle. *Awi* ou *awuis*, en Lillois (*Gr.*, 301).

un, unne, adj. de nombre. I gny en a un ou deux. Je n'en ai vu unne (*Gr.*, 128, 170, 171, 181, 300, 301). V. Yun.

— Un, ch'est tant qu'en cochon peut compter, parce que cet animal, en roctonnant, semble dire toujours : *un, un, un.* — Dezoteux écrit constamment *un, eun'.*

uni, e, adj., au sens français.

urine (pr. uringne), s. f., urine. Sen uringne al est trouble. Les uringnes i ne vont pus. Retentement d'uringne (*Gr.*, uringne, 211).

uriner, v. n., uriner. Il uringne.

usage, s. m., comme en français (Ancienne forme : douze vergues à uusaise de riez. — Plaids de Lenclos).

user, v. a., user. — Locution : user les gens, le monde, fatiguer, lasser par ses déportements. Che jonne-là, il use les gens. Ch'est usant.

Ustache, prénom masculin, pour Eustache. Maître Ustache est bien connu des habitants du Wast. — (Ustasse, *alids* Extasse Leest. Reg. de Saint-Wlmer, 1503).

usure, s. f., dépérissement par l'usage (*Gr.*, 128, 257).

usurier, ère, adj., qui use beaucoup, en fait de vêtements, de chaussures, etc.

V, vingt-deuxième lettre.

vacabond, s. m., vagabond, mais surtout mauvais sujet, vaurien. — Une vieille marchande de croquants, de Desvres, ne manque jamais de crier après les petits vacabonds qui cherchent à lui faire quelque farce, le dimanche, au sortir de la messe (*Gr.*, 123).

vacarme, s. m., tumulte (De βαχχαρμός).

vachau, s. m., vase de cuisine, de ménage. En vachau. Ringer ches vachaux. Le mot vieillit et tend à disparaître. *Vasseau* et *vassiau*, grande cuve et mesure en Rouchi. Le Picard a *vaché*, pour vaisselle (*Gr.*, 133, 184). V. Vasseau.

va-chi, va-là, locution dont on a fait une sorte de substantif, dans la signification *d'allées* et de *venues*. — On le dit encore d'un individu attaché à une maison pour y faire des courses et des commissions de toutes sortes : ch'est en va-chi va-là. I gny a granment de va-chi va-là den chès quemins de fer, beaucoup d'allées et venues en tout sens. Va-si, va-là, dans Brûle-Maison (X, 12).

vagances, s. f., vacances (*Gr.*, vagance, 82).

vague, adj., vide, inhabité (inoccupé). Maison vague. Tères vagues (*Gr.*, 78).

vaguer, v. n., vaquer. Aussi Normand.

Payé pour les gaiges et vagations du comptable d'avoir vagué à la recepte... (Compte Eglise Samer).

vaillant, e, adj., courageux, qui a du cœur à l'ouvrage

et qui y met de l'activité. Ch'est en honme fort vaillant ; enne fenme vaillante ; des éfants vaillants. Rouchi, Wallon, Normand (*Gr.*, 82).

vain, adj. m., chaud, étouffant. Ne se dit que de la température. Le tans est vain. I fait vain (*Gr.*, 83).

vaine (pr. vangne), s. f., veine, canal du sang. Le vaine du cou, du bras, du pied, etc.

vairon, maladie des yeux chez les animaux, yeux glauques (De ὑάρωμα).

vaisselle, s. m., au sens français.

valêre, s. f., valeur, prix, importance. Chele maison-là, a n'a pont enne grande valêre. Je vos en parai le valêre. Ch'est en dépensier, i ne connoît pont le valêre de chel argent (*Gr.*, 87, 184).

valide, adj., bien portant.

valigot, s. m., ravin creusé par les eaux torrentielles. I gny a là en valigot. Quère den che valigot (*Gr.*, 120).

valissance, s. f., valeur, équivalent. Si je vos ai fait du tort, je vos en parai, ou je sut bon pour vos en païer le valissance. *Valicense* en Rouchi (*Gr.*, 82). V. Valoir.

vallée, s. m., au sens français. V. Vau.

valoir ou **vauloir**, v. n., valoir. On ne se sert de la forme *valoir* qu'à l'infinitif : I porroit valoir (V. *Gramm.*, p. 453). Cha vaurrait ben de l'argent si o voloit sen défaire, ou sen nen défaire. Che blé il a vaulu six francs le bossiau.

Pain vallissant cinq deniers (Reg. Saint-Nicolas).

vancelle ou **vanchelle**, s. f., plante du genre *convolvulus*. No blè, il est accueillé de vancelles (*Gr.*, 188).

vangne (*Gr.*, 210). V. Vaine.

vaniaulx, s. m., *véniaux* en Rouchi, tuile creuse qu'on place entre le toit et le mur pour rejeter l'eau sur le toit. *Demi cent de vaniaulx* (Compte de Longv.). Encore employé. V. *Venniau*.

vanneau, s. m., oiseau, de φανός, sous-entendu ὄρνις, bel oiseau.

vantard et **vanter**, mots français.

vapêre, s. f., vapeur (*Gr.*, 87).

vaque, s. f., vache. Il a entendu enne vaque braire, i n' sait pont den quelle étable (Dicton).

Quand os wardem' les vaques (Dez., I, 2).
Comme eun' vaque espagnole (Id., I, 10).
(*Gr.*, 78, 81, 236, 247, 262, 265, 266, 272, 281, 295, 296, 304, 342, 351, 361).

vaque-par-tère, ou *chèvre-par-tère*, instrument avec treuil dont on se sert pour tendre un *comble*, un fil de fer, etc.

On trouve *vacque* et *vasche*, dans le Compte de Longv. De βάκκα, latin *vacca*.

vaquer, s. m., vacher, jeune garçon qui garde les vaches. Rouchi, Lillois, Normand (*Gr.*, 84).

vaquette, s. f., petite vache (*Gr.*, 189).

vaquettes, s. f. pl., gouet, ou pied de veau, plante. *Arum maculosa.*

varier, v. a., et v. n., changer.

varlet, s. m., valet, garçon, domestique. Varlet de carue, domestique spécialement chargé du labourage. Varlet par cour. V. Parcour.

A Josset Belland, carpentier... pour luy et ses varlés, 40 liv. (Compte de Longv. — De βάλλης, jeune homme).

— de cœur, de carreau, de tréfle, de pique, valets des cartes à jouer.

— s. m., valet, instrument de menuiserie (*Gr.*, 94, 243).

vasseau, s. m., vaisseau, vase. *Gros hestre dont on a fait le vasseau du molin à drapz* (Compte de Longv.).

En Rouchi, c'est une grande cuve où les foulons foulent leurs draps (Hécart). V. *Vachau.*

vassemens, s. m., bases. — *Soubvassemens*, soubz-bases ou soubassements (V. Mém. Soc. Acad., t. XVII, p. 382).

vau, pluriel *vaulx*, s. m., val, vallée. *Terre séant au vau de...* (Compte de Longv.). *Ruelle quy maisne ès vaulx..* (Ibidem).

vauchiaux, s. m. pl. En vfr. : *vaucel, vausel, vauchel*, vallon. *Rue par laquelle on va as vauchiaux* (Aveu de Preurelle). C'est un lieu-dit, et un nom propre : *Adde des Vauchiaux... Enguerran des Vauchiaux* (Ibid.). *Les vauchaux*, les vallons, en Picardie.

vaujuette, s. m., brebis d'un an, qui a deux dents. On dit plus communément aujourd'hui une antenoise. Corblet donne *vauguette* comme Boulonnais (*Gr.*, 189).

vauloir. V. Valoir.

vaulte, s. f., ancienne forme de *voûte* : par extension *cave*. *Vaulte, conresche, gardin* (Reg. Saint-Wlmer, 1503). V. *Voûte.*

vaurien, s. m., fainéant, vicieux, fripon, etc.

vêche, s. f., vesce, plante, *vicia sativa*. Semer des vêches, ou dele vêche (*Gr.*, 196, 199).

Aller querir dele vesche (Compte de Longv.).

vef, **vêve**, adj., veuf. On prononce presque toujours, pour les deux genres, *vêve*. Il est vêve. Al est restée vêve aveuque six éfants. I s'a marié aveuque enne fenme vêve, ou tout simplement, aveuque enne vêve (*Gr.*, 95, 159. — De βήφετος, rendu libre).

veïanche. V. Véyanche.

veille, s. m., veille, c'est-à-dire jour qui en précède un autre. I faurroit être averti du veille, c'est-à-dire, dès la veille (*Gr.*, 137).

velà (pr. vlà), préposition, voilà. Tiens, velà de l'argent ; prends che qu'i te faut (*Gr.*, 301, 307, 348. 515, 526*).

Le vela chaussé et vestu (Molinet, f° 97).

velà-chi, voici. Min fieu que vla chi (Parabole de Saint-Omer. — *Gr.*., p. 16).

véler, v. a., vêler. No vaque al est vélée. Al vélera bétôt. Al a vélé en tor, enne géniche.

— pris substantivement : al est sus sen véler.

— signifie encore figurément : (crouler, s'ébouler, et aussi couvrir d'un voile).

vélet, s. m. (petit *voile* ou petit *veau ?*).

vélot, s. m., petit veau, jeune veau. Ch'est en vélot. Che vélot (*Gr.*, 120).

velours, s. m., vfr. *velos*, de βέλος.

ven, s. m., van. Petit ven, grand ven, tarare (*Gr.*, 95).

venderdi, s. m., vendredi. L'*r* est renversé par métathèse à cause de l'*e* muet. Le venderdi saint. Le mois est entré (a commencé) par en venderdi. *Vinderdi* en Lillois (*Gr.*, 243).

vendre, v. a., vendre, céder moyennant une somme quelconque.

— c'est aussi dénoncer quelqu'un, volontairement ou involontairement. Il a été vendu, dénoncé.

— **(se)**, v. pr. I s'a vendu sans le voloir, sans le faire exprès ; il s'est dénoncé lui-même par des paroles imprudentes, ou irréfléchies (*Gr.*, 203, 437).

vénin, s. m., venin, poison.

venir, v. n. (*Gr.*, 179, 424, 425, 434, 437). *Comme nagaires les marglisiers... venissent à Maquinghen* (Cartul. de Crémarest).

venner, v. a., vanner. Venner enne mannée. Venner en quartier de blé (*Gr.*, 373).

Battu, venné et livré à tourment (Molinet, f. 25, v°).

venniau, s. m., jonction de deux toits, se coupant à un angle quelconque, et formant une arête rentrante.

Ches venniaux,
Ch'est des treus al l'iaue. V. Vaniaulx.

vent, s. m., vent. Idiotismes: dans le sens de respiration: Avoir le vent court, être court d'haleine; cha me tient sus le vent; reprendre vent;

— **(Bon)**, vent favorable, par exemple pour semer quelque chose ou pour faucher. — Par extension : quelqu'un est de bon vent, de bonne humeur.

— **d'amont**, vent d'est ; — d'ava, de sud-ouest (V. Treu à l'iaue) ; — de France, ou Français, de sud, ou sud-est; — de mer, d'ouest ; — de nord.

Le vent est den chel porte, souffle directement dans la porte (*Gr.*, 95, 264).

vente, s. f., comme en français (*Gr.*, 96).

venteille, s. m., ventelle, vanne. *Un jour à besongnier au venteille des preys* (Compte de Longv.). V. *Venterre.*

venter, v. n., faire du vent. Le mont *Vente-Cul* ou *Vand-de-Cul*, à Wimille (Saint-Wlmer, 1503).

venterre, s. m., porte d'écluse, et en général l'écluse elle-même, par laquelle on retient l'eau d'une rivière, afin de la répandre sur les prairies irriguées, ou de faire tourner un moulin. Ouvrir, fermer che venterre. On dit *ventèle* en Rouchi et *ventaile* en vfr. (*Gr.*, 188). V. Venteille.

ventre, s. m., ventre (*Gr.*, 231).

ventrée, s. f., plein le ventre (*Gr.*, 92).

ventrière, s. f., solive employée dans une charpente pour soutenir les chevrons par le milieu. *Ventérière* en Rouchi (*Gr.*, 88).

vénure, s. f., venue. Tout d'enne vénure, ou vénue, tout d'une venue, droit, effilé, sans nœuds. En éfant de

grande vénure, enfant d'une taille qui se développe de manière à présager qu'il aura une stature élevée.

vénure, désigne aussi un mal d'un genre inconnu, qui survient tout d'un coup, sans cause apparente, comme un cancroïde, un panaris, etc. Rouchi et Wallon (*Gr.*, 128).

vêpre, s. m., soir. Dezoteux l'emploie au pluriel :

Y'un éd ché vêpres (I, 1).

Le Roy écrit *vèpres* au singulier, p. 28. — Le vépre, i vient. I fait vêpre de bonne hêre. Du matin au vêpre.

— **(A che)**, adv. composé, ce soir. J'irai vos vir à che vèpre (*Gr.*, 225, 345, 506, 510).

véprée, s. f., soirée. *Vesprée* ou *viesprée* en vfr. (*Gr.*, 92).

ver, s. m., ver. Les vers, ches vers ; vers de toute espèce, comme ver de tère, ver qui ronge le bois, lombrics, ascarides, etc. Mengé as vers, mangé des vers. Il a des vers. Du remède as vers. — Songner as vers, pratiques superstitieuses pour chasser les vers d'un champ (*Gr.*, 87). V. Blet.

véraule, s. f., bouton de variole. Avoir les vèraules ; ses véraules i n'ont pont bon air ; des véraules noires.

On doit prononcer *véreule*. V. *Véræule*.

véraulé, adj., marqué de petite vérole.

vérauleux, èse, adj., varioleux. V. Véræule et ses composés.

verd, verde, adj., verdoyant, vert. En pré verd. Des herbes ben verdes. Toute le verde voie (Charte de Boulogne, 1278). Le Verde-Voie, lieu-dit sur Outreau. Verd comme porrée (Dicton).

— s'emploie substantivement au s(ingulier) n(eutre). Ches vaques i sont au verd : i mengent du verd (*Gr.*, 227, 281). V. Verds.

verd-magnier, s. m., martin pêcheur, oiseau de rivière. Nos grand'mères recueillaient avec soin les *verds-magniers* tués par les chasseurs. Après les avoir laissés se dessécher, elles les enfermaient dans leurs garde-robes, pour être ainsi préservées des mites.

verdère, s. f., verdeur.

verdière, s. f., bruan verdier, oiseau. *Loxia chloris*. En nid de verdière ; ches verdières (*Gr.*, 88, 243, 249).

verdillant, te, adj. Les mouches, sous l'influence d'un chaud rayon de soleil deviennent plus *verdillantes*.

verdiller, v. n., s'agiter, remuer vivement. Chel oujau i verdeille den se cage. As-tu fini de verdiller den mes gambes, dit la ménagère; à son chien ou à son chat, qui vont et viennent avec rapidité. Un ver sur la queue de qui l'on a marché, verdeille à terre. *Fertiller* en Lillois, frétiller (De ἐρέττω, je frétille).

— v. a. Che tien i verdeille se queue, l'agite vivement (*Gr.*, 222, 243, 307).

verdin, s. m., espèce de pomme (*Gr.*, 119, 243).

verdir, v. a., peindre vert.

— v. n., devenir vert.

verdrecque, s. f., délit, transgression, fredaine de jeunesse. T'as core fait enne verdrecque, ou des verdrecques, aujourd'hui ; je voie cha à ten air (*Gr.*, 201).

verds, adj. pl., pris substantivement, tiges et feuilles de certains légumes. Des verds de carottes, d'ognons, de porriaus, de punmes de terre : couper les verds.

verdure, s. f., verdure. S'emploie au pluriel, des verdures, menger des verdures, pour dire des herbes, des feuilles ou des légumes verts (*Gr.*, 128, 243).

véret, s. m., verrou. Tirer che véret ; pousser che véret. Vo porte al est frunmée au véret. *Vériau* en Rouchi (*Gr.*, 94).

véreux, èse, adj., qui a des vers, qui est attaqué par les vers. Ches éfants-là i sont véreux. Du bos véreux ; enne punme qu'al est vérèse.

vergeon, s. m., jeune tige de plante ligneuse. Coper ou cueiller en vergeon pour faire en manche à fuet. Wallon et Lillois (*Gr.*, 123).

Certaines branches et longs vergeons (Molinet, f° 46).

vergue, s. f., verge, baguette (*Gr.*, 228).

— s. f., mesure de surface, comprenant vingt pieds carrés. Cent vergues font une mesure, ou 42 ares 91 centiares. *Verghes* dans le Compte de 1338.

verguette, s. f., petite verge, petite baguette (*Gr.*, 189).

vérin, s., vis en bois. Tourner che vérin, en vérin. Fait à vérins, au figuré : doué d'une forte santé (Le Roy. — *Gr.*, 119, 510).

vériné, adj., qui est fait en forme de vérin.

véritable, adj. (*Gr.*, 83).

véritanne (En), locution adverbiale, pour *en vérité*, véritablement. A n'est pont en véritanne fort fraique (*Gr.*, 512).

vérité, s. f., comme en français.

verjus, s. m., raisin vert, ou vin provenant de raisins verts. Dans le Compte de Longvilliers de 1509, on trouve *deux ponchons de vertins;* il faut lire *vertjus*. C'est un *lapsus* du scribe, qui en 1510, écrit *un ponchon de vergies.*

verjuter, v. n., suinter, laisser échapper de l'humidité. Le *verjus* n'a rien à y voir. No pot à l'oseille (salée) i verjute ; cha ne fera pont en bon effet.

vermine (pr. vermingne), s. f., vermine (*Gr.*, 211).

Chaque bétail il a s' vermaine et s' puche

(H. Crinon, p. 131).

Notre patois a cet idiotisme d'étendre le mot aux petits animaux rongeurs, tels que les rats, les souris, les mulots, etc. Les vermines i consomment tout den no grange.

vermontant, s. m. (tarin, oiseau, ou plutôt épêque, pivert). V. Tarin et Terin.

Arondelles, vermontans, cardonnetz (Mol., f° 28, v°).

vernis, au sens français.

véroeulle ou **véreule**, prononciation de véraule (*Gr.*, 142).

vérolé, adj., marqué de petite vérole. Aussi Normand.

véroleux, èse, adj., varioleux. *Véroulieux* en Rouchi (*Gr.*, 138).

vérou, s. m., verrat. Mener enne truie au vérou (*Gr.*, 145, 184, 195. — De βέῤῥαξ, verrat).

verre, s. m., verre, matière vitrifiée. Cha casse comme du verre (De ὑέρη ou ὑέλη, verre).

On dit aussi *voirre*, comme anciennement : *voirre single, voirre double* (Reg. Saint-Wlmer).

verre, s. m., vase à boire, le contenant et le contenu. En biau verre ; en verre d'iaue. Grand verre, ou verre à le bière, verre au chitre. Petit verre, ou verre à l'eau-de-vie (*Gr.*, 188).

verrée, s. f., quantité contenue dans un verre (*Gr.*, 92).

verrier, s. m., meuble en forme de petit buffet ou de casier, destiné à renfermer les verres à boire.

— aussi fabricant de verre. *Symonnet Gressier, voirrier, 1511* (Reg. Saint-Wlmer).

verse (A), adv. composé, à torrents (*Gr.*, 510).

verser, v. a., épancher, répandre, etc. (*Gr.*, 229).

vertu, s. f., pouvoir, efficacité. Jen ne sai pont quez vertu cha peut avoir. Cha a ben dele vertu (*Gr.*, 243).

verzou, s. m., caprice subit. I li a prins en verzou. *Verzin*, idée folle en Wallon de Mons (*Gr.*, 145).

vésée, s. f., échappée, fusée. C'est proprement l'action de la vapeur qui s'échappe de quelque chose où elle était comprimée. — Par suite, et figurément, on le dit d'un emportement subit qui met, pour un instant, une personne hors d'elle-même (*Gr.*, 92).

vésin ou **vézin**, s. m., vivacité subite, semblable à celle d'une bête piquée par une mouche. Cha li prend comme en vésin (*Gr.*, 119).

vésiner, v. n., laisser échapper de l'air, qui sort vivement de l'endroit où il était comprimé. Une bouteille qu'on vient de boucher, et qui l'a été mal, *vésingne*, c'est-à-dire, laisse échapper de l'air (*Gr.*, 212). Voir Beziner.

vesse, s. f., vesse (*Gr.*, 188).

vessir, v. n., vesser. Se conjugue sur *partir* (*Gr.*, 430).

vessou, s. m., qui a l'habitude de vesser. Sale vessou, tè nos empunages (*Gr.*, 145).

veste, s. f. (veste, veston. — De βέστη ou ἔστη, latin *vestis*).

vêtir, v. a., vêtir. Se conjugue sur *partir*. Je vête me casaque (*Gr.*, 430).

veuille, s. f., bienveillance, volonté favorable. Il est de bonne veuille, aujourd'hui. Veuille ou non veuille, i faut que cha se fasse (*Gr.*, 138).

vêve, s. f., veuve (*Gr.*, 95, 184). V. Vef.

véyanche, s. f., employé dans la location : Etre en véyanche de, c'est-à-dire en disposition, en désir, en délibération de se déterminer à quelque chose.

Le mot dérive de *voir*, et la tournure équivaut à dire *je vois*, j'examine, *je verrai*, j'examinerai, si je ne dois pas faire ou dire ceci ou cela. J'étoy en véyanche de partir, — de m'en aller à Boulongne, etc. (*Gr.*, véïanche, 512).

viande, s. f., au sens français.

viau, s. m., veau. Nourrir en viau. Viau de lait. Tuer en viau. Menger du viau. Cha ch'est du boire à viau.

Après en viau, enne vaque (Prov.). — *I gny a autant de piaux de viaux que de piaux de vaques* (Prov.) : on meurt aussi bien jeune que vieux. — *En viau qui n'a jamais bu, n'a jamais sois* (Prov.).

— *Trois viaux de let*, veaux de lait (Vente 1654).

— Figurément : un bonasse, qui n'a pas de défense. Ch'est en bon viau. Normand, Rouchi, Lillois (*Gr.*, 149, 181, 272*).

viberquin, s. m., vilbrequin (*Gr.*, 119).

Un vuibelquin (Invent. de Disquemue, 1681).

vicaire, s. m., comme en français.

vice, s. m., vice. Il a du vice ; ch'est enne bête qu'al a du vice. Poverté n'est pont vice, mais ch'est granment pire. Bon vice, mauvais vice.

vie, s. f., vie. **Idiotismes** : faire la vie, enne famèse vie, gronder, disputer, réprimander. — Je n'oseroy sus ma vie, je n'oseraie pour rien au monde. — Jour de la vie ! exclamation en présence d'un cas extraordinaire (*Gr.*, 261).

vieil, vieille, adj., vieux, vieille (*Gr.*, 141, 278, 279*. — De βίλλος, courbé, voûté). V. Viu.

vieillard, s. m., aussi nom propre : *Colline Vieillarde* (Reg. Saint-Wlmer, 1503).

vieillement, adv., à la manière des vieillards. Qu'ment qu'i va ? Tout vieillement.

vieillunmes, s. m. pl., gui du pommier et de quelques autres arbres, plante parasite. *Viscum album.* Cueiller des vieillunmes (Enne caretée de vieillunmes). J. Henry écrit *viellehunme* (*Gr.*, 128).

vielle, s. m. (instrument de musique. Jueux de vielle. — *Gr.*, 140. — De βειλῶ, tourner).

vierge, s. f., au sens français (*Gr.*, 227).

Viève, prénom féminin, diminutif de Geneviève. Me cousingne Viève.

Viévotte, prénom féminin, diminutif du précédent. Me tante Viévotte.

vif, vive, adj. Vif comme en tien de plomb (Dicton). Voir Vive.

vigille, s. f., vigile, veille de certaines fêtes.

Cinq obitz..., vegilles à IX leschons et commandasses (Compte de Longv.).

vigne. V. Vingne.

vignette, s. m., petite vigne. Nom de lieu : Cabaret de la Vignette. Maison nommée la Vignette, à Boulogne (*Gr.*, 189).

vilin, vilingne, adj., vilain, laid ; plus souvent, avare, économe. A' n'est pont vilingne dé che qu'al a. Ch'est des gens qu'i ne sont pont vilins den lu maison (*Gr.*, 41, 119, 211).

vilingnement, adv. (*Gr.*, 42).

village, comme en français (*Gr.*, 78).

ville, s. f., ville. Chele ville. Aller den ches villes (De ὑίλη, ville).

villier (pr. viglier), v. n., veiller. Je veille, os villons ; — quelqu'un, au figuré, pour le prendre en malefaçon ; — villier le moument.

— v. a., passer la nuit sans se coucher. Villier en mort, en malade, passer la nuit à veiller auprès d'eux (*Gr.*, viller, 137, 208, 222, 422).

vin, s. m., vin. — Aussi dans le sens de *pourboire*, comme à Lille et en Normandie (*Gr.*, 119).

vinaigre, comme en français (*Gr.*, 220).

vindication, s. f., esprit de vengeance. Rouchi et Wallon.

vingeance, s. f., vengeance (*Gr.*, 82).

vinger, v. a., venger. V. Revinger.

vingne ou **vigne**, s. f., vigne. Chele vingne (*Gr.*, 141, 211).

vingt, adv. de nombre, vingt. Le *g* n'y est resté que pour

indiquer l'étymologie latine. On prononce vinte, absolument, et devant les voyelles ; *vin* comme en français, devant les consonnes (*Gr.*, 119, 182).

vinot, s. m., petit vin.

vinque, s. f., pervenche, *vinca minor*. Dele vinque. Un usage religieux, qui disparaît, obligeait les reines d'église à attacher en croix des feuilles de *vinque* sur le drap mortuaire des enfants ou des célibataires. On en faisait un semis plus ou moins dru, qui se mariait avec les couleurs plus vives des rubans et des fleurs qui complétaient cette ornementation, *in signum virginitatis*, dit le Rituel romain (*Gr.*, 120).

violet, adj., au sens français.

violette, s. f., violette. Violette de carenme, violette proprement dite, *viola odorata*. Violette de tien, *viola canina*. Violette de Saint-Jean, *chrysanthemum leucauthemum*. Violette de Saint-Pierre, *chrysanthemum segetum* (*Gr.*, 143).

violon, s. m., instrument de musique. Au figuré : prison (*Gr.*, 140).

vipère, s. f., petit serpent venimeux. V. *Culeuvre*.

vir ou **vire**, v. a., voir. Je voie, os véïons, je véïoye, je varrai, je varroie, que je voyche, vu. Aller vire la fille.

J'ai vu que, locution équivalente à l'adverbe autrefois, jadis, anciennement, précédemment. J'ai vu qu'i gn'y avoit échi enne maison. J'ai vu qu'on alloit à vêpres tous les dimenches. J'ai vu que chès jones gens ne portoient mie des toilettes comme à chete hêre. — Vire goutte à... — Vire l'hère... (*Gr.*, 260, 466*-468, 510, 515).

— **(se)**, v. pron., comme en français.

visage, s. m., visage (De βισαῖα).

visâtre, adj., qui y regarde de près, économe, avare. I ne gny est pont visâtre (Le Roy, p. 27). Le Rouchi a le verbe *viser* dans le même sens (*Gr.*, 231).

vis-à-vis, prépos., en face, à l'opposite (*Gr.*, 528).

visible, visière, vision, visite, mots français.

visse, s. f., vis.

visser, v. a., mettre ou attacher avec des vis.

vitaille, s. f., vivres, choses nécessaires à la vie. On ne fait pont là grand vitaille, on n'y vit pas fort (*Gr.*, 81).

vite, adv., avec vitesse. Vite et don, vite et vite (*Gr.*, 487, 491*, 515).

vitrage, s. m., au sens français.

vitre, s. f., vitre, carreau de fenêtre. Plus souvent la fenêtre elle-même, en tant que chassis vitré. Casser en carriau de vitre (*Gr.*, 231).

vitrier, au sens français.

vitriol, s. m., vitriol. — Aussi comme en argot, eau-de-vie, tord-boyau. — On emploie le *vitriol bleu* pour *encaucher le blé.*

viu, **vieille**, adj., vieux. Viu comme ches rues, — comme Hérode, — comme Mathiu salé (Mathusalem), Dictons. En viu parent, en viu homme, en viu habit, du viu pain. Enne vieille femme, enne vieille caïelle. Des vius souliers, des vius livres, des vius effets (*Gr.*, 141, 286, 338).

— est souvent une injure : Viu fou, vieille imbécile, viu puant, vieille drouille.

viuseries, s. f. pl., vieux objets, friperies. Acater des viuseries. Ch'est tous viuseries. Etaler des viuseries. *Vieserie* en Picard et *viezerie* en Wallon (*Gr.*, viuserie, 118).

viusier, s. m., marchand en vieux.

vivant, adj. subst. *En efant ben vivant, ben rétu,* enfant vif et bien portant.

vive, adj., fém. de *vif. De le vive terre,* terre compacte, argilo-calcaire ou glaise. D'après Henry.

vivier, s. m. (retenue d'eau, étang, réservoir au poisson).

vivoter, v. n., vivre petitement.

vivre, v. n., comme en français (*Gr.*, 233).

vô, s. m., vol, action de voler en l'air. Tuer en oujau au vô. Prendre sen vô. En vô de pingeons.

vo, adj. poss., votre, au singulier; **vos**, au pluriel (on prononce l'*s* devant les voyelles). Vo maison, vo tien, vo cat, vo fenme. Vos oujaux, vos amis, vos biens (*Gr.*, 120, 290, 293, 296*, 297, 312).

vogue, s. f., crédit, mode, renommée.

voïage, s. m., charge d'un porteur d'eau, composé de deux seaux pleins, suspendus aux deux extrémités du joug posé sur les épaules. En voïage d'iaue ; en voïage ed lait sûr. Aller me queurre en voïage ed chitre (*Gr.*, 78).

voïette, s. f., petite voie, chemin étroit, sentier. Suivez

chele voïette. I gny a là enne voïette qu'al mangne à chele église (*Gr.*, 140, 189).

Hayes, buissons, boys, chemins et voyettes (Molinet).

Voïette qui maisne au molin de pierre (Regist. Saint-Wlmer, 1503).

voile, s. m. et f., aux sens français (*Gr.*, 143).

voilette, s. f., petit voile.

voir, v. a. Tè varras cha par ti menme (*Gr.*, 325*, 354, 424, 425).

Dans les vieux actes on trouve souvent ce verbe écrit : *veoir*.

voiturier, s. m., au sens français (*Gr.*, 84). V. Vouturier.

voix, s. f., son qui sort de la bouche de l'homme. Se dit aussi de certains animaux (*Gr.*, 144).

vojin, vojingne, adj. subst., voisin, voisine. Ch'est en bon vojin, fort obligeant. No fenme al est au vojin, chez le voisin (*Gr.*, 41, 42, 119, 165, 184, 211, 260, 262, 374).

Os s'rons ben quinze ou quarante,
Comptant voigingnes, voigins (Dez., III, 14).

vojinage, s. m., voisinage. I gny a pont en meillère honme den tout no vojinage (*Gr.*, 78).

volaille, s. f., comme en français (*Gr.*, 81).

volée, s. f., volée, *semer à le volée*, semer à la main, et non *en lingne*, comme avec une machine. — *Aller à le volée* ou *au vol* (pr. *vô*), aller à la *passée* des bécasses ou des canards.

volentée, s. f., volonté. Aveuque le meillère volenté du monde, on ne peut pont donner che qu'on n'a pont (*Gr.*, 92, volontée).

volentiu, adj., doué de bonne volonté (*Gr.*, 141).

Hector Crinon le dit d'un arbre qui produit abondamment :

Gn'avot dins l' temps dins l' motchi d' no courtchu,
Ein grous poirier ed chés pus voulintchu (p. 32).

voler, v. n., voler avec des ailes. Ches oujeux i volent edsus ches abres.

Leurin, fauconnier, et Martin... quand ils vindrent voller... chasser au faucon ou exercer les faucons (Compte de Longv.).

— v. a., prendre le bien d'autrui. I m'ont volé em montre.

voleux, èse, adj. subst., voleur, voleuse. Volèse comme enne agache.

voloir, v. a., vouloir. Je veux, os volons, je voloie, je vorrai, je vorroie, que je veuche, qu'os volonche, voulu (*Gr.*, 451*, 452, 477).

I faut voloir che qu'o ne peut pont empêcher (Dicton).

En vo'lant r'culer (Dez., I, 1).

vomir, comme en français.

vos, pronom personnel, 2e personne pluriel, aux cas régimes (datif et accusatif), *vous*. Je vos avertis, je vos ll'ai dit (*Gr.*, 312, 321, 325, 347). V. Vo et Vous.

votage, s. m., action de voter.

vote, s. m., au sens français.

votre, adj. possessif. Le vôtre, les vôtres.

vourte (*Gr.*, 250). V. Fourte.

vous, pron. pers. au vocatif, génitif, datif et ablatif, *vous*. Os n'avez pont cha, vous. Cha vient de vous; ch'est à vous ; jel l'ai seu par vous. Vous autres, vous-même (*Gr.*, 145, 320, 321, 322, 325, 326, 333, 339, 344, 347).

voûte, s. f., terme de maçonnerie. V. Vaulte.

voûter, v. a., faire une voûte.

vouturage, s. m., action de voiturer (*Gr.*, 78).

vouture, s. f., voiture (*Gr.*, 128, 307, 349).

On trouve *voisture* et *voicture* dans le Compte de Longvilliers.

vouturette, s. f., petite voiture (*Gr.*, 189).

vouturier, s. m., voiturier.

voye, s. f., voie, route. Par voye et par quémin.

— **(En)**, locution adverbiale, en route, sur le chemin; — en perdition dans les rues.

N' v'là jou pont leu z'amours envoy (Dez., I, 9).

M. l'abbé Corblet ne le donne comme Picard qu'avec le sens d'être en route, être parti. Il en est de même en Rouchi.

On est en voye, quand on est parti quelque part en voyage. Où qu'il est vo père ? Il est en voye à Boulongne. — On jette quelque chose en voye, quand on le dépense mal à propos, comme si on le jetait dans les rues (*Gr.*, 144, 184, 512).

vrague (En), locution adverbiale, confusément, pêle-mêle. Laicher tout en vrague, sans être arrangé ni classé. On dit aussi *en vrac* et *en vraque* (*Gr.*, 512).

vrai, vraïe, adj., vrai. Le masculin se prononce vraïe, comme le féminin. Ch'est vrai cha, comme je vos le di. I gny a ren pu vrai (*Gr.*, 80, 233).

vrayment ou **vrayement** (pr. vrai-iement), vraiment. Dezoteux l'emploie (*Gr.*, 132, 233, 243).

vrimeux, èse, adj., venimeux ou vénéneux. Il est formé de *venimeux*, par le changement de l'*n* en *r* (*Gr.*, 243).

vue, s. f., vue. On se sert souvent de l'article *la*, au lieu de *le*, devant ce mot. I perd la vue, chal li a tombé sus la vue. — Des bulles-vues, des illusions de prestidigitation, de sorcellerie (*Gr.*, 126, 184).

vuer (se), v. pr., se vouer. I s'a vué à cha. Il ly est vué (*Gr.*, 146).

W, vingt-troisième lettre.

wacheler, v. n. — Etre wachelé, être battu par la pluie, le vent, la tempête (*Gr.*, 185, 259).

wachinguer. V. Waschinguer.

wadracque, s. f., sorte de ratissoire employée pour battre le mortier (*Gr.*, 78, 185).

wadracquer, v. a., remuer le mortier avec une wadracque.

wague, s. f., vague, gorgée d'eau, de bile ou de pituite, que l'on rend par la bouche. Je nen ai rendu enne wague (*Gr.*, 78, 185).

waignable, adj. *Pieche de terre waignable*, terre à grains, terre cultivée (Aveu de Preurelles). V. *Wain*.

waille, adj. Avoir le cœur waille (avoir des nausées. — *Gr.*, 81, 185).

wain, s. m., abcès, tumeur chancreuse. Il a en wain. Ch'est en wain. Les Anglais disent *wen* pour tumeur enkystrée (*Gr.*, 83, 185).

— Avait autrefois le sens de blé, paille, fourrage : *Deux corvées*, l'une *en mars* (en grains de mars), l'autre *en wain* (en blé d'automne). Rapport de Boubers, 1453). — *Vente du wain du pré de...* (Compte de Longv.).

want, s. m., gros gants de peau, à l'usage des moissonneurs et des bûcherons (*Gr.*, 82, 185).

ix paires de wans, 1338 (Compte de Boulogne).

wape, adj., se dit des fruits lorsqu'ils n'ont pas de goût. *Wapp*, aqueux, en Wallon. *Gape* ou *wape* en vfr., insipide (Godefroy).

waquer, v. a., battre dans l'eau. Le Picard a *rewaquer*, et le Rouchi *éwaquer*, avec le sens d'ôter la plus grosse ordure du linge en le frottant dans l'eau pure (*Gr.*, 185).

warat (mieux **warrats**), s. m., botte de féverolles, de pois et de vesce. Par extension : l'ensemble de ces grains dans les champs. — J. Henry écrit *warats*, fourrage mélangé de fèves, pois et vesce.

M. l'abbé Corblet, outre *waras*, donne aussi *naras*, qui paraît une mauvaise lecture. Crinon appelle les tiges sèches des pavots à huile : des haras d'ouillettes (p. 64. — *Gr.*, 77, 185, warrats 296).

Waras de vesse que bizailles (Vente du 11 fév. 1632, Bournonville).

warde, s. f., garde (*Gr.*, 22).

Le marquet Dieu le Wart, le marché, la pièce de terre appelée Dieu le garde (Rapport de Boubers).

warder, v. n., garder. Warde-à-ti, prends garde à toi (Le Roy, p. 28. — *Gr.*, 185, 243).

Quand os wardem' les vaques (Dez., I, 2).

Il doibt warder les prisonniers (Aveu de Preurelle).

warglas, s. m., verglas. — Hécart qui écrit *noirglache*, constate qu'on dit aussi *woirglache*, ou *warglache* (*Gr.*, 77, 185).

warou, s. m., employé seulement avec *loup*. Leu-warou.

I c'ueurr't el leup warou par nuit (Dez., I, 8).

En vfr. *leu wyarou*, loup qui a mangé de la chair humaine.

waroulard, e, adj., qui waroule. Veux-tu vénir échi, waroulard (*Gr.*, 227).

warouler, v. n., errer à l'aventure, rouler. Où que ch'est que tè waroules donc par là ? (*Gr.*, 185).

waschinguer, remuer dans l'eau et comme en éclaboussant. *Laver*, d'après Le Roy. — Chavée donne comme Wallon *waschoter*, avec le sens d'agiter doucement dans l'eau, p. 22. — Hécart appelle *wassingue* (*waschingue* en Artésien), un chiffon de toile d'étoupe, ou de vieille couverture de laine, avec laquelle on ramasse l'eau qui a servi à laver la chambre (*Gr.*, 185). V. Duelle, Dueller.

water, v. a., gâter, détériorer. Au figuré : *Enne éfant watée. Domaige de bos wasté* (Plaids de Lenclos. — *Gr.*, 185).

Watez, nom propre, Watel (*Gr.*, 85).

watiau, s. m., gâteau. On le connaît, mais on ne le dit plus. Dezoteux l'a employé :

Et l' watiau pour régaler (III, 13).

watons, s. m., bâtons ? *Cœuiller les harchelles et watons* (Compte de Longv.). En vfr. *waton*, *gaton* ou *gaston*, signifie *poutre*.

waule, adj. *Un arbre que l'on dist waule* (Plaids de Lenclos, 1460). Ne faut-il pas lire *viaule*, *vivole* en Rouchi, vivant, bien venant ?

wêpe, s. f., guêpe. En ni de wêpes (*Gr.*, 87, 185).

west ou **vest**, s. m., ouest (Reg. Saint-Wlmer, 1503).

wez, s. m., gué, passage. A Lille, a le sens d'abreuvoir. Gué prononcé avec l'*u* consonne : *gwé*, Rouchi (*Gr.*, 86, 185).

wide ou **vuide**, adj., vide. *Enne carette à wide* (*Gr.*, 117, 185).

widecot ou **widecocq**, s. m., ancien nom boulonnais de la bécasse. *Tendeurs à widecos* (Compte de Longv.).

widenne (mieux **vuidenne**), s. f., brebis non pleine : *Un quartron de vidennes de 2, 3 et 6 dens* (Cœuill. A. de Disquemue).

widier, v. a., vider ; participes : *widiant*, *widié*.

D'eux tertou' faut que j'wide (Dez., I, 5).

— de quelque chose, c'est *en finir*. I ne wide de ren. I nen peut pont widier. N'en wideras-tu ? (*Gr.*, 85, 140, 141, 422).

Le widaige des prés..., *wider les preis...* (Titres du Hert).

wigner, v. a. Je wingne, je crie (*Gr.*, 210, 212).

X, vingt-quatrième lettre.

Le patois Boulonnais conserve l'*x* devant les syllabes fortes et le change en *sq* devant les muettes. V. Taxer.

Il est à remarquer que les Boulonnais ont une véritable répugnance à prononcer cette lettre telle qu'elle doit l'être. Quand ils ne la suppriment pas, comme en fin de mots, ils la décomposent presque toujours en durcissant le son. Au lieu de *Rinxent*, ils disent *Rincquesen*, *Disquemue*, au lieu de *Dixmude*, etc. Les Lillois, au contraire, n'aiment pas à prononcer l'*sq*, ils le changent en *x* : une vieille Lilloise de notre connaissance n'a jamais réussi à dire *Isques* ; bon gré, mal gré, elle disait toujours *Ix*.

Y, *i* grec, vingt-cinquième lettre.

y, adv. relatif, là, en cet endroit là. Ne s'emploie que devant les consonnes, ou après un verbe à l'impératif. Il est en voye den che bos, quoy qu'il y fait? Vas-y; — allez-y (*Gr.*, 481, 487*).

yerres. V. Ierre et Zierre.

you, adv. V. Eyou (*Gr.*, 148).

yun, **yunne**, adj., un, une (*Gr.*, 148, 170, 301).

Y' un éd' ché vèpres, Jean Franchois
I caressoit Jacquelingne (Dez., I, 1).
Et cor yun éd toile par d'zous (Ibid., III, 12).

yus, s. m. pl., yeux. Le singulier est *œil*, comme en français. Les enfants, mais eux seuls, disent quelquefois : En ziu. — J'ai ma' à mes yus. Al a des yus rouges ; échuer ses yus ; se brûler les yus. — Des yus de cahouants, de gros yeux qui sortent de la tête. — Avoir pus grands yus que grand panche ; faire des yus comme des candeilles (Dictons).

I pleut as yus de tor, la pluie, en tombant dans le flot, y forme des ampoules semblables à des yeux de taureau (*Gr.*, 148, 182, 257, 288, 289, 509).

Z, vingt-sixième lettre.

zéguer, v. n. (parler difficilement, presque bégayer).

zézet, s. m., idiot, imbécile, tatillon. Ch'est en zézet, en vrai zézet. On dit aussi **jéjète**, qui paraît être le même mot. *Zézelle* en Picard (au féminin) : Al est en peu zézelle.

Zidore, prénom masculin, contraction d'Isidore. Zidore des Combois.

zieppe, s. f., savon noir. Baillez-me dele zieppe. Frotter aveuque dele zieppe. *Zep*, savon à Douai. Pur flamand, *zeep ;* latin, *sapo*. — Il a vieilli (*Gr.*, 139, 185).

zierre, s. m., lierre, plante. Le mot latin *hedera* qui a commencé à faire *edre*, s'est bientôt transformé en *ierre*, que l'on trouve déjà dans les vieux textes du XIIIe siècle. Chapiau d'ierre, fuelle d'yerre. V. de Chevallet, II, 129. — En français, *ierre* a absorbé l'article singulier *l* et a

fait *lierre*. — En patois, il a absorbé l'article pluriel *les*, ou plutôt la dernière lettre de cette particule, et il a fait *zierre*, de *des ierres*.

Pignon de zierres, garni de lierre. Feuilles de zierres, cueiller des zierres. V. Ierre (*Gr.*, 185).

zing, s. m., zinc.

ziu, s. m., œil. C'est le mot *iu* ou *yu* pour *œil*, avec incorporation de l'article pluriel. V. Yus.

Zudeusque, nom de lieu, Zudausque pour Sud-Ausque.

Pendant l'impression de ce volume, il a été retrouvé, égaré dans la volumineuse correspondance de l'auteur, un petit cahier de *dictons* que l'on donne ici en appendice. On les a mis en ordre alphabétique sous les mots auxquels ils se rapportent.

DICTONS

abaïer, p. 2. I faut laicher abaïer ches tiens et dire ches gens. — N'avoir pont le temps d'abayer pour mordre.

adroit, p. 11. Adroit comme enne truie à laver du beurre.

argent, p. 32. *Quand on a de l'argent,*
O fait tout ben.

bâti, part. passé de *bâtir,* p. 56. Bâti comme quatre sous, mal habillé.

bête, p. 66. Bête comme un chou.

bochu, p. 75. Avoir en plaisir de bochu.

boire, p. 76. Boire comme en treu.

bon, ibid. Bon comme du pain, comme le pain.

bouque, p. 83. Variante : Faire enne bouque comme le guêle d'en four.

bourré, p. 84., part. passé. Bourré comme un canon.

braire, p. 89. Braire comme enne Madelingne.

brun, p. 95. I fait brun comme den en four.

canter, p. 108. Canter comme en perdu, — comme en rossigno.

caud, p. 121. Caud comme du fu.

choler, p. 134. Cholé comme en tien, — comme enne raie.

connoître, p. 148. Connu comme Barrabas en passion.

content, p. 150. Content comme en prince, — comme en Diu.

courir, p. 160. Courir comme en viau rouge. — Tout cha cha ne va pont toujours tout courant.

cras, p. 166. Cras comme dele l'iaue qu'al a cuit des œus. Cras comme en pot al l'huile, — comme enne taupe. — Cras comme en tien de fou, — comme en moine.

cul, p. 173. Ch'est cul et quemije, c'est-à-dire pair et compagnon.

curé, p. 174. En fu de curé.

dent, p. 192. Compter les dents de chele baïe. — Dru comme des dents de cheren.

dire, p. 204. Dire et dire comme enne teille fendue.

dormir, p. 208. Dormir comme en sonneux.

doux, p. 209. Doux comme du lait.

droit, p. 210. Droit comme enne boîte d'horloge. — Droit comme en jonc.

dur, p. 211. Dur comme en chiment.

durer, p. 212. I gny a ren qu'i dure toujours.

éfant, p. 221. Jonne fille et viu garçon, d'z éfants plain sen gron.

embarraché, p. 224. Embarraché comme enne glingne aveuc deux pouchins.

entendre, p. 236. S'y enteindre (*sic*) comme à ramer des choux, — comme enne truie à laver du beurre. — N'entendre n'à hu n'à dia.

éveillé comme enne mandelée de rats.

faux, p. 263. Faux comme en jeton.

fer, ibid. Cha ne vaut pont les quatre fers d'en tien.

février, p. 266. Si février avoit le povoir de janvier, i feroit périr les éfants den le corps de la mère.

fou, p. 277. Fou à lier.

frais, p. 281. Frais comme enne soupe. — Frais comme en pichon.

froid, p. 284. Froid comme en mort, — comme en mabre. Froid comme le martiau de Saint Eloi.

gai, p. 289. Gai comme en pinchard.
ganne, p. 292. Gane (*sic*) comme en chitron, — comme enne chitrouille.
grand, p. 305. Grand comme enne perche.
gros, p. 310. Pont pus gros que deux liards de beurre.
guernier, p. 312. I vaut miux faire guernier d'avangne qué de filles.
habituer, p. 314. Habitué à cha comme en tien à aller à pied.
incrédule. Héreux comme en incrédule.
juste, p. 350. Juste comme l'or.
laid, p. 352. Laid comme le péché.
leu, p. 358. I vaut gramment miu vir en leu au bout de le roie d'en labourier que ses casaques.
maigue, p. 369. Maigue comme en chent de cleux.
malhéreux, p. 374. Malhéreux comme les pierres.
mauvais, p. 383. Mauvais comme la gale, — comme enne honningne. — Mauvais comme en galeux.
méchant, p. 383. Méchant comme en leu, — comme en galeux, — comme enne honningne.
métier, p. 390. Douze métiers, treize misères. — Chacun sen métier, les vaques seront ben gardées.
mettre (se), ibid. Ne savoir à quoi se mettre.
mo, p. 394. Mo comme enne tripe.
mort, p. 399. Chacun n'a qu'une mort. — O ne doit qu'une mort à Diu. — O ne meurt pont pour mal avoir.
noir, p. 410. Noir comme enne cornaille, — comme en carbonnier, — comme enne queminée, — comme le cul d'en caudron. — I fait brun ou noir comme den en four.
piau, p. 444.

Un li fera pu d'honneur qu'à un viau,
On l'entierrera avec s' piau (Brûle-Maison, IX, 2).

plain, p. 454. Plain comme en œu.
prièles, p. 471. Les prièles ne sont jamais perdues.
promettre, p. 473.

Promettre et ne pont tenir,
Cha ne coûte pont cher à entertenir.

La suite se trouve dans le texte.

ERRATA ET ADDENDA

Pages

8 **accourcheu,** ajouter cet exemple ancien : *Un escourceul de chairge* (serge). Testament Y. le Grand, 1533.

13 1re ligne, au lieu de : on *le* met, *lire :* on *la* met...

28 **apart** (**à sen**), *lire :* **apart** (**A sen**).

39 Ajouter en bas de page : **attijer,** v. a. V. *Détijer.*

42 **autour,** ajouter : *otour de l'enclos* (Plaids de Lenclos, 1465).

43 Au lieu de : **avant** (**être de l'**), *lire :* **avant** (**Etre de l'**).

— — **avenant** (**à l'**), *lire :* **avenant** (**A l'**).

45 — **avriller** (**en**), *lire :* **avriller** (**En**).

53 Au mot **bari,** au lieu de miniscule, *lire :* minuscule.

57 **bavette** (**tailler enne**), *lire :* — (**Tailler enne**).

59 **bédeau** (**che**), *lire :* — (**Che**).

61 **bèque,** au lieu de : en sachant, *lire :* ne sachant...

66 **bésuquer,** ajouter : *masuquer*, en Picard.

69 **bidet** (**numéro**), *lire :* — (**Numéro**).

— **bien** (**faire du**), *lire :* — (**Faire du**).

70 **binot,** Henry *la* définit, *lire :* Henry *le* définit...

82 **Boullenois,** ajouter ces vers de Molinet, qui feraient bien sur le piédestal de son monument, à Desvres !

Videmus bononienses
Se sont Boullenois qui sont secz
Equitantes super equos
Qui mengent gelines et coqz
Sed bellant contra mutones.
Ilz sont dor et dargent tous netz
Qui primum guerram mouebunt
Pour nous donner un mauvais bōd.
Per seditionem malam
Dieu les metz trestous en mal an.

A Maistre Dauid Vualle.

(FAICTZ ET DICTZ, CIIII v°).

91 **breure,** s. m., le paragraphe n'étant pas de l'auteur, devrait être en petit texte.

95 **brûlin,** au lieu de M. Sigard, *lire :* Sigart.

113-114 **carivari,** *carimalo* en Normand et *caribari* en Picard.

116 **carré,** ajouter *au carré :* mettre *au carré. Masure contenant 45 piedz à le escarrie* (1515, Reg. Saint-Wlmer).

Pages

129 **chérion :** *ung cheryon de terre d'un quarteron et demi* (Reg. Saint-Wlmer).

145 **comme** (**tout**), *lire :* — (**Tout**).

161 **cousu :** *quittanche coudue en che liure* (Reg. Saint-Wlmer, 1503).

229 **endifier,** ajouter : V. *Indifier.*

242 **épiner,** au lieu de pannotage, *lire :* panneautage.

296 **géler,** ajouter *i gelle.* V. *Raverdir.*

298 Au lieu de **giffle** et **giffler,** *lire :* **gifle** et **gifler**.

309 **grine :** *i prendoit s' main, all'ertiroi,* lire : *al l'ertiroi.*

357 **lécon,** vigille, *lire :* vegille.

381 Ajouter **martyre,** s. m., mort, tourments. V. *Mongnon.*

397 **moniau** (pr. *mongnau*), il faut donc écrire *monniau.*

480 **quèdre,** ajouter : V. *Cousu.*

485 — **de roche,** *lire :* **Querson de roche**.

545 **sablière,** ajouter : V. *Perne.*

595 **rainiau,** *lire :* **trainiau**.

OUVRAGES CONSULTÉS par l'auteur

Académie (Dictionnaire de l'), 5e édition, 1811

A. F., voir Fresnay.

Aliscans, chanson de geste, publiée par MM. Guessard et de Montaiglon. Vieweg, 1870.

Antioche (La Chanson d'), par le pèlerin Richard et Graindor de Douay, publiée par Paulin Paris, Techener, 1848, 2 vol. in-8°.

Aucassin. *C'est d'Aucasin et de Nicolete*, dans les *Nouvelles françaises du* XIIIe *siècle*, par L. Moland et d'Héricault, Jannet, 1856.

Berte aux grans piés (Li Romans de), publ. par P. Paris, Techener, 1832.

Blosseville (de), et autres. *Dictionnaire de patois Normand* en usage dans le département de l'Eure, Evreux, 1879-82, 2 v. gr. in-8°,

Brantôme (Pierre Bourdeille, sr de). *Œuvres complètes*, Renouard, 1804.

Brûle-Maison (*Les Etrennes tourquenoises de F. de Cottignies*, dit), 10 parties en 1 vol. in-32, 1879.

Brut (Roman de), par Wace, publié par Leroux de Lincy, 2 vol. in-8o, Rouen, 1836-38.

Cange (Ch. du Fresne, sr du), *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*. Paris, Osmont, 1733, avec supplément, 10 vol. in-fol.

Chartularium Sithieuse, *Folquini, Simonis*, etc. (Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin, publié par M. Guérard). Paris, 1840, in-4°.

Chavée (H.). *Français et Wallon*, parallèle linguistique. Paris, Truchy, 1857, in-12.

Chevallet (A. de). *Origine et formation de la langue française*, 3 vol.

C'est probablement d'après cet auteur que M. Haigneré cite : *Les Lois des Normands*, données par Guillaume le Conquérant, et *Les serments de Charles le Chauve et de Louis le Germanique*.

Chotin (A. G.). *Etudes étymologiques des noms de lieu :* Brabant, Hainaut, Flandre occidentale, 1859-1877, 3 vol. in-8.

Comtesse de Ponthieu (La). *Istore d'outre mer*, dans les *Nouvelles françaises du* XIIIe *siècle*, de L. Moland et d'Héricault, Jannet, in-12, 1856.

Coquebert de Montbret (M.). *Mélanges sur les langues, dialectes et patois*. Paris, 1831, 1 vol. in-8°.

Corblet (Abbé Jules). *Glossaire étymologique et comparatif du* Patois Picard, ancien et moderne (T. XI, Mém. Soc. Antiq. Picardie), 1851.

Coutumes *générales de la Sénéchaussée et Comté du Boulonnois*. Boulogne, Battut, 1761, in-18.

Cotgrave (Randle). *A dictionarie of the french and english tongues*, London, 1611, in-fol.

Crinon (Hector). *Satires Picardes*, in-8°, Péronne, 1863.

Crœdur (J.), ed Veuchelles. *Lettres en patois*, paraissant tous les ans dans l'*Almanach d'Abbeville* depuis 1849.

Cygne (Le chevalier au) et **Godefroid de Bouillon**, publ. par le baron de Reiffenberg. Bruxelles, 3 vol. in-4°, 1846.

Desrousseaux (A.). *Chansons et pasquilles Lilloises*, 4 vol. in-12, Lille, 1869.

Dezoteux (P.). *Poésies de M. P. Dezoteux*, cordonnier à Desvres. Boulogne, Le Roy-Berger, 1811, in-12.

Diplomata Bertiniana, B. B. Voir *Chartularium Sithiense* ou bien : *Les Chartes de Saint-Bertin*, publiées par MM. les abbés D. Haigueré et O. Bled, 1886-1899, 4 vol. in-4°.

Dolopathos (**Li Romans de**) *ou les sept sages*, publié par Ch. Brunet et de Montaiglon. Jannet, 1856, in-12.

Doon de Mayence, publié par A. Pey. Collection des anciens poètes, publ. par Guessard. Vieweg, in-8°.

Eustache le Moine (**Roman d'**), publié par M. Francisque Michel, in-8°, 1835.

Féval (Paul). Le Saint-Diot (*Veillées de la Famille*).

Fresnay (**A. G. de**). *Memento, Recueil de divers mots tirés du* PATOIS NORMAND, en usage dans le pays de Caux. Rouen, 1881, in-8°.

Furetière (**Antoine**). *Dictionnaire universel*, Rotterdam, 1708, 3 vol. in-fol.

Génin (**F.**), professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg. *Lexique comparé de la langue de Molière*, 1846, gr. in-8°.

— *Récréations philologiques.*

Godefroy (**Frédéric**). *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, du IXe au XVe siècle. Vieweg, 1881-1900.

Haigneré (**Abbé Daniel**). *Observations sur le* PETIT VOCABULAIRE à l'usage des gens de la campagne, 1880, 36 pp. gr. in-8° et 4 pp., par M. Camille Le Roy, imprimeur.

— *Dictionnaire topographique* de la France, arrondissement *de Boulogne-sur-mer*, 1881 (T. XI, Mém. Soc. Acad. de Boulogne).

Hécart (**G.-A.-J.**). *Dictionnaire Rouchi-Français*, Valenciennes, 1834 (3e édition).

Henry (**J.-F.**). *Essai historique*, topographique et statistique sur l'arrondissement communal de Boulogne-sur-mer. Boulogne, Le Roy-Berger, 1810, in-4°.

— *Dictionnaire du patois boulonnais*, mss. (Bibl. de Boulogne).

Hugues Capet, chanson de geste, publiée par le marquis de la Grange. Paris, Vieweg, 1864 (Collection Guessard).

Joinville (Mémoires de Jean, sire de), publiés par Francisque Michel, in-12, 1858.

Lacombe. *Dictionnaire du vieux langage françois*, 1766; Supplément, 1767, 2 vol. in-8°.

Lacroix (Paul). *Amours folastres et recreatives du Filou et de Robinette*, 1629 (Réimpression Gay, 1862, in-12).

Laurière (Eusèbe de). *Glossaire du droit françois*, Niort, Favre, 1882, 1 vol. in-4°.

Lecesne (E.). Nomenclature du *Patois Artésien*. Annuaire départemental du Pas-de-Calais, 1874.

Le Roy-Mabille. *Petit Vocabulaire à l'usage des gens de la campagne*, par Philibert de Licques (Extrait du journal de Calais, juillet et août 1873), 29 pp. gr. in-8°, 1879. V. Haigneré.

Livre des Mestiers (Le). *Dialogues françois-flamands du* XIVe *s.*, publié par H. Michelant. Paris, 1874, in-4°.

Menneville (Délibérations municipales de), ans IX et X (Archives de cette commune).

Molière (J.-B. Poquelin de) : *Monsieur de Pourceaugnac*, comédie-ballet en trois actes; — *Le Médecin malgré lui*, comédie en trois actes; — *Le Festin de pierre* (*Don Juan* ou), comédie en cinq actes.

Molinet (Jehan). *Les faictz et dictz de feu de bonne memoire maistre Jehan Molinet*, 1531, chez Jehan Longis, in-4° (1re édit.).

Nisard (Ch.). Etude sur le langage populaire. *Patois de Paris et de l'Isle de France*, 1872, in-8°.

Renart (Roman de), publié par D.-M. Méon, 4 vol. in-8°, 1826.

— **le Nouvel** (*Ibid.*, t. IV).

Roi Flores (Li contes dou) et de la belle Jehanne, *Nouvelles françaises du* XIIIe *siècle*, par Moland et d'Héricault, Jannet, 1856, in-12.

Roquefort (J.-B.-B.). *Glossaire de la langue romane*, 3 vol. in-8°, 1808-1820.

Rou (Roman de), par Wace, publié par F. Pluquet, Rouen, 1827, 2 v. in-8°.

Rutebœuf (Œuvres complètes de), publiées par Achille Jubinal. Paris, Daffis, 1874, 3 vol. in-18.

Scheler (A.). *Dictionnaire d'étymologie française*, 3e édit., 1888. Paris, Vieweg, 1 vol. gr. in-8°.

— *Li bastars de Buillon*, Bruxelles, in-8°, 1877.

Sigart (J.), docteur en médecine. *Glossaire Etymologique Montois* ou *Dictionnaire du Wallon de Mons*, 2e édit., 1870, in-8°.

Société des Antiquaires de la Morinie, Bulletins, t. V, p. 570. *Promptuaire du Fr. J. Ballin.*

Vermesse (Louis), de Lille. *Dictionnaire du Patois de la Flandre Française* ou Wallonne. Douai, 1867, 1 vol. in-8°.

Wailly (Natalis de). *Eléments de paléographie*, 2 vol. in-fol.

DOCUMENTS CONSULTÉS par l'auteur.

1285 8 avril. CH(ARTE) DE B(OULOGNE). *Aprise faite à Boulongne de quels maniemens et de quels esplois maire et escheuins de Boulongne usoient au tans le contesse Mehaut* (Mém. Soc. Acad., IX, p. 343).

1300 *Compte de Tournehem.*

1339 (1340). *Compte de Jeanne de Boulogne*, publié par E. Deseille (Mém. Soc. Acad., IX, p. 327).

1632 11 fév. *Vente de mobilier à Bournonville* (*Notes mss. sur Desvres*, par D. Haigneré).

1651 *Vente et prisée de la Fresnoie-La Caurie* (*Ibid.*).

1655 *Vente de mobilier rural* (*Ibid.*).

1655 17 juil. *Bail d'une vache* donnée à proffit (*Ibid.*).

1658 *Vente de mobilier rural* (*Ibid.*).

1690 *Cueilloir de Samer* (Cf. *Dict. topog. Boulogne*, par D. Haigneré).

1691-1721 Acte notarié, Registres de Desvres, etc. (*Notes mss. sur Desvres*, par D. Haigneré).

OUVRAGES CONSULTÉS par l'éditeur.

Archives du Nord. *Inventaire sommaire*, t. IV, B 1914.

Arsy (Jean-Louys d'). *Le grand Dictionnaire François-Flamen*, Amsterdam, 1676, in-4°.

Cabinet hist. de l'Artois et de la Picardie, t. III, p. 194 et 224: *La parabole de l'Enfant prodigue en patois Boulonnais* (reproduite p. IX de ce volume), et t. XIII, p. 280: *Complainte de Claude de Bécourt.*

Cazin (F.-J.). *Traité pratique et raisonné de l'emploi des plantes médicinales indigènes.* Boulogne, 1850, in-8°, avec album de planches, in-4° oblong.

Chartes (*Bibliothèque de l'Ecole des*), t. XX et XXXVII.

Deseille (Ernest). *Vocabulaire boullenois*, publié dans le journal *la Saison* en 1881 et 1882.

— — *Glossaire du patois des matelots boulonnois* (Paris, Picard, 1884), in-8°.

Dubosc (G.). Note sur l'*Oriol ; Bulletin des Antiquités de la Seine-Inférieure* (1902).

Espagnolle (Abbé J.). *Le vrai Dictionnaire étymologique de la langue française.* Paris, Klincksieck, 1896, 1 vol. in-8°.

— *L'origine du Français*, 3 v. in-8°. Paris, Ch. Delagrave, 1886-1891.

Eustache le Moine (*Vocabulaire mss. pour le Roman d'*), par M. l'abbé Haigneré.

Gay (Victor). *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance.* 1887, 1re partie, in-4°.

Génin (F.). *Des variations du langage français depuis le* XIIe *s.*, in-8°, 1845.

Griset (H.). *De la véritable étymologie du mot Boulogne et du patois Boulonnais*, 1835, 26 pp. in-8° de l'imprimerie de H. Griset.

Haigneré (Abbé D.). *Notes mss. sur Desvres*, tirées des archives de l'hôtel de ville et des Registres de la paroisse.

— (d°). *Recueil historique du Boulonnais*, publié par A. de Rosny, 3 vol. gr. in-8°, 1898-1900.

— (d°). *Le Patois Boulonnais*, comparé avec les patois du Nord de la France. *Introduction, Phonologie, Grammaire ;* Boulogne, 1901, Mém. Soc. Acad. de Boulogne, t. XXI.

Hippeau (C.). *Dictionnaire de la langue française aux* XIIe et XIIIe *siècles*, 2 parties en 1 vol. in-8°, Aubry, 1873.

Histoire plaisante de la jalousie de Jennain sur la grossesse soubdaine de Pringne sa femme (Joyeusetez, imprimées chez Techener, 1830, t. IV).

Jouancoux (J.-B.). *Etudes pour servir à un glossaire étymologique du* Patois Picard, tomes I et II, 2 vol. in-4°, Amiens, 1880-90.

Larchey (Lorédan). *Dictionnaire historique d'argot*, 1878, et Supplément, 1880. Dentu, 2 vol. in-12.

Latteux (Pierre). *Notes historiques*, tirées des archives de Boulogne. Mss. 5 cahiers in-4° et in-fol.

Ledieu (Alcius). *Petit glossaire du patois de Démuin.* Paris, 1893, in-12.

Le Roy (C.). *Documents pour servir à l'histoire du château d'Hardelot*, in-8°, 1877.

Pecata, ou *l'âne du pays d'Artois* (allégorie). En Arcadie de l'imprimerie de Clameur et Brayant, à la discordance, 30 pp. in-12.

Raynaud (Gaston). *Etude sur le dialecte Picard*, dans le Ponthieu. 1876 (Ecole des Chartes, t. XXXVII).

Remacle (L.). *Dictionnaire Wallon-Français.* Liège, 2 vol. gr. in-8°, 2e édition.

Revue du Nord. *Lettres sur la manière fautive emoloyée pour*

l'ortographe du patois Picard. 1890, mai, p. 60-62 ; juillet, p. 110-112 (reproduites en tête de ce volume).

Rodière (Roger). *Les corps saints de Montreuil*. Montreuil-sur-mer, Delambre, 1901, 1 vol. gr. in-8°.

— *Notre-Dame de Bureuil* (Bull. Soc. Acad. de Boul., VI, p. 59).

Scotté (Jean). *Du port Iccius*, mss. inédit.

Sénéchaucée (Registres du Roy de la) de Boulogne, t. I, II, III, IV, V. Mss. aux archives du Pas-de-Calais (copie par A. R.).

Société Académique de Boulogne-sur-mer : *Mémoires*, t. IX, XVI, XVII ; *Bulletins*, t. V, VI.

Vaillant (V.-J.). *Le pochonnet*. Cf. Association Française pour l'avancement des sciences. *Congrès de Boulogne*, t. II, p. 895 (1900).

Valmont de Bomare. *Dictionnaire raisonné d'histoire naturelle*. Lyon, 1776, 9 vol. in-8°.

DOCUMENTS CONSULTÉS par l'éditeur.

1416 (vers). *Aveu* de la seigneurie *de Preurelle*, rendu au sgr d'Engoudessent par la Demiselle de Preurelle (Original, 10 ff. in-fol. pap. — Archives du château de Recques).

1433 7 octobre. Vente du fief de *Brenedarde*, d'après copie de M. R. Rodière (Archives de Longvilliers).

1436 *Kartulaire* de lesglise Nostre-Dame de *Cremarés* (Actes de 1352 à 1754), 28 f. pet. in-fol. parch. (Original aux Archives d'Arras — Copie A. R.).

1440 octobre. *Attestation de Hues Roussel*, lieutenant du châtelain d'Hardelot (Original, parch. in-4° obl. — Arch. de l'éditeur).

1450 *Preurelle*, v. 1416.

1452-1572 Registre des *plaids de la seigneurie de Lenclos*. appartenant à Jehan, Joachin et Claude de Bécourt (Archives de feu M. Hector de Rosny).

1453 *Rapport* et dénombrement *de Mahieu de Boubers*, dit desré d'Yvreigni, du fief qu'il tient du chastel de Hesdin (Arch. de Recques, fonds de Preurelle).

1503-1518 Livre des *reliefs de Saint-Wlmer* (Archives de Boulogne, série H, n° 116. — Copie A. R.).

1509-1510 *Compte* de Philippes le josne, receveur de la seigneurie et chastellenie *de Longvilliers*, Recques et Marquise, pour Mgr

Franchois de Crequi, chlr, seigneur de Dourrier, senechal et gouuerneur de Boullongne, mari de Marguerite Blondel (Registre de 154 ff. in-fol. pap. — Archives de Recques. — Copie A. R.).

1533 4 août et 1540, 3 septembre. *Testament d'Ysabel le Grand*, femme de Jehan d'Oultremepuis, écuyer, sieur de Fernehen, d'après copie de M. R. Rodière.

1540 *Cœullior* (sic) des rentes debues à moy *Anthoine de Disquemue* ad cause de ma terre et seigneurie de le Campaigne (Original. Cahier de 28 ff. petit in-4°, pap. — Copie A. R.).

1545 octobre. *Inventaire de Me Jehan d'Oultremepuis*, sieur de Fernehen, procureur du Roy en la Seneschaucée de Boullenois, mort le 15 septembre 1545, à Amiens (Orig. Arch. de Longvilliers), publié dans le t. XVI des Mém. de la Soc. Acad. de Boulogne.

1550 (environ). *Rapport de Souverain-Moulin*, faict par messire Jehan de Saint-Omer, chlr, seigneur de Morbecque, Laboure, Danoultre, Merues, Oudenen en Castre, Blessy, Blessel, etc., capitaine de 40 hommes d'armes... bailli gouverneur d'Aire et seigneur de Souverain Moulin à cause de madame Jacqueline d'Ive, sa compaigne (24 ff. petit in-fol. pap. — Archives de l'éditeur).

1551-1696 *Registre* des rentes et revenuz appartenants à l'eglise Dieu et *Saint Nicolas*, au bourg de Boullongne (Orig. aux archives de la paroisse. — Copie A. R.).

1555 22 mai. Vente de *Bedouâtre* par Pierre le Brun, escuier, seigneur de Villaynes et demoiselle Claude Roussel, sa femme, à Jehan de Bournoville, chevalier, seigneur d'Ouvringhen (Original. Rouleau de parch. de 1m,70 de long. — Archives de Montlambert. — Copie A. R.).

1561 26 avril. *Inventaire de Blanche d'Oultremepuis* (142 ff. pap. — Archives de Longvilliers, d'après copie R. Rodière).

1563 *Compte de* l'hostellerie de *la Magdelaine* par le Sueur. Fragment de 4 ff. gr. in-4° parch. (Copie A. R.).

1583 12 juillet. Procès-verbal de visitte et sentence qui condamne Jacques de Crendalle à ouvrir les chemins par luy fermés à la *ferme du Hert* (*Titre du Hert*, 4 ff. parch. in-4°. — Copie A. R.).

1586 26 avril. *Vente* de deux jardins enclos *à Bédouâtre* à M. Claude de Roussel, escuier, sr de Bédouâtre (Orig. — Archives de Montlambert).

1596 30 juillet. *Inventaire* des biens de feu Jehan du bos, marchant, bourgeois et ancien eschevin ; hoste *du Chat*, mort de la contagion en septembre 1596 (Orig. 8 pp. in-fol. pap. appartenant à M. Sailly, pharmacien. — Copie A. R.).

1597 12 aoust. *Bail* de la maison *du Chat*, grande rue Nostre-Dame (Orig. 5 ff. pet. in-fol., au même).

1600 24 janvier. Vente de la maison, dite le *Chapeau rouge*, tenant à la *Fleur de lis* et *au Chat* (Orig. 2 ff. in-fol. pap., au même).

1600-1601 *Compte* de Josse Bourlizien, receveur *de l'eglise* Dieu et M. Saint-Martin en *Samer ou bois* (Extraits de l'original en pap., 32 ff. in-fol. appartenant à un Anglais.

1601-1603 *Compte* du même, pour l'*église de Samer* (Extraits de l'original en pap., 44 ff. in-fol.).

1604 23 mars. *Echange* entre Claude de Roussel, escuier, seigneur de *Bedouâtre* et François le Sueur, lieutenant en la maitrise des Eaux et forests (Orig. Archives de Montlambert. — Copie A. R.).

1608 11 décembre. *Aveu* au Roy, *fait* par Claude Roussel, escuier, s^{r} de Bedouastre, *pour un fief nommé Rebretengues*, se consistant en deux maisons... rue Saint-Jehan, en ceste ville de Boullongne (Orig. Archives de Montlambert. — Copie A. R.).

1608-1609 *Compte de* Martin Framery, receveur de l'église de Dieu et Monsieur Saint-Martin en *Samer au bois* (Extraits de l'original, 17 ff. in-fol. pap.).

1630 11 septembre. *Inventaire de Jacques de Levrien* (Archives de Longvilliers. — 14 ff. pap., d'après copie R. Rodière).

1630 *Cœuilloir* appartenant à *Pierre de Disquemue*, escuier, sieur de Campaigne, du Faiel et de Monbrun (Orig. 96 ff. pet. in-4° pap. Arch. de Recques. — Copie A. R.).

1632 11 février. *Vente mobiliaire* après décès de Jehan Boidart (Orig. Arch. du château de Parenty. — Copie A. R.).

1634-1635 *Compte* de Anthoine Robert, receveur de la chapelle et hostellerye *de la Magdelaine de Samer*, repris sous le titre de *Compte église Samer* (Orig. 21 ff. pap. in-fol. — Extr. par A. R.).

1638 (vers). *Compte* des exécuteurs testamentaires *de Jacques le Gaigneur*, escuier, sieur de Baduy (Copie 10 ff. pet. in-fol.).

1639 *Inventaire* après décès de *Pierre de Disquemue*, escuier, sieur de Campaigne, veuf de Margueritte de Campaigne (Orig. 59 ff. pet. in-f° pap. — Copie A. R.).

1649 2 octobre. *Bail* d'une ferme à *Quéhen* par Jean de Disquemue, escuyer, sieur de Hames, à Nicollas Bacquet, laboureur.

1653 Titre du Hert.

1654 3 novembre. *Vente mobiliaire* après décès de messire Jehan *de Flahault*, escuier, s^{r} de la Fresnoye, mari de Jeanne du Blaisel (5 p. in-f°. — Copie A. R.).

1654 Vente Ducrocq.

1663-1668 *Compte* de Pierre Caudeuel, commis à receuoir les rentes *de l'eglise*... Saint-Martin à *Samer* (Orig. 40 ff. in-fol. pap. — Extraits par A. R.).

1670 11 novembre. *Inventaire* du mobilier *de feu Philippes de Disquemue*, escuier, s^{r} de Baduy, mari d'Isabelle de Rocourt. (2 ff. in-fol. pap. — Copie A. R.).

1674 5 octobre. *Inventaire des biens* délaissés par deffunt *Berthelemy Huet, le jeune*, marchand bourgeois de la basse-ville..., communs entre luy et Marye Bauchet, sa femme (12 ff. in-fol. pap. — Copie A. R.).

1676 30 octobre. *Inventaire* des biens *de Berthelemy Huet, l'aisné*, marchand bourgeois, mari de Jacqueline Blanquebourne (55 pp. in-fol. pap. — Archives de l'éditeur).

1679 29 décembre. *Inventaire* des meubles et effets *de Victor Hibon*